



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

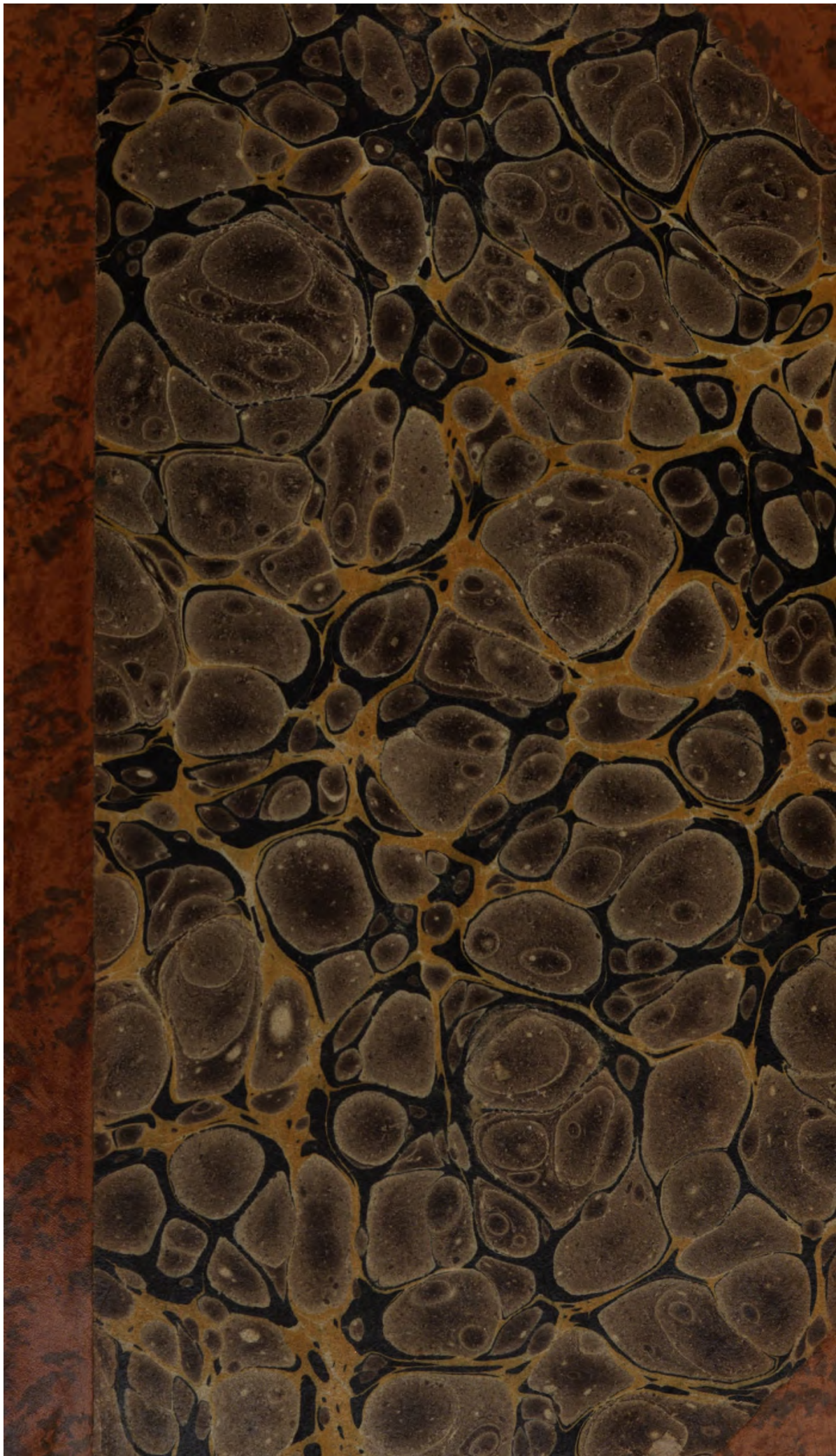
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>

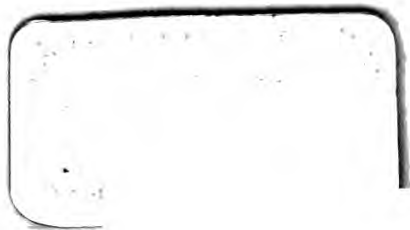


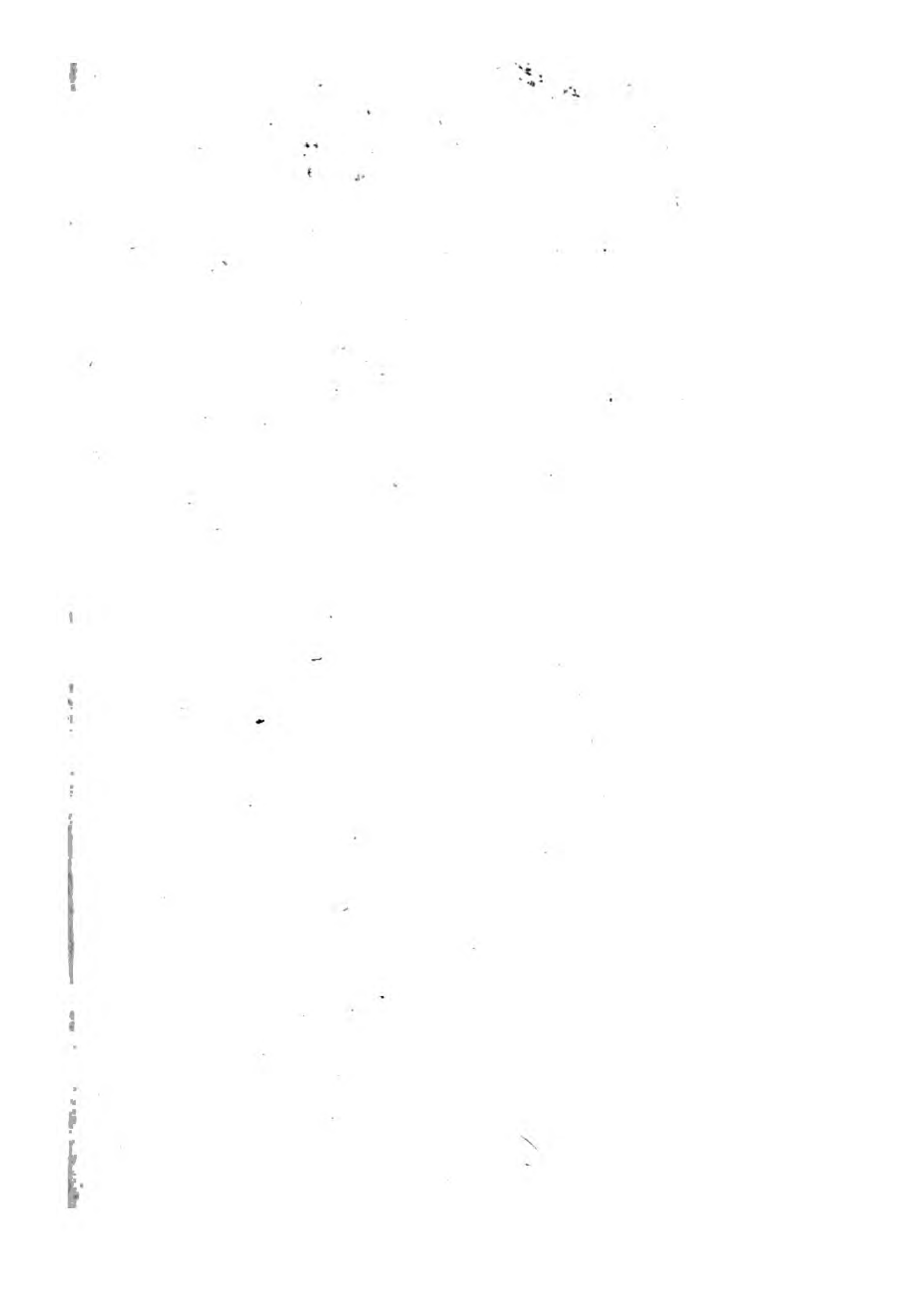
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



1229

Per. 3977 - 179  
VII. 9

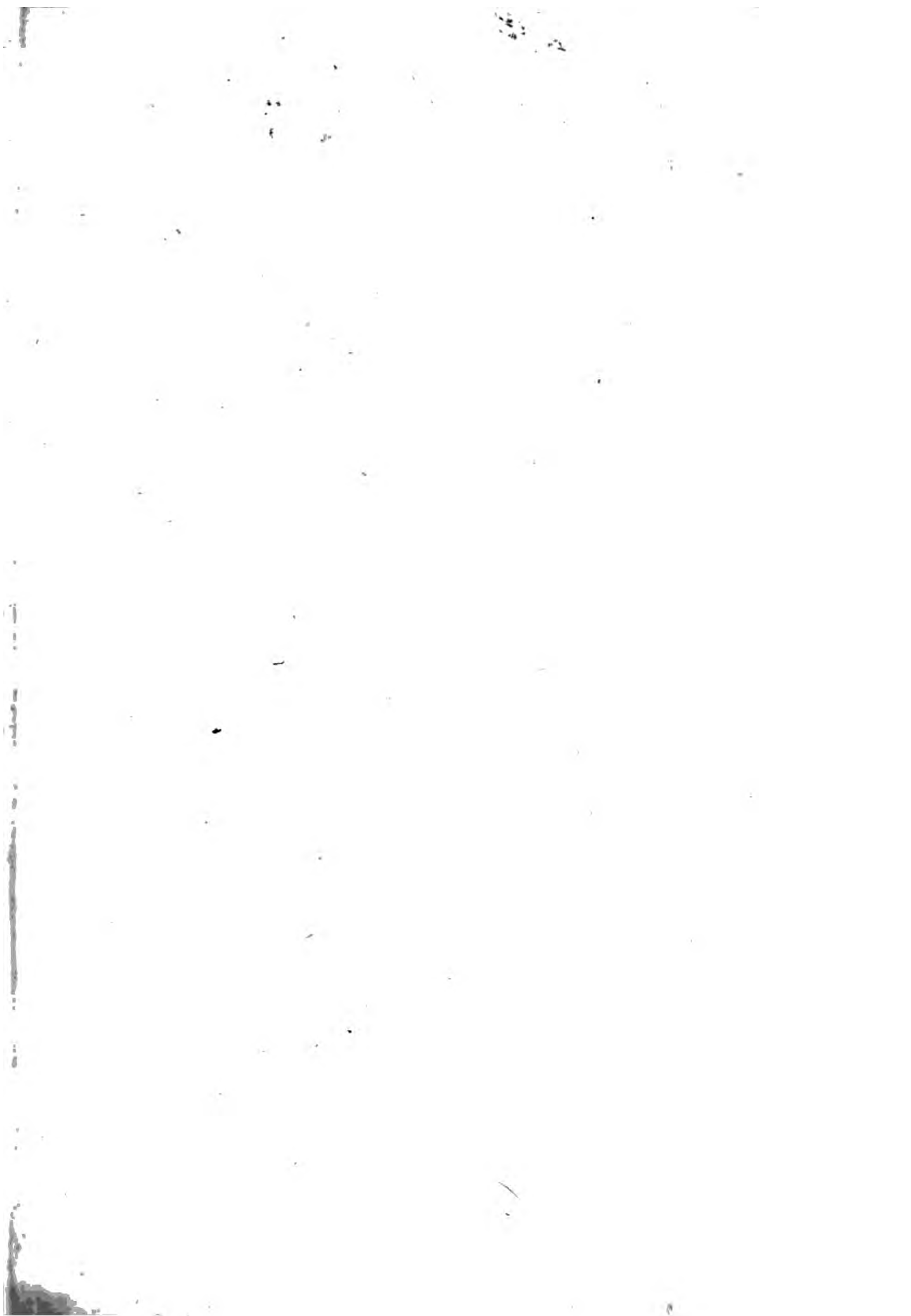




1229

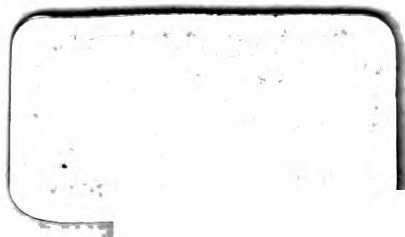
Per. 3977 - e. 179  
VII. 9

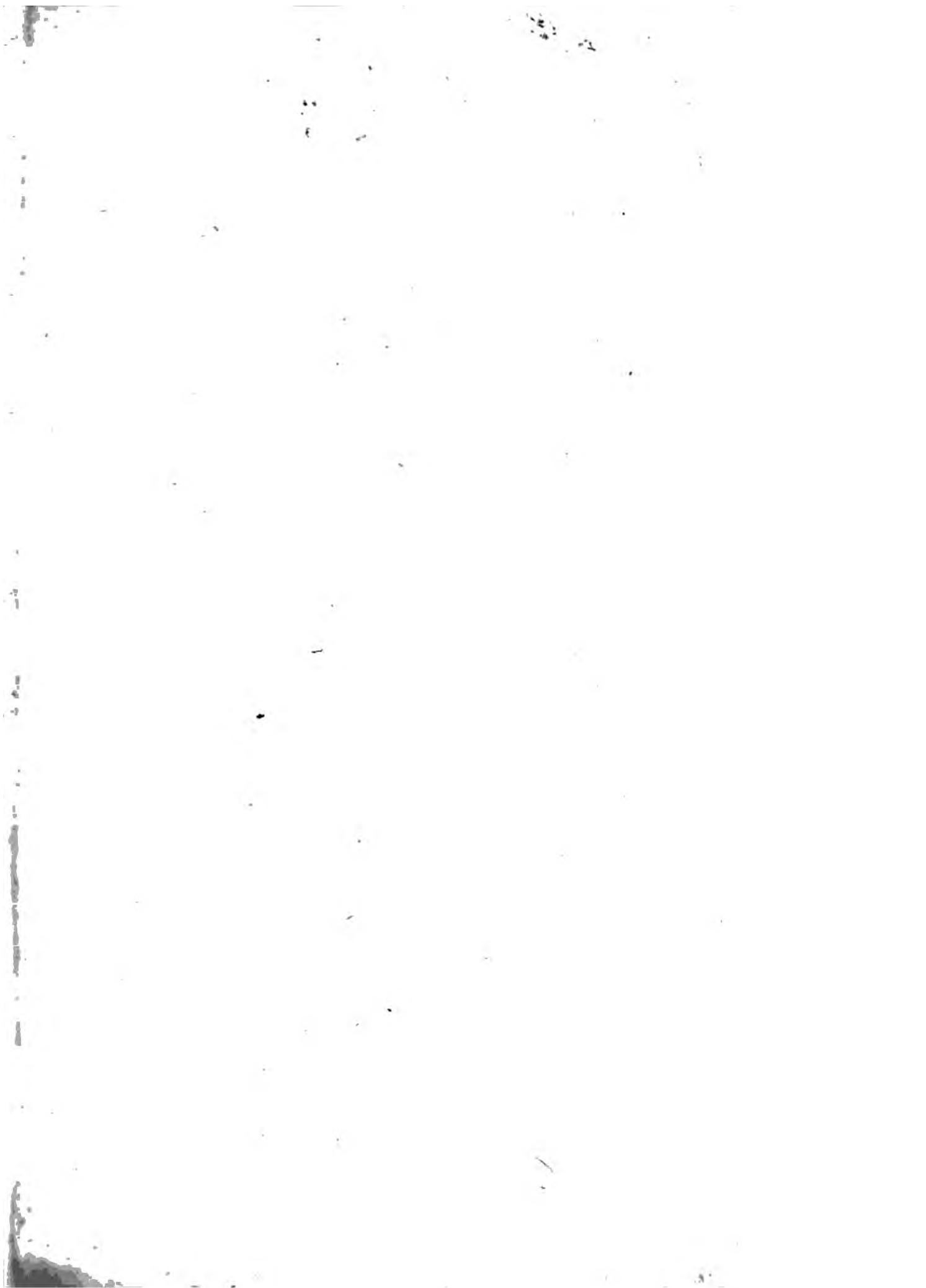




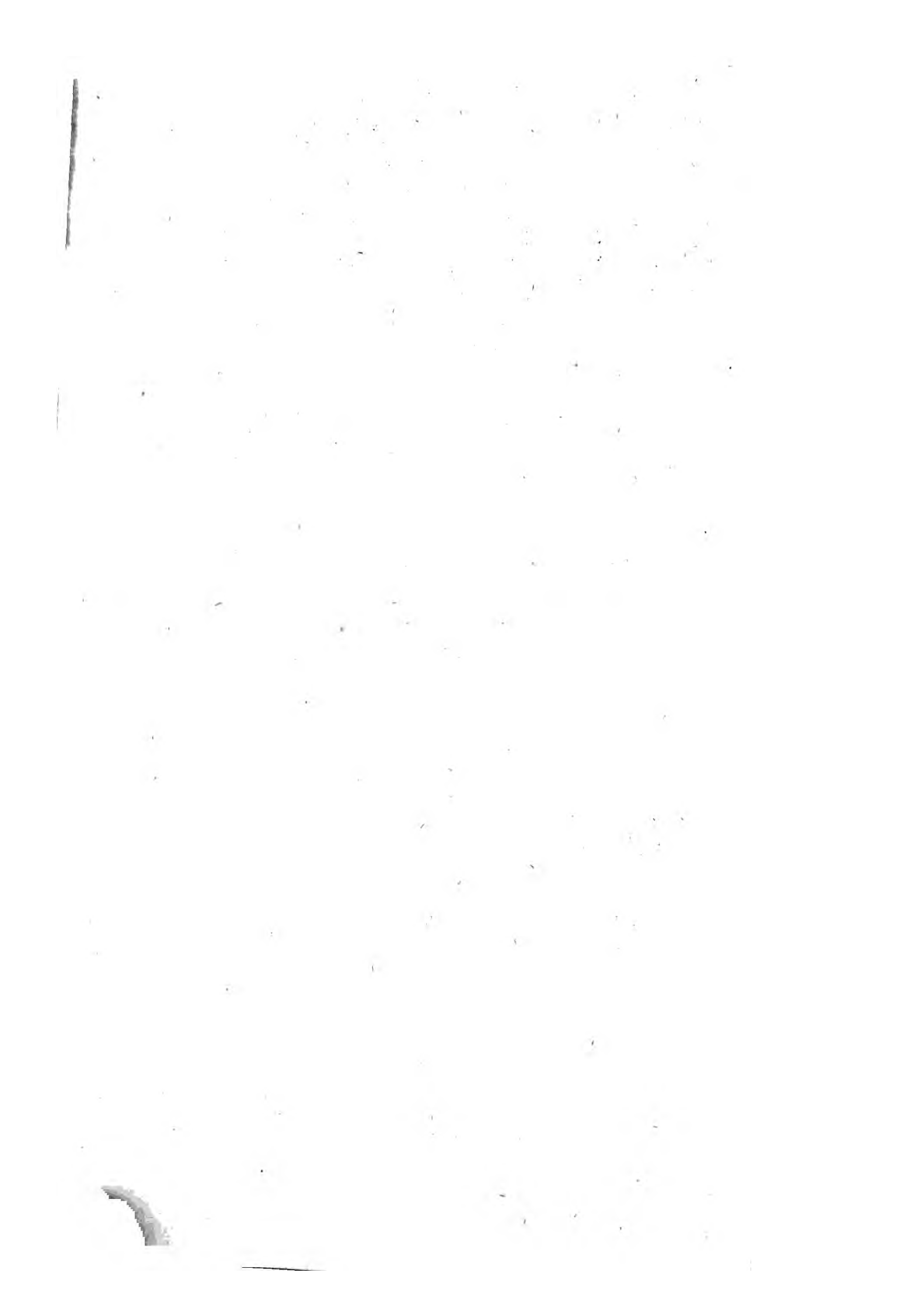
1229

Per. 3977-e-179  
VII. 9









**BULLETIN**  
**DES SCIENCES HISTORIQUES;**  
**ANTIQUITÉS, PHILOGIE.**

---

**TOME IX.**

**LISTE**  
**DE MM. LES COLLABORATEURS**  
DE LA VII<sup>e</sup> SECTION  
**DU BULLETIN UNIVERSEL DES SCIENCES**  
ET DE L'INDUSTRIE (1).

---

*Rédacteurs principaux* : MM. CHAMPOLLION-FIGEAC et CHAMPOLLION JEUNE.

**PHILOGOLOGIE comparative** (*Vergleichende Sprachkunde* ou *Linguistik* des Allemands), et **ETHNOLOGIE** (*Völkerkunde* des Allemands). — *Collab.* : MM. Agoub, Alex. Barbié du Bocage ( B. du B. ), Michel Berr, Bianchi, Coquebert de Monbret ( C. M. ), Depping ( D—G. ), Delagrange, Dugas-Montbel, Gail fils, Garcin de Tassy, de Golbéry, Eichhoff, Hase, A. Jaubert, Landresse, Langlois, Letronne, Abel Rémusat, Reinaud, H. Rosellini, Saint-Martin, Troyer.

**HISTOIRE, MYTHOLOGIE.** — *Collab.* : MM. Arragon, Berthevin, Choppin d'Arnouville, Depping ( D—G. ), l'abbé Dubois, Gence, l'abbé Gley, de Golbéry, Héreau ( E. H. ), Letronne, Métral, Albert Montémont, A. Pellat, Stahl.

**ARCHÉOLOGIE, NUMISMATIQUE.** — *Collab.* : MM. Alex. Barbié du Bocage ( B. du B. ), Bottin, Depping ( D—G. ), L. J. J. Dubois, de Golbéry, Letronne, Mionnet, Reinaud.

(1) Ce Recueil, composé de huit sections, auxquelles on peut s'abonner séparément, fait suite au *Bulletin général et universel des annonces et des nouvelles scientifiques*, qui forme la première année de ce journal. Le prix de cette première année (1823) est de 40 fr. pour 12 numéros, composés de 10 feuilles d'impression chacun.

---

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,  
RUE JACOB, N<sup>o</sup> 24.

**BULLETIN**  
**DES SCIENCES HISTORIQUES;**  
**ANTIQUITÉS, PHILOGIE,**  
**RÉDIGÉ PAR MM. CHAMPOLLION.**

---

7<sup>e</sup> SECTION DU BULLETIN UNIVERSEL,

PUBLIÉ

SOUS LES AUSPICES

**De Monseigneur le Dauphin,**

**PAR LA SOCIÉTÉ**

POUR LA

**PROPAGATION DES CONNAISSANCES**

SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES,

ET SOUS LA DIRECTION

**DE M. LE BARON DE FÉRUSSAC.**

---

TOME NEUVIÈME.

---

**A PARIS,**



AU BUREAU CENTRAL DU BULLETIN, rue de l'Abbaye, n<sup>o</sup> 3;  
Et chez MM. DONDEY-DUPRÉ, père et fils, rue Saint-Louis,  
au Marais, n<sup>o</sup> 46, et rue de Richelieu, n<sup>o</sup> 47 bis.  
Paris et Amsterdam, chez MM. DUFOUR ET D'OCAGNE;  
Paris, Strasbourg et Londres, chez MM. TREUTTEL ET WURTZ.

1828.



# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

1. RADICES SANSCRITE; illustratas edidit Fridericus ROSEN. In-8°, de xx et 378 p. Berlin, 1827; Dümmler.

Les analyses des grammairiens indiens ont réduit le véritable fond de la langue sanscrite à deux mille racines, qui portent leur signification surtout dans les verbes simples ou composés qui en dérivent; deux éditions de ces racines avaient déjà paru, l'une dans l'appendice de la grammaire de *Carey* (Sérampour 1806), l'autre donnée par *Wilkins*, sous le titre: *The Radicals of the sanscrita language*. Londres, 1815. Cette dernière depuis long-tems n'était pas dans le commerce, et la grammaire du premier est si rare qu'à peine on en connaît quelques exemplaires en France. Il faut donc applaudir à l'heureuse idée qu'à eue M. *Rosen*, élève distingué de M. *Bopp*, de les faire réimprimer. Il y a ajouté les dérivés, qui se forment au moyen de prépositions, avec des phrases tirées des meilleurs ouvrages imprimés, tels que le *Ramayana*, le code de *Menou*, l'*Hitopadesa*, le *Nalodaya*, le *Gita-Gorinda* et autres. Après le verbe, ou plutôt la racine dans sa forme absolue, il a placé l'indicatif-présent, le troisième prétérit, le second futur, l'indicatif et le participe du prétérit passif; bien souvent on y trouve encore les formes passive, désidérative, causative, fréquentative, et les prétérits d'une forme tant soit peu irrégulière. Les grammairiens indiens, ayant réduit leurs traités à des collections d'aphorismes d'une concision souvent désespérante, ont imaginé d'indiquer un certain nombre de règles par des lettres de l'alphabet, idée qui nous semble assez naturelle chez une nation qui a inventé ou du moins bien perfectionné l'algèbre; M. *Rosen* a placé à côté de chaque racine ces lettres indicatives, dont les grammairiens *Kasinatha* et *Vopadera* avaient fait usage dans leurs collections de racines. Au reste, l'arrangement des

mots est d'après les lettres de l'alphabet, en commençant par la finale, de même qu'en arabe.

Cette collection, ainsi que nous l'avons annoncé, ne contient que des verbes; M. Bopp s'occupe dans ce moment de la publication d'un dictionnaire, contenant tous les mots qui se trouvent dans les ouvrages sanscrits imprimés; ce travail doit servir éminemment à remplacer, pour bien des personnes, le dictionnaire rare et cher de Wilson, et à accélérer les progrès déjà si rapides de l'étude de la littérature sanscrite. S.

2. COUP D'OEIL SUR LA LITTÉRATURE INDIENNE. (*Oriental Herald*; sept. 1826, pag. 486.)

Les compositions les plus recherchées par les Orientaux sont les narrations dont l'Inde, aussi bien que l'Arabie et la Perse (de même que la Chine), possède une quantité innombrable; M. Colebrooke, dans les *Recherches asiatiques*, Tom. X, a donné la notice du Vâsavadattâ de Subandhu; mais la collection de Somadéra, intitulée: Vrihatkathâ, et l'abrégé qu'en a fait l'auteur même sous le titre de Kathâ Sarit Sâgara, l'Océan des rivières des narrations, étaient inconnus jusqu'ici en Europe, et nous croyons qu'une bonne traduction d'ouvrages de ce genre serait un service rendu à la littérature. Le Tousi-Nameh, version persane très-libre du Suka Saptati, les soixante-et-dix (histoires) du perroquet est du nombre de ces translations que chaque nation tâche de s'approprier par des modifications faites à l'original, et dont surtout l'Hitopadesa s'est ressentie.

La poésie lyrique n'a pas été négligée; mais il y a lieu de s'étonner qu'une religion si éminemment poétique n'ait pas donné lieu à un plus grand nombre de productions. Toujours est-il vrai, néanmoins, que la Guîta Gôrinda, traduite par Jones (*Recherches asiatiques*, Tom. III, 185-207 ed Calcutta), les stances érotiques de Bhartrihari, le Vasantatilaka et le Prasnôt-taramâlâ de Kâlidâsa sont des chefs-d'œuvres; le Mèghadûta, du même auteur (edit Wilson. Calcutta, 1813), se rapproche plus du genre descriptif.

La poésie dramatique, sans contredit celle qui suppose le plus haut degré de civilisation, a été cultivée avec un grand succès; le drame de Sakontala suffirait pour le prouver, et le Mâlâti Mâdhara n'attend qu'un traducteur, qui mette le public

européen en état de prononcer si en effet il surpasse le premier, comme on nous l'assure. M. Wilson va donner ses recherches à ce sujet, accompagnées de traductions de beaucoup de pièces inédites. Jones fait mention d'une comédie où l'on a osé mettre en scène les brahmanes; nous croyons qu'il serait intéressant de vérifier ce fait.

Il est facile de concevoir que l'éloquence et l'histoire ne purent prospérer partout où les castes séparaient par des barrières insurmontables les différentes classes de la société. Il existe beaucoup d'ouvrages en prose (et en vers) sur la philosophie et la jurisprudence, mais étant, sous le rapport de la diction, plus ou moins négligés, on les passera sous silence.

Le défaut de chronologie historique rend assez difficile la tâche de fixer le temps de la composition de ces ouvrages; on peut cependant supposer que la plus grande partie est antérieure aux invasions des Ghaznevîdes, vers le commencement du onzième siècle de notre ère. D'un autre côté, on peut croire que la tradition, qui a réuni les premiers auteurs de la nation à la cour de Vikramāditya, une cinquantaine d'années avant notre ère, voulut plutôt désigner par là ce prince comme le patron de la littérature, que donner pour contemporains des auteurs qui visiblement ont vécu dans des siècles tout à fait différens.

On a remarqué, avec quelque étonnement, que dans cet exposé de la belle littérature de l'Inde on n'a accordé aucune place aux grandes compositions épiques, Mahabharata et Ramayana; les épisodes de Nalus, Ardjorena, Sunda et Upasunda, le Bhogavadgûta extraits du premier, les trois premiers volumes du dernier, donnés au public par les soins de Carey et Marshman, et le Gadjnadaka montrent assez que les beautés poétiques ne furent pas moins fréquentes dans la haute antiquité que dans le brillant siècle de Vikramaditya. S.

3. SUR UN DRAME INDIEN; par M. H. H. WILSON; extrait du *Calcutta annual Register*, et traduit par M. DONDEY-DUPRÉ fils, membre de la Société asiatique. (*Journal asiat.*; 1827, mars, p. 174 et avril, p. 58.)

Le savant auteur du Dictionnaire sanscrit, M. Wilson, a traduit ou analysé différentes pièces du théâtre indien, dont le drame de *Sacotala*, traduit anciennement par Jones, avait pu donner aux littérateurs une idée avantageuse. Il sera sans



doute fort difficile de trouver un ouvrage de ce genre comparable au chef-d'œuvre de Calidâsa : il n'en est pas moins vrai que c'est rendre service à la science, que de chercher à nous faire connaître ces monumens littéraires de l'Inde ancienne. On peut y trouver des observations de mœurs, des traits d'esprit ou de sentiment, qui nous frappent et nous étonnent toujours quand on pense à l'âge où ces poèmes ont pu être composés. M. Wilson croit pouvoir donner au drame dont il présente l'analyse au moins seize siècles d'antiquité ; et, dans l'introduction de la pièce, on l'attribue à un roi d'Oudjayanî (Oudjein), nommé Soudraka. Le dénouement est amené par le moyen d'un jouet d'enfant, d'un charriot de terre cuite : ce qui a fait donner à ce drame le titre de *Mritchacatica*.

M. Wilson ne s'est pas astreint à faire de cette pièce une analyse suivie. Il n'en cite que quelques fragmens, qui ne permettent pas de juger ni de l'intrigue, ni de l'intérêt que doit offrir ce drame. Les amours de Tcharondatta et de Vasantasena en forment le sujet. Tcharondatta est un brahmane d'un rang distingué, mais réduit à l'indigence. Il a pour rival le beau-frère du prince régnant, dont le caractère bas et cruel forme un contraste frappant avec celui du brahmane, noble et généreux. Tandis que celui-ci sauve les jours d'un malheureux poursuivi et accusé de conspiration, l'autre assassine lâchement Vasantasena, qui résiste à son amour, la laisse pour morte, et va dénoncer Tcharondatta, comme auteur du meurtre. Le Brahmane est condamné ; mais le supplice est suspendu par l'apparition de Vasantasena, qu'un religieux mendiant a secourue et rappelée à la vie. En ce moment, des cris de triomphe se font entendre : le roi vient d'être détrôné ; le personnage sauvé par Tcharondatta est monté sur le trône, et le Brahmane, nommé gouverneur de la ville d'Oudjayanî, épouse Vasantasena.

Je n'ai pu tracer qu'un sommaire fort concis de cette pièce, dont les incidens n'ont pas été développés par M. Wilson. Les fragmens qu'il en cite, remarquables par leur élégance poétique et par les pensées douces et ingénieuses qu'ils renferment, ne peuvent que nous faire désirer plus vivement que M. Wilson réalise enfin les espérances, qu'il a données au monde savant, de le mettre en état d'apprécier les richesses dramatiques des Indiens.

4. PRÉCIS DU SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE DES ANCIENS ÉGYPTIENS, ou Recherches sur les élémens premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes; par M. CHAMPOLLION le jeune. *Seconde édition*, revue par l'auteur, et augmentée de la *Lettre à M. DACIER*, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Égyptiens sur leurs monumens de l'époque grecque et de l'époque romaine. (Le texte forme 1 vol. grand in-8°, avec 20 planches; plus 1 volume de planches, avec leur explication). Prix 27 fr. Paris, de l'imprimerie royale, 1828. Treuttel et Wurtz. Strasbourg et Londres, même maison de commerce. Nous ferons connaître, dans un prochain article, les augmentations qui distinguent cette seconde édition.

5. A COMPENDIOUS GRAMMAR OF THE EGYPTIAN LANGUAGE.—Grammaire abrégée de la langue égyptienne et de ses dialectes, avec des observations sur le Bashmurique; le tout accompagné des alphabets des caractères hiéroglyphiques et démotiques ou enchoriaux, et des explications relatives à leur usage; par le rév. HENRI TATTAM. In-8°, 1827.

6. THE EGYPTIAN LEXICON.—Lexicon Égyptien de la CROZE, SCHOLTZ et WOIDE; comprenant ROSSII *Etymologiæ ægyptiacæ*. Par le rév. H. TATTAM.

L'*Asiatic journal* annonce que la réimpression de ces 2 ouvrages a été entreprise à Londres, au mois de septembre dernier.

7. OBSERVATIONS SUR LES LANGUES PHÉNICIENNE ET PUNIQUE, ET SUR LEURS RAPPORTS AVEC L'HÉBREU.

Les seuls restes qui nous soient parvenus de la littérature phénico-punique, consistent: 1°. dans des mots isolés, conservés par quelques anciens auteurs, et notamment par Plaute; 2°. dans des inscriptions et des légendes de médailles, trouvées, pour la plupart, dans les colonies phéniciennes; 3°. dans les noms propres de personnes et de lieux, en tant qu'ils sont composés ou qu'ils dérivent de noms appellatifs usités dans le pays.

I. Ce que nous connaissons de la langue hébraïque renferme à peine la moitié des mots phénico-puniques, qui se trouvent

dans les écrivains de l'antiquité; encore, ceux-ci, n'ayant aucune connaissance de l'idiôme phénicien, les ont-ils empruntés à d'autres qui ne l'entendaient guère mieux. Ces auteurs, ayant d'ailleurs affaire à des lecteurs qui n'en savaient pas davantage, ne se faisaient aucun scrupule de donner à ces mots tel sens qu'ils jugeaient à propos. Ainsi, le *grand étymologique* rend βητάγων (*maison de Saturne*) par *Saturne*; γάλωνες (*grands vaisseaux des Phéniciens*), par *rempart*, etc. En outre, les mots ont été tellement altérés et défigurés, soit par les auteurs eux-mêmes, soit par des copistes ignorans, qu'il est fort difficile de les deviner, lors même que la signification en est connue. Ce n'est pas tout, les mots hébreux correspondans peuvent être perdus, et la langue punique en a sans doute reçu un grand nombre des idiômes libyens. Enfin, quelques-uns d'entre eux regardés comme puniques, appartiennent avec plus de vraisemblance à l'ancienne langue de l'Égypte, et doivent, par conséquent, tirer du Copte leur origine et leur explication.

II. Les inscriptions et les médailles nous offrent une source à la fois plus pure et plus authentique; car nous y trouvons la véritable orthographe des mots. Mais ici se présente une difficulté d'une autre espèce: elle consiste dans l'ignorance des caractères, qui sont souvent fort différens les uns des autres, et quelquefois bien mal gravés. L'état même des monumens oppose encore un obstacle à la lecture des inscriptions, qu'il n'est pas rare de trouver tronquées ou oblitérées. Les médailles ne contiennent ordinairement qu'un mot, jamais plus de deux, qui, encore quelquefois, sont probablement écrits en abréviations, ce qui diminue beaucoup le secours qu'ils pourraient offrir. Le texte des inscriptions est, à la vérité, plus étendu; mais, comme ce ne sont presque que des épitaphes, dont la majeure partie consiste en noms propres, il n'est guère possible d'en tirer un parti bien avantageux, quand même on serait parvenu à les déchiffrer; et l'on sait combien il reste encore à faire pour atteindre ce but.

III. Les noms propres phéniciens et puniques offrent une double difficulté, consistant d'abord dans l'étymologie elle-même le plus souvent inconnue, et puis dans les traductions infidèles qu'en ont données les auteurs étrangers, ou les altérations qu'ils leur ont fait subir. Les noms de lieux, surtout les Car-

thaginois, comme plus anciens, sont les moins aisés à expliquer. Les noms de personnes, composés, pour la plupart, de noms de divinités connues, doivent, par conséquent, et sont en effet beaucoup plus faciles à analyser et à comprendre.

Quant aux rapports qui existent entre l'hébreu et le phénicien, on a obtenu les résultats suivans : 1°. La plupart des mots phéniciens, exactement déchiffrés, coïncident parfaitement avec ceux de l'ancien hébreu, même pour les formes tout-à-fait particulières à ce dernier idiôme. 2°. Les différences sont très-rares; encore peuvent-elles être considérées comme purement locales : elles se réduisent à l'addition d'une lettre, soit au commencement, soit à la fin; et à l'emploi, fréquent dans la langue punique des voyelles *u* et *i*. 3°. Les mots qui ne se trouvent point en hébreu n'existent pas non plus dans les autres dialectes des langues sémitiques.

E. C. D. A.

8. SUR LE GRAND OUVRAGE HISTORIQUE ET CRITIQUE D'IBN KHALLEDOUN; par M. SCHULZ. (*Journal Asiatique*; oct. 1825, p. 213, et nov., p. 279.)

M. Schulz est un jeune orientaliste allemand, professeur de philosophie à Giessen. Dans l'article dont le titre précède, il a voulu faire connaître le plan qu'a suivi le Montesquieu de l'Orient dans son Histoire des Arabes et des Berbers, dont malheureusement nous ne possédons en Europe que les prolégomènes. Déjà MM. de Hammer et Garcin de Tassy avaient fait connaître les titres des 201 chapitres qui composent cette 1<sup>re</sup>. partie (*Journal Asiatique*, 1822, p. 267 et suiv., et 1824, mars, p. 188 et suiv.) et MM. Silvestre de Sacy et Coquebert de Montbret en avaient traduit plusieurs fragmens, bien propres à donner une haute idée de ce beau travail. L'ouvrage complet est divisé en 3 livres. Les deux derniers, dont aucun manuscrit n'est encore parvenu en Europe, donnent l'histoire des Arabes et des Berbers, de leurs tribus, de leurs dynasties, etc. Le 1<sup>er</sup>. se divise en six parties; mais il contient d'abord une introduction, où l'on trouve des réflexions sur l'excellence de l'histoire et l'indication de plusieurs erreurs commises par les historiens. La 1<sup>re</sup>. partie traite de la civilisation humaine en général, de ses degrés divers, et de la distribution sur la terre; la 2<sup>e</sup>. de la vie nomade des tribus et des peuples sauvages; la 3<sup>e</sup>. des dynasties,

du Khalifat, de la monarchie et des dignités souveraines; la 4<sup>e</sup> de la vie des villes et des capitales; la 5<sup>e</sup>. des arts, des professions et des métiers, par lesquels on gagne sa vie, du commerce et de ses branches diverses; la 6<sup>e</sup>. des sciences et de la manière de s'y instruire et de les apprendre. « J'ai placé en tête, dit Ibn Khaledoun, traduit par M. Schulz, la vie des peuples nomades, parce que c'est effectivement elle qui précède tout autre genre de vie. Par la même raison, je parle de la monarchie avant de m'occuper des grandes villes et des capitales. Quant au rang que j'ai accordé aux professions et aux métiers par lesquels on gagne sa vie, je l'ai fait parce qu'ils sont d'une nécessité absolue et qu'ils tiennent de la nature, tandis que l'étude des sciences ne tient que d'un désir de perfection, et d'un besoin intellectuel, et parce que les besoins de la nature se font sentir bien avant ceux qui ne naissent que du désir d'une perfection intellectuelle. Enfin, j'ai placé ensemble les arts et le commerce, à cause des rapports qui existent, soit entre eux, soit avec la civilisation en général. » On voit par ce court exposé combien doit être intéressant le premier livre d'Ibn Khaledoun, dont nous possédons quelques exemplaires en Europe; et combien nous devons regretter de ne pas connaître les deux autres.

Dans les réflexions qui précèdent l'exposition du plan d'Ibn Khaledoun, M. Schulz se plaint de ce que les orientalistes s'occupent à faire passer en nos langues des poèmes insignifiants et de mauvais goût, au lieu d'aborder les grands ouvrages historiques et ceux qui traitent des sciences proprement dites. Il est loin de doute que ces derniers ouvrages sont bien plus dignes de l'attention des érudits, que les frivoles écrits des poètes; mais le reproche adressé par M. Schulz aux orientalistes, n'est point fondé. La plus grande partie des publications et des traductions des ouvrages orientaux sont historiques ou scientifiques, et un de nos orientalistes a même le dessein de publier tout ce qu'offrent de plus intéressant sur les sciences et les arts, les ouvrages arabes que possèdent les bibliothèques de l'Europe, dans un recueil mensuel que nous avons annoncé dans ce journal (voyez janvier 1827, p. 7), et dont le 1<sup>er</sup>. n<sup>o</sup>. aurait paru à l'époque indiquée sans des circonstances inattendues qui en ont retardé l'impression. Du reste, le zèle que M. Schulz a déployé pour les études orientales solides, a plu au

ministre français des affaires étrangères, qui, par la nature de ses fonctions, est le protecteur né des orientalistes. Peu de temps après l'apparition de l'article que nous signalons à nos lecteurs, S. E. l'a envoyé dans l'Orient pour acquérir des manuscrits et recueillir des documens sur l'ancienne religion de la Perse.

D. S. C.

9. DÉFENSE DE LA POÉSIE ORIENTALE, ou Réplique à l'article que M. Schulz a inséré dans le 40<sup>e</sup>. cahier du *Journal Asiatique*; par M. GRANGERET DE LA GRANGE. Brochure in-8°. Paris, 1827; imprim. de Fournier.

M. Grangeret de la Grange, connu par la traduction de quelques pièces de poésies orientales, et amateur déclaré de la poésie, a cru qu'il était de son devoir de prendre la défense des Muses de l'Orient contre les attaques du sévère professeur de philosophie, et il a publié à cet effet la brochure que nous annonçons ici. Cette réplique est écrite avec chaleur et enthousiasme, et on ne sait pourquoi elle n'a pas été admise dans le *Journal Asiatique*, où elle avait naturellement sa place. Tout en désirant avec M. Schulz que les orientalistes nous fassent connaître de préférence les livres historiques ou scientifiques, on doit convenir avec M. de la Grange que l'on peut lire avec profit plusieurs poètes orientaux, et notamment les anciens poètes arabes, où l'on trouve les descriptions fidèles des mœurs et des usages du temps et une foule d'autres choses plus ou moins utiles à apprendre. Il est curieux aussi de lire des productions écrites dans un genre bien distinct du monotone classique et du hardi romantique. Ce 3<sup>e</sup>. genre, que l'on peut nommer *musulman*, se distingue évidemment des autres par différens caractères qu'il serait trop long de développer ici. D. S. C.

10. DE L'UTILITÉ DE L'ÉTUDE DE LA POÉSIE ARABE, morceau lu dans la séance générale de la Société Asiatique, du 27 avril 1826; par M. le baron SILVESTRE DE SACY. (*Journal Asiatique*; juin 1826, p. 321 et suiv.)

Le plus célèbre orientaliste de l'Europe a voulu descendre dans la lice ouverte par MM. Schulz et Grangeret de la Grange, ses élèves. Bien connu par son goût pour les études sérieuses, il ne dédaigne cependant pas la poésie, et plus d'une fois il a

brûlé de l'encens sur l'autel des Muses de l'Asie. Aussi a-t-il pris parti pour elles.

« Les Arabes, dit M. de Sacy, ne peignent dans leurs poésies que les grands effets de la nature, les passions de l'homme, ou les intérêts de la vie pastorale, et les rivalités de leurs tribus. La poésie épique leur est inconnue, et ils n'ignorent pas moins la comédie et la tragédie; mais on trouve chez eux, comme chez les poètes de l'Europe, de nobles conceptions qui élèvent l'ame, des poèmes composés au temps du fondateur de l'Islamisme, où respirent tous les grands sentimens du caractère noble et fier de l'Arabe indépendant, et où ces mâles beautés, puisées dans la nature, ne sont pas altérées par le mélange de pensées plus fines que solides, d'ornemens plus ingénieux que vrais, d'expressions plus recherchées que naturelles, qui, dans des temps plus rapprochés de nous, ont en partie dénaturé le caractère propre de la poésie arabe.

Tous ces poèmes, avec des caractères particuliers, respirent le même génie poétique, la même élévation de sentimens, et attachent par des tableaux empruntés à une nature, tantôt rude et sévère, tantôt riante et agréable, ou par la peinture des vertus ou des passions qui, dans ces enfans du désert, se montrent sans les déguisemens d'une modestie de convention, ou d'une fausse pudeur. Et au milieu de ces scènes d'une imagination vive et sans contrainte, souvent des sentences morales viennent, par leur profonde sagesse et leur expression concise et imposante, frapper d'un trait de lumière inattendu l'ame émue de l'auditeur, et lui remettre sous les yeux les grandes vérités écrites par le créateur lui-même dans le cœur des êtres intelligens, ou empreintes dans toute l'ordonnance de l'univers... La poésie arabe n'a pas moins de droits que la poésie grecque et la poésie latine à exercer les talens de ceux qui ont choisi, pour se rendre utiles et honorer leur siècle, la carrière de la littérature orientale... Honneur à ceux qui promettent à la culture des Muses de l'Orient des richesses qui, jusqu'ici, n'ont point été mises en circulation ! »

D. S. C.

II. ROMANCES VULGAIRES DES ARABES, traduites par M. AGOUB.

(*Journal asiatique* ; mars 1827.)

Ce n'est point sans une surprise, mêlée d'admiration, qu'on

voit des Arabes, des pâtres, des conducteurs de chameaux, exprimer dans leur poésie les sentimens les plus délicats du cœur avec une naïveté qu'il nous serait difficile d'atteindre. Les mouvemens de l'ame y sont rendus avec une grâce infinie et des couleurs suaves et naturelles. Ce n'est pas le brûlant délire de Pindare; mais ce seraient les chants ravissans des bergers de Virgile et de Théocrite, enfans du génie, s'ils n'étaient ceux de bergers arabes, enfans de la nature. Je ne sais si cette Muse du désert, née sous un ciel d'airain, ne l'emporterait pas en ce genre, par les charmes de sa candeur, sur la poésie grecque et latine, qui n'ont de si doux attraits que par la magie de l'art.

Il est certain du moins que les chants des pasteurs de l'Arabie sont plus chastes que ceux de Théocrite et de Virgile; et cette chasteté, qui donne à la pensée quelque chose de moins terrestre, se rencontre dans les romances vulgaires de l'Arabie que M. Agoub vient de traduire. Voyons avec quelle délicatesse d'idées et d'expression la Muse arabe parle d'une beauté qui arrive voilée dans une contrée. « La bien-aimée s'avance; mais son visage est voilé, et sa vue embarrasse et confond tous les esprits. Le rameau de la vallée des Nakas devient jaloux de sa taille flexible et attrayante. Tout-à-coup elle relève de sa main le voile envieux qui la cache, et les habitans de la contrée jettent des cris de surprise: Est-ce un éclair, se disent-ils, qui vient de briller sur nos demeures, ou bien les Arabes ont-ils allumé des feux dans le désert? »

Tout est animé dans ce tableau. L'imagination se transporte dans une vallée de l'Arabie; on voit une belle femme s'avancer sous un voile qui la dérober aux désirs; elle est si belle, qu'à peine a-t-elle ôté son voile, qu'on entend des cris d'admiration qui partent de tous côtés. On la compare aux feux que les Arabes allument dans le désert, à l'étoile qui vient briller sur leurs habitations. Voilà la nature, voilà de la véritable poésie, qui n'est que l'art de peindre par l'écriture ce que le pinceau peut mettre sur la toile.

Qu'on me permette encore de citer une pièce de vers, qui me paraît d'une teinte tout à fait originale et qui ne peut appartenir qu'à l'Arabie. C'est un jeune homme qui charge un conducteur de chameaux d'un message d'amour. « O chamelier, lui » dit-il, qui chasses devant toi ces chameaux agiles, si tu passes



» cette nuit près de l'asile habité par Leïla, porte-lui mes ten-  
 » dres hommages, et dis-lui, surtout dans ce langage muet qui  
 » prête à nos yeux la douleur; dis-lui: Ne crains-tu pas, ô  
 » Leïla, que nos destinées s'achèvent, et que le temps finisse  
 » pour nous, avant qu'une seule nuit de bonheur t'ait réu-  
 » nie à ton ami? »

Indépendamment de la simplicité du sujet qui respire une douce mélancolie, il y a une beauté d'expression et de pensée dans ces mots, *dis-lui surtout dans ce langage muet qui prête à nos yeux la douleur*. C'est ainsi qu'une âme qui désire et qui souffre communique la chaleur dont elle est pénétrée. Ce qu'il y a de remarquable, c'est de voir un conducteur de chameaux être le messenger et l'interprète de sentimens aussi délicats, que les poètes ont cru devoir confier au Zéphir. Métastase s'est exprimé ainsi: « Si tu rencontres l'objet de mon ardeur, paisible Zéphir, dis-lui que tu es soupir, mais ne lui nomme pas le cœur qui souffre. »

Il n'est aucune de ces romances arabes qui, soit par le caractère du sujet, soit par les images prises dans une nature qui nous est peu connue, n'offrent des beautés étrangères propres à rajeunir la littérature de l'Europe, comme des diamans parent une femme sur son déclin. Aussi M. Agoub et la plupart des savans qui nous font connaître, par des traductions et des recherches, les langues, les arts, les monumens, la littérature que les temps nous ont cachés, méritent-ils les hommages des contemporains et de la postérité qu'ils enrichissent par leurs œuvres.

Il serait à désirer qu'on ne se bornât pas seulement à des souscriptions et à des nomenclatures trop arides. A-t-on découvert une belle statue, il ne suffit pas de m'indiquer sa forme, sa grandeur, sa matière, le sujet qu'elle représente, le nom du siècle et de l'artiste; mais il serait surtout utile de connaître le génie et l'esprit qui ont présidé à l'ouvrage, son degré de perfection, la beauté idéale de ses formes, l'impression morale et religieuse qu'elle était destinée à produire. Il en est de même des inscriptions, gravures et médailles qui représentent en petit le génie des nations, comme les monumens le représentent en grand.

Ces réflexions s'appliquent toujours aux ouvrages de littéra-

ture dont il faudrait indiquer l'esprit et le caractère et marquer le rang qu'ils doivent occuper. Alors tout prendrait, par la magie de l'art et du savoir, une âme et une vie; en faisant revivre une langue, on ferait, pour ainsi dire, revivre la nation qui la parlait; des chants, composés il y a 2,000 ans, auraient le charme de la nouveauté; les morts nous parleraient par les inscriptions funéraires, et les monumens, ainsi que s'occupe de le faire M. Champollion, s'élèveraient dans les temps de l'histoire pour l'agrandir et l'affermir sur des bases plus certaines.

A. MÉTRAL.

12. MISCELLANEA HAFNIENSIA THEOLOGICI ET PHILOLOGICI ARGUMENTI, edid. D. FRIDER. MUNTER. Tom. II, fascic. I. 184 p. in-8. Copenhague, 1821; Gyldendal.

A l'instar des cahiers précédens, celui-ci, dont nous avons vainement attendu la suite, contient des morceaux composés par divers savans du Danemark. M. Estrup a donné un essai de la topographie de l'ancienne Carthage, d'après les auteurs de l'antiquité. Il compare leurs assertions avec les localités telles qu'elles sont et telles qu'elles paraissent avoir été, et il reproduit un plan topographique de Carthage, qui se trouve dans le Voyage d'un italien à Tunis, publié à Milan en 1804. Ce mémoire de M. Estrup a été analysé dans la 6<sup>e</sup> section de notre *Bulletin* (tom. 2, n<sup>o</sup> 214, 1824). Viennent ensuite des remarques critiques sur l'Agamemnon d'Eschile par Petersen, puis des fragmens d'une version latine des prophètes, antérieure à la version de S. Jérôme. M. Munter a tiré ces fragmens d'un manuscrit conservé à Würzbourg. Le cahier est terminé par des fragmens de quelques rhéteurs grecs, dus à M. Bloch.

D—c.

13. XÉNOPHON A-T-IL ÉTÉ LE PREMIER ÉDITEUR DE THUCYDIDE?  
Fragment d'une biographie inédite de Xénophon.

C'est entre l'année 403 et celle de son départ pour l'armée de Cyrus que Xénophon a dû publier l'histoire de la guerre du Péloponnèse par Thucydide. Diogène de Laërte, son biographe, rapporte en effet qu'il mit au jour l'ouvrage, encore inconnu, de cet historien, *lorsqu'il ne tenait qu'à lui de le supprimer ou de s'en attribuer l'honneur* (1). Ce fait a été gé-

(1) II, 57.

néralement révoqué en doute, et d'après des raisons fort plausibles, mais entièrement fondées sur l'opinion de Dodwell relative à la mort de Thucydide, qu'il fixe à l'an 391. Or, dans cette hypothèse, il était impossible de comprendre comment cet historien, revenu de l'exil en 404 ou 403 au plus tard, n'aurait pas, dans l'espace de 13 ans, terminé et répandu assez son ouvrage pour qu'il ne fût plus au pouvoir de personne de l'annéantir ou de se l'approprier. D'ailleurs, en 391, Xénophon était en exil à Scillonte. Comment aurait-il, seul, connu l'histoire de Thucydide? Comment serait-elle parvenue secrètement en sa possession? Voilà bien des difficultés. Dodwell, qui veut accorder l'anecdote avec son opinion, suppose que le manuscrit fut apporté à Xénophon par sa femme et ses enfans lorsqu'ils vinrent le rejoindre à Scillonte. C'est là une supposition tout-à-fait gratuite. L'anecdote est donc réellement inconciliable avec son opinion sur l'époque de la mort de Thucydide; mais si cette époque elle-même est fautive, comme je crois pouvoir le prouver, l'anecdote pourrait bien être vraie. Assurément la gloire de Xénophon n'a rien à gagner ni à perdre à ce que le fait soit vrai ou faux. Qui pourrait songer à lui faire un mérite de ne s'être pas approprié l'ouvrage d'un autre? Mais comme ce point se rattache à une question d'histoire littéraire assez curieuse, il est bon de s'y arrêter un moment pour établir 1° que Thucydide est mort à Athènes peu de temps après son retour de l'exil; 2° qu'il a laissé son ouvrage imparfait; 3° que Xénophon était encore à Athènes à cette époque, et conséquemment a pu être son éditeur.

Aucun auteur ancien n'a donné l'époque de la mort de Thucydide; on pourrait la conclure de l'année 471, fixée pour sa naissance d'après Pamphila, si l'on savait combien d'années il a vécu. Son biographe Marcellin lui donne, il est vrai, *environ 50 années de vie*; mais cela est impossible: ou l'auteur se trompe grossièrement, ou son texte est altéré. Dans l'un et l'autre cas, il n'y a rien à en conclure. Dodwell a donc essayé, par un autre moyen, sinon de déterminer l'année précise de la mort de Thucydide, du moins d'obtenir la preuve qu'il a dépassé l'année 395; ce qui rendrait assez probable qu'il a poussé sa carrière jusqu'en 391. Thucydide (1), à l'occasion de l'éruption de l'Etna, qui ravagea Ca-

(1) III, 116.

tane la 6<sup>e</sup> année de la guerre du Péloponnèse (en 425), rappelle qu'il y a eu trois éruptions du volcan depuis l'arrivée des Grecs en Sicile. Dodwell a pensé que la troisième, dont voulait parler Thucydide, est celle qui eut lieu, selon Diodore, la première année de la 96<sup>e</sup> olympiade (en 395); d'où il résulterait déjà que Thucydide aurait vécu au-delà de cette année; mais, quoique son opinion ait été adoptée par plusieurs habiles critiques (1), il est certain cependant que Dodwell n'a pas bien compris le texte de l'historien. La troisième éruption est bien celle de l'an 425; la seconde avait eu lieu 50 ans auparavant, selon Thucydide. Quant à la première, il l'indique sans en donner la date, probablement parce qu'il l'ignorait. L'historien ne veut dire autre chose, sinon que, depuis l'arrivée des Grecs jusqu'à la sixième année de la guerre du Péloponnèse, il y avait eu trois éruptions de l'Etna, dont celle de cette année était la troisième. C'est ce qu'avaient déjà compris d'Orville (2), Heyne (3), Voss (4) et Mannert (5), et ce qu'a très-bien expliqué tout récemment le dernier éditeur de Thucydide, M. Goeller (6). Dodwell s'appuie d'un autre fait, qui n'est pas mieux fondé. Dans un passage du biographe Marcellin, il est dit que Thucydide *n'a point eu de réputation tant qu'a vécu Archélaüs*. Dodwell prend cet Archélaüs pour le roi de Macédoine mort en 398; et de là une preuve que Thucydide a vécu plusieurs années après cette époque. Mais Visconti a déjà observé (7) que ce nom d'Archélaüs, qui n'est accompagné d'aucune indication quelconque, ne fait nul sens en cet endroit; qu'il a été évidemment transporté de la ligne précédente; qu'il faut le retrancher, et que la phrase du biographe signifie tout simplement que Thucydide *n'a point eu de réputation de son vivant* [comme historien]; ce qui a dû naturellement arriver, s'il est vrai, comme tout le prouve, que son ouvrage n'ait été publié qu'à sa mort. Il ne reste donc réellement aucune

(1) Entre autres, M. Gosselin *sur Strabon*, I, p. 109, et l'auteur du savant article de Thucydide dans la *Biographie universelle*.

(2) *Sicula*, p. 241.

(3) *Ad Æneid.* III, Exc. X.

(4) *Weltkunde*, XI, 1.

(5) *Géogr. der Alten*, IX, p. 295.

(6) *In Act. Monac.* II, 248; *in Thucyd.* I, p. 9 et 10.

(7) *Iconogr. grecque*, I, 230.

preuve qu'il ait vécu au-delà de l'année 400. Au contraire, des indications positives montrent qu'il n'a pas même été jusqu'à ce terme, et d'abord, l'état même dans lequel son ouvrage s'est trouvé à sa mort. Thucydide, qui avait employé les 20 années de son exil (1) à rassembler les matériaux de son histoire, déclare dans le cinquième livre qu'il est occupé à écrire *toute l'histoire de la guerre du Péloponnèse jusqu'à la prise d'Athènes dans une durée de 27 ans* (2). Le parfait γέγραφε est digne d'attention. L'aoriste ἔγραψε signifierait que la rédaction était achevée. Le parfait qui, en grec, indique une action commencée dans le passé et qui se continue dans le présent (3), exprime ici, non pas seulement un plan arrêté, mais un plan dont on continue l'exécution avec l'intention de le terminer. Ce passage a été écrit, après l'expiration de la 27<sup>e</sup> année de la guerre, lorsque Thucydide, dans le feu de la composition, se croyait sûr d'atteindre le but; mais il est certain que son espérance a été trompée et que son histoire n'a jamais été finie. Le huitième et dernier livre, comme on sait, finit à la 21<sup>e</sup> année de la guerre, en 411. Mais, dira-t-on, ce livre était peut-être suivi de plusieurs autres. Tout prouve le contraire. Je n'insiste pas ici sur l'opinion des anciens eux-mêmes, que ce huitième livre est indigne des précédens, ni sur celle des meilleurs critiques modernes, qui reconnaissent dans ce livre un morceau inachevé, où l'auteur n'a pas eu le temps de répandre la vie et le mouvement qui animent le reste de son ouvrage : d'où il résulte que, loin d'avoir pu achever entièrement son histoire, il n'aurait pas même eu celui de terminer ce huitième livre. Sans insister sur ce point, une preuve indubitable que Thucydide, ainsi que le disent d'ailleurs formellement Diodore de Sicile (4) et Denys d'Halicarnasse (5), n'avait point rédigé son ouvrage

(1) Il est presque indubitable que Thucydide, pendant son exil, a parcouru le théâtre des divers événemens qu'il avait à décrire : quand on lit sa description du siège de Syracuse, il est bien difficile de croire qu'il n'avait pas acquis une connaissance personnelle des lieux. Par là s'explique l'assertion erronée de Timée, qui prétendait que Thucydide avait son tombeau en Italie. (Ap. Marcell. §. 33. — Cf. *Goetting. gel. Anzeigen*, année 1822, II, p. 1047.)

(2) V, 26.

(3) Matthiae, *ausführliche Gr. Grammatik*, § 497, 500.

(4) XII, 42.

(5) *Ep. ad Pomp.*, p. 130.

au-delà de la 21<sup>e</sup> année de la guerre, c'est que les Helléniques de Xénophon commencent tout juste où finit le huitième livre, il n'y a ni lacune ni continuité. Le *μετὰ ταῦτα* [après cela], qui forme le début si brusque (ou, comme les anciens disaient, *acéphale*) des Helléniques, se rapporte précisément au fait qui termine ce livre de Thucydide. Il est donc certain que Xénophon n'a connu de cet ouvrage que ce que nous en connaissons nous-mêmes, ce qui équivaut à dire que Thucydide n'en avait pas rédigé davantage : à moins d'admettre, comme on a été tenté de le faire (1), que Xénophon aurait supprimé le reste; supposition absurde et que je rappelle ici uniquement pour montrer toute la force de l'argument qui se tire du début des Helléniques. Rapprochons ce fait indubitable des paroles de Thucydide que j'ai citées plus haut, et nous serons naturellement conduits à dire que Thucydide, revenu de l'exil en 404, après l'expiration de la 27<sup>e</sup> année de la guerre, continua de rédiger son histoire, dont tous les matériaux avaient été rassemblés et la rédaction commencée pendant les 20 années de son bannissement; et que cette rédaction était déjà fort avancée lorsqu'il a écrit ces paroles. Dès lors, l'auteur marchant avec confiance au but et se croyant sûr de l'atteindre, puisque l'achèvement de l'ouvrage ne pouvait lui prendre plus d'un an ou 2, il a dû s'exprimer comme il l'a fait. Ceci suppose que la mort vint, peu de temps après son retour de l'exil, l'arrêter au moment où il se croyait prêt à terminer son ouvrage. Concevrait-on que s'il avait encore vécu 13 ans, il n'eût pas plus avancé son histoire et l'eût laissée dans un état si imparfait? Or, tous les auteurs qui ont parlé de la mort de Thucydide, s'accordent à dire qu'il mourut assassiné; ils varient seulement sur le lieu de sa mort. Selon Plutarque, ce fut en Thrace (2); selon Pausanias, ce fut en revenant de l'exil (3). Zopyre et Cratippus, cités par Marcellin, disaient qu'il avait été tué à Athènes après son retour (4). On peut deviner d'où proviennent ces contradictions : Thucydide, revenu dans sa patrie, dut être

(1) Gail, *Philologue*, III, p. 301-310.

(2) *In Cimon.*, § 4.

(3) I, 23, 11.

(4) § 32, 33. Dans le second passage, M. Poppo corrige avec raison la leçon *ἐν θρᾶκη*, contradictoire avec ce qui précède.

appelé en Thrace pour des intérêts de famille, puisqu'il y avait ses biens; et ce fut sans doute en revenant une seconde fois à Athènes qu'il mourut assassiné: de là l'opinion qu'il était mort en revenant d'exil, ou même qu'il avait péri en Thrace. Il semble pourtant que le témoignage de Pausanias, qui avait vu son tombeau, et celui de Zopyre et Cratippus, qui étaient ses contemporains (1), ne permettent pas de douter qu'il soit mort à Athènes et y ait été enterré; mais dans tout cela rien qui indique combien de temps il a vécu après son exil; seulement tout semble se réunir pour annoncer que sa mort violente ne suivit pas de très-loin l'époque de son retour; résultat auquel on est d'ailleurs invinciblement conduit par l'examen de toutes les autres circonstances. Il suffit de voir dans quel état Thucydide a laissé son ouvrage, pour trouver bien difficile qu'il ait poussé sa carrière au-delà de l'an 402; et, comme il faut bien que quelqu'un ait publié ce qu'il avait achevé de son histoire, puisqu'à coup sûr il ne l'a pas publiée lui-même, quelle raison de rejeter le récit de Diogène de Laërte, lorsqu'on est sûr qu'en 402 Xénophon était mort à Athènes? Rien n'empêche de croire que l'ouvrage de Thucydide, non terminé, lui fut confié par l'auteur lui-même en mourant, ou par ses héritiers. Ainsi le dire de Diogène de Laërte, loin d'être invraisemblable, se coordonne au contraire parfaitement avec les circonstances connues de la vie des deux historiens et avec l'état d'imperfection où était restée l'histoire de la guerre du Péloponnèse. Il ne reste donc plus aucun motif d'enlever à Xénophon l'honneur d'avoir été le premier éditeur de Thucydide. LETRONNE.

14. LECTIONES STOBENSES ad novissimam Florilegii editionem congestæ à FREDERICO JACOBS. Præfixa est epistola ad Augustum Meineckium virum clarissimum. In-8°. Ienæ, 1827.

Ces leçons doivent être considérées comme un supplément à l'édition de Stobée, imprimée en 1823 à Leipzig, d'après celle de Gaisford, qui a paru à Oxford en 1821. Il y a 15 chapitres composés de corrections et de conjectures. Le premier porte sur un fragment d'Aristophane omis par Brunck dans son édition

(1) Selon Denys d'Halicarnasse (*de Thucyd. idiom.*, p. 143, 41), Cratippus était contemporain et continuateur de Thucydide. (Cf. *Plut. de Glor. Ath.*, p. 345.) Or, on voit par un passage de Marcellin (§ 33), qu'il avait cité Zopyre.

et conservé dans le 121<sup>e</sup> chapitre de Stobée; il est tiré de la comédie intitulée Ταγηνισαί. A ce sujet, on corrige un vers de Sophocle, de la tragédie de Polyxène, et un passage de Plutarque. Il est question, dans le second chapitre, d'un fragment d'Euripide sur l'amour. Après avoir dit qu'il aime la parure, qu'il fuit les travaux et la pauvreté, le poète ajoute : ἐν τοῖς δ' ἔχουσι ἠβητῆς πέφυχ' ὄδε. Ce vers a besoin de rectification, à cause du mot ἠβητῆς qui dérange le mètre. Le dernier éditeur avait pensé qu'il convenait de lire : ἐν τοῖς ἔχουσι χρήματ' ἐμπέφυχ' ὄδε : mais M. Jacobs propose de changer simplement ἠβητῆς en θῆρ ἴτης, ce qui fait de l'amour un animal, un être impudent, audacieux; mais la conjecture n'est-elle pas un peu trop audacieuse elle-même, dépourvue qu'elle est de l'autorité des manuscrits? Nous ne nions pas que l'un et l'autre mot ne soient appuyés d'exemples; mais c'est leur emploi dans ce passage qui reste fort douteux. M. Jacobs nous a paru plus heureux dans sa correction d'un vers de Stésichore, défiguré par Scaliger, et qu'il rétablit ainsi :

θάνοντος ἀνδρός

Πᾶς ἀπολεῖτ' ἀπὸ γ' ἀνθρώπων χάρις

Viro defuncto omnis ab hominibus evanescet gratia.

Après cette correction il aborde un fragment de Philémon, un autre d'Antiphane, un troisième de Philémon, et dans tous il fait preuve de cette vaste science, fruit de longues années de réflexions et d'études. Le troisième chapitre contient des corrections sur Démocrite, Musonius, Eusèbe, Antipater. Le quatrième s'occupe des passages où le sens est défiguré, parce que les syllabes et les mots sont mal assemblés. A partir du chapitre V, l'auteur suit Stobée titre par titre, en examinant plusieurs dans un même chapitre. C'est une suite de variantes, de conjectures et de notes critiques, tant sur le texte que sur les passages d'auteurs conservés par le *Florilegium*. Nous ne pouvons y suivre M. Jacobs; mais il est de notre devoir d'affirmer que nulle édition de Stobée ne peut se passer de ce complément. La lettre à M. Meinecke est pleine de choses. L'auteur répond à de ridicules inculpations de plagiat avancées par quelques savans Anglais. Il se sert de l'expression de M. Boissonade : *Minorum gentium criticis interdum accidit ut in easdem cum viris pri-*



*mariis conjecturas incidant.* Mais M. Boissonade, ainsi que le remarque M. Jacobs, a parlé de lui-même avec trop de modestie, et M. Jacobs lui-même n'est pas un critique *minorum gentium*; c'est une série de conjectures venues en même temps à l'esprit de plusieurs savans, sans que pour cela aucun d'eux les ait passées à l'autre. Le style latin de M. Jacobs est fort élégant; on le lit avec beaucoup de plaisir.

P. DE GOLBÉRY.

15. PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGE, TRADUITE EN ALBANAIS.  
(*Journal asiatique*; octob. 1825, p. 205.)

La traduction de cette parabole, selon les dialectes de la Haute et de la Basse-Albanie, fut adressée à M. Coquebert de Monbret, en 1813, par M. Pouqueville, consul général à Janina. L'une et l'autre sont publiées par M. J. S. M., dans le cahier ci-dessus indiqué du *Journal asiatique*. L'éditeur avertit le lecteur, 1<sup>o</sup> que la première version est en Schypétar, ou dialecte de la Basse-Albanie, où l'on emploie l'alphabet grec pour écrire les mots de ce dialecte, en les prononçant à la manière des Grecs modernes; 2<sup>o</sup> que la seconde version, celle en dialecte de la Haute-Albanie, est écrite avec l'alphabet latin, dont ils se servent même pour écrire le turc. Les missionnaires y ont cependant ajouté trois caractères particuliers pour exprimer des sons propres à la langue albanaise. Le texte grec de la parabole selon St.-Luc, est placé à côté de la version albanaise. Ces traductions ont été insérées aussi par M. Pouqueville dans la 2<sup>e</sup> édition de son *Voyage en Grèce*.

16. TOTIUS LATINITATIS LEXICON, consilio et curâ Jacobi FACCIOLATI, opera et studio Egidii FORCELLINI, seminarii Patavini alumni, lucubratum; in hac tertiâ editione auctum et emendatum à Josepho FURLANETTO, alumno ejusdem seminarii. Tom. I: cah. I, A—animatus.

Cette 3<sup>e</sup> édition, qui contiendra près de 5,000 mots, tous nouveaux et marqués d'un astérisque, et au moins 10,000 corrections, sera divisée en 4 vol. grand in-4<sup>o</sup>, d'environ 400 pages. Il en paraîtra un cahier de 25 pages tous les deux mois. Le prix de chaque page, en papier ordinaire, sera de 20 cent.

On souscrit à Padoue, à l'imprimerie du séminaire; à Milan, chez Stella. (*Nuovo Ricoglit.*; oct. 1827, p. 765.)

17. L. CÆCILII MINUTIANI APULEII de orthographiâ fragmenta, et APULEII minoris de nota aspirationis et de diphtongis libri duo. Edidit et animadversionibus auxit F. OSANN, profess. à Giessen. Gr. in-8°, de XXXIV et 158 pp.; prix: 1 rthl. 4 gr. Darmstadt, 1825; Leske. (*Allgem. Repertor.*, de Beck; 1827, vol. 2, cah. 4, p. 291.)

M. Angelo Mai publica en 1823 (en même temps que les *Juris civilis et Symmachii partes*) les fragmens des 3 livres d'Apulée. L'utilité de cet écrit, si riche en citations d'anciens auteurs, a engagé le professeur Osann d'en faire paraître une nouvelle édition, en conservant le commentaire de M. Mai, et de l'enrichir d'observations critiques, tant sous le rapport de la philologie que sous celui de l'archéologie. Ce travail est en outre accompagné de 3 tables consacrées aux auteurs cités par les deux Apulée, et à l'explication des mots et des matières qu'on rencontre dans leurs ouvrages et dans les notes dont ceux-ci sont accompagnés.

L. D. L.

18. MARCI TULLII CICERONIS OPERA, uno volumine comprehensa. EX RECENSIONE J. A. ERNESTII studiosè recognita edidit C. F. A. NOBBE. Editio stereotypa. Gr. in-4° de 1218 p.; prix: 7 tahlr. 12 gr. Leipzig, 1827; Tauchnitz. Paris, Ponthieu. (*Jena. allg. Liter. Zeitung*; juin 1827, n° 118 et n° 119.)

Le savant éditeur était en mesure de consulter les plus anciennes éditions des œuvres de Cicéron, ainsi que les modernes, et il déploie, depuis le commencement jusqu'à la fin, des connaissances philologiques qui placent cette édition au-dessus de toutes celles qui l'ont précédée. Elle offre en outre l'avantage d'avoir en tête les *annales Ciceroniani ex Corrado, Fabricio aliisque concinnati*, qui sont d'un grand secours sous le rapport de l'interprétation historique du classique latin. L. D. L.

19. LES AMOURS MYTHOLOGIQUES, traduits des Métamorphoses d'Ovide, par M. DE PONGERVILLE, 3<sup>e</sup> édit., revue et considérablement augmentée. 1 vol. in-18, de 115 — 230 p., avec une gravure; prix, 4 fr. 50 c. Paris, 1827; Dondey-Dupré.

« L'allégorie, qui personnifie et fait vivre la nature, dit M. de Pongerville, plaira sans cesse à l'esprit humain; les anciennes fictions survivent au culte qui les a enfantées. Les siècles ont

changé ou modifié toutes les croyances : la mythologie est encore la religion des arts. » C'est à ce titre que nous plaçons dans notre galerie bibliographique l'annonce d'une traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, de ce poète ancien, l'un des plus beaux génies du siècle d'Auguste, aussi célèbre par ses malheurs que par ses ouvrages. Cette traduction est en vers, et c'est ainsi que nous entendons que doivent être traduits les poètes. Nous regrettons que l'espace dont nous pouvons disposer, dans un recueil spécialement consacré à la science, ne nous permette ici aucune des citations dont les recueils littéraires ne manqueront pas sans doute de s'enrichir; mais nous pouvons assurer ceux de nos lecteurs qui recherchent les meilleures traductions des classiques anciens qu'ils trouveront dans celle de M. de Pongerville toute la grâce et toute la souplesse d'Ovide, comme il avait déjà su reproduire toute la force et toute la profondeur de Lucrèce dans une autre traduction, dont le même libraire vient de publier également une 3<sup>e</sup> édition (1).

E. H.

20. ROUTHNOÏ ROSSIJSKO-POLSKI SŁOWAR. — Dictionnaire de poche russe et polonais, par Modeste STANÉWITCH. In-8°. Wilna, 1826; Zawadsky.

21. SUR L'AFFINITÉ DE LA LANGUE POLONAISE ET LA LANGUE ALLEMANDE. (*Archiv für Geschichte, Statist., Literat. und Kunst*; avril 1827, n° 43, p. 244.)

L'auteur s'attache à prouver, par un grand nombre d'exemples, que les langues polonaise et allemande sortent de la même souche.

22. FAUST, tragédie de GOETHE. Nouvelle traduction complète en prose et en vers, par GÉRARD. In-18 de 312 p., avec une gravure au trait; prix, 3 fr. 50 c.; Paris, 1828; Dondey-Dupré.

L'histoire de Faust repose sur une tradition fort ancienne en Allemagne, et, par cela seul, elle mériterait une mention de notre part à l'article des croyances et des superstitions des peuples. Une allégorie assez frappante, une idée morale d'ail-

(1) *Traduction en vers* du poème de LUCRÈCE. Paris, 1827; 2 vol. in-8°, avec le texte en regard, prix 15 fr. — 2 vol. in-18, sans texte, 9 fr.

leurs se rattachent à cette composition extraordinaire de Goëthe, que, la première en France, M<sup>me</sup> Stael nous a fait apprécier dans son ouvrage sur l'*Allemagne*, composition dans laquelle l'auteur a voulu prouver que la satiété des jouissances, même intellectuelles, et une inquiète curiosité qui s'exerce sur les choses hors de la portée de l'homme, peuvent quelquefois le conduire à mal.

« Les légendes de Faust, dit son nouveau traducteur, sont très-répandues en Allemagne; quelques auteurs, entre autres Conrad Durrius, pensent qu'elles furent primitivement fabriquées par les moines contre *Jean Faust*, ou *Fust*, inventeur de l'imprimerie, (1) irrités qu'étaient ces cénobites d'une découverte qui leur enlevait les utiles fonctions de copistes de manuscrits. Cette conjecture, assez probable, est combattue par d'autres auteurs; Klinger l'a admise dans son roman philosophique intitulé : *Les aventures de Faust et sa descente aux enfers*. »

Quoi qu'il en soit de l'idée satirique de Conrad Durrius, ou de l'idée plus morale de Goëthe, nous devons savoir gré aux auteurs qui font de pareilles importations des littératures étrangères, et qui nous mettent ainsi à portée d'en apprécier le caractère. Déjà, en 1591 (et non en 1561, comme le dit M. Gérard), Victor Palma Cayet avait fait paraître en France, sous le titre d'*Histoire prodigieuse et lamentable de Jean Fauste* (sic), *grand magicien, avec son testament et sa vie épouvantable*, la traduction d'une biographie du docteur Faust, qu'un nommé Widman avait publiée, en 1587, à Francfort, et qui fut réimprimée à Hambourg, en 1600, avec de longs commentaires pieux. Cette biographie portait le titre suivant dans l'original : « Histoires véridiques des abominables péchés et vices du docteur *Faustus*, fameux magicien et enchanteur, ainsi que de nombre d'aventures prodigieuses et admirables, lesquelles, par le moyen de sa science magique, il s'est attirées, jusques à sa fin épouvantable; avec des remarques indispensables et des

(1) Suivant l'opinion la plus accréditée, Faust naquit à Mayence, au commencement du XV<sup>e</sup> siècle. Plusieurs villes se disputent l'honneur de lui avoir donné naissance, et conservent des objets que son souvenir rend précieux : Francfort, son premier livre imprimé; Mayence, sa première presse, etc. On montre à Wittemberg deux maisons qui lui ont appartenu et qu'il légua par testament à son disciple Wagner.

exemples recueillis et transcrits principalement pour l'instruction et avertissement des lecteurs. »

Quant à la tragédie, ou plutôt au poème scénique de Goëthe, écrit en entier en vers rimés allemands, à l'exception d'une seule scène, (1) M. Gérard est le troisième, à notre connaissance, qui nous en ait donné la traduction. Nous nous rappelons avoir lu celle de M. SAINT AULAIRE, dans la *Collection des chefs d'œuvre des théâtres étrangers*, publiée par le libraire Ladvocat, et nous avons sous les yeux celle qui fait partie du tom. IV des *OEuvres dramatiques de J. W. Goëthe*, (2) traduites en français par M. ALBERT S. (STAPFER). La traduction de M. Saint-Aulaire était peut-être plus élégante que fidèle; celle de M. A. Stapfer, à laquelle nous donnerons la préférence sur les trois, réunit la plus rigoureuse interprétation du texte original aux qualités d'une version correcte et même poétique dans les morceaux qu'il a rendus en vers. (3) M. Gérard présente la sienne, avec modestie, comme pouvant être plus accessible aux personnes qui ne pourraient faire l'acquisition des collections chères et volumineuses où se trouvent les deux autres. En cela, son but sera sans doute rempli dans un moment où plusieurs auteurs vont exciter la curiosité publique en transportant sur la scène l'idée originale du poète allemand, dont nous ne sachions pas que la pièce ait jamais été représentée en Allemagne. Nous inviterons toutefois le nouveau traducteur à revoir avec soin son travail, pour une seconde édition, sous les deux rapports de la prose et de la poésie, où il nous semble également inférieur à M. Stapfer. Il faut surtout qu'il fasse disparaître les locutions triviales semblables à ces mots : *je le vois bien*,

(1) Celle de *Méphistophélès et de Faust*, dans la plaine, après l'intermède des *noces d'or d'Albion et Titania*.

(2) Paris, 1823; Bobée, éditeur. In-8°.

(3) Le poème de Goëthe se divise naturellement en deux parties fort distinctes, dont l'une est toute dramatique, l'autre toute lyrique; MM. Stapfer et Gérard ont rendu la première en prose, et l'autre en vers. Ce dernier a de plus versifié le *Prologue*, entre le directeur d'un spectacle, un poète dramatique, et un personnage bouffon.

Depuis peu, Goëthe a ajouté à son drame un intermède considérable; sous le titre d'*Hélène*: ce morceau aurait pu compléter la dernière traduction française; nous engagerons M. Gérard à le joindre à sa prochaine édition.

*vous nous faites aller*, que nous lisons p. 141. Son devancier avait écrit : *vous vous moquez de nous*, ce qui est beaucoup plus français sous tous les rapports. E. HÉREAU.

23. LECTURES A HAUTE VOIX ET DÉBIT ORATOIRE de morceaux choisis de la littérature anglaise, par M. BALL. (A la galerie de Bossange père, rue de Richelieu n° 60.)

M. Ball, professeur de débit oratoire et de littérature anglaise, arrivant d'Angleterre, où il a professé avec succès l'art de la déclamation pendant ces 8 dernières années, et où il a obtenu le prix du débit oratoire en recevant ses degrés à l'une des universités d'Angleterre, vient d'ouvrir un cours de lecture et de débit oratoire des meilleurs morceaux en prose et en vers des ouvrages classiques anglais, calculé pour les personnes qui, déjà versées dans la langue anglaise, ont besoin de se perfectionner dans la prononciation. Il y a lieu de croire que M. Ball aura à Paris les mêmes succès qu'il a eus en Angleterre, et que ses lectures seront suivies avec autant d'empressement que les représentations des chefs-d'œuvre du théâtre anglais qu'elles sont destinées à suppléer.

24. DE L'ÉTAT DE LA LANGUE ITALIENNE EN SICILE, par le CHEV. d'ANGELO PALUMEO. (*Giorn. di sc. lettere et arti per la Sicilia*; n° 30, juin 1825, p. 323.)

Les langues suivent les vicissitudes et les révolutions des états; elles sont, pour ainsi dire, l'expression et la physionomie d'une nation; est-elle libre, son langage prend l'accent mâle et fier de la liberté: est-elle esclave, il prend un caractère de souplesse et de dissimulation qui lui ôte son énergie et la corrompt. Le barbare a sa langue, le sauvage a la sienne. Indépendamment de ces changemens qui se font remarquer dans l'histoire des peuples, les langues ont des périodes de bon et de mauvais goût; il est dans la nature de l'esprit humain de changer sans cesse du bien au mal et du mal au bien. On se lasse du simple, de la véritable beauté et même du sublime qu'on n'atteint que par de belles copies de la nature; on tombe dans la niaiserie, l'enflure et la mysticité, parce qu'on fait des peintures fausses ou méconnaissables de cette même nature; le cœur et la raison sont enveloppés de nuages et d'obscurité,

qu'on prend pour des choses d'autant plus neuves qu'on les comprend moins.

Angelo Palumeo signale cette époque de mauvais goût dans la littérature de Sicile, comme nous pourrions la signaler dans la littérature française; il recherche quels sont les moyens de la tirer de cet état d'égarément, et de la ramener sur la bonne route suivie par tout ce que l'Italie a d'écrivains immortels. Malgré tous les efforts qu'il fait pour recommander l'étude des modèles du goût et du savoir, il ramènera difficilement sa nation aux saines doctrines, à la justesse et à la précision des idées, sans lesquelles il ne saurait y avoir d'élégance et de pureté dans le langage, parce qu'une fois qu'on s'est égaré, c'est une raison pour s'égarer encore, lorsque surtout ces écarts trouvent des applaudissemens dans le public.

Cet auteur se plaint de ce que, l'Italie se trouvant divisée en petites principautés, il n'y a pas un centre de goût et de lumière propre à maintenir la langue dans sa pureté. Nous pensons au contraire que cette division d'état, sans considérer l'influence qu'elle peut avoir sur le sort de l'Italie, s'oppose à la corruption de la langue, parce que le bon goût peut se conserver dans quelques-uns de ces états, tandis qu'il s'altère dans les autres, que le remède se trouve ainsi à côté du mal. Cela est si vrai que, tandis que la littérature italienne dégénère en Sicile, à Naples, à Rome, on la voit encore conserver un pur éclat à Florence, pays dont on vante la douceur du gouvernement. S'il y avait au contraire un centre de goût et de lumière, comme Paris l'est pour la France, il suffirait que la corruption y dominât, pour qu'elle se communiquât rapidement partout. Quoique la littérature en Italie, ainsi qu'en France, en Angleterre et en Allemagne soit manifestement dans un état de décadence, puisqu'aucune de ces nations ne peut produire aujourd'hui des ouvrages d'une force et d'une perfection semblables à ceux qu'elles ont produits, l'Italie, étant divisée en petits états, sera encore le pays où se conservera le plus long-temps la pureté du goût inséparable de la beauté de la langue. A. MÉTRAL.

25. EL INGENIOSO HIDALGO DON QUIJOTE DE LA MANCHA, compuesto por Miguel de CERVANTES SAAVEDRA. Edición en miniatura enteramente conforme a la ultima corregida y publicada por

la real academia española. L'admirable chevalier don Quichotte, etc. In-18, avec des grav. et une carte, XXII et 616 p.; papier vélin. Paris, 1827, imprimerie de Jules Didot.

M. Joaquin Maria de Terrer, pénétré d'admiration pour l'ouvrage de Cervantes, a fait imprimer cette édition très correcte, et des notes courtes, mais substantielles (p. 587.—616). A vrai dire, c'est la seule partie que nous ayons lue; pour le reste nous sommes dans le cas d'un journaliste anglais (Voyez *Asiatic journal*, t. 24, 748), qui n'avait pas les yeux assez exercés pour lire certaine production nouvelle; les yeux ne suivent qu'avec peine 52 lignes reserrées dans un espace de 907 centimètres de haut. On voit que c'est à peu près l'inverse du monument typographique qu'érigea le comte de Souza-Botelho, par sa belle édition des *Lusiades*, à la nation portugaise; après le chef-d'œuvre d'Ibarra, on ne pouvait espérer de faire mieux en fait d'édition de Don Quijote, qu'en la réduisant à un *minimum* bien élégant, et sous ce rapport la réussite a été complète.

S.

26. DE L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS DE NAISSANCE; par M. DEGERANDO. 2 vol. in-8°, prix 16 fr. et 20 fr. par la poste. Paris, 1827; Méquignon l'aîné.

A l'époque, dit l'auteur, où l'Institut Royal des sourds-muets de Paris fut privé, par la mort de l'abbé Sicard, du directeur qui y avait présidé pendant plus de 30 années, le conseil d'administration de cet établissement crut devoir charger l'un de ses membres de lui présenter un tableau comparatif et raisonné des méthodes qui en différens temps, et en différens pays, ont pu être connues ou appliquées pour l'éducation de cette classe d'infortunés. En conservant et développant les méthodes du vénérable abbé de l'Épée, fondateur de cet institut, l'abbé Sicard les avait modifiées sous divers rapports; mais il n'avait laissé lui-même aucun type fixe et normal de son propre enseignement. Une riche collection d'informations et de documens sur les établissemens de sourds-muets qui existent dans les diverses contrées de l'Europe, a servi de base au travail de l'auteur, qui les a étudiés et comparés, et qui a présenté au conseil le résultat raisonné de ce parallèle. Au tableau de la situation présente de l'éducation des sourds-muets en Europe, il a réuni



celui de l'histoire progressive et comparée de la naissance et des développemens de l'art. Ces deux tableaux forment un ensemble méthodique et complet, de presque toutes les instructions que l'expérience peut nous fournir sur ce sujet. L'ouvrage est divisé en trois parties, dont la première traite, en 13 chapitres, de la recherche des principes sur lesquels doit reposer l'art d'instruire les sourds-muets; la seconde contient, en 19 chapitres, des recherches historiques sur l'art d'instruire les sourds-muets, et des recherches comparées sur l'histoire de l'art de les instruire; la troisième renferme des considérations sur le mérite respectif des divers systèmes proposés, et sur les perfectionnemens dont ils sont susceptibles. (*Journ. gén. de la littérat. de la France*; août 1827, p. 239.)

---

#### MYTHOLOGIE.

27. DE LA RELIGION PAYENNE DES ANCIENS POLONAIS. (*Vestnik yéropoui*. — Courrier de l'Europe; fév. 1826, n<sup>os</sup> 3 et 4, p. 207 et 253.)

Tout fait supposer que plusieurs divinités étaient communes à toutes les races Slaves: *Siva*, *Maranna* et d'autres déités indiennes étaient connues dans le pays des Tcheks, dans la Pologne, et même en Russie. Cependant nous ne voyons nulle part *Nii*, cité par Dlongosch comme dieu de Gniéznen, et l'on ne trouve que chez les seuls Polonais *Iessé*, auquel le même auteur donne les mêmes attributs qu'au Jupiter des anciens.

De 1687 à 1697, on a trouvé à Prilvits, dans 2 vases de cuivre, 72 idoles d'argent de différentes grandeurs; ces idoles n'étaient pas toutes slaves. Il y en avait de prussiennes, comme *Swaixtix*, et l'on voyait même parmi elles une statue de travail qui représentait l'Automne. Ces divinités servaient jadis d'ornemens au temple des Obotrites, situé dans la ville de Rhétra, qui appartenait aux Lutikes, peuple de même origine que les Polonais. L'histoire nous apprend que la possession de ce temple excita entre les 2 nations une guerre civile (1047-1057), qui se termina par l'entière soumission des Lutikes aux Obotrites; mais rien n'indique que *Radegast*, dieu suprême reconnu à Rhétra, et *Svantovit* divinité principale d'Arkon, dans l'île de Rughen,

fussent également vénérés chez les Slaves. Les prédicateurs de la foi chrétienne s'appliquaient avant tout à faire disparaître les monumens de l'idolâtrie, et à la place des pagodes payennes, ils avaient soin d'élever des temples au vrai Dieu, et de fonder des écoles où l'on enseignait la morale évangélique. Il est possible que la pagode du dieu *Nü* fût convertie en une chaire chrétienne; mais ceci n'est encore qu'une supposition. Ce qui est beaucoup plus vraisemblable, c'est que l'église de Lubiaz, en Silésie, et celle de la Sainte Croix, sur les montagnes du Lynx (Lyssaïa Gora), en Pologne, furent effectivement construites dans des lieux où s'élevaient anciennement des temples consacrés aux idoles. Rien ne prouve que les Slaves aient érigé quelques temples en pierre à leurs faux Dieux; on sait au contraire que les statues gigantesques de leurs divinités étaient toutes en bois, et qu'ils en ornaient leurs pagodes. Jusqu'à l'introduction du christianisme, les peuples Slaves n'employaient point la pierre dans la construction de leurs édifices; dans le Nord même, les châteaux et les églises étaient de bois. On fichait de petites statues au haut d'une perche, et on les portait de la sorte sur le champ de bataille pour inspirer du courage aux soldats. On parle aussi des étendards sacrés de Rughen et des Lutikes, sur lesquels étaient représentés les dieux en vénération chez ces peuples.

S'il en faut croire Dlongosch, les Polonais immolaient des victimes humaines à leur Jupiter (*Iessé*). On se refuse à penser que, dans aucun temps, les Slaves aient pu pousser la barbarie à un tel excès de fanatisme: cependant si les Grecs et les Romains ont commis ces horreurs, si les Slaves, à l'exemple des Indiens, voulaient que les femmes se brûlassent sur le cadavre de leur époux, il est très possible qu'ils aient accompli des sacrifices humains.

Selon Dlongosch, *Nü* n'était autre que le Pluton des Grecs et des Romains; *Dzévanna* correspondait à Diane, et passait pour la déesse des forêts. Leur Cérés s'appelait *Maranna* (1), et présidait aux céréales; *Dzedzilias* était, comme Vénus, la déesse de l'amour, et on l'invoquait comme une autre Lucine à l'époque

(1) Ceci est évidemment une erreur de Dlongosch; car *Maranna* chez les Polonais, les Tchekes, les Liakhes, et chez les autres tribus Slaves, signifiait la Mort ou la déesse de la mort.

des accouchemens : il ne faut pas non plus omettre le dieu *Pogoda* (1), qui dispensait le beau et le mauvais temps ; et le dieu de la vie auquel on donnait le nom de *Zivé* (2). Dlongosch affecte des temples à toutes ces divinités, cependant il est certain qu'il y en avait auxquelles les Slaves ne rendaient hommage que dans des bois consacrés à leur culte (3). En Poméranie, les maisons de réunion et les temples des idoles portaient le nom de *Gontini*, du mot *gonétalatze* qui, en langue servienne, signifie enchantement et prédictions de l'avenir. Les Slaves païens avaient emprunté plusieurs idées aux chrétiens : au XII<sup>e</sup> siècle, les Obotrites-Lutikes connaissaient le Diable, bien qu'ils appellassent tout malin esprit *Tchorni bog*, ou le dieu noir, et tout bon génie, *Béli bog*, ou le dieu blanc. Les *Béssi*, connus des Polonais et des Russes, avaient les mêmes attributs que les diables, ou les bons et mauvais génies de l'antiquité. Il est fait mention dans nombre de contes polonais de *Iendza*, ou furie, de *Topéletz* (4), de *Tchart*, dieu des enchantemens, des *Ksiengütz* (mois), serviteur des autres dieux, de *Ksiendz* (5), régulateur, ou peut-être même souverain pontife. Tous ces dieux remontent à l'époque la plus reculée du paganisme chez les Polonais ; mais on ne voit ici que des noms et aucune authenticité dans les faits. Belsky (1533-1535), écrit bien que l'on voyait à Kracovie, près de la source de la Vistule, un ancien temple payen qui servait alors de couvent sous l'invocation de Ste.-Agnès ; Mekhowsky assure avoir vu au même endroit (1506), trois idoles brisées ; mais tout cela ne nous apprend rien de précis, et ne nous laisse au contraire que des doutes, car les premiers prédicateurs, soit Grecs, soit Romains, mirent tant de zèle à détruire les monumens de l'idolâtrie, qu'il n'en est resté presque aucun. Plus d'une fois néanmoins il est arrivé que quel-

(1) Chez quelques-uns *Pogoda* était une déesse.

(2) Sans doute *Siva*, l'une des principales divinités de l'Inde orientale.

(3) Le fétichisme régnait chez presque tous les peuples Slaves, quoique Dlongosch n'en prête les erreurs qu'aux Prussiens et aux Lithuaniens. Les *Grodki*, *Grodi ogrodi*, *Lyssia gori*, étaient à n'en pas douter des lieux consacrés aux mystères de leur religion.

(4) Du verbe *topite*, qui veut dire noyer. Ce dieu habitait disait-on les fleuves, et y faisait noyer le bétail.

(5) En Pologne, les mots *Xiadz* (prêtre), et *Xiaze* (prince), avaient autrefois la même signification.

ques uns de ces prédicateurs, moins rigides que les autres, ont souffert le mélange des cérémonies du paganisme avec celles du christianisme. En 1124, les habitans de la Poméranie témoignèrent le désir d'adorer à la fois leurs anciens dieux et Jésus-Christ le sauveur des hommes; St.-Othon, leur apôtre, dut employer toutes les ressources de la morale évangélique pour empêcher cette ridicule alliance des religions. Les Saxons déjà convertis à la foi chrétienne (774-816), adoraient secrètement leurs anciennes idoles, et St.-Ouvann, archevêque de Brème, fut obligé de renverser 12 de leurs pagodes et d'y faire construire en place 12 temples au vrai Dieu. J.....t.

---

#### ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

28. FOSBROKE'S ENCYCLOPOEDIA OF ANTIQUITIES.—Encyclopédie de l'antiquité; par M. FOSBROKE. Londres. (*Gentleman's Magazine*; mai, juin, etc., 1825.)

Le journal indiqué contient une série d'extraits de l'ouvrage dont on vient de lire le titre. N'en connaissant même point le format, il nous est impossible d'entrer dans quelques détails sur son contenu. Les extraits que nous avons sous les yeux traitent de la trempe du cuivre, de la chasse à la tonnelle, des nappes, des changes et changeurs, des barbiers-chirurgiens, des rasoirs, de certaines formalités judiciaires telles que la substitution, etc. L'auteur paraît s'occuper plus particulièrement du moyen âge, bien moins que de l'antiquité proprement dite. Nous ne négligerons pas de donner une analyse plus satisfaisante de cet ouvrage, si cela nous devient possible.

29. COSTUMES DES ANCIENS par Thomas HOPK; publiés par D. VINCENT, élève de Navez, L. BOENS et G. P. VANDEN BURG-GRAA; 4<sup>e</sup> édit., 19<sup>e</sup> livr. in-4<sup>o</sup>, prix, 1 fr. 80 c. Bruxelles, 1827.

Les 19 livraisons de cet ouvrage qui ont déjà vu le jour forment un total de 152 planches représentant les costumes, armes, etc. des anciens qui habitèrent autrefois les contrées romaines, où tant de ruines marquent encore aujourd'hui les traces de ces cités jadis si populeuses.

Tout nous porte à croire que cette entreprise pourra être terminée vers la fin de 1827, puisqu'il ne manque que 48

planches pour former le complément de l'ouvrage qui en aura 200. (*Rev. Bibliog. des Pays-Bas et de l'étr.*; 29 sept. 1827, n° 2272)

30. UEBER VIER ÆGYPTISCHE LOEWENKOEPPFIGE BILDSEULEN.—Sur quatre statues Égyptiennes à tête de lion, qui se trouvent dans les collections d'antiques à Berlin; par Guill. de HUMBOLDT. Mémoire lu à l'Académie Royale des Sciences de Prusse. 24 p. in-4° avec pl. Berlin, 1827; imprim. de l'Acad.

Avant de traiter son sujet, M. de Humboldt avait consulté M. Champollion le jeune, en lui proposant une série de questions. Il reconnaît dans une note qu'il a de grandes obligations à ce savant pour les réponses satisfaisantes qu'il en a reçues. Il profite de cette occasion pour avouer que la voie suivie par M. Champollion pour déchiffrer les hiéroglyphes lui paraît la seule véritable, qu'il regarde comme vraies et bien fondées les explications que celui-ci a données, et qui ont conduit à des découvertes importantes, sous le rapport historique, à quelques exceptions près peut-être, inévitables, dit-il, dans une étude de ce genre. « J'ai l'espoir, ajoute M. de Humboldt, que, si M. Champollion peut continuer ces travaux, pendant une série d'années, le monde lui sera redevable d'une explication des monumens hiéroglyphiques aussi sûre et aussi complète qu'elle est possible à l'égard de ces documens; car, quoiqu'on en possède encore beaucoup, il se peut qu'on ait perdu précisément ceux qui seraient indispensables pour en compléter l'intelligence. »

Les 4 statues de divinités égyptiennes qui font le sujet de la dissertation de M. de Humboldt ont été apportées, les deux premières par le comte de Sack, et les deux autres par M. de Minutoli. L'une des dernières est debout, et tient d'une main une tige de lotus, et de l'autre la croix ansée; les 3 autres sont des figures assises et entièrement semblables à la divinité figurée dans la *Description de l'Égypte*, tom. III, pl. 48. Ces figures sont communes; on en a trouvé 15 à la fois dans les fouilles de Carnac, et la collection de Drovetti à Turin en a 10; elles paraissent être munies des mêmes inscriptions; la figure qui est debout n'a point d'hiéroglyphes. Cependant les hiéroglyphes des statues assises de Berlin diffèrent en quelques points de

celles des statues analogues du musée de Turin, qu'ont fait connaître les écrits de MM. Champollion et Gazzera ; voilà ce qui a déterminé M. de Humboldt à en faire le sujet de sa dissertation.

La difficulté de bien reconnaître les divinités égyptiennes vient de ce qu'une même divinité est figurée avec divers attributs, et que les mêmes attributs sont donnés à diverses divinités. L'auteur pense que M. Champollion a rendu encore sous ce rapport de grands services à la science, en publiant son *Pan-théon égyptien*, où l'auteur figure les divinités représentées par les monumens munis d'inscriptions, en sorte que l'on est sûr au moins que les anciens ont réellement représenté ainsi telle ou telle divinité. La figure assise, représentée par 3 monumens des cabinets de Berlin est Neith, le 2<sup>e</sup> des êtres divins ou le principe féminin de la mythologie égyptienne : selon M. Champollion, les Égyptiens la représentaient de 6 manières différentes ; savoir : 1<sup>o</sup> avec une tête humaine, décorée du Pschent et avec le nom hiéroglyphique de mère ou grande mère, *Tschormamt* d'où vient *τσημουτις* ; 2<sup>o</sup> avec une tête de lion, décorée du disque solaire ou de longues feuilles. Le nom hiéroglyphique qu'elle portait dans cette représentation n'a pas encore été déchiffré ; 3<sup>o</sup> avec une tête humaine, mais ornée seulement de la partie inférieure du Pschent. Les hiéroglyphes joints à cette figure font voir une navette de tisserand, et le mot *nat* ou *net* qui, selon M. Champollion, signifie une navette, d'où il fait dériver le nom de *neith*. Sous cette modification, la déesse de Saïs aurait donc été la Minerve égyptienne, l'inventrice de la tisseranderie ; 4<sup>o</sup> avec le nom de *Netphe*, la Rhéa égyptienne et mère d'Isis et d'Osiris ; 5<sup>o</sup> sous le nom de *Taphna*, sœur de l'Hercule égyptien, et incarnation de la Neith à tête de lion ; enfin 6<sup>o</sup> comme une divinité du 3<sup>e</sup> rang et comme une incarnation d'Isis. Les statues dont s'occupe M. de Humboldt paraissent donc représenter Neith comme une divinité du 1<sup>er</sup> rang ou comme une déesse protectrice. Dans cette qualité, on lui érigeait des statues aux avenues des temples. M. Champollion pense que les statues de Berlin, une du musée de Paris, 2 de la collection de Turin, 2 de la collection de Salt, maintenant à Paris, et 3 statues du Vatican ont appartenu à la même avenue. M. de Humboldt passe ensuite à l'explication des ins-

criptions de ces statues. Le cartouche qui, ordinairement, contient le nom et le titre du roi, fondateur ou restaurateur du monument, a le nom d'Amenos ou Amenophis, 8<sup>e</sup> roi de la 18<sup>e</sup> dynastie qui régna de 1687 à 1657, avant notre ère. Le nom est suivi d'un titre; selon l'interprétation, c'est *soleil, seigneur de vérité*. Amenophis II fit bâtir ou embellir les parties les plus anciennes du palais de Louqsor, le Memnonium, le Temple d'Ammon-Chnubis et d'autres grands édifices de l'Égypte et de la Nubie. Quant à l'inscription même, qu'on lit sur les statues à Berlin, elle a quelques signes qui commencent aussi d'autres inscriptions, et elle a d'autres signes qui manquent ailleurs, et qu'on n'a pu encore tous interpréter. A l'aide de M. Champollion, M. de Humboldt explique cette inscription ainsi qu'il suit, en laissant en blanc la signification des signes encore inconnus : *Le Dieu, le Bienfaisant, le Seigneur du monde terrestre, le Soleil, le Seigneur de vérité aimé de la... de la Déesse Neith, de la dominatrice de Sesan, doublement aimée, le dispensateur de la vie pour toujours, le fils du soleil, aimé de lui, Aménoph*, etc. Au piédestal des statues de Berlin sont sculptés des tiges et fleurs de lotus entrelacées. On pourrait les regarder comme de simples ornemens, si elles n'étaient reproduites de la même manière sur beaucoup d'autres monumens. Ce sont presque toujours deux espèces différentes de lotus qu'on a figurées; l'une de ces espèces, semblable au lis pour la forme, est peinte en bleu et rouge, tandis que la fleur de l'autre côté est en bleu et vert. M. Champollion a des raisons pour croire que, par ces fleurs différentes, les Égyptiens indiquaient le haut Nil et le bas Nil, ou la haute et la basse Égypte; et comme ces fleurs sont groupées autour d'un instrument semblable au théorbe, signe de la bienfaisance et de la protection, tout le symbole signifierait protecteur de la région supérieure et inférieure. D-G.

31. NOTICE SUR QUELQUES ÉTALONS DE L'ANCIENNE COUDÉE ÉGYPTIENNE RÉCEMMENT DÉCOUVERTS. *Mémoire lu à l'Académie Royale des Sciences, le 10 novemb. 1827, par M. GIRARD.* (Extrait textuel).

La découverte de modèles et d'étalons authentiques de poids et de mesures, employés dans l'antiquité, est évidemment, dit M. Girard, le moyen le plus sûr d'assigner leur valeur en

poinds et mesures modernes; or, parmi les anciennes unités de mesure linéaire, la coudée d'Égypte était une de celles qu'il importait le plus de retrouver, parce que le peuple chez lequel on en faisait usage est généralement regardé comme le plus anciennement civilisé.

M. Girard rappelle ensuite la découverte qu'il a faite, au mois de juillet 1799, du célèbre nilomètre d'Éléphantine, qu'il chercha avec la plus louable persévérance parmi les monumens de cette île, en prenant le texte de Strabon pour guide. Il y reconnut une coudée de 527 millimètres, divisée en 7 palmes ou 28 doigts; ce qui s'accorde à la fois avec la coudée déduite des dimensions de la chambre sépulchrale de la grande pyramide, par Greaves en 1638, l'opinion de Newton sur le *Zéieth* des Hébreux, qui était la moitié de la coudée égyptienne: avec les 883 pieds que Pilne donne à la longueur du côté de la grande pyramide, les mesures prises de cette pyramide et de sa chambre sépulchrale par MM. Lepère et Coutelle; enfin avec la longueur du stade attribué à Ératosthènes, dont le pied était aussi la moitié de la coudée d'Éléphantine.

J'ai lu en 1802, à la première classe de l'Institut, ajoute M. Girard, le mémoire dont ce qui précède est extrait, et il a paru en 1809, dans la 1<sup>re</sup> livraison du grand ouvrage sur l'Égypte.

J'ai aussi publié dans la même collection, en 1816, un autre mémoire sur les mesures agraires égyptiennes auxquelles la coudée d'Éléphantine sert aussi de base fondamentale. (1) Je me borne à l'indiquer ici comme présentant de nouvelles preuves de l'authenticité de l'étalon dont il s'agit.

Cet étalon avait été vu et mesuré sur place par mes compagnons de voyage et moi, son existence ne pouvait donc être révoquée en doute, lorsque notre savant confrère M. Goselin de l'Académie des Inscriptions, lut à cette Académie, dans la séance du 31 oct. 1817, ses recherches sur le principe et les bases des différens systèmes métriques linéaires de l'antiquité.

Les anciens géographes ont fait tant de fois usage du stade

(1) Mémoires sur les mesures agraires des anciens Égyptiens. *Description de l'Égypte, antiquités, mémoires.*



d'Ératosthènes pour l'évaluation des distances d'un lieu à un autre, et cette évaluation s'est trouvée tant de fois d'accord avec des mesures plus récentes d'une exactitude incontestable, que, long-temps avant notre expédition d'Égypte, les savans s'étaient accordés à reconnaître dans le pied de ce stade une unité de mesure particulière de 9 pouces, 9 lignes ou de 0,253<sup>m</sup> précisément égale à la demi coudée du nilomètre d'Éléphantine; aussi cette dernière unité de mesure est-elle adoptée par M. Gosselin. Il en admet la longueur absolue, mais il rejette sa division en 28 doigts ou en 7 palmes, attendu, suivant lui, qu'aucun témoignage de l'antiquité ne fait mention d'une coudée septennaire.

Un autre travail fort étendu de notre confrère et ami M. Jomard, sur le système métrique des anciens Égyptiens, parut également en 1817 (1). Aucun étalon antique retrouvé en Égypte n'est cité dans ce mémoire; mais l'auteur, procédant à la découverte de l'ancienne coudée égyptienne, par la supposition qu'un nombre rond de ces coudées doit se retrouver dans les dimensions principales des anciens temples et des anciens palais de ce pays, il conclut de la mesure de quelques-unes de ces dimensions l'emploi d'une coudée antique de 462 m.

Il déduit d'ailleurs cette coudée d'un certain pied qu'il prétend être la six-centième partie d'un stade dont 600 formaient le degré terrestre et dont la longueur absolue de 184,722<sup>m</sup> a été selon lui conservée à dessein dans la hauteur oblique de la grande pyramide, c'est-à-dire dans la perpendiculaire qu'on abaissait de son sommet sur la base horizontale du triangle qui forme l'une de ses faces. (2)

M. Jomard a visité l'île d'Éléphantine, la même année, mais quelques mois plus tard que nous, à une époque où les eaux du fleuve qui avaient pénétré dans le nilomètre ne lui permettaient pas d'y entrer ni d'y reconnaître de ses propres yeux les coudées septennaires que nous y avons mesurées, quelque temps auparavant. Voilà sans doute pourquoi, parmi le grand nombre d'unités de mesure de cette dénomination

(1) Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens. (Description de l'Égypte, 3<sup>e</sup> livraison, p. 495.)

(2) *Ib.*, p. 518.

qu'il passe en revue (1), il n'a cru devoir faire aucune mention de la coudée nilométrique d'Éléphantine.

D'un autre côté, la découverte d'un étalon de mesure antique est toujours une espèce de bonne fortune qui n'exige pour l'ordinaire aucun frais d'érudition de la part de celui auquel elle est due; peut-être même cette sorte de découverte aurait-elle l'inconvénient de rendre l'érudition inutile. Mais, parmi les objets antiques égyptiens, composant la collection que notre Consul général M. le ch<sup>r</sup> Drovetti a cédée pour le musée de Turin au roi de Sardaigne, on distingue l'étalon d'une ancienne coudée égyptienne qui a été retrouvé dans les ruines de Memphis, parfaitement bien conservé.

La première description en est due à M. Jomard qui l'a publiée dans le *Journal des Savans* du mois de nov. 1822. C'est une règle de bois dur dit de Méroé, de 9 lignes d'épaisseur, travaillée avec soin et couverte d'hiéroglyphes dont on ne voit cependant représenter sur le dessein joint au mémoire de notre confrère que ceux qui servent de caractères numériques.

An surplus, ce qu'il nous importe de signaler ici, c'est la division de cette unité de mesure en 28 parties qui sont évidemment autant de doigts.

Voilà donc un second étalon d'une coudée de 7 palmes qui vient à l'appui de celui que nous avons retrouvé.

Quant à la longueur absolue de ce 2<sup>e</sup> étalon, M. Jomard lui donne 520 millimètres; il serait donc plus court de 7 millimètres que notre coudée nilométrique d'Éléphantine.

Mais l'Académie de Turin ayant chargé en 1824 deux de ses membres, les professeurs Plana et Bidone, de mesurer exactement cet étalon, ils l'ont trouvé de 523 millimètres  $\frac{35}{100}$ . Leurs rapports insérés dans le 30<sup>e</sup> volume des *Mémoires de Turin* publié l'année dernière, prouvent d'ailleurs que les précautions les plus scrupuleuses ont été prises pour assurer l'exactitude de cette opération.

On voit aussi que son résultat coïncide tout-à-fait avec celui auquel Newton parvint, en concluant la longueur de l'ancienne coudée d'Égypte des dimensions de la chambre sépulcrale de la grande pyramide; suivant son évaluation, exprimée en me-

(1) *Ib.*, chap. IX, sect. 2<sup>e</sup>, § 6, p. 639 et suiv. Chap. XIII, § 4, p. 751 et suiv.

sures françaises, la longueur de cette ancienne coudée est en effet, comme nous l'avons dit, de 523 millim.  $\frac{5}{10}$ .

Depuis la publication du rapport de MM. Plana et Bidone, le ch<sup>r</sup> Drovetti vient encore d'enrichir notre musée royal égyptien d'un 3<sup>e</sup> étalon de coudée qui sera incessamment exposé aux yeux du public. Cet étalon comme celui de Turin est un prisme à cinq pans, de bois dur, chargé sur chacune de ses faces de caractères hiéroglyphiques dont plusieurs lignes, suivant M. Champollion lui-même qui les a traduites, indiquent le nom et les qualités du personnage auquel cet instrument a appartenu; il porte le titre de coudée royale; il est divisé en 28 doigts, comme les coudées d'Éléphantine et du musée de Turin, et de même que dans cette dernière, les 15 premières divisions, en allant de droite à gauche, portent sur l'une des faces de la coudée, les sous-divisions successives du doigt, savoir, du 1<sup>er</sup> doigt en 2 parties, du 2<sup>e</sup> en 3, du 3<sup>e</sup> en 4, du 4<sup>e</sup> en 5 et ainsi de suite, jusqu'au 15<sup>e</sup> qui est divisé en 16 parties; ainsi, pour le dire en passant, se trouve expliqué le passage de Héron d'Alexandrie, qui, dans l'exposition des mesures égyptiennes usitées antérieurement au temps où il écrivait, avance que le doigt de la coudée se divisait encore en parties plus petites.

J'ai mesuré moi-même, avec autant de précision qu'il m'a été possible, la longueur de la coudée septennaire de notre musée égyptien, et je l'ai trouvée de 525 millimètres, longueur qui, à 2 millimètres près en plus et en moins, est identique avec celle des coudées d'Éléphantine et de Turin.

Au surplus, les 28 divisions sont sensiblement égales entre elles, et l'on y distingue clairement les 16<sup>es</sup> de doigt équivalent à 0,<sup>m</sup>001172.

Mais ce qu'il est bien important de remarquer, c'est qu'au milieu de cette coudée et sur la même face qui porte son titre *coudée royale*, on a gravé un pied d'Ibis, caractère qui, suivant M. Champollion, exprime l'unité de mesure appelée *pied*, comme la figure de l'avant-bras et de la main étendue, qui est gravée à l'une des extrémités de cet étalon, désigne l'unité de mesure appelée *coudée*. Ce témoignage écrit prouve sans réplique que la demi-coudée égyptienne de 7 palmes était une mesure usuelle employée dans l'antiquité et sous le nom de

*piéd*; l'authenticité des 883 pieds donnés par Pline, au côté de la base de la grande pyramide, se trouve donc de nouveau confirmée, de même que la longueur du stade d'Ératosthènes de 600 de ces pieds. Ainsi disparaissent les erreurs grossières attribuées, par Snellius, Riccioli et la plupart des modernes (1), au géographe d'Alexandrie qui recouvre enfin, par la découverte de l'ancien pied égyptien, la juste réputation que lui mérita le succès de la plus grande opération géodésique dont il soit fait mention dans les annales de l'antiquité, opération dont les détails ne nous sont point parvenus, mais au sujet desquels Pline, qui les connaissait sans doute, s'exprimait en ces termes : *Improbum ausum, verum ita subtili computatione comprehensum ut pudeat non credere* (2) !

Quand les preuves d'un fait sont devenues surabondantes, il arrive presque toujours qu'elles continuent de s'accumuler ; ainsi un 4<sup>e</sup> étalon de coudée égyptienne a encore été retrouvé en 1823 à Memphis par les soins du consul de Suède, M. Anastasy. Cette pièce envoyée à Florence pour être conservée dans le musée de cette ville, diffère des deux précédentes par sa matière. Cet étalon, au lieu d'être en bois, est formé d'un prisme de schiste. Le dessin (*fac simile*) en a été remis par M. Drovetti à M. Champollion qui a bien voulu me le communiquer ; je l'ai trouvé de 526 millimètres  $\frac{1}{2}$ , c'est-à-dire à un demi-millim. près, de la même longueur que la coudée d'Éléphantine. Il est d'ailleurs comme elle divisé en 7 palmes ou en 28 doigts, moins chargé d'hiéroglyphes que ceux des musées de Turin et de Paris, il porte comme eux à l'une de ses extrémités et du même côté le titre de *coudée royale*, tandis qu'en son milieu on voit encore figuré le signe hiéroglyphique du *piéd* ; ce qui confirme ce que nous savions déjà.

La coudée égyptienne de Florence semble, par le dessin qui est sous nos yeux, d'une exécution moins soignée que celle du musée de Paris. Une circonstance particulière la rend cependant digne de remarque. Immédiatement après le premier palme qui porte l'inscription de *coudée royale* et dans le champ du

(1) *Snellii Eratosthenes Batavus*. Académie des inscriptions, t. XXIV, mémoire de Fréret, page 513 ; *ibid.*, tome XXVI, dissertation de d'Anville sur les mesures de la terre par Eratosthènes, p. 92.

(2) Plin., *Histor. natur.*, lib. 11, cap. 108.

palme suivant se trouve l'inscription hiéroglyphique *petite coudée* ; il y avait par conséquent une coudée de 6 palmes, contemporaine de celle de 7, et dont la longueur absolue aurait été d'environ 450 millim., précisément équivalant à la coudée naturelle ou virile des livres hébreux (1), et qui, par sa division en 6 palmes ou en 24 doigts était véritablement d'un usage plus commode dans les constructions et les usages ordinaires de la vie que la *coudée royale septennaire*.

Au surplus, le troisième palme de cette seconde coudée porte l'inscription hiéroglyphique *petit pied* ; ce qui prouve que les Égyptiens avaient un pied de 3 palmes, moitié de cette *petite coudée*, comme ils avaient un pied plus grand égal à la moitié de leur *coudée royale*.

Nous ne pousserons pas plus loin les conséquences que l'on pourrait tirer des divisions et sous-divisions que nous venons d'indiquer de cette ancienne unité de mesure : nous n'y avons eu pour objet que d'ajouter aux preuves de l'authenticité de la coudée nilométrique d'Éléphantine, découverte en 1799, les nouvelles preuves que fournit son identité avec les trois autres étalons qui ont été retrouvés depuis 1822.

Ces 4 types de l'ancienne coudée égyptienne en constatent maintenant irrévocablement la valeur, valeur importante à connaître, et dont la recherche a produit jusqu'à présent un grand nombre de dissertations savantes appuyées d'hypothèses plus ou moins controversées, et pour la défense desquelles leurs auteurs ont quelquefois trouvé plus de ressources dans la fécondité de leur imagination que dans la force de leurs raisonnemens.

32. DESCRIZIONE DI PALERMO ANTICO. — Description de Palerme antique ; par le professeur MORSO. (*Giornale di scienze etc.*, per la Sicilia ; to. VIII p. 24, 37, 149 ; to. IX, p. 3, 156, 354 ; to. X, p. 73. 304 ; to. XI, p. 33 et 281.

L'auteur se propose particulièrement de rapprocher les indications topographiques sur Palerme consignées dans les anciens écrivains, avec l'état actuel des lieux, et après une courte introduction, il consacre le premier article (n<sup>o</sup> 22 du journal), au château de cette ville, dont l'écrivain rapproche l'état ac-

(1) Deuteron., cap. III, vers. 11.

tuel des descriptions qu'en ont laissées les auteurs grecs et arabes. Un écrivain moins ancien avait fait remarquer la richesse de la chapelle royale, et même l'élégance de son toit. C'est en le réparant qu'on a reconnu une inscription arabe, en caractères cufiques, qui se rapporte à un manteau célèbre qu'on a cru avoir appartenu à Charlemagne, qui a été souvent décrit, notamment par Tychsen sous le titre de manteau de Nuremberg, et par le chanoine Gregorio, et que l'inscription arabe prouve avoir été fait pour le roi Roger, (en 1150). Une autre inscription arabe gravée autour d'une rosace du même toit, est aussi en l'honneur du roi Roger, et ces inscriptions sont souvent répétées presque textuellement dans les divers ornemens de l'édifice. L'horloge du vieux palais est aussi indiquée comme une des parties les plus intéressantes de l'édifice. Elle y fut établie également par le roi Roger, et une inscription en trois langues, latine, grecque et arabe constate ce fait. Voici le texte latin (1<sup>re</sup> ligne) *Hoc opus horologii præcepit fieri dominus magnificus rex Rogerius* (2<sup>e</sup> ligne) *anno incarnationis Dominicæ M. C. LII. mense martio indictione V. anno vera regni ejus XIII feliciter.* Le grec s'exprime avec beaucoup plus d'emphase sur ce spectacle nouveau, cette merveille inattendue : c'est le Roi Roger qui refrénant un fleuve dans son cours l'oblige à marquer les heures exactement. Suit la date de l'an 6650 en style grec. Le texte arabe ne mentionne que l'édit du roi pour cet établissement public, y ajoute les vœux ordinaires pour le souverain, et se termine par la date 536. L'écriture de l'inscription arabe est en caractères cursifs. Le grec est en capitales avec des minuscules inscrites; on y lit le mot Ρεξ pour *rex*, le roi; l'E et le Σ sont arrondis ou *lunaires*; le texte latin se compose de lettres analogues à celles du grec. M. Tychsen avait déduit de son interprétation de l'inscription arabe, qu'il s'agissait d'une horloge solaire; M. Morso pense au contraire par une interprétation différente que ce fut une horloge à roues, que le roi Roger fit placer dans le palais; sans cette circonstance, comment justifier l'emphase de l'inscription grecque? Ses raisonnemens philologiques nous paraissent avoir un peu plus de poids, et ils font pencher le lecteur vers son opinion.

On a déjà vu dans le cahier d'août du *Bulletin* (page 151, n<sup>o</sup> 141) l'analyse du sujet que traite M. Morso, dans le n<sup>o</sup> 23 du

journal des Deux-Sicules ; il s'agit de la cathédrale et du palais archiépiscopal, et de la tour *di Patitelli*. Dans le n° 24, on trouve quelques autres sujets analogues.

Le n° 25 contient les recherches de M. Morso sur l'église de St-Michel Archange et les églises voisines de celle-là. Riera croyait que l'église de St.-Michel avait été construite en 1071 ; mais M. Morso la croit plus ancienne, et il se fonde sur un diplôme grec, anciennement copié d'un original déjà très-oblitéré, qui renferme les statuts d'une confrérie existante dans l'église de St.-Michel, sous l'invocation de *sainte-Marie des Naupactitèses* ( ou constructeurs de vaisseaux ), laquelle s'assemblait dans un local particulier bâti depuis l'an 1048, époque de l'occupation de la Sicile par les Sarrasins, lesquels, à ce qu'il paraît par le fait que constate le diplôme, permettaient la profession publique du culte chrétien. M. Morso décrit ensuite les curiosités et antiquités de cette église ainsi que le pays qui l'avoisine, et comme supplément il y joint une notice sur le lac d'Albehira, décrit par Benjamin de Tudèle. A la fin du même cahier se trouve le texte du diplôme grec déjà indiqué.

La notice suivante insérée au n° 26 du journal, a pour sujet les palais *della Cuba* et *della Zisa*, que les écrivains arabes disent avoir tiré leur dénomination du nom de deux filles d'un roi sarasin de la Sicile. Celui *della Zisa* est orné d'une inscription arabe en caractères cufiques, et M. Morso, après avoir consulté plusieurs orientalistes de l'Europe, adopte l'interprétation que M. de Sacy a bien voulu lui donner. Le n° 27 contient le texte des lettres que M. Morso adressa à ce sujet à MM. de Hammer et de Sacy, et les réponses de ces deux célèbres orientalistes. Dans le n° suivant, le 28<sup>e</sup>, l'auteur s'occupe du port de Palerme, de sa situation antique et de ce que divers écrivains en ont rapporté, notamment le géographe dit *Nubiensis*. Il pense que le monastère de la vierge est bâti sur les ruines du palais des Sarrasins, décrit par ce géographe. Il y a encore dans le voisinage une inscription cufique, qui est le V. 256 de la 2<sup>e</sup> surate du Coran.

Dans le n° 24 du journal sicilien, l'auteur cite quelques inscriptions.

Il examine dans l'article inséré au n° 30, les restes des anciens édifices existans dans le voisinage du monastère de Ste.-Claire,

ceux surtout qui se rapportent au temps de l'occupation des Normands, qui fortifièrent la ville de grandes murailles et de beaucoup de tours. Il trouve encore dans ces ruines quelques inscriptions arabes, mais d'un faible intérêt.

Le géographe *Nubiensis* a parlé d'une petite ville du voisinage, qu'il nomme *Chalesa* : M. Morso en cherche la situation et il expose le résultat de ses efforts à ce sujet, dans l'article de sa *description*, qui est inséré au n° 31 du journal.

Enfin au n° 36, il rapporte quelques inscriptions grecques qui datent du moyen âge, et telle est celle qui se rapporte à la construction de l'église de Saint-Pierre, appelée ensuite *Della Bagnara* (*de Balnearis*.) L'inscription nomme le comte Robert Guiscard, sous le règne duquel (1081) elle fut terminée. L'auteur ajoute à la description de ces divers monumens, les résultats de ses recherches sur les actes publics relatifs aux acquisitions, donations ou fondations qui se rapportent à chaque grand établissement, et il publie aussi quelques-uns de ces actes. Nous indiquerons ici la transaction entre Constance, fille de Bufaldo, et Jean Melfi, de l'an 1196, et la vente d'une maison faite par Barthélemy, châtelain de *Castello a mare*, à Jean Melfi, de l'année 1191, l'une et l'autre en grec avec des signatures arabes ou latines. M. Morso ajoute à ses détails sur les anciens monumens, quelques descriptions des principaux édifices publics ou particuliers des environs de Palerme, et il rapporte quelques-unes de leurs dénominations à leur origine arabe, ou les rapproche, quand il y a lieu, des indications laissées par d'anciens géographes ou au séjour des Arabes en Sicile. Il est impossible d'analyser les détails de critique ou de géographie, qui abondent dans cette série d'articles; il nous suffit de les indiquer aux personnes que la topographie de Palerme et de ses environs peut intéresser.

33. MOULINS A OLIVES DÉCOUVERTS A POMPEÏ. (*Antichità di Carraciolo*; n° 2, 1826, p. 37.)

La renommée de deux moulins à olives, découverts l'un dans l'ancienne Pompéï, l'autre dans les excavations de Stabia dans le royaume de Naples, ne s'est guères répandue. On en a donné quelques dessins, défectueux comme leur description. Comme cette machine fait honneur au génie des anciens et à la



simplicité de leurs inventions , une idée exacte est urgente pour les amateurs. Cette pièce précieuse de mécanique fut longtemps engloutie dans l'oubli, au sein de la terre, ainsi que beaucoup d'autres découvertes ingénieuses, après l'invasion déplorable des barbares. En voici la description par un voyageur qui l'a observée sur les lieux à Naples. Cette machine est composée de deux sphères, l'une concave, l'autre convexe ou solide : la concavité de l'une s'adaptant à la convexité de l'autre, avec cette différence que de l'une la moitié seulement est employée, taillée dans un bloc de pierre en forme de grand mortier, et de l'autre deux segments seulement. Pour en avoir une idée plus claire, la première peut se comparer à l'horizon d'une sphère armillaire, les deux dernières, aux deux portions de la même sphère coupée verticalement par les cercles polaires. Le diamètre extérieur de l'hémisphère concave, ou du mortier, est d'environ une demi-aune de Naples, le bord a 6 pouces d'épaisseur, conséquemment le diamètre interne a 12 pouces de moins que l'externe. Ces proportions, cependant, peuvent être variées selon la dureté de la pierre. Ces deux moulins à olives sont de la lave du Vésuve, qui est faible et extrêmement poreuse.

Du fond de l'hémisphère s'élève un cylindre, ou une petite colonne d'à peu près 12 pouces de circonférence, et d'environ 2 pouces plus haute que le bord du mortier. Au bout du cylindre est fixé avec du plomb, un pivot de fer sur lequel tourne un axe de bois, renforcé par une verge de fer qui le traverse d'un bout à l'autre. Aux extrémités de cet axe on doit fixer les deux segmens, à peu près comme on fixe les deux petites roues de nos charriots. Cela est assez évident par une des extrémités, qui n'a point été consumée par le feu de l'éruption, et est encore tout entière dans le moulin de Pompéï. Elle n'a point l'apparence d'avoir été allongée, mais est coupée court, là où devrait être la petite partie de l'axe. Delà on peut conjecturer, qu'un manche ou une poignée tirée par un animal, ou travaillée par un homme, doit avoir été inventée pour donner du mouvement aux deux segmens. Elle paraît avoir été divisée en deux, comme une fourche, et affermie avec deux renforts aux deux bouts opposés de l'axe.

Cet ancien moulin a plusieurs avantages sur les modernes. La parfaite coïncidence des surfaces, concave et convexe, des deux

sphères présente un nombre de points infiniment plus grand pour la trituration des olives, que le contour de la pierre à moulin, ou la roue verticale touchant une surface plane comme dans le moderne. Le double mouvement de rotation autour de de l'axe et la circonvolution autour du cylindre, semblable à celle des planètes, multiplie à chaque instant les points de frottement et raccourcit en proportion le temps du travail. En effet il a été prouvé par l'essai du marquis de Grimaldi, en présence du roi, que la même quantité d'olives que le moulin moderne moult en une demi-heure est moulue en deux minutes dans l'ancien.

De plus, l'ancien moulin n'écrase que la chair du fruit dans la première mouture et conséquemment produit la plus parfaite huile-vierge pour l'usage de la table. En raison de la perfection où le soleil cuit l'olive dans ce climat, cette huile ne le cède en rien au beurre le plus délicat, et devient un baume au bout de quelques années, comme l'expérience l'a prouvé depuis longtemps, en Calabre et dans les autres parties méridionales de Naples.

Après que les olives ont été ainsi écrasées dans le *trapetto*, elles sont remises dans le moulin et l'axe étant abaissé, en lâchant une petite cheville, les noyaux sont aussi moulus. Mais comme leur jus hétérogène se mêle avec le reste de l'huile, cela produit une mixture de qualité inférieure, qui ne serait guères bonne qu'à faire du savon ou à préparer le drap. de T.

34. SUR LE PASSAGE DE PLINE L'ANCIEN RELATIF AU DÉFI ENTRE APELLES ET PROTOGÈNE; par M. le comte NAPIONE. (*Mémoires de l'Acad. R. de Turin*; tom. 30, partie philologique, pag. 161.)

Pline raconte une sorte de lutte entre Apelles et Protogène. Le premier traça un dessin que Protogène refit aussitôt; Apelles reprit le pinceau, et la victoire lui resta. Comme tous les passages où Pline parle du technique des arts, celui-ci est obscur, et les savans en ont tenté l'interprétation. M. Quatremère-de-Quincy en a fait le sujet d'un mémoire inséré au tome V du nouveau recueil de l'Académie des belles-lettres, publié en 1821; mais il ignorait que ce même sujet était traité dans deux dissertations spéciales publiées parmi les mémoires de l'Académie

de Turin pour l'année 1811. Le comte Napione revient sur ce sujet dans le supplément que nous analysons, et il examine l'opinion de M. Quatremère-de-Quincy, opinion qu'il ne croit pas pouvoir adopter. L'académicien français n'a vu dans ce sujet de la lutte entre les deux peintres de l'antiquité qu'un puérile défi à qui tracerait la ligne la plus déliée avec un pinceau. Trompé par les mots de Pline *tenuis* et *subtilitas* qu'il ne veut prendre qu'au propre, il n'y voit que le mécanisme de l'art, l'habileté de la main, la précision, la correction du dessin, excluant toute idée d'élégance, de grâce et d'idéal. Mais Pline, dans ce même chapitre, entend précisément ceci par le mot *subtilitas*, dont il se sert pour caractériser le talent d'Apelles. De plus, Martial, en disant *tenues Athenæ*, n'a pas d'autre pensée que de louer l'élégance, la beauté d'Athènes. M. Napione reste d'accord avec M. Quatremère-de-Quincy que, par le mot *lineam*, Pline a entendu exprimer l'idée d'un profil et non pas d'un contour, et c'est de cette distinction que ce savant italien tire tous les argumens de son opinion; ajoutant que s'il n'avait été question que du simple tracé d'une ligne, le secours des couleurs diverses formellement désignées par Pline eût été tout-à-fait inutile; la même couleur aurait suffi pour les trois lignes, et il ne serait pas arrivé ce que Pline mentionne encore expressément, en disant qu'Apelles *lineas secuit*, ce qui ne put avoir lieu que sur un dessin qui n'était pas une simple ligne, puisque l'inclinaison de cette ligne était si différente de son tracé. M. Napione conclut donc de cette discussion que le profil d'une tête humaine était le sujet de la lutte; que chacun des deux artistes se proposait à la fois la correction, l'élégance et toutes les perfections de l'art, et, pour compléter sa démonstration, il joint à son mémoire une planche où trois profils sont superposés en traits distincts l'un de l'autre; il a choisi ceux de la Galatée de Raphael, de l'Aurore du Guide et de la Vénus de Médicis. C'est aux artistes à prononcer dans ce conflit d'opinions sur l'interprétation de ce curieux passage de Pline. M. le comte Napione le discute avec soin, ne fait violence à aucun mot, ses conclusions sont en tout conformes aux règles les plus sévères de la critique, et très-probablement au fait historique que Pline nous a conservé.

C. F.

35. ANTIQUITÉS DE L'ARRONDISSEMENT D'AVESNE ; par M. LEBEAU (*Mémoir. de la Société centrale de Douai*; p. 116 à 155. Douai, 1826, in-8°).

La notice qui est le sujet de cet article est divisée en plusieurs parties : 1<sup>o</sup> monumens antérieurs aux Romains ; 2<sup>o</sup> monumens de l'époque romaine ; 3<sup>o</sup> monumens postérieurs ou du moyen âge. Nous suivrons ce même ordre dans notre analyse.

Les monumens indiqués dans la première partie sont ceux qu'on nomme druidiques : des pierres volumineuses isolées, et voilà tout ; il en est de même dans beaucoup de nos provinces : nous remarquerons seulement ici que, selon M. Lebeau, ces pierres sont rapportées par l'opinion vulgaire à la légende de Saint-Martin : mais la dénomination de *Pierres martines* leur est appliquée dans beaucoup de lieux où ce saint n'a point passé.

Pour la seconde partie, les faits sont plus nombreux et plus sûrs : M. Lebeau parle successivement des ruines de Bavai, qui ont donné des débris de grands monumens d'architecture, des mosaïques, figurines, médailles et ustensiles. Ce qu'il y a de particulier, c'est un assez grand nombre de puits antiques et de vastes souterrains, dont un, assez remarquable, passe au-dessous de la Sambre. A St.-Hilaire, des restes d'habitation font supposer que ce lieu était l'ancien *Duronum*. Viennent ensuite le camp romain sur les bords de l'Helpre, les voies militaires dont le point de départ était Bavai, et les pierres milliaires dont il n'en existe plus aucune. Les tombeaux sont nombreux aussi à Bavai et dans les environs ; on distingue celui d'un Licinus, construit en briques, orné de peintures et d'ustensiles chrétiens ; celui de *Julia Felicula*, où était une médaille d'Hadrien ; les derniers découverts l'ont été en 1825. Parmi les inscriptions, on remarquait celle de la pierre milliaire déterrée à *Quarte*, et celle qui rappelle les noms d'Auguste et de Livia. Mais il est impossible de distinguer dans le mémoire de M. Lebeau les monumens inédits de ceux qui ne le sont pas, les monumens détruits de ceux qui existent encore : il s'est proposé de donner une idée générale des antiquités des environs d'Avesnes ; il compulse pour cela toutes les anciennes relations : mais les distinctions dont on vient de parler sont omises, et c'est un embarras pour le lecteur, comme pour l'amateur que cette notice peut attirer sur les lieux.

Quant aux monumens des temps postérieurs aux Romains, les abbayes, châteaux, routes, etc., aucun d'eux ne paraît devoir attirer l'attention par son ancienneté ou ses ornemens. Parmi les épitaphes il y en a une de singulière : c'est celle de *Joannes Presbiter qui tribus annis legitime conjunctus triginta genuit liberos* ; c'est un de ces jeux de mots très-communs dans la base latinité ; *Annis* fait ici l'équivoque, comme venant de *annus* ou de *Anna* : les trois femmes du défunt avaient porté le même nom d'*Anne*.

On connaît donc par le mémoire de M. Lebeau tout ce qui, dans l'arrondissement d'Avesnes, peut intéresser l'antiquaire, et l'on ne peut que savoir gré à l'auteur de leur avoir présenté un ensemble de notions propres à leur épargner la peine de longues recherches.

C. F.

36. EXTRAIT D'UN VOYAGE ARCHEOLOGIQUE DE M. SVININE.  
(Annales patriotiques, *Otietschestvennia Zapiski*; janv., fév., mars, av., juin et juillet 1826, n<sup>os</sup> 69, 70, 71, 72, 74, 75.)

Le premier devoir de l'archæologue qui arrive à Kalouga est d'aller visiter les ruines des fortifications, qui passent pour le lieu même où existait anciennement cette ville. La première se trouve sur la petite rivière de Kaloujka, la seconde sur le bord de l'Oka, la troisième sur la Yatchenka. On y aperçoit encore les vestiges des remparts et des fossés, ainsi que les fondations des tours et tourelles. Plusieurs chroniques prétendent que c'était la résidence de Siméon de Kalouga, et les habitans montrent les restes de son palais.

Parmi les cabinets de médailles de Kalouga, on peut citer ceux de MM. Troubaïef, Zolotaref et Loupolof. Le dernier de ces négocians surtout est très-instruit dans la numismatique russe.

On voit à Toula les brevets et privilèges suprêmes accordés aux armuriers de cette ville depuis le tsar Michel Féodorovitch jusqu'à l'empereur Alexandre. L'arsenal renferme plusieurs échantillons d'armes qui attestent la prodigieuse aptitude des Russes à l'imitation, car les *Kuchenreites* et les *Lazarini* sont tellement bien faits que l'on ne saurait distinguer la copie du modèle. On suppose que la ville primitive de Toula se trouvait à l'endroit où est aujourd'hui la manufacture d'armes. La mu-

raillé en pierre, flanquée de tours et de bastions, fut bâtie en 1521 par le grand prince Vassili-Ivanovitch, et elle a été récemment restaurée par ordre de l'impératrice Catherine II.

De Bogorodsk on peut se rendre à Épiphane, pour y voir le champ de Koulikof, où la mort de 350,000 Russes et de plus de mille princes et Boyards cimentait l'affranchissement de la Russie du joug des Tatars. On y remarque encore le tertre élevé sur lequel Dmitri-Donskoï monta pour inspecter sa brillante armée. Le projet du Gouvernement est d'élever un obélisque sur ce lieu à jamais célèbre par la victoire des Russes. M. de Netchaïef, membre de la Société d'histoire et antiquités russes, et la princesse Bobrinskoï possèdent un grand nombre d'objets précieux, comme croix, images, cuirasses, trouvés dans le champ de Koulikof. On n'en rencontre plus que fort rarement aujourd'hui.

A Lipetsk, on voit les eaux salutaires découvertes par Pierre 1<sup>er</sup>. Il est fâcheux que le palais de ce prince, qui avait subsisté jusqu'en 1806, ait été la proie des flammes. Un témoin oculaire assure que les fondations de ce palais étaient en pierre, et soutenaient des voûtes fort élevées.

Voronège est également remarquable par des traces de la présence de Pierre 1<sup>er</sup>, et parce qu'elle a été le berceau de la flotte russe : mais, de tous les édifices construits par ce prince, il ne reste plus que l'arsenal situé sur une île du Voronège. Non loin de là se trouve une autre île, où Pierre posa, en 1694, les fondemens d'une amirauté, et d'où, deux ans après, il lança 2 vaisseaux de guerre, 21 galères, 2 galiotes et 4 brigantins, c'était là aussi vraisemblablement que s'élevait le palais du monarque.

A Tavrof, qui n'est éloigné de Voronège que de 15 verstes, et où le chantier des vaisseaux fut transféré en 1703, on peut encore voir, dans toute son intégrité, le rempart qui entourait la forteresse à une hauteur considérable. Tout ce qui était en bois a été consumé lors de l'incendie qui a dévoré l'église ; mais les magasins et les colonnes en pierre ont été conservés. Les environs de Voronège servent à attester la présence des féroces Khozars dans ces contrées. Le *Kozarsk gorodistche* surtout, ou forteresse des Khozars, pouvait être inexpugnable dans les temps où l'on ignorait l'usage de la poudre à canon, et il donnerait

à penser que ce peuple avait quelque idée de l'art de défendre les places.

En passant à Pavlovsk, on remarque les ruines du chantier qui y fut transféré de Voronège et de Tavrof par ordre de Pierre 1<sup>er</sup>, qui employa les prisonniers russes à sa construction.

Sur le chemin qui conduit à la forteresse de Rostof, on traverse le petit village d'Essaoulofka : c'est là qu'habite M. Loukianof, possesseur d'une collection assez considérable d'objets trouvés dans les *tumulus* dont la campagne est couverte.

Si *Novotcherkasl* ne présente à l'observateur aucun monument ancien, en échange dans *Staro-tcherkasl* (vieux Tcherkasl) tout respire l'antiquité, tout indique que, pendant plus d'un siècle et demi, cette ville fut le siège de la puissance des Cosaques du Don, et que là se sont réalisées les principales révolutions de leur existence politique.

En examinant les ruines de Tanaïs, M. Svinine a dû se ranger sans retour à l'opinion de M. Stempkofsky, qui prétend que Nédrigofka, petit village appartenant au colonel Martinof, est précisément l'endroit où se trouvait l'ancienne Tanaïs, fondée par les habitans de Milet, à l'embouchure du Don.

A l'exception de quelques blocs de pierre brute, grossièrement sculptés en statues d'hommes et de femmes, Taganrog, Nakhitchivan et la forteresse de Rostof offrent peu d'alimens à la curiosité de l'historien et de l'archæologue. Ces statues qui ont été retirées des *tumulus* où elles étaient enfoncées dans la terre, la tête seulement tournée du côté de l'est, sont placées sur le chemin des steppes, et attestent quelques progrès dans les arts chez les Huns, les Komans ou Polovtsi, qui erraient dans ces immenses déserts. A Nakhitchivan, ville presque entièrement peuplée d'Arméniens, se sont conservées les mœurs des anciens Agares.

Les peuples du Caucase peuvent présenter beaucoup d'intérêt aux recherches de l'historien philosophe, sous le rapport des cérémonies, des usages, des mœurs et surtout des lois, qui ont une grande analogie avec celles des Germains : l'archæologue, au contraire, ne trouvera guère à remarquer sur toute cette ligne des monts caucasiens que les ruines de la célèbre et populeuse ville de Madjar bâtie sur la rivière de Kouma ; (1)

(1) Voy. Herberst., Reineggs, Klaproth.

et qui, selon l'opinion la plus vraisemblable (celle de M. Klaproth), appartenait au Tatars de la horde de Kiptchak.

Pendant son voyage dans ces contrées, M. Svinine a rassemblé beaucoup de matériaux sur les vestiges du christianisme, qu'il a trouvés dans les montagnes du Caucase, dont à peine le tiers est connu jusqu'ici, et qu'il faudrait percer en quatre endroits au moins pour apprendre à connaître les peuplades et peut-être des peuples entiers qui sont récelés dans leur sein; il cite, par exemple, les *Moudavéis*, peuples de la religion grecque, qui, voisins des farouches *Karatchéïevtses*, pratiquent les cérémonies du christianisme. On voit plusieurs de leurs églises sur les bords du Térék et de la Kouma.

Si toute la ligne du Cuban, dont l'étendue est de plus de 800 verstes, n'offre que peu ou point d'intérêt à l'archæologue, il en est dédommagé lorsqu'il arrive à Tamar, située à l'extrémité des possessions des Cosaques *Tchernomorškié*, ou de la mer noire; mais avant de parler de cette ville, si riche en antiquités, et devenue la pierre d'achoppement d'un nombre d'historiens et de géographes russes, il est bon de parler d'Agdénizofka, petit village à 25 verstes de Temruk. On y remarque, dans l'église, une pierre qui porte l'inscription grecque suivante : *Cynoclède a élevé à Diane sous le règne de Perissade, roi de Bosphore et de Théodosie, souverain des Skides, des Tortes et des Dandaviens.*

A son arrivée à Taman, M. Svinine s'empessa d'abord d'aller examiner le fameux *rocher de Tmoutorokan*; mais il est obligé de convenir que ce monument est controuvé. Il est également invraisemblable, par la topographie de la contrée, que le royaume de Tmoutarakan ait pu exister là où est aujourd'hui Taman : le style du monument est d'une époque beaucoup trop moderne, et, quant au royaume de Tmoutorokan, voici des preuves à l'appui de l'assertion précitée. 1° Cette presqu'île n'a jamais été une île. 2° Une Principauté appartenant à la Russie pouvait-elle avoir été releguée si loin du centre de l'empire, et, pour y arriver, les Russes ne devaient-ils pas traverser le pays des féroces Polovtsi? 3° Bien que l'ancienne géographie russe en fasse mention, et que Schlœzer, dans son histoire (t. II pag. 779) la cite au nombre des villes Kiéviennes, il est cependant beaucoup plus probable qu'elle se trouvait dans quelque île du



Dnieper dont le cours change sans cesse de direction. Ceci sera bien plus conforme à ce qu'on lit dans la vie des saints, où il est simplement dit qu'en 1068 Gleb pouvait être à Tmoutorokan, près de Kiof et de Tchernigof, villes que les chroniques russes citent presque toujours à la fois.

Entre autres antiquités, on voit à Taman : 1° deux chapiteaux corinthiens d'un goût merveilleux ; 2° le buste d'un guerrier ; 3° trois débris de colonnes de marbre des îles de l'archipel ; 4° trois colonnes hautes d'une toise et demi ; 5° six plaques de marbre blanc de Paros ; 6° un débris de colonne de granit gris ; 7° un sarcophage grec ; 8° un cube de marbre grisâtre avec une inscription ; 9° un autre débris de monument funéraire avec une inscription ; 10° six morceaux de porphyre, de basalte et de granite ; 11° deux débris de colonnes corinthiennes ; 12° un lion colossal.

*Kertch*, l'ancienne Panticapée, capitale du Bosphore cimmérien, est une source inépuisable pour les amateurs de l'antiquité. Du haut de la *montagne de Mithridate*, au pied de laquelle se déploie la ville, on aperçoit d'un côté la ville, et de l'autre un désert, qui ressemble à un autre océan par la quantité de *tumuli* (Kourgani) qui en couvrent la surface, et semblent être dans une continuelle fluctuation. Le monde savant ne peut qu'apprendre avec joie que l'exploitation de ces *tumuli*, étant confiée à M. de Blaramberg, ne peut s'exécuter qu'avec ordre et méthode, et que le musée de Kertch s'enrichira bientôt des ouvrages précieux des plus beaux temps de la Grèce. On sait de plus que le chevalier du-Brux, habitant de Kertch, et chargé pendant plusieurs années par M. de Roumiantsof de creuser les *tumuli*, a été fort heureux dans ses fouilles.

Sur le chemin d'Enikouli, on trouve l'emplacement de l'ancienne ville de *Mirmikion*, à 4 verstes de Kertch. On voit encore les énormes pierres qui servaient de fondement aux épaisses murailles et à la tour de l'acropolis.

Le lecteur ne sera pas fâché de faire connaissance avec le musée de Caffa, qui commence du moins sous de très-heureux auspices. Sa principale richesse consiste en divers objets étrusques trouvés dans les mines de la citadelle, ce qui détruit suffisamment l'opinion de quelques historiens, qui, au lieu de reconnaître l'ancienne Théodosie dans Caffa, vont la chercher

à Otouzi. Au nombre de ces objets on remarque des pénates d'argile, qui appartiennent à la plus belle époque des arts dans la Grèce. Parmi les plaques de marbre, il y en a deux fort curieuses, l'une porte une inscription grecque et le nom de Παρισιατης qui, comme on sait, vivait 200 ans avant notre ère; sur l'autre, on voit le nom et les armes du consul Justiniani en 1474. Ce consul fut vraisemblablement le dernier commandant génois à Caffa, car cette ville fut prise par les Turcs en 1471.

De Théodosie, M. Svinine visita la côte méridionale de la presqu'île et la première ville qui s'offrit à ses regards, l'ancienne *Crimée* (Stari Krim), jadis capitale des Khans de Tatarie, et plus remarquable encore parce qu'elle rappelle l'antique Cimmérien, capitale des Cimmériens les premiers conquérans de la Tauride. Cette ancienne ville des Tatars, qui contenait jadis 30,000 maisons, 1,000 mosquées, autant de bains et de fontaines, ne présente plus maintenant que l'aspect d'un pauvre village habité par quelques familles d'Arméniens, et on ne voit pour toutes ruines que celles du palais du Khan.

Le village de Kozi, par où l'on passe en allant à Soudak, a cela d'intéressant qu'il portait jadis le nom de *Gozii* ou de *Gotii*, ce qui a fait croire à quelques historiens que ce pays avait été habité par les Goths. La vallée de Soudak n'est pas moins remarquable par sa beauté que par les soins qu'a pris le fameux Potemkin pour y faire prospérer les ceps de Tokai. Au-dessus s'élèvent les ruines de l'antique Soldaï, la plus riche des colonies génoises après celle de Kaffa. Non loin d'Youskout, sur un promontoire fort élevé, enfoncé dans la mer, est une tour nommée *Tchabak-Kalé* : elle fut construite par un Tchabak, c'est-à-dire, un berger, qui la fit bâtir pour défendre un village qui existait jadis au même endroit.

A Aloushti, il ne reste plus des ruines de la forteresse d'Alouston, élevée par Justinien, vers la moitié du VI<sup>e</sup> siècle, pour servir de rempart contre les Goths, que trois tours qui, vues de la mer, semblent trois colonnes destinées à soutenir la menaçante Tchatirdag, qui paraît ici dans toute sa magnificence.

Sur la route de Toutchouk-Lambat, on montre une fortification gothique, bâtie sur le sommet de *Kastel-gora*, et au pied, le lieu dit la porte de fer (*géleziné vrata*) auquel les Tatars donnent jusqu'à présent le nom de *Témir-Kapo*. M. Mouravief

pense avec fondement que c'est sur l'*Aioudaga* qu'il convient de fixer la place de *Krioumstopol*, car *Lambat* n'est autre que l'ancienne *Lampas*. Le joli village de Parthénit a conservé jusqu'ici son nom grec. La physionomie de ses habitans indique qu'ils sont grecs d'origine.

A Gourzouf, l'ancien Gourzouvitof, qui du duc de Richelieu a passé au comte Vorontzof, on voit encore les restes d'une forteresse que Justinien fit bâtir en même temps que celle d'Alouston. Les ruines en sont soutenues par un rocher qui s'est détaché du Yaïla. C'est de là, dit-on, que Pharos, tyran de Tauride, précipitait ses prisonniers dans les abîmes de la mer. Jadis on rencontrait fréquemment dans cette contrée des débris de colonnes et de corniches de marbre, ce qui ferait supposer qu'en cet endroit existait le fameux temple Parthénion consacré à Minerve.

A en juger par l'étendue de la plaine, qui, après celle de Soudaksk, est la plus grande sur toute la côte méridionale, *Yalta* doit être l'ancienne ville du même nom, fameuse par son commerce et sa population. Sur le rivage, qui s'élève au-dessus du niveau de la mer, on aperçoit les décombres des fortifications qui furent détruites par un tremblement de terre, dans le xv<sup>e</sup> siècle.

*Koutchouk-Koé* est remarquable par l'avalanche qui, en 1786, engloutit un village tout entier.

*Merdvin*, ou espèce d'échelle escarpée taillée dans le roc, est la seule voie de communication de la côte méridionale avec la vallée de *Baïdarski*, qui mérite d'être citée ici parce que c'est de là que, pour plaire à l'impératrice Catherine, qui avait témoigné le désir de connaître les beautés de la Crimée, on ouvrit un chemin jusqu'à Sévastopol.

*Balasklava* doit également être mentionné, comme ayant pris la place de l'ancienne ville et forteresse de Tchembalo, antique propriété des Génois. L'espace compris entre le monastère de Guéorguïefsk et Sévastopol est presque entièrement couvert de vestiges de l'antiquité de Cherson. Sévastopol, qui s'est élevé à la voix de Potemkin sur les ruines du petit village grec d'Akhtrian renferme quelques antiquités de marbre trouvées dans les décombres de la ville de Cherson. De l'autre côté de Sévastopol, on rencontre les vestiges de l'ancienne forteresse de *Dori*, qui conservent les cendres d'Inkerman. Cet empire souterrain creusé

sur le bord le plus élevé de la *Tchernaiâ Rétchka* (rivière noire), présente un aspect fort singulier et pourrait fort bien être comparé du petit au grand à des nids d'hirondelle. Si, comme on le prétend, cette grotte a servi de retraite aux Ariens persécutés par les Byzantins, il faut supposer que le nombre de ces hérétiques s'élevait à plusieurs millions. Car on trouve de ces sortes de cavernes, non seulement dans toute la Crimée, mais aussi dans beaucoup d'endroits du Caucase, de l'Imirète et de l'Anatolie.

Autant Bakhtchissaraï familiarise les Européens avec les mœurs asiatiques, autant la vue du palais de cette ville, résidence du Khan, leur présente un exemple frappant de la mollesse et du luxe des despotes de l'Asie. Malgré son étroite enceinte, on trouve dans ce palais des jardins, des harems, des jets d'eau, un amphithéâtre, un divan, une cour des monnaies, des bains, des mosquées et enfin un cimetière. Là reposent un grand nombre de Khans et de Sultans de la maison souveraine des Ghireï, à partir de Mengli, le fondateur de la puissance des Khans de Crimée. Près de Bakhtchissaraï, se trouvent deux monumens assez antiques : l'un est le monastère de l'Assomption (*Ouspenski monastir*), composé d'une église et de quelques cellules taillées perpendiculairement dans le roc à l'instar des grottes d'Inkermann ; l'autre est *Tchoufout Kali*, qui peut présenter une image de l'empire des morts ; car les maisons de cette ville extraordinaire, peut-être unique dans le monde, sont pour la plupart construites de manière qu'elles semblent suspendues à moitié à un rocher des plus élevés, au haut duquel on ne peut parvenir qu'en se glissant avec beaucoup de peine le long d'un sentier fort étroit. De l'autre côté de *Tchoufout Kali*, on voit encore dans la plaine d'Yaschlamsk, les restes de l'ancienne maison de plaisance des Khans, célèbre par sa magnificence et la beauté de ses jets d'eau.

Quant à Odessa, l'étonnement est à son comble, lorsqu'on pense que cette ville, qui n'a pas plus de 30 ans d'existence, rivalise de grandeur avec plusieurs capitales de l'Europe, et qu'en 1795, on ne voyait dans cet endroit sur le rivage désert de la mer Noire qu'une mauvaise forteresse turque ou le château de *Gadjibeï*.

37. COLLECTION D'UNE SUITE DE VUES DE VIEUX CHATEAUX et monumens historiques du moyen âge de l'Allemagne et des Pays-Bas; lithographiée par J. COGELS et imprimée à Munich. Chaque cahier contient 4 planches, format in-4°.

5 cahiers ont déjà paru de ce petit recueil. L'auteur se propose d'en faire paraître encore quelques cahiers, dans lesquels il comprendra différentes vues de la Flandre et du Brabant, telles que celles du château de Macle et de l'antique Kessel, *castellum Menapiorum*, au bas de la Meuse, etc. (*Messag. des sciences et des arts*; 3<sup>e</sup> livr. 1827, p. 120.)

38. CATHÉDRALE DE GLOUCESTER, en Angleterre.

M. Britton, dont on connaît généralement les ouvrages sur les cathédrales et les monumens d'architecture antique de l'Angleterre, vient de publier une description exacte et pleine de goût, et une histoire complète de ces magnifiques édifices. Les investigations qu'il a faites en personne dans d'autres cathédrales y ont donné lieu à des améliorations et à des embellissemens plus ou moins considérables. La totalité de l'élégante façade de l'ouest de celle de Lichfield a été restaurée avec soin. Celle de Cantorbery a subi une réparation complète et d'importans changemens. Le doyen et le chapitre de celle de Peterborough font travailler à la réparation de leur belle cathédrale normande, et ils ont ouvert une souscription pour subvenir aux frais de l'érection d'un nouveau buffet d'orgues, d'un autel et de stalles. Nous désirons voir s'étendre à la cathédrale de Gloucester, remplie d'anciens monumens d'architecture, cet esprit d'amélioration et de perfectionnement, qui paraît régner dans la plupart de nos autres cathédrales. (*Liter. Chronicle*; 29 sept. 1827.)

39. ANTIQUITIES IN WESTMINSTER ABBEY — Antiquités de l'abbaye de Westminster, gravées par HARDING, avec des notices historiques par Th. MOULE; 48 p. in-4°. Londres. (*Gentleman's magaz.*; août 1825, p. 151.)

Le journal cité donne une opinion favorable de cet ouvrage; il annonce qu'il est gravé avec beaucoup de soin, et que les notices sont très-détaillées; le docteur Meyrick y a ajouté quelques renseignemens sur les armes et armures. Les monu-

mens gravés sont ceux de : John Waltham, évêque de Salisbury, et lord-trésorier d'Angleterre, mort en 1395; Robert Waldeby, archevêque d'York, 1397; Eléonore Bohem, duchesse de Glocester, 1399; sir John Herpeden, 1457; sir Humphry Bourchier, 1471; sir Thomas Vaughan, chambellan du prince Édouard; John Esteney, abbé de Westminster, 1498; sir Humphry Stanley, 1505; enfin, de John Bill, mort en 1561.

40. TOMBEAU DANS L'ABBAYE D'HAGMOND EN ANGLETERRE.

On a retrouvé dans les ruines de cette ancienne abbaye les pierres tumulaires d'une tombe double. On y lit les deux inscriptions suivantes: + *Vous. qi. passez. par. ici. priez. por. l'alme. Johan. fs. Allein. hi. git. ici. dcu. de. sa. alme. eit. merci. amen.* = + *Isabel. de. mor...r. sa. femme. acost. d.. l... deu. de leur alm.... merci. amen.* Ce tombeau doit appartenir à une famille française établie en Angleterre.

41. ESSAI HISTORIQUE ET DESCRIPTIF DE L'ABBAYE DE SAINT-WANDRILLE, et sur plusieurs autres monumens des environs; par E. HYAC. LANCLOIS. In-8°. Paris, 1827; Tastu.

Nous reviendrons sur cette description d'une abbaye célèbre, et nous pouvons en attendant recommander cet ouvrage pour sa belle exécution et les nombreuses figures et plans dont il est orné; ils ont été dessinés par l'auteur et par M<sup>lle</sup> Espérance Langlois, sa fille.

42. MÉMOIRE SUR LES ANTIQUITÉS DES PARTIES OCCIDENTALES DE L'ÉTAT DE NEW YORK, par DEWITT CLINTON. (*Transact. of the literary and philosoph. society of New York*; vol. II, part. 1, p. 71.

On voit dans le district de Pompey, comté d'Onondaga, dans la partie la plus élevée de l'état, les restes d'une grande ville, qui a dû occuper une superficie de 500 acres. Du côté de l'est, il existe une descente perpendiculaire d'environ 100 pieds dans un ravin, au fond duquel coule un ruisseau; et du côté septentrional, il y en a un autre semblable. A un mille à l'est, se trouve un cimetière qui comprend 3 ou 4 acres, et à l'extrémité occidentale, il y en a un autre. Trois vieux forts circulaires, qui s'élèvent à 8 mille de distance les uns des autres, forment un triangle qui embrasse la ville. L'un est situé à un mille au

sacrifice fait à l'occasion d'une cérémonie, dans laquelle les cendres d'un certain *Aulesio Veltinio*, fils d'*Aria*, citoyen noble et distingué d'Etrurie, furent déposées dans l'urne funéraire, suivant l'usage consacré chez les Grecs et les Romains. En tête de cette inscription, se trouve, suivant l'auteur de l'opuscule, une invocation tendant à rendre les Dieux supérieurs favorables et propices aux habitans de la tribu, affligée de la perte de son sage et digne concitoyen; invocation qui formait la première partie de la cérémonie, et à la suite de laquelle l'épigraphie indique les rites du sacrifice.

44. COLONNE MILLIAIRE, découverte près de Radstadt (Autriche), sur la gauche du Taurach, près du pont de Breitlahn, par M. WINKELHOFER. (*Steyerm. Zeitschrift*; 1825, cah. VI, p. 153.)  
Ce miliaire, que le hasard a fait retrouver dans la partie méridionale du Rastadter-Tauern, à 26  $\frac{1}{2}$  lieues de Salzbourg, sur la route, porte l'inscription suivante :

INP. CÆS. L. SEPT.  
SEVERVS. PI — PER — AVG.  
ARAB. ASIA. PART. MAX.  
PON. MAX. TRIB. POT. VIII.  
IMP. XII COSII. P. PCON  
R IIII. IMP. CÆS. M. AVR.  
ANTONINVS  
PIVS. F. AVG. TRIB. POT  
IX P. P. PROC  
XLII.

En comptant, d'après la géographie des Grecs et des Romains de Mannert, 211 pas romains pour 2 stades olympiques, ou  $\frac{1}{5}$  d'un mille géographique, l'éloignement du point de départ de cette route est de 8  $\frac{1}{2}$  mille ou 17 lieues. C'est le troisième miliaire qu'on a trouvé dans cette distance. Le journal cité en décrit la direction (le texte de l'inscription est incorrect.) L. D. L.

45. INTORNO L'ANTICO MARMO DI GIULIO INGENUO.—Dissertation de Gio. LABUS, sur un marbre antique de J. Ingenuo. In-8°. Milan, 1827; Bonfanti.

L'inscription de ce marbre porte les mots suivans : *C. Julio Ingenuo. C. I. Trib. leg. III. Ital. Tib. Cl. Victor. V. E. Infanti.*

*Benig. Plura. De. Se Meren.* L'auteur donne l'explication suivante : *Caio Julio Ingenuo Clarissimo Juveni Tribuno. Legionis III. Italicæ Tiberius. Claudius. Victor. Vir. Egregius Infanti Benigno. Plura. De Se Merenti.* (*Journ. génér. de Litt. étr.*; août 1827, pag. 233.)

46. **INSCRIPTIONES IN HELVETIA ADHUC REPERTAS, etc.** — Inscriptions découvertes jusqu'ici en Suisse, recueillies et brièvement éclaircies par J. G. ORELLI. In-8°, de 40 p. Zurich, 1826.

Le professeur Orelli, de Zurich, a réuni dans un petit volume, et classé suivant les localités, les 257 inscriptions romaines découvertes jusqu'ici en Suisse. L'attention sérieuse que l'on commence à donner au canton des Grisons, partie de l'ancienne Rhétie, fera sans doute trouver des monumens du même genre dans ce sol, foulé jadis par les armées romaines, et théâtre de leurs exploits. Jusqu'à ce jour, on n'y a pas déterré une seule inscription. M. Orelli est un critique non moins sévère que judicieux, et c'est avec tous ces avantages qu'il discute ces anciennes inscriptions. (*Revue Encycl.*; nov. 1827, pag. 404.)

47. **INSCRIPTION EN CARACTÈRES OGHAM**, qu'on prétend avoir été découverte au mont Callan, dans le comté irlandais de Clare; avec 1 pl. (*Dublin philosoph. journal*; mai 1826, p. 133.)

On ne signale qu'une seule inscription monumentale, écrite dans ce caractère qui était, à ce qu'on assure, autrefois particulier aux Irlandais, et qu'on est convenu d'appeler *ogham*; on avait autrefois, dit-on, des manuscrits dans ce caractère. Valencey, dans sa grammaire irlandaise, donne l'alphabet de l'ogham, qui ne consiste qu'en barres droites, placées en dessus ou en dessous d'une ligne droite : il n'y a que la place qui, à ce qu'il semble, fait toute la différence des valeurs de ces petites barres. D'après la clef donnée par Valencey, on a lu, ainsi qu'il suit, l'inscription de la pierre du mont Callan :

Fan li da fica Conan Colgae cos-obmda!  
 Na flida ni ca Conan Colgae cos-obmda!  
 Addm bo soce ag Loc fan oca cifa dil naf!  
 Addm bo soce ag Loc na foc acina dil fan!  
 Almho Cossag dos ta cu os asit a lid cuat!

Ce qui, selon M. O'flanagan, signifie littéralement : « *Sous ce*



monument sépulcral gît Conan le fier, aux pieds légers. — N'obscurcissez pas les restes de Conan, aux pieds légers. — Puisse ce favori des hommes sacrés longtemps reposer en paix sur le bord de ce lac, sous cette pierre hiéroglyphique. — Puisse-t-il longtemps reposer en paix sur les bords de ce lac, lui qui ne vit jamais sa fidèle tribu abattue. — Saluez avec un chagrin respectueux la bruyère autour de cette tombe déplorable.

Conan est un nom célèbre dans les vieux poèmes irlandais; le poème sur la bataille de Gabhra le représente comme un vaillant guerrier qui fut tué, un an avant cette bataille, par les Fenii ou Fians, race belliqueuse étrangère que les Irlandais comparent aux Mamelouks d'Égypte : or, selon leurs auteurs, la bataille de Gabhra fut livrée l'an 260 de notre ère. Mais l'histoire ne connaît point ce Conan, ni Ossian, le dernier des Fenii, ni tant d'autres héros chantés par les bardes galiques.

M. O'flanagan croit que le mot *uaj* (probablement *naf* comme ci-dessus) qu'il a traduit par hommes sacrés, fait allusion aux Druides : le mot qu'il a traduit par hiéroglyphique, est *oca* ; il dit que c'est l'écriture primitive et secrète des Druides, dont l'ogham moderne n'est qu'une dérivation : l'auteur prétend que les Druides transcrivaient leurs mystères dans cette écriture occulte. Il ajoute que le mot *ogham* vient de *oc* ou *ogha*, cercle, parce que les règles de cet alphabet étaient contenues dans un diagramme composé de 5 cercles concentriques.

A la fin de l'article, nous lisons une note où il est dit, que, si cette inscription n'a pas été forgée par O'flanagan ou par quelque autre savant irlandais, elle est assurément un monument curieux. Nous regrettons que l'Académie royale irlandaise, qui a provoqué la publication de l'inscription, ne se soit pas occupée en même temps à constater l'authenticité du monument; car c'était là la principale question. D-c.

48. I. A. FRID. LUD. HAUSMANN COMMENTATIO de confectione vasorum antiquorum fictilium quæ vulgo *Etrusca* appellantur. In-4°; Goettingue, 1823. (*Heidelb. Jahrbüch. der Litterat.*; avril 1824; *Edinb. Philos. Journ.*; avril 1825, pag. 360.)

II. OBSERVATIONS DU D<sup>r</sup> L. BOSSI. (*Giorn. di fisica*, etc. Pavia, 1825, 3° et 4° Bimestre, pag. 174 et 241.)

M. Hausmann lut à l'Académie de Goettingue un mémoire sur

la fabrication des vases d'argile, vulgairement, appelés Étrusques, et publia ce travail, en 1823. M. Bossi, en en rendant compte dans le *Journal de physique* de Pavie, examine et contredit même quelques-unes des assertions de M. Hausmann. C'est de cette discussion que nous allons rendre un compte sommaire.

Dans sa courte introduction, le savant professeur de Goettingue justifie l'intérêt général que les vases peints, grecs ou étrusques, inspirent aux érudits et aux antiquaires, et il donne une idée des principales collections d'Italie qu'il s'est empressé de visiter afin de connaître à fond le sujet qu'il se proposait de traiter. Il s'arrête ensuite, section 1<sup>re</sup>, à l'examen des opinions diverses sur la dénomination la plus convenable de ces vases. Il adopte trop légèrement, dit M. Bossi, la décision de Winckelmann qui les déclare d'origine grecque, et le critique italien le renvoie à ce qu'il a exposé à ce sujet en parlant du *sacro catio* de Gênes, mémoire où il a combattu la dénomination de *céramographiques*, proposée par M. Quatremère de Quincy, et qui n'a été adoptée nulle part. Elle est en effet insuffisante par sa généralité même, puisqu'elle convient aussi bien aux vases peints des Mexicains qu'à ceux des Grecs et des Étrusques; et comme plusieurs peuples anciens ont fabriqué des vases de ce genre, il est tout naturel de désigner cette sorte de monumens par le peuple même qui les a fabriqués : on peut donc dire *vase peint étrusque*, *vase peint grec*, *vase peint égyptien*; car les Égyptiens en ont fait aussi et long-temps avant les Étrusques et les Grecs. En adoptant la dénomination de *vases grecs*, M. Hausmann n'a pas tenu compte du grand nombre de ceux qu'on trouve dans les régions qui ne furent jamais occupées par les Grecs, et lorsqu'il assure qu'on n'en trouve aucun au nord des Apennins, M. Bossi cite contradictoirement ceux qu'on découvre à Adria, dans les environs de Mantoue, enfin en Lombardie et en Piémont même. Nous répétons que cette manière de considérer la question nous semble peu rationnelle; on peut trouver par toute l'Italie des vases grecs et des vases étrusques, ces meubles élégans étaient d'un transport facile : il faut donc s'en tenir aux distinctions qui procèdent du sujet même des vases, des inscriptions qui les ornent, et des autres faits qu'on peut tirer de leur forme et de la matière pour reconnaître leur véritable origine. Ceux qui nieraient qu'il en est de réellement

étrusques, tout-à-fait étrangers à l'art grec, se tromperaient sans nul doute : des découvertes récentes mettent cette dernière assertion de plus en plus hors de doute. Du reste M. Hausmann abonde pleinement dans le sentiment de Lanzi au sujet des vases peints, et M. Bossi le contredit plusieurs fois avec toute raison, et par l'autorité de faits généralement reconnus.

Vient ensuite une classification générale des vases peints grecs ou étrusques en 8 classes dont quelques-unes sont subdivisées, et la 8<sup>e</sup> comprend ceux que l'on appelle *égyptiens*, les plus rares, et caractérisés par leur matière qui est une argile jaunâtre, ornée de peintures de brun de café, avec un mélange de blanc et de roux. M. Bossi n'approuve pas davantage la multiplicité de ces distinctions déjà proposées par le chanoine Jorio et trop facilement suivies par M. Hausmann. Ce savant Italien ne reconnaît que 3 classes : 1<sup>o</sup> vases sans couverte et sans vernis ; 2<sup>o</sup> vases vernissés ; 3<sup>o</sup> vases peints, soit sur la couleur naturelle de l'argile, soit sur un fonds vernissé.

La 2<sup>e</sup> section du mémoire de M. Hausmann traite spécialement de la matière et de la fabrication des vases. Il reconnaît, à l'égard de la matière, qu'elle est une argile *sottile* (nous ne connaissons pas le mot latin de l'original) ferrugineuse, et plus ou moins susceptible de rougir au feu. Le savant de Goettingue paraît entendre par ce mot la légèreté remarquable de cette argile, et il la donne même comme un signe propre à faire discerner les vases antiques de leurs imitations modernes. M. Bossi nie cette assertion et en appelle à l'expérience. Si le mot qu'il traduit par *sottile* indique une argile bien lavée, bien purgée, M. Bossi déclare encore qu'il y a erreur, puisqu'on a trouvé des vases composées avec l'argile privée de tout lavage et telle qu'elle existe encore dans les lieux mêmes où les vases ont été découverts. Au sujet des célèbres vases d'Agrigente, M. Bossi émet une conjecture très-remarquable : il incline à croire qu'ils sont fabriqués de l'argile que vomit encore le volcan vaseux des environs de Girgenti, observé et décrit par Dolomieu, et dont le sol environnant est couvert de toute antiquité. Par analogie, M. Bossi est conduit à croire que, dans les autres parties de l'Italie où ces volcans vaseux ne brûlent pas, on a pu se servir pour les vases d'une combinaison de silice et de magnésie, de quelque terre bolaire,

résultat de la décomposition de matières volcaniques ; les substances minérales onctueuses, telles que le talc, ont pu y être employées aussi, et M. Brocchi a déclaré en effet avoir trouvé des parcelles de mica dans la matière des vases noirs tirés des plus anciennes sépultures de la Toscane. Quant aux résultats obtenus jusqu'ici par des analyses chimiques, M. Bossi pense avec raison qu'il ne faut pas trop les généraliser.

Dans les paragraphes suivans, M. Hausmann traite de la fabrication mécanique des vases, et il les considère comme étant le produit de la roue du potier, puisqu'ils ne présentent aucune forme que cette roue ne puisse exécuter. M. Hausmann croit aussi qu'on les polissait quelque fois, ce que M. Bossi n'adopte pas. M. Hausmann énumère ensuite la diversité des formes, les membres des vases qui n'étaient pas le produit de la roue, mais il oublie les becs, et M. Bossi attribue leur régularité à l'application d'un module en bois ou de toute autre matière. Il traite ensuite des ornemens plastiques, des ornemens en creux, et enfin de la cuisson des vases. Il rapporte à ce sujet les résultats des divers essais faits en Europe par les chimistes de divers pays, et M. Bossi n'admet pas la double cuisson, l'une avant les peintures et la seconde après, supposée par quelques antiquaires.

Dans le chap. V, M. Hausmann traite de l'application de la peinture sur les vases. Il considère cette opération sous trois rapports. 1<sup>o</sup> De la nature des couleurs, 2<sup>o</sup> des moyens mécaniques pour les appliquer, 3<sup>o</sup> des opérations qui en étaient la suite. L'auteur entre dans beaucoup de détails techniques au sujet de chaque couleur en particulier, sur ses bases et les substances qui la produisaient, et il ajoute ses propres expériences à celles qui ont déjà été faites ailleurs, et sur lesquelles M. Bossi n'est pas toujours d'accord avec lui. M. Hausmann considère la couverte noire des vases comme provenant de l'asphalte, et M. Bossi l'attribue plus généralement à une terre ou à une pierre bitumineuse. Il soumet au même examen l'opinion du savant allemand au sujet de chacune des autres couleurs. Il rejette, pour leur application, l'idée des *patrons* mise d'abord en avant, et il fait honneur au talent des artistes grecs, des perfections qu'on remarque dans les peintures des vases. Les deux auteurs examinent ensuite la nature des inscriptions qui ornent quelque fois les vases. Ce paragraphe est suivi d'un autre, qui est le dernier, et dans lequel

on traite des vases purement noirs, et à ce sujet M. Hausmann donne quelques détails sur les vases funéraires des Germains, auxquels il trouve de la ressemblance avec ceux des Grecs. M. Bossi lui rend grâces pour ces indications intéressantes, et termine par un éloge très-mérité des recherches dont nous venons de donner un extrait sommaire. C. F.

49. VASI DI PREMIO.— Vases donnés en prix (dans les jeux publics). — Le D<sup>r</sup> TH. PANOFKA se propose de publier un recueil de vases de ce genre et inédits. L'ouvrage de format in-folio, se composera de 5 livraisons, qui paraîtront dans le courant de la présente année et l'année prochaine. Le texte sera en italien, et les planches seront gravées par des artistes célèbres. La 1<sup>re</sup> livr. contiendra 6 planches relatives aux fêtes Éleusiennes. Le prix de souscription est de 22 fr. Rome, chez Monaldini; à Paris, chez Renouard. (*Journ. gén. de la littérat. étrang.*; sept. 1826; p. 288.)

50. AFBEELDINGEN VAN ANTIEKE EN MODERNE BOWKUNDIGE VOORWERPEN.— Dessins d'objets d'architecture ancienne et moderne, appartenant à des temples, palais, théâtres, bains et autres édifices grecs, romains et orientaux, existant en tout, en partie ou en ruines; ouvrage particulièrement à l'usage des charpentiers, sculpteurs, peintres, et, en général, de tous ceux qui, par état ou comme amateurs, se livrent à l'étude et à l'exercice de l'architecture. 5<sup>e</sup> livr. in-fol.; prix, par souscription, 3 fr. 25 c. Amsterdam, 1827.

51. MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, ou Recueil des principaux tableaux, statues et bas-reliefs des collections publiques et particulières de l'Europe, dessiné et gravé à l'eau forte par REVEIL; avec des notes descriptives, critiques et historiques; par DUCHESNE aîné. (Extrait du prospectus.)

Dans l'intérêt des amis des arts, et de tous les hommes jaloux de s'instruire, on a publié en divers formats la gravure et la description des principales galeries de l'Europe, de celles de Vienne, de Florence, de Paris; mais jusqu'ici les auteurs de ces ouvrages se sont bornés à offrir isolément, soit un Musée particulier, soit même un simple Cabinet; aucun d'eux n'a pré-

senté l'ensemble des chefs-d'œuvre que l'on admire dans la réunion de tous.

Tel est le but du nouveau Musée qu'on va publier. Rassembler dans un ouvrage unique les grandes compositions qui font l'ornement des galeries des princes souverains, celles qui décorent les monumens publics, celles même qui brillent dans quelques galeries particulières; voilà le plan des éditeurs. Ils ont espéré donner ainsi à leur publication un intérêt universel. Le nouveau Musée de peinture pourra tenir lieu de tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour.

Une pareille collection, exécutée avec tout le soin qu'elle mérite, et cependant établie à un prix extrêmement modéré, ne conviendra pas seulement aux artistes; elle sera recherchée par tous les amateurs; elle plaira même aux gens du monde. Le simple artisan ne l'étudiera pas sans fruit; il y puisera ce goût des modèles qui élève l'ouvrier au rang de l'artiste. Enfin le Musée de peinture et sculpture pourra, sous plusieurs rapports, prétendre aux honneurs de la popularité.

L'exécution de cet ouvrage est confiée à deux hommes également distingués par leurs talens et par l'exactitude consciencieuse qu'ils apportent dans toutes leurs productions. M. Reveil, déjà si connu par le travail des œuvres de Canova et de Jean Goujon, s'est chargé des gravures; c'est dire assez qu'elles seront touchées avec autant de finesse que de pureté. Un texte explicatif sera rédigé par M. Duchesne aîné, depuis long-temps attaché au cabinet des estampes de la Bibliothèque du Roi, et auquel on doit un *Essai sur les Nielles*, gravures des orfèvres florentins du XV<sup>e</sup> siècle. Ce texte contiendra une notice descriptive, historique et critique, avec le nom du maître, celui de l'école à laquelle il appartient, et celui du Musée où se conserve l'original. On indiquera en outre, autant qu'on le pourra, l'exacte dimension du tableau. De temps en temps on y joindra soit une courte notice biographique sur la vie des artistes les plus célèbres, soit une notice historique sur l'origine et la formation des différentes collections, soit enfin des réflexions critiques sur le caractère particulier de chaque école.

Ce recueil ayant été favorablement accueilli en Angleterre une traduction anglaise a été ajoutée au texte français.

La 1<sup>re</sup> livraison a été mise en vente le 1<sup>er</sup> janvier 1828, et

les autres paraissent successivement de 10 en 10 jours. Lors de la mise en vente de la 12<sup>e</sup> livraison, le prix sera augmenté. On souscrit, sans rien payer d'avance, à Paris, chez Audot, et chez Baudoin frères; prix 1 fr. la livraison, composée de 6 pl. et de 6 feuillets in-8<sup>o</sup>.

---

HISTOIRE.

52. NOUVELLES DES MISSIONS, extraites des lettres édifiantes et curieuses, tome 1<sup>er</sup>. Missions du levant. In-12 de 9 feuilles. 512. Paris, 1827, rue du pot de fer, n<sup>o</sup>. 4.

53. EMPIÉTEMENS MODERNES SUR LES ANCIENS DROITS DE FEMMES INDIENNES, par RAMMOHUN-ROY. Extrait d'un traité devenu rare, imprimé originellement au Bengale pour circulation privée. (*Oriental Herald*; n<sup>o</sup> XXXII, août 1826, vol. X, pag. 251.)

Rammohun-Roy est suffisamment connu de tous ceux qui s'occupent de l'Inde. Ce Brame s'est acquis une belle réputation par son caractère respectable et par ses connaissances peu communes. Quoiqu'il ne veuille pas être considéré comme un converti au christianisme, il reconnaît cependant, en Jésus-Christ, un envoyé de Dieu, pour enseigner, par son exemple, la vraie morale. Il dirige tous ses efforts à ramener la religion des Hindous à sa primitive pureté, qu'il soutient avoir été le Monothéisme, et à combattre la grossière superstition du Polythéisme, qui, selon lui, s'est introduit, dans des temps postérieurs, parmi les habitans de l'Inde. On concevra facilement qu'il ne manque pas d'adversaires de ses opinions, ni parmi les missionnaires chrétiens, ni parmi ses compatriotes, contre lesquels il a été obligé de se défendre dans les écrits qu'il a publiés à Calcutta, en langues bengalie et anglaise.

Le petit ouvrage, dont nous traitons ici d'après l'*Oriental Herald*, se recommande par le but très-louable de contribuer à l'abolition du cruel suicide pratiqué par les veuves indiennes, qui se brûlent vivantes sur le même bûcher, avec leurs maris défunts.

Comme l'entier délaissement dans lequel se trouvent les

veuves qui ne se sacrifient pas après la mort de leurs époux, est une des principales causes du maintien d'un abus aussi barbare, Rammohun-Roy prouve que les anciens législateurs avaient, par leurs lois d'héritage, suffisamment pourvu au bien-être des femmes, et leur avaient voulu assurer la jouissance d'une vie aisée et indépendante. A cet effet, il cite plusieurs légistes généralement reconnus comme faisant autorité parmi les Hindous. Il s'en suit qu'après la mort d'un père, la mère doit hériter une portion égale à celle d'un fils et une fille, le quart de la portion d'un fils. Ce droit s'étendait même à des belle-mères, à des grand-mères et à des épouses d'un père, avec lequel elles n'avaient pas eu des enfans mâles.

Ces droits, accordés aux veuves par les anciens, ont été limités par les modernes. Selon eux, lorsqu'un homme fait un partage de son bien, pendant sa vie, les femmes seulement dont il n'a pas d'enfans doivent partager également avec ses fils; mais s'il ne fait pas de partage, elles ne peuvent, après sa mort, réclamer rien de la propriété qu'il a laissée. Les fils, partageant le bien de leur père, après sa mort, doivent accorder une égale portion à leur mère seulement, et ne doivent rien à leurs belle-mères. La mère d'un fils unique même est exclue de toute part; il est le seul héritier, et après sa mort, son fils ou sa femme; sa mère dépendra, dans ce cas, de son fils ou de sa belle fille. En cas qu'il y ait plusieurs fils, ils peuvent, en vivant ensemble, priver leur mère de toute portion, parce que le droit d'une mère dépend de la division du bien, qui dépend de la volonté des fils.

Bref, une veuve, selon les modernes interprètes des lois, ne peut rien recevoir, si son mari n'a pas eu d'enfans avec elle; et s'il meurt, laissant un seul fils par sa femme, ou s'il a eu plusieurs fils, dont l'un serait mort laissant une postérité, elle ne peut, dans ce cas, avoir aucun droit à la succession. De plus, si plusieurs fils, après la mort de leur père, ne veulent pas diviser le bien paternel, et vivent ensemble, la mère encore n'aura rien. Son droit ne devient valide que dans le cas où tous les fils survivans à leur père veulent bien accorder une part à leur mère. Sous ces interprétations, et avec de telles limitations, les mères et les belles-mères se trouvent, en réalité, privées de tout, dans le partage du bien de leurs époux, et le droit d'une veuve n'existe qu'en théorie parmi les personnes instruites, mais il est inconnu au reste du peuple.



Il est évident que la certitude d'une misérable dépendance, dont elles peuvent voir beaucoup d'exemples devant elles, doit se joindre puissamment à leurs préjugés religieux et à leurs impressions reçues de bonne heure, pour les porter à s'immoler sur le bûcher de leurs époux décédés.

Ces restrictions sur l'héritage des femmes encouragent aussi beaucoup la polygamie qui est une source fréquente de la plus grande misère dans les familles indiennes. Comme le grand objet de tous les Hindous est de favoriser leur progéniture mâle, la loi qui les dispense de donner une portion égale à leurs femmes ôte la principale contrainte de leurs inclinations, à l'égard du nombre de femmes qu'il se donnent. Quelques-uns d'eux, principalement des Brames d'une haute naissance, se marient avec dix, vingt ou trente femmes, soit pour quelques considérations de profit, soit seulement pour gratifier leurs brutales propensions, et en laissent un grand nombre, pendant et après leur vie, à la merci de leurs parents paternels.

Que reste-t-il à ces malheureuses après la mort de leurs époux ? 1° A traîner une misérable vie d'esclavage ; 2° à s'abandonner, pour leur maintien, à toutes les voies de vice et d'iniquité ; 3° à mourir sur le bûcher de leurs maris décédés. C'est ce dernier parti que prennent les plus courageuses parmi elles.

Rammohun-Roy observe que le nombre de ces sacrifices dans la seule province du Bengale, comparé à celui dans les autres provinces britanniques de l'Inde, est dans la proportion de dix à un, il l'attribue principalement à la plus grande et plus fréquente pluralité de femmes parmi les natifs du Bengale, et au manque de tout soin de pourvoir à l'existence de leurs veuves.

Cet horrible excès de polygamie est cependant directement contraire à l'ancienne loi, qui n'autorise un second mariage que dans huit cas qu'elle énumère.

Notre auteur regrette qu'il n'y ait pas eu un officier public autorisé par le gouvernement à recevoir les applications pour un second mariage, et à le sanctionner selon l'esprit des anciennes lois qu'il cite. Il croit que de cette manière la détresse des femmes et le nombre de leurs suicides auraient pû être diminués.

D'après l'usage des contemporains, une fille ou une sœur peut souvent procurer plus ou moins d'émolument à des Brames d'une classe moins respectable ( qui sont très-nombreux au Bengale ),

et à des Kayusths d'une haute caste. Loin de dépenser de l'argent aux mariages de leurs filles ou sœurs, ils reçoivent souvent des sommes considérables à cette occasion, et généralement les donnent en mariage à ceux qui peuvent payer le plus. Ces Brames et ces Kayusths marient souvent leurs parentes, par pure spéculation pécuniaire, à des hommes qui ont des défauts naturels, ou sont exténués par l'âge et par des maladies, et ainsi les exposent au veuvage bientôt après leur union, ou rendent leur vie misérable. Non-seulement ils se dégradent eux-mêmes par cette conduite inique et cruelle, mais ils violent aussi les autorités expresses de Menou et d'autres anciens législateurs dont notre auteur cite plusieurs. Voici la sentence de Karhyupu à ce sujet : « Ceux qui, infatués par l'avarice, donnent leurs filles en mariage pour en tirer un profit, sont des vendeurs de leur sang, des images du péché, et coupables d'une exécrable iniquité. »

Rammohun-Roy s'adresse aux autorités britanniques et représente combien il serait heureux pour toute la communauté indienne, si des anglais, dont aujourd'hui un grand nombre est suffisamment versé dans le code sanscrit et hindou, voulaient se joindre aux cours du pays devant lesquelles le sexe faible est traité toujours avec peu de considération, et souvent avec dureté, et si, par l'autorité de leur caractère, ils voulaient, à cet égard, soutenir la cause de la justice et de l'humanité. A. T.

54. HISTORIA REI PUBLICÆ MASSILIENSIIUM à primordiis ad Neronis tempora, scripsit Henr. TERNAUX parisiensis. In-4° Goettingue, 1826. Huth.

Ce précis de l'histoire de la ville et république de Marseille sera incessamment l'objet d'une analyse spéciale dans le *Bulletin*.

55. TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES ÉVÈNEMENS RAPPORTÉS PAR TACITE, et antérieurs à l'avènement de l'empereur Tibère, par M. DE FORTIA. In-8°. Paris, 1827; Moreau.

Cet ouvrage, dont le titre ne peut donner une idée exacte, est le résultat de recherches suivies sur la chronologie ancienne en général. Le savant auteur, considérant son sujet sous le double rapport de l'histoire et de l'astronomie, s'enfonce dans le chaos de la science des temps qu'il entreprend de débrouiller. Après

de courtes observations sur la division du temps, il passe à des développemens relatifs à la concordance de plusieurs chronologies entre elles et sur les divers systèmes adoptés, pour les fastes de Rome, par Varron, Denys-d'Halicarnasse, Caton, Pline, Dodwell, etc.; matières que rendent si épineuses l'obscurité des écrivains et la diversité des calendriers, soit chez des peuples différens, soit chez le même, à des époques plus ou moins éloignées.

M. de Fortia expose, avec assez d'étendue, toutes les variations qu'a subies ce moyen artificiel de supputer le temps; mais pour être bien compris, ces chapitres demandent à être lus avec une grande attention.

L'auteur trace ensuite plus particulièrement l'histoire du calendrier romain. Bien que les principes de toutes les institutions de Rome soient enveloppés de ténèbres, l'auteur n'a pas craint de commencer au problématique Romulus; toujours est-il, cependant, qu'il a la prudence de s'en tenir à ce que les anciens ont dit de plus probable sur ce sujet. Numa réforma très-imparfaitement le calendrier primitif, lequel, ainsi corrigé, subsista jusqu'à Jules-César, sans autre changement que la transposition du mois de février, qui, sous les décemvirs, fut porté du dernier au deuxième rang. Du temps de César, le désordre était à son comble; car sous le régime de la république, le soin essentiel des intercallations avait presque toujours été livré à l'arbitraire des pontifes. Enfin, le pape Grégoire XIII fit une troisième réforme au calendrier, qui, depuis cette époque, ne reçût plus aucune modification.

M. de Fortia, dans ses investigations, s'attache spécialement aux historiens grecs, les seuls, parmi les anciens, qui, dit-il, aient une véritable chronologie. Dans sa concordance des chronologies grecque et romaine, il se fonde sur Diodore de Sicile, qui, se proposant d'écrire une histoire universelle, avait beaucoup voyagé pour s'en procurer les matériaux. Si les raisonnemens de M. de Fortia ne semblent pas péremptoires à tous les lecteurs, ceux-ci, nous en sommes assurés, les trouveront au moins très-plausibles. En général, la chronologie, comme toutes les sciences qui demandent de longues et pénibles recherches, trouve peu de critiques qui aient le courage et la persévérance de vérifier eux-mêmes l'exactitude des faits que l'on prend pour base de

son système; et le commun des lecteurs aime beaucoup mieux croire un auteur sur parole que de s'engager, pour le réfuter, dans un labyrinthe souvent inextricable. Au reste, notre chronologiste, pour abréger, se sert de formules algébriques dont l'intelligence, quoique peu difficile, nous paraît néanmoins réservée à un lecteur exercé et attentif.

La chronologie romaine, à laquelle tout l'ouvrage est subordonné, occupe seule environ quarante chapitres. Nous recommandons spécialement, à l'attention du lecteur, les chapitres relatifs, 1<sup>o</sup> à la prise de Rome par les Celtes; 2<sup>o</sup> à la dictature de Camille; 3<sup>o</sup> à l'époque de la fondation de Rome; 4<sup>o</sup> aux fastes consulaires si difficiles à débrouiller; 5<sup>o</sup> aux rois de Rome. On y trouvera de bons matériaux sur un sujet si délicat.

Les huit derniers chapitres se rapportent plus directement aux écrits de Tacite, dont M. de Fortia expose succinctement la mythologie, en commençant par les divinités égyptiennes; de là, il passe aux dieux adorés chez les Grecs et chez les Romains, et dont le culte, déjà en décadence sous plusieurs empereurs, s'affaiblissait tous les jours, en raison des progrès de la religion chrétienne.

L'auteur donne les fastes consulaires de Rome depuis l'expulsion des Tarquins jusqu'à l'an 298 avant notre ère. Cette table comprend donc un espace de 209 ans. Enfin, l'ouvrage est terminé par une *chronologie de Tacite*, dans laquelle sont rapportés, suivant leurs dates, les évènements mentionnés par cet écrivain, depuis l'an 278 avant J.-C., jusqu'à l'an 14 de l'ère vulgaire. Ce tableau est, en quelque sorte, un résumé chronologique des œuvres de l'historien, car aucun fait de quelque importance n'y est omis; c'est donc, pour l'espace qu'il embrasse, un abrégé de l'histoire romaine.

E. C. D. A.

56. BIBLIOTHÈQUE SACRÉE, ou Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques, contenant l'histoire de la religion, de son établissement et des dogmes, celle de l'église considérée dans sa discipline, ses rites, cérémonies, sacrements; la Théologie dogmatique et morale, la décision des cas de conscience et l'ancien droit canon; les personnages saints et autres de l'ancienne et de la nouvelle loi; les Papes, les Conciles, les Sièges épiscopaux de toute la chrétienté, et l'ordre chronologique de leurs Prélats; enfin l'histoire des Ordres militaires et religieux.

des schismes et des hérésies, par les RR. PP. RICHARD ET GI-  
RAUD, dominicains, réimprimé avec additions et corrections,  
29 volumes in-8°; prix, 170 fr. Paris, Méquignon-Havard.

57. BEYTRÆGE ZUR RUSSISCHEN KIRCHENGESCHICHTE.—Mémoires  
pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Russie; par PH.  
STRAHL. In-8°. Tom. 1. Halle, 1827; Renger.

Le 1<sup>er</sup>. volume contient des considérations générales sur les  
faits historiques, un précis chronologique de l'histoire ecclésias-  
tique de Russie, l'histoire des sectes de l'église russe et une  
notice sur les souverains de la Russie et des chefs de l'église.

58. STORIA ECCLESIASTICA DEL CARDINALE ORSI.—Histoire ecclé-  
siastique, par le cardinal A. ORSI. Nouv. édit. 42 vol. in-16,  
avec fig. Prix de chaque vol., 3 lire.

Le 42<sup>e</sup> volume est le dernier, et contient l'index général.  
Cette édition est enrichie d'un éloge historique du cardinal Orsi.

59. STORIA DELL' ISOLA D'ELBA, de C. A. N. In-4°. Florence;  
Piatti.

L'auteur, en écrivant l'histoire de sa patrie, s'est trop laissé  
aller au désir d'en illustrer le berceau. Il n'y a donc pas de  
merveilles racontées par des chroniqueurs ignorans ou dans des  
livres apocryphes, qu'il n'ait soigneusement recueillies; de telle  
sorte que le premier livre tout entier peut être négligé par le  
lecteur, sans avoir beaucoup à perdre. Ce premier livre com-  
prend les temps depuis les Tyrrhéniens jusqu'à l'expulsion des  
Lombards. Les époques suivantes sont traitées avec plus de  
critique, et se lient avec l'histoire des autres états de l'Europe,  
de la Toscane, de la France, d'Angleterre. L'ouvrage se termine  
par la cession de l'île d'Elbe à Napoléon en 1814. Le journal qui  
rend compte de cet ouvrage borne ses critiques au premier  
livre; il paraît donc se recommander, à certains égards, à l'es-  
time du public. (*Antologia*; n° 56, p. 150.)

60. GESCHICHTE DER WESTGOTHEN. — Histoire des Visigoths,  
par JOS. ASCHBACH. In-8°. Francfort, 1827; Bronner.

L'ouvrage est divisé en 4 parties: histoire primitive des Goths,

jusqu'à l'invasion de l'Europe par les Huns. — Histoire des migrations des Visigoths dans le midi de l'Europe, de 375 à 419. — Histoire du royaume toulousain des Visigoths, de 419 à 531. — Histoire du royaume électif des Visigoths en Espagne, de 531 à 710.

61. GESCHICHTE DES ROEMISCHEN RECHTS IM MITTELALTER. — Histoire du droit romain au moyen âge, par M. de SAVIGNY. 4 vol. in-8°. Heidelberg, 1825-1826.

L'ouvrage que nous annonçons devait d'abord embrasser la période depuis Irnerius jusqu'à nos jours ; mais l'auteur sentit bientôt la nécessité d'élargir son plan en commençant au moyen âge, et de le rétrécir en ne donnant l'histoire détaillée que jusqu'à la fin du quinzième siècle, en se réservant de donner en une autre occasion ce qu'il a recueilli de matériaux sur l'école française.

Les difficultés sans nombre qui s'opposaient à un travail de ce genre ont été vaincues de la manière la plus heureuse, et nous connaissons peu d'ouvrages qui aient rectifié tant de vues erronées, répandu tant de lumières sur des sujets peu connus, et donné tant de résultats de la plus haute importance ; et quant aux recherches et à l'érudition, nous croyons que l'ouvrage est au-dessus de toute critique. Déjà la série des sources qui ouvre le premier volume, dispose à croire que rien n'y manque et l'étonnement va en croissant dans les autres où paraissent les plus rares ouvrages des glossateurs d'après leurs différentes éditions et un beaucoup plus grand nombre qui n'ont jamais été imprimés ; le tout mis à profit et discuté avec une clarté et une précision admirables. Nous allons essayer de donner une idée du contenu des quatre volumes sans entrer dans trop de détails, la difficulté sera de choisir parmi ces richesses entassées.

Après un excellent exposé de l'histoire du droit romain jusqu'à Justinien, l'auteur donne la constitution de l'Italie et des provinces. Dans la première c'était d'abord le peuple qui décidait en dernière instance, mais cette puissance passa au sénat, *ordo decurionum*, *ordo curia*, qui auparavant comme à Rome n'avait que la direction des affaires ; il créait les magistrats, tout en laissant souvent au gouverneur le droit de proposer des candidats, car ce droit renfermait en même temps la responsa-

bilité. Il est clair que les décurions seuls étaient *optimo jure cives*, jouissant de tous les droits, le peuple n'étant pas éligible.

A la tête des magistrats étaient les *Duumviri* ou *Quatuor viri* que l'on peut comparer aux consuls; leur pouvoir dans le second et troisième siècle de notre ère, fut limité de plus en plus; il y avait des villes qui avaient un sénat, et tous les magistrats à l'exception de ces duumviri, à la place desquels était le *præfectus* envoyé annuellement de Rome. Une autre dignité était celle du *Censor*, *Curator quinquennalis*, qui répond au Censeur et sous de certains rapports au Questeur à Rome. Le *Scriba* était le secrétaire public, *Exceptor*, *Actuarius* et *notarius* ne l'était qu'en privé; plus tard *exceptor* devint le nom général, le nom de *Notarius* fut réservé pour la chancellerie de l'état; les *Tabelliones* correspondent aux notaires d'aujourd'hui.

Les provinces avaient des curies, mais sans juridiction, que le gouverneur exerçait en personne ou par des légats. Depuis Constantin il n'avait plus que le pouvoir civil, et le *Magister militum* ayant sous lui les *Duces* était à la tête du militaire. Les *Defensores* créés en 365 ayant quelque juridiction civile étaient surtout destinés à s'opposer aux oppressions des gouverneurs. Le nombre régulier des membres d'un sénat était de cent.

Telle était la constitution politique de l'empire romain lorsqu'il fut conquis par des nations germaniques; les peuples vaincus avaient leur droit et les vainqueurs le leur, il en résulta que le droit devint personnel, c'est-à-dire qu'il se régla non d'après la demeure actuelle, mais d'après la nation de l'individu; différens auteurs ont cru que chacun était maître de choisir par la *professio legis*, le droit qui lui semblait préférable, mais déjà Lupi et M. de Savigny surtout, font voir que le choix n'appartenait qu'aux épouses, aux enfants naturels et aux prêtres.

Passant aux constitutions germaniques, l'auteur fait voir que tout droit émanait de l'assemblée des hommes libres appelés *Arimanni* et quelquefois *Germani* chez les Lombards, *Rachinburgi* ou *boni homines* chez les Francs, *Frilingi* en Saxe et *Freoman*, chez les Anglo-Saxons en Angleterre; depuis Charlemagne on choisissait parmi eux les échevins qui décidaient dans les affaires judiciaires; la présidence et le pouvoir exécutif étaient

dans les mains du Comte ( Graf) qui en temps de guerre se mettait à la tête des hommes libres de son district. (*Pagus, Gau* en allemand).

On admettait presque généralement jusqu'ici que la constitution romaine, et avec elle le droit romain, avaient totalement disparu; l'auteur fait voir le contraire. A la vérité les premiers pouvoirs en France, en Italie, en Espagne furent remplacés par des magistrats germains; mais les villes conservèrent leurs sénats, leurs *duumviri* et leurs *defensores*; on enseignait le droit dans quelques écoles, mais l'auteur avertit que les mots *legis doctor, juris magister et legislator* signifient bien souvent des échevins, ce n'est que depuis la fondation de l'école de Bologne que ces expressions ont toujours la signification ordinaire.

Le second volume est pour ainsi dire le *Codex diplomaticus* du premier, en ce qu'il contient les analyses détaillées des différents codes et livres de droit de ces temps là jusqu'à Irnerius, toujours sous le point de vue du droit romain qui s'y trouve; l'index contient tous les passages qui s'y rapportent avec des renvois au corps du droit romain; il ne fallait pas moins que l'érudition immense et la connaissance peut-être unique du droit romain de M. de Savigny pour ce travail qui n'est susceptible d'aucun extrait. L'ouvrage le plus remarquable de cette période est : *Petri Exceptiones (extraits) legum Romanorum*; l'auteur vivait à Valence vers le milieu du onzième siècle et se servit des *Institutes*, des *Pandectes (dig. vetus et novum)*, du code et des *Novelles*; cet ouvrage remarquable n'ayant été imprimé qu'une fois, M. de Savigny en a donné tome II, p. 295-392, une nouvelle édition corrigée sur des manuscrits.

Le troisième tome s'ouvre par une liste raisonnée des sources de tout genre auxquelles l'auteur a puisé pour son ouvrage, depuis le commencement du douzième siècle. Suit un coup-d'œil sur le rétablissement de l'étude du droit romain, d'après une nouvelle méthode et la réfutation de l'histoire du recouvrement du corps de droit lors de la prise d'Amalfi par les habitans de Pise. L'auteur développe ensuite p. 90-120, l'état politique des villes de la Lombardie; on sait que partout rien n'est si difficile à saisir que l'ensemble de l'existence politique d'une nation, pour bien des raisons les difficultés augmentant au moyen âge et surtout pour la période en question, de plus les rapports



ayant changé tandis que les noms étaient restés les mêmes, on conçoit que les auteurs qui ont traité ces objets aient souvent dû donner à faux, et c'est ce qui nous engage à donner un aperçu de la constitution des villes lombardes.

L'ancienne noblesse des Lombards, les Edelingi, s'était par la force des choses partagée en deux classes; la première, les Capitanei ou Cattanei, ne tenait des fiefs que du Roi (comme les *serviente Regis* en Hongrie), des ducs ou évêques; la seconde, les Valvasores, était formée des anciens vassaux de la haute noblesse; beaucoup de familles franques et allemandes, de même que les plus riches des anciens Arimanni y étaient aussi incorporées, tandis que le reste des Arimanni et tous ceux qui ne possédaient pas de fiefs du tout, ou seulement depuis des temps plus récents, étaient regardés comme plébeiens, *cives*, *popularis*, *plebs*. Il est visible que la majeure partie de ces derniers devait consister en Romains; réunis avec la noblesse ils formaient la commune qui choisissait pour représentant le *consilium generale*; comité composé de quelques centaines de citoyens et quelquefois jusqu'à 3,000; à côté de ce grand conseil, et souvent au-dessus de lui se trouvait le *consilium speciale* ou la *credenza*. Les principaux droits de ces villes étaient la législation exercée par le grand conseil, la juridiction et le choix des magistrats qui se composaient des consuls, dont le nombre variait et qui étaient pris dans les trois ordres; on ne réserva à l'Empereur que l'appel et la confirmation des magistrats. M. Niebuhr suppose que l'empereur Othon I, en opérant la fusion des Lombards avec les habitans des villes, pour contrebalancer la noblesse, fut la première cause de cette puissance des communes, et tout bien pesé, nous croyons que la même chose eut lieu en France, sous Louis VI et ses successeurs. M. de Savigny observe encore que si dans quelques passages, des *cives* sont traités de nobles, c'est une noblesse de fait analogues aux *equites* de l'ancienne Rome, du temps de Cicéron, et nous croyons cette remarque d'autant plus juste, que la même chose s'est passée en France du temps de Charles-le-Chauve. V. *Proleg. ad chron. de gestis consulum Andegavensium* ap. Achery t. 3, 272. édit. de la Barre.

L'auteur passe ensuite en revue les différentes universités, en commençant par celle de Bologne, et donne des détails sur les

livres, les copistes, etc. que nous réservons pour un second article. Un passagc d'un moine après qu'il eut copié le *Breviarium*, nous a semblé assez curieux pour trouver place ici : « Vos lectores qui istum libellum legeritis, manus vestras bene diligite et digitos vestros longe ponite ad scriptura; quia qui nescit scribere, nullum laborem æstimat. — O quam grave pondus scriptura! dorsum incurvat, oculis caliginem facit, ventrem et costas frangit. »

Après avoir donné tous les renseignements sur la constitution politique des villes lombardes au moyen âge, l'auteur, dans la première moitié du 3<sup>e</sup> volume, traite des universités italiennes et françaises. Paris servait, pour ainsi dire, de type à toutes les branches des sciences théologiques, et Bologne était le modèle de toutes les écoles de droit, même pour celles de la France; l'auteur rappelle à cette occasion que dans les écoles de théologie c'étaient les professeurs qui possédaient tout le pouvoir, tandis qu'au contraire dans les écoles de droit, les étudiants (scolares), formaient la corporation, (universitas) et choisissaient les chefs auxquels les professeurs étaient soumis.

Bologne, Padoue, Pise, Vicence, Verceil, Arezzo, Ferrare, Rome, Naples, Paris, Montpellier, Orléans sont les universités dont les constitutions politiques et littéraires ont fourni plus ou moins de détails à l'auteur et dans lesquels nous ne le suivrons pas. Nous passons aux ouvrages qui ont été la base des travaux des glossateurs; ces ouvrages sont : les *Pandectes*, le *Code*, les *institutes*, l'ancien texte latin des *Novelles* (authenticum) et le travail de Julien sur les *Novelles* (Novella.)

On sait que les *Pandectes* étaient autrefois divisées en trois parties : *Digestum vetus* (lib. I-XXIV, 2), *Infortiatum* (lib. XXIV,3-XXXV, 2, 82, tres partes XXXV, 2, 85-XXXVIII) et *Digestum novum* (lib. XXXIX-L). M. de Savigny fait voir que l'*Infortiatum* fut trouvé postérieurement au *Digestum vetus et novum*; Irnerius, fondateur de l'école de Bologne, le connaissait; mais il est remarquable que dans tous les ouvrages de droit antérieurs, sans exception, il n'est jamais cité. L'abréviation ff au lieu de *Pandectes* provient, non de la lettre grecque Π, mais de ϕ que des copistes ignorans ont changé dans un double ff. (1).

(1) Le Hδ qui désigne le sesterce romain, provient de même du sigle Πδ duo asses cum semisse.

On a beaucoup agité la question si le texte des Pandectes ne provenait pas uniquement du fameux manuscrit conservé d'abord à Pise, puis à Florence. Cujas était de l'avis contraire et l'on voit en effet par des variantes et surtout par des augmentations, qu'il n'est pas possible que tous les manuscrits proviennent de même source; toutefois la transposition d'une feuille vers la fin du manuscrit de Florence, se retrouve dans tous les autres manuscrits collationnés jusqu'à ce jour; mais on conçoit que, pour la régularité des leçons dans les cours publics à Bologne, on introduisit peu à peu cet arrangement dans toutes les copies; d'ailleurs on voit par beaucoup de passages que l'on collationna à différentes reprises les Pandectes de Pise que l'on regardait comme plus anciens et par conséquent plus authentiques. La tradition qui les faisait remonter jusqu'à Justinien même, ne paraît pas être de ce temps là.

M. de Savigny donne beaucoup de détails sur les glossateurs quant à leur enseignement et sur tout ce qui regarde le matériel des livres, les copies, le prix etc., et nous regrettons de ne pouvoir l'y suivre, crainte de trop étendre cette notice.

Le 4<sup>e</sup> tome donne des détails sur les jurisconsultes depuis Irnerius jusqu'à Vacarius, avec les passages les plus intéressans de leurs ouvrages. C'était ici surtout que la critique était indispensable, vu que la tradition rapportait quelque fois la même chose à deux individus différens, et que la chronologie, malgré les travaux de Sarti, était encore bien souvent à débrouiller. Les deux volumes suivans qui compléteront l'ouvrage, contiendront la série des glossateurs subséquens, et le public doit attendre avec impatience la fin d'un des plus beaux monumens de l'érudition et de la critique, maniées avec une habileté qui jusqu'ici n'a eu que peu d'exemples. S.

62. COUP-D'OEIL HISTORIQUE SUR LES PEUPLES DE RACE SLAVONNE habitant la partie européenne de l'empire Turc. (*Archives du Nord*; 1825, n<sup>o</sup> 14, p. 85.)

Selon l'auteur de ce mémoire, les peuples de race slavonne appelés des frontières septentrionales et orientales par les empereurs grecs, qu'avait affaiblis l'invasion des asiatiques dans leurs provinces d'Europe, vainquirent, dans ces contrées leurs prédécesseurs, qui avaient peut-être la même origine

qu'eux. En récompense de leurs victoires, ils reçurent des terres, dans la partie septentrionale de l'empire, aux frontières de la Scythie. Bientôt ils se fortifièrent dans leurs possessions, et enfin, engagèrent ou forcèrent les habitans primitifs, qu'ils ne pouvaient éloigner, à s'unir avec eux.

Après des considérations et des réflexions sur le caractère moral des Grecs, qui, par jalousie dit-il, devinrent bientôt les ennemis secrets de ceux qu'ils avaient appelés à leur secours et qu'ils desservirent basement auprès de la cour de Byzance, l'auteur ajoute : « peu importe du reste, d'où sont venus les peuples slavons dans l'empire d'Orient; il suffit de se rappeler que les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> siècles parlent de l'invasion des Barbares en Europe. Se succédant l'un à l'autre, se chassant mutuellement, ils inondèrent le midi. Tantôt venant d'eux-mêmes, souvent appelés par les Empereurs romains, ou leurs généraux, les peuples d'Asie établis dans l'empire, hatèrent sa décadence.

L'antique et constante colonisation des peuples slavons dans des terres habitées jusqu'à présent par eux, la conservation de leur langue primitive, de leurs mœurs, des usages de leurs ayeux, portent à croire que, ne craignant aucune autre nation, ils étaient les derniers établis, avant les Turcomans, du côté du nord-ouest, aux frontières de l'empire romain. La Thessalie, l'Épire, la Macédoine, l'Illyrie, la Paannonie, les deux Mysies, la Dardanie, la Dacie et autres provinces du nord leur servirent de résidence. Quoique souvent mêlés à d'autres peuples, ils habitent encore les mêmes lieux : les bords de l'Adriatique et de la mer Noire forment une partie de leurs frontières. Le Danube arrose de ses eaux leurs prairies. Les monts Krapacs et le Balk traversent dans plusieurs directions les pays qu'ils habitent. Les preuves de leur commune origine, sont : la ressemblance de leurs dialectes, qui ont tous la même racine : la similitude de leurs mœurs, de leurs usages, des noms d'hommes, de ceux des villes, des villages, des rivières, des lacs, des districts, enfin la croyance qu'ils professent, puisque partout on trouve chez les tribus slavonnes un courage ardent, la même manière de vivre, les mêmes rites dans leurs noces et leurs funérailles.

Une grande quantité de peuplades slavonnes, habitant la Turquie européenne, changèrent, de même que d'autres descendans

de cette race, leurs dénominations primitives, et prirent les noms des contrées où ils s'établirent, ou bien leur en donnèrent de convenables à leur situation. Toutes ces circonstances nous portent avec certitude à considérer ces peuplades comme ayant la même origine que les Slaves habitant la Russie, les Polonais, les petits Russiens, les Slovaques, etc.

Les races slavonnes dont on parle ici embrassèrent la vraie foi par l'intermédiaire des habitans des contrées où ils se fixèrent; ou plus tard, par celui de ces pères zélés de l'église qui, méprisant l'effroi qu'inspirait le nom de Barbares, s'empressèrent de les éclairer des lumières évangéliques. Il est vraisemblable que le christianisme adoucit leurs mœurs. Ayant jusqu'alors vécu de pillage, ils changèrent leur épée en soc de charrue, leur habit guerrier en un vêtement plus léger, plus convenable au climat des contrées où ils s'étaient fixés et à leurs nouvelles occupations. Ils s'adonnèrent à l'agriculture et à l'éducation du bétail; le commerce fut la suite de l'établissement fixe des Slavons éclairés par la vraie foi.

Soumis à leur tour par les Osmanlis, ils restèrent presque tous fidèles au Christ, conservèrent leur nationalité, leurs mœurs et leur langue. Malgré leurs défaites, l'esprit guerrier ne les abandonna jamais. Souvent les Mahométans sentirent les effets de leur courage : et parfois il s'éleva parmi eux des royaumes qui résistèrent long-temps avec avantage aux vigoureuses attaques des Turcs : les princes des nations slavonnes firent trembler les sultans au milieu de leur harem, ou les entraînèrent en personne sur le champ de bataille. Le grand nombre des Barbares et les conseils astucieux des Grecs purent seuls dans ces contrées anéantir l'indépendance des Slavons.

Après avoir tracé les principaux traits démontrant la même et commune origine des *Albanais*, des *Monténégrins*, des *Serbes*, des *Bosniaques*, des *Bulgares*, des *Valaques* et des *Moldaves*, l'auteur donne un aperçu assez étendu sur chacun de ces peuples en particulier, aperçu historique et statistique à la fois d'un grand intérêt, mais que nous ne pourrions essayer de reproduire ici, même en raccourci, sans risquer de dépasser de beaucoup les limites qui nous sont accordées. D. T.

63. ANNALES DE LA SIBÉRIE, depuis 1590 jusqu'à 1715. (*Séverni Arkhif.* — Archives du nord ; 22 janvier et 8 février 1826, n<sup>os</sup> 2 et 3, pp. 109 et 221.)

Cette chronique présente un faible intérêt, en ce qu'elle ne fait, pour ainsi dire, que consigner les noms des lieutenans ou gouverneurs désignés par les Tsars de Russie pour les représenter en Sibérie. Voici les seuls faits un peu remarquables que l'on peut y rencontrer.

1592. A l'occasion de l'assassinat du grand prince Dmitri Ivanovitch, un grand nombre d'habitans de la ville d'Ouglitch furent exilés en Sibérie. On y fonda la ville de Pélim, qui fut toute peuplée de ces exilés.

1598. Par ordre du tsar Boris Godounof, les Voïévodes de la ville de Tarsk, en Sibérie, se mirent à la poursuite du tsar Koutchoum, et le joignirent dans les déserts où il avait été établir son camp. Ce prince fut fait captif avec 8 princesses, 3 tsarévitch et un grand nombre d'officiers. Ces illustres prisonniers furent tous amenés à Moscou, où Boris donna les ordres les plus précis pour qu'ils fussent traités avec les honneurs dus à leur rang.

1602. St. Nicolas Thaumatourge (*Tchoudotvoretso*) arrive en Sibérie, et fait ériger l'église de Priamsk, sur les bords du Tobol.

1645 (13 mai). Fondation de la ville de Tobolsk.

1672. Le gentilhomme Khitrof est envoyé par le tsar, avec la mission de chercher des mines d'argent sur les bords de la Sinara et dans les montagnes de l'Ourol, ou de fonder une ville sur la rivière de Tomakh. Ce lieutenant emmenait des Allemands avec lui. Khitrof étant resté en Sibérie, sans avoir rien trouvé qui indiquât l'existence de quelque mine, il reçut l'ordre de revenir avec ses compagnons et de brûler la ville dont il avait jeté les fondemens.

1681. Le voïévode Souvorof marche contre les Kirguisses. Son expédition n'est pas fort heureuse. Malgré ses succès, le chef de la horde envoie en présent au tsar russe un castor et cent martres zibelines.

1686. Les Chinois se montrent devant le fort d'Albazine, dans le pays des Daoures, le brûlent, le détruisent de fond en comble, et emmènent prisonniers le voïévode Tolbouzine et sa pe-

tite troupe. Après un assez long esclavage, ces malheureux reçoivent leur liberté.

J.....T.

64. JUGEMENS AU SORT chez les anciens Russes. (*Vestnik Yévrodni*; Courrier de l'Europe; mars 1826, n° 6, p. 81. — 93.)

Il est pour la première fois fait mention de ce jugement dans l'histoire de Russie, sous le règne de Jean-le-Terrible. Cependant tout porte à croire qu'il existait dans cet empire, avant même l'introduction du christianisme; mais que jusqu'à Jean IV, non encore revêtu du sceau de la loi, il n'était qu'un usage consacré par le temps. Dans le Code de ce prince, il fut arrêté que toutes les fois qu'il s'élèverait un différend entre un Russe et un étranger, et *vice versa*, on le terminerait en tirant au sort, et que celui dont le nom sortirait prendrait ce qu'il prétendait lui appartenir, d'où il est évident que cette manière de juger était en usage pour les affaires civiles, et principalement dans celles qui concernaient les débiteurs et créanciers. Les lois du tsar Alexis Mikhaïlovitch ne peuvent que confirmer cette opinion.

Le jugement au sort avait lieu pardevant la Cour suprême ou dans le Tribunal particulier du palais du Krémolin. Voici ce que raconte à ce sujet le marchand anglais Henri Len, qui habita long-temps la Russie: (1560). « Je devais 600 roubles à un  
« marchand russe qui m'en réclamait le double. Il fallut avoir  
« recours au jugement par le sort (*Jérébi*). Une foule immense se  
« précipita vers le Krémolin. En avant de la salle, étaient assis  
« les juges ou trésoriers du prince. On nous appela bientôt, moi  
« et ma partie adverse. On me permit de m'asseoir, et l'on tâ-  
« cha de nous apaiser, en nous proposant de partager le diffé-  
« rend par la moitié; je consentis à donner cent roubles de plus.  
« Mon adversaire n'ayant pas été satisfait, les juges prirent 2  
« petites boules de cire, l'une avec mon nom, l'autre avec le  
« sien. Ils appelèrent un inconnu faisant partie de la foule des  
« spectateurs, jetèrent les boules dans son chapeau, d'où ils lui  
« ordonnèrent d'en retirer une avec le bras entièrement nu.  
« Mon nom étant sorti, je ne payai que mes 600 roubles, dont  
« le dixième fut perçu par la couronne pour la faute du deman-  
« deur, et le peuple rendit de grandes actions de grâces au ciel,  
« qui proclamait ainsi la probité des marchands anglais. »

Le sort décidait également du choix des patriarches; il en était de même à Novgorod pour celui des archevêques.

Le nouveau Code russe renferme encore des traces du jugement au sort. Dans les cantons où les paysans se seront révoltés et où il aura été commis un meurtre, les lois d'Anne et d'Élisabeth ordonnent de faire périr 1 homme sur 20, et la victime devait être désignée par le sort. A présent encore, on décime la population d'une ville ou d'un village où l'on a conspiré. J.....T.

65. RAPPORT SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI SE PASSÈRENT A MOSCOU EN L'ANNÉE 1598, présenté à Sigismond III, roi de Pologne, par GRIMOFSKI. (*Siéverni arkhif.* — Archiv. du nord; 8 nov. 1825, n<sup>o</sup> 21, p. 3.)

Ce rapport a été trouvé à Varsovie par un voyageur russe, qui l'a traduit du latin. Grimofski (Goliath), alors secrétaire d'ambassade, l'avait traduit de l'ancien russe en latin. En voici l'extrait :

« Sire, d'après les ordres que vous avez daigné me donner, je m'empresse de vous informer que la tsarine douairière Irène a pris l'habit religieux, mais que toutes les affaires se dirigent cependant en son nom. Pendant plus d'un mois, les Moscovites se sont occupés de l'élection d'un tsar. Pendant tout ce temps, les gentilshommes, marchands, propriétaires, ont répondu à l'invitation qui leur avait été faite de se rendre dans la capitale pour augmenter le nombre des électeurs. Le troisième jour, la voix unanime du peuple a proclamé Boris Féodorovitch Godounof monarque souverain de l'empire de Russie. J'ai été le témoin d'un spectacle bien rare. Que peut-on comparer en effet au bonheur de voir, dans notre siècle surtout, un homme qui ne permet point au crime d'approcher de son trône, qui oppose sa grandeur d'âme à l'ambition de cette foule innombrable d'intriguans qui n'aspirent qu'à devenir les premiers esclaves du nouveau souverain? Le boyard et intendant du palais Vassili Godounof (1) m'a retracé, par sa belle conduite, l'image des héros de l'antiquité. Retenu dans son projet par les princes Vorotinski, qui ont eu la plus grande influence dans l'élection de Boris, il se leva, il prit la parole, lorsque la majorité des voix achetées au poids de l'or eut fait pencher la balance en faveur de son parent. »

(1) Boris Godounof le fit empoisonner dans la suite comme s'étant opposé à son élection.



Grimofski fait ensuite part au roi Sigismond de la traduction des discours composés à cette occasion par Vassili Godounof et l'okolnitchni Kleschnief, grand officier du palais. J.....т.

66. I. KONUNG CARL X GUSTAFS HISTORIA. — Histoire du roi Charles Gustave X, par J. F. de LUNDBLAD; part. 1<sup>re</sup>, in-8°, de VII et 138 p. Stockholm, 1825; Eckstein.

67. II. GESCHICHTE DES KOENIGS KARL X GUSTAV, etc. — Histoire du roi Ch. Gust. X; traduction allemande de l'ouvrage précédent. In-8° de VI et 150 p.; prix, 1 rthlr. Berlin, 1826; Mittler. (*Allgem. Liter. Zeitung*; mai 1827, n° 115, p. 73.)

M. de Lundblad, consul général suédois à Stralsund, a enrichi la littérature de son pays d'un *Plutarque suédois* (Svensk Plutark) (1). Cet ouvrage renferme en premier lieu la biographie des héros de la guerre de 30 ans et les grands hommes d'état de cette époque, tels que *Gustave Horn*, *Jean Baner*, *Leonard Torstenson* et le chancelier *Axel Oxenstjerna*. La vie de chacun de ces hommes forme un cahier à part, dont les 3 premiers composent la première partie; la vie d'Oxenstjerna commence la seconde partie. Dans une autre série, travaillée sur le même plan que celui de l'ouvrage dont nous venons de parler, l'auteur donnera la biographie des personnes qui se sont signalées à d'autres époques. La première partie de cet ouvrage commence par la vie de *Charles Gustave X du Palatinat*. L'auteur part de l'année 1613, époque où *Jean Casimir*, comte palatin de Cleebourg, père de *Charles-Gustave*, épousa la princesse *Catherine*, belle-sœur de *Gustave Adolph*. L'histoire se termine dans cette première partie en 1654, où *Christine* confia la régence à *Charles Gustave*. On voit que la partie la plus intéressante de la biographie de ce roi sera contenue dans la seconde partie. Le journal cité parle de l'auteur comme d'un excellent historien, tant sous le rapport de l'exactitude des données que sous celui de la manière de les exposer. L. D. L.

68. VERKORTE GESCHIEDENIS DER NEDERLANDEN. — Histoire abrégée des Pays-Bas, depuis leur origine jusqu'à la paix de Paris, en 1813, par N. G. VAN KAMPEN. Part. I, qui s'étend jusqu'à la

(1) Cet ouvrage est traduit en allemand par *Fr. de Schubert*. Stralsund 1826.

paix de Munster. 2<sup>e</sup> édit. Gr. in-8<sup>o</sup> avec planches. Prix fl. 4  
90 c. Haarlem, 1827; Bohn.

69. HISTOIRE DE LA BELGIQUE, par M. DEWEZ. 3<sup>e</sup> vol. in-8<sup>o</sup>.  
Bruxelles, 1827; De Mat.

M. Dewez, inspecteur des études pour les provinces wallones et secrétaire de l'académie de Bruxelles, a déjà fait paraître 3 vol. de son *histoire de la Belgique*. Ce n'est point une seconde édition, mais un nouvel ouvrage entièrement refondu, où M. Dewez a profité habilement de toutes les recherches faites depuis plusieurs années sur des époques et des sujets particuliers d'une histoire trop long-temps négligée, et qui n'attendait, pour devenir intéressante, que la plume d'un écrivain judicieux et élégant. M. Dewez, tout en se montrant fidèle observateur de la vérité historique, a redressé une foule de faits dénaturés et copiés ensuite, successivement et sans examen, par des auteurs étrangers, qui ne connaissaient ni nos archives ni les mœurs des Flamands. (*Messag. des sciences et des arts*; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livr. 1827, p. 71.)

70. VESTIGIA ANGLICANA. — Explications des points les plus intéressans et litigieux de l'histoire et des antiquités de l'Angleterre, depuis les premiers temps jusqu'à l'avènement au trône de la maison de Tudor; par S. R. CLARKE. 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Londres, 1826; Underwood.

Nous n'avons qu'une opinion favorable à donner de cet ouvrage, à-la-fois instructif et amusant; il est rempli d'épisodes attachans et d'anecdotes historiques d'un haut intérêt. N'ayant fait que les parcourir rapidement, peut-être devrions-nous hésiter à dire qu'il nous paraît, en général, plutôt adopter les traditions et les croyances populaires, que combattre les erreurs qui en naissent par une investigation approfondie des autorités sur lesquelles elles reposent; mais nous ferons encore à l'auteur le reproche de tirer des conclusions générales de simples faits particuliers, et cela presque constamment dans des vues hostiles dirigées contre les monarques, le clergé, les gouvernemens et les hautes classes de la société. (*London liter. Gazette*; 6 janvier 1827.)

71. COLLECTION DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'avènement d'Henri IV jusqu'à la paix de Paris, con-

clue en 1763, avec des notices sur chaque auteur et des observations sur chaque ouvrage, par MM. A. PETITOT ET MONMERQUÉ. Tomes LVII à LX; 4 vol. in-8°, ensemble de 118 feuilles  $\frac{7}{8}$ . Prix: 22 fr. Paris, 1827; Foucault.

Ces 4 vol. forment les XXIX<sup>e</sup> et XXX<sup>e</sup> livr. de la seconde série. En tête du LVI<sup>e</sup> vol. est ajoutée la notice biographique et littéraire sur M. Petitot, par M. Monmerqué.

72. **RAOUL, OU RODOLPHE, ROI DE FRANCE EN L'AN 923.** Dissertation historique par M. l'abbé Aimé GUILLON de Montléon. In-8°. Paris, 1827; Dupont et compagnie.

Nous rendrons compte de cette intéressante dissertation dans un des prochains cahiers du *Bulletin*.

73. **LE CAPTIF DU FORESTEL.** Nouvelle historique du 14<sup>e</sup> siècle; par M. LECLAY (*Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, année 1824.)

Voici une Nouvelle historique propre à divertir l'esprit, à tacher le cœur, et réjouir le savant par l'érudition. Charles de Navarre, surnommé le mauvais, prince d'un caractère turbulent, avait été, par ordre du roi de France, arrêté dans un festin, et enfermé dans le château du Forestel, situé près la petite ville d'Arleux. Ce château domine des sites romantiques: là, sont des vallées fertiles et riantes, ici s'élève un mont Ardent, dont les flancs sont noircis et calcinés. Ce mont était au moyen âge un lieu de réprobation; aucune créature humaine ne l'approchait. Le pâtre, épouvanté, en détournait son troupeau. Seulement un fou, le vicomte de St.-Hermine, errait sur ce mont désolé, et descendait chaque matin dans la plaine, pour offrir à genoux du pain aux bergers.

Selon une vieille tradition, le vicomte avait, avec dureté, refusé l'aumône à un pauvre qui lui prédit à l'instant le sort le plus funeste. Prédiction qui s'accomplit dans la nuit même; son château brûla, il perdit tout dans les flammes, ses enfans, sa femme, ses trésors. Un si grand malheur causa sa folie, et son ame insensible et dure dans la prospérité, était devenue compatissante dans l'égarément de sa raison.

Trois personnes composaient la société de Charles de Na-

varre, durant sa captivité; Corboran, poète, musicien, aimable courtisan, rempli d'une bravoure chevaleresque; un vieil ermite, le père Mathias, qui vivait dans une grotte du mont Arleux, et Tristan, gouverneur du château, élevé dans les camps et qui avait la franchise et les mœurs d'un soldat.

Ils s'occupaient de charmer l'ennui du prince à leur manière. Le courtisan, par ses complaisances, par sa gaîté, par sa poésie et ses chants; l'ermite, par le récit des missions qu'il avait remplies en Orient, par la description des beaux sites des environs, et surtout par l'histoire du mont Ardent; Tristan, par sa soumission, sa franchise et son respect envers une personne du sang royal, malgré la surveillance sévère qu'il exerçait sur son prisonnier.

Un prince, habitué à remuer la France, n'en supportait pas moins avec chagrin une captivité dont il avait peu d'espoir d'être délivré par sa famille et les gens de son parti. Sa captivité était un mystère; il ne se promenait sur les terrasses du château, que le visage couvert d'un voile noir, orné de franges d'or; pour plus de sûreté, on ne lui laissait ni plume, ni ancre. Le plus singulier des hazards favorisa son évasion.

Un paysan porta au château un héron, qu'il avait pris vivant; le prince l'ayant acheté, Corboran, son favori, lui arracha une plume de l'aîle, et, avec cette plume sanglante, il dessina les armes de Navarre sur un morceau de parchemin qu'il attacha au cou du héron, à qui l'on donna la liberté, à travers les barreaux de la prison. Cet oiseau, s'étant allé poser dans un marais voisin, fut tué par deux chevaliers du parti du prince qui, sous un habit de charbonnier, cherchaient leur maître. Ces chevaliers, instruits, par cet oiseau, du lieu de sa captivité, parvinrent au pied du château, d'où ils lancèrent une flèche dans l'appartement du prince, avec un billet pour l'avertir qu'à minuit, au chant de jeunes filles, on viendrait à son secours.

Comme le château ne pouvait être pris que par ruse, le gouverneur reçut une invitation pour se rendre à Crèvecoeur où l'attendait le Dauphin. Cette invitation était un piège dans lequel il tomba; on avait contrefait la signature et le sceau du Dauphin. Pendant l'absence de Tristan, le prince fut délivré par ses chevaliers. L'ermite périt en défendant le château; et avant de rendre le dernier soupir, il prédit au prince de Navarre une mort affreuse.

L'histoire, en effet, rapporte que ce prince abimé par des excès de tout genre, était tombé dans la décrépitude à l'âge de cinquante-deux ans, qu'un jour cherchant à réveiller ses forces languissantes, il s'enveloppa d'un drap trempé dans l'esprit de vin. Son domestique, achevant de coudre le drap et n'ayant pas de ciseau sous la main, se servit du feu d'une bougie pour rompre le fil, et brûla le prince qui expira le 1<sup>er</sup> janvier 1387, au milieu des plus cruelles douleurs. Ainsi d'heureuses fictions se trouvent agréablement mêlées à l'histoire. A. MÉTRAL.

74. DISSERTATIO DE JACOBO COEUR; ad summos in philosophia honores rite adipiscendos exhibuit Car. Henr. TERNAUX, Parisiensis. In-4<sup>o</sup> de 21 p. Gottingæ, 1826; Hults.

Nous rendrons compte incessamment de cette dissertation sur un personnage important de notre histoire nationale.

75. I. LES BARRICADES, scènes historiques. Mai 1588. 3<sup>e</sup> édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8<sup>o</sup> de xv-456 pag.; prix, 6 fr. Paris, 1827; J. Renouard.

76. II. LES ÉTATS DE BLOIS, ou la Mort de M. de Guise, scènes historiques. Déc. 1588; par l'auteur des *Barricades*. 2<sup>e</sup> édit. 1 vol. in-8<sup>o</sup> de xcii-386 pag., avec un plan du château de Blois; prix, 7 fr. 50 c. Paris, 1827; Ponthieu.

Ces deux compositions pleines de talent sont sorties de la même plume à laquelle nous en devons bientôt une 3<sup>e</sup>, *la Mort de Henri III à St.-Cloud*, qui viendra compléter ainsi ce que les anciens appelaient une *trilogie*, en présentant la catastrophe par laquelle s'est terminé l'un des événemens les plus remarquables de l'histoire de la Ligue. L'auteur n'avait pas besoin, pour exciter l'attention publique, du voile de l'anonyme sous lequel une extrême modestie a pu seule l'engager à rester jusqu'ici; il n'est personne qui ne tînt à honneur d'avouer de pareils écrits, et s'il a voulu attendre, pour se faire connaître, que le succès eût couronné son entreprise, trois éditions consécutives de son premier livre et les deux qu'à déjà obtenues le second, en un si court espace de temps, ont dû complètement le rassurer. La critique, dont le devoir, selon nous, est de rappeler sans cesse aux auteurs les règles conservatrices de la raison et du goût, peut

accorder une plus grande latitude à ceux que leur génie appelle à la gloire d'aggrandir le cercle de nos jouissances ; avec eux les innovations ne sont point à craindre, puisqu'elles tournent au profit de l'art.

Toutefois, l'entreprise de l'auteur des *Barricades* et des *États de Blois* n'est pas absolument nouvelle ; il rappelle lui-même, dans son avant-propos, que le président Hénault l'avait déjà conçue et réalisée une première fois, il y a bientôt quatre-vingts ans, en composant une tragédie en prose intitulée : *François II*, et, de son côté, l'historien français avait dit qu'en lisant la tragédie de Henri VI, par Shakspeare, il avait eu la curiosité de rapprendre dans cette pièce tout l'historique de la vie de ce prince, ce qui l'engagea sans doute à imiter, le premier en France, l'exemple du poète anglais. « Le grand défaut de l'histoire, disait-il dans la préface de sa tragédie, est de n'être qu'un récit ; et il faut convenir que les mêmes faits racontés, s'ils étaient mis en action, auraient bien une autre force, et surtout porteraient bien une autre clarté à l'histoire. » Mais, en reconnaissant ce que cette proposition a de vrai, il faudrait bien se donner de garde de lui accorder trop d'extension ; quelques événemens historiques, quelques actions principales, et surtout quelques physionomies décidées peuvent bien entrer dans un cadre dramatique, auquel on ne saurait faire plier avec le même bonheur, et surtout avec la même vérité, tous les événemens et tous les caractères qu'il faut laisser aux récits de l'histoire, au risque de n'en recevoir qu'une instruction un peu froide, comme le dit encore le président Hénault.

L'auteur nous semble avoir heureusement choisi l'époque et la catastrophe dont il a voulu faire le sujet de ses *scènes historiques* ; le mélange des défauts et des qualités de Henri III, la hauteur et l'indécision du duc de Guise, que son parti pousse plus vite qu'il ne voudrait, l'impatience et l'étourderie de sa sœur la duchesse de Montpensier, les figures originales de Bussy Leclerc, de Crucé, de La Chapelle Marteau et de tant d'autres, concourent merveilleusement, dans les *Barricades*, à une intrigue dont les développemens présentent à nos yeux le plus haut degré d'intérêt, comme le langage des personnages qu'on y fait agir porte le cachet de la vérité la plus absolue que l'on puisse atteindre dans une composition de ce genre.

Nous retrouvons dans les *États de Blois* le même sentiment de vérité historique et la même vivacité de *coloris* ; mais , le dirons-nous , contre l'avis de beaucoup de personnes que nous avons entendues mettre cette composition au-dessus de la première, nous penchons à croire qu'elle est un peu moins franche, par cela seul peut-être que l'auteur a voulu lui donner une forme un peu plus dramatique. Ce n'était ni une histoire , ni un roman à la manière de Walter Scott, ni une tragédie enfin qu'il avait voulu nous offrir dans les *Barricades* ; c'étaient tout simplement des *scènes historiques* , écrites tour à tour , et comme de souvenir , sur des événemens dont l'auteur, à force de s'identifier avec l'époque et avec les personnages , croyait , comme il le dit lui-même , avoir été témoin , dans les salons du Louvre , dans ceux de l'hôtel de Guise, dans les cabarets, dans les églises, dans les logis des bourgeois ligueurs et des Huguenots. Dans les *États de Blois* , on croit apercevoir le dessein de s'approcher davantage de l'unité dramatique et de donner à l'ouvrage quelque chose de théâtral. « Peut-être (dit l'auteur dans son avant-propos) pour rendre ces scènes *capables* d'être représentées, suffirait-il de les réduire aux proportions admises au théâtre, c'est-à-dire d'en retrancher tous les développemens accessoires et épisodiques qui n'ont pour but que d'initier le lecteur au secret historique de l'action. » Ce serait un grand dommage, selon nous, que de donner suite à cette idée ; on priverait ainsi l'ouvrage des choses qui, à notre avis, contribuent le plus à lui conserver la couleur historique et à graver les faits dans la mémoire du lecteur, sans parvenir peut-être à faire un ouvrage dramatique supportable. Chaque genre a ses règles particulières, et il y a loin d'un récit dramatique, fait pour être lu dans le silence du cabinet, à une action unique et rapide, destinée à émouvoir le spectateur à la scène. Il nous a semblé que, dans le dessein de produire de l'effet, l'auteur avait quelque fois outré jusqu'à la vérité, ou plutôt qu'il avait cessé d'être aussi vrai, du moins par le style, en attribuant à ses personnages des pensées et des aveux dont il avait besoin peut-être pour faire plus d'impression et pour mieux les peindre, mais qui ne paraissent pas naturels dans la bouche de ceux dont ils sont la critique et la condamnation. Concluons : l'auteur s'est montré quelquefois dans les *États de Blois* à la place

de ses personnages, ce qui est toujours un tort, dans toute espèce de composition, et surtout dans une œuvre revêtue des formes dramatiques. Du reste, comme nous l'avons dit plus haut, on retrouve le même intérêt et le même talent dans ces nouvelles scènes que dans les premières, et l'on ne peut que féliciter l'auteur de ces deux ouvrages piquans et originaux, qui, selon la remarque d'un critique judicieux, instruisent beaucoup mieux que ne pourraient le faire des volumes de mémoires.

E. HÉREAU.

77. **VOLMAEKTE EN ONPARTEJDIGE HISTORIE VAN NAPOLEON.** — Histoire complète et impartiale de Napoléon, tirée des meilleurs écrivains français, etc. Part. I et II, 2 livres avec 12 planches; prix, 4 fr. Bruxelles, 1827; Dupon.

78. **ARCHIVES GÉNÉALOGIQUES ET HISTORIQUES DE LA NOBLESSE DE FRANCE**, ou Recueil de preuves servant à constater l'origine, la filiation, les alliances et les illustrations religieuses, civiles et militaires de diverses maisons et familles nobles du royaume; publié par M. LAINÉ, rédacteur principal de l'Histoire généalogique des Pairs de France, etc. (Prospectus.) In-8° de  $\frac{3}{4}$  de feuille. Paris, 1827; l'auteur, rue du Paon-St.-André, n° 11.

L'ouvrage aura 24 vol. grand in-8° de plus de 550 pag. chacun; 2 tables générales termineront l'ouvrage. On promet tous les 5 mois un vol. Prix de chaque vol. pour les souscripteurs a l'ouvrage entier, 10 fr. chaque vol., séparément 15 fr.

79. **HISTORIA DE LA REVOLUCION DE LA REPUBLICA DE COLOMBIA**; par Jose-Manuel RESTREPO, segretario del interior del poder ejecutivo de la republica. Tom. X. In-12 de 8 feuilles  $\frac{1}{2}$ . Paris, 1827; rue du Temple, n° 69.

Ce volume complète l'ouvrage, sur lequel nous ne pouvons entrer dans aucun détail, n'ayant pu nous le procurer. On assure qu'il en paraîtra une traduction française.

---

### MÉLANGES.

80. **SOCIÉTÉ POUR L'ÉDUCATION DES INDIGÈNES DE BOMBAY** (Indes-Orient.). Liste d'ouvrages classiques que cette société se propose de publier incessamment :



*Grammaire maratte* à l'usage des indigènes. Cet ouvrage est achevé, et presque revu.

*Demandes et réponses sur la grammaire maratte.* Cet ouvrage est achevé, mais il a besoin d'être revu.

*Idem*, sur la grammaire gooyrate; *idem*.

*Grammaire gooyrate* à l'usage des indigènes. Cet ouvrage est achevé; mais il a besoin d'être revu.

*Dictionnaire maratte*, à l'usage des indigènes.

*Dictionnaire gooyrate*, *idem*.

*Dictionnaire anglais et maratte*, et *maratte et anglais*.

*Grammaire maratte et anglaise*.

*Dictionnaire anglais et gooyrate*, et *gooyrate et anglais*.

*Grammaire gooyrate et anglaise*.

(*Asiat. Journ.*, sept. 1827; p. 354.)

81. LE MUSÉE D'AQUITAINE, journal uniquement consacré aux sciences, à la littérature et aux arts. Vol. I-III. In-8° avec fig. Bordeaux, 1823-24, imprim. de Brossier.

Quoique ce joli recueil, qui a déjà cessé de paraître, traite de diverses matières, nous ne nous attacherons ici qu'à la partie archéologique, qui, en effet, est la partie la plus saillante du journal bordelais. Les objets antiques y sont figurés par un artiste habile, M. Lacour. Les monumens gothiques ont été lithographiés avec moins d'art; toutefois ils font un effet agréable à la vue, et il faut supposer que les dessins en sont fidèles. Nous allons passer en revue les principales notices et planches d'antiquités contenues dans les 3 volumes.

Vol. I. *De la recherche et de la conservation des monumens antiques*, avec une vue des ruines du palais Galien à Bordeaux, par M. Lacour: l'article est peu de chose; mais la vue est bien exécutée. L'auteur se plaint avec raison de l'indifférence et de l'esprit de démolition, qui sont cause que le monument antique le plus remarquable de l'Aquitaine, et qui avait traversé les âges barbares, a été presque entièrement démoli de nos jours. — *Sur quelques monumens antiques de la ville de Saintes*, avec 1 planch. M. Chaudruc de Crazannes a publié un volume in-4° sur les antiquités de la ville de Saintes; au nombre de celles qu'il a figurées, ne se trouvent pas deux fragmens de bas-reliefs, dont il donne pourtant une courte description, et qui sont

figurés ici. L'un représente un génie soutenant l'extrémité d'une tablette propre à recevoir une inscription. L'autre représente un groupe d'hommes, dont l'un est assis près d'une table, et tient à la main quelque chose que M. Chaudruc prend pour des pièces de monnaie; l'auteur de l'article du Musée d'Aquitaine présume que c'est une offrande, et que la table est un autel domestique. — *Sur le château de Montagne*, avec 2 vues. « C'est dans la paroisse de St.-Michel, canton de Veline, sur un côteau escarpé, en général âpre et triste, que s'élève cet ancien manoir auquel se rattachent tant de souvenirs. Du vivant de Montagne, une allée de lauriers conduisait du bourg au château; mais elle n'existe plus depuis long-temps. Un mur épais, dont la construction semble appartenir au 13<sup>e</sup> siècle, forme autour du château une enceinte quadrilatère, percée de quelques meurtrières, et trop élevé pour laisser aux arrivans la vue de l'édifice. Il faut franchir 2 portes avant de parvenir à la cour. Cette cour est spacieuse; mais le château, composé d'un petit corps de logis flanqué de 2 tours irrégulières et de 2 pavillons, mériterait à peine un coup d'œil si Montagne ne l'eût habité... Le pavillon méridional, ses petites guérites en tourelles suspendues aux angles, la tour ronde et à parapet qui l'unit au corps de logis, sont d'une construction plus soignée que le reste. L'autre pavillon et sa tour polygone semblent indiquer, par leur peu de régularité, cette partie de l'édifice que le père de Montagne se proposait de rebâtir... Comme l'extérieur, l'intérieur de ce manoir gothique offre des détails de différens âges. Du reste, il est de la plus grande simplicité, d'une distribution assez mal entendue, et quand on y pénètre, on s'étonne du peu de luxe avec lequel se logeait la noblesse au 16<sup>e</sup> siècle. » L'article donne quelques détails intéressans sur l'état actuel de l'édifice. — *Sur un bas-relief de St.-Seurin*, avec 1 pl. L'église de St.-Seurin à Bordeaux renferme, selon l'article, plusieurs monumens de divers siècles; le bas-relief dont on donne le dessin, représente un pape disant la messe. L'auteur de l'article présume que ce pape est Clément V qui, en 1306, séjourna à Bordeaux. — *Sur le château de Thouars*, avec 1 pl. (1). Vieux édifice irrégulier et souvent réparé, situé à l'extrémité méridionale de la commune de Ta-

(1) Une vignette représentant les tours du château, est insérée dans le volume III du même recueil.

lencé. Charles IX y coucha en 1565, quelques jours avant de faire son entrée à Bordeaux. On a découvert près de Thouars les restes d'un aqueduc romain qui se dirigeait sur Bordeaux. — *Notice sur la chapelle souterraine et sur le tombeau de saint Fort, à St.-Seurin*, avec 6 pl. La vieille crypte de l'église de St.-Seurin est soutenue par de petites colonnes très-anciennes : le pavé présente une mosaïque du temps de la décadence de l'art, composée de briques incrustées. Les planches jointes à la notice font connaître les ornemens de cette mosaïque, ainsi que les chapiteaux et les sculptures de la chapelle et du tombeau de Saint-Fort, auprès duquel, à la fête annuelle du saint, en mai, les mères et les nourrices d'enfans cacochymes font leurs dévotions, en tournant 9 fois autour du tombeau, et en faisant passer légèrement, à chaque tour, l'enfant malade sur la pierre sépulcrale. La chapelle se compose d'une nef voûtée à plein cintre et de 2 bas côtés : le tombeau est du 16<sup>e</sup> siècle. Ce premier volume est orné, comme les autres, de plusieurs vignettes dont l'une représente un petit cippe funéraire de la salle des antiques à Bordeaux; une autre est la copie d'une brique émaillée du tombeau de St.-Fort, dont il vient d'être question.

Vol. II. *Notice sur les antiquités de St.-Émilion*, avec 2 pl. St.-Émilion, petite ville connue par ses vins, est située à 3,000 pas du confluent de l'Ille et de la Dordogne. Au moyen âge, elle fut embellie de divers monumens, tels qu'une grande église, un palais de l'archevêque de Bordeaux, cardinal Cantenac, un château, dit du Roi, etc. « Aujourd'hui, dit l'auteur de la notice, la plupart de ces monumens tombent en ruines : les remparts sont à moitié démantelés; le palais du cardinal n'a conservé qu'une partie de sa façade; il ne reste du château qu'une espèce de donjon quadrilatère dont l'appareil annonce une construction du 10<sup>e</sup> siècle; les monastères n'existent plus ou ils ont été destinés à un autre usage : partout, dans les rues sinueuses de St.-Émilion, vous rencontrez, çà et là, le long des édifices, des débris d'architecture gothique, des frises, des frontons, des chapiteaux, servant maintenant de siège aux oisifs de l'endroit... L'ermitage, la rotonde, le temple monolythe et l'église embellie par Arnaud Guéraud ont moins souffert : l'ermitage surtout paraît n'avoir rien perdu. Creusé dans le roc à 20 pieds au-dessous du sol de la place publique, il a vu se former la ville actuelle...

Comme l'ermitage, le temple monolithe taillé dans le roc était, pour ainsi dire, indestructible; mais aujourd'hui les autels déserts et profanés ne sont plus visités que de loin en loin par le voyageur. » Ce que l'auteur appelle temple monolithe, est une crypte soutenue par 8 gros piliers, pratiquée dans le rocher qui sert de base à une église gothique d'une jolie forme. L'auteur de la notice parle encore de quelques monumens des environs de la ville, entre autres d'une pierre brute, dressée de bout et appelée *Pierre fite*, comme d'autres monumens gaulois de ce genre. — *Antiquités découvertes aux environs de Bordeaux.* A Cauvignac, canton de Grignols, arrondissement de Bazas, on a trouvé une médaille en or de Constance II. On lit sur le bouclier votif : VOT. XXX MULT. XXXX; et une médaille d'Antonin en argent très-bien conservée. A Beyzac, dans la commune de Vertheuil, on a trouvé sous terre une ancienne enceinte divisée en 3 compartimens ou bassins qui paraissent avoir servi à une fabrique. On a retiré des fouilles 4 médailles, dont une seule bien conservée porte le nom de Constantin : on a trouvé aussi un carreau estampé des mots *cubus merula*. Un lieu voisin s'appelle les *Thermes*, et un autre porte le nom de *Moulière*. — *Notice sur Fronsac*, avec 2 pl. Sur le petit tertre élevé, au pied duquel est situé le petit bourg de Fronsac, Charlemagne avait fait bâtir une forteresse dont il n'existe plus rien; le château-fort qui l'a remplacée au moyen âge, fut démoli en 1622, après que Louis XIII eut fait trancher la tête à son dernier possesseur, d'Argilemont, la terreur du pays. Sous Louis XV, le maréchal de Richelieu bâtit sur le tertre un pavillon à l'Italienne : ce pavillon a été démoli à son tour, pendant la révolution. On jouit du haut de ce tertre d'une vue magnifique sur le port de Libourne, sur le cours de la Dordogne, sur les vignobles de Cennon, etc. L'église du bourg a été plusieurs fois restaurée. On y voit 3 arcades à plein cintre, qui paraissent être du 8<sup>e</sup> ou 9<sup>e</sup> siècle; le bénitier est creusé dans un ancien chapiteau corinthien de marbre blanc, dont le travail annonce l'époque du Bas-Empire. L'ancienne église de Sainte-Geneviève a été convertie en magasin. — *Sur l'ancien couvent de la Rame*, aux confins des communes de Mazère et de Langon. L'abbesse de Fontevraux en était prieure : le couvent est entièrement démoli. — *Notice sur Verdelys*; chapelle prétendue miraculeuse, appelée

en latin *Sancta Maria de viridi luco*, dans un vallon baigné par la Caussade, canton de St.-Macaire, arrondissement de la Réole. Une comtesse de Foix passe pour la fondatrice de la chapelle et du couvent qui y était attaché : les calvinistes pillèrent cet établissement en 1562. Le 8 septembre de chaque année une foule considérable s'assemble à Verdelys. — *Figurines découvertes à Bordeaux*, avec 1 pl. Ce sont, 1<sup>o</sup> une femme assise, allaitant 2 enfans emmaillotés; un mercure différent d'autres statuette de Mercure trouvées également à Bordeaux : ce Mercure a les formes d'un athlète. — *Bas-reliefs d'un monument trouvé à Bordeaux*, avec 3 pl. Ce monument est une pierre cubique, déterrée sur l'emplacement des écuries de l'ancienne intendance. La principale face représente l'arrivée de Ganimède dans l'Olympe; la seconde paraît représenter Jupiter et Léda, ou bien Jupiter et Némésis; sur la 3<sup>o</sup> est figurée Junon vêtue de la tunique et du peplum. — *Ove de cirque*, trouvé à Bordeaux. La zone circulaire de cette pierre ovoïde, conservée au musée de Bordeaux, représente en bas-relief une course de chars dans un cirque. — *Notice sur la commune de Sestas*, à 3 l. au sud-ouest de Bordeaux; avec 2 pl. Deux voies romaines passaient par cette commune des Landes; on les nomme encore le *chemin romain* et la *levée*. La forme polygone du sanctuaire de l'église du village, des chapiteaux à figures d'animaux et à ramages, et quelques petits bas-reliefs qui représentent des objets un peu licencieux, ont engagé au dernier siècle un curé de Sestas, nommé Jaubert, à écrire une dissertation, publiée à Bordeaux en 1743, pour prouver que son église est un ancien temple de Cybèle : cependant les sculptures ne s'éloignent point du goût gothique.

Vol. III. *Notice historique sur Coutras et son ancien château*, avec 3 pl.. Coutras, sur le bord de la Dronne et sur la route de Libourne à Angoulême, a un aspect tout moderne; ce village subsiste du commerce des grains et de ses moulins, dont 8 sont à Coutras même, et 30 dans les environs; les 10 foires donnent lieu à de grandes affaires en bestiaux et en blé. Coutras est renommée dans l'histoire par la victoire que Henri iv remporta, dans la plaine voisine, sur le duc de Joyeuse, chef de l'armée des ligueurs. Il ne reste du château de Coutras qu'un puits hexagone recouvert d'une coupole que soutiennent des co-

lonnes d'ordre dorique. Henri iv coucha dans ce château la nuit après la bataille, et le corps du duc de Joyeuse y fut déposé. — *Notice sur Targon et son église*, avec 1 pl. Targon sur l'Euille est chef-lieu d'un canton de l'arrondissement de la Réole. Son église est crénelée et fortifiée comme celles de Capian et Moureins. — *Sur une statue antique trouvée à Bordeaux en 1594*. Cette statue, qui paraît représenter un sénateur romain, fut retirée avec 2 autres statues de dessous les décombres d'une antique muraille auprès de l'ancien prieuré de St.-Martin. — *Notice sur la banlieue de Bordeaux*, avec 2 pl. Talence, remarquable par ses jolies maisons de campagne avait autrefois un aqueduc; un village de la commune s'appelle encore *Cournau d'arcs*. Caudéran attire 2 fois l'an la population de Bordeaux : le mercredi des cendres, elle y vient terminer les mascarades et manger des escargots, et le lundi de pâques elle y va pour manger l'agneau pascal. — *Notice sur Villandraut et son château*, avec 2 pl. Villandraut, chef-lieu de canton, sur la rive gauche du Ciron, n'a que 440 habitans; des landes entourent ce petit village, qui possède un vieux château gothique, superbe, mais à demi ruiné : Clément v, natif de Villandraut, a daté plusieurs bulles de ce château : une fontaine s'appelle encore la fontaine du pape. Deux grosses tours flanquent la façade méridionale du château, au milieu de laquelle est percée une porte en ogives; une galerie, soutenue par des arcades, communiquait d'une tour à l'autre. — *Sur l'église de Sainte-Croix de Bordeaux*, avec 2 pl. On sait que les arches de cette belle église du moyen âge sont à plein cintre. A la facade, on voit sculpté un zodiaque à moitié effacé. — *Notice sur des armes et autres instrumens en pierre et en bronze, découverts en Aquitaine*. Il s'agit dans cette notice, d'un coteau appelé *Écorne bœuf*, et situé au sud de Périgueux, sur la rive gauche de l'Ille, où l'on a trouvé un grand nombre de haches en pierres et de pointes de flèches en silex. Parmi les haches, l'auteur en a vu 4 d'une matière plus précieuse; la 1<sup>re</sup> était un silex gris onix à bandes blanches et roses, la 2<sup>e</sup> un silex noir très-beau, la 3<sup>e</sup> une calcédoine, et la 4<sup>e</sup> un jaspe vert mêlé de cuivre et de pyrites. On a trouvé sur le même coteau des instrumens en bronze, tels qu'anneaux, bracelets, styles à écrire, fibules, fragmens de lances, des médailles gauloises, enfin des scories et des débris de creusets.

L'auteur présume que ces restes indiquent d'anciennes fabriques. — *Notice sur l'ancienne chartreuse de Bordeaux*, avec 1 pl. La chartreuse était de la fin du 16<sup>e</sup> siècle; le cloître et les cellules n'existent plus. A Bordeaux, comme à Paris, on a établi une pépinière dans l'enclos des chartreux. — *Sur Uzert et son église*, avec 1 pl. On est surpris de trouver dans un village des Landes, une belle église gothique : c'est une ancienne collégiale, qui a été fondée par le pape Clément v qui y a été enseveli.

Voilà les principaux articles d'antiquité contenus dans les 3 volumes; il serait à désirer qu'on donnât suite à un recueil aussi intéressant, et qu'on en donnât de semblables dans d'autres départemens.

D-G.

82. KONGL. VITTERHETS, HISTORIE OCH ANTIQUITETS ACADEMIENS HANDLINGAR. — Mémoires de la Société royale (suédoise) des Belles Lettres, de l'histoire et des antiquités. Vol. XII. 406 p. in-8°. Stockholm, 1826, Nordstrœm.

Il y a dans ce XII<sup>e</sup> volume de l'Académie d'histoire de Stockholm, très-peu de mémoires et beaucoup de discours; les volumes précédens nous ont paru présenter plus d'intérêt. Le principal et même le seul mémoire proprement dit, contenu dans ce volume est une *Dissertation historique et géographique sur les habitans de la Scandinavie, d'après les sources orientales et occidentales*; par M. Wallman. Depuis que la littérature orientale est devenue plus accessible aux savans d'Europe, on fait dans les recueils d'érudition, surtout dans ceux du nord, une foule de rapprochemens plus ou moins ingénieux sur l'affinité des langues et des peuples du levant et du couchant de l'ancien monde : il semble qu'il y a de l'émulation entre les érudits, pour démontrer l'origine indienne de chacun des peuples du nord. La dissertation de M. Wallman est tout-à-fait dans ce goût. L'auteur trouve d'abord une grande analogie entre les idées mythologiques de l'Indostan et celles de la Scandinavie; il croit que les deux pays doivent ces idées à une cosmogonie très-ancienne qui était adoptée dans les hautes régions de l'Asie, sur l'Imaüs, d'où les Hindous supposent qu'est dérivée la race humaine. Les auteurs latins parlent de l'antique région du *Parrhasia*, et les Pouranas sanscrits font mention du *Parvata* où était la demeure des

dieux : c'était le pays entre le petit Tibet et le Cachemir, et ce mot a, selon l'auteur, de l'analogie avec l'*asgard* de l'Edda; ainsi qu'avec les dénominations des contrées voisines, savoir Cachemir, Kaschgar, etc. L'auteur suppose ensuite que de ces régions, ou plutôt du Caucase, sont issues deux races ou deux ramifications de la race humaine, dont l'une s'est répandue de bonne heure dans les pays d'occident, où elle s'est mêlée aux habitans d'origine sémitique; elle a occupé la Grèce, l'Illyrie, la Thrace, l'Italie et tout le nord de l'Europe, depuis le Rhin jusqu'à la Vistule; la même branche s'est encore propagée dans la presqu'île de l'Inde, et au sud elle a envoyé des colonies jusqu'à la vallée du Nil. La 2<sup>e</sup> branche que l'auteur croit pouvoir appeler Indo-Perses, comprend les habitans de la Perse ou de l'Iran, les Chaldéens, les Mèdes, les Arméniens, les habitans de la lisière septentrionale de l'Inde, et du Turan, ou de la Transoxiane des Grecs. M. Wallman admet une émigration de ces peuples, et c'est de ces émigrations que proviennent selon lui, les peuples germaniques, c'est-à-dire les Suèves et les Goths, ainsi que les habitans *Ases* ou *Aséens* du Nord, tels que les Svéons, le Saxons, etc. Voilà ce qui explique à l'auteur l'analogie qu'on remarque entre plusieurs langues, par exemple entre le Scandinave et le Lapon, quelque différens que ces idiômes paraissent d'abord; il aperçoit une série de peuples émigrés, depuis la Mer Noire jusqu'à la Mer Baltique; ce sont les Thraces, les Cimmériens, les Gaulois, les Cimbres, les Teutons: il ne doute pas que les Cimbres n'aient été de la race germanique, puisque selon les Romains ils avaient les cheveux blonds, les yeux bleus et la taille haute. Il désigne Brème et le Jutland occident. comme leurs anciens foyers, et il assure que les restes de la langue des Cimbres, des Gaulois et des Teutons attestent l'affinité de ces peuples avec les autres nations de la race Caucasienne; mais M. Wallman a négligé de fournir des preuves de cette assertion. L'auteur observe encore que la description faite par les anciens de Thulé, de la Gaule et du pays des Hyperboréens et Cimmériens, s'accorde avec celle que les auteurs indiens font de Méru ou de Calaya. Le *Gloesivall*, dans une saga islandaise, intitulée *Hervarar-Saga*, ressemble au paradis des Vedas. L'auteur ajoute beaucoup de conjectures, de suppositions, de rapprochemens que nous ne pouvons citer ici; nous ne pouvons faire mention que des résultats que voici. M. Wallman suppose et croit avoir prouvé que



les Aborigènes, ou les premiers habitans du nord, appartiennent à la race Sémitique; qu'ils ont occupé d'abord une grande partie de l'Europe et de l'Asie, et que c'est d'eux que dérivent les noms d'une foule de localités, telles que rivières, montagnes, etc. Dans la suite ces Aborigènes de l'Europe furent poussés jusqu'à la mer Baltique par une autre race, à laquelle appartiennent les Gaulois, les Cimbres, les Teutons et Guttones, etc.; alors la race aborigène se réfugia dans l'Allemagne, la Scandinavie, et une partie de la Grande-Bretagne; la seconde race qui avait plus de civilisation que les Aborigènes, se mêla avec eux; seulement dans les provinces reculées, la langue et le génie du peuple primitif se maintinrent avec assez de pureté. Ce travail occupe la moitié du volume, et a dû coûter beaucoup de peine à l'auteur.

La longue dissertation de M. Wallman est suivie d'un discours sur les progrès des Belles-Lettres et du bon goût en Suède, par Skioeldebrand; d'un autre discours sur les poètes satiriques de Rome, par Tyselius, et d'un 3<sup>e</sup> discours contenant des remarques sur le glossaire suédois du moyen âge, par Sundel, employé aux archives du royaume. On trouve ensuite dans ce volume deux notices nécrologiques, l'une sur le baron Adelcrantz, et l'autre sur l'intendant Tham, mort en 1820. Tham était auteur de plusieurs ouvrages sur les antiquités du Nord, tels que : *Gœttiska Monumenter*, Monumens gothiques, recueillis et décrits par Pehr Tham; Stockholm 1794, in-4<sup>o</sup>, avec pl.; et *Histoire d'Engelbrecht Engelbrechtson*, extrait du XXII<sup>e</sup> livre de la *Chronique Suédoise et Gothique de Johannes Magnus*. Skare 1811, (en français.)

Le volume est terminé par les inscriptions et médailles que l'Académie des Belles-Lettres a été chargée de composer. D-G.

83. DESCRIPTION DES MONUMENS MUSULMANS DU CABINET DE M. LE DUC DE BLACAS, ou Recueil de pierres gravées arabes, persanes et turques, de médailles, vases, coupes, miroirs, etc.; par M. REINAUD, employé au cabinet des manuscrits orientaux de la bibliothèque du Roi, etc. 2 vol. in-8<sup>o</sup>, ornés de 10 pl., et imprimés par autorisation du Roi à l'Imprimerie royale. L'ouvrage paraîtra à la fin d'avril. On souscrit d'avance à la librairie orientale de Dondey-Dupré. Prix des 2 vol., 18 fr. (Extrait du *Prospectus*.)

Il est peu de personnes, parmi celles qui s'adonnent à l'étude

des arts et des antiquités, qui n'aient entendu parler de la riche collection de monumens de tous genres formée par M. le duc de Blacas. Médailles, pierres gravées, figurines, vases, antiquités égyptiennes, grecques, étrusques, romaines, *musulmanes*, rien n'a échappé à son attention.

La collection qui forme le sujet des 2 vol. annoncés aujourd'hui, par M. Reinaud, se compose de pierres gravées arabes, persanes et turques, tant anciennes que modernes; elle comprend encore des miroirs, des coupes, des vases, des armes, des plaques talismaniques, et des suites plus ou moins nombreuses de médailles.

L'époque que cette collection embrasse renferme tout l'intervalle qui s'est écoulé depuis l'établissement de la religion musulmane jusqu'aux temps actuels, ce qui forme un espace d'environ 12 siècles. Le pays qui lui a servi de théâtre, comprend presque toutes les régions où a successivement flotté l'étendard de Mahomet. En d'autres termes, on y voit tour-à-tour apparaître les médailles et les autres monumens des califes de Damas, de Bagdad, d'Espagne, d'Afrique, d'Égypte, ainsi que ceux des sultans et des princes musulmans de l'Inde, de la Perse, de la Tartarie, de l'Asie mineure, de la Syrie, de l'Afrique, de l'Espagne, de la Sicile, et de la Turquie d'Europe. Pour rendre ce travail encore plus complet, l'éditeur y a joint ce qui s'y rattachait et qui se trouvait dans d'autres cabinets, et son but a été de donner à cette occasion une juste idée des mœurs des Musulmans, de leurs usages, de leurs opinions religieuses et superstitieuses.

Cet ouvrage ne s'adresse donc pas seulement aux savans et à ceux qui, par état, se sont livrés aux études orientales; il convient également aux amateurs, aux curieux, à tous ceux en un mot qui ont dirigé leur esprit vers l'histoire des croyances, des mœurs et des usages des divers peuples de la terre.

---

## TABLE

### DES ARTICLES CONTENUS DANS CE CAHIER.

<i>Philologie, Ethnographie, Linguistique.</i>	
<i>Radices Sanscritæ</i> ; Rosen.....	1
Littérature indienne; 2. — Drame indien; Wilson.....	3

Précis du système hiéroglyphique, 2 <sup>e</sup> édit.; Champollion le jeune...	5
Observations sur les langues phénicienne et punique; E. C. D. A...	16.
Sur l'ouvrage d'Ibn Khaledoun; Schulz.....	7
Défense de la poésie orientale; Grangeret de la Grange. — Utilité de l'étude de la poésie arabe; Silvestre de Sacy.....	9
Romances vulgaires des Arabes; Agoub.....	10
<i>Miscellanea Hafniensia</i> . — Xénophon premier éditeur de Thucydide; Letronne.....	13
<i>Lectiones stobenses</i> ; Jacobs, 18. — Parabole traduite en albanais....	20
<i>Apulæi de orthographia</i> ; Osann. — Amours mythologiques; Pongerville.....	21
Dictionnaire russe et polonais; Stanéwitch. — Faust; Goëthe.....	22
Lecture anglaise à haute voix; Ball. — De la langue italienne en Sicile; Palumeo.....	25
Don Quichotte, édition espagnole. — Éducation des sourds-muets; <i>Mythologie</i> .....	27
Religion des anciens Polonais.....	28
<i>Archæologie, Numismatique.</i>	
Dissertation sur quatre statues égyptiennes; W. de Humboldt.....	32
Sur quelques étalons de la coudée égyptienne; Girard.....	34
Description de Palerme antique; Morso.....	40
Moulins à olives découverts à Pompeïa.....	43
Sur le défi entre Apelles et Protogène, d'après Pline; Napione.....	45
Antiquités de l'arrondissement d'Avesne; Lebeau.....	47
Voyage archæologique en Crimée; Svinine.....	48
Cathédrale de Gloucester. — Abbaye de Westminster; Moule.....	56
Tombeau dans l'abbaye d'Hagmond. — Abbaye de St.-Vandrille; Langlois.....	57
Antiquités de la partie occidentale de l'état de New-York; Clinton...	16.
Inscription étrusque de Pérouse; Vermiglioli et Campanari.....	59
Colonne milliaire de Radstadt. — Inscription d'Ingénuus; Labus....	60
Inscriptions romaines de l'Helvétie; Orelli. — En caractères Ogham..	61
Sur les vases dits étrusques; Hausmann et Bossi.....	62
<i>Vasi di Premio</i> ; Panofka. — Musée de peinture et de sculpture; Duchesne.....	66
<i>Histoire.</i>	
Sur l'état des femmes indiennes; Rammohun-Roi.	
<i>Respublica massiliensium</i> ; Ternaux. — Tableau chronologique de Tacite;	71
Histoire de l'île d'Elbe. — Des Visigoths; Archbach.....	74
Histoire du droit romain au moyen âge; Savigny.....	75
Sur les peuples de race Slavone dans la Turquie d'Europe.....	80
Annales de Sibérie, 83. — Jugement au sort en Russie.....	84
Événemens à Moscou en 1598; Grimofski, 85. — Le roi Charles Gustave X.....	86
Histoire de la Belgique; Dewez. — <i>Vestigia anglicana</i> ; Clarke.....	87
Raoul ou Rodolphe, roi de France; Guillon. — Le captif du Forestel; Leglay.....	88
Les Barricades; les états de Blois, 90. — Révolution de la Colombie; Restrepo.....	93
<i>Mélanges.</i>	
Société de Bombay; 93. — Le Musée d'Aquitaine; 94. — Société royale suédoise des belles-lettres.....	100
Description des monumens musulmans du cabinet de M. le duc de Blacas; Reynaud.....	102

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOLOGIE.

---

### PHILOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

84. DISSERTATIO ACAD. explicans voces pentateuchi persici in lexico Richardsonio vel omissas vel non satis expositas. Auct. G. SJOESTEDT. Pars I et II. In-8°. Abo, 1826.

85. RESEARCHES IN TO THE ORIGIN AND AFFINITY OF THE PRINCIPAL LANGUAGES OF ASIA AND EUROPE. — Recherches sur l'origine et l'affinité des principales langues de l'Asie et de l'Europe; par le lieut<sup>t</sup> col. VANS KENNEDY, de l'établissement militaire de Bombay. In-4°, avec pl. Londres. (Sera publié incessamment.)

86. ATHÉNÉE ORIENTAL, à Paris, rue St.-André-des Arts n° 53, à l'instar de l'*oriental Institution* de Londres; dirigé par M. GARCIN DE TASSY, membre des Sociétés asiatiques de Paris, de Londres et de Calcutta, etc., etc., etc.

Cours élémentaires permanens des langues orientales.—*Cours d'arabe*, les mardis et les vendredis, à 8 heures du soir. — *Cours de persan et d'hindostani*, les mardis et les vendredis à 6 heures et demie du soir. — *Cours de turc*, la personne qui en est chargée a résidé 18 ans à Constantinople;—les mercredis et les samedis, à 7 heures du soir. — Le prix d'admission pour chaque cours en particulier est de 20 fr. par mois, payables d'avance; de 35 f. pour 2 cours et de 45 pour les 3. On s'inscrit à l'établissement.

### 87. RAM-MOHUM-ROY.

Le bramane qui porte ce nom, converti au christianisme, a publié, à Calcutta, des traductions du Moonduk-Opunishad, du Kuth-Opunishad, du Cena-Opunishad, etc., ainsi que divers traités ayant pour objet d'exposer l'absurdité de l'existence des 330,000 divinités des Hindous, et de dévoiler les motifs qui ont porté les bramanes à défendre le polythéisme. Son ouvrage

comprend un grand nombre de volumes. (*London liter. Gazette*, 24 nov. 1827.)

88. AN ABRIDGEMENT OF D<sup>r</sup> CAREY'S BENGALÉE DICTIONARY. — Dictionnaire abrégé du Bengaly; par le D<sup>r</sup> CAREY. Tom. 1<sup>er</sup>, in-8° (Bengalais-anglais); prix, 12 roupies. Calcutta, 1827.

Le tom. 2<sup>e</sup> de ce dictionnaire était sous presse au mois d'août de l'année dernière.

89. ABUL ABBASI AMEDIS, TULONIDARUM PRIMI, VITA ET RES GESTÆ. Ex codicibus Mss. bibliothecæ Lugduno-Batavæ editisque libris concinnavit et auctorum testimonia adjecit TACO ROORDA theol. et lit. hum. doctor. In-4°, de 108 pp. Leyde, 1825; Luchtmanns. (*Gœtting. gel. Anzeigen*; mars 1827; n° 45.)

Bien que la dynastie des Tulonides, dont la domination s'étendait sur les deux plus beaux pays du Califat, l'Égypte et la Syrie, n'ait duré que peu de temps, c. à d., depuis 864 jusqu'à 904 de J. C., elle exerça une influence bien marquante sur l'Afrique et l'Asie citérieure. Ce fut principalement le premier des Tulonides, Ahmed Ibn Tulun, qui influença les rapports politiques du Califat. Ce prince, qui se distingua de tous les autres de sa race, tant par son génie et sa grande prudence, que par son caractère entreprenant, s'éleva, de simple émir qu'il était à la Cour de Motawakkel, à la dignité de gouverneur de Tostat, petite partie de l'Égypte, et bientôt après il en fut le maître absolu, ainsi que de Barca et de la Syrie jusqu'à Tarse. Il est sans doute intéressant pour l'historien de connaître comment ce prince est parvenu à maîtriser tous ces pays sans avoir eu des guerres considérables à soutenir, et l'adresse avec laquelle il sut se maintenir et conserver ses États malgré la coalition que ses ennemis avaient formée contre lui. Ce prince mourut en 870. Nous n'avons pas encore d'histoire complète des Tulonides; Abulfeda ne présente sur toute cette dynastie que des notions très-succinctes, et le petit nombre d'autres notices qui se trouvent disséminées dans divers ouvrages n'ont pas encore été comparées aux manuscrits authentiques. L'opuscule que nous annonçons est le commencement de l'histoire critique de cette dynastie; il renferme la biographie du premier des Tulonides, et il paraît, d'après le journal cité, qu'on

a lieu d'espérer de voir paraître bientôt la suite de cette intéressante histoire.

L. D. L.

90. SUR L'ÉTAT DE LA LITTÉRATURE ORIENTALE EN RUSSIE. (*Vestnik aziatski*. — Courrier asiatique; août 1825, n° 8 p. 81-116.)

Si la Russie a porté des regards attentifs sur la Sibérie, sur la richesse et la variété de ses productions, ainsi que sur les nombreuses tribus qui habitent cette contrée éloignée, tribus remarquables par leurs mœurs et leurs usages, elle n'a pas fait de moindres efforts pour pénétrer dans les régions du Caucase, dont l'accès eût peut-être été interdit pour toujours aux savans, si elle n'eût soumis à son empire les peuples des montagnes, et si elle ne se fût emparée de la Géorgie. Ce sont les Russes en effet qui, les premiers, ont décrit cette région de même que les pays de la moyenne Asie; les premiers, ils ont entamé des relations commerciales avec les habitans de ces contrées. Cependant, tandis que leurs notions sur l'Asie acquièrent tous les jours plus d'exactitude et plus d'étendue, l'histoire et la littérature des peuples orientaux n'ont point encore fait germer chez eux le désir de connaître des objets aussi riches et aussi intéressans. Il est vrai que le gouvernement russe n'a rien négligé pour protéger les orientalistes. Depuis long-temps la mission de Pékin lui fournit des traducteurs habiles pour les langues chinoise, mandjoue et mongole. Catherine II, jalouse de favoriser le commerce avec le Japon, institua dans l'école d'Irkoutsk (en 1792) une classe de langue japonaise, dont les professeurs étaient des Japonnais échappés au naufrage des îles Aléoutes; cet établissement n'a cessé d'exister que parce qu'il ne répondait pas aux vues protectrices du gouvernement (1). Sous l'empereur Alexandre, des chaires particulières de langues orientales ont été fondées près des universités de Moscou, d'Astrakhan et de St.-Pétersbourg. Le gymnase de Casan en possède une de tatar; celui d'Astrakhan une de persan, et l'institut noble de

(1) Le seul livre élémentaire japonais qui ait paru en Russie est celui dont on trouve un extrait dans la relation du capitaine Golovnin, intitulée: *Zapiski o priklioutchéniakh v' plénou ou Yaponsef*: Mémoire sur sa captivité dans le Japon; Saint-Pétersbourg, 1816. Cet ouvrage renferme un petit dictionnaire de mots japonais.

Tiflis une de géorgien et de tatar. En 1816, MM. Lazaref, gentilshommes arméniens, ont établi à Moscou une école où l'on enseigne l'arménien et les autres langues orientales. (Voy. le n° 91.) *Le Courrier de Sibérie*, commencé en 1818, et qui se poursuit avec la même activité sous le titre de *Courrier asiatique*, a pour but principal de familiariser l'Europe, et principalement la Russie, avec tout ce que l'Asie peut offrir de faits intéressans anciens et modernes.

On ne pourrait pas non plus reprocher à la Russie de n'avoir pas donné tous ses soins à recueillir les livres et manuscrits orientaux qui se sont trouvés à sa disposition. Depuis la fondation de l'Académie des sciences de St.-Pétersbourg, sa bibliothèque s'est enrichie de quelques manuscrits asiatiques et de plus de 2,800 livres chinois (1). Tout récemment encore, elle a recueilli plusieurs nouveaux matériaux précieux, et cette acquisition la met au rang des plus riches en fait de livres chinois, mongols et mandjous; car la bibliothèque de Berlin elle-même ne renferme que 200 volumes environ dans ces 3 langues (2).

Voici la liste des livres imprimés en Russie pour faciliter l'étude de la langue arménienne :

*Kratki Slovar armianskoï Khaldarova*. Petit vocabulaire arménien, par Khaldarof (3). St.-Pétersbourg 1788.

Livre pour servir de clef à la connaissance de l'alphabet, du vocabulaire et de quelques maximes de morale, composé et traduit du russe en arménien et de l'arménien en russe, par Mademoiselle Sarafa. St.-Pétersbourg 1788, in-4°.

*Kratki Rossiiski-armianski Slovar, Artémïeme Alandarovouïme*, ou Petit dictionnaire russe-arménien, publié par Artémïus Alandarof, prêtre arménien.

Pour étudier la langue géorgienne, qui n'a aucune analogie avec celles que parlent les peuples voisins des Géorgiens, il

(1) Voyez le catalogue de Bacmeister; St.-Pétersbourg 1779, p. 86, 87 et 93.

(2) Voyez le catalogue des livres et manuscrits chinois et mandjous, par Jules Klaproth; Paris, 1822.

(3) Khaldarof fut le premier qui établit une imprimerie arménienne à St.-Pétersbourg (1777); il publia ses évangiles et plusieurs autres livres d'église à l'usage des arméniens qui habitent la Russie.

n'existe encore en Russie que 3 ouvrages dont le plus estimé est celui de Firalof. On y trouve à la fin un vocabulaire composé de 3,000 mots les plus en usage, et qui, après le dictionnaire géorgien de Paulin, est unique dans son genre (1).

*Arbouka Grouzinskaïa*, alphabet géorgien. Moscou 1758.

*Krathaïa grammatika grouzinskaïa*. Grammaire géorgienne abrégée. St.-Pétersbourg 1802.

*Samooutchitel grouzinskago yazika*. Ouvrage pour apprendre sans maître la langue géorgienne, par Firalof. St.-Pétersbourg 1820. In-4°.

Six ouvrages ont paru pour familiariser les élèves avec la langue tatare, en usage dans tout le milieu et dans une grande partie du nord de l'Asie.

1) *Azbouka tatarskaïa*. Alphabet tatar, avec la traduction russe et la description détaillée des lettres et des syllabes; Moscou 1778.

2) *Boukvar tatarskago i arabskago pisma, Niat-Bakoïon Atnométievouïme*. Alphabet tatar et arabe, avec son application aux mots du langage, par Niat-Baka Atnométief. St.-Pétersbourg, 1802.

3) Alphabet et grammaire de la langue tatare, enrichis des règles de lecture pour l'arabe, à l'usage du gymnase de Kasan. Kasan, 1809.

4) Petite grammaire tatare, par Troïanski, prêtre, professeur de langue tatare à l'université de Kasan. 1<sup>re</sup> édition. St.-Pétersbourg 1814. 2<sup>me</sup> édit., Kasan 1824.

5) Grammaire tatare, par Guiganof, prêtre, professeur de langue tatare. St.-Pétersbourg 1802.

6) *Slovar Rossÿsko-Tatarski*. Dictionnaire russe-tatare, par le même. St.-Pétersbourg 1804. In-4°.

Quant au turc et à l'arabe, les Russes ne possèdent encore que bien peu de livres qui puissent servir de guide à ceux qui voudraient étudier les beautés et la délicatesse de l'arabe, et se perfectionner dans le turc, la plus cultivée des langues tatars. Voici les principaux :

Pour les langues parlées par les différens peuples de la Sibérie et de la Tatarie indépendante, on ne peut citer que plu-

(1) *Dizionario georgiano e italiano*, di Stefano Paolini. Roma, 1629; in-8°.



sieurs alphabets en langue russe et kalmouik, Moscou. in-4°; et le vocabulaire Boukhare de Yéfimof (1); car les divers recueils de mots joints aux ouvrages de Witsen (2), Strahlenberg (3), Gmélin, Falk, Lepékhin, Géorgi, Hildenstein, Pallas et autres, ainsi que le *Dictionnaire comparatif de tous ces idiomes*, publié par Catherine II, Pétersbourg, 1787—1789, ne peuvent servir qu'à l'énumération de ces différens langages et à la détermination précise de l'origine des nations qui les parlent (4).

Il n'existe non plus en Russie aucun ouvrage imprimé pour l'étude du chinois, du mongol et du mandjou. Le *Dictionnaire chinois-latin du professeur Baier* (5), en 24 parties, et les dictionnaires chinois mongol et mandjou et chinois-russe du moine Jacinthe (6) sont encore restés en manuscrits. Ces précieux ouvrages pourraient être mis au rang du dictionnaire chinois de Morisson, si célèbre dans le monde savant.

Quant au persan, les ressources pour l'étudier sont entièrement nulles pour les Russes. On connaît à peine l'ouvrage du russe Guérassim Lébédief sur la religion des Indiens (7) et sa *Grammaire hindostane*, publiée en langue anglaise (8).

Bogdanof, auteur de la description de Pétersbourg (9) est le premier d'entre les Russes qui se soit occupé de langues orientales. C'est lui, d'après Novikof (10), qui le premier a publié une grammaire et un dictionnaire en langue japonnaise. Après

(1) *Voyages et aventures d'Yéfimof, sous-officier russe dans la Boukharie, la Khivie, la Perse et l'Inde*; St.-Petersb., 1786; 2° edit., Kasan, 1810.

(2) *Noord en oost Tartarye*; Amsterdam, 1672; 2° edit., 1703.

(3) *Nord und östlicher Theil von Europa und Asia*; Stockholm, 1730.

(4) 2 vol. renfermant 285 mots traduits en 51 langues européennes, et 149 langues et idiomes asiatiques.

(5) *Essai sur la bibliothèque et le cabinet des antiques*, page 58.

(6) *Catherinen der grossen Verdienste um die vergleichende Sprachkunde, von Adelung*; Saint-Petersbourg, 1815, p. 203.

(7) Saint-Petersbourg, 1805; in-4°. Examen impartial du système des Bramines de l'Inde orientale.

(8) Londres, 1801.

(9) *Description historique, géographique et topographique de Saint-Petersbourg*, 1779.

(10) *Essai d'un dictionnaire historique des écrivains russes*; par Novikof. Saint-Petersbourg, 1772, p. 21.

lui on peut citer Rossokhine, qui fit un séjour de plusieurs années en Chine (1), et fut interprète de l'Académie des sciences pour le chinois et le mandjou. On a de lui en manuscrits une histoire mandjoue traduite par lui-même, et quelques dialogues en langue chinoise et mandjoue (2).

Un des traducteurs russes les plus infatigables pour les langues orientales est sans contredit Alexis Léontief. Il séjourna long-temps à Pékin (3), fut depuis attaché comme interprète au Collège des Affaires étrangères, et reçut de Catherine II la commission de traduire plusieurs ouvrages du chinois et du mandjou. Ses traductions sont au nombre de 14.

1) *Dépei Kitaietse*. Dépei le chinois, trad. du chinois, Pétersbourg, 1771, ouvrage entièrement philosophique, fondé sur une pensée de Mindzi (*Meng-Tseou*), célèbre juge chinois, postérieur à Confucius, qui prétend que l'homme est composé d'un grand et d'un petit corps, c. à d. d'un corps et d'une ame.

2) *Kitaïskia Mouisli*. Pensées chinoises, trad. du mandjou et du chinois, Pétersbourg, 1<sup>re</sup> édition 1772, 2<sup>e</sup> éd. 1779, 3<sup>e</sup> éd. 1786. Cet ouvrage renferme les instructions de l'empereur Ioun-Djen qui régna depuis 1723 jusqu'en 1736, et celles de plusieurs autres savans chinois, relatives en grande partie à l'administration de l'empire.

3) *Ouvédomlénié o tchaïé i scholkié*. Avis sur le thé et la soie, trad. du livre chinois intitulé *Van-Boou- Kuïan*. Pétersbourg 1775.

4) *Ouvédomlénié o bouïvscheï s' 1677 do 1689 voïnié ou Kitaitsef s' Zengortsami*. Récit de la guerre des chinois avec les Zongoriens, depuis 1677 jusqu'en 1689. Pétersbourg 1777. Léontief a beaucoup abrégé le récit de cette guerre, à l'issue de laquelle Galdaniu ou Trévan Raptanin faillit s'emparer de toute la Mongolie.

5) *Kitaïskia Pooutchéniä*. Instructions chinoises publiées par le Khan Ioun-Djen, à l'usage des soldats et du bas peuple en Chine. Pétersbourg 1778.

6) *Kratchaïschéïé opissanié gorodam, dokhodam i protché-mou Kitaïskagvo Gossoudarstva*. Description succincte des villes,

(1) *Essai sur la bibliothèque et le cabinet des antiques*, p. 94.

(2) *Essai de Novikof*, p. 191.

(3) *Essai sur la bibliothèque et le cabinet des antiques*, p. 94.

revenus de l'empire chinois. Pétersbourg 1778. Cette description statistique est extraite de la géographie chinoise, imprimée à Pékin, sous le règne de Tsaïan-Louna. C'est la plus exacte et la plus circonstanciée qui ait paru jusqu'ici, et elle est d'autant plus précieuse que l'on n'en connaît guère que le titre en Europe. Orlof en a fait un grand usage dans la seconde partie de sa description de la Chine, publiée à Moscou en 1820.

7) *Boukvar kitaïskoï*. Alphabet chinois, livre élémentaire de lecture, employé en Chine pour les jeunes enfans. Trad. du chinois et du mandjou. Pétersbourg 1779. Ce livre renferme des proverbes chinois et une histoire en vers abrégée des principaux événemens de l'histoire de la Chine.

8) *Guéïan*, c. à d. Discours philosophiques trad. du chinois, Pétersbourg 1779.

9) *Sy-Schou-Gueï*, c. à d. Quatre livres renfermant les interprétations du philosophe Confucius, trad. du chinois et du mandjou. Pétersbourg, 1780. Léontief n'en a traduit que la première partie. Les autres se sont perdus avec ses autres traductions.

10) *Tian-Tin-Ko*. Entretien des anges, trad. du chinois. Pétersbourg 1781, à l'usage des jeunes chinois élevés dans la foi catholique. Ce livre est sans doute l'ouvrage de quelque jésuite.

11) *Taitsin-Gouroun et Oukhéri-Koli*. Recueil de toutes les lois et institutions du gouvernement chinois, trad. du mandjou. 3 Volumes, Petersbourg, 1781 — 1783. Antérieurement Léontief avait déjà publié le Code chinois; 2 vol. Pétersbourg, 1778—1779.

12) *Poutiéschestvié Kitaïskago poslannika k' kalmouïtskomoû Aïoukié khanou*. Voyage de l'ambassadeur chinois expédié à Aïouk, Khan des Kalmouïks, avec une description de la Russie et des mœurs et usages du peuple russe, trad. du mandjou. Pétersbourg, 1782.

13) *Obstoïatiélnoié opissanié proïskhojdénia i sostoïania mandjurskago naroda*. Description circonstanciée de l'origine et de la situation du peuple mandjou, et de l'armée chinoise répartie en 8 corps ou drapeaux. Pétersbourg, 1784. Les Russes sont les seuls en Europe qui possèdent un ouvrage aussi complet et aussi important. Il est divisé en 16 livres et 253 cha-

pitres. La première partie contient la géographie de la Manjourie, la description de l'armée, les lois civiles et militaires; la deuxième donne la généalogie des familles les plus distinguées, la troisième rend compte des hauts faits de leurs *vanes* ou gouverneurs de province, de leurs *gounes* ou comtes, et mentionne les mérites des hommes et des femmes qui se sont distingués par leurs vertus, leur savoir et leur amour pour la patrie. C'est une véritable encyclopédie d'autant plus précieuse pour l'Europe savante qu'elle est au nombre des ouvrages mandjous traduits du chinois.

Malgré tant de travaux estimables, Léontief est presque entièrement oublié : les savans russes n'ont pas même essayé de les mettre à profit ; ils ne les ont pas appréciés à leur juste valeur, car ses traductions pourraient servir à corriger bien des erreurs commises par les étrangers qui ont écrit sur la Chine. Le successeur de Léontief fut Agafon, interprète comme lui au Collège des Affaires étrangères. Il a laissé 3 ouvrages assez remarquables.

1) *Kratkoïé khronologuitscheskoïé Rospissanié Kitaïskikh Khanof*. Liste chronologique abrégée des Khans ou Empereurs de la Chine. Moscou, 1788. Cette chronologie, traduite d'un livre chinois intitulé *Toun-Dzian* ou Miroir universel, commence à l'empereur *Fogui*, inventeur des caractères chinois, 2953 avant J. C.

2) *Djounguin*, ou Livre sur la fidélité, traduit du mandjou et du chinois. Moscou, 1788. Ce sont des réflexions sur la fidélité que les sujets doivent à leur souverain.

Les ouvrages de ces deux orientalistes ne pourront que devenir d'un fort grand secours à ceux d'entre les Russes qui s'adonneront à l'étude de l'histoire et de la littérature des peuples asiatiques, surtout lorsque Pétersbourg possédera des sociétés semblables à celles qui existent à Paris, à Londres et à Calcutta (1). Cette société est indispensable en Russie, et déjà un

(1) Il a déjà été question de cette société dans le 16<sup>e</sup> n<sup>o</sup> du Courrier de Sibérie, 1823. On peut dire sans restriction qu'aucun pays en Europe ne présente plus de facilité pour l'établissement et la prospérité de cette institution, en raison de ses frontières qui la séparent de presque tous les peuples de l'Orient, et de l'avantage qu'a la Russie de dominer sur tout le nord.

russe extrêmement savant, M. Sarge Ouvarof a tracé le plan d'une académie asiatique dont les bases ne manqueront pas d'être encouragées par un gouvernement qui s'empresse de protéger tout ce qui peut contribuer aux progrès des sciences (1).

Le nombre des ouvrages traduits de l'arménien s'élève à 9 dont trois qui traitent des matières ecclésiastiques sont les fruits des travaux de Joseph, archevêque arménien, nommé depuis patriarche de toutes les provinces arméniennes, et décédé en 1801. Les autres sont principalement historiques ; on remarque :

1) *Kratkoïé istoritscheskoïé i guéographitscheskoïé opissanié tzarstva armenskago*. Description historique et géographique abrégée du royaume d'Arménie, par Bagdanof. Pétersbourg, 1786. D'après le traducteur, Schamirof auteur de cet ouvrage, s'occupa d'abord d'affaires commerciales, puis alla s'établir à Madras, où il écrivit l'histoire de sa patrie, jusqu'à l'année 1386, époque où le royaume d'Arménie cessa d'exister.

2) *Opissanié dostopamatnikh proïzchestvü v' Armenii ot 1779 do 1809*. Description des événemens remarquables qui se sont passés en Arménie, pendant les trente dernières années, depuis le patriarcat de Séminof, 1779, jusqu'en 1809, par le prince E. Khoubof, traduite par J. Ioannessof. Pétersbourg 1811.

3) *Gizne Artemia Araratskago*. Vie d'Artémus d'Ararat, natif du bourg de Vagarschapato, près du mont Ararat, traduit par l'auteur lui-même. 2 volumes avec figures. Pétersbourg, 1813 (2).

4) *Allegortisheskaïa Poveste o rozie i soloviè*. La rose et le rossignol, nouvelle allégorique par Markar Khotchentsof Galamski, trad. du texte arménien, par Ioannessof. Pétersbourg, 1812.

En 1824, M. Tertchoukof a donné une traduction de l'ouvrage du docteur arménien Davouïdof, intitulé : *Kratkoïé opisanié o poznanii i létchéniï rvoti s' ponossome* (cholera morbus).

La Géorgie, voisine de l'Arménie, possède aussi une histoire et une littérature. Son histoire qui n'est qu'une suite de scènes

(1) *Projet d'une académie asiatique*, par S. Ouvarof, St.-Pétersbourg, 1810.

(2) Cet ouvrage a paru en allemand, à Halle, en 1821, et à Londres en 1822.

plus cruelles les unes que les autres, a été tracée par les Tsarévitch Vakhtanga et David, ainsi que par Eugène Métropolitte actuel de Kief. Quant à la littérature géorgienne, on n'en connaît presque rien. Trois ouvrages assez insignifiants ont été publiés jusqu'à ce jour.

1) *Novoi Schikh*. Le nouveau Schikh, ou correspondance en style persan d'un amant et de sa maîtresse, habitant au pied du mont Caucase, par David Tsarévitch de Géorgie, traduit par C. Métropolski. Pétersbourg. 1804.

2) *Pisma Grouzinskago Tsarévitscha Vakhtanga irakliévitcha*. Lettres de Vakhtanga Irakliévitch, Tsarévitch de Géorgie, trad. par Tchiliaïef. Pétersbourg 1812.

3) Voyage aux Indes de Raphaël Danibégof, gentilhomme géorgien. Moscou, 1825.

Il n'y a rien en russe de traduit du tatar. Les annales tatars, si importantes pour l'histoire de Russie, sont presque entièrement inconnues. L'histoire d'*Aboulgazi-Bayadour Khan*, qui s'imprime maintenant en langue tatar, sous la protection et aux frais de feu le Chancelier Roumantsof, est le seul guide qui puisse éclairer le savant dans le labyrinthe de l'histoire du milieu de l'Asie. Un russe (M. Beliaïef) a traduit de la langue baschkire, idiome du tatar, une nouvelle intitulée Kouz-Kourpiatch (Kasan 1812.)

Plus récemment encore, les Russes se sont adonnés plus particulièrement à l'étude des langues orientales. Lipoftzef, qui est resté 14 ans à Pékin, et qui est aujourd'hui attaché en qualité d'interprète au Collège des Affaires étrangères, vient de terminer une traduction manjoue du Nouveau Testament, dont il avait été chargé par la Société biblique de la Grande-Bretagne. Maintenant il s'occupe de traduire du chinois en russe l'histoire des souverains chinois de la maison de Daïmin. De toutes ses traductions du chinois, on n'a encore imprimé que le *perckhod Tourgoutof v' Rossiion i obratnoi ikh oudalénie iz Rossii v' Ziongariou*, ou Passage des Kalmouiks en Russie et leur retour dans la Zioungarie. Jean Orlof, dans sa Description de l'empire chinois, a inséré: *Kratkaia khronologuïtscheskaïa rospiss tsars-tovavschikh v' Kitaié imperatorof*; Tableau chronologique des empereurs qui ont régné en Chine, traduit par lui du Toun Zzïan ou Miroir universel. Orlof est resté 7 ans à Pékin, attaché à la

mission russe, et c'est là qu'il s'est adonné à l'étude du chinois et du mandjou. Tiégélof a traduit de l'arabe *le Voyage du navigateur Sindbad*, publié à Saint-Pétersbourg en 1821, avec 2 poèmes d'Omar ben Faredja et Motenabbi, célèbres poètes arabes. — On a une traduction par Boldirof *des Aventures d'une esclave*, nouvelle arabe de Akhmed-ben-Arabschakh, Moscou 1824, traduite sur le texte arabe. — Dans le second volume du voyage de Timkofsky, on trouve une description du Tibet et des Aïmaks ou arrondissemens de la Mongolie, empruntée à la Géographie de la Chine, traduite par le moine Jacinthe, dont nous avons déjà parlé. On peut également consulter le *Courrier de Sibérie* et le *Courrier asiatique*, depuis 1822. L'on y trouvera les articles suivans : *Récit du vent extraordinaire qui s'est fait ressentir à Pékin en 1819* (1); *Mian-Nina*, sur son avènement au trône, après la mort de son père, *Tzia-Tsinn* (2); *sur les révoltes en Dzioungarie et dans la petite Boukharie* (3); *sur le journal publié à Pékin à l'occasion de l'envoyé russe N. Q. Spafarii* (4). Voyage de Guétoume, tsar d'Arménie auprès de Bâti, 1254—1255 (5).

A. J.

## 91. NOUVEL INSTITUT NICOLAS A SAINT-PÉTERSBOURG.

On vient d'établir à Moscou un nouvel institut consacré à l'étude des langues orientales. M. Lazaref, riche arménien, établi dans cette ville, a légué une somme considérable à cet effet. Quarante jeunes arméniens y sont logés, nourris et instruits aux frais du testateur. Les autres élèves n'y paient qu'une très-faible pension. On leur enseigne, outre les sciences habituelles, les langues arabe, persane, turque et arménienne. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; sept. 1827, n° 243, p. 1937.)

## 92. THE FUNDAMENTAL WORDS OF THE GREEK LANGUAGE, etc. — Racines de la langue grecque; par F. VALPY. Londres, 1826.

L'idée de cet ouvrage n'est point originale. Lancelot de Port-Royal, et après lui, Nugent, ont recueilli et rangé par ordre alphabétique les racines de la langue grecque. Ce dernier, non

(1) 1822, 12<sup>e</sup> cah.

(2) 1825, 1 et 2.

(3) *Ib.*, 18.(4) *Ib.*, 15 et 16.

(5) 1822, 8.

seulement a adopté une division qui rend les recherches longues et difficiles, mais encore a admis des mots qui ne se rencontrent que chez les lexicographes. A la tête de chaque page se trouvent les racines, puis les dérivés ou ce que l'auteur appelle ainsi, souvent sans raison. Ellis a imaginé d'insérer, dans la dernière édition, entre les racines et les dérivés, une multitude d'étymologies plus absurdes et plus ridicules les unes que les autres. L'ouvrage de Nugent finit par une liste de mots anglais qui ont une affinité réelle ou prétendue avec le Grec, soit par étymologie, soit par allusion. Ce mot *allusion* a ouvert un vaste champ aux rêveries et aux imaginations bizarres d'Upton, dont les extravagances sont celles du plus fou visionnaire.

Booth, qui a également travaillé sur les racines grecques, les range d'après les terminaisons des mots; et fait autant de vocabulaires qu'il y a de désinences différentes: la troisième déclinaison, offre 32 séries de mots; les verbes sont disposés d'après le même plan. Le seul moyen de dissimuler un peu la confusion qui règne dans cet ouvrage, était d'y joindre un index: ce que l'auteur a négligé de faire.

Un 3<sup>e</sup> recueil de racines grecques est celui de Howard. Les mots qui, par leur signification, se rattachent à une espèce commune, forment autant de classes qu'il y a d'espèces. Mais cette collection embrasse une trop grande quantité de mots pour qu'un étudiant puisse les retenir, n'ayant d'ailleurs d'autre guide qu'une analogie *a posteriori*.

Il existe encore plusieurs ouvrages sur la même matière, mais qui ne méritent pas une mention particulière, si ce n'est celui de Hall, sur les racines latines, lequel a plus de rapports que les autres avec celui de Valpy. On peut reprocher à celui-là d'avoir fait usage de termes trop peu usités, et d'avoir donné comme dérivés des mots douteux ou même évidemment étrangers à la racine dont il les fait dépendre. Parmi les dérivations suspectes ou absurdes que nous avons remarquées dans son recueil nous citerons les suivantes: selon lui, *Trabs* vient de *Transvia*, *Vomer* de *Vomo-terra*, *Singultus* de *Sonus-gula*, etc. Malgré ses défauts, ce livre renferme beaucoup de choses utiles et d'observations judicieuses.

L'ouvrage de Valpy, qui fait le principal sujet de cet article, a beaucoup d'avantages sur celui de Hall, quoique, comme chez



ce dernier, on y trouve des dérivés anglais peu usités ; mais l'auteur des *Racines grecques* a eu soin de citer les écrivains qui s'en sont servis, pour prévenir le reproche de néologisme officieux ; il ne donne aucun dérivé grec tant soit peu incertain, sans s'étayer de l'autorité de quelque critique célèbre ; au reste il avoue lui-même, dans sa préface, que parmi les dérivations mises en notes, il en est un grand nombre dont il ne saurait garantir l'authenticité. Quoique l'auteur ait admis dans son recueil presque tous les mots oubliés ou omis à dessein par ses prédécesseurs, il a cependant cru devoir négliger les termes techniques d'histoire naturelle, qui se trouvent en grand nombre dans Aristote, Dioscoride, Athénée, Nicandre et Oppien.

M. Valpy a mis à contribution les travaux de Lennep, de Walckenaer, de Hemsterhuis et de Blomfield. Le premier de ces critiques donne souvent pour des faits ce qui n'existe que dans son imagination ; et la dernière partie de son ouvrage n'est point achevée, bien que Scheid ait prétendu la terminer par ses extravagantes divinations. En supposant même avouées par la raison les idées de Scheid, son travail ne serait encore rien moins qu'une continuation de celui de Lennep, car loin de se borner comme celui-ci aux étymologies grecques, il s'occupe principalement des mots latins dérivés du Grec.

Lennep et Walckenaer, convaincus que c'était dans le Grec seul qu'il fallait chercher les étymologies de cette langue, ont dû commettre de graves erreurs ; il n'ont que trop souvent méconnu la nécessité de se prescrire des limites dans la décomposition des mots. Lorsque, par exemple, on nous dit que βάω n'est que l'addition de β à άω, désinence supposée être une des 5 combinaisons radicales, nous pouvons demander pourquoi β fut préféré à toute autre consonne pour donner à άω le sens de *aller*. On veut encore que dans les lettres ξ, ρ, ψ, λ, σ, soient contenues les idées de dureté, de rudesse, de douceur et de sifflement ; soit, mais un grand nombre de consonnes ne portent avec elles aucune idée ; il est impossible de voir dans un β l'idée de mouvement et de tendance exprimée par le verbe βάω. Au reste, tandis que Lennep et ses disciples regardent la langue grecque comme essentiellement autochtone, d'autres vont chercher son origine dans l'hébreu, dans le chaldéen, ou même dans les idiômes des Scythes et des Goths ; quelques-uns soutiennent

que le grec et le gothique viennent de l'hébreu, qu'ils considèrent comme la langue primitive du monde.

Maintenant nous allons soumettre au jugement du lecteur quelques-unes des principales observations répandues dans l'ouvrage de M. Valpy. Nous transcrivons d'abord celles qu'il présente sur ψάω, verbe composé, comme on voit, de la prétendue racine άω et de ψ supposé préfixe. « Tout mot grec, dit-il, commençant par ψ vient de l'une des 5 formes ψάω, ψέω, ψίω, ψόω, ψύω, toutes dérivées de la même racine. Le sens primitif de ces verbes est celui de *zado*, je racle; d'où il suit qu'ils renferment l'idée d'atténuation, d'amoindrissement: car en raclant, on atténue, on amoindrit. Les 5 verbes cités plus haut en ont engendré d'autres, tels que ψῆμι, ψάύω, ψαίω, ψαίρω, ψάλλω, ψήχω, ψοίω, etc. Blomfield propose de traduire ψάω par *racler*, ψαόω par *toucher*, et ψαίρω par *raser*. Peut-être la signification originale de ces verbes est-elle celle de *frotter* ou de passer la main sur un corps. Ainsi ψάλλω désigne l'action de passer la main sur une harpe ou sur une lyre. Du parfait passif ἔψαλμαι vient ψαλμός, le son que rend une harpe ou une lyre frottée par la main; de là on a formé les mots *psaume*, psalm-odie. — Ξάω, ξέω, ξίω, ξόω, ξύω paraissent dérivés de la lettre dure ξ, et avoir exprimé une chose qui donne un son rude et âpre. Cicéron appelle cette lettre *vastior littera*, et pense que la délicatesse de la langue latine l'a expulsée de plusieurs mots. »

Il serait trop long de suivre M. Valpy dans tous ses développemens; nous nous bornerons à quelques courtes remarques. Voici comment il fait venir *novem* de ἐννέα: il commence par retrancher un ν, et dit que de ἐνεα s'est formé *eneem*, comme de δεκα *decem*; qu'ensuite *eneem* a fait *enovem* comme νέος a produit *novus*; et que *enovem* est devenu *novem* par aphérèse, de même que ἐνερθε et ἐριξα se sont changés en νερθε et en *rixa*. Notre étymologiste tire *tenebræ* de δνόφος; en voici, selon lui, la filiation: δνόφος, d'où δνοφερός, *obscur*; plur. fém. δνοφεραι et, par metathèse, δενοφραι; de là *denophræ*, *denobræ* (comme ἄμφω *ambo*) *denebræ* et enfin *tenebræ*. M. Valpy, contre l'opinion de Jablonski, regarde πυραμίδς comme un mot d'origine grecque; il s'étend longuement sur les prépositions en compositions: nous recommandons spécialement au lecteur les mots composés de ὑπὸ et ὑπερ; enfin, il combat l'opinion du savant Hermann sur

le sens primitif du verbe φθάνω, auquel il donne la signification constante de *prévenir, devancer*, tandis que le critique allemand lui attribue celle de *quitter* ou *cesser*; ce qui conduit M. Valpy à l'explication d'un passage d'Euripide et de Platon, où ce verbe forme un idiotisme difficile. E. C. D. A.

93. OBSERVATIONS SUR LE LEXIQUE D'HARPOCRATION, édition de *Blancard*, in-4°, 1683; par M. SCHLEUSNER. (*Miscell. critica Wittenbergæ*; vol. 11, part. 4, p. 744.)

M. Schleusner a réuni plusieurs observations importantes qui tendent à rectifier ou à éclaircir le texte de différens passages du Lexique d'Harpocraton. Quelques-unes de ses explications sont appuyées sur des autorités, d'autres résultent de ses propres conjectures. A peu d'exceptions près elles sont à la fois ingénieuses et solides. Je vais en citer quelques exemples.

Au mot Ἀσπασία. Au lieu de Δυσίας ἐν τῷ πρὸς Αἰσχίνην Σωκρατικὸν διαλεγόμενος ἐπιγραφομένῳ Ἀσπασία, M. Schleusner écrit d'après Ménage (in *Dioge. Laërt.*, II 61, 63, p. 105 et 106) Ἀσπασία. Δυσίας ἐν τῷ πρὸς Αἰσχίνην Σωκρατικόν. Αἰσχίνης Σωκρατικὸς ἐν διαλόγῳ ἐπιγραφομένῳ, Ἀσπασία.

Au mot Ἑρμαῖ M. Schleusner corrige avec raison θρακῶν ζῶα en Ἑρμῶν ζῶα.

Au mot Σκαφηφόροι M. Schleusner dans cette phrase : διείλεται περὶ τούτων καὶ Θεόφραστος ἐν τῷ δεκάτῳ τῶν νόμων, au lieu de ἐν τῷ δεκάτῳ veut qu'on lise ἐν τῷ δωδεκάτῳ, parce que, dit-il, Théophraste avait divisé son ouvrage sur les lois en 24 livres, en suivant l'ordre alphabétique, comme nous l'apprend Diogène de Laërce : or ce qui concernait les *étrangers* (Μέτοικοι) devait se trouver à l'M, par conséquent au 12<sup>e</sup>, et non pas au 10<sup>e</sup> livre.

Ces exemples suffisent pour montrer le mérite du travail de M. Schleusner. D. M.

94. DE LA DERNIÈRE PARTIE DE L'OUVRAGE D'ÉTIENNE DE BYZANCE, SUR LES VILLES; par A. WELLAUER. (*Miscellan. critica Wittenbergæ*; vol. II, part. IV, p. 692.)

L'auteur nous donne d'après un manuscrit non encore publié les 9 premiers articles de la lettre X, de l'ouvrage d'Étienne de Byzance, et dans ces 9 premiers articles, on trouve des différences notables avec nos anciennes éditions. La plus

essentielle est celle de l'article sur la ville nommée *Chalastra*, située non loin du golfe Thermaïen (aujourd'hui golfe de Salonique). On trouve dans le manuscrit la justification de la leçon de Thomas de Pinédø, qui voulait qu'on écrivit λιμνη *mairais* au lieu de λιμνην *port*; ainsi qu'il y était autorisé par un passage de Tzetzes sur le v. 1441 de Lycophron. On y trouve aussi que c'était dans les environs de *Chalastra* que se recueillait le *Nitre*. Malheureusement cet article dans le manuscrit comme dans les anciennes éditions a eu fort à souffrir de l'incorrection des copistes.

D. M.

95. KURZGEFASSTES NEUGRIECHISCHES WOERTERBUCH.—Dictionnaire abrégé de la langue grecque moderne; grec-allemand et allemand-grec; avec un aperçu des règles grammaticales les plus essentielles; par M. MULLER. 115 p. in-8°; prix, 14 gr. Berlin, 1825; Humblot. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; juillet 1827, n° 177.)

Cet opuscule qui, sans doute, peut être d'une grande utilité aux commençans dans l'étude de la langue grecque moderne, contient, de la page 1 à 48, le dictionnaire grec-allemand, et de la page 51 à 90, le dict. allemand-grec. Viennent ensuite, pag. 92 à 115, la table des verbes irréguliers de la langue grecque moderne, les lettres et leur prononciation, les déclinaisons, les adjectifs, les noms de nombre, les pronoms, les conjugaisons des verbes réguliers, les prépositions, les adverbes, les conjonctions et finalement un appendice succinct, contenant quelques règles grammaticales. Le peu d'étendue de ce dictionnaire a dû naturellement entraîner l'omission d'un grand nombre de mots, ce qui le rend insuffisant aux personnes qui veulent étudier à fond la langue grecque moderne. Un autre inconvénient dont cet opuscule est affecté, c'est une foule de fautes typographiques, pour la plupart indiquées, à la vérité, mais dont un grand nombre a échappé à l'attention du correcteur.

L. D. L.

96. EXAMEN DU TEXTE DE CLÉMENT D'ALEXANDRIE, RELATIF AUX DIVERS MODES D'ÉCRITURE CHEZ LES ÉGYPTIENS; par M. LETRONNE. In-8°. Paris, 1828. Imprim. roy.

Ce morceau, inséré par l'auteur dans la nouvelle édition du

*Précis des hiéroglyphes*, par M. Champollion le jeune, a été tiré à part; nous ferons connaître, par une analyse, les points principaux de cette savante dissertation.

97. PLATONIS DE IDEIS ET NUMERIS DOCTRINA EX ARISTOTELE ILLUSTRATA; par le D<sup>r</sup> F. A. TRENDELENBURG. Grand in-8° de 100 p.; prix, 15 gr. Leipzig, 1825; Vogel. (*Allgem. Repertor.* de Beck; 1827, vol. 2, cah. 4, p. 244.)

L'auteur a divisé en 3 classes les passages d'Aristote relatifs à la philosophie platonicienne, savoir: 1° ceux où Platon est nommé, ou qui sont relatifs à ses écrits ou à ses discours oraux; 2° ceux où Aristote n'a point nommé Platon, mais où il se fonde sur sa philosophie; 3° ceux que l'on ne rencontre que dans les anciens commentateurs d'Aristote. L'auteur examine ensuite ce qu'Aristote a dit en général sur la philosophie de Platon.

L. D. L.

98. *Ἰσοκράτους περὶ εἰρήνης λόγος*. Isocratis oratio de pace. Edidit, commentationibus et animadversionibus instruxit P. J. LÉLOUP. In-8° de 184 p.; prix 20 gr. Mayence, 1824; Kupferberg. (*Jena. allg. Liter. Zeitung*; août 1827, n° 153, p. 257.)

L'éditeur, qui s'est beaucoup occupé d'Isocrate, a déjà publié sur ce classique 2 traités qui ont été très-bien accueillis. En s'imposant le travail que nous annonçons, il avait le dessein, à ce qu'il dit, d'offrir une *εἰσαγωγή in studium oratorum Graecorum*. Ce but aurait dû lui faire sentir la nécessité d'un traité préliminaire et préparatoire sur l'éloquence des Grecs en général jusqu'au temps d'Isocrate, et particulièrement sur celle de l'orateur dont il s'est spécialement occupé; mais au lieu de cela, le texte n'est précédé que d'une *commentatio de Isocratis agendi norma, vivendi ratione, dicendi genere et officina*. Ce traité est suivi d'une *Disputatio quae sit aditus et quasi vestibulum Isocratis orationis de pace*, où il aborde les circonstances qui ont donné lieu au discours, le but de l'orateur, la marche et le développement de ses idées. Vient ensuite le texte qui, en grande partie, est une copie de l'édition de Becker, avec les corrections nécessaires, et ayant adopté les interprétations qui lui ont paru être les plus exactes. Le texte est suivi des *Animadvers.* de la p. 112 à 184, où M. Leloup reproduit les observations historiques

et grammaticales qui lui ont paru le plus utiles aux élèves, et qu'il a rencontrées dans Coray et dans d'autres ouvrages accredités.

L. D. L.

99. XENOPHONTIS EXPEDITIO CYRI. Ad fidem optimorum librorum cum selectis virorum doctorum suisque adnotationibus et indice verborum, in usum scholarum, edidit ERN. POPPO. In-8°, de XLIV et 606 p.; prix, 2 thal. 20 gr. Leipzig, 1827; Schweickert. (*Allgem. Liter. Zeitung*; août, 1827, n<sup>os</sup> 195 et 196.)

Nous dévierions du plan de notre recueil si nous emprunions au journal cité le relevé de la foule d'inexactitudes qu'il reproche à l'édition que nous annonçons.

100. DAMASCI PHILOSOPHI PLATONICI QUÆSTIONES DE PRIMIS PRINCIPIIS. Ad fidem codd. mscr. nunc primum edidit Jos. KOPP. In-8°, XVI et 408 p.; prix, 2 rthlr. 16 gr. Francfort-s.-M., 1826. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; 1827, n<sup>o</sup> 3, p. 204.)

Damascius, néo-platonicien célèbre, natif de Damas en Syrie, avait écrit, sous le règne de Justinien, plusieurs ouvrages philosophiques, entre autres l'histoire des philosophes de son temps et la biographie de son maître Isidore; mais de tous ces écrits il ne s'était conservé que quelques fragmens dans Photius. Ce n'est qu'à présent qu'il vient de paraître, dans son ensemble, un travail de cet auteur, *Ἀπορίαι καὶ λύσεις περὶ τῶν πρώτων ἀρχῶν*. Voici ce qu'en dit l'éditeur. *Liber abstrusissimis quaestionibus de rebus intelligibilibus refertus, quem sapientiae et philosophorum seniorum studiosi animo non ingrato fore ut accipiant, spero; quippe quo partim historia philosophiae ditetur, partim ipsa philosophia promoveri videatur*. Il s'est servi, pour l'édition de cet écrit, de 2 manuscrits, de celui de Munich, décrit par Hardt dans son *Catal. codd. mss. gr. bibl. Reg. Monac.* vol. I, n<sup>o</sup> 5, et de celui de Hambourg, dont Chr. Wolf a inséré un fragment dans les *Anecd. gre.* T. III. Le professeur Rink a en outre comparé la 1<sup>re</sup> feuille d'un manuscrit de Venise. L'éditeur a pris pour base le manuscrit de Hambourg, ne se servant de celui de Munich que pour compléter l'autre. Celui de Hambourg réunit un second manuscrit que l'éditeur considère comme

la seconde partie, observant toutefois qu'il suppose une lacune entre ces deux parties. Ce second manuscrit porte, dans celui de Munich, l'inscription suivante : *Δαμασχίου Διαδόχου Ἀπορία καὶ Δύσεις εἰς τὸν Πλάτωνος Παρμενίδην ἀντειπαραϊνόμεναι (ἀντιπ.) τοῖς αὐτὸν (αὐτοῦ) ὑπόμνησιν τοῦ φιλοσοφοῦ.* L'éditeur promet de publier incessamment cette seconde partie. L. D. L.

101. *BASILICORUM TITULUS DE DIVERSIS REGULIS JURIS ANTIQUI, nunc demum integer, e codice coisliniano; edente C. WITTE.* In-4°, de XXVI et 46 p.; prix, 1 thal. 8 gr. Avec un fac-simile lithogr. Breslau, 1826; chez l'auteur. (*Allgem. Liter. Zeitung*; août 1827, n° 203.)

Cette nouvelle édition du titre *de regulis juris* offre, pour la 1<sup>re</sup> fois, le texte complet de l'original des Basiliques. L'éditeur promet de publier sous peu et de la même manière le *Titulus de verborum significatione*. S'il en faut croire le journal auquel nous avons emprunté cette annonce, l'éditeur a donné à son travail toute la perfection que l'on peut raisonnablement exiger.

L. D. L.

102. *LETTRES INÉDITES DE PSELLUS, publiées par M. CREUZER.* (*Miscellan. Critic. Wittenbergæ*; Vol. II. Part. 4, p. 601.)

Psellus, comme on sait, est un écrivain grec du 11<sup>e</sup> siècle, auquel on doit de nombreux ouvrages, et dont l'exemple a contribué à ranimer le goût des études dans sa patrie. Les lettres de lui qu'on publie aujourd'hui pour la 1<sup>re</sup> fois sont adressées, les unes à ses parens, les autres à l'empereur : sans doute Michel Stratéotique qui le revêtit de la dignité de sénateur, ou Michel Parapinace, dont il fut le principal conseiller. Ces lettres, d'une assez mauvaise grécité, ne traitent pour la plupart que de sujets assez insignifiants, et quelquefois très-bizarres. En voici un exemple. Lettre XVI (adressée à l'empereur). « Moi ton serviteur, je te salue comme mon maître et mon roi, je te salue par 3 leucoscars (1). Ce nombre est mystique, et ce nom est divin. La blancheur du poisson démontre son innocence, d'ailleurs le scare est le seul des poissons qui parle, il est en outre poisson musical. Et sous ces rapports, je le regarde comme le symbole de ton langage harmonieux et facile. Que le nombre 3

(1) Le *Scare* est une espèce de poisson; et *leucos* signifie blanc.

te sauve, sois orné par la blancheur des vertus, et que ta bouche ne profère que des paroles divines, ô roi très-bon et très-équitable.»

D. M.

103. DE L'USAGE DE L'IMPÉRATIF CHEZ LES LATINS; par Nicolas KRARUP. (*Miscell. Criti. Wittenbergæ*; vol. II. part. IV, p. 728.)

Cette dissertation a pour but de bien déterminer dans quel sens étaient employés les différens temps du mode impératif. Le présent servait à exprimer l'ordre qui devait s'exécuter sur-le-champ. — Le futur, quand il devait s'écouler un petit laps de temps entre l'ordre et son exécution, comme dans le vers 15 de la 5<sup>e</sup> Eglogue : *Experiar; tu deinde iubeto certet Amyntas*.

M. Krarup ajoute que souvent les latins ont employé le présent du subjonctif, au lieu du présent et du futur de l'impératif. Exemple : *Audi, Jupiter, audite, fines, audiat fas* (Liv. I, 32). Et même le parfait du subjonctif, comme le prouve cette phrase de Cicéron : *Secreto hoc audi, tecum habeto, ne Apellae quidem liberto tuo dixeris* (Cic. ad fam. VII, 25). Cette forme s'emploie rarement sans la négation, quoique elle ne soit pas indispensable.

D. M.

104. POETÆ LATINI VETERES ad fidem optimarum editionum expressi et in unum volumen reducti. In-8°. Florentiæ, 1828; Molini.

Cette collection ne formera qu'un seul volume in-8°, grand format de 1,440 p. ou 90 feuilles, pap. vélin, sur deux colonnes. Elle comprendra : Catullus, Lucretius, Virgilius, Tibullus, Propertius, Horatius, Ovidius, Manilius, Phædrus, Lucanus, Persius, Silius Italicus, Statius, Valerius Flaccus, Juvenalis, Martialis, Claudianus, Plautus, Terentius, Seneca. L'édition sera publiée en 6 livraisons, chacune de 15 feuilles, au prix de 50 paoli ou 28 lire. (*Journ. gén. de la litt. étr.*; oct. 1827, p. 319.)

105. VARIÆ LECTIONES LIBRORUM ALIQUOT M. T. CICERONIS ex codice Erfurtensi enotatae ab Ed. WUNDERO. Accessit Praefatio diligentem codicis descriptionem multasque Ciceronis scriptorum interpretationes et emendationes continens. In-8°, de CLXXVI et 158 p. Avec un fac-simile lithogr.; prix, 2 rthlr. Leipzig, 1827; Hartmann. (*Allgem. Repertor. de Beck*; 1827, vol. 2, cah. 4, p. 293.)



Peu de manuscrits ont été revus, comparés et décrits avec autant d'exactitude et d'utilité que celui d'Erfurt l'a été par le prof. Wunder de Grinna. Graeve en a parlé avec beaucoup d'éloge, mais il n'en a que très-peu profité. Dans le principe ce manuscrit de parchemin, in-fol., était composé de 298 feuilles, dont 95 se sont perdues dans le 15<sup>e</sup> ou au commencement du 16<sup>e</sup> siècle. Il est probable que la date de ce manuscrit ne remonte pas au-delà du 14<sup>e</sup> siècle. La page X indique succinctement ce qu'il a contenu quand il était encore complet; et la p. XIV fait connaître ce qu'il renferme maintenant. L'orthographe et les abréviations des mots sont indiquées p. XII. La valeur intrinsèque de ce manuscrit n'est pas partout la même; elle diffère d'après les diverses écritures qu'il renferme. Les observations relatives à ce sujet, sont exposées p. XV à LXXV, et p. XLII ff. Le manuscrit d'Erfurt est surtout important sous le rapport des discours *p. Ligar.*, *p. Rege Deiot.*, *in Pisonem*, *p. Plancio*, *p. Milone*, et *Laelius*. Les pages CXXV-CLVIII renferment la dissertation détaillée *de verbo diribere eiusque derivatis*, dissertation importante sous le rapport de l'histoire du vote dans les assemblées du peuple. On sait que les opinions sont partagées sur la véritable signification des mots *diribere* et *dirimere*. L'auteur les reproduit en les accompagnant de ses observations. Il examine dès la p. CXXIV tous les passages de Cicéron et d'autres écrivains où se trouvent les mots de *diribere*, *diriberi*, *diribitor*. Le résultat de cette recherche se trouve p. CLIII ff. *Diribere*, composé de *dis* et de *habere*, signifie classer les parties d'une chose quelconque, mêlées ou réunies; de là, classer ou partager les tablettes de vote qu'on avait l'habitude de jeter dans une caisse. *Dirimere* est composé de *dis* et de *emere* ce qui signifie séparer, ou, en général *tollere*, *disturbare*, *interrumpere*. L'auteur explique à cette occasion, d'une manière très-détaillée, p. CLV, le passage de Lucain, *Phars.* v. 393, et recommande la transposition des vers 393 et 394. Ce traité est suivi de la *Dissert. de discrimine verborum CISTAE et TITELLAE* p. CLVIII-CLXVII, et de la *Diss. de Romanorum antiquissimo suffragii ferendi modo*, p. CLXVII-CLXX. Dans la 1<sup>re</sup> de ces 2 dissertations, l'auteur appuie l'opinion de Manuzzi qui prétend que *titella* ou *titula* signifie le vase de terre d'où l'on tirait les noms des centuries et des tribus afin de déterminer l'ordre du

vote, et que *cista* était la caisse en osier qui renfermait les tablettes de vote. L'auteur donne le dessin de l'un et de l'autre. La seconde dissertation tend à prouver que les Romains, dans les temps les plus reculés, avaient non-seulement l'habitude de voter verbalement, mais qu'ils s'étaient aussi servis des *calculi*. La 2<sup>e</sup> partie offre les différentes interprétations qui dévient de celle du manuscrit d'Erfurt, relatives aux principaux ouvrages de Cicéron. Les livres *De Orat.* n'ont pas été entièrement comparés avec l'édition d'Ernesti, vu que le manuscrit qui les contient est rempli d'inexactitudes et de lacunes, et qu'il n'offre aucune interprétation utile. M. le profess. Wunder promet de publier sous peu une nouvelle édition de l'*Or. p. Plancio*. C'est à cet effet qu'il a fait comparer, à grands frais, les meilleurs manuscrits qui se trouvent dans les bibliothèques d'Europe.

L. D. L.

106. DISSERTATION SUR LES CORRECTIONS PAR TRANSPPOSITION DE MOTS; par Godefroi HERMANN. (*Miscell. Crit. Wittenbergæ*; vol. II, part. IV, p. 717.)

Dans cette dissertation, M. Godefroy Hermann, un des plus grands critiques de cette époque, s'élève contre les corrections de texte faites au moyen de quelques changemens dans l'arrangement des mots, moyen dont Porson, et surtout ses imitateurs, ont singulièrement abusé.

Hermann établit qu'il existe quatre causes d'où résulte la nécessité de changer l'ordre des mots. La première tient au livre lui-même; les trois autres tiennent soit à l'opinion, soit à la négligence, soit à l'erreur de l'éditeur. C'est principalement sur cette dernière cause que se fondent ceux qui prétendent sans cesse avoir des motifs de corriger les textes par un meilleur ordre dans les mots; et c'est une telle prétention qu'attaque Hermann par plusieurs exemples incontestables. En voici un pris d'Eschyle. On lit dans les suppliantes:

πόθεν δέ μοι γένοιτ' ἄν αἰθέρος θρόνος  
πρὸς δὲ νέφη δ' ὑδρηλὰ γίγνεται χιών.

Porson choqué, non sans motif, de la particule *δὲ* placée au second de ces deux vers, proposait de le lire ainsi:

πρὸς δὲ χιών ὑδρηλὰ γίγνεται νέφη.

Hermann pense qu'il n'est pas probable qu'Eschyle ait écrit

de cette manière; car il est ici question de donner l'idée d'une grande hauteur, et non de savoir s'il neigeait ou s'il pleuvait à une telle élévation; de sorte que, sans déranger l'ordre des mots, M. Hermann propose d'écrire ainsi tout le passage :

πόθεν δὲ μοι γένοιτ' ἄν αἰθέρος θρόνος  
 πρὸς θν νέφη θ' ὑδρῆλ', ἃ γίγνεται χιών,  
 ἢ λίσσας αἰγίλιψ ἀπρός-  
 -δεικται εἰσφρων κ. τ. λ.

En substituant l'enclitique τε à la particule δὲ, la difficulté est résolue sans changer l'ordre des mots. Si on objecte que l'enclitique ne s'emploie que dans les énumérations, M. Hermann observe, avec raison, que τε et ἢ se correspondent très-souvent. En effet, ici l'interlocuteur, en parlant de sa demeure, la demande haute et escarpée; pour la hauteur, il emploie τε, pour l'escarpement, comme il nomme le rocher même, il a dû changer de construction et substituer ἢ à l'autre τε qu'appelait la syntaxe. On retrouve dans cette heureuse conjecture le critique habile auquel les hymnes homériques doivent de si ingénieuses corrections (1).

Au reste, M. Hermann n'a point prétendu traiter à fond une question qui exigerait un volume entier; il s'est contenté de donner quelques exemples pour avertir avec quel ménagement on devait employer la transposition des mots dans la correction d'un texte, précisément à cause de l'extrême facilité que présentait un semblable moyen. DUGAS-MONTBEL.

107. L'ÉPICURIEN, par THOMAS MOORE. 1 vol. in-12 de X et 331 p.; prix, 4 fr. Paris, 1827; Renouard.

Cet ouvrage d'un poète anglais distingué porte le titre de conte (*a tale*) dans l'original; le traducteur ne lui en a donné aucun qui pût nous aider à le classer dans notre bibliographie française. C'est un roman ou, si l'on veut, un poème en prose, et ce titre ne suffirait pas pour le recommander à notre attention, puis que nous avons voulu rester étrangers, dans notre *Bulletin*, aux compositions purement littéraires. Mais il possède un mérite plus réel à nos yeux, parce que son auteur n'a pas voulu en faire un ouvrage de pure imagination, qu'il y a mis avec art, en présence

(1) *Homeri hymni et epigramm.* edid. Godefr. Hermannus. Lipsiæ 1806.

du christianisme naissant, la doctrine de l'épicurisme et les mystères des Égyptiens, et que, sous ce voile d'une fiction gracieuse, il a exposé les opinions d'une des époques les plus intéressantes pour l'histoire de l'esprit humain.

La doctrine d'Épicure ne se réduisait pas, comme on le croit vulgairement, à ces mots: *Le plaisir est le seul bien*; elle renfermait encore ceux-ci: *Le bien est l'unique source du plaisir*. Voilà donc cette doctrine, un peu décréditée dans le monde, relevée aux yeux des lecteurs sévères, ainsi que la qualité d'*Épicurien* donnée par l'auteur à son héros, et par suite à l'ouvrage même où il figure. Ce héros, nommé *Alcyphron*, élevé très-jeune à la dignité de chef de l'école d'Épicure, est représenté, au commencement du livre, comme tourmenté par l'idée du néant; cette idée qui le poursuit jusqu'au sein des plaisirs les plus vifs, le vide qu'ils laissent dans son âme, le doute et l'incertitude qui s'en emparent, l'engagent à quitter ses amis et à parcourir l'Égypte. Il assiste, à Mémphis, à la célébration des fêtes de la lune; est frappé de la beauté d'une de ses prêtresses, et, en cherchant à la retrouver, il est conduit dans l'intérieur d'une pyramide, dont il découvre l'issue secrète. Après avoir surmonté courageusement beaucoup d'obstacles, après avoir passé par les trois épreuves du feu, de l'eau et de l'air, il se trouve enfin dans l'intérieur du temple d'Isis, dont les prêtres mettent tout en œuvre pour troubler sa raison et le convertir à leur croyance. Il est près de céder; mais, pendant la nuit qui précède son initiation au *grand mystère*, *Aléthé*, cette jeune prêtresse dont les charmes, à peine entrevus, l'avaient séduit, et à la recherche de laquelle il s'était livré au milieu de tant de dangers, lui apparaît tout à coup, et, nouvelle Ariadne, facilite son évasion au moyen d'un ruban qui sert à les guider tous deux hors des souterrains. Parvenus sur les bords du Nil, ils se jettent dans une petite barque, et Alcyphron apprend alors que la mère de sa compagne, convertie au christianisme par le célèbre *Origène*, a fait promettre à sa fille, en mourant, de s'échapper du temple d'Isis, pour aller se réfugier auprès d'un solitaire d'Antinoë. Pour ne plus être séparé d'Aléthé, Alcyphron jure d'embrasser sa foi, et le solitaire les accueille tous deux avec bonté. Le jeune néophyte reçoit les saintes instructions du vieillard; mais, au moment où son union avec la jeune fille va suivre sa conversion,

les persécutions contre les chrétiens se renouvellent. Les deux amans sont arrachés de leur retraite, Aléthé meurt avec la couronne du martyr, et Alcyphron, qui lui survit, se retire dans le désert.

Telle est l'action choisie par l'auteur anglais; tel est le cadre qui lui a servi à développer l'idée que nous avons indiquée au commencement de cet article et qu'il a semé des couleurs de l'imagination la plus brillante. Le traducteur s'est astreint à rendre fidèlement son modèle, quoi qu'il dise, dans une dédicace beaucoup trop modeste qu'il lui adresse: « Je vous rends ce charmant ouvrage que je tiens de votre amitié, mais je crains qu'il ne vous revienne pas reconnaissable. » L'éclat du style, la finesse des pensées, la délicatesse des sentimens qui distinguent l'ouvrage original, se retrouvent dans cette traduction, qui cependant ne sent nullement la gêne ni la difficulté d'un pareil travail. Trop de richesse, trop de pompe peut-être, se remarquent dans les images et dans le style de cet ouvrage, où l'auteur semble trop souvent sortir du domaine de la prose; mais ce défaut, si c'en est un aux yeux de quelques juges sévères, est celui de Thomas Moore, qui n'a pas assez oublié qu'il n'écrivait point, cette fois, en vers, et qui est resté poète en prose; son traducteur a dû lui conserver cette physionomie, qui sera un attrait de plus aux yeux de la plupart des lecteurs. Ce traducteur ne s'est fait connaître que par la lettre initiale de son nom; mais, en voyant cette lettre R au bas de la dédicace à Thomas Moore, et les noms de Paul Renouard pour imprimeur et Jules Renouard pour libraire de l'ouvrage, on pense sur le champ à une association de talens assez remarquable dans une seule famille, et à laquelle nous devons déjà tant d'autres ouvrages également précieux sous le double rapport littéraire et bibliographique (1).

Nous apprenons que M<sup>e</sup> Aragon a fait paraître récemment une autre traduction de l'*Épicurien*; mais nous ne pouvons rien dire sur le mérite de cette nouvelle traduction, que nous ne connaissons pas et qui, sans doute, avait été entreprise avant la publication de celle que nous annonçons.

E. HÉREAU.

(1) Outre cet ouvrage de M. Ant.-Aug. Renouard père, il est déjà sorti des presses de M. Paul Renouard et de la librairie de M. Jules Renouard d'autres productions remarquables dues à M. Charles Renouard, l'un des avocats les plus distingués de notre barreau moderne.

108. HANDBUCH DER FRANZOESISCHEN SPRACHE. — Manuel de la langue française d'après une nouvelle méthode systématique, ou explication facile de toutes les règles du français, tant à l'usage des maîtres qu'à l'usage des personnes qui veulent se perfectionner dans l'étude de cette langue ; par Auguste BARTHEL, maître de langue allemande et de langue française à Freiberg. 3<sup>e</sup> édit. ; 1<sup>re</sup> part. 1 vol. in-8<sup>o</sup> de 362 p. ; prix 1 thlr. Freiberg, 1827 ; chez l'auteur.

Cette méthode qui, au premier coup d'œil, semble s'éloigner entièrement de celles qui ont été suivies jusqu'à présent, n'en diffère, en général, que par la forme. L'ouvrage comprend 3 parties principales : la 1<sup>re</sup> traite de la prononciation ; la 2<sup>e</sup> des parties de l'oraison, et la 3<sup>e</sup> de la syntaxe. Chaque partie est composée de tableaux synoptiques qui offrent, dans un ordre clair et précis, toutes les règles et les exceptions que les autres grammaires présentent par chapitre. Plusieurs de ces tableaux sont disposés avec méthode et logique : principalement ceux qui traitent du substantif, du verbe et de la syntaxe ; mais il est fâcheux que l'exécution ne réponde pas toujours au mérite du plan, et il est presque inconcevable qu'étant parvenu à sa 3<sup>e</sup> édition, ce livre renferme encore un si grand nombre de fautes d'impression, des noms barbares ou exotiques et des mots prononcés à l'allemande, tels que *paraque*, *padinage*, etc. Où l'auteur a-t-il lu qu'on écrivait aujourd'hui *crâtre* pour *croître* et ses composés ? S'y est-il cru autorisé parce que l'on écrit aujourd'hui *paraître* pour *paroître* ? Beaucoup de fautes de ce genre feraient croire que M. Barthel ne s'est pas familiarisé avec le langage français, et l'*avis au lecteur*, p. 311, ferait également présumer qu'il ne l'écrit pas purement. Toutefois, on doit rendre justice à son intention, et il nous semble qu'une nouvelle édition, revue avec soin, assurerait à son travail le degré d'utilité qu'il s'est proposé de lui faire atteindre. Ces tableaux sont suivis d'exercices puisés dans les grammaires de Sanguin et de Saigey, qui paraissent avoir été les principaux guides de l'auteur de ce manuel.

G.

109. ALPHABET PHONOMÉTRIQUE ; DÉCOUVERTE DE HUIT LETTRES NOUVELLES ; par VIRARD. In-8<sup>o</sup>. Grenoble, 1827.

M. Virard s'occupe, depuis plus de 20 ans, de tout ce qui se

rapporte à la grammaire. Par une heureuse combinaison, dégageant la langue de toutes les lettres qui tiennent dans les mots une place oisive, arbitraire, et tout-à-fait inutile à la prononciation, il a atteint plus qu'aucun autre le moyen d'écrire comme on parle. Les lettres et leur assemblage, dont il fait usage, ne représentent que le son de la voix, et par les exemples qu'il donne, il ajoute à la démonstration de sa méthode qu'il ne croit point encore perfectionnée, appelant, sur ce sujet, les méditations des grammairiens les plus érudits.

Lorsque la prononciation sera notée d'une manière sûre et invariable, ce sera le moyen d'en conserver la pureté, de détruire le mauvais accent des provinces, de faire entendre à l'étranger le véritable son du mot et de transmettre en tout temps, d'âge en âge, un accent pur, inaltérable, et de perpétuer l'harmonie du discours, quand la langue sera devenue morte.

A. MÉTRAL.

110. BREVET D'INVENTION POUR UN PROCÉDÉ DE LECTURE; (*Prospectus* par M. de BOURROUSSE LAFFORE.)

La Statilégie, dit l'auteur du prospectus, de *statim legere, lire sur le champ*, est le nom d'un procédé de lecture imaginé par un avocat, et devenu pour lui, à cause de l'importance des résultats, l'objet d'un brevet d'invention. Un enfant, une personne âgée, savent dans 2, 4, 6 jours au plus, suivant le degré de leur intelligence, lire tous les mots d'un livre français quelconque. Dès ce moment, l'art est connu; l'exercice fait le reste avec une promptitude remarquable. L'expérience permet encore d'aller plus loin; le sujet est-il doué d'intelligence? Si la connaissance des lettres lui a été donnée par le moyen du procédé même, *en 4 heures il saura lire*. Du reste, point de tableaux de syllabes après que les caractères sont connus; point d'exercices préalables qui rendent le travail si rebutant. Le maître, seul initié au procédé, en révèle la loi à l'élève qui la suit sans effort; il peut, sans inconvénient, en instruire plusieurs à la fois. Ainsi les lenteurs des méthodes anciennes et récentes disparaissent, pour faire place au développement rapide, instantané d'une idée unique, qui, une fois révélée et saisie, se déroule et s'applique sans qu'un maître soit désormais nécessaire.

Maître de sa découverte depuis environ 15 ans, l'inventeur

n'a demandé son brevet, qu'après s'être assuré qu'il avait atteint les dernières limites de réduction dans cet art difficile, et jusqu'à présent si encombré de détails qui éloignent du véritable but. Son procédé dispense l'élève de tout emploi d'une méthode écrite; les maîtres y trouvent un système simple, complet et très-court. Il est le fruit de longs aperçus idéologiques et physiologiques. *Tels sont les termes du prospectus.*

M. de Bourrousse-Laffore, *Inventeur*, offre de céder le droit d'appliquer dans chaque département le procédé de la statilégie. Le mémoire contenant ce procédé sera remis au porteur de procuration chargé de traiter; s'adresser rue Duphot, n° 19.

111. NOUVEAU DICTIONNAIRE FRANÇAIS-HOLLANDAIS ET HOLLANDAIS-FRANÇAIS, plus complet que tous les dictionnaires publiés jusqu'à ce jour; par CH. MEERTS. Bruxelles; l'auteur au grand Béguinage, n° 940.

L'ouvrage entier formera 4 vol. grand in-8°; il sera publié en 30 livraisons au prix de 60 cent. chacune. La 1<sup>re</sup> paraîtra au plus tard le 15 février 1828. Les autres suivront de 15 en 15 jours. La correction typographique sera spécialement soignée.

112. EXPLICATION D'UN TABLEAU PEINT SUR PEAU DE VÉLIN, représentant les écritures de presque tous les peuples anciens et modernes, etc., etc.; par M. de BRIÈRE, membre de la Société asiatique. In-8°; prix, 1 fr. Paris, 1827; Dondey-Dupré et chez le concierge de la Bibliothèque du Roi.

Nous donnerons prochainement quelques détails sur ce tableau de 35 pouces de hauteur sur 29 de largeur, qui est exposé à l'entrée de la salle des globes à la Bibliothèque du Roi.

113. LOU BARBIÉ RANEFIN, VO TARTELLON *patés chauds*, comédie en 2 actes, en vers français et provençaux; par M. CARVIN aîné, de Marseille, auteur de *Mesté Barna*, de *Jean de Cassis*, etc. In-8° de 5 demi-feuilles. Marseille, 1827; imp. de Marius Olive.

114. MANUEL D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE DES SOURDS-MUETS; par BÉBIAN, ancien censeur des études de l'institution roy. des sourds-muets de Paris, etc.; ouvrage adopté et publié par le conseil d'administration de cette institution. 2 vol. in-4° et in-8°, avec 31 pl. noires et color; prix, 16 fr.—20 fr. Paris, Méquignon l'aîné, père.



Le 1<sup>er</sup> vol. ( in-4° ) comprend les modèles d'exercice, avec les planches; le second ( in-8° ) les explications; un appendice contient l'art d'enseigner à parler aux sourds-muets de naissance, par l'abbé de l'Épée. « Ce n'est point, dit l'auteur, un cours complet d'instruction que nous offrons ici aux parens et aux instituteurs; nous n'avons eu en vue, dans ce manuel, que l'étude de la langue, et même qu'une partie de cette étude; mais la partie la plus difficile, la plus importante, celle qui forme la base de toute l'instruction des sourds-muets, l'enseignement *grammatical*. »

---

### ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

115. ARTS ET MÉTIERS DES ANCIENS REPRÉSENTÉS PAR LES MONUMENTS, ou Recherches archéologiques servant principalement à l'explication d'un grand nombre d'antiquités recueillies dans les ruines d'une ville gauloise et romaine, découvertes entre St.-Dizier et Joinville, dép. de la Haute-Marne, et accompagnées de 150 planches gravées au trait ou ombrées; ouvrage qui peut servir de supplément au recueil de Montfaucon, du comte de Caylus, de d'Agincourt, etc., ainsi qu'aux découvertes souterraines d'Herculanum; par M. GRIVAUD DE LA VINCELLE. XV<sup>e</sup> liv.; in-f° de 8 pl.; prix, 12 fr. Paris, 1827; Nepveu.

L'ouvrage avait été promis en 15 liv.; il y en aura 18. Voici à ce sujet, l'explication donnée par le rédacteur du texte, auteur d'un traité élémentaire de numismatique ancienne, grecque et romaine.

« Les planches des arts et métiers des anciens qui restent à paraître, ainsi que la publication du texte dont je me suis chargé, forcent M. Nepveu, éditeur de cet ouvrage, à en porter le nombre à 18 liv., au lieu de 15 qu'il avait annoncées. L'abbé de Tersan avait conçu le plan de cet important ouvrage, dont il fit exécuter les planches; il y ajouta des notes qu'il se proposait de mettre en ordre; mais étant mort sans avoir pu y mettre la dernière main, M. Grivaud, déjà chargé du vivant de l'abbé de Tersan de la mise au jour de l'ouvrage, s'était beaucoup écarté du plan adopté par l'auteur; l'estime toute particulière

dont j'ai toujours fait profession pour l'abbé de Tersan, m'impose l'obligation de m'en tenir uniquement à son travail, etc. Signé, G. JACOB, père. »

116. DICTIONNAIRE SPÉCIAL ET CLASSIQUE DES MONNAIES, POIDS ET MESURES, DIVISIONS DU TEMPS chez les Grecs, les Romains, les Juifs et les Égyptiens : suivi d'un tableau comparatif des monnaies, poids, etc., des anciens avec notre système décimal. Ouvrage destiné aux jeunes gens de nos écoles; par J. GIROD, profess. au collège royal de Bourbon. In-8° de 91 p. Paris, 1827; Rusand.

Nous reviendrons sur ce dictionnaire qui, d'après son titre, doit remplir une lacune dans nos livres élémentaires.

117. NOTICE DESCRIPTIVE DES MONUMENS ÉGYPTIENS DU MUSÉE CHARLES X; par M. CHAMPOLLION LE JEUNE, conservateur des Antiques du Musée royal du Louvre. 180 p. In-12. Paris 1828; Crapelet.

L'auteur de cette notice s'exprimait ainsi dans les dernières pages de son *Précis du système hiéroglyphique* publié en 1824 :

« Qu'il me soit permis d'exprimer un vœu auquel s'associeront sans doute tous les amis des sciences : qu'au milieu de la tendance générale des esprits vers les études solides, un prince, sensible à la gloire des lettres, réunisse dans la Capitale de ses États les plus importantes dépouilles de l'antique Égypte, celles où elle inscrivit avec une persévérance sans exemple son histoire religieuse, civile et militaire; qu'un protecteur éclairé des études archæologiques accumule dans une grande collection les moyens d'exploiter avec fruit cette nouvelle mine historique, presque vierge encore, pour ajouter ainsi aux annales des hommes les pages que le temps semblait nous avoir à jamais dérobées. Puisse cette gloire nouvelle, car toute institution éminemment utile est aussi éminemment glorieuse, être réservée à notre belle patrie! »

Ce vœu dicté par l'amour de la science et exprimé dans l'intérêt de l'honneur national, est aujourd'hui rempli par la munificence royale, qui vient de faire aux lettres françaises, par la création du Musée Charles X, un nouveau présent dont la reconnaissance publique apprécie déjà toute l'importance.

Le Musée royal possédait, dès 1824, une nombreuse série

de monumens égyptiens provenant de la collection d'antiquités de M. Durand, acquise par la couronne. Bientôt après M. H. Salt, consul général de S. M. Britannique en Égypte, et dont les lettres déplorent la perte toute récente, envoya en Europe la grande et riche collection de monumens égyptiens, fruit de ses recherches et des fouilles qu'il avait fait exécuter pendant plusieurs années dans les ruines où les tombeaux de Thèbes et sur l'emplacement de quelques autres villes antiques de la vallée du Nil. Les savans Français conçurent alors l'espérance de voir l'un des grands établissemens de la Capitale s'enrichir de cette belle suite de produits de l'antique civilisation égyptienne, vers laquelle plusieurs circonstances venaient de diriger les études des archæologues, comme sur une terre peu connue, et qui promettait la plus riche moisson de documens historiques. On craignait toutefois encore que des influences, d'un ordre inférieur, il est vrai, mais activement prononcées contre les véritables intérêts des études littéraires, ne prévalussent de nouveau, et ne privassent la France de la collection égyptienne de M. Salt, comme elles avaient déjà, quelques années auparavant, repoussé l'acquisition de la collection Drovetti, qui forme aujourd'hui la partie la plus remarquable du musée de Turin. Mais le Roi, sur le rapport du duc de Doudeauville, ordonna que les monumens égyptiens que M. Salt proposait de céder à la couronne, seraient acquis sur les fonds de la liste civile et transportés au Musée royal du Louvre.

Ce palais, que la munificence royale a consacré presque entièrement aux beaux arts, reçut ainsi un tel accroissement de monumens d'ancien style égyptien, qu'il devint urgent de songer à leur classification, et de préparer de nouvelles salles pour les exposer convenablement à l'étude des savans comme à la curiosité publique. M. le vicomte de la Rochefoucauld, chargé du département des beaux arts, dont le zèle éclairé est au-dessus de tout éloge lorsqu'il s'agit d'accomplir dignement des créations glorieuses et pour le monarque et pour le pays, décida que ces monumens égyptiens feraient partie du Musée Charles X.

L'exécution de ce magnifique établissement dans la partie méridionale du palais du Louvre a été conduite avec une telle activité par la direction générale des Musées royaux, qu'il est

difficile de se persuader que 13 mois de travaux aient pu suffire pour porter à une si haute perfection tous les détails de la décoration intérieure des 9 salles qui composent le Musée Charles X.

Les 4 premières sont occupées par une collection égyptienne dont le classement et la conservation ont été confiés à M. Champollion le jeune, qui vient de publier la *Notice descriptive* des monumens égyptiens exposés dans ces salles. Elles ne renferment que les objets d'un petit volume, les grands monumens égyptiens, parmi lesquels est compris un nombre considérable de pièces colossales, devant occuper cinq nouvelles salles au rez-de-chaussée du Louvre.

La condition nécessaire pour que la division égyptienne du Musée Charles X répondît dignement au nom auguste du fondateur et à l'importance des objets dont elle se compose, était sans contredit l'adoption d'un mode de classement convenable pour l'exposition d'une série si variée de monumens de tout genre. Le conservateur s'est arrêté à une classification tout à fait méthodique, et dont aucune collection d'antiquités n'a encore donné l'exemple.

« Les collections des monumens égyptiens que réunit le zèle si louable des amateurs, dit M. Champollion le jeune dans l'*avertissement* de sa *Notice descriptive*, sont, en général, formées dans l'unique but d'éclairer l'histoire de l'art, et d'apprécier comparativement les procédés de la sculpture et de la peinture à différentes époques et chez des nations diverses. On étudie ainsi la direction que prirent les arts du dessin chez des peuples dont le génie se développa de lui-même, ou par l'imitation d'ouvrages antérieurs. Il est donc naturel que l'on suive d'abord, dans l'arrangement de ces collections, l'ordre même des matières dont ces monumens sont formés, et qu'en rapprochant, par exemple, tous les bronzes d'une même époque, abstraction faite de leur sujet, on consulte l'œil et toutes les convenances de proportion. Mais l'importante et nombreuse suite de monumens égyptiens, dont la munificence royale vient d'enrichir le Musée Charles X, devant, en quelque sorte, servir de sources et de preuves à l'histoire tout entière de la nation égyptienne, avait besoin d'être coordonnée sur un plan différent; il fallait, de toute nécessité, avoir égard à la fois, soit

au *sujet* même de chaque monument, soit à sa *destination* spéciale, et que la connaissance rigoureuse de l'un et de l'autre déterminât la place et le rang qu'il devait occuper; il fallait enfin disposer ces monumens de manière à présenter, aussi complète que possible, la série des *divinités*, celle des monumens qui rappellent les noms des *souverains de l'Égypte*, depuis les époques primitives jusques aux Romains, et classer dans un ordre méthodique les objets qui se rapportent à la *vie publique* et *privée* des anciens Égyptiens. »

Tel est le but neuf et important que s'est proposé M. Champollion le jeune : la partie égyptienne du Musée Charles X présente maintenant en effet aux yeux de l'observateur le tableau successif et plein d'intérêt de la religion, de l'histoire des rois et des usages civils de la vieille Égypte.

On a réuni dans une seule salle les IMAGES DE DIVINITÉS, de toute matière, classées suivant le rang que tenait chacune d'elles dans le système théogonique égyptien. Cette nombreuse série d'êtres mythiques, distincts les uns des autres par des insignes ou des attributs particuliers, est ouverte par des figurines représentant le dieu suprême, l'être primordial *Hémeph* ou *Knèph*, tel que les anciens l'ont décrit; après lui paraissent le dieu *Pmòou* à tête de taureau, l'*Océan* ou l'eau primordiale; l'*Hercule égyptien*; l'organisateur de la matière *Ammonou*, le dieu *Amon-Ra*, le Jupiter égyptien forme de Knèph après la création du monde matériel, les déesses *Thermouthis* et *Nèith*, la Latone et la Minerve des Égyptiens, le dieu *Aroëris* ou l'ancien Horus le premier né d'Ammon; le dieu *Khons* (Lunus); le dieu *Phtha* ou le Vulcain égyptien; la grande divinité de Memphis sous des formes très-variées; *Onouris* ou *Mars*, les déesses *Méréphtha* et *Hathor* les deux épouses de *Phtha*; le dieu *Phré* (le soleil) père des dieux de la seconde classe, parmi lesquels on remarque le second Hermès *Thoth*; l'Esculape égyptien *Imouth*; *Mandou* le dieu de l'harmonie; *Thmei* la déesse Vérité ou Justice, fille du soleil; les deux jumeaux *Soou* et *Tafné*; en dernier lieu, les jumeaux *Sév* et *Nctphé*, le Saturne et la Rhéa des mythes égyptiens, divinités qui donnent naissance à tous les dieux de la troisième classe, à la tête desquels paraissent *Osiris*, *Isis*, *Typhon*, *Nephtys*, *Horus*, *Bubastis* et *Anubis*. Pour compléter enfin cette série mythologique,

on a classé, au-dessous de ces images de divinités, celles des animaux sacrés que la doctrine toute symbolique des Égyptiens avait choisis pour emblèmes et signes vivans de chaque dieu et de chaque déesse des 3 ordres. La suite des animaux sacrés consiste non-seulement en sculptures, en figures de ronde bosse, en bois, en bronze ou en terre émaillée, mais encore en momies d'animaux, embaumés comme objets de culte, tels que le Latus, l'Oxyrynque, le Lépidote, l'Épervier, le Chat, le Bœuf, le Crocodile, diverses espèces de reptiles, etc.

La seconde salle du Musée Charles X renferme les monumens de l'histoire et de la vie civile des Égyptiens. Une première section se compose de plusieurs centaines d'objets d'arts de tout genre et de toute matière, représentant des *rois égyptiens*, ou portant leurs diverses légendes en écriture sacrée ou en écriture populaire. Ce sont là les preuves matérielles de la certitude historique dans laquelle rentrent désormais les annales des Égyptiens, c. à d., les annales de la plus ancienne nation policée du globe : car le temps est passé, où un scepticisme outré doutait d'abord de la haute antiquité de la civilisation égyptienne, et rangeait même au nombre des fables sacerdotales des dynasties entières de rois dont les monumens gigantesques couvrent cependant encore le sol de l'Égypte de leurs vénérables débris, et présentent de toute part les noms et les dates du règne des princes qui les ont fondés, érigés et décorés. D'autres témoins de l'existence de ces souverains, bien moins fastueux, mais tout aussi probans pour l'histoire, existent au Musée Charles X. De ce nombre sont :

1<sup>o</sup> Des statues, statuettes et figurines ou amulettes représentant les rois de race Égyptienne *Amenhemdjom* et *Osortasen Nilus* de la dynastie dite XVII<sup>e</sup>, qui gouverna l'Égypte vers le XX<sup>e</sup> siècle avant J. C.; le Pharaon Amenophis ou *Aménothph 1<sup>er</sup>*, la reine *Ahmosis*, la Princesse *Ahóthph*; les rois *Thoutmosis 1<sup>er</sup>*, *Thoutmosis 2<sup>e</sup>*, la reine *Amensé*, les Pharaons *Thoutmosis 3<sup>e</sup>* ou *Mœris*, *Aménophis 2<sup>e</sup>*, *Thoutmosis 4<sup>e</sup>*, *Aménophis 3<sup>e</sup>* ou *Memnon*, la reine *Taïa*, *Acherrès-Ousirei*, *Ramsès-Meïamoun* de la XVIII<sup>e</sup> dynastie qui finit vers l'an 1474 avant J. C.;

2<sup>o</sup> Un bas-relief et des amulettes relatifs au plus célèbre des rois égyptiens *Rhamsès le grand*, mieux connu dans les annales

historiques de l'occident sous les noms divers de *Sésostris*, *Séthosis* et *Sesoosis*. D'autres amulettes rappellent les règnes de divers autres rois de la XIX<sup>e</sup> dynastie dont *Sésostris* fut le chef;

3<sup>o</sup> Divers monumens offrant les images ou les légendes royales des Pharaons postérieurs aux Sésostrides, tels, par exemple, que *Sabacon* le chef de la dynastie éthiopienne, qui gouverna l'Égypte vers le VIII<sup>e</sup> siècle avant J. C., et le célèbre *Psammétique* I<sup>er</sup> dont le Musée possède une belle statue en basalte vert, et les inscriptions qui décorent ce beau modèle de sculpture égyptienne reproduisent en très-grande partie les titres honorifiques de ce roi, gravés sur le magnifique obélisque de Monte-Citorio à Rome;

4<sup>o</sup> Environ 400 scarabées portant la représentation ou les légendes royales des plus illustres princes des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup>, XXII<sup>e</sup>, XXV<sup>e</sup>, XXVI<sup>e</sup> et XXIX<sup>e</sup> dynasties des rois de race égyptienne; cette collection de petits monumens contemporains de la longue série de rois et de reines dont ils présentent les noms et souvent même les images est, sans contredit, du plus haut intérêt pour les études chronologiques.

5<sup>o</sup> Enfin, un recueil de *contrats originaux*, sur papyrus et en écriture démotique ou populaire, complète la suite des monumens royaux, et sert de témoignage à l'histoire de l'Égypte pour les temps où la dynastie grecque de Ptolémée Lagus successeur d'Alexandre le grand, gouverna ce pays enlevé à la courte mais dévorante tyrannie des Perses. Parmi ces contrats écrits sur de frêles pellicules qui ont traversé tant de siècles, on remarquera sans doute avec intérêt le n<sup>o</sup> 1, acte public passé à Thèbes sous le règne éphémère du jeune *Alexandre*, fils d'*Alexandre le grand* et de la Bactrienne *Roxane*. C'est le seul monument qui atteste la courte existence politique de cet héritier légitime du maître de l'Asie et du conquérant de tant de royaumes. *(La fin au prochain cahier.)*

118. DEI SEPOLCRALI EDIFIZII DELLA ETRURIA MEDIA. — Des monumens funéraires de l'Étrurie centrale et, en général, de l'architecture toscane; par Fran. ORIOLI, profess. de physique à l'université de Bologne. Gr. in-4<sup>o</sup>. Bologne, 1826.

On est redevable à ce savant de la découverte et de l'explication des monumens funéraires étrusques d'Orchia et de Castel d'Asso, de la province de Viterbe. Ces monumens présentent une nouvelle espèce de construction toscane, ou, pour mieux dire, offrent, au jugement de l'auteur, une nouvelle preuve de l'origine orientale de ce peuple célèbre, auquel les anciens donnaient le nom d'étrusque ou de toscan, et ils font voir comment, s'éloignant de sa manière primitive, il en vint graduellement à employer le style grec en architecture. L'argumentation et les conjectures de l'auteur sont pleines de force et d'érudition; les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas d'en consigner ici les détails. On trouve dans l'ouvrage un rapprochement ingénieux de ces monumens avec ceux des anciens grecs et des nations asiatiques et d'autres monumens des mêmes étrusques. Cet ouvrage est d'une haute importance pour l'histoire de ces sortes de constructions, et il est, sous ce rapport, du petit nombre de ceux desquels on peut dire avec vérité ce que les anciens disaient de l'ame à l'égard du corps : τὸ μέγα ἐν τῷ μικρῷ, une grande chose contenue dans une petite. Douze planches représentent la scénographie des tombeaux, certaines parties de ces monumens plus en grand, et leur comparaison avec nombre d'autres. (*Antolog.*; sept. 1826, p. 154.)

119. ANTIQUITÉS ROMAINES ET GRECQUES découvertes dans la Russie méridionale. (*St.-Petersburg. Zeitschrift*; sept. et oct. 1825, p. 106.)

On a trouvé dans les ruines de l'ancien Panticapée, dans le voisinage de Kertsch, un marbre avec une inscription grecque dont les premiers mots sont effacés. On voit par cette inscription que la pierre a été un monument consacré à Cérès, érigé sous le règne du roi bosphorien, Spartacus, fils d'Eumélus, qui a régné depuis 304 jusqu'à 284 avant notre ère.

Le Bosphore ayant été, à cette époque, le grenier de la Grèce, l'explication de ce monument n'est nullement difficile. Il y a quelques années qu'on a trouvé un monument semblable à Anapa; il est aujourd'hui à Théodosie; son inscription indique qu'il était consacré à Cérès et à sa prêtresse Aristonje. — En décembre 1824, près du château Poniatovka, à 25 verstes au



nord de la ville de Cherson sur le Dnièper, on trouva, dans la terre à deux ou trois pieds de profondeur, un pot noir avec des monnaies grecques; elles appartiennent à l'ancienne ville grecque d'Olbia, dont les ruines se trouvent encore aujourd'hui sur la rive droite du Bug, dans la proximité de la jonction de cette rivière avec le Dnièper. Toutes ces monnaies présentent d'un côté la figure de Pan avec cornes et barbe, et de l'autre le nom de la ville d'Olbia. — La découverte la plus importante qui ait été faite en 1824 est celle des monnaies, fragmens de marbre avec inscriptions et bas-reliefs dans l'île de Tendra. Tous ces objets, si importans sous le rapport de l'histoire, de la géographie et de la numismatique, ne laissent aucun doute que le lieu où ils ont été découverts est la place même où l'on célébrait autrefois les jeux d'Achille, et que les anciens désignaient par le nom de « *Dromos Achilleos* », l'arène d'Achille.

La discussion sur le véritable lieu de l'arène d'Achille, que les uns cherchaient dans l'île de Tendra, et les autres dans l'isthme de Kinburn, serait donc enfin terminée. Sur un des morceaux de marbre on voit Achille en casque, et ayant le bras gauche armé d'un bouclier; sur d'autres on trouve le nom de ce héros à qui les Grecs d'Olbia ont érigé des temples, comme le rapporte Dion Chrysostome. Sur les différentes antiquités qu'on a trouvées sur la Beresana, Achille porte le nom de *Pontarque*, c. à d., *protecteur du Pont-Euxin* (mer Noire). Le nombre des médailles recueillies dans l'île de Tendra, et qui, pour la plupart, sont de bronze, se monte à 800. Cette collection renferme plusieurs pièces d'une très-grande importance, attendu qu'elles jettent beaucoup de lumière sur l'histoire ancienne de la Cimbrie bosphorienne. Il y en a aussi quelques-unes que la numismatique n'a pas connues jusqu'à présent, comme, par exemple, celles de la ville de *Tiras*. Toutes les pièces de monnaie qui ont été trouvées dans l'île de Tendra appartiennent à différentes villes de la Tauride, Sarmatie, Mésie, Thrace, du Bosphore asiatique, de Pont, de la Paphlagonie, Bithynie, Mysie, Æolide, Ionie, Lydie, Pamphilie, Cappadoce; de l'île de Lesbos, ainsi que de plusieurs rois bosphoriens et thraces, et de plusieurs empereurs romains. Comme tous ces pays se trouvent à proximité de la mer Noire,

il est plus que probable que les grecs de ces contrées ont assisté aux fêtes qu'on célébrait dans l'île de Tendra en l'honneur d'Achille, et que ces mêmes Grecs ont fait le commerce sur la côte septentrionale de la mer Noire. Parmi le petit nombre de pièces romaines impériales, il s'en trouve une qui est très-remarquable; elle est d'Albin qui, à l'époque de Septime Sévère, s'était proclamé César en Bretagne. Un grand nombre de médailles romaines en cuivre appartiennent à l'époque de Constantin le grand. Les plus récentes ont été frappées sous le règne de Valens, en 364 de notre ère.

L. D. L.

120. DÉCOUVERTE D'ANTIQUITÉS DANS LE ROYAUME DE WURTEMBERG. (*Wurtembergische Jahrbücher*; publ. par Memminger. Année 1825; cah. I, p. 59.)

1. *Tertres sépulcraux près de Gündelbach, grand bailage de Maulbronn.* Depuis bien long-temps ces deux tertres avaient captivé l'attention des archéologues que le hasard avait conduits au pied de ces monumens, dont l'un se trouve dans un champ élevé, à un quart de lieu de Gündelbach, et l'autre tout près de cet endroit, sur le bord du petit Metterbach (ruisseau). Les habitans de ce canton les appellent *Bügel*, ce qui signifie *Bühl* ou *Hügel* (monticule); on les nomme aussi *Teufelsbuckel* (bosse du diable), comme on avait donné le nom de *Teufels mauer* (muraille du diable) au rempart romain qu'on trouve encore aujourd'hui en Allemagne. La base du plus grand de ces tertres a une circonférence de 448 pieds et une élévation de  $19\frac{1}{2}$  pieds. Selon la tradition il était plus élevé de 8 à 10 pieds. Avant la fouille il présentait la forme d'un cône tronqué, dont la section avait environ 50 pieds de périmètre. M. *Hausser*, frappé de la situation et de la forme de ces tertres, crut y devoir reconnaître la main de l'homme; il communiqua son idée au bureau de Statistico-topographie royale qui invita M. *Morike*, curé de Horrheim, à diriger la fouille de l'un de ces monumens. Les travaux ayant été avancés jusqu'au centre de la base sans qu'on ait rien trouvé, on se mit à creuser et à une profondeur de 6 pieds on recueillit les objets suivans : un couteau, un fer de cheval, un éperon, un étrier, plusieurs morceaux de fer, une flèche, plusieurs fragmens de vases de terre, dont on ignore la destination, et principalement une très-grande

quantité d'os de porcs, de bœufs, de veaux, de cerfs, de lièvres, de chèvres et de vautours.

2. *Tertres sépulcraux près de Schwennigen*, grand baillage de Tuttlingen; communiqué par M. d'Alberti. Ces tertres se trouvent à 400 pas S.-E. de la source du Neckar, sur un plateau qui a environ 30 pieds d'élévation. Ils sont au nombre de six, placés à quelque distance les uns des autres, et dans des directions différentes. La périphérie de leur base est de 160, 200 jusqu'à 240 pieds, sur 4 à 8 pieds de hauteur. On serait porté à les prendre pour des restes d'une ancienne fortification si on pouvait découvrir quelque connexion entre eux. Au premier abord, M. Alberti les avait considérés comme tels, mais l'absence de toute connexion, et la nature de leur construction lui donnèrent bientôt plus de certitude sur leur véritable destination. Il entreprit la fouille de l'un d'eux, et il obtint les résultats suivans : dans une profondeur de 2 pieds, à partir du haut, on découvrit des charbons, et 4 pieds plus bas on trouva des fragmens d'un vase de terre qui pouvait avoir 3 pieds de hauteur, et un crâne humain à côté. Après avoir continué la fouille jusqu'à une profondeur de 8 à 9 pieds, on trouva le cadavre d'un homme de 6 pieds 6 pouces environ. La tête lui manquait. Il est probable que le crâne qu'on avait trouvé à côté des débris du pot, appartient au cadavre. Jusqu'à présent il serait impossible de décider si ces monumens sont dûs aux Romains ou aux anciens Germains.

3. *Tertres sépulcraux près de Rommelsbach*, communiqué par M. Schæffer. A un quart de lieue de Rommelsbach, grand baillage de Tübingen, on trouve également 7 monticules, vulgairement appelés *Bühlen*. Ils ont 50 à 80 pieds de circonférence sur 6 à 12 pieds d'élévation. Un petit bois qui se trouve dans la proximité de ces tertres et qu'on appelle encore aujourd'hui *Ræmerwældchen* (bosquet des Romains), fait présumer que ces monticules sont des tertres sépulcraux de l'époque des Romains. M. Schæfer en a fait fouiller un, mais on n'y a trouvé que du charbon et quelques anneaux d'or fin et de cuivre.

4. *Antiquités trouvées à Zatzhausen*, grand baillage de Cansstatt; communiqué par M. Laiber. En cultivant un champ, dans la banlieue de Zatzhausen, environ 1,000 pas du village, on découvrit, en 1819, des murailles qui pouvaient avoir 4

pieds d'épaisseur. Après avoir creusé jusqu'à quelques pieds de profondeur on trouva une très-grande quantité de cendre, 2 serrures, 2 verroux avec des chaînes, tel qu'on en voit dans les cachots et de gros clous. On fit une seconde fouille en 1824, et on trouva au même endroit le reste de 2 appartemens dont le plancher était de fer de fonte, et les parois couvertes de plâtre, rayées de bleu et rouge. On y trouva également une figure de gypse qui, par maladresse, a été brisée, et une pièce de monnaie de Jules-César.

En juin 1825, on découvrit au même endroit encore 3 appartemens dans différentes directions; l'un a 138 pieds de longueur, le second 95 sur 61 de largeur, et le troisième 56 pieds de longueur sur 24 de largeur. La situation de toutes ces constructions et les autres corps de maçonnerie qu'on découvre dans diverses directions, font présumer qu'il y avait là une colonie romaine.

L. D. L.

121. SUR LE VILLAGE DE COLLOCHAU de la Basse-Lusace; par M. C. F. G. ERBSTEIN. (*Neues Lausitzisch. Magazin*; vol. 6, cah. 1<sup>er</sup>; 1827, p. 1.)

On rencontre dans la Basse-Lusace un rempart que les habitans de ces contrées désignent sous le nom de *rempart des Romains* (Rœmer Wall). Il a une étendue de quelques lieues, et sur plusieurs points jusqu'à 60 pieds d'élévation. Il commence près du village de *Saué* ou *Sauo*, traverse la lande de *Pommel* en prenant la direction de *Meuro* et de la *Henschelmühle*, et s'étend ensuite jusqu'à *Schlieben*, en passant par *Costelbrau*, *Gohra* et *Grünhaus*. Un autre rempart, d'une lieue de longueur, situé entre les villages de *Neuerstædt* et *Klein-Korga*, et un troisième appelé *Burgwall*, situé à  $\frac{1}{2}$  lieue de Klein-Korga, ont fait naître l'idée, que ces trois monumens étaient une construction romaine et qu'ils ne formaient anciennement qu'un même travail. M. Reichard de Lobenstein fut le premier qui émit cette idée, et il supposa que le village de *Collochau*, situé à  $\frac{1}{2}$  lieue de la ville de *Schlieben*, était le *Colancorum* de Ptolémée. Le mémoire dont nous nous occupons, tend à combattre cette dernière idée. Tout en partageant l'opinion relative à l'origine des trois remparts, l'auteur s'attache à mettre en évidence l'erreur de M. Reichard. D'après lui le village de Collochau se trouve

depuis le 15<sup>e</sup> siècle à la place d'une ancienne ville vandale, appelée *Colici* ou *Coloci*, plus tard *Culhot*, et qui fut entièrement détruite par les Hussites en 1429 ou 1430. L. D. L.

122. DESCRIPTION OF THE CIRCUS SITUATED ON THE VIA APPIA.—

Description du cirque situé sur la voie Appienne, près de Rome, avec une notice sur les jeux du cirque; par le Rév. R. BURGESS, chapelain des résidens Anglais à Genève. In-8°. (*Sous presse, au mois de déc. 1827..*) Londres, Murray.

123. ANTIQUITÉS DE LA BRETAGNE.

Près du bourg de Penmark, département du Finistère, en tirant vers le nord, dans un pays de plaine, et tout contre une chapelle appelée la Magdelaine, on voit un grand nombre de pierres, dont la tradition n'a conservé aucun souvenir, mais qui ne peuvent manquer de frapper l'observateur, en ce qu'elles se trouvent dans un pays où les habitans n'ont d'autres pierres pour démarquer leurs propriétés que quelques galets qu'ils vont prendre sur la côte à une ou deux lieues de leur habitation. Ces pierres sont de différentes dimensions : les plus grandes ont de 8 à 9 pieds audessus du sol, les plus petites, 3 ou 4 : leur grosseur est proportionnelle, presque toutes sont renversées : quelques-unes restent cependant debout, et sont généralement placées comme celles de Carnac sur la partie la plus dépréciée. Au premier coup-d'œil, elle paraissent posées sans ordre, et n'offrent rien de remarquable, si ce n'est une direction prononcée de l'ouest à l'est; mais ce fait en appelle d'autres : l'esprit cherche une intention et l'œil demande un plan. On s'aperçoit, sans tarder, que ces pierres ont entre elles un ordre symétrique qui n'est que peu altéré.

Posées sur 4 rangs, elles s'étendent, comme je viens de dire, de l'ouest à l'est; les deux premiers rangs, ceux du nord, sont mieux conservés que les deux autres, et sont formés chacun d'environ 60 pierres. Celles-ci sont à la distance de 25 pieds, ou environ, les unes des autres, et les plus grandes se trouvent en tête, c'est-à-dire au couchant du soleil, de telle manière qu'elles paraissent avoir été disposées presque par rang de taille (on peut faire la même observation pour le monument de Carnac; il s'étend aussi de l'ouest à l'est; et les plus grandes pierres, à deux reprises différentes, sont à l'extrémité ouest).

Mais à Carnac, on compte jusqu'à 4,000 pierres; ici, on ne pourrait guère en compter que 160 à 170. A Carnac, on compte onze rangs parfaitement distincts; ici on n'en compte que quatre. Ces différences sont notables : elles disent que les deux monumens n'ont pas une même importance; mais non qu'ils soient d'une époque différente, ou que leur édification n'appartienne pas au même motif et à des faits pareils. Pour preuve de leur similitude on peut ajouter en effet, outre les points de comparaison que nous venons d'établir, qu'à Penmark, on trouve encore à une demi-lieue vers le sud-est, une 1<sup>re</sup> pierre en obélisque de 70 pieds de haut, à partir du sol, sur 12 à 13 pieds de diamètre. Une 2<sup>e</sup> pierre aussi en obélisque, mais brisée dans sa partie supérieure (probablement quand nos rois rendirent des capitulaires contre le culte des idoles), ayant 23 pieds sur 6 à 7 pieds de diamètre; et une table dite Druidique, supportée par 4 pierres de 5 sur 6, moins importante, il est vrai, que celle de Locmariaker, en ce qu'elle n'offre aucuns caractères, mais dont la pierre d'entablement qui a été évidemment cassée, a cependant encore 9 pieds sur 6.

Ces dernières pierres, ces obélisques et cette table ne seraient-ils pas, à l'égard du monument que nous venons de décrire, ce que sont par rapport à celui de Carnac, les grands obélisques de Locmariaker et le dolmen qu'on trouve dans le même lieu? (*Le Brcton*; 1<sup>er</sup> fév. 1827, pag. 122.)

124. MÉMOIRE SUR LES RUINES DE VIEIL-ÉVREUX; par M. F. REVER; avec la carte de tout le territoire où il existe de ces ruines, et 14 plans et dessins des objets trouvés dans ces fouilles. In-8<sup>o</sup> de 350 p. ÉVREUX, 1827; Ancelle.

Nous rendrons compte incessamment de cette nouvelle production de M. Rever, et nous compléterons ainsi ce qui a déjà été dit dans le *Bulletin* sur les antiquités de Vieil-Évreux.

125. RECUEIL DE MONUMENS SLAVES qui se trouvent dans différens pays, à l'exception de la Russie; par KOEPPEN. In-4<sup>o</sup>, avec pl. St.-Pétersbourg. Partie 1.

L'auteur a publié en 1822, une collection de 174 monumens slaves qui se trouvent en Russie. La première partie de l'ouvrage annoncé contient les *monumens recueillis en Allemagne*, avec 9

planches gravées par Florow. Un appendice renferme douze fragmens de l'évangile d'Ostromirow (le monument slave-russe le plus remarquable, écrit à Novogorod en 1056 et 1057).— des prières en langue slave. — un alphabet, des chiffres et des signes. — des prières en polonais, tirées d'un ouvrage imprimé à Nuremberg en 1512, intitulé : *Statuta sinodalia Wratislaviensis*. — un alphabet tiré de l'exemplaire des quatre Évangiles, écrit sur vélin en 1491, qui se trouve à Munich, et qui appartenait autrefois au métropolitain Peter Stogita. (*Journ. gén. de la Litt. étr.*; n° 10; oct. 1827, p. 311.)

126. SUR LA DESTRUCTION DU CHATEAU DE DREBKON dans la Haute-Lusace; par SUSSMILCH. (*Neues Lausitz. Magazin*; 1827, vol. 6, cah. 1.)

Ce mémoire offre un précis historique du château-fort de Drebkon, situé à 2 milles de Cottbus et de Finsierwalde dans la Haute-Lusace et fameux comme repaire des seigneurs féodaux qui l'habitaient dans le moyen âge : l'auteur fait connaître les différentes familles qui l'ont possédé jusqu'au moment de sa destruction.

L. D. L.

127. HERALDIC NOTICES OF CANTERBURY CATHEDRAL.— Notices héraldiques sur la cathédrale de Cantorbéry, avec des notes généalogiques et topographiques; par THOMAS WILLEMENT. (Suite d'articles dans le *Literary Chronicle*; 24 août 1827.)

128. PALAEOGRAPHISCHE ABHANDLUNG, etc.— Traité paléographique sur une inscription en l'honneur d'Antonin le pieux, découverte près de Kœsching (Bavière); par B. STARK, conservateur du Musée Royal des Antiquités de Munich. Avec un dessin lithogr. In-4° de 36 pp.; prix, 30 kr. Munich, 1824; Fleischmann. (*Allgem. Liter. Zeitung*; août, 1827, supplém. n° 94.)

La pierre monumentale dont l'auteur s'occupe a 3 pieds 3 pouces de hauteur sur 2 1/2 de largeur. Quelques-unes des lettres de l'inscription, qui se trouvent sur les bords, sont fortement endommagées, tandis que d'autres sont entièrement effacées. Plusieurs archéologues se sont imposé la tâche de remplir les lacunes occasionnées par la détérioration; mais il paraît qu'il a été réservé à M. Stark d'en donner la véritable explica-

tion. L'inscription, telle qu'elle se trouve sur la pierre, offre les lignes suivantes

IP. CAES DIVI HA  
 NI. FIL. DIVI. TRA  
 NEPOTI. DIVI. NERV.  
 RONEPOTI. T. AEL.  
 RIANO. ANTON  
 VGPIO. PP. PON.  
 I. TRIB. . . . . IIII C  
 III. AL. . . . FL. . . . C

En voici l'interprétation selon M. Stark.

Imp. Caes. Divi. Hadri  
 ani. Fil. Divi. Traiani  
 Nepoti. Divi. Nervae  
 Pronepoti. T. Ael. Ha  
 driano. Antonino  
 Avg. Pio. P. P. Pont. Max  
 im. Trib. Pot. iiiii. Cos  
 iii. Ala. I. Fl. Opt. Pr.

L. D. L.

129. AUTEL ROMAIN, ET AUTRES ANCIENS MONUMENS DANS LA  
 FORÊT NOIRE.

En octobre 1823, on découvrit, dans la banlieue de Roetenberg, (grand baillage d'Obendorf) à l'occasion d'un travail de maçonnerie, 6 colonnes de grès, avec leurs chapiteaux et piédestaux qui ne forment qu'une seule pièce avec la colonne. Elles ont 9 pieds 5 pouces de hauteur. On trouva au même endroit plusieurs monnaies romaines à l'effigie des empereurs Domitien, Hadrien et Antonin le pieux. Il y a environ 25 ans qu'on découvrit, dans la proximité du même endroit, des colonnes de la même époque, et également plusieurs monnaies romaines qui font partie de la collection du D<sup>r</sup> Koestlin d'Alpirspach. On trouva, en 1825, au même endroit, un autel (le journal cité en donne le dessin) et plusieurs autres objets en cuivre, des monnaies et des fragmens de vases, en partie de *terre sigillée*, et de terre ordinaire, et une très-grande quantité de débris de briques. L'autel a 5 pieds de hauteur, sur 1 pied 8 pouces de largeur,



et 1 pied d'épaisseur. L'inscription, qui est très-bien conservée, est conçue ainsi :

ABNOBAE  
 C. ANTONIVS  
 SILO> LEG I A  
 DIVTRICISE<sup>T</sup>  
 LEGIIADIVTRI  
 CISETLEGIIAVG  
 ETLEGIIHFF  
 ETLEGXICPF  
 ETLEGXXIIPFD  
 VSLLM.

(Abnobae C. Antonius Silo, Centurio legionis primæ Adjutricis et legionis II. Adjutricis et legionis III. Augustae et legionis III. Flaviae felicis et legionis XI. Claudiae piae fidelis et legionis XXII. Primigeniae fidelis dedicavit. Votum solvit libens lubens (libentissimè) merito.) L. D. L.

130. DÉCOUVERTE DE LINGOTS D'ARGENT DANS LES RUINES DE L'ÉGLISE DE LA DIME A KIEF. Extrait d'une lettre de Kief, 26 novembre 1826 (*Otietschestvennia Zapiski*.—*Annales patriotiques*; déc. 1826, n° 80, pag. 438.)

On a découvert tout récemment parmi les ruines de l'église de la Dime (*Dessiatinaïa Tserkof*) à Kief, 3 lingots d'argent de figure ovale, à angles passablement aigus aux deux extrémités, et avec une échancrure au milieu. Comme ces lingots ont été fondus, on peut considérer cette échancrure comme ayant été pratiquée à dessein, pour les retirer plus facilement du moule. Du reste, on laisse aux archéologues la tâche de découvrir à quel usage ils ont pu être destinés. Chacun d'eux pèse 44 zolotniks. Pour plus amples informations on peut s'adresser à M. Olénine, auquel les lingots eux-mêmes seront bientôt expédiés. Il est assez remarquable que de semblables lingots d'argent, en tout pareils à ceux dont on vient de parler, aient été découverts en Livonie. En les comparant on pourrait peut-être résoudre des questions assez intéressantes pour la numismatique et l'archéologie russes. A. J.

131. CATALOGUS NUMORUM CUFICORUM IN NUMOPHYL. ACAD. UPSAL.

ADSERV. P. I. in-4<sup>o</sup>, de VIII et 20 pp.; par M. J. H. SCHRAEDER, conservateur du cabinet numismatique de l'université d'Upsal.

Ce catalogue offre en 140 numéros une description succincte de monnaies oméades, abbasides, samanides, tahirides et aghusides. Parmi les samanides on en trouve deux inédites. Elles ont été frappées à Muhammedia, l'une en 306 et l'autre en 327 de l'hégire.

Le même auteur avait déjà publié en 1825 *Numismata Anglo-Saxonica in Numophyl. Acad. Upsal. adservata. Digessit, descriptis et ed. J. H. SCH. Accedunt Obs. in Numos Olavo Schoetkonung dicatos.* Avec 1 pl. In-8<sup>o</sup> de 34 pp.; Upsal.

132. NUMI MUHAMMEDANI, QUI IN ACADEMIÆ IMP. SCIENT. PETROP. MUSEO ASIATICO ASSERVANTUR. AUSPICIIS Academicis digessit, interpretatus est, prolegomenis et commentario palæographico-philologico-historico illustravit, additisque notabiliorum tabulis aeneis edidit CH. M. FRAEHN. Vol. I. In-4<sup>o</sup> de 108 feuil. Pétersb., 1826.

Ce 1<sup>er</sup> vol. comprend le texte des commentaires auxquels les volumes suivans doivent être consacrés. C'est le catalogue de toute la collection des monnaies musulmanes de l'Académie, offrant 3,075 exemplaires (non compris les doubles) rangés d'après l'ordre systématique et chronologique, et la traduction fidèle de leurs inscriptions. Cette collection comprend (avec les doubles) 5,347 pièces. Des supplémens, qui paraîtront à des époques indéterminées, en feront connaître l'accroissement. Un catalogue particulier indiquera les monnaies chinoises, japonaises, etc.

L. D. L.

133. ANCIENNES MONNAIES ANGLAISES. Dernièrement, en fouillant un champ près de Hallyclare, on trouva un vase de terre contenant au-delà de 1,000 sous d'argent, des règnes d'Édouard I et d'Édouard II, dont la plus grande partie avait été monnayée à Londres, à York et à Cantorbéry. Nombres d'autres pièces avaient été frappées dans les villes suivantes : Newcastle, Durham, Lincoln, Bristol, St-Edmundsbury, Hadley, Exeter, Chester et Oxford. Il s'y trouvait aussi quelques sols d'Irlande, avec le triangle, monnayés à Dublin et à Waterford. A en juger par l'époque à laquelle on peut raisonnablement supposer que ces monnaies furent mises en circulation, et par la localité où

elles ont été trouvées, (localité située entre l'ancienne cité de Connor et la forteresse de Carrickfergus), il est probable qu'elles y avaient été enfouies pendant l'invasion de lord Edward Bruce, qui eut lieu en 1315, et peut-être pendant la retraite de l'armée anglaise, de la première de ces places où elle avait été défaite le 10 septembre, et d'où elle se replia sur Carrickfergus, poursuivie par les vainqueurs. Cette hypothèse est d'autant plus plausible, qu'à différentes époques, on a trouvé de même dans des cavernes situées du même côté de ce pays, des petits tas de pièces de monnaies semblables à celles dont il s'agit avec quelques monnaies d'argent des Alexandres rois d'Écosse. (*Northern Whig.* — *Lond. and Paris Observ.*; 29 juill. 1827.)

---

## HISTOIRE.

134. TABLEAUX HISTORIQUES DE L'ASIE, depuis la monarchie de Cyrus jusqu'à nos jours, accompagnés de recherches historiques et ethnographiques sur cette partie du monde; par J. KLAPROTH. In-4° de 37 feuilles, avec atlas in-f° de 27 cartes; Paris, Schubart, éditeur, et Ponthieu; prix, 85 fr. Londres, Treuttel et Wurtz; Stuttgart, Cotta.

Ce serait une vaste et magnifique galerie que celle qui montrerait à nos yeux les peuples et les royaumes de l'Asie, dans tous les âges, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours. Que de révolutions et de catastrophes! Que de trônes abaissés! Que de puissances subitement élevées! Que de nations sorties tout-à-coup comme du néant pour y rentrer bientôt après! Que de peuples se foulant, se pressant, se dévorant les uns les autres! Des tableaux aussi variés, aussi riches demandent un peintre habile et exercé, qui, d'un coup d'œil sûr, sache embrasser cet ensemble imposant, et d'une main savante en tracer les immenses détails. Personne, plus que M. Klaproth, n'était en état de remplir cette tâche difficile, qui exige une vaste érudition, une connaissance approfondie des langues asiatiques, un jugement élevé, une critique saine et éclairée. M. Klaproth pouvait être l'historien de l'Asie: il a mieux aimé laisser cette gloire à un autre, en se réservant le mérite de lui avoir ouvert le chemin. Il lui aura indiqué les grandes divisions de son travail; il lui aura même

fourni des renseignemens neufs et précieux sur les nations de l'Asie septentrionale, intérieure et orientale; il l'aura dirigé au milieu du dédale des temps anciens; mais enfin il l'aura abandonné à lui-même pour les siècles postérieurs au dixième, il ne lui aura donné que l'esquisse de ces *Tableaux Historiques de l'Asie*.

Un homme tel que M. Klaproth ne devait pas se tromper sur le plan qu'il s'était tracé : aussi n'a-t-il en effet exécuté que celui qu'il s'était proposé. Il avertit lui-même dans sa *conclusion* qu'il a voulu donner un *aperçu ethnographique et historique* des différentes nations qui avaient formé en Asie des empires considérables, et qu'on avait jusqu'à présent confondues ensemble sous des noms généraux et très-mal choisis, tels que ceux de *Tatars, de peuples de la race Mongole*, etc. Il donne une classification nouvelle des peuples de l'Asie centrale, qu'il distingue d'après leurs degrés de parenté en Toungouses, Sianpi, Turcs, Mongols, peuples blonds de la famille indo-germanique, et nations hunniques ou ogorofinnoises.

Puisque tel a été le but de M. Klaproth, on conçoit pour quelle raison il n'a point parlé de l'histoire des Arsacides, de celle des Sassanides, des conquêtes des Arabes, de l'empire des Seldjoucides, enfin des dynasties mahométanes exclues du plan de son ouvrage. On voit par quel motif il s'est privé du plaisir de dépeindre les hauts faits d'armes de Tchinghiz Khan et de Timour. Mais, en même temps, on se demande pourquoi il a jugé à propos de traiter des anciennes dynasties persanes, des Pichdadiens et des Kaïaniens, et même des Séleucides, pourquoi il a entamé l'histoire de la Géorgie et de l'Arménie, et poursuivi celle de la Chine jusqu'au dixième siècle. Ne serait-il pas possible que M. Klaproth, après avoir conçu le vaste plan développé dans ses cartes ethnographiques, eût voulu d'abord l'exécuter? Il y a dans le commencement de son ouvrage une espèce d'ordre et de succession qui semblerait indiquer cette intention première. Nous avons à regretter qu'il ne l'ait pas poursuivie dans toutes ses conséquences, et qu'il se soit contenté de rassembler, en forme de documens, des mémoires intéressans et pleins de science, mais dont l'ensemble ne répond pas au titre que l'auteur avait annoncé, *Tableaux historiques de l'Asie jusqu'à nos jours*.

Acceptons toutefois avec reconnaissance ce que M. Klaproth nous présente aujourd'hui. Pour mieux faire comprendre sa pensée, je diviserai son travail comme il l'a fait lui-même. Je vais donner l'analyse de ses 27 cartes, qui sont vraiment ses *Tableaux historiques* ; ensuite j'indiquerai le sujet des différens chapitres qui forment le texte du volume in-4° qu'il a joint à ces tableaux.

Chacune des cartes de l'atlas représente l'état de l'Asie à une époque désignée. La circonscription des différens états est marquée par une couleur particulière.

La 1<sup>re</sup> carte représente l'Asie à l'époque de Cyrus, 530 ans avant J.-C.

La 2<sup>e</sup> nous transporte au règne de Darius Hystaspis, 500 ans avant J.-C.

La 3<sup>e</sup> nous offre l'Asie 322 ans avant J.-C. au temps d'Alexandre-le-Grand.

La 4<sup>e</sup> dépeint la division de l'empire d'Alexandre, l'an 281 avant notre ère.

La 5<sup>e</sup> présente la situation de l'Asie, 210 ans avant J.-C., au moment où régnait en Chine la dynastie de Thsin.

La 6<sup>e</sup> décrit les provinces asiatiques dans le siècle d'Auguste, 31 ans avant notre ère.

La 7<sup>e</sup> représente l'Asie, 116 ans après J.-C., à l'époque de Trajan et des Han orientaux.

La 8<sup>e</sup> vient nous l'offrir au moment de la division de la Chine en trois royaumes, l'an 232 de J.-C.

La 9<sup>e</sup> rappelle l'époque des Sassanides en Perse, 302 ans après J.-C.

La 10<sup>e</sup> l'époque de l'empire des Huns, l'an 425 de notre ère.

La 11<sup>e</sup> l'époque du grand empire des Turcs de l'Altai, ou Thou Khiu, 565 ans après J.-C.

La 12<sup>e</sup> carte est un tableau ethnographique de l'Asie intérieure et moyenne jusqu'à l'an 1000 de notre ère, d'après les historiens chinois.

La 13<sup>e</sup> retrace l'époque de Mahomet, l'an 632 de J.-C.

La 14<sup>e</sup> l'époque des khalifs omniades, l'an 679 de notre ère.

La 15<sup>e</sup> l'époque des Turcs hoeihe et des tubétains, l'an 745 de J.-C.

La 16<sup>e</sup> dépeint l'Asie en l'an 865, au moment de l'empire des khalifs abassides.

La 17<sup>e</sup> est le tableau des états asiatiques à l'époque des émirs samanides, l'an 932 de J.-C.

La 18<sup>e</sup> rappelle l'époque de l'empire des Khitans ou Liao, l'an 952 de notre ère.

La 19<sup>e</sup> l'époque des Ghaznevides, 1000 ans après J.-C.

La 20<sup>e</sup> l'époque des Turcs Seldjoukes, en Perse, et des Altoun Khans, en 1225.

La 21<sup>e</sup> représente l'époque fameuse de Tchinghiz Khan, l'an 1226 de J.-C.

La 22<sup>e</sup> nous transporte en l'année 1290 de notre ère.

La 23<sup>e</sup> offre le tableau de l'Asie en 1368, au moment de la fondation de la dynastie chinoise des Ming.

La 24<sup>e</sup> retrace l'époque de Timour, en 1404.

La 25<sup>e</sup> l'époque de Mohammed II, en 1497.

La 26<sup>e</sup> l'époque des Russes et des Mandchoux, l'an 1725 de notre ère.

La 27<sup>e</sup> carte reproduit l'époque de la prépondérance des Anglais dans l'Asie méridionale en 1825.

Tel est le titre de chacune de ces cartes dont *l'aperçu général* et raisonné forme le commencement du volume in-4<sup>o</sup> dont il me reste à parler.

M. Klaproth retrace d'abord, d'après Firdoussi, l'histoire de l'ancienne Perse sous la dynastie des Pichdadiens et celle des Kaïaniens. Il cherche à expliquer les traditions fabuleuses des Chah-Nameh par le moyen des récits que nous ont transmis les historiens grecs, et il se plaint de ne rencontrer sur cet objet intéressant que des renseignemens fort incertains. Dans un 2<sup>e</sup> chapitre, il présente cette même histoire de Perse d'après les auteurs grecs, jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand, et passe ensuite à l'histoire de la Chine, à laquelle il consacre 3 chap.

1<sup>o</sup> Il remonte à l'origine de cet empire, dont il raconte la fondation et les accroissemens jusqu'à la fin de la dynastie de Thsin, 207 ans avant J.-C.

2<sup>o</sup> L'histoire de la Chine est continuée depuis la chute de la dynastie de Thsin et l'élévation de celle de Han, jusqu'au moment où l'empire fut partagé en trois royaumes, l'an 220 de notre ère.

3° L'auteur reprend l'histoire de la Chine au commencement de la période appelée *des trois royaumes* : il représente ensuite l'empire réuni de nouveau sous le fondateur de la dynastie de Thsin, puis déchiré par des guerres intestines et divisé de nouveau en deux parties. Il dépeint le renversement successif de plusieurs dynasties, jusqu'en l'an 589, qui vit une nouvelle réunion de l'empire dans la personne de Wenti, prince sage, puissant et législateur; puis l'extension de la domination chinoise jusqu'à la mer Caspienne sous la dynastie des Thang, vers le milieu du 7<sup>e</sup> siècle; l'affaiblissement de cette puissance, l'invasion des Tubétains, la prise de la capitale de l'empire chinois, l'anarchie générale qui amena, en 905, la fin de la dynastie des Thang, remplacée par celle de Liang.

Ces trois sections de l'histoire de la Chine ne se suivent pas immédiatement dans l'ouvrage de M. Klaproth : elles sont placées à leur rang de chronologie, et intercalées au milieu de quelques autres chapitres qui retracent les événemens de l'Asie occidentale, depuis la mort d'Alexandre, jusqu'à l'an 226 après notre ère, l'histoire de la Géorgie, jusqu'au milieu du troisième siècle, celle de l'Arménie jusqu'en 232, quelques notions sur la Corée et le Japon; mais, entre autres, le morceau qui, sous le rapport de l'intérêt et de la nouveauté, est le plus digne d'attirer l'attention, c'est un aperçu historique et ethnographique des peuples de l'Asie moyenne jusqu'à l'an 1000 de notre ère. L'auteur reconnaît cinq grandes souches parmi les nations qui vivaient anciennement dans l'Asie centrale, savoir les Toungouses, les Sianpi, les Turcs, les Tubétains et la race Alano-Gothe aux cheveux blonds et aux yeux bleus. Il s'étend sur les événemens occasionés par leur extension et par leurs différentes migrations, et pense que les Mongols et les Samoïèdes, ainsi que les peuples hunniques finnois occidentaux, bornaient au nord ces cinq races, qui ne dépassaient pas la frontière de la Sibérie actuelle.

Après avoir parlé, au sujet de la race Toungouse, de la fondation de l'empire des Khitan, en 907, et de celle de la dynastie de Kin, appelée Altoun Khan par les Mahométans, il mentionne les royaumes fondés par la race Sian pi ou Coréenne, et par la race Turque connue par les Chinois sous le nom de Hioung nou. Il soupçonne que le mot *Turc* a été altéré en celui de *Thou Khin*.

Il raconte les révolutions qui détruisirent à la longue les Thou Khin orientaux et les Thou Khin occidentaux, et ensuite il prouve l'origine turque des Ouigours, dont une branche recut le nom de Hoei he et forma un état assez considérable qui florissait dans le 8<sup>e</sup> siècle. Puis il développe l'histoire de la race tubétaine, dont la puissance, dans le 8<sup>e</sup> siècle, s'accrut au point de s'emparer de la capitale de l'empire chinois, et fut entièrement détruite dans le siècle suivant, en 866. M. Klaproth ne traite des Mongols que par forme de digression, et se plaint de l'abus qu'on a fait de la dénomination de race Mongole. Il prétend que ce n'était qu'une tribu de la nation des Tatars, et non une des plus grandes subdivisions de l'espèce humaine, comme le veulent les naturalistes. Enfin son sujet l'amène à parler de la race blonde composée des peuples Indo-germaniques, habitans de l'Asie intérieure à une époque fort ancienne et dispersés par un événement dont on ignore les causes, vers le sud, vers l'occident, et même vers l'orient et le nord. Il pense que les migrations de cette race eurent lieu plusieurs fois, et à des époques assez éloignées les unes des autres, et il explique de cette manière la diversité apparente qui règne entre les nations et les langues de la souche indo-germanique. Il traite successivement des peuples du Kachghar et du Khotan, des Kirghiz, autrefois les Hakas, des Alains qu'il croit les mêmes que les Osètes de nos jours. Ainsi se termine ce long mémoire, plein de renseignemens précieux sur des faits peu éclaircis jusqu'à présent.

Le volume est terminé par un autre mémoire, non moins curieux et contenant des recherches sur la migration des peuples de la race finnoise orientale, qui, sortant de leurs anciennes habitations dans les monts ouraliens, vinrent fondre sur l'Europe et produisirent l'immense révolution qui s'annonça aux états civilisés de l'Europe par le passage des Huns en 376. L'auteur examine l'origine de cette nation qu'il ne croit pas mongole ou kalmuke. Il établit la parenté des Huns avec les Avars et les Hongrois : il les regarde comme des Finnois orientaux, comme des ancêtres des Vogouls actuels. Il s'étend sur l'histoire des différentes peuplades hunniques, et reconnaît que les Bulgares était une nation hunno-ogorique. Il démontre que les Khazars sont, comme les Huns, des Finnois orientaux, que les Hon-



grois enfin ont la même origine, et l'histoire de ce peuple est le dernier document que renferme cet intéressant mémoire.

Quand un savant, tel que M. Klaproth, se permet une assertion, nous sommes portés à le croire sur parole. Il a puisé les élémens de ses récits et les motifs de ses raisonnemens à des sources où il est donné à bien peu de personnes d'aller puiser. Mais cet ouvrage porte avec lui une preuve de sa bonne foi, qui ne peut que nous rassurer sur tout le reste. Dans le chapitre qui traite de la famille tubétaine, il avait pensé que la nation des Yue tchi appartenait à cette famille. Il s'est convaincu depuis que ces Yue tchi ou Yue ti sont de la race blonde, les mêmes que les *Gètes*, vaincus par Tchinghiz-Khan et par Timour, dont les descendans existent encore aujourd'hui dans l'Inde. Il a consigné cette nouvelle opinion dans une note qui termine son ouvrage, et peut ainsi nous donner une idée de la conscience avec laquelle il a été rédigé. L.

135. PHILOSOPHIÆ CHRYSIPPEÆ FUNDAMENTA in notionum dispositione posita, restituit CH. PETERSEN, Phil. D. In-8°, de XXII et 354 pp. pr. 2 rthalr. Altona, 1827; Busch (*Allgem. Liter. Zeitung*; août 1827, p. 663.)

L'introduction offre succinctement l'histoire des idées génériques de la philosophie grecque. L'auteur s'attache ensuite à prouver que Chrysippe a traité la doctrine des catégories dans la 3<sup>e</sup> partie de la logique « Περὶ ὄρων καὶ γενῶν καὶ εἰδῶν » N'ayant consacré ses recherches qu'aux 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> livres de Chrysippe, son traité est divisé en 4 parties dont la 1<sup>e</sup> s'occupe des idées génériques adoptées par les Stoïciens, τὸ ὑποκείμενον, τὸ ποιόν, τὸ πρὸς ἕχον et τὸ πρὸς τί πως ἕχον. La classification des choses est l'objet de la 2<sup>e</sup> partie; la 3<sup>e</sup> renferme la doctrine περὶ τῶν ἐναντίων. Après avoir donné la définition et la classification, il traite de *simpliciter contrariis*, de *habitu et privatione*, de *affirmatione et negatione*, et de *contrariis ad aliquid relatis*. Dans la 4<sup>e</sup> partie, l'auteur s'étend sur l'utilité qu'offrent les catégories en général, sur la division de la logique, de la physique et de l'éthique. Cette partie est terminée par une courte esquisse du système de Chrysippe. Finalement l'auteur offre une comparaison entre la philosophie stoïcienne et le système des philosophes modernes. Afin de faciliter aux savans l'usage de ce travail,

on trouve à la fin les 4 indices que voici : *index librorum Chrysippeorum in systematis ordinem redactus, index auctorum, rerum et vocabulorum*. Le journal cité donne beaucoup d'éloges à l'auteur tant sous le rapport de la manière dont il a traité son sujet que sous celui de la latinité. L. D. L.

136. DE SCHOLA, QUÆ ALEXANDRIÆ FLORUIT, CATECHETICA. Commentatio historica et theologica ; pars I, 119 p. Halle, 1824. Pars II ; de Scholæ Alexandrinæ Catechetiæ Theologia. In-8° de 456 pag. ; par H. E. S. GUERICH. Halle, 1824 et 1825. (*Gætting. gel. Anzeig.*; nov. 1825, n° 188.)

Le premier de ces écrits, qui a valu à l'auteur le doctorat en philosophie, traite de l'histoire particulière de l'école d'Alexandrie, et doit être considéré comme l'introduction aux recherches savantes exposées dans la seconde partie. Cette dernière offre des données précieuses sur le caractère particulier de la théologie développée dans l'école d'Alexandrie. On ne saurait méconnaître que plusieurs doctrines du christianisme, peut-être dès le premier moment qu'elles sont devenues un objet de recherches philosophiques et scientifiques, ont reçu, dans la tête des docteurs d'Alexandrie, une forme tout-à-fait différente de celle qu'on leur avait donnée ou qu'on leur donna par la suite dans d'autres contrées : signaler toutes ces formes, tant sous le rapport de leur coïncidence que sous celui de leur caractère particulier, telle a été la tâche que l'auteur s'est imposée, et dont il s'est acquitté de la manière la plus satisfaisante. Il a exploité à cet effet tous les docteurs d'Alexandrie dont les écrits se sont conservés, depuis Athénagoras jusqu'à Didymus. Quant à la méthode qu'il a suivie, il a divisé tous ces matériaux en quatre classes : la première renferme les opinions de ces docteurs sur la critique des écrits bibliques ; la seconde comprend les principes d'après lesquels ils ont expliqué les doctrines, ou l'art herméneutique de ces docteurs ; la troisième renferme leur dogmatique, et la quatrième leur éthique. Le journal cité parle avec le plus grand éloge de l'érudition de l'auteur. L. D. L.

137. ZEITTAFFELN DER RÖMISCHEN GESCHICHTE. — Tables chronologiques pour servir à l'étude de l'histoire romaine ; accompagnées de documens qui y sont relatifs, et de quelques tables

généalogiques. A l'usage des écoles scientifiques. Par le D<sup>r</sup> F. FIEDLER. In-4° de 94 pag. Wesel, 1827; Bagel. (*Leipzig. Litt.-Zeitung.*; août 1827, n° 216.)

Le but de l'auteur était de donner une esquisse de la vie politique et privée des Romains. C'est à cet effet qu'il a emprunté à l'histoire politique de ce peuple les principaux événements et les noms les plus marquans, et qu'il indique les époques les plus importantes sous le rapport religieux, scientifique et de la vie privée. L'introduction traite des sources et de la littérature moderne de l'histoire romaine, des plus anciens peuples d'Italie, de l'âge mythologique de ce pays, et de la chronologie romaine. Elle est suivie d'une esquisse de géographie de l'ancienne Italie. Les tables généalogiques offrent les familles des Scipions, des Claudes, des Gracques, de Jules-César, d'Octave, de Livie, des Marcellus de la race Claudia, des Metellus de la race Cæcilia, de la maison des Flaves, des Antonins, de la maison de Constantin, de Valentinien, etc.—L'histoire est divisée en 5 périodes. Le 1<sup>er</sup> renferme le règne des rois; le 2<sup>e</sup> la république aristocratique et l'assujettissement de l'Italie (depuis la chute de Tarquin le Superbe jusqu'au commencement de la guerre de Carthage); le 3<sup>e</sup> les conquêtes et les guerres civiles (depuis le commencement des guerres puniques jusqu'à la fin de la république); le 4<sup>e</sup>, l'empire (depuis Octave jusqu'à Dioclétien); le 5<sup>e</sup>, l'empire divisé et sa fin dans l'occident (depuis Dioclétien jusqu'en 476 ap. J.-C.). Le journal cité parle de ce travail avec éloge. L. D. L.

138. SKETCHES OF THE WAR IN GRECE. — Esquisses de la guerre entre la Turquie et la Grèce; en une série d'articles extraits de la correspondance privée de P. J. GREEN, écuy., ancien consul britannique en Morée; avec notes. Par L. R. GREEN, écuy., vice-consul. In-8° de 328 pages. Londres, 1827; Hurst et Comp.

Cet ouvrage, sorti de la plume de 2 agens consulaires très-instruits, présente, nous le disons à regret, sur la lutte actuelle que soutiennent les Grecs, un tableau très-différent de celui à la vérité duquel les pinceaux brillans et infatigables des écrivains philhellènes ne nous ont que trop disposés à ajouter foi. Nous n'avons pas oublié que Sir W. Gell fut vertement tancé pour avoir, dans ses écrits, déprécié le caractère moral des Grecs

modernes ; et nous ne pensons pas que MM. Green puissent s'attendre à un meilleur sort. Mais si, d'un côté, l'esprit philosophique s'efforce de colorer par d'obligeans palliatifs l'état de dégradation dans lequel on prétend que sont tombés et la Grèce et ses peuples actuels, ce serait assurément, selon nous, le comble de la folie, que de fermer nos yeux et nos oreilles à l'évidence de cette vérité désagréable qui est qu'une telle dégradation existe réellement, et de nous faire, à cet égard, illusion au point de donner à la cause dont il s'agit un appui, qui ne lui saurait être, au fond, d'aucune utilité positive. Combien ne vaudrait-il pas mieux reconnaître franchement le véritable état des choses, et y appliquer le meilleur remède possible, au lieu de nous passionner pour un roman, et de nous laisser maîtriser par l'entraînement d'une imagination exaltée ?

Notre intention n'est pas d'entrer dans des détails sur les différentes parties de cet ouvrage ; nous nous bornerons à l'annoncer au public comme contenant beaucoup de choses curieuses, et nombre d'anecdotes remplies d'un frappant et pénible intérêt, et de mettre par-là le lecteur impartial à portée de juger, par comparaison, des différentes versions qui ont été publiées sur les mêmes faits, de manière à arriver beaucoup plus près de la vérité qu'il ne l'a pu jusqu'à présent. (*London liter. Gaz.* ; 10 NOV. 1827.)

139. *ISTORITSCHESKIA SPRAFKI OB ĪVANNĪĖ ĪEXARKHIĖ BOLGARS-KOME.* — Réfutation de quelques erreurs historiques de l'éditeur des œuvres de Jean Exargue de Bulgarie. Gr. in-fol. MOSCOU, 1824.

140. *DE L'IMPORTANCE DES ÉCRIVAINS ARABES POUR L'ANCIENNE HISTOIRE DE LA RUSSIE* (*Vestnik yévropoui.* — Courrier de l'Europe ; oct. 1825, n<sup>o</sup> 19, pag. 199.)

Tous les savans conviennent que les sources nationales seules ne peuvent suffire à l'ancienne histoire de Russie. Les chroniques russes jusqu'à la mort de Vladimir le Grand sont incomplètes et renferment même quantité de passages obscurs. Les annales byzantines, scandinaves, franques, et les ouvrages de plusieurs auteurs de l'Occident ont jeté un grand jour sur les ténèbres cimmériennes, et fait apercevoir la réalité là où n'existaient que de vaines suppositions. Mais si l'Occident nous a procuré

des notions aussi nécessaires, aussi utiles sur les premiers temps de l'existence de l'empire de Russie, pourquoi négligerait-on l'étude des écrivains orientaux ?

Les nombreuses conquêtes des Arabes, l'étendue de leur commerce, la solidité de leur civilisation durent nécessairement les mettre en relation avec le nord ; et il est impossible que la partie septentrionale de la Russie actuelle leur ait été entièrement étrangère. Vers l'époque où l'empire russe fut fondé, d'heureuses expéditions rapprochèrent le peuple des Kozars, avec lesquels les Russes firent si long-temps la guerre. Lorsque les Arabes eurent vaincu cette nation belliqueuse, et que le moslémisme eut poussé chez elles d'assez profondes racines, ils traversèrent leur pays pour aller explorer les contrées du nord. C'est vers ce temps qu'il faut rapporter les voyages de Sallama, drogman d'Agmen-Ben-Fozlan, d'Istakhri, de Massoudi, puis de Ibn-Gaoukal et autres.

Les Arabes aimaient l'érudition ; ils se plaisaient à étudier la généalogie des peuples, l'histoire et la géographie. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient mieux connu qu'aucune autre nation les rives du Volga entre la mer caspienne et la mer Noire. Plusieurs de leurs compatriotes fort instruits s'y trouvaient à l'époque même de la fondation du grand duché de Russie, près de 2 siècles avant Nestor. Combien doivent donc être précieuses leurs relations sur les Kozars, les Bulgares et les Pétchénégues !

M. Fraehn s'est occupé de recueillir des matériaux aussi importants, et il a été favorisé dans son utile entreprise par M. Ouvarof, président de l'Académie des sciences, qui a mis à sa disposition un grand nombre de manuscrits arabes, persans et turcs.

Ce savant orientaliste vient de publier les fruits de ses doctes veilles dans un ouvrage qui renferme tout ce que les historiens orientaux ont dit sur les Russes (1), et familiarisera le lecteur avec le dictionnaire géographique d'*Yakout*, et les intéressantes relations d'Ibn-Fozlan, auteur si important pour l'histoire russe, et qui cependant était resté inconnu non-seulement en Europe, mais même en Orient. Cet écrivain fut ambassadeur du calife Mouktédèr à la cour du tsar des Bulgares sur le Volga (907-

(1) *Ibn-Fozlans und anderer Araber Berichte über die Russen älterer Zeit.*

932), auquel il donne souvent dans son ouvrage le nom du tsar slave. A son retour, il rencontra des Russes qui descendaient le Volga pour leur commerce, et il en fait la description d'une manière fort circonstanciée.

Le livre de M. Fraehn renferme 3 questions fort intéressantes.

1°. Des suppositions sur les noms des races Russes ; citées par Ibn-Gaoukal et plusieurs autres auteurs arabes, et la preuve que le nom de la ville de Kief était anciennement fort connue dans l'Orient.

2°. Des Varengues et de la mer de Varengues chez les historiens arabes.

3°. Des recherches sur le pays de *Vassou*, mentionné chez les mêmes auteurs, comme situé dans la Russie septentrionale.

J.....T.

141. QUELQUES MOTS SUR ST.-CYRILLE ET ST.-MÉTHODIUS, inventeurs de l'*alphabet slavon* ; par M. PAGODINE. (*Sièvernî Arkhif.* — Archives du Nord ; 22 fév. 1826, n° 4, p. 348.)

La demande que les princes slaves Rostislaf, Sviatopolk et Kotsel firent aux Grecs de leur envoyer des hommes lettrés, et l'ambassade confiée à cet effet par les empereurs de Constantinople à Cyrille et Méthodius, sont invraisemblables sous plus d'un rapport, bien que ces deux faits aient été mentionnés par Nestor et consignés dans toutes les histoires de Russie, publiées en Russie. M. Dobrowsky seul (dans son ouvrage connu sous le titre de *Cyrril und Method. die Slaven-Apostel*) les regarde comme controuvés, bien qu'il n'ose pas se prononcer entièrement à cet égard.

Voici les motifs de M. Pagodine pour appuyer l'opinion de M. Dobrowsky.

1°. La Moravie, la Pannonie, où régnaient les princes sus-nommés, avaient déjà reçu le baptême des missionnaires romains, ces pays possédaient des prêtres romains, et depuis long-temps ils étaient soumis à l'autorité des papes. (Voy. la bulle du pape Eugène en date de 854, Schlœzer, dans son *Nestor*, 11, 424.) Par quelle raison ces princes se seraient-ils tout d'un coup adressés à une autre cour, aux empereurs grecs avec lesquels ils n'avaient aucune relation ? En 865, d'après un écrivain contemporain de Cyrille et de Methodius (*de conversione Bojariorum*),

c. à d., à l'époque du séjour que firent ces 2 frères dans les contrées que l'on vient de citer, Adalvin, archevêque de Saltzbourg, célèbre les fêtes de Noël chez le prince Kotsel, où se trouvaient également plusieurs autres prêtres de la religion latine; et selon le même auteur Méthodius ne commença à paraître dans les états de Kotsel qu'en 872. Le prêtre Dioclès, l'un des anciens témoins des faits dont il s'agit, dit expressément (voy. Schlœzer, II, 408, à l'année 1161) que Constantin (Cyrille) avait déjà fait la connaissance de Sviatopolk, lors de son voyage à Rome. (Schlœzer, Nestor, II, 414.) Ce Sviatopolk se montre dans la suite entièrement du côté des prêtres latins, et malgré l'intercession même du pape, il force Méthodius à quitter son éparchie et à se retirer à Rome. Il n'est pas inutile d'observer en outre que ces princes furent pendant tout ce temps là occupés de débats politiques soit entr'eux, soit avec les Allemands.

La légende italienne seule parle de l'invitation faite aux deux frères, et elle ne parle que de Rostislaf seulement. Le commentateur de Nestor lui joint Sviatopolk et Kotsel.

Mais la principale raison pour laquelle il faut rejeter cette invitation, c'est que bientôt après leur arrivée en Moravie et en Pannonie, Cyrille et Méthodius reconnurent l'autorité du pontife romain. Tombe-t-il sous le sens que ces 2 frères, Grecs de nation, sujets grecs, et suivant le rit grec, se fussent adressés en matière de religion à d'autres qu'à des Grecs, s'ils eussent été solennellement envoyés par ces derniers ?

Voilà pourquoi, et c'est ce qui cause avec raison l'étonnement de Schlœzer (II, 448), Photius, patriarche de Constantinople, dans son épître aux archevêques d'Orient, en parlant des peuples Bulgares et Russes nouvellement convertis, ne fait aucune mention des Moraves. Méthodius n'eut aucune part à leur conversion, ce qui certes eût été impossible, si Cyrille et son frère eussent été envoyés de Constantinople par l'empereur Michel (1).

(1) Il est donc constant que Cyrille et Méthodius ne furent point envoyés en Moravie ni dans les autres pays Slaves, mais qu'ils commencèrent leurs prédications de leur propre chef. M. Blumberg (dans les Annales littéraires de Vienne), démontre jusqu'à l'évidence qu'ils ne parurent jamais en Moravie. Le silence de Photius sur les Moraves pourrait venir à l'appui de cette assertion.

Mais, dira-t-on, il eût été plus raisonnable que, lors même qu'ils n'eussent reçu aucune mission de Constantinople, ces deux frères reconnussent plutôt l'autorité des Grecs que celle des Romains. M. Pagodine observe qu'ils préférèrent se soumettre aux derniers, parce que depuis long-temps la Moravie et la Pannonie relevaient du souverain pontife, et qu'à ce premier motif se joignit peut-être encore le mécontentement personnel de Cyrille et de Méthodius contre le patriarche grec.

2°. Constantin, qui reçut le nom de Cyrille en entrant au monastère, et Méthodius se trouvaient à Rome en 867. Cyrille y apporta les reliques de St.-Clément, et termina sa vie dans la capitale de la chrétienté, où il fut enterré avec les plus grands honneurs par ordre du pape. Quant à Méthodius, il fut sacré archevêque par le même pontife, et cependant Jean VIII, son successeur, dans la bulle à Sviatopolk de Moravie (880), dit, que les caractères slavons avaient été inventés par un certain philosophe nommé Constantin. — M. Dobrowsky voit bien une contradiction dans cette circonstance, mais il ne donne aucune raison pour l'expliquer.

Schlœzer donne en passant l'épithète d'ignorant au pape Jean, parce que le souverain pontife et les Romains n'auraient pas dû oublier à qui l'on devait l'alphabet slavon.

Voici comme M. Pagodine explique la chose : lorsque Cyrille et Méthodius parurent à Rome pour la première fois, ils durent surmonter bien des obstacles pour conserver les pays qu'ils avaient convertis. A cet effet, leurs principaux efforts consistèrent à cacher la liturgie slavonne qu'ils avaient introduite et conséquemment l'alphabet slavon inventé par eux, et si peu d'accord avec l'esprit de la cour de Rome (2). Ceci n'est point

(2) Lors du premier voyage de Cyrille et de Méthodius à Rome, rien de particulier ne se passa entre eux et le souverain pontife, soit comme l'assure Dioclès, qu'ils y eussent été appelés par le pape, instruit des nombreuses conversions dues à l'éloquence de Cyrille, soit que Cyrille lui-même et Méthodius fussent venus dans la capitale du monde chrétien dans l'intention d'y reconnaître l'autorité du chef de l'église romaine, et à cet effet de lui faire hommage des reliques de St.-Clément. Une sorte de lutte s'était établie entre le patriarche grec et le pape, relativement à la conversion des infidèles. Le pape reconnaissait la nécessité, comme l'observe Dobrowski lui-même, de conserver la Moravie de son côté; à



une supposition, car dans sa bulle (de 876), par laquelle il rappelle Méthodius de son archevêché à Rome, le pape Jean VIII, s'exprime ainsi : « nous avons appris que tu chantes la liturgie dans une langue barbare, c. à d., la slavonne. » Conséquemment le pape n'avait pas, en l'année 879, connaissance officielle de l'usage de la langue slavonne dans la liturgie. Répondant à cet appel, Méthodius se rend à Rome, et par la sagesse de ses représentations, il force le pape de lui permettre solennellement pour le service divin, le langage slavons. Parler de l'inventeur des caractères slavons, était pour le pape une chose entièrement accessoire, et si, par n'importe quels motifs, Cyrille et Méthodius, ce qui est très-certain, n'en parlèrent point dans leur première entrevue avec le souverain pontife, Méthodius, par les mêmes raisons, ne dut point en parler dans la seconde : le pape ne savait la chose que par ouï-dire.

3°. Selon quel rit se célébrait l'office divin dans les contrées nouvellement converties au christianisme ? Était-ce selon le rit grec, ou le rit romain ?

Il est à présumer que c'était en partie selon le rit romain. Quelle autre promesse pouvait effectivement faire Méthodius au pape, lors de sa première soumission ? De quelle autre manière put-il ensuite se justifier et conserver la confiance de Jean VIII ? « Nous avons appris, dit ce pape, dans sa bulle à Touventard, que votre archevêque Méthodius, nommé par notre prédécesseur Adrien, enseigne d'autres dogmes que ceux auxquels il avait promis de croire, tant verbalement que par écrit. » Mais la bulle du même pape à Sviatopolk, atteste que ceci n'était qu'une calomnie des ecclésiastiques latins, jaloux du crédit de Méthodius. « Nous avons fait comparaître notre respectable archevêque au tribunal de nos évêques ; ayant reconnu qu'il confesse dans toute leur intégrité les dogmes de l'église orthodoxe, nous vous le renvoyons pour qu'il continue de gouverner le diocèse dont nous lui avons confié la direction. »

Vraisemblablement Cyrille et Méthodius, afin de conserver les plus importants de leur avantages, c. à d., l'usage de la langue

cet effet, il recevait avec joie les Grecs opprimés, il les flattait et saisissait ensuite les premières occasions d'abandonner tout à leur volonté. Cependant on voit dans la suite le pape fidèle à sa politique, agir tout autrement, et rappeler Méthodius à son tribunal.

slavonne et leur influence sur les pays convertis, consentirent à adopter plusieurs cérémonies romaines. Leur manière de voir à cet égard appartient aux remarquables phénomènes moraux du neuvième siècle, et mérite toute l'attention de l'écrivain qui s'occuperait d'une histoire universelle. J.....T.

142. SUR LES USAGES DES PETITS RUSSIENS ; par M. LOUKASCHÉ-VITCH. (*Sièverni Arkif*. — Archives du Nord ; 22 avril 1826, n° 8, p. 386.)

Les fêtes de Noël et du nouvel an sont remarquables chez les petits Russiens par certains usages et divertissemens qui se sont conservés parmi les peuples. Les principaux sont : le *koulatchni boi* ou combat à coups de poing, le *kolédovanie* et le *stschédrovanié*, deux espèces de chants nationaux.

Le combat à coups de poing commence ordinairement par les enfans : de jeunes garçons s'avancent les uns contre les autres, se battent et lorsqu'une des 2 parties faiblit, il est aussitôt soutenu par de plus grands, qui à leur tour le sont par de plus forts, lorsque la victoire se déclare pour leurs adversaires. Viennent ensuite les *paroubki*, ou hommes non mariés, et cette nouvelle lutte ne se termine jamais sans effusion de sang. Autrefois, non-seulement le peuple, mais les grands seigneurs même, *velmojnié pani*, prenaient part à ce divertissement tant soit peu barbare, il est vrai, mais qui contribuait à entretenir parmi eux l'humeur belliqueuse. Le parti vaincu était tenu de payer aux vainqueurs un prix convenu, consistant ordinairement en un tonneau, ou quelquefois plus, d'eau-de-vie, d'hydromel ou de toute autre liqueur.

L'usage de chanter (*kolédovate*) est des plus anciens, comme l'indique la signification même de ce mot qui tire son étymologie de *koliada*, qui chez les Slaves idolâtres était le dieu des triomphes et de la paix. Aujourd'hui lors de la fête de Noël, les jeunes gens des deux sexes se réunissent en certain nombre, vont de maison en maison et chantent en l'honneur des maîtres et de leur famille, des *koliadi* ou couplets, pour lesquels ils reçoivent une légère rétribution. Quoiqu'un grand nombre de personnes condamnent ce divertissement comme un reste du paganisme, cependant le peuple s'y livre sans aucune espèce de préjugé, comme à un jeu propre à amuser les enfans.

La *stchedrovka* ou *stchédrovanié* est une espèce de koliada que l'on chante la veille du nouvel an. Il diffère de ce dernier, en ce qu'ici personne ne fait le solo, mais que l'on chante ensemble quelque événement remarquable tiré de l'Écriture sainte.

Il y a quelques années, que le gouvernement a défendu tous ces divertissemens, ayant reconnu qu'ils étaient dangereux, comme restes d'anciens préjugés et commé entraînant toujours du trouble et des discordes.

Indépendamment de ces usages, on a encore coutume au renouvellement de l'année, de jeter du millet sur celui que l'on félicite en signe du bonheur qu'on lui souhaite et des vœux que l'on forme pour que Dieu lui accorde une grande abondance de bled. Cet usage, qui jadis était généralement pratiqué, ne l'est plus aujourd'hui que parmi les enfans. Il existe encore un autre genre de chants de félicitation appelés *virshi*, dont le sujet est également pris des livres saints, et analogues au mystère consacré par la fête du jour. Les *virshi* sont chantés par les jeunes garçons auxquels le sacristain apprend à lire : la poésie en est généralement fort grossière, et ils se chantent avec un refrain.

J.....т.

143. ZUR URGESCHICHTE DES DEUTSCHEN VOLKSTAMM'S. — Matériaux pour servir à l'histoire primitive des Germains; par HENRI SCHULZ. In-8°, de iv et 410 p.; prix, 2 thal. Hamm, 1826; Schulz. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; août 1827, n° 212 et 213.)

Cet ouvrage est signalé comme une des bonnes productions littéraires de nos jours, tant sous le rapport de la matière que sous celui de la manière dont l'auteur a traité son objet. Le premier mémoire a pour titre : *Matériaux pour servir à l'histoire des guerres des Romains en Allemagne, et à la détermination du lieu du combat de Hermann*. L'auteur s'attache à prouver que c'est à Hamm que ce combat eut lieu. Le second mémoire offre des *Essais sur l'histoire primitive des frontières du peuple germanique, relativement à leur prétendue immigration*. Le 3<sup>e</sup> mémoire est consacré à *l'origine des Germains, d'après Tacite*. Le 4<sup>e</sup> et dernier mémoire n'offre que des indications relatives à l'histoire primitive du peuple germanique. On reproche à l'auteur un style trop négligé.

L. D. L.

## 144. ECHO AUS DEN ZEITEN DES DREYSSIGJAEHRIGEN KRIEGES, etc.

— Écho du temps de la guerre de 30 ans, depuis le commencement du 17<sup>e</sup> siècle jusqu'à la mort du roi Gustave-Adolphe de Suède. Appel et avertissement à mes contemporains; par J. G. D. ERHART. In-8<sup>o</sup>, de xx et 428 pag.; prix, 1 rthlr. 14 gr. Mannheim, 1826; Lœffler. (*Allgem. Liter. Zeitung*; août 1827, n<sup>o</sup> 191, p. 681.)

L'auteur s'est imposé la tâche de refondre l'histoire de la guerre de 30 ans, parce que les historiens qui ont traité cette matière se sont plus ou moins éloignés de la vérité, soit qu'ils n'aient point eu à leur disposition les matériaux nécessaires, soit qu'ils aient perdu de vue le devoir de l'impartialité. Il paraît qu'il a principalement travaillé sur le plan de la *guerre de 30 ans de Schiller*, en rectifiant et en combattant les données inexactes qu'on peut reprocher à ce dernier. L'auteur n'a pas eu l'intention d'offrir au public l'histoire complète de cette guerre, mais seulement la partie relative au protestantisme. Après avoir exposé, dans son introduction, les résultats de la réformation, il traite en 5 sections les matières suivantes : I. *Persécution contre le protestantisme dans les États héréditaires de l'Autriche, depuis 1601 jusqu'à 1609.* II. *La liberté religieuse et politique de Donauwoerth est sacrifiée à l'intolérance, en 1605.* III. *La guerre s'enflamme en Bohême, en 1618.* IV. *Nouvelle guerre en Allemagne, provoquée par Ferdinand. Édit de restitution, Magdebourg.* V. *Gustave-Adolphe.* L'appendice offre quelques additions relatives à ces matières. On reproche à l'auteur beaucoup de négligence dans son style. L. D. L.

## 145. CHRONOLOGISMEN DER NEUESTEN EUROPÄISCHEN STAATENGESCHICHTE, etc.

— Chronologismes de l'histoire des États européens pendant les 20 premières années du XIX<sup>e</sup> siècle; avec des tableaux offrant un aperçu des maisons régnantes en Europe, leur généalogie et leurs possessions; par le baron de LIECHTENSTERN. In-8<sup>o</sup> de iv et 198 p.; prix, 16 gr. Leipzig, 1822; Weygand. (*Leipzig. Lit. Zeitung*; mai 1827, n<sup>o</sup> 114, p. 912.)

Le but de l'auteur était d'offrir à l'historien une collection de matériaux propres à servir à l'histoire moderne. Il débute par la description de la position politique des États au commence-

du 19<sup>e</sup> siècle, puis il raconte, dans l'ordre chronologique, ce qui s'est passé depuis cette époque jusqu'à 1822. L. D. L.

146. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE SUISSE; par Philarète CHASLES. 2<sup>e</sup> édition. In-8° de 261 p.; prix, 2 fr. 50 c. Paris, 1825; Lecointe et Durey.

Aucun peuple n'eut peut-être plus à combattre pour son indépendance que les Suisses, aussi les voyons-nous jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle continuellement en guerre avec leurs voisins. Après avoir, pendant près de deux siècles, versé leur sang pour la cause sacrée de la liberté, les querelles de religion firent encore de leur pays le théâtre du carnage. L'histoire des Suisses présente un phénomène que n'offre aucune autre : c'est que ces montagnards si jaloux et si fiers de leur indépendance ne jugèrent pas indigne d'eux de se mettre à la solde du premier prince qui voulut acheter leurs services; et que, s'enrôlant sous les bannières de monarques ennemis, ils ont plus d'une fois trempé leurs mains dans le sang de leurs compatriotes, de leurs amis, de leurs frères peut-être.

L'esquisse rapide et succincte que fait M. Chasles des principaux événements qui ont signalé l'histoire des Suisses est écrite avec cette modération et cette impartialité dont trop peu d'auteurs se piquent aujourd'hui. Nous lui reprocherons toutefois un peu d'affectation dans quelques endroits; mais nous devons reconnaître en lui une saine critique et le mérite de savoir douter à propos; ce qu'il dit de l'aventure de Guillaume Tell vient à l'appui de ce jugement. Enfin, des réflexions sages et judicieuses qu'il a répandues dans son livre contribueront encore à lui procurer des lecteurs. E. C. D. A.

147. PREMIER VOYAGE DES ANGLAIS EN RUSSIE (1553). (*Otietschestvennia Zapiski*.—Annales patriotiques; sept. 1826, n° 77, p. 368-395.)

Les Anglais, ayant remarqué que le prix de leurs marchandises commençait à baisser chez les nations voisines, et que les objets tirés de l'étranger avaient considérablement augmenté de valeur, résolurent de chercher des remèdes à des circonstances aussi préjudiciables à leur commerce. A l'exemple des Espagnols et des Portugais qui, en découvrant le Nouveau Mon-

de, s'étaient ouvert une source inépuisable de richesses, ils entreprirent de rétablir à quelque prix que ce fût l'état déplorable où se trouvaient leurs affaires commerciales. En conséquence il fut décidé qu'on préparerait une nouvelle expédition maritime, et qu'on armerait trois vaisseaux, dont le but serait de se frayer une route à la Chine et aux Indes par la mer Glaciale. Une souscription fut ouverte pour concourir à cette œuvre patriotique, et chaque actionnaire dut verser 25 liv. ster. dans la caisse de la nouvelle société. 6,000 liv. st. ayant été recueillies de la sorte, la Société acheta trois vaisseaux, qu'elle approvisionna pour 18 mois, dont 6 pour la navigation à l'est, 6 pour l'hivernage dans les régions septentrionales et 6 pour le retour. Après avoir chargé les bâtimens de toutes sortes de marchandises, et d'une quantité d'armes suffisante pour se défendre en cas d'attaque des peuples barbares dont on allait probablement faire la découverte, on s'occupa de nommer le chef d'une expédition aussi importante. Tous les suffrages se réunirent en faveur de Hugues Wilouby, homme entreprenant, audacieux même et d'un courage à toute épreuve. Le second vaisseau était commandé par Richard Chancellor, marin fort instruit et surtout fort expérimenté. L'expédition mit à la voile le 20 mai 1553 du port de Greenwich, où elle fut cependant bientôt obligée de rentrer pour attendre un vent favorable. Elle repartit enfin, et après une navigation longue et fastidieuse, les matelots aperçurent une île, vers laquelle toute la flotte fit voile pour prendre terre. Les Anglais apprirent que cette île s'appelait Rossa. Après s'y être arrêtés quelques jours, ils se dirigèrent encore plus au nord, et découvrirent encore plusieurs îles qu'ils nommèrent *Crux Insularum*. La navigation devenant de jour en jour plus pénible, le chef de l'expédition tint conseil avec les commandans des deux autres vaisseaux, et prévoyant les dangers qui pouvaient les séparer les uns des autres, il leur donna en cas d'accident rendez-vous au port de Wardhus, sur les bords septentrionaux de la Norvège. Les pressentimens de Wilouby ne tardèrent pas à se réaliser. Il survint une tempête si épouvantable qu'aucun des bâtimens ne sut plus qu'elle route tenir; et que bientôt on eut perdu de vue le vaisseau amiral et l'Édouard, dont on n'a jamais pu bien connaître le sort, mais que l'on présume avec raison avoir été engloutis corps et biens dans les

abîmes de la mer. Richard Chanceler ayant vainement attendu pendant sept jours dans le port de Wardhus, résolut de poursuivre sa route, malgré les conseils pusillanimes de ses compagnons qui l'engageaient à rétrograder. Ne conservant plus aucun espoir de rejoindre ses infortunés compatriotes, il remet à la voile par le temps le plus favorable, et arrive enfin à un golfe, large de cent mille pas, formé par l'embouchure de la Dwina. Les pêcheurs, les seuls habitans qu'il rencontra sur cette côte, s'enfuirent d'abord à l'aspect des vaisseaux anglais; mais Chanceler leur témoigna tant de bienveillance qu'à la fin ils s'humanisèrent et lui apprirent que le pays où il venait de débarquer s'appelait Russie ou Moscovie et qu'il était soumis aux lois du grand prince Jean Vassiliévitch. Les Anglais leur ayant fait entendre qu'ils voulaient entamer des relations commerciales avec eux, les pêcheurs allèrent rendre compte de leurs intentions au gouverneur de la Dwina qui expédia à ce sujet un courrier extraordinaire au Tsar. L'histoire apprend avec quel empressement ce prince s'empessa d'accepter des propositions qui ne pouvaient que favoriser les progrès du commerce dans ses états. Telle est l'origine du monopole que les Anglais exercèrent si long-temps dans le Nord. J. . . . .

148. LETTRES DE HENRI VIII A ANNE BOLEYN, etc. Gr. in-8°. Paris, 1827; impr. de Crapelet; Londres, Treuttel et C<sup>e</sup>.

Cet ouvrage, d'une magnifique exécution typographique, fait honneur aux presses françaises; mais le jour qu'il paraît propre à jeter sur l'une des plus intéressantes périodes et l'un des plus tragiques événemens de l'histoire d'Angleterre, lui donne encore plus de droits à notre attention. Ce n'est pas toutefois dans la notice historique qui précède ces lettres, ni dans les lettres mêmes que nous trouverons, à cet égard, quelques lueurs nouvelles. Sous ce rapport la partie assurément la plus saillante de l'ouvrage, est un poème qui y est joint comme appendix.

Les 17 lettres de Henri, de nouveau publiées dans la présente édition avaient déjà paru dans les *Mélanges de Harle*, en 1745, et à la fin du *Robert de Avesbury*, de Hearne, en 1720 (Oxford). Si nous ne nous trompons, elles ont été imprimées très-récemment dans le *Pamphleteer* d'après les mêmes mémoires du Vatican

d'où notre auteur les a tirées, par M. Gunn (éditeur de l'*Historia Brittonum*); la reproduction de ces lettres n'était donc guères susceptible d'un nouveau degré d'intérêt que sous le double rapport de la beauté du papier et des caractères, et de leur excellente traduction de l'original français en anglais, ou de l'original anglais en français; car la correspondance est dans les deux langues.

Nous reportant à l'histoire de M. Turner, nous y voyons que Burnet avait remarqué dans l'histoire des Pays-Bas, de Meteren, la relation de la déplorable catastrophe d'Anne Boleyn, qu'il (lui Meteren) avait puisé dans l'ouvrage de Crispin, seigneur de Mihorée, qui se trouvait à Londres lorsque la Reine fut décapitée; mais il ne parut pas avoir consulté Crispin lui-même. M. Turner, malgré toutes les peines qu'il se donna, ne put aller plus avant; car l'ouvrage de Crispin semble ou n'avoir pas vu le jour, ou être devenu rare au point de ne se trouver dans aucune des collections du siècle. On a toutefois lieu de supposer que le poème dont nous avons fait mention ci-dessus, est identiquement l'ouvrage de Crispin; document si essentiel, comme l'œuvre d'un témoin oculaire, pour éclaircir cette époque de nos annales nationales, qui a été l'objet de tant de controverses. Cet ouvrage, écrit en vers et en français, est intitulé : *Histoire d'Anne Boleyn, écrite par un contemporain*. M. Crapelet démontre que ce poème, dont il existe 3 copies anonymes à la Bibliothèque royale à Paris, ne pouvait être de Clément Marot, ainsi que le prétend Joachim le Grand, dans son histoire du divorce de Henri; mais, d'après une notice qui se trouve dans le catalogue de La Vallière, G. de Bure le tient pour être de Charles, aumônier du Dauphin, et de Lancelot de Carles, évêque de Riez, qui, selon lui, seraient le même personnage sous deux noms différens. En comparant la citation de Meteren avec le poème manuscrit que publie aujourd'hui M. Crapelet, on s'aperçoit que les deux pages du dernier correspondent exactement au premier; et on peut raisonnablement conclure de cette ressemblance précise, que l'ouvrage en question est réellement de Crispin. Ce poème acquiert par-là un mérite historique dont son éditeur ne se doutait pas. Il sera lu avec un vif intérêt, comme étant la relation d'un étranger d'un haut rang et versé dans la littérature, qui résidait parmi nous à l'époque en ques-



tion, et raconte des faits immédiatement après qu'ils se sont passés sous ses propres yeux. On se rappelle que la reine Anne Boleyn fut exécutée le 19 mai 1536; et les deux derniers vers du poëme nous apprennent qu'il fut composé à Londres le 2 du mois de juin suivant, seulement une quinzaine de jours après l'exécution ! Cet ouvrage a, par conséquent, le mérite extraordinaire de nous présenter un tableau vigoureux et animé des lugubres événemens qu'il décrit, et cela, alors que l'impression qu'ils avaient dû produire sur l'ame du spectateur, était dans sa plus grande force, et le sentiment qu'elle y avait fait naître, tel qu'il avait été excité au moment de la catastrophe de cette sanglante tragédie, etc. (*London lit. Gazette*; 16 déc. 1826.)

149. SUR LES LETTRES DE HENRI VIII A ANNE BOLEYN, publiées par M. Crapelet. In-8° d'une feuille et demie. Dijon, 1826; impr. de Noellat.

Tiré à 10 exemplaires numérotés et tous en papier de paille, plus 5 en papier ordinaire pour le dépôt. Ce morceau avait déjà paru dans le *Journal de Dijon* des 11, 15 et 18 novembre.

150. THE PROGRESS, PROCESSIONS AND MAGNIFICENT ENTERTAINMENTS OF KING JAMES THE FIRST.— Voyages, cortéges et fêtes du roi Jacques I, etc.; par John NICHOLS. Part. I-VII. In-4°. Londres, 1825; Nichols. (*Literary Gazette*; 10 déc. 1825.)

Il paraît y avoir en Angleterre beaucoup d'amateurs des récits des fêtes de cour. Ces récits occupent toujours un grand espace dans les journaux, et on publie des ouvrages de luxe pour rappeler les fêtes d'autrefois. On a un bel ouvrage sur les fêtes données à la reine Élisabeth : Nichols, qui en est l'éditeur et l'auteur, a voulu y donner une suite, en publiant également les fêtes données au successeur de cette princesse. Les amateurs de ce genre d'ouvrage doivent y trouver leur curiosité satisfaite, l'auteur ayant compulsé les brochures et feuilles publiques du temps, les registres municipaux, les archives des familles, etc. L'auteur a même jugé à propos de réimprimer des pièces de vers publiées à l'occasion des fêtes royales. Le journal qui analyse la compilation de Nichols fait remarquer que jamais peut-être on n'a prodigué autant de flatteries grossières à un roi, que pendant les fêtes données à Jacques I: ce prince, loin d'y trou-

ver plaisir, s'endormait souvent pendant les longues harangues et les pièces de théâtre composées en son honneur. Il s'amusait davantage des combats de chiens et d'autres animaux. La ménagerie était l'objet de sa sollicitude, et c'est de son règne que datent les courses de chevaux.

L'ouvrage de Nichols doit se composer de 18 parties ou 3 volumes. D—G.

151. NOTICE SUR LE CABINET DES CHARTES ET DIPLOMES DE L'HISTOIRE DE FRANCE; par CHAMPOLLION-FIGEAC. 32 p. in-8°. Paris, 1827, impr. de Firmin Didot.

L'intérêt général qu'obtiennent aujourd'hui les recherches historiques, fondées sur les documens authentiques, et le soin qu'on donne presque partout à l'exploration et à la réunion de ces documens, ne peuvent que recommander très-spécialement la notice que nous annonçons. Le cabinet qui en est le sujet, est peu connu, même en France où il avait été oublié. L'extrait suivant sur son histoire et sur son état actuel donnera une idée des ressources qu'il présente encore aux savans et aux historiens qui s'occupent de nos annales nationales. Nous laisserons parler l'auteur lui-même :

I. *Précis historique sur l'établissement du cabinet.* On se proposa, il y déjà long-temps, de réunir en une seule collection générale tous les documens authentiques relatifs à l'histoire de France. Colbert et d'Aguesseau jetèrent les premiers fondemens de cette collection. L'établissement, en 1759, du *Dépôt de législation*, assemblage méthodique de toutes les lois du royaume, qui fut porté à plus de 300,000 pièces, et qui doit exister encore, soit à la chancellerie, soit aux archives royales, amenait, comme une de ses dépendances naturelles, la réunion de tous les monumens historiques qu'il était possible de découvrir, et Louis XV ordonna cette réunion en 1762, sous le ministère de M. Bertin. Des arrêts du Conseil, 8 octobre 1763 et 18 janvier 1764, réglèrent l'ordre du travail, celui des dépenses, appelèrent le zèle et le concours de tous les savans vers ce grand but d'utilité publique; établirent, en 1779, des conférences très-propres à régulariser tant d'honorables efforts, les excitèrent de plus en plus par de nouvelles dispositions ajoutées aux précédentes, en 1781, sous le ministère de M. de Maurepas, et augmen-

tèrent, en 1783, par l'influence de M. d'Ormesson, les fonds destinés aux dépenses du cabinet. M. de Calonne proposa, en 1785, de nouveaux moyens d'émulation qui furent généralement utiles, et le clergé s'y associa en 1786, en ajoutant aux fonds accordés par le roi, un supplément pris sur les dépenses qu'il affectait à l'histoire de l'Église. Les États des provinces imitèrent ce généreux exemple; les ordres de M. de Calonne procurèrent, en 1787, le concours de tous les intendants; et l'organisation du travail, sagement centralisée dans les mains de l'historiographe de France, Moreau, sous l'autorité du ministère, rendit tous ces efforts propices et fructueux. Les hommes instruits de tous les pays recherchaient l'honneur d'y concourir; le roi honorait leur empressement, et récompensait leurs plus notables services par des grâces de tout genre. La congrégation de St.-Maur et celle de St.-Vannes avaient échelonné leurs plus habiles ouvriers sur tous les points de la France où quelque recherche était à faire. Les documens arrivaient en abondance, tout semblait assurer la prochaine publication du Rymer français, mieux conçu, plus utile que celui d'Angleterre; un arrêt du conseil, du 10 octobre 1788, assurait de plus en plus ce précieux résultat à l'histoire de France, et l'impression du premier volume, contenant les instrumens de la première race, avançait rapidement, quand la révolution survint. Un décret du 14 août 1790 ordonna le transport de tous les documens historiques à la Bibliothèque royale; bientôt on querella, on supprima ensuite les fonds spéciaux qui leur étaient affectés, et il fallut oublier, durant 36 ans, ces vénérables archives de la monarchie française, jusqu'à ce qu'une décision de M. le comte Corbière, du 30 août 1826, les ait enfin soustraites à cette déplorable condition.

Les travaux des Baluze, Ducange, Dupuy, d'Achéry, Martène et Mabillon, avaient assez prouvé qu'il existait, hors du trésor des chartes de la couronne, une foule de documens d'un grand intérêt, quelquefois d'une grande importance, pour l'histoire et le droit public du royaume. On comprit dès-lors l'insuffisance relative des deux grands ouvrages entrepris par ordre du roi, le Recueil des Ordonnances et celui des Historiens de France. Ce dernier, d'après son plan sagement conçu, était purement historique, n'admettait pas les actes d'administration générale émanés de l'autorité royale, et le premier n'embras-

sait que les ordonnances des rois de la troisième race. Il y avait donc, malgré les Capitulaires de Baluze, des lacunes immenses pour les temps écoulés depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'avènement des Capétiens. Elles ne pouvaient être comblées que par cette foule de chartes et d'actes de toute espèce déposés, ou plus généralement oubliés, dans les nombreux chartriers des villes, des églises, des monastères, des compagnies judiciaires et des grandes maisons. Il s'agissait de reconstruire par leur témoignage les annales véridiques et complètes de la France, et par leur réunion en un dépôt commun, de créer un centre perpétuel pour toutes les recherches ordonnées par le gouvernement ou entreprises par des particuliers.

Ce plan n'effraya point, par son étendue, ceux qui l'avaient conçu, ni l'autorité qui devait en assurer l'accomplissement. Mais il fallait : 1<sup>o</sup> Savoir où l'on devait chercher ; — les intendants envoyèrent la nomenclature exacte de tous les chartriers existans dans leur généralité respective ; 2<sup>o</sup> Procurer l'accès de ces dépôts aux savans qui se chargeaient de les exploiter ; — peu d'oppositions privilégiées ou ombrageuses résistèrent aux instances des ministres du roi, à l'influence des personnages éminens qui s'associaient avec un zèle véritable à toutes ces grandes vues ; 3<sup>o</sup> Avoir des ouvriers qui comprissent le plan de l'édifice, et capables de travailler à son élévation avec science et empressement ; — il s'en trouva dans toutes les provinces plus qu'on n'avait osé l'espérer, et ceux de la Bretagne se distinguèrent par un zèle tout particulier, qui n'eut pas même d'égal, en formant, dès 1783, une *société patriotique pour la recherche des matériaux utiles à l'histoire de la province*, société dont M. Georgelin, sénéchal de Corlay, fut le promoteur. De plus, les deux congrégations qui ont tant illustré l'état et l'église par leurs ouvrages, St.-Maur et St.-Vannes, pourvurent à tous les autres besoins, en plaçant des hommes habiles de leur ordre dans tous les postes difficiles ou non occupés ; 4<sup>o</sup> Chercher à l'étranger tous les matériaux qui pouvaient concourir à compléter l'édifice ; — Bréquigny fut envoyé à Londres, du Theil à Rome, et des hommes distingués par leurs connaissances en diplomatique fouillèrent bénévolement pour la France dans les archives de la Catalogne, des Pays-Bas et de quelques villes d'Allemagne ; 5<sup>o</sup> Assurer, par des fonds annuels, le paiement

de toutes les dépenses nécessaires ; — le désintéressement des collaborateurs devint une ressource inépuisable ; les fonds assignés sur le trésor s'élevèrent jusqu'à 49,100 livres par an ; le clergé et les États provinciaux fournirent des supplémens , et ces fonds furent toujours employés avec une véritable économie , parce qu'ils ne furent jamais que le prix d'un travail réel et méritoire ; 6<sup>o</sup> Diriger vers un centre commun tant d'efforts isolés qui se produisaient comme à l'envi sur tous les points du royaume ; — des instructions claires et précises furent répandues partout , et la franchise des ports accordée , même pour les plus gros paquets , par l'intendance des postes , rendit la correspondance prompte et facile sur tous les points ; 7<sup>o</sup> Mettre chaque chose à sa place , d'après un plan qui embrassât la généralité des monumens ; — une maison fut louée pour y placer convenablement le dépôt ; des commis instruits furent attachés à Moreau , chargé de sa direction , et les registres de sa correspondance sont encore pour lui des témoignages d'une activité sans exemple , et qui ne se démentit jamais ; 8<sup>o</sup> Honorer publiquement et récompenser par des graces le concours des collaborateurs dans les provinces ; — on ne négligea point ce levier , toujours puissant sur le caractère français : le roi accordait des lettres de noblesse , des cordons , des exemptions de droits pécuniaires , des préférences fondées sur le seul concours au travail général des chartes , et le cabinet de Moreau était un centre de recommandations toujours efficaces auprès des ministres du roi , et pour les emplois de tout genre. Fossa leur dut à la fois des lettres de noblesse , l'ordre de St.-Michel et la chaire de droit français à l'université de Perpignan ; il est vrai que peu de savans concoururent plus utilement que lui à l'accomplissement des travaux littéraires protégés ou ordonnés par le roi.

C'est ainsi qu'on sut pourvoir à tous les besoins , à tous les désirs , créer comme par enchantement et faire grandir à vue d'œil l'une des plus vastes et des plus difficiles entreprises littéraires que le goût de la solide instruction , l'intérêt et l'honneur de la France aient inspirées , que la munificence de nos rois ait eu à protéger , et le zèle de leurs ministres à diriger. Le concours soutenu de tous les hommes instruits de l'époque fut la meilleure garantie de son succès.

L'activité de ce même concours avait quelque chose d'em-

barrassant à certains égards; l'ordre du travail n'exigeait, pour les archives qui appartenaient au roi, que des copies de leurs inventaires, suffisantes pour le dépôt général, les pièces qu'elles mentionnaient pouvant être facilement consultées. Pour les autres archives, on demandait une copie textuelle et authentiquée du titre tout entier, avec le dessin du sceau, s'il en avait un, et un calque de son écriture. Mais un assez grand nombre de ces titres avait été publié dans divers ouvrages historiques ou généalogiques, et les collaborateurs dans les provinces étaient par là exposés à en faire des copies tout à fait inutiles, et qu'une indication sommaire de l'acte, ou une soigneuse collation avec l'imprimé pouvait remplacer sans inconvénient. La munificence royale se chargea d'épargner aux collaborateurs la perte d'un temps qu'ils pouvaient mieux employer, et le roi ordonna qu'une *Table générale* des chartes déjà imprimées quelque part, serait dressée sans délai (1), publiée par l'imprimerie royale, distribuée à tous les travailleurs réellement utiles, et à eux seuls : les registres montrent que les volumes de cette *Table* furent refusés à des personnages éminens, qui ne les demandaient vraisemblablement que par curiosité.

Ainsi le travail sur les chartes et diplômes de l'histoire de France comprenait deux parties distinctes, quoique étroitement liées entre elles : 1<sup>o</sup> la *Table générale* des chartes imprimées; de Bréquigny fut chargé de la rédiger, et il en publia 3 volumes in-folio, commençant par une lettre du pape Pie I, à l'évêque de Vienne, qu'on croit de l'année 142 ou bien 166, et finissant avec le règne de Louis VII, en 1179 : l'impression du 4<sup>e</sup> vol. fut interrompue à la page 568, arrivant à l'année 1213; quelques recueils des bonnes feuilles ont été conservés. 2<sup>o</sup> La réunion la plus nombreuse possible, soit de chartes originales, publiées ou inédites, soit de copies fidèles de toutes les chartes et autres instrumens historiques non publiés : on y joignit les inventaires d'un grand nombre de chartriers ou d'archives, plu-

(1) Le première idée de cette *Table* remonte à 1746; ce projet fut alors présenté par Secousse, Foncemagne et Sainte-Palaye, à Machaut, contrôleur-général des finances; Secousse s'en occupa jusqu'en 1754 : Sainte-Palaye lui succéda. En 1763, de Bréquigny en fut chargé, et d'après un plan plus en rapport avec le travail général sur les chartes de l'histoire de France, qui venait d'être arrêté.

sieurs cartulaires et le dépouillement de ceux de la Bibliothèque du roi, des terriers, des collections de pièces formées par des particuliers, les portefeuilles laissés par des savans dont les travaux étaient analogues à la nature du dépôt, enfin quelques ouvrages manuscrits intéressant l'histoire de France, et qu'on ne négligea jamais de sauver de la dispersion : tel est le magnifique manuscrit sur vélin, contenant le procès de Jeanne d'Arc, et connu sous le nom de *Manuscrit de d'Urfé*.

Le but final de l'entreprise était arrêté, dès son origine même, dans la pensée de ceux qui la dirigeaient ; mais pour atteindre à ce but, outre tout leur zèle et toutes leurs lumières, il leur fallait le secours du temps, et ce secours leur manqua. On avait fait pressentir que la Collection générale de ces diplômes pourrait un jour être publiée en entier ; le Roi en avait donné l'espérance au monde savant en 1782, et quelques années après, le premier volume de la Collection des chartes et les deux volumes des Lettres du pape Innocent III (le plus habile jurisconsulte de son siècle, et qui n'eut pas moins d'influence sur les affaires de la France que sur celles des autres états de la chrétienté) étaient déjà sous presse, le premier par les soins de Bréquigny, et les deux autres par ceux de Du Theil qui en avait recueilli à Rome tous les matériaux. Le dépôt lui-même prenait une consistance qui accroissait son utilité ; il devenait le centre de ces grands travaux historiques qui seront un éternel honneur pour les lettres françaises, et de précieux modèles pour tous les peuples jaloux de leur propre renommée. Ces prospérités littéraires étaient dans tout leur éclat en 1786, et en 1791 il ne restait que le douloureux souvenir de tant de glorieuses entreprises. Les collaborateurs étaient dispersés, et le dépôt lui-même fut abandonné. Son état actuel, sommairement exposé dans le paragraphe suivant, montrera quelles ressources inconnues il offre encore aux lettres et à l'histoire du pays.

II. *État actuel du Cabinet des Chartes.* Les pièces qui se trouvent aujourd'hui dans ce cabinet, ou qui en dépendent directement, peuvent être classées comme il suit : 1<sup>o</sup> archives du cabinet ; 2<sup>o</sup> pièces relatives à la Table générale des chartes imprimées ; 3<sup>o</sup> collection des chartes manuscrites.

1<sup>o</sup> *Archives* composées de 90 cartons ou portefeuilles, relatifs à l'établissement et à l'administration du cabinet jusqu'en 1791.

2° *Table chronologique des Chartes imprimées.* — 5 cartons ; notes et renseignements pour la Table chronologique des chartes imprimées.

Les trois premiers volumes imprimés de cette *Table*, et les bonnes feuilles tirées du quatrième. (568 pages.)

16 portefeuilles in-folio ; Table manuscrite des chartes imprimées, faisant suite aux trois premiers volumes, à ce qu'il y a d'imprimé du quatrième, et complétant cette table chronologique jusqu'en 1643.

1 portefeuille ; liste alphabétique des *abréviations* employées dans cette Table, avec leur explication.

22 cartons ; table alphabétique des ordonnances, par ordre des matières ; suite au travail de M. de Bréquigny.

3° *Collection des Chartes manuscrites.* — 16 vol. in-fol. ou in-4° ; travaux littéraires de MM. de Sainte-Palaye et de Fontcemagne sur l'histoire de France.

51 portefeuilles in-fol. ou in-4° ; matériaux du Glossaire de la langue française, par Sainte-Palaye, continué par feu Mouchet.

31 cartons ; Bulletins supplémentaires pour le même glossaire.

2 vol. in-fol. ; Extraits analytiques des 85 vol. de manuscrits historiques de Nicolas et Antoine de Granvelle, ministres de Charles-Quint et de Philippe II (collection de manuscrits relatifs aux affaires du seizième siècle, appartenant à la bibliothèque de St.-Vincent de Besançon).

44 vol. in-4° ; Inventaires des principales archives des Pays-Bas.

14 vol. in-fol. ou in-4° ; Inventaires des archives de Lorraine, Flandre, Artois, Blois, etc.

2 vol. grand in-fol. ; Inventaire des archives de la Chambre des Comptes de Dijon.

8 vol. grand in-fol. ; Inventaire des archives de la Chambre des Comptes de Dôle.

1 vol. grand in fol. ; Inventaire des archives d'Aix.

5 vol. grand in-fol. ; Domaine et Terrier de Provence.

7 vol. grand in-fol. ; Inventaires des archives de Béarn et Bigorre.

1 vol. in-fol. ; Répertoire des manuscrits de Béthune.

12 cartons ; Chartes en original, et de divers siècles.

66 portefeuilles in-fol. ; Pièces en original, ou anciennes copies, intéressant l'Histoire de France (collection de Fontette) ;



- 7,000 pièces, la plupart citées dans la deuxième édition de la *Bibliothèque* du Père Lelong.
- 66 vol. in-4°; Recueil de copies de pièces historiques sur la Bourgogne et la Franche-Comté.
- 80 vol., liasses ou cartons (dont 44 vol. in-fol., reliés); Recueil sur la Bourgogne et la Franche-Comté, formé par Droz.
- 5 vol.; sur la Picardie, par D. Grenier.
- 42 vol. grand in-4°, reliés ou en liasse; Lettres des Papes, qui ont trait à l'Histoire de France, au nombre de 8,782 : copies faites à Rome par Du Theil (1).
- 17 cartons; Notices et Extraits tirés des archives de Rome, par Du Theil (20 mille titres ou analyses de pièces historiques).
- 49 cartons; 7,000 copies de pièces historiques rapportées de Londres, par de Bréquigny, avec les Tables et les Notices qu'il rédigea (2).
- 345 portefeuilles in-fol.; Collection générale des Copies de Chartes depuis Clovis, la plupart authentiquées et accompagnées du dessin des sceaux et d'un calque de l'écriture. Chaque portefeuille contient 100 à 200 pièces : le nombre de ces copies peut s'élever à 50,000, dont 24,000 sont antérieures à l'an 1300.
- 6 cartons; Copie des *rouleaux* du Parlement de Paris, des années 1274 à 1575.
- 5 cartons; Copies de diplômes de Charlemagne ou de Louis-le-Débonnaire, et Recherches sur le règne de Philippe-Auguste.
- 1 portefeuille; Table pour les registres de Philippe-Auguste.
- 6 cartons; Recueil de Pièces originales, du ministère de Colbert.

(1) L'Angleterre vient de faire faire une collection semblable pour l'histoire des 3 royaumes unis, par les soins de M. Marini, à Rome. Le recueil commence au pontificat d'Honorius III, en 1216.

(2) En 1766, un bon du roi accorda une pension de 6000 livres à Bréquigny pour la continuation de son travail sur ces documens, et ordonna en même temps qu'ils feraient partie du dépôt des monumens historiques. Ce précieux recueil se divise ainsi qu'il suit : histoire ecclésiastique, 3 cartons; Picardie, 1; Normandie, 6; Guienne, 6; Aquitaine, 5; histoire générale de France, 1; Angleterre et Italie, 1; pièces historiques depuis l'an 1060, 15; autres copies non classées, 3; notes en renseignements sur la travail fait à Londres, 6 cartons et 2 portefeuilles. Il y a aussi des pièces en original.

- 5 cartons; autre Recueil de Pièces sur la ville de Paris.  
 2 vol. in-fol.; sur la Pairie et le Parlement.  
 1 vol. in-fol.; Histoire manuscrite de Bourgogne.  
 38 vol. in-4°; Mémoires sur diverses provinces de France, dressés par les intendans, d'après les instructions du gouvernement.

Les paragraphes III et IV de la Notice contiennent le plan du travail nécessaire pour mettre le cabinet des chartes en bon ordre ou pour le rendre à sa destination primitive, et des considérations particulières sur l'état du cabinet et sur ce qu'il pourrait être. Les vues exposées à cet égard par l'auteur, nous ont semblé dignes de l'approbation générale, et, s'il les accomplit, la France possèdera enfin un dépôt central de tous les documens de son histoire.

A. M.

152. CHARTE LATINE DU XIII<sup>e</sup> SIÈCLE. Texte et traduction.

Ego Odardus de Alneto Campaniæ marescallus, notum facio universis presentibus et futuris: quod cùm Renaldus Frailous, filius Martini Surdi, homo meus, duxit in uxorem Audam, feminam domini comitis Regitestensis, filiam Odi, majoris Regitestensis; ego et dominus comes prædictus matrimonium illud voluimus et laudavimus, et talem inter nos compositionem fecimus: quod si prænominati, Renaldus et Auda, insimul aliquos haberent liberos, ego et hæredes mei in integrum alteram habebimus in eisdem liberis medietatem; dominus verò comes et hæredes sui, reliquam habebunt. Ut hoc autem firmum teneatur in futurum, presentes litteras sigilli mei munimine roboratas suprædicto comiti tradidi. Actum anno gratiæ M. CC<sup>o</sup> nonodecimo, mense junio.

Moi Odard de l'Aulnois, maréchal de Champagne, fais savoir à tous, présens et à venir, que, lorsque Renauld Frailous, fils de Martin le Sourd, mon homme (mon serf) a épousé Aude, femme (serve) du seigneur comte de Rethel, fille de Odot, maire dudit Rethel; j'ai, ainsi que le seigneur comte susnommé, approuvé et voulu ce mariage, et nous avons fait entre nous l'accord que voici, (savoir:) que si les dénommés ci-dessus Renauld et Aude, avaient de leur union quelques enfans, moi et mes héritiers nous aurons une moitié du nombre entier de ces enfans; et le seigneur comte et ses héritiers auront la moitié restante; et afin que ceci soit tenu comme certain à l'avenir,

j'ai remis au comte susnommé les présentes lettres revêtues de mon sceau. Fait en l'an de grâce M. CC. XIX, au mois de juin.

*Observations.* — Cet acte, qui remonte au règne de Philippe-Auguste, est extrêmement curieux, 1<sup>o</sup> à cause de son ancienneté; 2<sup>o</sup> à cause des hauts personnages qui y figurent comme contractans; 3<sup>o</sup> à cause de la nature dudit acte, qui doit être considéré comme un monument précieux des temps de la féodalité et du servage en France; 4<sup>o</sup> et enfin parce que les maires des villes qui n'étaient pas du domaine royal étaient encore alors considérés comme serfs des seigneurs d'où elles relevaient.

Paris, 6 novembre 1827.

MOËT (1).

153. SÉJOUR A BORDEAUX DE L'AMBASSADEUR RUSSE JEAN KONDIRÉF et de son secrétaire Michel Niévérof, envoyés par le tsar Michel Féodorovitch à Louis XIII, en 1615. (*Otiétschestvennïa Zapiski.* — Annales patriotiques; octobre 1826, n<sup>o</sup> 78).

Immédiatement après l'avènement de Michel Féodorovitch au trône, et dès que les troubles intérieurs eurent été dissipés, le premier soin du gouvernement fut de donner de l'extension à ses relations politiques avec les monarques de l'Europe, afin de concilier leur amitié à la nouvelle dynastie qui allait régner sur la Russie. D'autres motifs plus importans encore nécessitaient l'envoi d'une ambassade en France. Les maux causés à la Russie par la Pologne et la Suède étaient de telle nature, qu'il était impossible de ne pas dévoiler au monde entier l'injustice des rois Sigismond III et Gustave Adolphe. Un grand nombre de Français, entrés au service de ces deux monarques et employés sous divers prétextes au détriment de la Russie, avaient excité tant de désordres, qu'il était indispensable de faire connaître leurs mauvaises intentions au gouvernement français, afin de ne pas voir les rapports d'amitié qui régnaient entre les deux monarchies compromis par de turbulens mercenaires. De plus, le temps approchait où le jeune tsar devait choisir une

(1) *Note du rédacteur.* Nous sommes redevables de cette charte curieuse, de sa copie, de sa traduction et des observations qui l'accompagnent, à l'obligeance et aux lumières de M. Moët, commis principal au ministère de la guerre, qui s'adonne avec le zèle le plus louable à la recherche des anciennes chartes, et qui donne à ce sujet un exemple utile aux amis de la vérité dans nos annales nationales, exemple qui n'a que trop peu d'imitateurs.

épouse digne de lui, et l'on espérait autant d'honneur que d'avantage d'une alliance avec la maison de Bourbon.

En conséquence, au mois de mai 1615, le gentilhomme Jean Kondiref et le secrétaire Michel Niévérof furent désignés et nommés ambassadeurs du tsar auprès du roi Louis XIII. Ils partirent le 30 août de la même année du port d'Archangel sur un vaisseau de guerre hollandais, et arrivèrent à la Haye le 9 octobre. A 4 verstes de la ville, ils rencontrèrent Maurice, prince d'Orange, et Henri son frère, suivis d'un nombreux état-major, qui étaient venus au-devant d'eux, en signe de haute considération. Pendant 2 jours, ils furent admis aux séances des états, et après avoir remis leur lettre de créance au stadhouder, ils exigèrent de lui qu'il leur fit préparer un bâtiment pour les porter en France, et qu'on leur donnât un homme instruit dans la langue et les mœurs du pays, et qui pût leur servir de guide.

Ayant appris en Hollande que la guerre civile avait éclaté entre le roi de France et le prince de Condé, et que le jeune Louis se trouvait à Bordeaux avec sa mère, ils s'embarquèrent le 11 novembre et arrivèrent dans cette ville le 11 décembre suivant. Aussitôt ils expédièrent leur interprète vers les conseillers du roi, pour les informer de leur arrivée ainsi que du désir qu'ils avaient d'être admis à l'audience du jeune monarque, demandant en même temps qu'on leur assignât un palais pour eux et leur suite, ainsi que cela devait se pratiquer en pareille occasion. Le même jour, à 2 heures du matin, le baron de Bonneville, capitaine des gardes du roi, suivi des comtes de Dampierre, de Nantouillet et de Saint-Aignan, parut sur le rivage pour aller à la rencontre des ambassadeurs moscovites; 20 hommes portant des flambeaux accompagnaient les 3 voitures destinées à transporter dans la ville les envoyés et les gens de leur suite. Les seigneurs français montèrent à bord du vaisseau hollandais, saluèrent respectueusement les nobles étrangers, et les instruisirent que le roi avait donné les ordres nécessaires pour leur réception. A ces mots, on se rendit à terre, et chemin faisant, Bonneville dit à Kondiref que le roi et la reine, qui n'avaient point entendu parler de la Moscovie, avaient été fort surpris de savoir que des ambassadeurs du tsar leur étaient envoyés, mais que plusieurs courtisans, qui avaient été en Russie,

leur ayant parlé de l'immensité des états soumis à la domination du monarque moscovite, ils avaient ordonné de recevoir les ambassadeurs avec tous les honneurs dus à leur rang. A cela Kondiref répondit que les relations les plus amicales, que le meilleur accord avaient toujours subsisté entre le tsar Jean IV et le roi Henri; que les marchands français exerçaient un commerce assez étendu dans plusieurs ports de Russie, et que tous savaient que le royaume de Sibérie s'étendait jusqu'à la Chine, et que celui d'Astrakhan était limitrophe de la Perse.

D'abord le roi ne voulut point donner lui-même audience aux ambassadeurs; il se contenta de les envoyer complimenter et de leur faire dire de traiter avec ses ministres des affaires qui formaient le sujet de leur mission. Mais les envoyés moscovites ayant paru mécontents de ce message, l'audience du roi fut fixée au 14 décembre suivant; elle eut lieu avec toute la pompe que pouvait alors comporter l'état d'une cour obligée de s'exiler de la capitale. Cependant on comptait plus de 3000 hommes de la garde sous les armes, lors du passage des ambassadeurs, au moment où ils se rendaient au palais habité par le jeune roi. Après avoir été reçus à la descente de leur voiture par M. de Bonneville et 2 subdélégués de Pierre Brulart, marquis de Perisieux, ils furent introduits et bientôt après admis à l'honneur de présenter au roi 40 peaux de martres zibellines et 1 renard noir, et à la mère du roi pareil nombre de martres.

Après l'audience, les ambassadeurs remirent au marquis de Perisieux une note traduite en allemand et contenant tous les griefs du tsar contre les rois de Pologne et de Suède, à quoi le marquis répondit que le roi et la reine satisferaient en tout au désir du monarque russe, qu'en signe de l'amitié qu'ils voulaient entretenir avec lui, ils feraient partir à leur tour des ambassadeurs pour la Russie, et qu'à l'avenir les sujets français recevraient l'ordre de ne point entrer au service des souverains ennemis des Russes. Cette explication terminée, le marquis de Perisieux reconduisit les ambassadeurs jusqu'à leur carrosse.

Le roi ayant été obligé de partir le lendemain pour Sedan, Indrick, secrétaire royal et délégué du marquis de Perisieux, remit aux ambassadeurs une lettre de Louis pour le tsar; mais comme cette lettre ne portait d'autre adresse que celle-ci: au très-illustre et très-puissant prince notre frère bien-aimé et bon ami le tsar de Russie, Kondiref et Niévirof expédièrent sur-le-

champ leur interprète Martian, qui, au bout de trois jours, atteignit le roi et sa cour, et fit tant qu'il obtint, quoique cela fût contre le cérémonial, que l'on mentionnât sur la lettre le nom du tsar Michel Féodorovitch. Le voyage de Martian coûta 113 couronnes d'or, ce qui prouve combien les Russes tenaient à ce que l'on observât en tout l'étiquette en usage dans leur pays; ils regardaient comme une injure l'omission que l'on avait faite du nom de leur souverain.

Dès qu'ils eurent reçu leur lettre de congé, les envoyés russes se préparèrent à retourner à Moscou, et quoique leur séjour à la cour de France eût été de bien courte durée, ils ne manquèrent pas cependant de communiquer à Michel de nombreux renseignemens sur les principaux fonctionnaires du royaume, sur les relations de la France avec les puissances européennes, et généralement sur tout ce qui pouvait alors exciter l'intérêt public et particulier.

A. J.

154. MÉMOIRES HISTORIQUES SUR LA COUR DE FRANCE, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, pour servir à la connaissance des évènements et des mœurs de ce pays, classés chronologiquement, accompagnés de notes et précédés ou suivis de nouveaux documens, d'éclaircissemens ou de pièces justificatives. (*Prospectus.*)

La première série finit en 1764, année remarquable par la suppression des jésuites et par la mort de M<sup>me</sup> de Pompadour; elle se composera 1<sup>o</sup> des mémoires de la princesse Charlotte-Élisabeth, mère du régent, avec les suppressions qui ont été faites et de nouveaux documens; 2<sup>o</sup> des mémoires de Massillon, précédés de recherches qui dissipent les doutes élevés sur leur authenticité; 3<sup>o</sup> des mémoires de Richelieu, Maurepas, d'Argenson, Duclos, Pompadour d'Aiguillon, de Pont-de-Vesle, de Tencin, etc.

Notre première série ne dépassera pas le nombre de 30 vol. tandis que les mémoires publiés sur cette époque vont au-delà de 80.

Nous ferons paraître des mémoires nouveaux sur la Cour de Louis XVI, dont le manuscrit vient de nous être remis. Des recherches que nous avons faites pour en connaître l'auteur, et dont nous rendrons compte, il résulte qu'on peut les attri-

buer, soit au comte de Lauraguais, soit au comte de Barbançon. Quoique ces mémoires appartiennent à la seconde série, ils forment un ensemble complet.

Les souscripteurs pour une série recevront avec leur livraison un titre et un travail pour classer les mémoires dont se compose la série entière.

Le prix de chaque volume est d'un florin, et seulement de 90 centimes pour ceux qui souscriront à une série entière. On souscrit à Bruxelles, à l'imprimerie de Cantaerts et compagnie. (*Revue bibliogr. des Pays-Bas et étr.*; 3 décembre 1827.)

155. HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION (1789—1825); par M. F. DE MONTROL. 3<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8<sup>o</sup> de IX—418 pages; prix, 6 fr. Paris, 1828; Ponthieu.

L'indemnité accordée aux émigrés est l'acte dominant de la session de 1825. Aux jours où cette importante question s'agitait dans nos deux Chambres, M. de Montrol publia son ouvrage, qui offrait une source de documens d'autant plus curieux à consulter que l'auteur les avait puisés en grande partie dans les écrits des marquis d'Ecquevilly et de Ferrières, des comtes de Vauban et de Las Cases, de M. de Villeneuve et de M<sup>me</sup> Larochejacquelin. Mais l'intérêt et le mérite de cet ouvrage ne sont point passés avec la circonstance; le fait de l'émigration et l'indemnité allouée aux émigrés sont désormais du domaine de l'histoire, et M. de Montrol, en rassemblant à la fin de son volume les principaux décrets, lois et ordonnances concernant les émigrés, depuis 1789 jusqu'en 1825, a pris soin de lui assurer le suffrage de ceux mêmes qui ne partageraient pas son opinion personnelle sur cet acte de la Restauration. E. H.

156. THE LIFE OF NAPOLEON BONAPARTE. — Vie de Napoléon Bonaparte, ex-empereur de France, etc., dans laquelle se trouvent détaillées toutes les particularités de sa carrière publique, tant comme général que comme législateur, durant les gouvernemens républicain, consulaire et impérial; le tout entremêlé d'un grand nombre d'anecdotes de sa vie publique et privée, depuis sa naissance dans l'île de Corse jusqu'à l'époque de sa mort à Saint-Hélène; y compris des mémoires biographiques sur des hommes célèbres qui se distinguèrent à l'armée, en politique et dans les sciences, depuis le com-

mencement de la révolution jusqu'à la fin de la dynastie impériale; par W. H. IRELAND, écuy. Vol. I, II et III in-8°. Prix, 17 fr. chaque volume cartonné. Londres, 1827; John. Cumberland.

Cet ouvrage comprendra 64 numéros, du prix de 1 sch. chaque, formant en tout 4 vol. in-8°, ensemble, du prix de 3 liv. 8 s., ornés de 32 planches in-4°, bien coloriées, représentant les principales batailles de Napoléon, gravées par M. George Cruikshank, d'après les dessins de Vernet, de Denon, etc.

157. LIFE OF NAPOLÉON. — Vie de Napoléon, par M. HAZLITT. Ouvrage encore inédit. (*Athenæum*; Londres, 2 janv. 1828.)

Le nouveau journal anglais que nous citons n'insère qu'un passage de l'introduction de l'ouvrage de M. Hazlitt; ce passage ne nous apprend rien sur la rédaction de la vie que l'auteur se propose de mettre au jour.

158. VIE POLITIQUE ET MILITAIRE DE NAPOLÉON; par A. V. ARNAULT, membre de l'ancien Institut. Ouvrage orné de 134 gravures, exécutées par les plus habiles artistes, d'après les dessins originaux des premiers peintres de l'école française. 2<sup>e</sup> édition. — Cet ouvrage sera composé de 33 livraisons, formant ensemble 6 volumes. Chaque livraison contiendra 4 feuilles de texte et 4 gravures. Les gravures seront exécutées par les meilleurs artistes en ce genre. — Il paraît une livraison tous les 20 jours; prix, 6 fr. — On souscrit à Paris, à la *Librairie historique*, rue des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré, n° 5.

Cet ouvrage ne nous est pas parvenu; mais le nom de son auteur nous semble une garantie suffisante de l'intérêt que doit offrir le texte, et tout porte à présumer que ce sera un des plus beaux monumens, sous le rapport de l'histoire et de l'art typographique, élevé à la mémoire de l'homme extraordinaire qui a tenu si long-temps entre ses mains les destinées de l'Europe entière.

E. H.

159. HISTOIRE GÉNÉRALE DE NAPOLÉON BONAPARTE, de sa vie privée et publique, de sa carrière politique et militaire, de son administration et de son gouvernement, par l'auteur des *Mémoires sur le consulat*. — Cet ouvrage formera environ 12 volumes in-8°, qui paraîtront par livraison de 2 volumes,



tous les deux mois. Prix de la livraison, 14 fr. La 1<sup>re</sup> livraison se compose du 1<sup>er</sup> volume, contenant l'histoire des premières années de Napoléon, et le commencement des *campagnes d'Italie*, et du 4<sup>e</sup> volume contenant la 1<sup>re</sup> partie de l'*expédition d'Égypte*. On souscrit à Paris, chez Ponthieu et compagnie.

Ces 2 volumes, consacrés presque en totalité aux campagnes de Napoléon Bonaparte, en Italie et en Égypte, seront l'objet d'un examen attentif dans la 8<sup>e</sup> section du *Bulletin*, destinée plus spécialement à l'histoire militaire.

160. HISTOIRE DE NAPOLÉON D'APRÈS LUI-MÊME; publiée par LÉONARD GALLOIS. 3<sup>e</sup> édition, revue, augmentée et ornée de 2 portraits (ceux de Napoléon à 2 époques différentes). In-8<sup>o</sup> de 604 pag.; prix, 8 fr. Paris, 1826; Ch. Béchet.

Trois éditions successives de cet ouvrage, dans l'espace de moins de 3 ans (la 1<sup>re</sup> a été publiée dans le courant de 1825), prouvent qu'il a obtenu le succès que son auteur pouvait en espérer. Ce n'est point par des vues neuves ou profondes, ni par un jugement impartial qu'il se recommande, et M. Léonard Gallois ne peut s'attribuer ni le blâme ni la louange que mérite le fond de cette histoire, entièrement composée de matériaux qui ont eu l'approbation de Napoléon. S'étant imposé la loi de ne comprendre dans cette histoire rien, absolument rien (dit-il) qui n'eût été dicté, corrigé, expliqué, commenté par son héros, ou recueilli de sa bouche, il ne revendique que la forme du livre, à laquelle sans doute est due toute sa fortune, puisque les opinions qu'il renferme sur les hommes et sur les choses ne sauraient être considérées comme entièrement désintéressées, et par conséquent, exemptes de passion. Il est fort douteux, pour n'en citer qu'un exemple, qu'il se rencontre aujourd'hui beaucoup de personnes aux yeux desquelles la journée du 18 brumaire soit un coup d'état suffisamment justifiée par les circonstances. Du reste, à une époque où l'on voit les plus minces particuliers s'empressez d'inscrire eux-mêmes leur éloge dans des biographies complaisantes, on pardonnera bien sans doute à Napoléon d'avoir cherché à rectifier quelques faits mal connus ou injurieux pour sa gloire; cela prouve qu'il attachait encore quelque prix à l'opinion des hommes, pour les-

quels on a pu lui reprocher d'afficher en général un mépris trop profond, et l'on sera toujours curieux de consulter un livre où l'on est, en quelque sorte, assuré de ne trouver que ce que Napoléon a voulu que la postérité sût de lui, de le voir tel qu'il a voulu se montrer après sa chute, et d'avoir, en un mot, son portrait peint par lui-même.

E. H.

161. *ISTORIA DI CORSICA.* — Histoire de la Corse ; par A.-P. FILIPPINI. 2<sup>e</sup> édit., tom. I, CXIX et 198 p. in-4°. Pise, 1827 ; Capurro.

Filippini est un historien du 16<sup>e</sup> siècle. Ce fut non pas en Corse, mais à Tournon en France, que parut pour la première fois, en 1594, l'histoire de sa patrie ; il paraît que les Génois, qui gouvernaient en despotes l'île de Corse, s'opposaient à la publication de la vérité historique, et que Philippini n'eut d'autre moyen que de faire paraître son ouvrage sous les auspices de la France. Ce n'est pas que l'auteur dévoile avec bien de la hardiesse l'oppression exercée par les Génois sur ses malheureux compatriotes ; mais le peu qu'il en dit suffisait pour offenser des maîtres ombrageux et qui n'avaient que trop de reproches à se faire. Philippini est, au reste, moins historien que compilateur : s'il n'a pas le mérite d'avoir fait une composition originale, il a réuni des chroniques contemporaines qui, sans ce soin, se seraient peut-être perdues. Ce sont celles de Jean della Grossa, né en 1398, qui exerça des fonctions importantes dans sa patrie, celle d'Antoine de Monteggiani, qui continua les chroniques précédentes depuis l'an 1464 jusqu'à l'an 1525, mais qui écrivit avec moins de talent que Grossa ; enfin, Marc-Antoine Cecaldi, continuateur des chroniques nationales depuis 1525 jusqu'en 1559. Philippini est venu tout juste pour les continuer jusqu'à la fin du 16<sup>e</sup> siècle. On voit que les chroniques de Corse ont l'avantage d'avoir été écrites par des contemporains et par des témoins oculaires. Une nouvelle édition de cette compilation de Philippini vient d'être entreprise aux frais du comte Pozzo di Borgo, par l'avocat Gregori. Nous n'avons vu encore de cette édition que la première partie qui contient seulement le premier livre de l'histoire écrite par Philippini, et ce premier livre ne s'étend que sur la géographie de la Corse. L'éditeur a mis de plus dans ce volume une dédicace à M. Pozzo di Borgo, une longue introduction historique qui résume les

principales époques de l'histoire de la Corse, un parallèle de la géographie ancienne et moderne de l'île, enfin quelques bulles papales qui annexent d'abord la Corse à l'archevêché de Pise, et la donnent ensuite aux Génois. M. Gregori rendrait service à l'histoire si, dans les autres volumes, il insérait les pièces justificatives, ou si du moins il tirait des archives soit de Corse, soit de Gênes, des actes propres à éclaircir l'histoire, et à confirmer ou détruire les assertions de Filippini et de ses devanciers.

D-G.

162. L'OBSERVATEUR AU 19<sup>e</sup> SIÈCLE, ou de l'homme dans ses rapports moraux, et de la société dans ses institutions politiques; par A.-J.-C. SAINT-PROSPER. 4<sup>e</sup> Édit., to. 3<sup>e</sup> in-12. Paris, 1826-1827; Pichard. Prix de ce vol. divisé en 2 parties, 4 fr. 50 c.; de l'ouvrage entier, 10 fr. 50 c.

En annonçant, dans le *Bulletin* de 1825, les 2 premiers volumes de cette nouvelle édition de l'*Observateur au 19<sup>e</sup> siècle*, nous fîmes connaître le plan de cet ouvrage, et nous indiquâmes les qualités et les défauts que nous avions remarqués. Des aperçus ingénieux, mais manquant quelquefois de justesse, des rapprochemens piquans, mais souvent un peu forcés, des expressions vives, concises, parfois bizarres, un peu de néologisme dans les mots et dans les tournures: voilà ce qui nous avait frappés en lisant les deux premiers volumes de l'*Observateur*; telle est aussi l'impression que nous a fait éprouver ce nouveau volume; mais hâtons-nous d'ajouter que l'auteur nous paraît avoir fait un progrès sensible: sa pensée est plus arrêtée, son expression aussi rapide est, en général, plus juste et plus naturelle; il lui arrive plus rarement, en politique et en morale, de rester indécis, entre l'imagination et la raison; il prend plus franchement parti pour les idées et les institutions favorables à l'avancement de la civilisation.

Ce 3<sup>e</sup> volume se compose de deux parties: la première partie est divisée en trois chapitres qui traitent des *gens de lettres*, des *coteries* et du *peuple*. Des onze chapitres de la 2<sup>e</sup> partie, ceux qui nous ont semblé les plus remarquables sont ceux qui sont intitulés *de l'honneur*, *du goût*, *de la grâce*, *de l'habileté*, *de la finesse*, *de l'état du monde en 1827*.

Un ouvrage du genre de celui-ci n'est pas susceptible d'analyse; le seul moyen de le faire connaître est de transcrire ici

quelques morceaux. Commençons par faire la part de la critique.

Le début du chapitre sur les coteries nous semble propre à justifier ce que nous avons dit de cette espèce d'indécision où la pensée de l'auteur paraît flotter quelquefois : « De nos jours on ne parle des coteries que pour les dénigrer. Il n'est pas jusqu'aux écrivains qu'elles ont le mieux servis qui ne leur décochent en passant certains traits dont elles n'ont guères à se louer : rien de plus ingrat que ceux dont on a fait la gloire. Eh bien ! sur leurs œuvres jugeons les coteries. D'abord, sans les lettres, où en serait la civilisation moderne ? A son enfance. Maintenant pourquoi les lettres ont-elles fait des progrès si merveilleux ? C'est que les hommes qui, *d'origine*, les ont cultivées parmi nous, avaient deviné d'instinct la puissance des coteries ; ils ne se communiquaient leurs œuvres que pour se louer tout à l'aise. Grâce à cette méthode, les coteries prospérèrent si vite qu'elles ne tardèrent pas à enfanter les académies ; lesquelles à leur tour, improvisèrent partout les sciences et les diplômes, les arts et les jetons, les éloges et les pensions. Ce premier pas fait, les académies parvenues à leur apogée, aidèrent dans le siècle dernier, à créer les partis qui, avec le temps, nous ont donné la révolution ; laquelle nous a valu le gouvernement représentatif. Et voyez comme il se montre fidèle à son origine, puisqu'il ne repose que sur une sorte de louange réciproque. Aussi les ministres qui le dirigent ne songent-ils qu'à recruter des admirateurs auxquels, de leur côté, ils ne refusent rien. Parmi ceux-ci, les uns, qui savent parler, les louent tout haut ; les autres, qui ne savent que voter, les appuient tout bas. Succès universel, car si l'éloge coûte un peu cher à la masse, en retour il rapporte beaucoup à ceux qui le reçoivent comme à ceux qui le donnent. Les coteries s'appellent alors des *majorités* : on change de nom quand on a fait fortune. »

Voici quelques passages où le style de notre auteur nous paraît s'éloigner trop du naturel, par la tendance à l'effet pittoresque ou à la profondeur :

« Depuis l'origine de nos troubles, vous tenez au parti de l'honneur, c'est bien : mais voyez à quel point il se fourvoie. Au nom de votre salut, un dernier regard. Le parti de l'honneur est sur le penchant, il roule dans l'abîme : je vous entends

et je me cramponne à sa chute, de peur de ne pas périr avec lui. »

« La grâce : c'est nous dans tout ; regard, sourire, geste : elle se meut si nous marchons. On peut analyser les effets de la grâce, mais on ne peut jamais indiquer sa source. C'est une bonne fortune, dont ceux qui en jouissent, n'ont pas eux-mêmes le secret. »

Il nous reste à remplir la partie la plus agréable de notre tâche, c. à d., à extraire quelques-uns des passages qui nous ont paru le plus remarquables, en suivant l'ordre des chapitres.

*Des gens de lettres.* — « Racine était mort de douleur, parce que, consulté sur les misères de la France, il avait déplu pour avoir écrit en toute sincérité.... Quelques années s'écoulaient, Voltaire a un roi pour courtisan, et sur la fin de sa carrière, est couronné par un peuple. »

« Chez les anciens, dès l'instant où fut abattue la tribune aux harangues, un silence universel engourdit le monde. Vainement les sophistes prodiguaient-ils en public la subtilité de leurs paroles; faute d'être prises au sérieux, elles expiraient sans résultat. Mais depuis près de quatre siècles, une grande idée se présente-t-elle à l'esprit, ou bien une grande injustice est-elle commise, aussitôt les gens de lettres écrivent, et bravant tous les obstacles, édifient une éternelle publicité. Aux beaux jours de Rome, les orateurs, dans leurs plus sublimes inspirations, ne pouvaient soulever que les flots de la place publique. Aujourd'hui, il suffit de quelques pages échappées aux gens de lettres, pour que, d'un même mouvement, se précipitent tous les peuples réunis. » — « Il fut un temps où il fallait se placer au milieu des masses pour les entraîner. Désormais, on peut vivre seul; car pourvu que l'on sache penser, on fait bientôt son auditoire du monde entier. »

*Des coteries.* — « Il faut convenir qu'il est fort adroit d'avoir mis le succès en compagnie d'assurance, de sorte que chacun palpe tour-à-tour son petit dividende de renommée. Ensuite, fait-on une sottise, aussitôt elle est justifiée. Sur tous les points, on a des orateurs qui vous défendent dans la société et des journaux qui vous exaltent dans le public. Enfin, on a tant d'échos à son service, qu'à force de bruit on fait taire le courage même des sages. »

*De l'honneur.* — « L'honneur, chez les femmes, se compose de sagesse, de prudence, et d'une sorte d'à-propos continuel. Il se compose, en outre, d'une délicatesse de cœur portée à l'infini, et d'une surveillance d'esprit qui ne s'endort jamais. Quelle réunion difficile, et que tout peut compromettre, jusqu'au plus léger hasard ! Aussi, dans l'âge où la beauté attire tant d'hommages aux femmes, le soin de leur honneur en est comme l'expiation. »

*Du goût.* — « Le goût est pour moi l'ordre jeté dans le vrai ; c'est encore ce tact des convenances qui toujours sait s'arrêter à propos, et qui, sans rien blesser, met tout à sa place. » — « Il peut arriver qu'un écrivain manque tout à fait de goût, et cependant surprenne par l'éclat, la grandeur et l'énergie ; on est enlevé par élan ; mais on a pris part à un plaisir si mêlé de fatigue, qu'on n'y revient guère. Dans les ouvrages, au contraire, où le goût de l'écrivain est sûr, il répand et distribue toujours si à propos les qualités supérieures, qu'il en résulte un plaisir vif, plein et continuel, qui sollicite de fréquents retours. »

*De l'homme.* — « Les passions de l'homme ne l'accusent pas : elles ne font que déclarer ce qu'il est. Aussi je ne condamne jamais sur les passions, mais sur leur emploi. »

*De l'état du monde en 1827.* — « De nos jours, on a écrit avec beaucoup d'éloquence contre la raison, et arguant de ses nombreux écarts, on a décidé que l'homme devait choisir un autre guide. Mais pour convaincre, il a fallu s'adresser à la raison, c. à d., la rendre définitivement juge de sa propre condamnation. Par cela même on a échoué ; car à la majorité des voix, c'est toujours son absolution qu'elle prononcera. » — « En vain vous en défendez-vous, il faut que vous pensiez plus ou moins avec votre propre pays. En dépit de la mémoire, on reçoit certaines opinions qui nous modifient à notre insu. Enfin, on est reconnu de son temps à la forme particulière des armes avec lesquelles on le combat. » — « Dans ce moment, l'esprit de discussion et l'esprit de soumission sont en pleine rivalité. Le premier enfante chaque jour des avis, des opinions et des aperçus si nombreux, qu'il peut bien se tromper, mais il se réforme de lui-même. Le second, je veux dire l'esprit de soumission, procède tout autrement : il défend l'examen, la critique, et anathématise jusqu'au simple vœu de réforme et de modifica-

tion. Il est inexorable sur l'obéissance , parce qu'aujourd'hui il la commande. »

C.-A. P.

163. I. **THE HISTORY OF NEW-ENGLAND.** — Histoire de la Nouvelle-Angleterre , depuis 1630 jusqu'à 1649 ; dar JOHN WINTHROP, premier gouverneur de Massachussets-Bay; d'après ses manuscrits originaux; avec des notices sur les affaires civiles et ecclésiastiques, la géographie, l'établissement et les institutions du pays , et sur la vie et les coutumes des principaux planteurs ; par JAMES SAVAGE , membre de la Société historique de Massachussets. 2 vol. in-8°. Boston, 1825 ; Phelps et Farnham. ( *Voy. le Bullet.* , t. VIII , n° 175. )

164. II. **A CHRONOLOGICAL HISTORY OF NEW-ENGLAND.** — Histoire chronologique de la Nouvelle-Angleterre , en forme d'annales; avec une introduction renfermant un court abrégé des principaux faits et événemens survenus depuis la création des colonies de ce pays ; par THOMAS PRINCE. Édit. nouvelle, in-8° de 439. Boston, 1826 ; Cummings , Hilliards et comp. ( *The Unit. States Review*; oct. 1826, p. 63. )

165. III. **NEW-ENGLAND'S MEMORIAL.** — Mémoires sur la Nouvelle-Angleterre; par NATHANIEL MORTON , secrétaire de la cour de justice de la juridiction de New-Plymouth. 5<sup>e</sup> édition , contenant, indépendamment de l'ouvrage original et du supplément annexé à la 2<sup>e</sup> édition, de grandes additions consignées dans des notes marginales, et un appendix; avec un exemplaire lithographié d'une ancienne carte; par JOHN DAVIS, membre de l'Académie américaine des arts et des sciences et de la Société historiq. de Massachussets. In-8°. Boston, 1826. ( *Ibid.* ; fév. 1827. )

Ces 3 ouvrages traitant du même sujet , nous les réunissons dans une même analyse , où nous ferons ressortir les traits distincts qui les caractérisent.

L'*Histoire de la Nouvelle-Angleterre*, et il faut ici entendre par ce mot l'état de Massachussets , est un journal du premier gouverneur de cet état, de 1630 à 1649 ; c'est pour la première fois qu'il paraît au grand jour. Dans sa préface, l'éditeur donne quelques détails sur ce gouverneur, John Winthrop , né à Groton , dans le Suffolk, en 1587 ; il fut choisi pour fonder une

colonie dans la Nouvelle-Angleterre, à l'âge de 42 ans, et débarqua en Amérique, à Salem, avec la charte de Massachussets en 1630; il mourut à son poste en 1649. Ses manuscrits, restés dans les mains de ses héritiers et de leurs successeurs, furent mis à contribution par Hubbard, Mather et Prince; l'éditeur actuel, en les lisant, les trouva d'un si haut intérêt pour les diverses colonies de son pays, comme traçant avec fidélité le caractère et les projets des premiers colons, qu'il ne balança point à les compléter, avec le consentement des descendants du gouverneur; il annota les passages obscurs, ajouta à ceux qui étaient trop concis, et les appuya de lettres et autres pièces originales, propres à en corroborer les faits et leur véracité. Le texte a été restitué dans sa pureté primitive, en le rapprochant des diverses copies qui en existaient depuis long-temps, et l'éditeur en certifie aujourd'hui la pleine authenticité. Nous venons de dire que c'est un journal: on ne doit donc pas y chercher un travail méthodique, des considérations approfondies et suivies; il indique jour par jour ce qui s'est fait, ce qui est survenu de plus remarquable durant le cours de l'administration de l'auteur, et quelques usages de ces temps déjà éloignés. M. Savage ne s'est pas contenté d'améliorer le travail de Winthrop et des commentateurs de ce dernier, il y a joint un appendix pour les lettres dont nous venons de parler et un index général, par ordre alphabétique, des matières contenues dans les deux volumes.

Nous ne connaissons l'*Histoire chronologique* de Prince que par le journal qui en contient l'annonce; mais il y est fait un éloge motivé de cet ouvrage divisé en deux parties: la première comprend la période écoulée depuis le 20 mars 1602 jusqu'à l'établissement des colonies de la Nouvelle-Angleterre, et particulièrement à Plymouth, le 31 décembre 1620; la seconde va jusqu'en 1640, moyennant de nombreuses additions successives. Des 439 pages dont se compose le volume, 333 sont affectées à la chronologie de la Nouvelle-Angleterre. Cette nouvelle édition a été revue et imprimée avec soin et enrichie de notes entièrement inédites de l'auteur, qui, dans sa préface, indique les sources auxquelles il a puisé.

Quant au *Mémorial* de Morton, il ne nous est de même connu que par le journal où il est annoncé. On y lit que ce livre est



bien écrit, bien pensé, mais trop concis. Il est vrai que la nouvelle édition paraît avoir été considérablement augmentée, et que l'appendix contient de précieux documens. L'auteur semble avoir peint surtout les choses et les hommes du temps avec les couleurs historiques et avec une touche impartiale.

ALBERT MONTÉMONT.

---

### MÉLANGES.

166. SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DES PAYS-BAS.—Cette société tint une séance publique le 23 novembre dernier. Le chevalier J. Scheltema y fit lecture de son traité ( n° 3 ) *sur les Sortilèges* Ensuite M. J. Teissèdre L'Ange lut quelques notices sur le premier voyage de Constantin Huygens en Angleterre, dans l'année 1618; notices extraites des lettres de C. Huygens, et dont le roi des Pays-Bas a fait présent à l'institut du royaume.

M. Scheltema a revu et augmenté son traité sur Johannes Wier et sur les *Sortilèges*; cet ouvrage sera incessamment livré à l'impression par V. Loosjes, et publié sous le titre d'*Histoire des Sortilèges*, divisée en 5 traités avec supplémens. Dans cet ouvrage on démontrera par des faits que, dans les Pays-Bas, les pratiques du sortilège ont été non-seulement introduites plus tard et en beaucoup moins grand nombre que dans les autres états de l'Europe, mais encore qu'elles y ont cessé au-delà d'un siècle plutôt que dans ces derniers, et que les lumières qui ont dissipé ces déplorables erreurs, sont dues, en grande partie, aux courageux efforts de certains écrivains néerlandais, à la fois éclairés et philanthropes. (*Algem. Konst-en Letter-Bode*; 7 déc. 1827.)

167. ACADÉMIE ROYALE DE TURIN, séance du 5 décembre 1827.

A la classe des sciences morales, historiques et philologiques on a lu les écrits suivans : discours sur l'usage de la langue italienne, par le comte Napione, directeur de la classe; exposition des règles suivies pour une entière réforme du dictionnaire militaire italien, par M. Grassi, secrétaire de la classe. A ce dernier travail étaient joints 7 gros volumes manuscrits, contenant la série alphabétique de tous les mots de l'ouvrage annoncé,

écrits de la main de l'auteur. La classe, après avoir entendu la lecture de quelques-uns des articles, avec les définitions données par l'auteur, a décidé qu'il serait fait mention dans le procès-verbal de la séance, de cette présentation, comme un témoignage honorable de son suffrage, et a manifesté à l'auteur le vœu de voir bientôt son travail mis au jour. (*Journ. de Savoie*; 22 déc. 1827.)

168. A BRIEF ACCOUNT OF THE MECHITARISTICAN SOCIETY ON THE ISLAND OF ST. LAZARO. — Rapport succinct de la Société de Mechitar, fondée dans l'île de St.-Lazare (à Venise). In-4° de 17 pp. Venise, 1825; imprim. de l'acad. armén. (*Goetting. gel. Anzeigen*; sept. 1826, n° 156.)

Cet opuscule, tiré d'un manuscrit arménien, offre plutôt la biographie de *Mechitar* que la description du couvent arménien, dans l'île de St.-Lazare, dont il est le fondateur. Mechitar, né en Arménie en 1676, et mort à Venise en 1749, reçut une éducation scientifique dans son pays. Occupé de l'idée de former une société savante, afin de propager la science dans sa patrie, il fit son premier essai à Péra, à Constantinople, où il forma, en 1701, une société composée de 8 membres; mais n'ayant pas été secondé de manière à faire face aux frais qu'exigeait son établissement, il se rendit à Modon, en Morée, où le gouverneur vénitien lui procura les moyens de construire un couvent et une église, et lui assigna en outre une rente annuelle. La guerre, qui s'éleva entre la Turquie et Venise, l'obligea de quitter son établissement en 1715. Il se rendit avec 11 de ses confrères à Venise, où le gouvernement lui permit de tirer partie des ruines existant dans l'île de St.-Lazare. Il y forma un établissement d'éducation, uniquement destiné aux jeunes Arméniens.

169. SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE POUR LA RECHERCHE ET LA DÉCOUVERTE DES ANTIQUITÉS DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIEPPE.

La séance annuelle de cette société a eu lieu le 27 décembre 1827 à l'hôtel de la Sous-Préfecture de Dieppe, sous la présidence du baron de VIEIL-CASTEL. On a mis sous les yeux de l'assemblée une urne en verre, haute de 14 pouces, large de 8, trouvée dans les champs de Lunnay (canton de Basqueville), par M. Jean Hoinville, cultivateur. Des médailles celti-

ques, des débris de poterie grossière de la même époque, des *silex* dégrossis et façonnés en hache, trouvés à la *cit  de Limes*, dans les tracés uniformes reconnus pour la base des habitations gallo-belges (*Tuguria*), qui sont creusées tout autour de cette vaste enceinte, ont fixé long-temps l'attention de l'assemblée, ainsi qu'un plan fort exact de ce superbe *oppidum* gallo-belge, exécuté sous les auspices de M. FRISSARD, ingénieur, et par les soins laborieux de M. Monnoyeur, employé des ponts-et-chaussées. Le rapport des travaux exécutés pendant l'année 1827, sous la direction de M. P. J. F RET, inspecteur de la commission d partementale des antiquit s, a  t  entendu avec un bien vif int r t;   ce rapport se rattachent aussi les explorations faites autour de Dieppe, par les ordres et aux frais d'une princesse  clair e, qui sait appr cier le but important o  tendent les recherches arch ologiques; ces recherches ont r v l  l'existence d'une bourgade gallo-romaine, situ e entre les villages de *Braquemont* et de *Graincourt*, travers e en partie par la grande route de Dieppe   Eu. L'objet le plus remarquable trouv  dans cette fouille est une belle urne cin raire en verre, renfermant une m daille d'Antonin-le-Pieux. Nous reviendrons dans un prochain cahier sur les faits curieux et les d tails instructifs que renferme le rapport de M. P. J. F RET. La Soci t , en prenant connaissance de l' tat des recettes et d penses que lui a communiqu  son tr sorier, a vu avec une vive reconnaissance que S. A. R. MADAME, duchesse de Berry, qui s'identifie aux progr s des sciences et des arts avec la m me activit  que l'on voit son in puisable bont  pr venir les besoins des malheureux, avait daign  s'inscrire au nombre des souscripteurs. Avant de se s parer, l'assemblée a arr t  que la liste des souscripteurs et le rapport de M. P. J. F RET seraient imprim s, que le plan de la *cit  de Limes* serait grav , et qu'on allait fournir de nouveaux fonds pour assurer la continuation des travaux de 1828.

170. ESQUISSE ABR C E DE LA VIE DU M TROPOLITAIN DES  GLISES ROMAINES EN RUSSIE. (*Otiteschestvennia Zapiski*.—Annales patriotiques; d c. 1826, n  80, p. 372.)

Stanislas S strents vitch-Bogousch, archev que de Mohilef, m tropolitain de toutes les  glises catholiques-romaines en

Russie, était né le 3 septembre 1731 d'une famille noble, sous le règne du roi Frédéric-Auguste II, dans le Voïévodat de Trotsk, faisant aujourd'hui partie du gouvernement de Vilna. Il reçut chez son père l'éducation la plus distinguée et, en 1748, il se rendit pour la compléter à l'université de Francfort, où il ajouta à ses connaissances, déjà fort vastes, celle des droits civil et canonique, de la statistique, de la plupart des sciences exactes, ainsi que des langues italienne et anglaise. Ses cours terminés, il entra au service en 1751 avec le grade de lieutenant dans le régiment des dragons de la garde lithuanienne, qu'il quitta en 1761 avec celui de capitaine.

En 1762, il se mit à étudier les sciences théologiques à Varsovie, suivit un cours particulier de théologie et, en 1763, il apprit toutes les cérémonies religieuses dans la maison des missionnaires de la même ville. Le 29 avril de la même année, il fut tonsuré; le 20 mai, nommé chanoine de Samogitie; le 29 mai, sous-diacre; le 12 juin, diacre, et le 14 juillet il fut ordonné prêtre.

Le 9 janvier 1765, pour le récompenser d'avoir traduit de l'anglais en polonais, l'ouvrage du célèbre Mackenzie, intitulé: *Histoire de la Santé et des moyens de la conserver*, le roi Stanislas-Auguste le nomma curé de la paroisse de Gomel, dans l'Éparchie de Vilna, et ensuite chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas. Le 15 octobre 1767, il fut promu par le même monarque à la dignité de chanoine de Vilna, bientôt après élu président du tribunal ecclésiastique de Lithuanie, et le 29 juillet 1771 Stanislas le fit grand-vicaire de l'Éparchie de Vilna, qu'il administra jusqu'au 2 octobre 1772, époque où il fut nommé évêque *in partibus infidelium* par une bulle du pape Clément XIV.

Lors de la réunion de la Russie-Blanche à l'empire de Russie, l'impératrice Catherine II ayant déclaré par son manifeste du 12 décembre 1772, qu'il y serait créé un évêché catholique, le comte Stakelberg, ambassadeur de Russie à Varsovie, reçut ordre d'entamer des négociations avec le roi de Pologne, pour engager Séstrentsévitich à passer en Russie. Ce prélat n'y consentit qu'après bien des sollicitations de la part du monarque polonais, de l'archevêque Garampii, alors nonce du pape à Varsovie, et surtout par la conviction où il fut que son exil pourrait être de quelque avantage à ses co-religionnaires. Il com-

mença donc à administrer l'Éparchie de la Russie-Blanche le 21 mai 1774; on lui assigna un palais dans la ville de Mohilef, et il lui fut alloué un traitement annuel de 4,000 ducats, formant alors la somme de dix mille roubles d'argent ou 50,000 francs, indépendamment des revenus ecclésiastiques attachés à la dignité dont il était revêtu. Le 14 novembre 1783, il fut nommé archevêque, et le 19 septembre 1795 il reçut un brevet du pape Pie VI, qui le nommait son délégué ou vicaire dans le Nord. En 1798 il fut promu au cardinalat par une bulle du même pape; et le 28 avril de la même année, au rang de métropolitain de toutes les églises catholiques en Russie. L'empereur Paul I<sup>er</sup>. l'invita à venir demeurer à Saint-Pétersbourg, et depuis cette époque il n'a point quitté cette résidence, où il possédait un hôtel magnifique, dans l'enceinte duquel il avait fait construire une chapelle consacrée au rit romain. C'est là que ce vénérable prélat a terminé sa carrière le 1<sup>er</sup> décembre 1826, à l'âge de 96 ans. — On a de lui deux ouvrages précieux, sous le rapport scientifique, ils sont écrits en français, et ont pour titre, l'un : *Histoire de la Tauride*, l'autre de *l'Origine des Slaves et des Sarmates*. Saint-Pétersbourg, 2<sup>e</sup> édit., 1825. A. J.

171. NOTICE HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE SUR LE CARDINAL PIERRE D'AILLY, évêque de Cambrai, au XV<sup>e</sup> siècle; par Arthur DINAUX, de Valenciennes. (*Mémoires de la Société de Cambrai*, tome I<sup>er</sup>.)

Pierre d'Ailly vécut sous le règne de Charles VI, où deux papes divisaient l'église. Innocent VII et son successeur, Grégoire XII, eurent à lutter contre Benoît XIII, qu'on surnommait l'Antipape. Pierre d'Ailly joua un grand rôle au milieu de ces dissensions. Envoyé en ambassade tantôt auprès d'un pape tantôt auprès de l'autre, il passa une partie de sa vie, épuisa son éloquence à reconcilier l'église avec elle-même et n'en vint pas à bout. Benoît, qu'il pressait de quitter le pontificat, fatigué de ses représentations, finit par lui répondre qu'il était pape et qu'il demeurait pape. Le sceptre et la thiare n'ont pas moins d'attraits pour ceux qui les possèdent. Pierre d'Ailly était de plus un homme versé dans les sciences, sur lesquelles il a composé plusieurs traités qu'on ne lit plus et que la postérité ira moins encore, parce que de temps à autre il arrive des changements dans les connaissances humaines, qui font tomber

dans l'oubli tous les ouvrages du passé. La plupart ne restent que pour signaler les erreurs et les préjugés du temps. Tel est le livre de Pierre d'Ailly, sur l'astrologie, qu'il allie à la religion. Le panégyriste est entré dans les plus petites circonstances sur la vie de ce prélat, il n'oublie ni les chapelles qu'il a bénies, ni les miracles de son temps. Ceux qui seront curieux de connaître tous ces pieux détails peuvent les lire dans l'auteur. A. MÉTRAL.

172. EXTRAIT D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. ALLIER DE HAUTEROCHE, par M. le chev. SOULANGE-BODIN.

M. Louis Allier de Hauteroche, chevalier des ordres de St.-Jean de Jérusalem et du St.-Sépulcre, était issu d'une famille noble de Lyon. La tourmente révolutionnaire le jeta dès son jeune âge à Constantinople, où il se trouvait à l'époque de la célèbre ambassade du général Aubert du Bayet. Les événemens dont sa famille et lui avaient souffert, avaient donné plus de gravité à son caractère à la fois sérieux et doux. Il fallait à cet esprit une occupation positive, et l'étude de la chronologie lui sembla peut-être moins ingrate que celle du cœur humain.

Ce fut à Constantinople même que M. de Hauteroche se mit à former une collection de médailles grecques, qu'il augmenta beaucoup dans le cours de ses voyages dans l'Attique et en Égypte. Il revint en France en 1800; mais le Levant n'avait point cessé de l'intéresser, et il se trouva heureux d'être successivement employé, par le département des Affaires étrangères, d'abord comme Consul à Héraclée, dans la Mer-Noire, et à Cos, dans l'Archipel, ensuite comme attaché au Consulat général de Smyrne et à l'inspection générale du Levant. C'est en cette dernière qualité qu'il accompagna le baron Félix de Beaujour, son ami dans la tournée que cet inspecteur-général fit en 1817, de tous les établissemens français en Turquie. M. de Hauteroche eut, pendant ce voyage, l'occasion et le loisir d'augmenter sa collection, où l'on a vu figurer le Persée de Macédoine et le Démétrius Poliorcète, qui enrichissent aujourd'hui le cabinet de la Bibliothèque royale. De retour à Paris, il s'occupa de mettre de l'ordre dans ses trésors d'archéologie; il classa ses médailles, les décrivit, et il avait commencé à les faire graver: la mort l'a surpris au milieu de ce travail. Il a laissé la collection la plus complète de médailles grecques qu'il y ait peut-être en Europe, dans les cabinets particuliers, non-seulement par l'assortiment

des pièces, fruit précieux, mais pénible, d'une infinité de recherches et d'échanges, mais surtout par leur beauté et par leur conservation. Il avait déjà présumé à leur description par quelques *Dissertations* intéressantes, composées pour les sociétés savantes dont il était membre, telles qu'un *Mémoire* sur une médaille anecdote de Polémon I<sup>er</sup>, roi de Pont, imprimé à Cambrai en juillet 1826; une *Notice* sur les deux Sapho, lue dans le mois d'août 1822 à la Société asiatique; et un *Essai* sur l'explication d'une Tessère antique, portant deux dates, qu'il publia en 1800 et qui fixe une époque importante dans l'histoire de Syrie.

M. A. de Hauteroche, en instituant sa légataire universelle une nièce, digne à tous égards de sa tendresse, a mérité aussi que sa mémoire restât éternellement chère à la science et à son pays. Il a légué au cabinet du Roi deux morceaux extrêmement précieux; savoir, la Tessère syrienne à double date, dont il vient d'être parlé, et une médaille en or de Persée, roi de Macédoine, pièce jusqu'à présent unique. Il a en outre fondé en faveur de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres une rente perpétuelle de quatre cents francs, pour être annuellement employée en un prix à décerner au meilleur ouvrage de numismatique. C'est en 1825 qu'il avait fait ces actes de dernière volonté.

173. LA FRANCE LITTÉRAIRE, ou Dictionnaire bibliographique des savans, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Ouvrage dans lequel on a inséré, afin d'en former une Bibliographie nationale complète, l'indication 1<sup>o</sup> des réimpressions des ouvrages français de tous les âges; 2<sup>o</sup> des diverses traductions en notre langue de tous les auteurs étrangers, anciens et modernes; celle des réimpressions faites en France des ouvrages originaux de ces mêmes auteurs étrangers, pendant cette époque. Par J. M. QUÉRARD. — Tom. I<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> livr. (A.-BER.), in-8<sup>o</sup> de xxix et 288 p., sur deux colonnes: prix 7 fr. 50 c. et pap. v. collé, 15 fr. Paris, 1817; F. Didot. (L'ouv. formera, non compris la table des matières, environ 5 vol. de 600 p. au moins chacun.)

L'auteur s'attache, dans son *Discours préliminaire*, à faire apprécier l'utilité de la bibliographie, science peu cultivée en

France, où MM. Beuchot, Daunou, Van Praet, Weiss, Nodier et quelques autres sont, depuis la mort de Barbier et Pillet, presque les seuls qui s'en occupent d'une manière spéciale. M. Quérard a pour but, dans l'ouvrage que nous annonçons, de réunir en un seul corps d'ouvrage toutes les recherches de ses devanciers, afin d'offrir à la France une Bibliographie nationale; il veut faire pour son pays, ce que Heinsius, Ersch, Ebert, etc., ont fait pour l'Allemagne; ce que Reuss et Watt ont fait pour l'Angleterre.

Présenter une nomenclature de tous nos écrivains, depuis l'invention de l'imprimerie, eût été, dit l'auteur, un travail immense et de peu d'utilité. Il a voulu prendre la France à l'époque où elle commençait à avoir une littérature nationale, et c'est principalement à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il s'est attaché à être complet, quoiqu'il ait aussi donné pour les temps antérieurs tous les hommes qui ont joui de quelque influence par leurs ouvrages.

L'ouvrage de M. Quérard doit être envisagé sous deux points de vue; comme *Dictionnaire des Écrivains français* et comme *Bibliographie française*. Sous le 1<sup>er</sup> rapport, la *France Littéraire* de cet écrivain est évidemment plus complète que les essais du même genre qui ont été publiés jusqu'à présent.

Un travail neuf et précieux donne à cet ouvrage, considéré comme *Dictionnaire des écrivains français*, un mérite incontestable sur tout ce qui a été fait d'analogue; c'est la mention de tous les savans dont les travaux font partie des diverses collections académiques.

Comme *Bibliographie française*, on conçoit que M. Quérard a eu plutôt en vue de produire un ouvrage d'un usage général et journalier, qu'un Recueil embrassant les produits de la Typographie de tous les âges et de tous les lieux, ainsi que les observations qu'estiment quelques curieux sur toutes les particularités de certains livres rares ou curieux.

M. Quérard rappelle les ouvrages publiés jusqu'à ce jour, il les cite honorablement; puis, il témoigne publiquement sa gratitude aux savans qui ont bien voulu l'aider dans son utile entreprise, tels que MM. R. Brongniart, Beuchot, Berriat-Saint-Prix, Beffora, Champollion-Figeac, E. Decour, Tripiet-Lefranc fils, Van Praet, etc., à Paris; et MM. Humbert, de Genève; Aubanel, à Avignon; Toulouzan, à Marseille; A. du Mège, à



Toulouse; Jouannet de Bordeaux; A. Labouisse, etc., etc., qui ont secondé ses efforts.

Les 1<sup>ers</sup> volumes renfermeront le *Dictionnaire des écrivains*, et le dernier les *Anonymes*, les *Collections* et les *Ouvrages périodiques*. Après le nom et les indications principales de la vie de l'écrivain, on trouve la nomenclature par ordre alphabétique, de ses ouvrages, et la mention de leurs éditions. Les traductions sont indiquées, au nom du traducteur, avec renvoi au nom de l'auteur original. Enfin M. Quérard a réuni à chaque article toutes les indications utiles qu'il a pu rassembler, et le 1<sup>er</sup> volume qu'il publie aujourd'hui prouve tous les soins qu'il s'est donnés, toutes les recherches qu'il a dû faire et toute l'intelligence qu'il a apportée dans ce travail, qui mérite d'être accueilli avec beaucoup de faveur par tous les Bibliographes, et par tous les hommes instruits qui, par goût ou par position, ont à faire usage d'un semblable ouvrage.

Nous terminerons cette annonce en engageant l'auteur, pour le travail neuf qu'il a voulu ajouter à son livre, *l'Indication des Mémoires contenus dans les Collections académiques ou autres*, à consulter l'ouvrage de Reuss, et surtout à augmenter beaucoup la liste des collections qu'il a consultées, celle qu'il offre en tête de ce 1<sup>er</sup> volume, étant bien incomplète. D.

174. BEYTRAEGE ZUR KENNTNISS DER BIBLIOTHEK, etc.—Matériaux pour servir à la connaissance de la bibliothèque du couvent de St.-Michel, à Lunebourg; par le D<sup>r</sup>. A. MARTINI. In-8<sup>o</sup> de XII et 135 pp. Lunebourg, 1827; Herold. (*Gœtting. gel. Anzeigen*; mars 1827, n<sup>o</sup> 52, p. 519.)

La bibliothèque dont nous nous occupons fut fondée en 955. A l'époque de la sécularisation du couvent de St.-Michel, dont les biens fonciers furent assignés à la nouvelle académie, établie en 1659, elle se trouva, par suite de divers évènements, dans la plus complète dégradation, de sorte que l'académie fut obligée de la fonder de nouveau. Elle ne compte en ce moment que 14,500 volumes, mais elle est assez riche en manuscrits, proportionnellement au nombre de volumes imprimés. L'opuscule que nous annonçons offre en premier lieu l'histoire de la bibliothèque et un aperçu succinct des principaux ouvrages imprimés. On y trouve non-seulement les meilleures éditions des anciens classiques les plus rares, mais aussi tout ce qui est

du domaine de la critique de ces ouvrages. Il y a peut-être peu de bibliothèques qui soient aussi riches sous ce rapport. L'énumération et une description détaillée des manuscrits, dont les plus anciens (jusqu'en 1500) composent 95 volumes, et les modernes (depuis 1500) 26. L'auteur les divise en deux parties, dont l'une appartient à la littérature monastique, et l'autre aux classiques. Cette dernière renferme des poèmes détachés de Virgile, Horace, Perse, et des morceaux de Salluste, de Mela, de Florus, de l'auteur *de viris illustribus*, et un Térence complet; puis des poèmes détachés de poètes chrétiens, tels que Prudentius, Alanus, Galterus, etc.; ainsi que de Boethius, Saint-Augustin, P. Damianus, Lactantius, Martinus-Polonus, etc. Et finalement des fragmens de Servius, de Paulus Diaconus, etc. Parmi les manuscrits modernes on remarque surtout un *Apparatus criticus ad Anthologiam Graecam* de Reiske, un commentaire d'un anonyme sur Sulpicius Severus, un *Volumen epistolarum ineditarum Caspari Peuceri* et autres. 3° Des objets remarquables, entre autres un livre chinois, *San-thae-king*, contenant des sentences composées de trois mots. 4° Une description détaillée d'un *Apparatus ad Arnobium*, de Crusius. 5° Le livre imprimé le plus ancien porte le titre de *Hieronimi epistolae. Mogunt. ap. P. Schoeffer, 1470, 7 sept.* 6° Une liste de livres rares avec des remarques manuscrites, entre autres, un Athenaeus avec des variantes et des remarques de Geoffroi Soping. 7° La liste des conservateurs de la bibliothèque depuis 1656. 8° Des observations sur les ouvrages qui se trouvent dans cette bibliothèque et qui servent à la connaissance bibliographique. L'auteur fait aussi mention d'une collection de catalogues. 9° Des remarques.

L. D. L.

---

## TABLE

### DES ARTICLES CONTENUS DANS CE CAHIER.

#### *Philologie, Ethnographie, Linguistique.*

<i>Dissert. explicans voces Pentateuchi persici, etc.</i> ; Sjoestedt. — Origine et affinité des langues de l'Asie et de l'Europe; Vans Kennedy. — Athénée oriental. — Ram-Mohum-Roy.....	105
Dictionnaire du Bengaly; Carey. — Abul Abbasi Amedis vita, etc.; 106. — Littérature orientale en Russie.....	107
Institut Nicolas, à St.-Petersbourg. — Racines de la langue grecque; Valpy.....	116
Lexique d'Harpocraton; Schleusner. — De la dernière partie de l'ouvrage d'Étienne de Byzance, sur les villes; Wellauer, 120. — Dictionnaire de la langue grecque; Muller. — Examen du texte de	

Clément d'Alexandrie. — <i>Platonis de ideis, etc. Doctrina, etc.</i> . . . . .	122
<i>Isocratis Oratio de pace. Edidit, etc.</i> ; Leloup . . . . .	ib.
<i>Xenophontis Expositio Cyri.</i> — <i>Damascii Questiones de primis principis</i> ; Kopp . . . . .	123
<i>Titulus de regulis juris antiqui</i> ; Witte. — Lettres de Psellus; Creuzer.	124
De l'usage de l'Impératif chez les Latins. — <i>Poetæ latini veteres.</i> — <i>Varia lect. librorum aliquot Ciceronis.</i> . . . . .	125
Sur les corrections par transposition de mots; Hermann, 127. — L'é- picurien . . . . .	128
Manuel de la langue française; Barthel. — Alphabét phonométrique.	131
Nouveau procédé de lecture, 132. — Dict. franç.-holland., etc.; Meerts. — Tableau peint sur peau de vélin; Brière. — Manuel d'enseignement des sourds-muets . . . . .	133
<i>Archæologie, Numismatique.</i>	
Arts et métiers des anciens; Grivaud de la Vincelle . . . . .	134
Dictionnaire spécial et classique des monnaies; Girod. — Notice sur les monumens égyptiens du Musée Charles X; Champollion le j <sup>e</sup> .	135
Monumens funéraires de l'Étrurie. — Antiquités de la Russie mério- dionale. — <i>Id.</i> du royaume de Wurtemberg. — Sur le village de Collochau. — Antiquités de la Bretagne . . . . .	140-146
Sur les ruines de Vieil-Évreux. — Recueil de monumens Slaves; Koeppen . . . . .	147
Destruct. du château de Dreikön. — Sur la cathédrale de Cantorbéry. — Inscript. d'Antoniu-le-Pieux; Stark. — Autel romain, etc., dans la forêt Noire . . . . .	149
Monnaies cufiques d'Upsal. — <i>id.</i> musulmanes de St.-Petersbourg. — <i>Id.</i> anglaises . . . . .	150-151
<i>Histoire.</i>	
Tableaux historiques de l'Asie; Klaproth, 152. — <i>Philosophiæ Chry- sippæe fundamenta.</i> . . . . .	158
<i>De schola Alexandriæ catechetica</i> ; Gueric. — Tables chronolog. pour l'hist. romaine; Fiedler, 159. — Guerre entre la Turquie et la Grèce; Green . . . . .	160
De l'importance des écrivains arabes pour l'histoire de la Russie . . . . .	161
Quelques mots sur St.-Cyrille et St.-Méthodius; Pagodine . . . . .	163
Sur les usages des petits Russiens; Loukaschévitch . . . . .	167
Écho du temps de la guerre de 30 ans; Erhart. — Chronologismes de l'histoire des états européens, etc.; Liechtenstern . . . . .	169
Hist. de Suisse; Chasles. — Premier voyage des Anglais en Russie . . . . .	170
Lettres de Henri VIII à Anne de Boleyn, 172. — Voyages, cortèges, etc., du roi Jacques I <sup>er</sup> . . . . .	174
Notice sur le cabinet des chartes et diplômes, de l'hist. de France; pollion-Figeac . . . . .	175
Charte latine du 13 <sup>e</sup> siècle, 183; Moet. — Séjour d'un ambassadeur russe à Bordeaux . . . . .	184
Mém. hist. sur la cour de France, etc.; 187. — Hist. de l'émigration. — Vie de Napoléon; Ireland, 188. — <i>Id.</i> ; Arnault. — Hist. générale de Napoléon . . . . .	189
<i>Id.</i> , d'après lui-même; Gallois, 190. — Hist. de Corse, Filippini . . . . .	191
L'observateur au 19 <sup>e</sup> siècle, etc.; St. Prosper . . . . .	192
Sur la Nouvelle-Angleterre; par divers. (Art 163-165) . . . . .	196
<i>Mélanges.</i>	
Société littéraire des Pays-Bas. — Académie de Turin, 198. — Soc. de Méchitar. — Soc. archéolog. de Dieppe, 199. — Vie du métro- politain des églises romaines en Russie, 200. — Notice sur Pierre d'Ailly, 202. — <i>Id.</i> sur M. Allier de Hauteroche, 203. — La France littéraire, Qnérard; 204. — Bibliothèque du couvent St- Michel; Martini . . . . .	206

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

175. BAGSTER'S LONDON POLYGLOTT BIBLE. — Bible Polyglotte, en hébreu, grec, latin, français, espagnol, allemand, italien, anglais, samaritain et syriaque. Publié par Bagster. *Prospectus*. 1 feuille petit in-fol. ; prix de la Bible, papier vélin, 8 guinées, broché.

Le *specimen* de ce bel ouvrage, qui sert de prospectus, donne une haute idée de l'exécution. Les caractères hébreux, grecs et gothiques sont d'une admirable beauté, et d'une netteté surprenante. La traduction latine est celle de la vulgate; l'anglaise est celle dont on se sert dans les églises du rit anglican, elle se distingue des autres par les parallèles, qu'on y a joints en marge; l'allemande est celle de Luther; l'italienne, celle de Martini, et l'espagnole celle de Philippe Scio de S. Miguel.

Le verso de la feuille contient l'alphabet syriaque, avec les différens points voyelles, d'après un plan amélioré. Ces beaux caractères sont employés dans l'édition du Nouveau Testament, en cette langue, que donne en ce moment à Londres le même libraire, à qui on devra la belle édition de la Bible que nous annonçons.

### 176. PENTATEUQUE HÉBREU MANUSCRIT.

M. Hurwitz a présenté à l'université de Londres un ancien et très-précieux manuscrit hébraïque du Pentateuque. Ce manuscrit contient 220 colonnes écrites sur 47 peaux. Il fut acheté il y a environ un an, des héritiers Samuel Chai Ricco, descendant d'une famille juive qui vivait en Italie, il y a plusieurs siècles, et qui donna naissance à plusieurs savans dont les ouvrages sont encore aujourd'hui estimés parmi les Juifs. La forme des caractères de ce manuscrit est évidemment dans le style africain et espagnol, et la matière sur laquelle il est écrit est une peau d'Afrique préparée d'une manière particulière, qui en

forme une substance appelée *Gevil* en hébreu rabbinique, et sur laquelle seule, suivant le Talmud et Maimonides, il était permis, dans les temps anciens, de transcrire les lois. Cette circonstance prouve l'ancienneté du manuscrit dont il s'agit; car presque toutes les copies modernes qui en ont été faites, sont écrites sur du *Kelaf* (parchemin). M. Hurwitz estime que ce manuscrit date du XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle, peut-être même d'une époque antérieure. (*New-Times. — Galign. Messeng.*; 5 fév. 1828.)

177. EXPLICATION D'UN TABLEAU PEINT SUR PEAU DE VÉLIN, représentant les écritures de presque tous les peuples anciens et modernes, etc.; par M. DE BRIÈRE, de la Société asiatique. In-8°; prix, 1 fr. Paris, 1827; Dondey-Dupré.

L'auteur de ce tableau, peint sur peau de vélin, et qui a 36 pouces de haut sur 29 de largeur, s'est proposé d'y réunir un exemple des écritures de presque tous les peuples anciens et modernes, les systèmes idéographiques et hiéroglyphiques des quatre parties du monde, la numération et la musique, les instrumens d'écriture et de calcul, les monnaies et les sceaux les plus curieux, etc. C'est ce qu'il annonce dans le titre de sa brochure que nous venons de transcrire. Il se propose particulièrement de donner une idée exacte de cette partie des connaissances humaines aux personnes qui ne peuvent se livrer à une étude plus approfondie. Il a donc écrit selon presque tous les alphabets connus, cette phrase: Marie-Thérèse-Charlotte de France, Madame, duchesse d'Angoulême. Dès que le lecteur du tableau en est averti, il applique facilement à chaque série écrite selon chacun des alphabets, son expression totale, et à chaque lettre, sa valeur, selon ces alphabets. La diversité de ces alphabets est grande, et on y trouve toutes les formes des signes hébraïques, arabes, tartares, orientaux de toute origine, indiens des diverses régions, grecs, latins et français des diverses époques de la monarchie: le chinois et l'égyptien n'ont pas été oubliés. Viennent ensuite les armes de l'auguste princesse dont le nom est le thème choisi par l'auteur, et successivement l'énumération et la figure des instrumens d'écriture en usage chez les anciens et les modernes, les Orientaux et les Occidentaux, les signes de numération, ceux de la musique, et dans la notice, la description des divers ornemens, bordures ou médaillons qui forment

ce tableau et le complètent. Ce tableau est dessiné sur peau de vélin, rehaussé de couleurs et de dorures, à l'imitation des beaux manuscrits du moyen âge : c'est sous ce rapport un ouvrage très-remarquable de patience et de goût. L'ensemble des faits que l'auteur y a réunis rend témoignage des recherches multipliées qu'il a exigées, et nous ne doutons pas, que, avec quelques corrections peu nombreuses et peu importantes, ce tableau reproduit par la lithographie ne fût bien accueilli par les personnes jalouses de réunir beaucoup de notions positives dans un petit espace. Elles trouveront dans ce tableau des modèles d'un grand nombre d'alphabets et des principaux instrumens propres à l'usage de l'écriture, qui ne se trouvent pas réunis ailleurs. L'ouvrage de M. de Brière mérite donc l'intérêt et le suffrage des savans et des littérateurs (1).

C. F.

178. MÉMOIRE SUR LA SÉPARATION DES MOTS DANS LES TEXTES SANSSCRITS; par M. G. DE HUMBOLDT. (*Journ. Asiatiq.*; n° 63, sept. 1827, p. 163.)

L'auteur examine les différentes manières d'écrire les textes sanscrits, et semble se décider pour la méthode qui consisterait à isoler tous les mots. Quand il y a crase entre deux voyelles, il voudrait qu'on en fût averti par une apostrophe. L'obstacle qui se présente est de savoir la place que l'on donnera à cette apostrophe ainsi employée d'une manière inusitée. Doit-elle être mise après ou avant les voyelles coalescentes? Il semblerait pencher pour la première idée, mais du reste tout moyen lui est indifférent, dès l'instant que le principe de la séparation des mots serait adopté. Il ne se dissimule pas que son système choquerait les personnes habituées à celui qu'on a suivi jusqu'à présent. Je le pense aussi, et je ne sais pas pourquoi, laissant aux textes sanscrits un peu de leur originalité native, on n'adopterait pas plutôt l'usage de quelques manuscrits qui, en séparant les mots qui peuvent être isolés, marquent les coalescences de voyelles ou les adhérences obligées de consonnes par le moyen d'un petit trait vertical placé au-dessus ou au-dessous de la syllabe modifiée par cet accident.

(1) L'auteur a composé aussi une notice complètement explicative, qui contient des traits de mœurs et d'histoire, des anecdotes et des exemples du langage français depuis la formation de la monarchie. Elle a 150 pages in-4°, sur peau de vélin; chaque page est ornée d'arabesques et d'or.

179. BREVIS DEFENSIO HIEROGLYPHICES inventæ a Fr. Aug. Guil. SPOHN et G. SEYFFARTH. Scripsit SEYFFARTH. In-4° de 21 p. Leipzig, 1827; Barth.

L'annonce de cette brochure arrive un peu tard, la question à laquelle elle se rapporte s'étant éclairée, depuis la publication de la *défense* du système de feu Spohn adopté par M. Seyffarth, par des faits importants et par le jugement porté sur cette controverse dans 2 cahiers du *Journal des Savans*, par M. de Sacy. L'adoption générale des théories établies par M. Champollion le jeune, rend toute discussion ultérieure presque oiseuse. Nous n'ajouterons donc ici qu'une circonstance très-honorable pour les lettres, et trop rare dans leur histoire pour ne pas la recueillir: c'est que M. Seyffarth est à Paris depuis plusieurs mois, et que, dès son arrivée, M. Champollion le jeune s'est empressé de mettre à sa disposition tous les papyrus, tous les numéms égyptiens de la collection du Louvre, long-temps avant qu'elle fût publique; que M. Seyffarth a eu la facilité de copier et dessiner tout ce qu'il a voulu; qu'à son tour, M. Seyffarth a communiqué, avec la même obligeance, à M. Champollion le jeune, les dessins de quelques papyrus qu'il a vus à Turin et qui avaient été attentivement soustraits, par une basse et ridicule jalousie, à l'examen que M. Champollion en aurait fait certainement. Celui-ci a également ouvert ses propres porte-feuilles à M. Seyffarth. Voilà comment on doit disputer sur la science, dans le véritable intérêt de la science: l'envie et la médiocrité ont d'autres méthodes; l'estime publique ne s'y méprend pas.

L. R.

180. SUR LA BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE DE D'HERBELOT. (*Oriental Herald*; n° XXXI, juillet 1826, p. 1.)

L'auteur de cet article donne d'abord une notice sur d'Herbelot, d'après le président Cousin et la *Biographie universelle*, et il entreprend ensuite l'analyse détaillée de la Bibliothèque orientale. Mais, s'apercevant bientôt lui-même qu'il lui faudrait un volume entier pour continuer d'après le plan qu'il avait adopté en commençant, il tronque sa notice avant d'être parvenu au tiers de sa besogne, et il manque ainsi complètement le but louable qu'il s'était proposé, de donner une notion suc-

cincte de ce livre. Si, en commençant, il s'était abstenu de débiter tant de lieux communs sur la capacité et le degré d'intelligence qu'exige une compilation, et sur le mérite des compilateurs; s'il s'était moins étendu sur les charmes de la féerie et sur le plaisir que l'on goûte à lire les Mille et une nuits; s'il avait substitué moins souvent ses réflexions à celles de d'Herbelot et au simple exposé d'une analyse ordinaire, tout le monde y aurait gagné. Il aurait eu la satisfaction et le mérite d'avoir atteint son but, et ses lecteurs auraient pu avoir une bonne notice de la Bibliothèque orientale de d'Herbelot. Il donne au reste les plus grands éloges à ce livre, sans lequel il est, suivant lui, absolument impossible d'acquérir une connaissance étendue de l'histoire, des lois et des mœurs de l'Orient. Il ne blâme qu'une chose, c'est l'ordre alphabétique, adopté comme le plus commode pour classer avec facilité les nombreux matériaux recueillis par d'Herbelot, et qui ne forment pas moins de 8,600 articles. Cet ordre est, dit-il, extrêmement vicieux, surtout quand il s'applique à des matières historiques, en ce qu'il occasionne de fréquentes répétitions, souvent même des contradictions dans certains récits, extraits d'historiens différens, et placés à de grands intervalles les uns des autres. Enfin, il a l'inconvénient de diviser en fragmens, souvent insignifiants, des sujets qui auraient présenté sans doute plus d'intérêt s'ils avaient été traités avec plus de suite. Il trouve cette continuité dans le supplément du P. Visdelou; mais il est loin d'accorder à ce dernier les mêmes éloges qu'à d'Herbelot. Ses additions sont, suivant lui, lourdes et fatigantes, et peu faites pour intéresser le commun des lecteurs; il leur préfère de beaucoup les proverbes, dictons et anecdotes orientales traduites par Galland, et qu'il trouve très-propres à faire connaître l'esprit des nations orientales. Ceci nous donne la mesure de l'esprit de l'auteur de cet article; car c'est à peu près, en d'autres termes, comme s'il disait qu'il préfère les agrémens et la futilité, qui font presque toujours le seul mérite de ces ouvrages légers, à l'instruction et à la solidité que l'on trouve dans les additions faites par Visdelou, pour rectifier et compléter certains articles fort imparfaits de l'ouvrage de d'Herbelot.

C. LANDRESSE.

181. PHILONIS JUDAEI PARALIPOMENA ARMENA; Libri videlicet IV, in Genesin; Libri II in Exodusum; Sermo unus de Sampsonē;



alter de Jona; tertius de 3 Angelis Abrahamo apparentibus. Opera hactenus inedita ex armena versione antiquissima ab ipso originali textu graeco ad verbum stricto exsequuta saeculo V, nunc primum in latinum fideliter translata per P. Jo. Bapt. AUCHER. In-4° de V et 630 p.; prix, 8 rthlr. Venise, 1826. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; 1827, vol. 2, cah. 6, p. 401.)

Lorsque l'éditeur, l'un des éditeurs de la Chronique d'Eusèbe d'après la traduction arméniennne, publia, en 1822, 3 discours de Philon, il promet la publication d'autres écrits du même auteur. Il paraît que la promptitude avec laquelle il a répondu à sa promesse, est principalement due au chev. Alessandro Raffaello. Il a tiré parti à cet effet des 5 manuscrits suivans : A. Ce manuscrit sur parchemin, destiné au roi Haïtho II, fut écrit en 745, ère arm., ou en 1296, ère chr., par l'écrivain royal Basilius. Les notices du dernier, relatives à cet écrit, se trouvent à la fin, p. 620, en arm. et en lat. Il renferme la traduction arm., 1° des livres *in Genesis*; 2° *in Exodum*, avec les livres *De sacerdotibus*, *De ara*, *de 10 oraculis*; 3° *De Sampson*, *De Jona*, *De visione Abrahami*; 4° *De providentia et animalibus*; 5° *Vita Sapientum s. de Patriarchis*; 6° *De allegoria*; 7° *De vita contemplativa s. de Essæis*. L'écrivain a ajouté à la fin plusieurs louanges sur le roi Hethum (Haïtho). Il manque plusieurs feuilles à ce manuscrit, que l'éditeur a complété au moyen du Mss. B., écrit en 747, ère arm., ou en 1298, ère chr., et qui se trouve à Constantinople. Le Mss. C. a été copié par un prêtre, appelé Verdan. Il est sans indication d'année. Il date probablement du 13<sup>e</sup> ou 14<sup>e</sup> siècle. Le Mss. D. n'offre que le 4<sup>e</sup> livre de Philon sur la Genèse. Bien qu'il n'ait été écrit que dans le dernier siècle, il offre une excellente copie d'un très-ancien manuscrit. Celui qui est cotté E est un exemplaire d'un ancien glossaire (dont l'auteur a vécu, d'après M. Aucher, avant Basilius et Vahrtam), *unde*, dit l'éditeur, *certa loca confidenter conferenda sint nobis de Philonis operibus universis* », et en effet on trouve souvent des passages assez longs et des explications de cet écrivain, comme p. ex. à la p. 523. L'éditeur a déjà fait remarquer dans son avant-propos des 3 discours de Philon, imprimés et publiés précédemment, que le traducteur arménien des écrits de Philon a vécu dans le 5<sup>e</sup>

siècle, et que la traduction n'était que trop à la lettre, circonstance qui, selon lui, a opposé de très-grandes difficultés à la traduction latine; car, continue l'éditeur, « *Philonis stilus obscurus sit ab Armenio interprete etiam magis tenebrosus.* » La plus grande partie de cet ouvrage est consacrée aux 4 *Sermones quaestionum et solutionum*; le 1<sup>er</sup> livre présente 100 traités plus ou moins longs, le 2<sup>e</sup> 82, le 3<sup>e</sup> 62, et le 4<sup>e</sup> 245, sans toutefois embrasser toute la Genèse. Depuis la p. 245 viennent *Philonis earum, quae sunt in Exodo, quaestionum solutionumque Sermones duo*, dont le 1<sup>er</sup> livre renferme 23, et le 2<sup>e</sup> 124 traités. Page 549. *Philonis sine praeparatione Sermo in Sampsonem*. Page 579. *Philonis de Jona Sermo*. Page 613. *Sermo de deo, in beneficio ipso, Igne consumente nominato, in visione trium juvenum (angelorum videlicet) ad Abraham facta, quando sedebat merulie, etc.* L'éditeur a ajouté à tous ces écrits de courtes notices dans lesquelles il compare les différentes interprétations de plusieurs passages. On trouve dans quelques-unes de ces notices la définition de locutions et de mots arméniens.

L. D. L.

182. ANFANGSGRUNDE DER GRIECHISCHEN SPRACHE.—Les premiers élémens de la langue grecque, avec des exercices pour la lecture et la traduction. 1<sup>er</sup> cours; par le D<sup>r</sup> J.-F. BELLERMANN. In-8<sup>o</sup> de IV et 128 p.; prix, 6 gr. Berlin, 1824. (*Leipzig. Literat. Zeitung*; nov. 1827, n<sup>o</sup> 294, p. 2345.)

Les élémens de la langue grecque, exposés dans cet ouvrage, se suivent dans l'ordre que nous allons indiquer : 1. des lettres et des accens; 2. du verbe régulier; 3. de la déclinaison et de la comparaison; 4. des noms de nombre et des pronoms; 5. des adverbes et des prépositions. Viennent ensuite quelques exemples pour la version du grec en allemand et de l'allemand en grec, et un vocabulaire des verbes, substantifs, adjectifs et particules qui se trouvent dans cette grammaire. D'après le journal cité, l'auteur a très-bien traité le sujet qu'il a choisi.

L. D. L.

183. DISSERTATION GRAMMATICALE SUR LA PARTICULE  $\eta$ , considérée comme pléonasme après le comparatif; par To. Huldr. FASL. (*Miscell. crit. Wittenbergæ*; vol. II, part. IV, p. 697.)

L'auteur de cette dissertation cherche à prouver par plusieurs exemples que la particule  $\eta$  après le comparatif n'est point surabondante, comme l'ont prétendu une foule d'auteurs, et entre autres Grégoire de Corinthe, qui dit positivement que les *Attiques ont coutume d'ajouter inutilement la particule  $\eta$* . (De dialect. attic., § 38.). M. Fasi dit, au contraire, qu'il la regarde comme indispensable après le comparatif, comme dans cette phrase de Thucydide :  $\eta\delta\eta$  γάρ τινες καὶ ἐκ δειντέρων  $\eta$  τοιῶνδε ἐσώθησαν (lib. 7, 77), et très-convenable, quand elle remplace la répétition de l'article, comme dans ce passage d'Homère :

Ἡμῖν δ' οὔτις τοῦδε νόος καὶ μῆτις ἀμείνων  
Ἡ αὐτοσχεδίη μίξαι χεῖρας τε μένος τε. (Il. ó, 509.)

Le poète a préféré  $\eta$  αὐτοσχεδίη à τοῦ αὐτοσχεδίη, κ. τ. λ., tournure employée par Xénophon dans un cas tout à fait analogue : τί γάρ τούτου μακαρίωτερον, τοῦ γῆ μιχθῆναι. (Cyrop. VIII, 7, 25.) M. Fasi termine son mémoire en citant ces paroles de Hoogeveen, auquel on doit un très-bon ouvrage sur les particules grecques : « *Abundare particulam  $\eta$  post comparativum credam, cum justa auctoritate confirmatum videro.* » D. M.

184. QUATUOR N. T. EVANGELIA recensuit et cum commentariis perpetuis edidit C. F. A. FRITZSCHE. Tom. I. Evangelium Mathæi. In-8° de XIV et 861 pag.; prix, 4 thlr. Leipzig, 1826; Fleischer. (*Leipz. Liter. Zeitung*; octob. 1827, n° 258 et 59.)

M. Fritzsche, maintenant professeur à Rostock, se propose de donner en 4 vol. une édition entièrement revue des évangiles; les 3 premiers contiendront le texte accompagné des notes critiques, et le dernier sera consacré à l'examen des sources de ces livres. Les prolégomènes de l'évangile de St.-Mathieu, qui forment le 1<sup>er</sup> volume, contiennent une discussion sur l'auteur et le contenu de cet évangile. M. Fritzsche est d'avis que St.-Mathieu a écrit en grec, et non en hébreu, comme plusieurs auteurs l'ont soutenu. Parmi les notes ajoutées au texte il y a plusieurs excursions, relatives à des formes grammaticales employées par l'évangéliste. D.

185. L'ILLIADÉ ITALIANA. — L'Iliade italienne, ou traduction épique de l'Iliade d'Homère. Ouvrage de Laurent MANCINI.

2 vol. in-8°. Florence, 1824. (*Nuovo Giorn. de' Letterati*; Pisa, n° xx, p. 142.)

Cette traduction de l'Iliade est non seulement en vers, mais divisée en stances, comme s'il n'y avait déjà pas assez d'entraves dans notre poésie moderne pour rendre la libre et naïve expression des poèmes homériques. En effet, M. Rosellini, auteur de l'article, relève une foule d'inexactitudes dans cette nouvelle traduction, dont le plus grand défaut est de n'avoir pas le goût de l'antiquité, ni la couleur de l'original. C'est ce qui résulte clairement d'un assez long passage du 5<sup>e</sup> de l'Iliade, cité par l'auteur de l'article.

En voici un exemple : au 1<sup>er</sup> chap. Agamemnon renvoie le grand prêtre Chrysès en ces mots :

Ἄλλ' ἴθι, μή μ' ἐρέθιζε σαώτερος ὧς καὶ νέηαι,

ce que le traducteur italien rend ainsi :

Va, va non m'irritar, scampo ti fia  
Pronta partita con *dolor discreto*.

Cette *douleur discrète* n'est guère dans le goût homérique. Plus loin, Homère dit que le grand prêtre marche en silence sur les bords de la mer :

Βῆ δ' ἀκίων παρὰ θίνα πολυφλοίσβοιο θαλάσσης.

Voici comment ce beau vers est délayé en italien :

Ma bollendo di sdegno in suo segreto  
Dell' Ellesponto che al ritorno è via  
Prende la ripa romorosa cheto.

Remarquez qu'ici l'Hellespont est un véritable contresens. Le grand prêtre retournant à Chryse qui est au midi d'Ilion, cotoyait la mer Égée et non pas l'Hellespont. D. M.

186. SUPPLÉMENT A LA DERNIÈRE ÉDITION DU THÉÂTRE DES GRECS, par le P. BRUMOY; ou Lettres critiques d'un professeur de l'Université, sur la traduction des fragmens de Ménandre et de Philémon par M. Raoul-Rochette, membre de l'Institut, etc. In-8°, avec cette épigraphe : ἐπαίρεται γὰρ μείζον, ἵνα μείζον πέση. (Εὐριπίδ. ἐν ἀδύλ. δράμ.); prix, 3 fr. 50 c. Paris, 1828; Bobée et Hingray.

L'ouvrage dont on vient de lire le titre a fait grand bruit dans le monde littéraire. Tout en effet ici contribuait à piquer la curiosité publique : le nom de celui qu'attaque ce pamphlet ; la manière dont il est rédigé ; enfin le voile impénétrable dont jusqu'ici s'est enveloppé son auteur. Cette brochure se compose : 1<sup>o</sup> d'un avertissement de l'éditeur ; 2<sup>o</sup> d'une table analytique des observations contenues dans l'ouvrage ; 3<sup>o</sup> d'un tableau synoptique des principales fautes du traducteur ; 4<sup>o</sup> de sept lettres critiques adressées à l'éditeur de l'ouvrage. La première contient des réflexions générales sur la nouvelle édition du Théâtre des Grecs, sur la préface du dernier volume, et sur la traduction des fragmens de divers poètes comiques. Les cinq suivantes sont spécialement consacrées à la traduction des fragmens de Ménandre, et la septième à la traduction des fragmens de Philémon.

Ainsi donc sur sept lettres, cinq sont consacrées à examiner le travail de M. Raoul-Rochette sur Ménandre. Le critique a jugé ce travail avec la plus grande sévérité. Malheureusement, ou peut-être heureusement, il a presque toujours raison. Je dis *heureusement*, car si cette rude admonition profite, il en résultera pour nous d'avoir de bons ouvrages, tels que M. Raoul-Rochette en peut faire sans doute ; pour lui, de s'acquérir une vraie gloire, une réputation durable, la seule que nous devons rechercher en cultivant les lettres.

Toutefois, notre Aristarque est loin d'espérer un si heureux résultat de ses leçons ; il frappe M. Raoul-Rochette d'une complète incapacité, et regarde son ignorance comme sans remède (p. 88 et 89). Voilà qui est bien dur ; et, tout en avouant la justesse de ses critiques, je suis loin de conclure avec cette rigueur. Il y a mieux, c'est que plus les fautes du traducteur sont grossières, plus il était facile de les éviter avec la moindre attention. C'est donc de sa part de l'étourderie bien plus que de l'ignorance. L'anonyme le sait bien ; aussi trouvé-je que parfois son triomphe décèle un peu trop la mauvaise humeur du souscripteur *désappointé* comme il le dit lui-même (p. 1). Ainsi, de bonne foi, a-t-il pu croire que M. Raoul-Rochette ait traduit τοῦτο δὲ φιλοσοφῆι par τοῦτο *toute* φιλοσοφῆι *philosophie*? (p. 51). Ce rapport entre les mots grecs et les mots français, peut bien être une bonne fortune pour la malice du critique, mais à coup-

sûr il n'est entré pour rien dans la pensée du traducteur. A son tour que penserait l'anonyme qui traduit le commencement de cette phrase par : *il machine tout cela*. Si l'on prétendait qu'il a construit en disant : τοῦτο tout, δὲ cela? trouverait-il cette critique bien raisonnable? faut-il en conclure qu'il ne sait pas le grec? non certes, mais il est permis de conclure que ses observations, tout en ne manquant pas de justesse, peuvent parfois manquer de justice.

Au reste, puisque nous en sommes sur ce fragment du Thrasyléon :

..... φιλοσοφεῖ δὲ τοῦθ' ὅπως  
καταπρήζεται τὸν γάμον.

j'oserais soumettre une observation au critique lui-même. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il n'a pas parfaitement saisi dans ce passage la véritable signification du verbe φιλοσοφεῖν, qu'il rend par *machiner*, *manigancer*; n'est-ce pas plutôt s'occuper d'une chose, s'y appliquer, y mettre tous ses soins? M. Meineke (1) cite deux exemples, l'un d'Hérodote (1. 30), l'autre d'Athénée (XIII. 581. F) où ce mot, avec la même acception que dans Ménandre, n'est point pris en mauvaise part, comme le sont dans notre langue les mots *machiner* et *manigancer*. On trouve aussi dans Xénophon, φιλοσοφεῖν φιλοσοφίαν s'occuper de philosophie (ἀπομν. 4. 2. 23.); et le lexique de Photius rend le mot φιλοσοφεῖν par σπουδάζειν; il me semble que Nicolas Blankaert dans sa traduction latine d'Harpocraton a très-bien rendu τοῦτο φιλοσοφεῖ par *huic rei studet* (in voc. φιλοσοφεῖν). Je pense donc qu'au lieu de traduire ce fragment comme l'anonyme : « Il machine tout cela pour parvenir à terminer le mariage », on doit dire : « mais il s'occupe de cet objet afin d'accomplir le mariage. » ce qui présente un sens tout opposé à celui du critique.

Quoiqu'il en soit de la véritable acception du verbe φιλοσοφεῖν, j'en reviens à ma thèse et je dis que, dans une critique grave, de pareils jeux de mots ne doivent jamais être admis, surtout quand on sait qu'ils portent à faux, car ils discréditent la vérité. C'est absolument comme si, parce que M. Raoul-Rochette traduit καινὰς (subaud. ἑμβάδας) πρῖσθαι, par *acheter un autre*

(1) M. R. R. et l'anonyme écrivent toujours Meinecke : c'est une faute.

*soulier* (1), on s'écriait avec trois points d'admiration qu'il ne sait pas distinguer le singulier du pluriel. Ne serait-ce pas le cas de dire que qui prouve trop ne prouve rien?

Ce que prouve incontestablement le critique anonyme, ce que prouve même la lecture la plus superficielle, c'est que cette traduction de Ménandre a été faite avec une déplorable négligence; mais que le traducteur soit un ignorant qui ne sait pas un mot de grec, certainement c'est ce qui n'est pas prouvé. Je vais donner un exemple qui, je crois, mettra dans tout son jour l'une et l'autre proposition. A l'occasion d'un autre fragment du *Superstitieux*, M. Meineke cite deux vers rapportés par Plutarque dans son traité de la Superstition, et que Meineke, d'accord avec Wittembach, suppose appartenir à cette même pièce de Ménandre. Ces deux vers, M. Raoul-Rochette les traduit; or pour les traduire il faut les comprendre, car M. Meineke ne donne jamais de version latine. Mais, dira-t-on, il ne manque pas de traductions de Plutarque: on verra bientôt que M. Raoul-Rochette n'y a pas eu recours. Voici les deux vers:

ὅτι προῖκα μόνον ἔδωκαν ἡμῖν οἱ θεοί,  
τὸν ὕπνον, τί τούτο πολυτελές σ'αυτῷ ποιεῖς;

(T. VI, p. 633, ed. Reisk. (2).)

Ce que M. Raoul-Rochette traduit ainsi: « Le sommeil, ce don que les dieux ont départi gratis aux mortels, pourquoi t'en fais-tu un bien si cher? » Certainement la pensée de ce distique est rendue, mais elle n'est pas complète, et en suppose une autre qui serve à déterminer comment le sommeil peut être une chose chère. M. Raoul-Rochette a cru, puisqu'il s'agissait d'un superstitieux, que cela devait s'entendre des terreurs nocturnes, de sorte qu'il termine ainsi la phrase: « un bien si cher par les frayeurs dont tu l'assaisones? » ce qui ne veut rien dire, car on ne voit pas comment un sommeil tranquille ou agité peut de-

(1) Il est vrai que dans ce fragment du *Superstitieux*, Leclerc écrit *καὶ τὸν* au singulier; mais le mot *soulier* que M. R. R. ajoute à la traduction de Poinsinet prouve qu'il fait rapporter l'adjectif à la chaussure entière, et non à la courroie, ce qui seul justifierait l'emploi du singulier. (Voy. Leclerc, p. 40. Emendat. Bentleii, p. 22, Meineke, p. 43. Poinsinet, p. 278. R. R. p. 49.)

(2) Dans l'édition de Reiske la phrase n'est point disposée en vers.

venir *plus ou moins cher*. Si M. Raoul-Rochette eût pris la peine de recourir au texte, il eût lû dans Plutarque : « le poète comique raille fort agréablement ceux qui ont coutume de dorer et d'argenter les bords de leurs couches, en disant : *puisque le sommeil est le seul bien que les dieux nous donnent gratis, pourquoi t'en faire à toi-même une chose si chère?* » Comme on voit, cette faute ne tient qu'à un manque de soin, et toutes celles de M. Raoul-Rochette n'ont pas d'autres causes. Au reste, je ne dis point cela comme justification, tout au contraire, car pécher à bon escient est pire que de pécher par ignorance ; je ne fais cette observation que parce que je la crois fondée, et il me serait facile de multiplier les exemples.

Mais, dans cette brochure accusatrice, d'autres reproches plus graves sont adressés à M. Raoul-Rochette ; on l'accuse de s'emparer de l'érudition d'autrui et de la donner comme sienne ; on lui reproche plus encore, c'est d'accabler de son mépris superbe ceux qu'il copie, et dont il reproduit les erreurs. A cela je ne vois rien à répondre. L'anonyme ne laisse aucun recours en grâce ; il démontre jusqu'à l'évidence que celui qui accusait Poinset d'avoir traduit sur le latin de Leclerc, sans le comprendre, traduisait aussi sur le latin et ne le comprenait pas. Il démontre à tout instant que ce pauvre Poinset, si maltraité par M. Raoul-Rochette, est sans cesse mis à contribution ; que ce pauvre Leclerc, si mal mené par M. Raoul-Rochette, le jette quelquefois dans des méprises si lourdes qu'un ennemi qui aurait voulu rendre M. Raoul-Rochette ridicule n'aurait pas si bien fait.

En vérité il n'y a qu'à gémir de voir un écrivain fait pour se placer honorablement, s'amuser ainsi à déconsidérer son nom comme homme et comme savant, par paresse, par étourderie ou par légèreté. Je sais bien qu'il est doux de recevoir un fort salaire pour un prospectus où l'on vous honore du titre d'homme de génie, mais cela mène-t-il bien loin ? Messieurs les auteurs qui veulent que le public s'en tienne à leurs promesses, croient-ils que tout le monde les prendra au mot, ou s'en rapportera toujours à quelques articles de journaux faits par des amis ou des compères ? Tôt ou tard on finit par connaître la vérité, et une fois les ruses découvertes, elles perdent sans retour ceux qui les ont employées. « Tant pis pour toi, dit un proverbe turc,



si tu m'attrapes une fois ; mais tant pis pour moi si tu m'attrapes deux. » Nos spéculateurs en tout genre devraient bien le savoir. Ils devraient bien se persuader aussi que le charlatanisme s'use et se discrédite tous les jours. La publicité le tue en signalant sans cesse les petits moyens qu'il met en œuvre. Ils devraient apprendre enfin que la bonne foi devient de plus en plus la condition indispensable du succès ; de sorte que si travailler en conscience fut de tout temps un devoir, aujourd'hui c'est de plus un excellent calcul.

L'auteur anonyme l'a parfaitement compris ; on voit dans ses lettres un homme qui sait, et qui sait bien. Il reprend avec sagacité, et raille avec finesse ; sa critique est exacte et ingénieuse, elle n'aurait pu que lui faire beaucoup d'honneur s'il avait eu le courage de se nommer. C'était presque un devoir. Dans ces sortes de combats il faut que les armes soient égales, et je trouve qu'il est peu généreux de se cacher derrière un bouclier quand on va frapper le flanc découvert de son antagoniste. D'ailleurs signer sa critique c'est garantir qu'elle est faite sans passion, et dans l'intérêt seul de la vérité ; c'est garantir encore qu'elle sera faite convenablement. Sans doute si l'auteur eût dit franchement : me voilà ! son ouvrage n'y eût rien perdu sous le rapport de l'exactitude et de la force ; il y eût gagné en autorité ; et peut-être eût-il été dégagé de quelques exagérations de malveillance, plus contraires que favorables à son succès. Le public, je le sais, aime les railleries piquantes ; il aime surtout qu'on humilie les airs de hauteur et la présomption, mais ce qui reste, ce qu'on estime, c'est la raison présentée avec gravité ; c'est la vérité exprimée avec conviction. C'est là aussi ce que chacun peut avouer sans crainte.

Il serait facile de prouver que l'auteur anonyme est loin d'avoir relevé toutes les erreurs de M. Raoul-Rochette, et en revanche, dans quelques-unes de ses réflexions, on pourrait aisément découvrir que le plaisir de reprendre lui fait exagérer les fautes ; mais ce n'est pas ici le lieu de tout examiner. Qu'il nous suffise de dire que ce travail sur *les fragmens de Ménandre*, que M. Raoul-Rochette prétendait donner pour la première fois en français, est entièrement à refaire. DUGAS-MONTBEL.

187. EXAMEN CRITIQUE DES PLUS CÉLÈBRES ÉCRIVAINS DE LA GRÈCE ;  
par Denys d'Halicarnasse. Traduit en français pour la pre-

mière fois, avec des notes et le texte en regard, collationné sur les manuscrits de la bibliothèque du Roi et sur les meilleures éditions; par E. GAOS, professeur au Collège roy. de Saint-Louis. 3 vol. in-8°; prix, 30 fr. Paris, 1826; Brunot-Labbe.

188. MÉTHODE POUR ÉTUDIER LA LANGUE GRECQUE MODERNE; par Jules DAVID, auteur du *Parallèle des langues grecques, anciennes et modernes*. 2<sup>e</sup> édit. revue, corr. et augmentée. In-8° de 11 feuilles. Paris, 1827; Baudry.

189. MÉTHODE ANALYTIQUE ET PRATIQUE DE LA LANGUE LATINE. Cours imprimé de Théoph. DOLLEY, avec lequel chacun peut seul, et sans le secours d'aucun maître, apprendre le latin.

Selon le *Prospectus*, le cours entier se compose de 300 leçons. Chaque leçon, divisée en 3 parties, se trouve subdivisée en heures de travail ou petites leçons, propres à fixer sans fatigue l'attention des enfans. Le travail de chaque leçon comprend 1<sup>o</sup> l'étude des mots latins, commune aux 3 parties, et qui se fait sur des tableaux placés en tête de chaque subdivision; 2<sup>o</sup> les phrases détachées par demandes et par réponses, imitées du texte latin, servant à employer les mêmes mots, sous différentes formes, pour multiplier les idées; 3<sup>o</sup> les phrases extraites des auteurs classiques, propres à donner à l'élève plusieurs manières d'exprimer une même pensée, en expliquant en latin le texte même; 4<sup>o</sup> le texte latin. Cette 3<sup>e</sup> partie, préparée par la 1<sup>re</sup> et expliquée par la 2<sup>e</sup>, fera passer en revue par l'élève dans l'espace d'une année plusieurs morceaux d'écrivains latins.

Le cours imprimé sera publié chaque mois; il comprendra 15 leçons composées au moins de 10 pages d'impression. Les 5 premières leçons viennent de paraître. Prix de l'abonnement, 8 fr. par mois. Paris, chez l'auteur, rue Bergère, n<sup>o</sup> 15.

190. SUR LE DICTIONNAIRE LATIN DE M. KAERCHER.

On a lu à la page 410 du cahier de décembre dernier, l'annonce du plan adopté par M. Kaercher, pour la rédaction d'un nouveau dictionnaire latin. Il résulte d'une réclamation sur cette annonce que M. Kaercher ne prétend pas s'attribuer l'invention de ce plan, reconnaissant que d'autres savans y ont pensé avant

lui. C'est aussi du *verbe* qu'il se propose de tirer l'explication des substantifs, adjectifs, adverbés, etc., ce qui pourra ne pas être approuvé par ceux qui croient que l'*idée* est antérieure à la *mise en action de cette idée*; enfin que le rapprochement des mots latin *vulnus* et grec πλήττω n'est pas dans l'intention de l'auteur qui dit : *Blitte* en bas saxon, (*vulnus* en latin) vient de πλήττω, *blessen*, et *Lüen* en bas saxon, de λύειν, en dorique λύειν. Les observations se bornent à ces trois faits, nous n'avons rien à ajouter et nous renvoyons le lecteur à l'annonce sus-mentionnée.

191. LIBRI SYMBOLICI ECCLESIAE EVANGELICAE, sive Concordia. Recensuit C. A. HASE. In-12, vol. 1. Prolegg. CLXVIII pp. Texte 358 pp.; prix, 1 thlr. 12 gr. Leipzig, 1827; Süh-ring. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; 1827, vol. 2, cah. 6, pag. 417.)

Cette nouvelle édition est dédiée au roi de Prusse, fondateur de la réunion des deux églises. Il ne faut pas s'attendre à y trouver une critique proprement dite de ces écrits; on s'est réduit à la réimpression du texte de la première édition, c. à d. de l'édition authentique, qui est celle de Melanchthon. L'éditeur n'y a fait d'autres changemens que ceux qu'exigeait la ponctuation. On trouve au bas du texte l'indication des fautes typographiques et les variantes qu'offrent les manuscrits de Weimar, d'Onolzbach, de Dessau et de Nuremberg, ainsi que quelques autres anciennes éditions latines allemandes.

192. DE FIDE TACITI SCRIPTIO I<sup>a</sup>, quâ disseritur quatenùs Tacitus fidem ipse sibi habendam vindicaverit; Auct. H. JUSTUS. In-8<sup>o</sup>; prix, 4 gr. Zittaviæ, 1827; Schoeps.

193. VARIETAS LECTIONIS E Q. CURTII CODD. PARISIENSIS ENOTATA, a DRONKE. (*Miscell. crit. Wittenbergæ*; vol. 11, part. 14, pag. 594.)

M. Dronk, dans le dessein d'être utile à ceux qui s'occupent de philologie, a réuni toutes les variantes de l'histoire de Q. Curce, extraites de deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi (5717 A. et 5718 B.), consignées dans la nouvelle édition des classiques latins par M. Lemaire. Il y en a quelques-unes de fort importantes.

On trouve encore dans le même cahier de ces mélanges de critiques, sous le n<sup>o</sup> 43, de nouvelles variantes sur Nonius Marcellus, et sous le n<sup>o</sup> 45, des variantes sur Tite-Live d'après un manuscrit de Cracovie.

D. M.

194. POMONIUS MELA, traduit en français sur l'édition d'Abr. Gronovius, le texte en regard avec des notes critiques, géographiques et historiques, etc.; par C. P. FRADIN. 2<sup>e</sup> édit. 3 vol. in-8<sup>o</sup>, ensemble de 101 feuilles  $\frac{1}{2}$ , plus une carte; prix, 15 fr. Paris, 1827; Brissot-Thivars.

195. L. ANNAEI SENECAE MEDEA ET TROADES : CUM ANNOTATIONIBUS J. F. GRONOVII E MUSEO FRATRIS F. C. MATTHIAE NUNC PRIMUM EDIDIT AUG. MATTHIAE. In-8<sup>o</sup> de IV et 310 pp. Leipzig, 1828; Vogel. (*Iena. allg. Liter. Zeitung*; nov. 1827, n<sup>o</sup> 215.)

Selon la gazette d'Iéna, l'ouvrage que nous annonçons n'offre que des choses connues sur la tragédie ancienne, la vie et les écrits de Sénèque.

196. P. PAPINII STATII LIBRI QUINQUE SYLVARUM. EX VETUSTIS EXEMPLARIBUS RECENSUIT ET NOTAS ATQUE EMENDATIONES ADJECIT J. MARKLANDUS. Editio auctior indieibusque instructa. In-4<sup>o</sup>, de XXXIII et 433 pp.; pr. sur pap. angl. 4 rthlr. 18 gr.; pap. vel. 6 rthlr. 12 gr. Dresde et Londres, 1827; Wagner, Treuttel et Würtz. (*Allgem. Repertor.*, de Beck; 1827, vol. 3, cah. 2. p. 120.)

L'édition originale qui a paru à Londres en 1728 étant aussi rare en Allemagne qu'elle est utile aux philologues, le D<sup>r</sup>. Sillig a cru répondre au désir de ces derniers, en se chargeant d'une nouvelle édition de cet ouvrage. Il paraît que l'exécution de cette entreprise ne laisse rien à désirer, soit sous le rapport de l'exactitude avec laquelle la copie a été faite, soit sous celui de la correction des fautes typographiques qu'on rencontre dans l'édition de Londres. L'éditeur a eu soin de comparer exactement le manuscrit de Rehdiger de Breslau, qui, parmi tous les manuscrits des Sylves, occupe le premier rang. L. D. L.

197. DISSERTATION SUR LES DÉTRACTEURS D'HORACE; par A. WEICHERT. (*Miscellan. Crit. Wittenbergæ*; Vol. II, part. iv, p. 656.)

Cette dissertation a pour but de donner des détails sur la vie, les mœurs et le caractère de quelques hommes qui ont attaqué les écrits ou la personne d'Horace. Ceux que l'auteur a eu spécialement en vue sont désignés par le poète lui-même, dans la 10<sup>e</sup> satire du livre I, v. 78. Ce sont Pantilius, Démétrius, Fannius, et Hermogène Tigellius. M. Weichert a recueilli tout ce qu'en disent les scholiastes Ascron et Porphyrius, et tire plusieurs inductions ingénieuses des autres passages où ces mêmes personnages sont encore nommés par Horace. Il termine sa dissertation par quelques observations sur Bavius et Mevius, auxquels un seul vers de Virgile a donné une fâcheuse célébrité, et qui ne furent pas moins les ennemis d'Horace que ceux de Virgile.

D. M.

198. M. T. CICERONIS LAELIUS, s. de amicitia dialogus. Recensuit et scholiis Jacobi Facciolati suisque animadversionibus instruxit A. G. GERNHARD. Gr. in-8<sup>o</sup>, de XVI et 280 pp. Leipzig, 1825; Fleischer. (*Gætting. gel. Anzeig.*; déc. 1826, n<sup>o</sup> 206, p. 2049.)

M. Gernhard a suivi, pour cet écrit de Cicéron, la même méthode que pour les Offices (publiés en 1811), pour le *Cato major* et les Paradoxes (pub. en 1819); son travail est le résultat d'une étude de plusieurs années; l'éditeur, ayant été en mesure de profiter d'un plus grand nombre de matériaux, a eu la faculté de porter son travail à une perfection plus élevée que ses travaux précédens. Outre les leçons de l'édition de Gräve et des manuscrits d'Oxford, l'éditeur a tiré parti de 3 manuscrits du 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> siècles (1), de la comparaison de 2 manuscrits de Dresde (2), d'un de Weimar, de 2 de Gotha et de plusieurs anciennes éditions précieuses. Il a également consulté les *Annotationes* de L. Langius, l'édition de J. G. Lenz (Hildburghausen 1778.), et les notes de Facciolati. Ces dernières se trouvent reproduites en entier dans le commentaire. Les prolégomènes offrent 1) un aperçu du dialogue, 2) une excellente analyse de son plan ingénieux et de son exécution.

L. D. L.

(1) Ces trois manuscrits appartenaient autrefois à Ernesti et ont été comparés par Ch. G. Müller de Zeitz.

(2) Comparés par F. Osann.

199. SUPPLICATION DE L'ACADÉMIE LATINE. (*Miscell. crit. Wittenbergæ*; vol. II, part. IV, p. 628).

Cette petite dissertation de M. Eichstad, a pour objet de bien déterminer quels sont les mots que doivent employer dans les Académies ceux qui font usage de la langue latine, soit dans les programmes, soit dans les thèses. D'abord il convient de la nécessité de former des mots pour toutes les inventions modernes inconnues aux anciens, et même pour des faits qui tiennent à l'histoire moderne. C'est ainsi que l'auteur lui-même n'a pas hésité de dire *Augustana Confessio*, au lieu d'employer une périphrase toujours obscure pour exprimer la *Confession d'Augsbourg*. Mais il rejette l'expression de *lectio* pour exprimer les cours et les exercices académiques. Il en rejette quelques autres, sans toutefois approfondir la matière; il se contente de donner des exemples d'après lesquels on peut établir une règle. D. M.

200. FRANCISCI PETRARCHAE HISTORIA JULII CAESARIS. Auctori vindicavit, secundum codicem Hamburgensem correxit, cum interpretatione italica contulit C. L. SCHNEIDER. Gr. in-8°, de CXXIV et 355 pp.; pr. 2 rthlr. Leipzig, 1827; Fleischer. (*Allgem. Repertor.*, de Beck; 1827, vol. 3, cah. 2, p. 114.)

Il s'agit ici de l'histoire de Jules César, presque généralement attribuée à Jules Celsus. Le prof. Schneider s'attache à prouver, d'une manière aussi ingénieuse que détaillée, que c'est Pétrarque qui en est le véritable auteur. Et, en effet, une foule de circonstances viennent à l'appui de son opinion. Il trouve, dans les autres écrits latins de ce dernier, un grand nombre de passages relatifs à Jules César, qui correspondent presque littéralement avec plusieurs passages de l'histoire dont nous nous occupons. La même ressemblance se rencontre, d'après lui, dans des opinions relatives à d'autres Romains. Il prétend qu'on y trouve également des mots, des expressions et des inexactitudes grammaticales propres à Pétrarque. Il fait aussi mention de 3 passages de cette histoire, qui, selon lui, sont relatifs à la vie et à l'époque de cet auteur. La réimpression de l'ouvrage que nous annonçons est faite d'après un manuscrit de Hambourg, du 15<sup>e</sup> siècle.

L. D. L.

201. MANUSCRITS DES BOLLANDISTES.

On vient de faire une découverte importante, qui enrichira

considérablement la bibliothèque publique de Bruxelles. A l'époque de la conquête des Pays-Bas par les Français, la bibliothèque de l'hagiographe belge, successeur des célèbres Bollan-distés, fut transportée dans un château de la province d'Anvers où elle resta dans l'oubli jusqu'en 1827. On vient de l'examiner, et l'on a reconnu qu'elle se compose de plusieurs milliers de volumes impr. et de 6 à 700 manuscrits qui seront réunis à la bibliothèque publique de Bruxelles.

202. SUR L'ANCIEN THÉÂTRE EN LANGUE SLAVE A RAGUSE; par D. VALERIANI. (*Nuovo giorn. di Letterati*; Pisa, 1825, n° XX, pag. 114.)

L'origine de la scène slave, à Raguse, remonte à la fin de l'année 1400, et elle cessa entièrement en 1700. La plus ancienne composition en cet idiôme, jouée sur le théâtre de Raguse, est une petite pièce de G. Darsich, analogue à l'*Aminta* et au *Pastor fido*. Mauro Vetrani, contemporain de Darsich, s'adonna au genre sacré, les *mystères* étaient alors en vogue; il mit sur la scène le sacrifice d'Abraham, Suzanne et la Résurrection du Christ, et ces drames avaient tous les défauts que l'art ne condamnait pas à cette époque; le goût ne lui avait pas imposé ses règles. Du reste, une grande vigueur d'expression, rend ces ouvrages de Vetrani très-remarquables, et on y trouve une foule de mots slaves qui ont disparu des dictionnaires plus récents. Un autre Darsich (Martin), suivit les traces de Vetrani, traita la Nativité du Seigneur et le sacrifice d'Abraham; mais on croit ces poèmes perdus. Sa *Tirréna*, tragi-comédie-pastorale, eut un grand succès et fut imprimée à Venise; mais on ignore s'il en existe encore des exemplaires. Nicolo Nale vint après; on connaît de lui 7 comédies inédites, et les sujets de 4 d'entre elles étaient tirés de l'histoire de Raguse. Il paraît que cet écrivain possédait à un haut degré l'esprit comique, quelquefois satyrique à l'excès, ce qui fait vraisemblablement que ses pièces ne furent pas imprimées. L'*Euridice* de Pasquale Primi surpassa tous les ouvrages antérieurs; quelques autres ouvrages se distinguèrent ensuite dans le même genre; le Gozze traduisit en slave, ou illyrien, la Dalida de L. Grottoa et l'*Ariane* de Vincenzo Giusti. Ces divers ouvrages étaient écrits en vers de 10, 12 ou 13 syllabes; le Gondola préféra ceux de 8 syllabes, qui donnèrent

plus de gravité à ses poèmes. Gius. Palmetta s'adonna à des imitations des lyriques grecs et latins, et tira quelques sujets des chroniques slaves. Ses ouvrages les plus célèbres sont l'Achille et la Danoise; le dernier surtout est remarquable par la fidélité des mœurs de l'époque de l'auteur. M. Valériani en rapporte des fragmens en illyrien, avec la traduction italienne. Le théâtre slavons de Raguse alla ainsi se perfectionnant jusqu'à la ruine du commerce de cette ville et au tremblement de terre qu'elle éprouva. Les compositions dramatiques devinrent de plus en plus rares, et enfin la représentation de pièces écrites en illyrien cessa entièrement. M. Valeriani trace aussi, dans son intéressant article, l'histoire de ce genre de littérature: il remplit par là une lacune dans les annales dramatiques de l'Italie. C. F.

203. SUR LES DIALECTES DU JUTLAND ET CELUI DES ÎLES FAROER; par MALTE-BRUN. (*Annales des voyages*; septembre 1826, pag. 385.)

Les dialectes du nord, de l'est et de l'ouest du Jutland diffèrent assez entre eux, quoique cette contrée soit fort peu étendue. M. Malte Brun les examine dans leur constitution, en compare les vocabulaires, et explique leur différences assez sensibles par la différence d'origine des peuples qui se sont établis sur les trois points indiqués de ce pays, qui forme la transition entre la Scandinavie, la Germanie et les îles britanniques. Il y a en effet dans sa population comparée, des oppositions de taille et de nuances caractéristiques qui semblent justifier l'opinion du savant géographe, dont la mort a trop tôt interrompu les importants travaux.

204. NOUVEAU DICTIONNAIRE HOLLANDAIS-FRANÇAIS, enrichi, etc. par l'abbé OLINGER. 2<sup>e</sup> édition, revue avec soin par l'auteur, augmentée d'un recueil de termes de droit, etc., d'un grand nombre d'exemples et de plus de 6000 articles nouveaux. Gros in-8<sup>o</sup>; prix 12 fr. 69 c.

205. DIZIONARIO DELLA LINGUA ITALIANA. — Dictionnaire de la Langue italienne. In-4<sup>o</sup>. 3<sup>e</sup> liv. (AGO — AND.); prix 2 liv. 61 c. Padoue, 1827; imprim. de la Minerve.

206. JOURNAL GRAMMATICAL ET DIDACTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, rédigé par M. MARLE. In-8<sup>o</sup>, n<sup>os</sup> 11 à 22. Paris, 1827 et 1828.



Ce Recueil poursuit sa carrière avec un succès reconnu, et mérité par l'intérêt des questions grammaticales qui y sont traitées. Elles proviennent de diverses sources, et les rédacteurs s'en proposent eux-mêmes d'importantes; des littérateurs de divers pays secondent leur zèle à cet égard, et prennent part aux discussions qui en sont la suite. On ne peut qu'applaudir au soin minutieux que prennent ses collaborateurs, de citer soigneusement les passages des écrits de nos écrivains classiques, à l'appui des solutions qu'ils proposent. C'est recourir directement aux autorités légitimes. Les diverses parties de la grammaire française y sont aussi traitées doctrinalement : c'est toujours de l'instruction pour les lecteurs. La critique a aussi son tour, et elle y fait bonne guerre aux mots et aux phrases condamnables dans les productions nouvelles de quelque importance. On y traite aussi des diverses méthodes d'enseignement, et nous aimons à ajouter que toutes les discussions se passent en termes très-polis, et sont empreintes de cet esprit de tolérance qui est déjà un puissant moyen pour s'entendre.

Nous trouvons dans le n° 11, de judicieuses réflexions sur les mots composés qui manquent à notre langue, quoiqu'elle ait déjà tous leurs primitifs. L'auteur de ces réflexions en propose quelques-uns; mais la première condition pour leur adoption, c'est qu'ils soient bien faits, c. à d. logiquement construits; de ce nombre n'est pas *dessembler* comme opposé à *assembler*, il signifierait plutôt ne plus *ressembler*, et pour exprimer exactement le contraire d'assembler, il faudrait dire *désassembler*. On trouve dans les n°s suivans une grande variété de sujets, et parfois des anecdotes sur l'origine des proverbes, des façons de parler et même de certains mots, telles sont celles sur le *poisson d'avril* et les *falbalas*. Le n° 16 contient la suite de la théorie du verbe par M. Bescher, sujet difficile et sur lequel on peut être partagé d'opinion sans trop risquer d'encourir un blâme mérité : on ne s'en tient pas toujours à de si innocens sujets, et les questions les plus abstruses, les plus importantes, se trouvent quelquefois traitées en quelques pages du journal grammatical. On lit au même n° 16 une sorte d'histoire de l'écriture : toute la science de l'auteur est prise de l'ancienne *Encyclopédie*; c'est dire que cette histoire est à refaire; il commet d'ailleurs une erreur très-commune, c'est de confondre les mots *langue*, *écriture*, qui expri-

ment des choses éminemment différentes l'une de l'autre. Nous ne comprenons donc pas ce que veut dire l'auteur de l'article, quand il nous parle d'une *langue alphabétique* : en connaît-il une qui ne le soit pas, en tant que cet adjectif veut dire composé de *sons* exprimables par des lettres ? mais il y a des *écritures* qui ne sont point *alphabétiques*.

Malheureusement, l'esprit d'innovation gagne aussi la Société grammaticale ; mais faire du neuf ce n'est pas toujours faire du bon. Voilà qu'on veut réformer l'orthographe de la langue française pour la soumettre plus directement à l'influence de la prononciation. Nous répéterons ici ce que nous avons dit ailleurs, que l'orthographe et la prononciation sont réciproquement représentatives l'une de l'autre, mais à droits inégaux, c. à d. que l'orthographe a des titres primitifs inviolables, que sa compagne doit d'abord respecter, et devenir ensuite belle et euphonique, si elle le peut, tout en rendant hommage aux droits de son aînée. Ces droits primitifs de l'orthographe procèdent de l'origine même des mots, ou de l'étymologie : corrompre l'orthographe de ces mots aux dépens de l'étymologie et au bénéfice d'une manière d'écrire plus commode, pour l'ignorance surtout, c'est introduire la barbarie dans la langue, lui ouvrir une voie sans fin de corruption, et faire de tous les mots de la langue ce qu'une femme célèbre disait d'un peuple qui reniait ses notabilités historiques, une famille d'enfants trouvés. La Société grammaticale doit renoncer à une entreprise que rien ne peut justifier. (Voir le n° 21 du journal.)

Arrêtons-nous encore sur un article du n° 22, pag. 105. Doit-on prononcer le mot poignard en faisant entendre seulement *o* à la 1<sup>re</sup> syllabe, ou bien *oa*, *pognard* ou *poagnard* ? La réponse de M. Marle à cette question, est pour *pognard*, comme conforme à l'usage du beau parler, à celui du beau monde et même du théâtre. Cela est possible ; mais je ne le sais pas, et j'entends plus souvent pencher vers *poa* que vers *po*. Quoi qu'il en soit, la discussion dans laquelle M. Marle entre à ce sujet est insuffisante. Il fait remarquer qu'on écrivait autrefois, *Besoigne*, *Bourgoigne*, *charoigne*, *ivroigne*, et Voltaire de s'amuser à comparer la prononciation de la 2<sup>e</sup> syllabe de ces mots au croassement des corbeaux, supposant qu'on disait *besoa*, *bourgoa*, *charoa*, etc. dans ces mots. J'en demande pardon à Vol-

taire et à tous les beaux-esprits de son école, il y a ici un peu d'ignorance et un peu de facétie. J'admets l'orthographe avec *i* après *o* ; elle est dans tous nos manuscrits gothiques ; mais nos gothiques ayeux ne prononçaient pas pour cela *besoagne*, *Bourgoagne*, *charoagne*, *ivroagne*, en croassant ou non ; ils savaient très-bien, ce que nous devrions savoir aussi avant de nous moquer d'eux, que l'*i* était, non pas une partie intégrante de la 2<sup>e</sup> syllabe de ces mots, comme le croit M. Marle, mais réellement un *signe moniteur*, avertissant qu'il fallait mouiller les deux consonnes suivantes *gn*, qui ne se mouillaient pas toujours ; cet *i* remplissait là les mêmes fonctions qu'il remplit encore pour nous devant les deux *ll* dans *mouillé* etc. ; nos ayeux prononçaient donc franchement comme nous *Bourgogne*, *besogne*, etc. ; il n'y a pas là de quoi les affubler de l'élocution des corbeaux. Il n'y a pas long-temps qu'on discutait aussi pour savoir s'il fallait dire Michel *Montagne* ou Michel *Montègne* : on écrivait Michel *Montaigne*, une *montaigne*, mais en prononçant aussi, comme nous, *montagne* dans les deux cas. On écrivait aussi *chataigne*, on prononçait autrefois *chatagne*, et on le devait ; mais l'euphonie est venu dire qu'il valait mieux prononcer *chatègne* : voilà l'effet de l'usage et du beau parler : mais cela ne fait rien à la fonction officielle de *i*, qui n'était là aussi que pour avertir qu'il fallait mouiller *gn*. A tous les exemples analogues, la même règle. Le Journal Grammatical a amené cette discussion : il est donc utile, même quand on ne partage par l'avis des rédacteurs à l'égard de quelque point de grammaire : l'étude approfondie de notre langue ne peut que gagner à de semblables controverses.

C. F.

## 207. MANUSCRITS EN VIEUX FRANÇAIS.

On a remarqué dans une vente de livres qui vient d'avoir lieu à Valenciennes, deux manuscrits en vieux français, précieux par leur ancienneté. Le premier, qui est du 12<sup>e</sup> siècle, contient l'*histoire de l'abbaye de Citeaux* avec la règle de saint Benoît, l'origine et les instituts de la maison, et les plus grands détails sur les occupations des moines : il paraît traduit du latin par un bénédictin nommé Martin, qui, dans plusieurs endroits du livre, se recommande aux prières des dames pour lesquelles, dit-il, il a beaucoup *labeuré* (travaillé), attendu qu'elles n'entendent pas le latin.

Le second manuscrit est du 13<sup>e</sup> siècle; il contient des explications sur les commandemens de Dieu, les articles de foi, sur l'Apocalypse avec une miniature représentant la bête, des commentaires sur les péchés capitaux et les vices qui en dérivent, une paraphrase sur la *patenostre* et sur les vertus cardinales : ces matières forment un cours complet de morale. A la fin du volume on lit : *Ce livre compila et fist ung des frères de l'ordre de S. François, à la requeste du roi Philippe 3<sup>e</sup> de France, en l'an de l'incarnation de nostre seigneur Jauchrist MCCLXX et neuf deo gracias.*

Le premier de ces volumes est à longues lignes. Le second est à deux colonnes; tous deux ont leurs majuscules en azur, et les titres des chapitres en rouge. Ils paraissent provenir de la bibliothèque de l'ancien couvent des capucins. (*Nouv. Journ. de Paris*, 19 janv. 1828.)

208. DICTIONNAIRE CLASSIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs français et des notes puisées dans les manuscrits de RIVAROL: contenant 1<sup>o</sup> tous les mots de la langue, avec leurs définitions, leurs diverses acceptions au propre et au figuré; 2<sup>o</sup> les expressions et locutions familières, populaires, proverbiales, poétiques et du style soutenu, les synonymes et les contraires; 3<sup>o</sup> les termes de mathématiques, d'astronomie, de physique, de chimie, d'histoire naturelle, de botanique, de minéralogie, etc.; 4<sup>o</sup> les termes de droit, de médecine, de littérature, de poésie, de grammaire, de géographie, etc.; 5<sup>o</sup> les termes d'architecture, de sculpture, de peinture, de mécanique, d'art militaire, de marine, etc.; 6<sup>o</sup> les termes de commerce, de manufactures, de fabriques, d'agriculture, d'économie rurale, etc.; 7<sup>o</sup> les termes des diverses professions et des divers métiers; 8<sup>o</sup> les termes nouvellement admis, qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire. *Ouvrage renfermant 60,000 mots*; publié et mis en ordre par QUATRE PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ. Un vol. in-8<sup>o</sup>, d'environ 1000 pag., imprimées en petit texte sur 3 colonnes, et publié en 6 livraisons, du prix de 3 fr. chacune. Paris, 1828; Baudouin frères et Brunot-Labbe.

Nous avons transcrit ce titre en entier, quoique nous pensions que les développemens dans lesquels sont entrés les édi-

teurs après ce membre de phrase : *contenant tous les mots de la langue*, puissent être regardés comme une sorte de superfétation. En effet, tout ce qui suit s'y trouve implicitement renfermé; mais on a voulu fixer plus principalement notre attention sur les améliorations les plus importantes faites à ce nouveau dictionnaire, et qui consistent dans l'adjonction de plusieurs termes de science ou d'art négligés pendant long-temps par les lexicographes, et relégués dans les vocabulaires spéciaux, d'où Boiste, un des premiers, a donné l'exemple de les transporter dans la circulation générale. On a tout dit sur le *Dictionnaire de l'Académie*; ses imperfections sont bien connues, et l'on attend de toutes parts avec la plus vive impatience la nouvelle édition annoncée depuis si long-temps, et que l'on peut craindre de trouver déjà vieillie quand elle paraîtra. Si la langue littéraire peut paraître à peu près fixée en France par les chefs-d'œuvre des écrivains du grand siècle, il n'en est pas de même de la langue scientifique; plus d'une science récemment découverte, ou si l'on veut, retrouvée; d'autres entièrement régénérées, telles que la chimie, la physique, les sciences naturelles, etc. ont dû se créer un langage particulier; les sciences morales et politiques ont introduit, de leur côté, des changemens dans la langue, et de nouvelles idées ont réclamé des mots nouveaux. Toutes ces raisons ont fait accueillir avec intérêt les dictionnaires modernes, dans lesquels on a tenté d'enregistrer toutes les acquisitions importantes de la langue. Mais là ne doit pas se borner le travail des lexicographes; il s'agit encore de rectifier une foule de définitions fausses ou incomplètes, de choisir de bons exemples, de signaler les difficultés de la langue, ses idiotismes, etc., de changer quelquefois jusqu'à la forme des anciens dictionnaires. C'est ce qu'ont entrepris les éditeurs de celui que nous annonçons aujourd'hui, et qui nous semblent, à la première vue, avoir assez bien réussi. Nous nous réservons, dans un second article, d'en faire un examen plus attentif, et d'en comparer quelques pages avec les meilleurs dictionnaires, pour en indiquer les différences.

E. H.

209. CANSOONS PROUVENÇALES ESCAPADES d'AOU SUPOUNT VO LESIRS de meste MIGUEOU DE TRUCHET, d'Arles, membre de l'académieou de Marseilleou. In-18 de 7 fll., plus une planche. Paris, 1827; Moreau.

## MYTHOLOGIE.

210. RELIGION, MYTHOLOGIE ET PHILOSOPHIE DES INDIENS. (*Hermes*; n° 24, p. 251-317.

Réunir tout ce qui a été dit sur ces objets, soumettre les routes suivies jusqu'ici à la critique, et indiquer quelques idées nouvelles, voilà l'objet de cet article; dont l'auteur, quoique dépourvu de la connaissance de la langue sanscrite, nous semble avoir réuni et lu, à fort peu près, tout ce qui a été publié sur ces parties. Il commence par se plaindre de l'insuffisance des matériaux, car l'ouvrage si souvent cité de *Polier* (Rudolstadt, 1809) a confondu presque toujours tous les temps de toutes les sectes; long-temps avant lui, *W. Jones* avait rapproché les divinités indiennes de celles des Grecs et des Romains, et une foule d'auteurs, pour la plupart Allemands, se lancèrent dans cette carrière, et sans se donner la peine d'étudier les auteurs originaux, argumentant toujours *à priori*, trouvèrent de tous côtés ce qu'ils cherchaient. Un ouvrage moins répandu, que notre auteur ne cite qu'une fois, est le *Hindu Pantheon* de *Moor*, publié à Londres en 1818, un gros vol. in-4°, avec 105 grav.; ces dernières font le principal mérite de l'ouvrage; car l'auteur, ne connaissant pas la langue sacrée de l'Inde, a dû se contenter d'extraire ce que *Jones*, *Wilford* et autres avaient dit relativement à ces matières. En Allemagne *Creuzer*, dans son grand ouvrage : *Symbolique et mythologie des anciens peuples*, s'attacha surtout à expliquer, d'après des données philosophiques et même chrétiennes les mythes indiens, tandis que son adversaire *Voss*, en suivant dans son *anti-symbolique* la route historique, tâche de fixer avant tout les faits. Notre auteur fait voir que ni l'un ni l'autre n'a mis suffisamment de soin à étudier même les écrivains qui leur étaient accessibles. Les ouvrages de *Maier*, *Müller* et *Richter* étant de moindre importance, nous les passerons sous silence pour exposer les idées de notre auteur.

La distinction en *castes*, quoique de la plus haute antiquité, ne fut envisagée qu'assez tard sous le point de vue religieux; les *soudras* sont des indigènes soumis par la force des armes; ce fut le pays au nord des monts *Vindhya* jusqu'au *Himalaya* qui

fut occupé par les Indiens proprement dits, les *Djainas* furent les autochtones du *Dekan*, ce sont eux qui ont érigé les temples immenses d'*Elora*, de *Masvalipuram*, etc.; la religion de *Boudha* est leur croyance, qui, se mêlant plus tard avec le système brahmanique, conservé dans sa pureté dans les *Védas*, le *Ramayana* et le *Mahabharata*, donna lieu à cette foule de *Pouranas*, de *Mahatmyams* et autres légendes qui ont jeté de la confusion dans la mythologie. En outre chez les Brahmanes même il y eut dès le commencement trois sectes : les adorateurs de *Brahma*, *Vichnou* et *Siva*, c'est-à-dire du soleil, de l'air et du feu; plus tard on changea les forces de la nature en personnages.

Quant à la philosophie, l'auteur est parvenu aux résultats suivans : le *Sankhya*, le système hétérodoxe des *Djainas* admet comme principes l'esprit et la matière; la philosophie des Brahmanes, au contraire, basée sur le dogme de l'*émancipation*, avait pour but le panthéisme; les trois sectes qui s'y sont formées, sont : le système du *vedanta*, l'idéalisme panthéistique, qui dérive l'objet du sujet, il n'y a que l'esprit (Dieu) qui ait une existence réelle; la matière n'est qu'une illusion; le système de *Djarvaka*, le matérialisme panthéistique qui dérive le sujet de l'objet; l'esprit n'est qu'une illusion, la matière seule a une existence réelle; la vie ne consiste que dans un équilibre des forces dans un corps organique, que fait cesser la destruction de ce dernier : il est clair que ces deux systèmes nient l'existence future de l'homme comme individu; d'après le premier il se fond dans la divinité, d'après le second dans la matière; enfin le système du *Mimansa* co-ordonne le sujet et l'objet, l'unité se change en pluralité, ou comme il est dit dans un *Veda* : *l'être primitif produit dans soi, ou hors de soi, des individus, s'y plonge et s'y contemple*. L'homme possède la conscience de soi-même après la mort. On pourrait appeler le système de *Djarvaka*, la philosophie du monde, celui du *Vedanta*, la philosophie de la raison et le *Mimansa* le système de la morale.

Rien ne prouve mieux les progrès rapides de la littérature orientale que les modifications ou même les changemens auxquels sont sujettes toutes les matières traitées depuis une vingtaine d'années. Pour le sujet même qui nous occupe, les mémoires de *Colebrooke* sur la philosophie des Indiens dans le premier volume des *Transactions* de la Société asiatique de Londres, sur

lesquels nous comptons revenir, ont jeté une lumière toute nouvelle sur cette partie intéressante de la littérature sanscrite et la publication du *Ramayana* par M. de Schlegel, dont le premier volume va paraître sous peu, mettra les amateurs de recherches à même de puiser à une des sources les plus abondantes et les plus sûres; et si les pièces dramatiques des Grecs contiennent une foule de notions qu'en vain on chercherait ailleurs, il est permis de croire qu'il en sera de même pour le théâtre indien, dont M. Wilson a publié à *Calcutta* en 1826 des *select specimens* (en six parties in-4°) et dont le chef-d'œuvre, la *Sacotala*, va enfin être livré à l'impatience du public, par M. de Chézy. S.

211. DE BUDDHAÏSMI ORIGINE ET ETÀTE DEFINIENDIS TENTAMEN.

Conscripsit P. A. POHLEN. In-8° de 40 pp. Kœnigsberg, 1827.  
(*Leipzig. Liter. Zeitung*; oct. 1827, n° 257, p. 2053.)

Le buddhaïsme est un des phénomènes les plus remarquables dans l'histoire des religions. Cette croyance a pris ses premières racines dans l'Inde en-deçà du Gange. Après avoir été longtemps limitée dans cette contrée, elle se répandit spontanément et d'une manière insensible sur toute la partie S. E. de l'Asie, depuis l'Imaüs jusqu'à l'Océan Pacifique et sur le Japon. Ce phénomène eut les résultats les plus heureux, attendu que les millions d'individus qui embrassèrent le buddhaïsme ne tardèrent pas à éprouver les avantages de la civilisation, étant devenus doux et humains, de nomades brutes qu'ils étaient. La langue pahli encore très-peu connue, étant la langue sacrée et scientifique des buddhaïstes, il serait aussi difficile de déterminer avec exactitude l'époque de l'origine du buddhaïsme que d'en signaler la doctrine primitive. L'auteur, honorablement connu par ses travaux sur la littérature orientale, ayant fait une étude spéciale du pahli, s'attache à combattre les fausses idées qu'on a établies sur cette religion, et d'en donner des indices relatifs à son origine et à sa doctrine. L. D. L.

212. NORDISCHE MYTHOLOGIE. — Mythologie du Nord d'après l'Edda et les poésies mythologiques d'Oehlenschlæger; par J. L. HEIBERG. In-8° de VI et 332 pp., avec fig. Slesvig, 1827; Instit. roy. des sourds-muets. (*Goetting. gel. Anzeig.*, oct. 1827, n° 165, p. 1647.)



Il paraît que cet ouvrage n'offre aucun but scientifique, mais qu'il se recommande, comme une source abondante, aux collaborateurs d'encyclopédies, de feuilles de conversation, de dictionnaires encyclopédiques, ainsi qu'aux peintres en décor chargés d'exécuter des arabesques dont le sujet est tiré de la mythologie du Nord, et aux jeunes poètes qui veulent faire quelque allusion à Thor, Odin, Baldur, etc. L. D. L.

---

ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

**213. LES PRINCIPAUX MONUMENS ÉGYPTIENS DU MUSÉE BRITANNIQUE** et quelques autres qui se trouvent en Angleterre, expliqués d'après le système phonétique. Mémoire présenté et lu à l'Académie royale de littérature, le 7 juin 1826; par MM. Charles YORKE et Martin LEAKE. In-8° de 29 pp., avec 21 pl. lithogr.; pr. 5 thal. 8 gr. Londres et Paris, 1827; Treuttel et Würtz. (*Leipzig. liter. Zeitung*; sept. 1827, n° 225, p. 1795.)

Cet ouvrage a été inséré d'abord dans le 1<sup>er</sup> vol. des *Memoirs of the Royal Society of Literature*. Londres, 1827. Il renferme en premier lieu la description et l'explication de 40 monumens de l'ancienne Égypte, avec leur dessin lithographié. Ce sont en partie des statues entières, des fragmens de statues, des sarcophages, des frises, des vases, etc. Tous ces objets portent dans leurs inscriptions des noms de rois égyptiens. Ces noms, en caractères hiéroglyphiques et placés dans des cartouches, sont expliqués d'après le système de MM. Champollion et Salt. Les interprétations de ces deux savans sont précédées d'un fragment de la première des *lettres* relatives au Musée égyptien de Turin, adressées au duc de Blacas. Ce fragment, extrait des notices de M. Champollion-Figeac sur les dynasties de Manéthon, renferme la série des rois de la 18<sup>e</sup> dynastie, telle que l'offrent les noms sur les anciens monumens et Manéthon lui-même. Elle est accompagnée de l'indication des années de leur règne et du millésime av. J.-C. La première description de ces monumens a pour objet une statue en granit rouge, laquelle fut découverte à Carnak. Elle est brisée en trois morceaux, mais qui peuvent être facilement réunis. D'après les cartouches qui se trouvent sur les épaules, elle représente Ramèses Séthos, premier roi de la 19<sup>e</sup> dynastie de Manéthon, et le Sésostris des Grecs (1473 ans av. J.-C.). Les

cartouches du couvercle (1) d'un sarcophage offrent le nom et les titres de Ramèses Méiamoun, 16<sup>e</sup> roi de la 18<sup>e</sup> dynastie (1559 ans av. J.-C.) Les planches XVII, XVIII et XIX présentent 29 cartouches avec les noms des rois d'Égypte de plusieurs anciennes dynasties. Les pp. 18-20 offrent l'explication de ces noms. Vient ensuite un double appendice, dont l'un renferme le fragment d'une lettre de M. Champollion le jeune à M. Brown, du Trinity-Collège de Cambridge. Il est relatif à une inscription hiéroglyphique du couvercle d'un sarcophage, que Belzoni trouva dans les tombeaux des rois d'Égypte, et qui appartient aujourd'hui à l'université de Cambridge. C'est le même que celui dont il vient d'être question, et l'on voit par l'explication de M. Champollion, adoptée et reproduite par le savant anglais, que ce couvercle offre, en effet, le nom de Ramèses-Méiamoun. Le second appendice est consacré à quelques inscriptions grecques qui se trouvent sur d'anciens monumens égyptiens, récemment découverts; et la plupart de ces inscriptions ont déjà été publiées par M. Letronne. La planche XX offre le dessin et la description des hiéroglyphes phonétiques, d'après le système de M. Champollion, vérifié sur les monumens par M. Salt. L.

214. OPISSANIÉ MOUMII NAÏDIENNOÏ V' 1820 GODOU BLIZ MEMPHISSA, etc.—Description d'une momie découverte en 1820 près de Memphis, et qui se trouve actuellement à Moscou; par le Prince G. J. AVALOF. 9 p. in-4<sup>o</sup> avec 4 dessins et les explications nécessaires. Moscou, 1826; Imprimerie de l'université.

215. INTERPRÉTATION DES HIÉROGLYPHES TRACÉS SUR UNE MOMIE.

M. François Riccardi, de Turin, a interprété à Gênes les hiéroglyphes d'une momie donnée à l'université de cette ville. Il en résulte que cette momie est celle d'une prêtresse d'Isis, morte à l'âge de 45 ans 3 mois, probablement dans le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. (*Journal de Savoie*; 26 juillet 1827, n<sup>o</sup> 30.)

216. ANTIQUITÉS GRECQUES DE SYMPHÉROPOL; par M. DE BLARENBERG. (*Journ. d'Odessa*; 3 et 17 sept. 1827.)

(1) C'est le couvercle du sarcophage en granite rose qui appartient au Musée royal de Paris.

Le sujet de ces deux articles est un bas-relief représentant un monstre, tenant de la forme du chien, sortant d'une caverne. On y reconnaît Scylla, fille, selon Hygin, de Typhon et d'Échidna. Sa représentation avec une seule tête, quoique les mythologues lui en donnent six, n'est pas rare sur les monumens. Mais pourquoi le bas-relief se trouve-t-il dans une contrée aussi éloignée de la Sicile que l'est la ville de Symphéropol? M. de Blaremborg conjecture à ce sujet que ceux qui l'ont dédié, cédant à l'analogie du nom de *Scylla* avec celui de *Scilurus*, qui put conduire la colonie grecque fixée dans cette citadelle antique, à quelque expédition mémorable, consacrèrent une partie des dépouilles conquises sous les ordres de ce chef à Jupiter-Atabyrius, en l'honneur duquel on a trouvé, près du bas-relief, une inscription votive.

Dans l'autre lettre, M. de Blaremborg s'occupe de plusieurs autres monumens découverts aussi sur une hauteur voisine de Symphéropol, où était une ancienne citadelle défendue de deux côtés par des rochers superposés, et de l'autre par un mur de plus de 600 pas de longueur. Ses matériaux ont servi aux constructions de la nouvelle ville dès la possession de la Tauride par les troupes russes. Des fouilles sur un point de ce local produisirent un fragment de bas-relief et la figure d'un jeune guerrier à cheval. On trouva aussi 3 médailles du roi Scilurus, dont la 3<sup>e</sup> est inédite et offre le portrait de ce roi scythe Taurien, coiffé d'un bonnet qui semble entouré d'une couronne radiée.

L'une de ces médailles a pour revers Mercure avec son caducée, ce qui la fait rapporter à la ville commerçante d'Olbia. Une autre porte l'effigie d'une femme, qu'on ne saurait dire être celle d'une divinité. Au revers est un chariot couvert, attelé de deux chevaux. Avec ses 4 roues lourdes, ce chariot ressemble à ceux des Tatars; le nom du roi Scilurus est inscrit autour.

La figure du guerrier déjà indiqué est aussi coiffée d'un bonnet assez semblable à celui qu'on appelle phrygien, et M. de Blaremborg croit y reconnaître Palacus, fils de Scilurus. C'est lui de qui Strabon rapporte qu'il fut défait par Diophante, général de Mithridate. M. de Blaremborg reconnaît aussi dans cette ancienne citadelle, une des forteresses que le même Strabon nous apprend avoir été élevées par Scilurus et son fils dans une con-

trée de la Chersonnèse Taurique. Quant à la domination de Scirlurus sur cette place forte habitée par les Grecs, le savant archéologue russe ne la met point en doute. Il en trouve les preuves dans les inscriptions grecques recueillies sur les lieux, et qui sont : 1<sup>o</sup> Une brique avec le nom d'un *Astinome* ou magistrat dont on a une longue liste tirée de nombreux tessons d'argile; 2<sup>o</sup> une dédicace à *Jupiter Atabyrius*, ainsi conçue : *II ATABYPIQI ΠΟΣΙΔΕΩΣ ΠΟΣΙΔΕΟΥ ΧΑΡΙΣΤΗΡΙΟΝ*; 3<sup>o</sup> une autre dédicace à la nymphe Napée Acmène.

D'autres médailles ont été trouvées dans le même territoire; les plus anciennes sont de Néron, les plus récentes de Macrin. Quant à l'existence de la forteresse en question, M. de Blaremborg pense qu'elle ne fut pas négligée par Justinien, occupé à retenir les Barbares au-delà des côtes méridionales de la Tauride.

Ainsi cette antique contrée nous rend journellement une foule de monumens utiles à l'histoire : le zèle des savans russes pour les faire connaître ne se ralentit pas; la science leur doit de la reconnaissance, et particulièrement à M. de Blaremborg, qui a déjà publié plusieurs dissertations très-utiles à l'avancement de la numismatique et de l'archæologie.

217. COURTES NOTIONS SUR LES GÉANS DU GRAND TEMPLE DE JUPITER OLYMPIEN D'AGRIGENTE; par RAF. POLITI. (*Giorn. di Scienze, etc.*, per la Sicilia; n<sup>o</sup> XXIX, p. 207.)

Les géans en cariatides du Temple de Jupiter à Agrigente sont célèbres dans l'histoire de la sculpture antique. M. Politi en a fait l'objet de longues et attentives recherches dans les ruines de ce temple, et avec une persévérance digne de tous les éloges. Il est parvenu à réunir une de ces figures entière, composée de 12 pierres, et donnant une longueur de 30 palmes. A son mémoire est joint une planche qui représente cette figure, les bras élevés près de la tête, et les avant-bras pliés en arrière vers les épaules. L'ensemble de cette figure rappelle le style étrusque, ou plutôt vieux grec, où la force d'expression des membres donnait à l'ensemble des figures une apparence de grosseur exagérée, mais très-convenable aux géans de Girgenti, cariatides portant une lourde attique dans l'intérieur de la cella. Telle est l'opinion de M. Politi, qui suppose en même temps que ces cariatides devaient y être au nombre de 25. Il a réuni aussi d'autres fragmens

de sculpture qu'il attribue à la plus belle époque de l'art. Nous désirons que M. Politi donne, sur cet objet important, les notions plus étendues qu'il promet à la fin de son mémoire.

218. SUR LA STATUE DE VÉNUS TROUVÉE EN SICILE; par RAF. POLITI. (*Ibid.*, n° XL, p. 68.)

La statue dont il est question dans ce mémoire, faite de marbre statuaire, a été découverte le 7 janvier 1804, dans les environs de Syracuse, au lieu nommé *Bonavia*, et exposée au Musée syracusain. Sa hauteur est de 6 palmes 4 doigts, non compris la tête qui manque, et la plinthe. Cette belle production de la sculpture antique a été vue par beaucoup de savans et d'artistes. MM. de Forbin et Gourbillon en ont parlé dans leurs ouvrages sur la Sicile. Le premier la considère comme plus belle que la Vénus de Médicis; le second, assez morose dans tous ses jugemens, ne partage pas cette opinion. M. Politi examine le jugement de l'un et de l'autre, contredit surtout celui de M. de Forbin, et reconnaît cependant dans cette statue un des plus beaux ouvrages de l'art des anciens. Il le reproduit dans 4 planches, l'une desquelles représente la figure complètement restituée. Le journal cité ne reproduit pas ces gravures.

219. TABLEAUX A FRESQUE DÉCOUVERTS DANS LES SÉPULTURES DE TARQUINIA. (*Allgem. Liter. Zeitung*; oct. 1827, n° 240, p. 287.)

Le baron de Stackelberg, à qui l'on doit le superbe ouvrage sur les ruines du temple de *Bassae*, écrit de Rome (10 juillet 1827), qu'on a découvert dans les sépultures de Tarquinia, qui se trouve à la proximité de cette ville, trois appartemens dont les murs sont ornés de tableaux à fresque. Ceux de l'un sont exécutés dans l'ancien style grec, et les autres dans le style étrusque. Il y a des inscriptions au-dessus des figures des 2 derniers. Ces inscriptions sont d'autant plus importantes, qu'elles pourront peut-être donner quelque lumière sur une langue qui s'est perdue. M. de Stackelberg en a fait la copie, ainsi que des figures et d'autres objets récemment découverts dans des sépultures. Il promet au public de lui faire connaître ces objets par un ouvrage qu'il a l'intention de publier sous peu, en 35 feuilles in-fol. Le nombre des figures sera environ de 160.

L. D. L.

## 220. FOUILLES A ROME.

On a trouvé en faisant des fouilles dans le jardin des cha-poins de Saint-Jean-de-Latran, une statue de Titus Vespasien et une autre de sa fille Julia, toutes 2 de marbre statuaire, et remarquables par le fini des draperies qui les couvrent. On a découvert dans le même endroit, une tête colossale de Junon, du plus haut style grec : comme elle faisait visiblement partie d'une statue entière, on espère retrouver le reste de ce beau monument d'antiquité. (*Journ. des Débats*; 1<sup>er</sup> fév. 1828, p. 2.)

221. DISSERTATION SUR UNE LAMPE D'ARGILE, contenant une inscription grecque; par Jos. CRISPI. (*Giornale di science, etc. per le Sicilia*; n<sup>o</sup> 26, année 1825.)

Le professeur Crispi, après plusieurs observations sur l'usage des lampes chez les anciens, donne la description de celle qui est le sujet de cet article; l'inscription qu'elle porte sur la base, est ainsi conçue : ΠΡΟΚΑΓΥΡ, et M. Crispi lit προκαγύρις ou peut-être προκαγύριος dont il fait un nom propre. Car il n'admet point que cette inscription soit une suite de lettres initiales. Ce nom propre est probablement celui de l'ouvrier, ou celui du possesseur; dans ce cas, rien ne s'opposerait à ce qu'on lût προκαγύριου au génitif comme il y en a plusieurs exemples. D. M.

222. TOMBELLES DRUIDIQUES en Angleterre. (*Gentl. Magaz.*; janv. 1825, p. 69.)

Ces tombes ont été découvertes il y a quelque temps dans le Dorsetshire, sur le domaine de Lulworth, à un quart de mille du village romantique de ce nom. Il y en avait plusieurs. L'une d'elles plus remarquable que les autres par sa forme arrondie et par ses dimensions, fut ouverte. A environ 3 pieds en dedans se trouvait une espèce de mur formé de larges cailloux plantés dans la terre, ce mur entourait la tombe et paraissait destiné à protéger les reliques sacrées qui se trouvaient au centre. Là était un sépulcre ou *kistvaen* voûté, formé de pierres brutes, pleines jusqu'à la hauteur de 3 pieds au-dessus du sol, et ayant 25 pieds de circonférence. La tombe était si ingénieusement faite en forme de dôme, les pierres si bien rapportées, quoique sans aucun ciment, et si régulièrement placées, quelle a pu résister à la

masse immense de terre dont on l'a couverte pour faire le tumulus. On parvint cependant à écarter quelques-unes de ces pierres, et on trouva au centre une grande urne dans un état de conservation parfaite. Cette urne renfermait des cendres et quelques ossemens humains, et autour étaient encore debout plusieurs pierres dont l'extrémité penchée au-dessus comme pour former un second dôme, donnerait lieu de supposer que cette tombe était celle d'un chef Druide. Et en effet, le sépulcre lui-même paraissait avoir été élevé à l'instar de leurs temples. — On en ouvrit encore 3 autres dans le voisinage; elles étaient de même forme et renfermaient des urnes semblables; seulement leurs dimensions étaient moindres. On est d'autant plus disposé à rapporter ces monumens aux Druides qu'il a existé non loin de là une enceinte sacrée ou un temple consacré au soleil et peut être un *cromlech*. Naguères encore on y voyait 2 de ces immenses pierres qui lui servaient de piliers. L'une est, il est vrai, debout, mais l'autre qui gisait sur le sol a été brisée par un fermier qui l'a employée à faire un pont; s'il a épargné celle qui reste, c'est que probablement elle ne lui était bonne à rien.

A. B. DU B.

223. LES MONUMENS DE LA FRANCE, classés chronologiquement, et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts; par M. Alex. DE LABORDE. XXIV<sup>e</sup> livraison. In-fol. d'une feuille, plus 6 pl.; prix, 18 fr. Paris, 1826; Joubert et Gosselin.

224. SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE DIEPPE.

La réunion annuelle des souscripteurs pour la recherche et la découverte des antiquités dans l'arrondissement de Dieppe, a eu lieu le 27 septembre 1827, à l'hôtel de la sous-préfecture sous la présidence de M. de Viel-Castel. Il paraît résulter du rapport de M. Féret que les fouilles exécutées, en 1827, dans la *citée de Limes*, vulgairement connue sous le nom de *camp de César*, ont fourni de nouvelles preuves que ce monument appartient à la plus haute antiquité du pays, et qu'il remonte au temps des *Belges*, de ce peuple belliqueux que César nous représente comme le moins civilisé et le plus redoutable de ceux qui habitaient les Gaules, lorsqu'il vint y porter les armes et les lois de Rome : un plan exact de ce vaste monument, de ce su-

perbe *oppidum* exécuté sous la direction de M. Frissard, ingénieur des ponts et chaussées, et par les soins laborieux de M. Charles Monnoyeur, a été mis sous les yeux de l'assemblée. On a présenté à l'examen des sociétaires des médailles celtiques, des débris de poterie grossière de la même époque, des *silex*, dégrossis et façonnés en hache, tous objets trouvés dans les tracés reniformes, bases des habitations gallo-belges (*tuguria*), creusés dans la terre, sur divers points de cette vaste enceinte. On a vu aussi avec un vif intérêt une urne cinéraire en verre, haute de 14 pouces, large de 8, trouvée par M. Jean Hoinville, cultivateur, dans les champs de Luneray, canton de Bacqueville, et offerte par lui au cabinet d'antiquités de la ville de Dieppe. Cette découverte ayant engagé M. Féret à examiner les ruines voisines des champs de Luneray et de Greenville; il soupçonne qu'une voie partant de Lillebonne et se rendant dans les parages de Dieppe passait dans le lieu où sont situées ces ruines, qu'il considère comme pouvant provenir d'une *mansion*, ou lieu de séjour des troupes romaines. Une partie des explorations faites autour de Dieppe, aux frais d'une princesse éclairée qui sait apprécier le but important où tendent les recherches archæologiques, devait aussi trouver place dans le rapport de M. Féret, puisque cet antiquaire avait été chargé du soin honorable de surveiller et de diriger des travaux qui ont révélé l'existence des ruines d'une bourgade gallo-romaine entre les villages de Bracquemont et de Graincourt, traversées en partie par la grande route de Dieppe à Eu. Le trésorier a informé la Société que S. A. R. la duchesse de Berri avait daigné faire partie des souscripteurs. On a arrêté ensuite de souscrire de nouveaux fonds pour la continuation des travaux de 1828, et de faire graver le plan de la cité de LIMES pour être joint au rapport de M. Féret, qui serait imprimé aux frais de la Société. (*Revue Encycl.*; janv. 1828, p. 273.)

## 225. FOUILLES A LILLEBONNE.

Les travaux ne se ralentissent pas. En 1827, le théâtre romain a pris un aspect tout nouveau. Ses murailles extérieures ont été découvertes du côté de l'Est. On a complété, dans l'intérieur, le déblai du corridor du 2<sup>e</sup> étage. On a trouvé dans un des vomitoires du théâtre une cage d'escalier et 3 marches qui



conduisaient à la partie supérieure de l'édifice. Peut-être, au reste, ce 3<sup>e</sup> étage n'est-il qu'un portique semblable à celui d'Herculanum, sous lequel se trouvaient les 3 rangs de sièges destinés aux matrones ? Grâce aux travaux ordonnés par le conseil général, qui en fait les fonds et à qui appartient l'édifice, grâce au magistrat qui surveille si bien l'emploi de ces fonds, et à l'économie du maire de Lillebonne, directeur des fouilles, on espère qu'au printemps on pourra circuler le long des étages supérieurs.

Parmi les objets trouvés dans l'enceinte du théâtre, on remarque un fragment de statue en bronze, qui présente une main et un avant-bras de 2 pouces  $\frac{1}{2}$  de long, ce qui donnerait à la statue entière 7 pouces de hauteur. L'artiste a voulu recouvrir le bras d'une tunique à longue manche, et pour y parvenir, il a pris un singulier moyen : non-seulement il a figuré les bracelets, l'un après le pli du coude et l'autre au poignet ; mais pour présenter les ondes de la tunique, il a donné au bronze une forme lamelleuse, les lamelles ayant les arrêtes sensibles, mais non saillantes. Le dessin de la forme du bras est grossier ; c'est un trait droit sans nul contour ; la plus grande épaisseur du haut, la moindre épaisseur du bas sont marquées par une simple et successive diminution de matière sur toute la longueur. La main n'est pas mieux exécutée que le bras : 3 doigts sont étendus ; les jointures et les ongles se trouvent marqués par des traits si grossièrement faits, qu'on les prendrait pour des coups de lime, le pouce et l'index se resserrent pour tenir une petite boule oblongue couverte de signes hiéroglyphiques. Peut-être cette statue est-elle celle d'un de ces soldats armés de frondes, dont plusieurs figurent sur la colonne Trajane. (*Nouv. Journ. de Paris* ; 15 janv. 1818.)

#### 226. SÉPULTURES ANTIQUES A ROUEN.

En creusant le mois dernier dans les fondations d'une maison à Rouen, rue du Renard, n<sup>o</sup> 20, on trouva un cercueil de plomb renfermant un squelette, dont les ossemens étaient colorés du plus beau vert. Des vases et des médailles de fabrique romaine, renfermés dans cette sépulture, ne laissent aucun doute sur sa haute antiquité. M. Giel, architecte, chargé de la direction du bâtiment, dans les fondations duquel ces objets

furent trouvés, soupçonna dès lors que la terre en recérait plusieurs autres du même genre. Cette conjecture se vérifia bientôt. Vendredi 4 janvier, en faisant creuser à 12 pieds au-dessous du sol, près de l'endroit où l'on avait rencontré le 1<sup>er</sup> cercueil de plomb, les ouvriers en ont découvert un second de même matière, ce dernier, de 2 pieds 10 pouces de long sur 9 pouces de largeur et 8 de profondeur, présente une égale largeur à la tête et aux pieds, et le couvercle en est plat. Il renferme le squelette d'un enfant de 2 à 3 ans, et un objet réellement curieux, dont nous allons donner la description. C'est un hochet ou jouet, consistant en un anneau de bronze de 2 pouces et  $\frac{1}{2}$  à 3 pouces de diamètre et de forme elliptique, auquel sont suspendus et enfilés, comme les patenôtres d'un chapelet, les objets suivans, dont l'association offre quelque chose d'assez étrange : ce sont d'abord 2 défenses de sanglier, dont la plus longue porte environ 3 pouces de la racine à la pointe; un anneau de bronze sans ornemens, 4 médailles romaines du même métal se trouvent à la suite. Deux de ces médailles, extrêmement frustes, paraissent avoir été frappées, l'une au type de Vespasien, et l'autre à celui de Domitien; la 3<sup>e</sup> est à l'effigie d'Antonin père, et celle de Marc-Aurèle jeune, se voit sur le revers. Cette médaille est de belle fabrique, ainsi que la 4<sup>e</sup>, où se trouve la tête de Julie Mammée, mère de l'empereur Alexandre sévère. Viennent ensuite une sonnette quadrangulaire, dont la base est de 16 à 17 lignes d'ouverture sur 12 de profondeur, un petit tronçon de coquillage turbiné, et enfin 2 globules d'une espèce d'émail vert, de la grosseur d'une noix, strié en côtes de melon. M. Giel a disposé de ces objets, comme des 1<sup>ers</sup>, en faveur de M. E. Hyacinthe Langlois, membre de la Société des antiquaires. Une médaille de très-petit module, et aussi de bronze, s'est également trouvée parmi les ossemens. Le peu de valeur que dut avoir autrefois le jouet dont il s'agit ici laisserait croire que ceux qui donnèrent à leur enfant, il y a 16 à 17 siècles, ce dernier témoignage de leur amour, étaient d'une condition au-dessous de la médiocre, si la matière du cercueil n'annonçait le contraire.

Plusieurs des ossemens trouvés dans le même local, le 5 août dernier, ont été analysés par d'habiles chimistes, notamment par MM. Houton de la Billardièrre et Duluc, membres de l'A-

cadémie de Rouen ; c'est avec certitude qu'ils en ont attribué la coloration à l'oxide de cuivre, quoique le cercueil ne renfermât que deux médailles, et ne fût composé que de plomb mélangé d'une partie d'étain. On n'a point trouvé dans le dernier tombeau d'autres objets en cuivre que ceux que nous venons de décrire. Leur volume est également peu considérable, et encore la partie inférieure du squelette, qui s'en trouvait la plus éloignée, est précisément la seule qui présente la même teinte verte, notamment le peronné, un tibia en couleur très-foncée, et quelques phalanges de l'ossature des pieds. (*Nouv. Journ. de Paris* ; 11 janv. 1828, p. 1.)

227. FIGURINES ANTIQUES DÉCOUVERTES DANS L'ERDRE.

Des ouvriers creusant dans le lit de la rivière d'Erdre, pour y construire une écluse du canal de Bretagne, ont trouvé, à 20 pieds au-dessous du fond actuel de cette rivière, 2 idoles qui paraissent égyptiennes. Ce sont des têtes de bélier avec les cornes d'Ammon. Elles sont en terre cuite, qui ressemble à celle des briques et des tuiles dont nous nous servons. On ne sait à quelle époque ces statues ont été jetées dans l'Erdre : la profondeur à laquelle on les a trouvées et les dépôts qui se sont formés au-dessus par couches, au nombre desquelles s'en trouve une argileuse, prouvent qu'il doit y avoir bien des siècles. M. Lemaire qui, en toute circonstance, témoigna son amour pour les sciences, les a fait recueillir avec soin, et se propose de les faire déposer à la bibliothèque de Nantes. Les antiquaires sont invités à aller les voir. (*Le Breton* ; 9 août 1827, n° 112.)

228. DISSERTATION SUR LES CAMPS ROMAINS DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME, avec leur description, suivie d'éclaircissemens sur la situation des villes gauloises de *Samarobriva* et *Bratuspance* et sur l'époque de la construction des quatre camps romains de la Somme ; dédié à S. A. R. M. le Dauphin, par le comte L. d'ALLONVILLE. In-4° de XXXII,—184 p., avec 5 planches ; prix 25 fr., Clermont-Ferrand, 1828 ; Thibaud Landriot.

Cet ouvrage sera l'objet d'une analyse dans l'un de nos prochains cahiers.

229. DE L'ORIGINE DU CHATEAU DE LA VILLE DE VIRE ; par M. POLINIÈRE. (*Mémoires de la Soc. d'agriculture de Caen* ; Tome 1<sup>er</sup>, p. 165.)

L'auteur ne partage pas l'opinion de Robert, abbé de St.-Michel, qui attribue la fondation du château de Vire à Henri I, roi d'Angleterre, et en fixe l'époque à l'an 1123. Il croit que ce château remonte au moins au VIII<sup>e</sup> siècle. La ville n'était qu'une bourgade au commencement du XII<sup>e</sup> siècle : l'industrie de ses habitans lui a donné son importance actuelle.

230. DE VARIA RATIONE INSCRIPTIONES INTERPETANDI OBSCURAS ; par M. KOPP. In-8<sup>o</sup> d'une feuille, avec le dessin d'une pierre gravée. Francfort, 1827 ; Varrentrapp. (*Allgem. Repertor.*, de Beck ; 1827, vol. 2, cah. 6, p. 445.)

Cet opuscule est, pour ainsi dire, le précurseur du 3<sup>e</sup> vol. de la *Palaeographia critica* généralement estimée, que le savant auteur doit prochainement publier, sous le titre de *De difficultate interpretandi ea quæ olim subobscurè, vel barbarè, vel alienis à sermone literis, sunt inscripta*. L'écrit dont nous nous occupons se recommande aux critiques et aux paléographes relativement à l'interprétation des anciennes inscriptions que l'on présume avoir été altérées par les artistes. L. D. L.

#### 231. INSCRIPTIONS GRECQUES A ODESSA.

Un bâtiment arrivé de l'Archipel, en mars 1827, avait déchargé une partie de son lest, près du môle de la quarantaine. M. Sontag, capitaine du port d'Odessa, ayant remarqué par hasard, parmi les pierres qui composaient ce lest, quelques débris en marbre, crut devoir les examiner de plus près : il se trouva que ces morceaux constituaient deux pierres sépulcrales avec bas-reliefs et inscriptions parfaitement bien conservés. Ces monumens font maintenant partie du musée d'Odessa.

D'après la déclaration du capitaine du bâtiment qui contenait ce lest, elles ont été ramassées sur le rivage de l'île de Délos, consacrée, comme on sait, à Apollon, et où la sainteté du lieu avait fait défendre de brûler ou d'inhumer les morts ; mais il est vraisemblable qu'elles se trouvaient sur une petite île déserte à laquelle les Grecs d'aujourd'hui donnent vulgairement le même nom. C'est l'ancienne Rhénia de Strabon, éloignée

seulement de quatre lieues de l'île de Délos, et où étaient les sépultures des Déliens.

Les sujets des deux bas-reliefs sont à peu près les mêmes, et représentent chacun une figure de femme assise et un jeune homme devant elle, qui lui serre la main, en signe de dernier adieu.

Au-dessous sont gravées les inscriptions suivantes : Sur l'une

ΗΡΑΚΛΕΩΝ  
ΝΕΙΚΙΟΥΑΝΤΙΟ  
ΧΕΥΧΡΗΤΕ  
ΧΑΙΠΕ

Héracléon, fils de Nicias, d'Antioche, réjouis-toi bon ! (ou adieu bienheureux !)

Sur l'autre :

ΕΥΤΡΟΠΙΑ ΗΡΑΚΛΙΤΟΥ-ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΠΕ (1)

Eutropie, fille d'Éraclite, réjouis-toi, bonne ! (ou bienheureuse !)  
(*Journal d'Odessa*; mars 1827, pag. 86.)

232. MÉDAILLE DE MITHRIDATE III, roi du Bosphore cimmérien, et de la reine GÉPAEPYRIS. (*Journal d'Odessa*; février 1827, n<sup>os</sup> 11, 15 et 16; mars id., n<sup>o</sup> 21, 22 et 23.)

La numismatique grecque fait de jour en jour de nouveaux progrès, et le voile qui couvre encore quantité de médailles incertaines semble quelquefois se soulever pour favoriser les recherches des numismatistes qui s'efforcent de répandre quelques lumières sur ces monumens énigmatiques.

Les médailles des rois du Bosphore, malgré le savant ouvrage de CARY, publié en 1752, sont du nombre de celles qui ont de tout temps présenté de grandes difficultés à surmonter; cependant on doit espérer aujourd'hui qu'à force de les examiner, on pourra, si ce n'est les applanir promptement, du moins offrir de temps en temps quelques résultats heureux pour la science.

M. J. Stempkovsky, Colonel au service de Russie, déjà bien connu par son goût et son zèle pour la numismatique, vient de publier dans les numéros du journal d'Odessa, ci-dessus cités, un mémoire très-bien fait sur une médaille fort rare de son cabinet. Cette médaille, découverte en 1824 dans

(1) ΧΑΙΠΕ équivant au *Vale* des anciens.

L'île de Tendra, *course d'Achille*, a été frappée pour Mithridate III, roi du Bosphore ; d'un côté elle offre la tête de ce roi, et de l'autre celle de la reine Gépaepyris.

C'est à l'aide de ce monument précieux que M. le colonel Stempkovsky est venu à bout de rectifier une erreur grave, commise dans le catalogue du musée *Theupole*, erreur reproduite depuis par plusieurs numismatistes célèbres.

Il a lu distinctement d'un côté ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΛΛΑΤΟΥ, et on y voit la tête imberbe diadémée de Mithridate III ; au revers est la tête de la reine Gépaepyris avec la légende ΒΑΣΙΛΙ... Γ..... ΑΠΥΡΕΩΣ.

Sur la médaille fruste du cabinet *Theupole* on avait lu ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΥΡΟΜΑΤΟΥ ; et au lieu d'y voir la tête de Mithridate III, on en avait fait celle de Sauromates I<sup>er</sup>. Du côté du revers, au lieu de lire ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΓΗΠΙΑΠΥΡΕΩΣ on avait donné cette fausse leçon : ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΠΗΠΙΑΠΥΡΕΩΣ ; ce qui faisait alors nommer cette reine Pépaepyris au lieu de Gépaepyris.

Il résulte donc de l'observation judicieuse de M. Stempkovsky, que la médaille qu'on donnait à Sauromates I<sup>er</sup>, appartient à Mithridate III, et que la reine Gépaepyris, au lieu d'être la femme de Sauromates I<sup>er</sup> est celle de ce Mithridate. Je dois ajouter ici que j'ai vu chez feu *Allier de Haute-Roche* un plâtre de cette médaille appartenant à M. Stempkovsky, et que j'y ai lu distinctement ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΙΘΡΑΛΛΑΤΟΥ, en convenant cependant que la médaille est fruste.

On doit savoir gré à l'auteur d'avoir terminé son mémoire par un éclaircissement historique sur Mithridate III et Cotys son frère ; ce qui présente un intérêt de plus pour l'histoire obscure des rois du Bosphore.

C'est à la fuite de Mithridate, dont les Romains avaient donné les États à son frère Cotys, que M. Stempkovsky rapporte le combat livré, selon Pline, à l'entrée du Bosphore, par les troupes romaines. Il relève aussi, avec Tillemont et autres critiques, l'erreur du même Pline qui attribue à un Mithridate, *roi d'Ibérie*, des renseignements topographiques sur l'embouchure de la mer Caspienne, qui doivent avoir été donnés au contraire par Mithridate, roi du Bosphore, captif à Rome. M. Stempkovsky contredit ensuite l'opinion d'un savant français qui, voyant la tête de la reine Gépaepyris, seule sur ses médailles, en avait conclu que cette reine avait régné *seule* aussi sur le Bosphore. Le mé-

me savant la croyait femme de Sauromates I<sup>er</sup>; mais étant réellement celle de Mithridate III, n'ayant pu avoir ou partager quelque autorité que du temps même de la souveraineté de son mari, sa tête seule sur la médaille, sans celle du roi, ne prouve qu'une déférence de la part de celui-ci pour la reine, déférence dont il existe d'autres exemples en d'autres contrées.

Du reste, je compte, en publiant incessamment le 4<sup>e</sup> volume de mon Supplément à mes médailles grecques, donner une nouvelle classification des médailles des rois du Bosphore, et faire connaître de nouveau, non-seulement l'intéressante découverte de M. Stempkovsky, mais en outre profiter des documens précieux que nous tenons du savant M. de KOEHLER, en ajoutant, s'il est possible, quelque chose à ces nouvelles découvertes.

MIONNET.

233. DE LA MÉDAILLE DE DOMITIEN relative à l'apothéose de Titus; par WARTINGER. Avec 2 dessins. (*Steyemaerk. Zeitschrift*; 1827, cah. VIII, p. 146.)

Morelli avait fait connaître aux numismatistes une médaille du Musée royal de France. Elle est de l'empereur Domitien, sur l'apothéose de Titus. Eckhel, dans sa *Doctrina numorum veterum*, P. II, vol. VI., p. 359, la décrit de la manière suivante :

DIVO. AVG. L. DIVI. VESP. F. VESPASIANO.

*Titus capite radiato sedens antè aram ignitam  
d. ramum, s. hastam.*

R= IMP. CAES. DIVI. VESP. F. DOMIT. AVG. P. M.

TR. P. P. P. *in medio* : S. C. (AB. I)

Immédiatement après cette description Eckhel, guidé par Suétone (1), manifestant du doute sur l'existence de cette médaille, s'exprime ainsi : « *Hujus numi fidem tueatur Morellius, qui eum ex museo regis Galliarum delineavit. Reliquis est ignotus atque ipsi etiam Vaillantio.* Cependant il se trouve au musée du Joanneum à Vienne un exemplaire tout pareil à celui dont on vient de parler, avec la seule différence que l'inscription du revers commence par le nom de Titus :

T. DIVO. AVG. DIVI.....SI

AN... *Titus, capite radiato, sedens  
antè aram ignitam, d. ramum, s. hastam.*

(1) Defunctumque (Titum) nullo præterquam consecrationis honore dignatus est Domitianus. (Sueton., *in Domit.*, c. 2.)

R— IMP. CAES. DIVI. VESP. F. DO.....

*in medio* : S. C. (Æ. I.)

Les points indiquent les lettres qui sont effacées. L. D. L.

234. HISTOIRE NUMISMATIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, OU Description raisonnée des médailles, monnaies et autres monumens numismatiques, relatifs aux affaires de la France, depuis l'ouverture des états généraux jusqu'à l'établissement du gouvernement consulaire; par M. H. Avec planches. VIII<sup>e</sup> livraison. Années 1797—1799. In-4<sup>o</sup> de 19 feuilles, plus 11 pl.; prix 12 fr., Paris, 1826; Merlin. L'ouvrage est complet.

235. MUSÉE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE, OU Recueil des principaux tableaux, statues et bas-reliefs des collections publiques et particulières de l'Europe, etc.; par REVEIL et DUCHESNE aîné. In-8<sup>o</sup>; prix de chaque livraison de 6 planches, gravées au trait en taille douce, et 6 feuillets d'explications, 1 fr. Paris, 1828; Audot.

En annonçant la prochaine apparition de cet ouvrage dans le cahier de février, et d'après le *prospectus*, nous avons cherché à donner à nos lecteurs la confiance que nous inspiraient les éditeurs de cette belle et importante collection. Le prix (1 fr. la livraison de 6 planches et de 12 pages de texte) est tellement au-dessous des taux ordinaires des entreprises de ce genre, qu'il pouvait paraître douteux que celle-ci pût se soutenir. L'expérience a confirmé notre espoir, et les 8 livraisons qui ont déjà paru, témoignent à la fois en faveur de l'intérêt de l'ouvrage et de la bonne foi des éditeurs. L'exécution ne peut pas être plus soignée; les planches, dessinées au trait, méritent surtout cet éloge. Elles reproduisent une foule de chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture antique et moderne. Une grande variété donne encore un prix particulier à ce recueil, qui justifiera pleinement son titre, en ce qu'il renfermera tous les ouvrages remarquables non-seulement de la France, mais encore des collections étrangères. Le nouveau *Musée* se distingue donc en ce point capital de ceux qui ont été publiés jusqu'ici, puisqu'il sera la réunion de tous. Les explications qui accompagnent chaque planche sont imprimées en même temps en



français et en anglais. Quoique concises, elles donnent la description complète du sujet, le nom et la patrie de l'artiste, et un sommaire des jugemens portés sur la composition. Le texte anglais de ces explications laissait parfois quelque chose à désirer sous le rapport de la diction ; un nouveau rédacteur, chargé de cette partie, donnera à cet égard pleine satisfaction aux souscripteurs. Ils auront donc au moyen d'une dépense inaperçue d'un franc par livraison, une collection, qui manquait jusqu'ici, de tous les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture, formée dans le même esprit et réunie sous le même format. On sait qu'une entreprise aussi économique pour le public ne peut exister qu'avec un grand nombre d'acquéreurs : nous la recommandons de nouveau à l'intérêt des savans, des artistes et des amateurs : elle mérite leur entier suffrage. L. A.

---

HISTOIRE.

236. NOUVELLES INVENTIONS QUI SONT ANTIQUES, ET ANTIQUES INVENTIONS QUI SONT NOUVELLES. Mémoire du baron de ZACH. (*Giornale di scienze per la Sicilia* ; n<sup>o</sup> 41, p. 198, )

L'auteur de ce mémoire a pour but de prouver que plusieurs des découvertes modernes avaient été faites anciennement. Ainsi, en 1543, un capitaine espagnol, nommé Gavay, fit l'expérience d'un bateau à vapeur qui réussit à merveille ; mais la découverte n'eut pas de suite, grâce au trésorier Rivago, ennemi du projet. M. Zach trouve dans Saint-Basile le moyen de rendre l'eau de mer potable ; en 1700, M. du Verney, de l'Acad. des sciences, avait fait des expériences sur la grenouille, que Galvani répéta plus tard ; il en est de même du magnétisme et de plusieurs autres inventions qu'on a coutume d'attribuer à notre âge.

Sans doute, il est bien de rechercher ce que l'on doit à ceux qui nous ont précédés, mais si leurs découvertes étaient tombées dans l'oubli, frappées d'une sorte de discrédit que donne toujours la non réussite, je trouve qu'il y a un double mérite à leur donner une seconde fois la vie. Il vaudrait mieux appliquer son esprit à rechercher quelles sont les découvertes dont un sot entêtement, un pouvoir ignorant, ont empêché les heureux résul-

tats, pour les remettre dans le monde, et leur donner ainsi le degré d'utilité dont elles sont susceptibles. D. M.

237. **ROUKOVODSTVO K' POZNAŇIOU VSIÉOBSTSCHEÏ POLITITCHESKOÏ ISTORU.**—Introduction à la connaissance de l'histoire politique universelle; par Jean KAÏDANOF, professeur d'histoire au lycée impérial de Tsarskoïé-Sélo; 2<sup>e</sup> édit. revue et corrigée. Saint-Pétersbourg, 1826.

238. **HAUPTBEGEBENHEITEN DER GESCHICHTE, etc.**—Tableaux synoptiques des principaux évènements de l'histoire, destinés à servir de guide dans les cours d'histoire, principalement dans les classes moyennes; par P. J. JUNKER. In-fol. oblong de 3 feuilles  $\frac{1}{4}$ . Leipzig, 1827; Wienbrack. (*Leipzig. Liter. Zeitung.*; oct. 1827, n<sup>o</sup> 266.)

Le journal de Leipzig signale les tableaux synoptiques de M. Junker comme un travail parfaitement exécuté. Bien que l'auteur ait consacré beaucoup plus d'espace à la Prusse, sa patrie, qu'aux autres états, cette prédilection ne diminue aucunement l'utilité générale de son travail, vu que les principaux faits historiques se trouvent partout en leur lieu. L. D. L.

239. **DIE PHILOSOPHIE IM FORTGANG DER WELTGESCHICHTE.**—La philosophie dans la succession de l'histoire universelle; par M. WINDISCHMANN. 1<sup>re</sup> partie du 1<sup>er</sup> volume, contenant la *Philosophie chinoise*. In-8<sup>o</sup> de VIII, LII et 514 p. Bonn, 1827; Marcus.

Depuis que les langues de l'orient ne sont plus étudiées pour un but purement philologique, et surtout depuis la fondation de la Société de Calcutta (1784), on a découvert que la littérature, principalement celle du sud et de l'est de l'Asie, renfermait des documens d'autant plus précieux pour l'histoire de l'esprit humain qu'ils remontent à une très-haute antiquité. On remarqua des traits de ressemblance entre la mythologie grecque et celle des Indiens; on reconnut des dogmes philosophiques à peu près identiques, à des distances très-considérables; et dès lors, il dût paraître naturel de rassembler tous ces matériaux épars pour en faire un tout complet. L'ouvrage de M. Creuzer sur la mythologie des anciens peuples, est connu; M. Windischman s'est imposé une tâche encore plus grande en donnant une histoire complète de la philosophie en Orient, chez les Grecs et les Ro-

mais, et enfin dans les temps modernes ; il y a travaillé près de 30 années, et il livre maintenant au public le premier fruit de ses recherches.

On se demande dès l'abord quels sont les matériaux que l'auteur a eus à sa disposition ? Quelle est la nature de ces matériaux ? et quel est le parti qu'il en a tiré ? M. Windischman s'étant expliqué là dessus d'une manière vague dans la préface, et ne citant que rarement ses autorités, nous allons entrer dans quelque détail à ce sujet.

C'est une chose bien frappante au premier abord. Les missionnaires européens étaient établis depuis près de deux siècles en Chine, avant que l'un d'entre eux songeât à rédiger une grammaire de la langue (en 1703), qui restée presque inconnue en Europe, fut reproduite d'une manière tout à la fois servile et peu exacte par *Fourmont* (1742), et depuis ce dernier jusqu'à *Marshman* (1814), aucun essai ultérieur n'eut lieu. Une fatalité plus singulière voulut qu'aucun dictionnaire ne fût imprimé. D'après cela, on conçoit le vague qui dut en résulter pour l'étude de la littérature chinoise même. Quelques livres sacrés furent traduits (1687 et 1711), l'*Histoire des Huns* (1756) fit voir que les livres historiques de la Chine pourraient éclaircir l'histoire de l'Asie centrale ; on publia à Paris la traduction faite en Chine du *Chou-King* (1770), et depuis 1776, on vit paraître une série de volumes qui, sous le titre de *Mémoires concernant l'histoire des Chinois*, renfermaient un grand nombre de mémoires rédigés en Chine, sur toute sorte de sujets ; on ne saurait révoquer en doute les connaissances des rédacteurs, mais on désirerait bien souvent une critique plus sévère ; toutefois cette collection et celle de *Du Halde* (1735) sont restées les plus complètes que l'on possède jusqu'à ce jour.

L'écriture chinoise, ayant une base différente de celle de nos alphabets, dut frapper les savans de l'Europe qui, privés de grammaires et de dictionnaires, se livrèrent à leur imagination ; déjà, du temps de *Bayer* (1730), on avait à en citer beaucoup d'exemples, et le nouveau période depuis les *méditations sinicæ* de *Fourmont* (1737), jusqu'au *Parallèle* de M. *Montucci* (1817), en fournit un ample supplément. Enfin, une nouvelle méthode, adaptée au génie de la langue chinoise, dissipa ces ténèbres et ces erreurs ; et les progrès rapides de cette littérature, garantis

par une saine critique, l'ont mise tout à coup plus que de niveau avec d'autres branches de la philologie orientale.

On voit qu'il existe deux périodes bien distincts dans tout ce qui regarde la littérature chinoise, à bien peu d'exceptions près; auquel des deux appartient M. Windischmann ? La date de son ouvrage et ses rapports avec MM. Rémusat et Klaproth font supposer qu'il appartient au second période, et néanmoins, nous avons vu, avec quelque surprise, que la plus grande partie de son ouvrage se rapporte au premier. On a souvent remarqué que les missionnaires confondaient les commentaires avec le texte; on ne trouve que trop souvent occasion, dans le présent ouvrage, de se demander si c'est un livre classique, ou un commentaire postérieur de quelques siècles, qui parle. Jamais Platon ni Aristote ne seront appréciés, si l'on entreprend de les expliquer par la nouvelle école platonicienne; le principe d'entendre avant tout l'auteur, d'après lui-même, a porté l'étude de la philosophie classique à ce degré élevé où nous la voyons parvenue; il doit donc être appliqué, dans toute sa rigueur, à la philosophie orientale.

Sans doute, on ne saurait demander à une personne dépourvue de la connaissance de la langue chinoise de donner le système complet de l'ancienne théologie et morale d'après les *King* et les *Sse-chou*, avec les modifications que le développement de l'esprit humain y a apportées dans la suite; mais on aurait pu donner les fragmens comme fragmens; car ici, comme aux Indes, les ouvrages importans ne sont pas encore publiés. Toutefois on remarque des erreurs que la lecture plus attentive des ouvrages plus récents, et surtout de la grammaire de M. Rémusat, aurait pu faire éviter.

P. 75. L'auteur traduit *Yao-tian* par le céleste Yao, tandis qu'une règle invariable veut que l'adjectif soit placé avant le substantif; au reste, le mot *tian* ne signifie pas le ciel ou céleste (c'est *thian* qu'il faudrait), mais la règle, la loi (1).

P. 320 et suivantes, on trouve des réflexions sur le langage chinois, qui se ressentent de l'admiration qu'il avait autrefois inspiré, mais de laquelle on est revenu depuis. M. Windisch-

(1) Ce sont les caractères 620 et 8629 du dictionnaire du *P. Basile*; d'après le supplément de M. *Klaproth*, p. 99, il est aussi identique avec n° 12,255.

mann, p. 323, croit que les accens ont du rapport avec la musique, et il en admet 5 ou 7; d'abord, il n'y en a que 4, et l'on a réfuté, il y long-temps, la signification musicale des accens (1).

P. 347 et suiv., se trouve le développement du système d'écriture, où l'auteur nous semble avoir peu profité des lumières que M. Abel-Rémusat a repandues sur ce sujet. L'erreur de Fourmont qui a confondu les 203 *Siang-hing* avec les 214 *pou* ou clefs, se trouve reproduite ici p. 352, et on lit p. 372 : « Pour l'ordinaire, on ne sait trouver chez les Chinois ni la logique ni la métaphysique; mais qu'on fasse des recherches dans leur écriture, que l'on parte des 214 vieilles clefs comme catégories fondamentales de l'idée et de la pensée, et l'on changera de conviction. » A cela, on peut observer que les 214 clefs servent, comme l'ordre alphabétique dans nos dictionnaires, pour trouver facilement les mots, et qu'il y a autant de mystères dans un arrangement que dans l'autre.

L'auteur est dans l'erreur quand il croit que l'écriture chinoise pourrait devenir une *pasigraphie*, dont tout le monde même, sans connaître la langue orale, pourrait se servir; car les caractères figurant le son, les *hing-ching* forment presque les trois quarts de l'écriture, et c'est cette difficulté même qui a porté les Coréens, les Japonais et les Cochinchinois à changer plus ou moins ce système, pour l'adapter à leurs langues; on trouve tous les détails relatifs à ce changement qui, en même temps, fait voir le passage de l'écriture idéographique à un système syllabique et alphabétique, dans le mémoire de M. Abel-Rémusat, inséré dans le tome VIII des Mémoires de l'Institut, Académie des inscriptions et belles lettres, p. 34-59.

La base de l'écriture chinoise est la méthode de fixer, pour la vue, l'objet en question par une image plus ou moins imparfaite; on a en vain révoqué en doute cette vérité, la simple inspection de l'inscription de *Yu*, le plus ancien monument, conservé (2278 av. notre ère), suffit pour l'attester; cette écriture ne suffisant pas, on composa des images deux à deux et même en plus grand nombre. Il n'est pas sûr, qu'outre le P. *Premare*, tous les autres missionnaires n'aient cru que c'était là toute l'écriture; les étymologies, souvent ridicules et quelquefois ab-

(1) *Bayer, mus. sinic. præf.*, p. 11.

surdes, du P. Cibot surtout, le prouvent. M. Abel-Rémusat est le premier qui ait décrit, avec autant de clarté que de précision, la troisième classe formée des *hing-ching*; il est étonnant que M. Windischmann, qui traduit mot à mot ce passage (p. 351), tombe fréquemment dans l'erreur, en confondant ces caractères où l'image accessoire perd toujours la signification, avec les *hnoei-i*, qui sont de véritables composés. Par exemple, le mot *tien*, formé de l'image du cœur, surmonté de celle du ciel, désigne une chose qui regarde les sentimens et que l'on nomme *tien*, le ciel n'entrant pour rien dans sa signification, comme le pense l'auteur; il serait superflu d'accumuler ici les exemples.

M. Windischmann s'en rapporte souvent, comme à une autorité du premier rang, au témoignage du P. Ko, qu'il croit être un Chinois converti; mais tout ceci n'est qu'une mystification du P. Cibot, qui est lui-même le P. Ko, comme Amyot l'avait déjà remarqué; à notre avis, l'auteur se fie beaucoup trop aux opinions de ce missionnaire, qui avait l'œil si pénétrant qu'il vit la séduction d'Ève, etc., dans le dictionnaire du *Hiu-chin* (le *Choue-wen* du premier siècle avant notre ère )

Nous lisons p. 366 que M. Rémusat a tiré bien des choses des mémoires du P. Cibot, pour les placer dans sa grammaire. Nous garantissons à M. Windischmann qu'il n'en est rien, et nous ne voyons pas ce qui a pu le porter à faire une telle remarque.

Dans l'état actuel des connaissances en fait de philosophie orientale, nous croyons qu'il est du devoir de tout auteur, pour éviter toute confusion et tout mal-entendu, de citer pas à pas ses autorités; M. Windischmann l'a fait bien rarement; un passage (p. 509), dont notre mémoire nous a suggéré la source, nous fit voir que l'auteur l'a placé dans des temps récents, tandis qu'il est au moins antérieur à notre ère.

L'ouvrage présent fait sans doute honneur à la sagacité et à la patience de son auteur, mais il nous paraît s'être trop hâté en voulant donner une histoire complète de la philosophie; longtemps encore, la partie de cette science qui s'occupe de l'Orient ne pourra entrer en ligne avec ce que l'antiquité classique nous a fourni, et nous craignons que des difficultés du même genre ne se rencontrent au second volume, qui est destiné à la philosophie des Indiens et des Persans.

S.

240. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE D'ÉGYPTE; par M. REY-DUSSEUIL. In-18 de 504 p. ; prix, 3 fr. 50. Paris, 1826; Lecoq et Durey.

Ce petit volume, sur une grande histoire, est rédigé avec beaucoup de méthode. Une introduction présente un sommaire des faits capitaux, et la 1<sup>re</sup> partie du texte embrasse l'histoire ancienne de l'Égypte. L'auteur s'attache à exposer les notions les plus vraisemblables sur l'époque primitive, la religion, le gouvernement, les mœurs et l'état des arts, chez les Égyptiens les plus anciens. Il expose successivement l'état de la nation égyptienne sous les Pharaons, et quelle fut l'influence de la caste sacerdotale durant ce période. Il arrive ensuite au règne des Lagides, qui fut la conséquence des conquêtes d'Alexandre, et il note à chaque époque les changemens opérés dans l'état de l'Égypte, par cette invasion des Grecs auxquels les Romains succédèrent. Il s'arrête aussi à l'introduction du christianisme en Égypte, sans exposer, comme il aurait dû le faire, les effets de ce culte nouveau sur les idées et les pratiques anciennes de l'Égypte. Il termine la 1<sup>re</sup> partie de son histoire à la prise d'Alexandrie, par un lieutenant d'Omar.

L'histoire moderne, divisée en 5 époques, se rapporte à la possession successive de l'Égypte par les Fahtimites, les Ayoubites, les Mamelouks et les Turcs. La 5<sup>e</sup> époque est celle de l'occupation de l'Égypte par les Français, et l'ouvrage est terminé par l'examen de quelques vues sur l'état actuel et le sort probable de l'Égypte dans l'avenir. On voit donc que l'auteur a embrassé tous les temps de l'histoire d'une contrée célèbre, source de lumière pour notre Occident, et qui n'en recevra peut-être jamais des bienfaits égaux à ceux qu'elle lui a départis avec tant de profusion; elle avait fait pour nous toutes les expériences sociales; nous jouissons de leurs fruits: n'en oublions jamais la source.

A. L.

241. HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN; par M. DE HAMMER. Tome II. Pesth, 1828. (Voy., pour le tome 1<sup>er</sup>, le *Bull.* de nov. 1827, p. 375 et suiv.)

L'auteur a tenu et même surpassé l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis du public, de fournir un vol. de huit en huit mois; cette seconde partie a suivi de très-près la première; elle con-

tient le règne de *Mohammed II*, depuis 1453 jusqu'à sa mort, en 1481, celui de *Bayezid II* (—1512) et celui de *Selim I<sup>er</sup>* (—1520); le texte a 541 pages, les éclaircissemens et les notes, qui n'ont pu trouver place dans le texte, vont jusqu'à la page 680; 8 pag. d'introduction donnent la liste des ouvrages spéciaux, dont l'auteur s'est servi pour la rédaction de ce volume, conjointement avec ceux dont il a fait mention dans le tome premier.

Après la prise de Constantinople, Mohammed II s'occupa à repeupler cette ville, en accordant toute sorte de sûretés aux Grecs, et en transplantant des colons que, dans le cours de ses conquêtes, il enlevait à leur sol natal. En 1456, il se porta sur la Hongrie; les circonstances étaient favorables, le jeune roi *Ladislav*, fils d'Albert d'Autriche, gouverné par son favori, le comte de *Cilley*, s'enfuit à Vienne, au premier bruit de son approche; *Belgrade*, le boulevard de la chrétienté, semblait perdu, lorsque Jean de *Hunyade*, alors lieutenant-général du royaume, à la tête d'une armée composée de *Magyars* et de croisés, se jeta dans la ville; les Turcs, livrant l'assaut le 22 juillet, renversèrent les croisés et pénétrèrent dans la ville; alors les Hongrois, se dévouant à la mort, déposèrent leurs armes défensives et fondirent, le sabre à la main, sur les janissaires qui, après des pertes considérables, furent repoussés; le franciscain *Capistrano*, avec les croisés, fit une sortie, mais sans résultat. Mohammed, avec une perte de 24,000 hommes et de 300 pièces d'artillerie, leva le siège. Nous sommes entrés dans ces détails, parce que l'auteur nous semble avoir ajouté trop de foi à la relation du franciscain *Tagliacozzi*, un des compagnons de *Capistrano*.

La soumission entière de la Servie, du Péloponèse, de l'empire de Trébizonde, dernier reste du Bas-Empire, et de la Bosnie, réparèrent l'échec essuyé devant *Belgrade*, et depuis que *Mathias Hunyade* était roi de Hongrie, il ne pouvait plus être question de conquêtes de ce côté-ci; en conséquence, la *Caramanie* fût attaquée et soumise; quelques princes de la famille régnante cherchèrent en Perse un asile qui leur fût accordé par *Usunhassan* de la dynastie turcmane du mouton blanc, qui était parvenu à réunir toute la Perse, sous sa domination; il fut battu par Mohammed à *Erzendjan* (26 juillet 1473).

Depuis la mort du vaillant *Scanderbeg*, prince d'Épire, les



Turcs s'emparèrent de la plus grande partie de l'Albanie, que les Vénitiens tâchèrent en vain de leur disputer, et bientôt après ( en 1478 et suiv. ), le roi de Hongrie qui, pour le bien des états chrétiens, entretenait une armée nombreuse sur la frontière, fatigué de demander en vain des subsides à l'Autriche, laissa passer les Turcs, qui dévastèrent, d'une manière affreuse, la Carinthie et les contrées adjacentes.

Dans le même temps, les Vénitiens, ayant fait la paix avec Mohammed II, le poussèrent contre leur ennemi *Ferdinand d'Aragon*, roi de Naples; une flotte turque de cent voiles se dirigea vers la Pouille, investit, prit et dévasta *Otrante* ( 11 août 1479 ), tandis qu'une autre fit voile vers l'île de *Rhodes*, où la bravoure ottomane échoua contre celle des chevaliers; la mort de Mohammed II, qui eut lieu le 3 mai 1481, à la 52<sup>e</sup> année de son âge, la 30<sup>e</sup> de son règne, interrompit le cours de ses victoires.

Son fils, *Bayezid II*, est le seul dans la longue série, depuis Osman jusqu'à Suleiman II, qui ne se distingua pas par des talens militaires; il parvint, à la vérité, à battre son frère, le prince *Djem*, qui voulut s'emparer du trône et qui mourut 13 années plus tard, en Italie, à ce qu'il paraît, de mort violente; mais la guerre contre les Mamelouks fut malheureuse; Ismaïl put fonder la dynastie des *Ssaffi* (1), sans être inquiété par les Ottomans, et *Mathias Hunyade* put, en toute sûreté, porter toutes ses forces militaires contre l'Autriche et prendre Vienne (1485), où il resta presque habituellement jusqu'à sa mort (1490), ne laissant qu'un corps de troupes peu nombreux, échelonné le long du Danube. Différentes rébellions eurent lieu dans l'intérieur; Sélim, battu d'abord par son père à *Tchorli*, près d'Andrinople ( 3 août 1511 ), parvint enfin à le détrôner ( 25 avril 1512 ); le malheureux monarque mourut un mois après.

*Selim I<sup>er</sup>*, soldat farouche, commença la guerre contre la Perse, par le massacre de 40,000 *Chii* ( partisans d'Ali ), battit *Ismaïl* dans la vallée de *Tchaldiran* ( 24 août 1514 ), prit la ville de *Tebris*, assura la possession du *Kurdistan*, dont il fit le boulevard de son empire contre la Perse, renversa, par les batailles

(1) L'auteur, p. 334, blâme la manière ordinaire d'écrire ce nom (Sofi); d'après cela, on s'étonne de ce qu'il écrive *Buyé* au lieu de *Bowah*, contre l'autorité de *Kamoos*.

de *Merdj-Dabik*, près d'Halep ( 24 août 1516 ), et de *Ridania*, près du Caire ( 24 janvier 1517 ), la puissance des Mamelouks, dont il fit pendre le dernier sultan, et mourut le 15 septembre 1520, près de ce même village de *Tchorli*, où il avait livré bataille à son père.

L'organisation de l'empire fut considérablement étendue sous Mohammed II; Suleiman II l'ayant terminée, nous nous réservons d'entrer dans quelques détails, en passant en revue son règne; toujours, on peut observer que déjà Mohammed II fit, du meurtre des frères du monarque, une loi d'état. Dans une monarchie absolue, où le militaire n'avait pas de contrepoids, il était naturel que les janissaires surtout sentissent leur force, et nous voyons que même Mohammed II fut obligé, à différentes reprises, à céder.

On a remarqué la description suivante de l'armée turque en marche, que M. de Hammer donne p. 413, d'après le récit du grand visir *Lutfi*; ce fut le jour même de la bataille de Tchaldiran. « Chah-Ismaïl, voyant les premiers coureurs ennemis descendre des hauteurs, ne crut pas Sélim assez téméraire pour risquer un combat dans la plaine; il vit donc tranquillement déboucher l'armée, et se fit amener un prisonnier pour l'interroger sur les différens corps ennemis et leurs chefs. Quels sont ces drapeaux rouges qui semblent inonder les hauteurs de sang? — Ce sont les coureurs (*akindji*) et cavaliers de *Nicopolis*, commandés par leur général héréditaire *Mikhaloghli*. — Quels sont ces drapeaux verts qui inondent la vallée? — Ce sont les cavaliers de *Boli* et de *Kastemuni*, que dirige le descendant de leur ancien prince, le fils d'*Isfendiar*, et qui, avec les *coureurs*, forment l'avant-garde de l'armée. Alors s'éleva un nuage de poussière, duquel coula, comme une mer de sang, une foule immense de fantassins, tous en habits rouges: c'étaient les *Asab* (1). Alors on entendit trois fois résonner la terre sous les pieds des chevaux, on vit briller, à travers la poussière, des étendards à pommeaux dorés; trois fois le Chah crut que c'était le sultan même, mais ce n'étaient que les beglerbeg de *Karaman*, d'*Anatoli* et de *Roum* avec leur *mosselliman*. Ils étaient suivis de fantassins ayant des drapeaux rayés en rouge et en jaune; des voiles blancs semblaient flotter sur leurs têtes et être attachés avec des

(1) Voy. le *Bullet.* novembre 1827, p. 376.

agraffes d'or: c'étaient les bonnets de feutre blanc des *janissaires*, sur lesquels brillaient les cuillers de métal jaune dans les rayons du soleil levant. On entendit de nouveau le cliquetis des brides; les tourbillons de poussière s'étant dissipés, on aperçut à droite une foule d'étendards rouges, à gauche de couleur jaune, et au milieu, deux grands drapeaux, l'un rouge et l'autre blanc.—Voici, s'écria le prisonnier, le *padichah* lui-même, devant lequel on porte les drapeaux rouge et blanc, les cavaliers d'élite l'entourent; à droite se trouvent les *Sipahi* (1), à gauche les *Silihdar*, les *Ulufedji* et les *Ghureba*. Chah-Ismaïl, lorsqu'il vit de telles forces se déployer, soupira et se prépara à l'attaque. » Il est curieux de comparer à cette description poétique, la revue de l'armée de *Mathias Hunyade*, telle que *Bonfinio* la vit, V. *Decades*, p. 643. Hanôv. 606 fol.

Un trait caractéristique de ces temps là était le traitement barbare que les vainqueurs se permettaient contre les vaincus; les auteurs chrétiens du temps n'ont laissé échapper aucune occasion pour relever les cruautés inouïes des Turcs; mais on est obligé d'ajouter que leurs adversaires agissaient de même. *Wlad le diable*, prince de Valachie, fit empaler 20,000 Turcs à la fois, et le féroce *Paul Kinich*, général de *Mathias Hunyade*, fit dévorer les prisonniers par des porcs affamés; les cadavres des ennemis servirent de tables et de sièges, lors du repas par lequel on célébra la victoire. Ce qui nous étonne, c'est que l'auteur, p. 174, croit que des barbaries de ce genre n'ont jamais eu lieu en Suisse. La fin du troisième volume de l'histoire de ce pays, par Jean de Müller, contient une atrocité semblable, d'autant plus affreuse que ce fut contre des compatriotes.

Nous attendons avec impatience le 3<sup>e</sup> volume de cet ouvrage important, qui doit renfermer le règne de Suleiman II, où la puissance ottomane atteignit le plus haut degré de splendeur; elle n'a fait que déchoir depuis; en 1571, elle reçut le premier échec; son dernier grand homme tomba en 1691, et l'on peut croire aujourd'hui que, semblable au Bas-Empire, elle a parcouru toutes les périodes, et qu'elle semble toucher à sa fin.

S.

242. ESQUISSE DES MOEURS TURQUES AU 19<sup>e</sup> SIÈCLE, ou Scènes populaires, usages religieux, cérémonies publiques, vie inté-

(1) Voy. pour l'explication de ces noms, le cahier de novembre, p. 376.

rieure, habitudes sociales, idées politiques des Mahométans, *en forme de dialogues*; par Grégoire PALÆOLOGUE, né à Constantinople. 1 vol. in-8° de XVI-408 pages; prix, 6 fr. Paris, 1827; Moutardier.

Le titre de cet ouvrage apprend tout à la fois aux lecteurs quels sont les sujets que l'auteur s'est proposé de traiter, et quelle est la forme qu'il a cru convenable d'adopter pour parvenir à son but. « Afin de tracer les principaux traits d'une nation, dit-il dans sa préface, j'ai pensé que la meilleure manière était de faire parler les personnes elles-mêmes. J'ai donc adopté la forme de dialogues entre des personnes prises dans les deux sexes et dans différentes classes. Cette manière d'écrire ne me permet pas toujours de m'étendre suffisamment sur certains usages; mais j'ai eu soin d'y remédier par des explications qui, jointes à des anecdotes, des fragmens historiques, des passages des codes turcs ou du Cour'-ann, et des citations intéressantes empruntées aux voyageurs, sont rejetées à la fin de l'ouvrage. »

Nul doute que la forme dramatique ne soit très propre à peindre les mœurs, et qu'il n'y ait plus d'avantages pour la vérité à faire parler et agir les personnages eux-mêmes qu'à se constituer leur historien; cette forme piquante et naturelle a eu de tout temps des partisans, et nous l'avons vue de nos jours mise en pratique avec assez de succès, surtout par l'auteur des *Barricades* et des *États de Blois* (*Voy. Bull.* de janv., p. 90); mais, outre la connaissance profonde des mœurs, elle exige beaucoup d'art, de l'imagination, et surtout un style varié. Or, nous devons avouer que nous n'avons pas trouvé ces dernières qualités réunies à la première dans l'ouvrage de M. Palæologue, que son titre d'étranger peut facilement faire excuser sur le dernier point. Nous dirons donc, sans détour, que nous préférons ses notes à ses dialogues, que nous avons trouvés froids et communs, tandis que celles-ci nous ont paru renfermer autant d'instruction que de raison et de véritable philosophie. E. H.

243. IZSLÉDOVANIÉ O MESTOPOLOGÉNII DREVNIKH GRECHESKIKH POSSÉLÉNII MEJDOU TIRASSOME I BORYSTHÈNOME. — Recherches sur la situation des anciennes colonies grecques du Pont-Euxin, entre le Tiras et le Borysthène, faites à l'occasion de ruines antiques trouvées à Odessa en 1823; par le lieutenant-

colonel **STEMPKOVSKI**, avec une carte comparative de la géographie ancienne et moderne de ces contrées. 80 p. in-12. St-Pétersbourg, 1826.

244. **POUTIESCHESTVIÉ MOSKOVSKAGO KOUP TSA TRIPHONA KOROBÉÏNIKOVA.** — Voyage du marchand russe Triphon Korobéïnikof et de ses compagnons à Jérusalem, en Égypte et sur le mont Sinaï, entrepris avec l'autorisation du tsar Jean Vassiliévitch en 1583; traduit du slavon, de Korobéïnikof, en langue russe moderne, par Jean **MIKHAILOF**. 2<sup>e</sup> édition; 142 pages in-8°. Moscou 1826; imprimerie de Kouzniétsouf.

245. **MAGAZIN FÜR RUSSLANDS GESCHICHTE, LÄNDER-UND VOELKERKUNDE.** — Matériaux pour l'histoire de Russie, des peuples qui l'habitent et pour la partie géographique de ce vaste empire. 1<sup>er</sup> cahier du 2<sup>e</sup> vol.; par Benjamin **BERGMANN**, prédicateur à Rouïen. 158 pag. in-8°. Mittau 1826; Steffenhagen et fils.

246. **HASLAM-GHÉRAÏ**, sultan de Crimée, ou Voyages et souvenirs du duc de Richelieu, président du conseil des ministres, recueillis sur des témoignages authentiques, où l'on a mêlé plusieurs fragmens des mémoires inédits de cet homme célèbre, etc.; par L. T. d'ASFELD. In-12, de 9 feuilles; prix, 4 fr. Paris, 1827; Pélicier.

247. **EXTRAITS DE L'HISTOIRE DE MONGOLIE**; par **SYTSYN-SANANNE-TAÏDJA**. (*Aziatski-Vestnik.* — Courrier asiatique; Juin et juillet 1825, n<sup>os</sup> 6 et 7, p. 381 et 19.)

M. Schmidt, qui était attaché à la Société biblique russe, s'occupe de la traduction de cette histoire, écrite en langue mongole, et intitulée *Mongol khadon Tagoudji*. Elle est divisée en 4 livres, sur lesquels l'auteur lui-même, qui était payen, s'explique de la manière suivante : « J'ai d'abord parlé de la création du monde, ainsi que  
« des fruits et animaux terrestres; ensuite des Khans qui ont  
« organisé l'univers tel que nous le voyons, depuis Olan Ergouk-  
« dexene roi des Indes jusqu'à *Tymoultsei*, tsar des Mongols;  
« troisièmement des vertueux Bodis-Doï, chefs des peuples, et  
« enfin de la religion de Lama qui a procuré le bonheur aux na-  
« tions. Bien que moi Sytsyn-Sananna-Taïdji, je sois dépourvu

« du génie et du talent nécessaires pour décrire ces objets importants comme ils méritent de l'être, je n'en ai pas moins fait tout mon possible pour parvenir à ce but, et les livres suivans m'ont servi de guide » 1) *Khat-ta oundon sounou erdenkim Top-tchïa*. Tableau abrégé précieux de l'origine des khans; 2) *Tygountchalte ouzyxeguerr odkhatou schikala kéréglekschi*. Spectacle indispensablement nécessaire; 3) *Typne-kou gaïkhali schiga ouzyndougoï sytsygoune, Tsamorlik*. Spectacle merveilleux d'un bouquet de fleurs; 4) *Tykschidé schinar schiltagan ouktoxane okhagolakschs ologan Dybscher*. Livre rouge, traitant des effets et des causes; 5°) *Sarba khotoktoïn zokïansan erdymtynou sytkyli guëïkhoulgoï sytsyglïk kymégou kitat sastar*. Morale chinoise, ou le Jardin fleuri qui orne l'esprit des savans, par Sarba Khotoktoïne (Koutykhta) 6°) *Erkan diguédou Tsaguiarvarone khaganou baïgoloxane nomane Tsayane Tygouké*. Nouvelle véritable tirée du livre de morale du grand khan Khtsagarvarana; 7) *Ertynou Mongolone kha done oundou sounou ekaschara togoti*. Grand livre jaune contenant l'histoire de la généalogie des khans mongols.

Cette histoire a également été presque littéralement traduite par M. G. Tataourof. A. J.

248. LATOPISIEC LITWY I KRONIKA RUSKA etc. — Annales de la Lithuanie et Chronique ruske, copiée d'après un manuscrit slave, avec des notes à l'usage des lecteurs polonais; par Ig. DANILOWICZ, professeur à l'université de Kharkof. 1 vol. in-8°. Wilna, 1827.

Cet ouvrage est remarquable par son contenu et par les idées neuves que l'auteur y présente. La différence que l'on doit mettre entre l'idiôme ruske et la langue russe y est clairement établie.

Les anciens Russes ou Rusins qui, pendant le 10<sup>e</sup> siècle, vinrent établir à Kiow le berceau de la monarchie, parlaient le ruske. Nestor, le père de leur histoire, a publié ses *Annales* en cet antique idiôme. Le siège de l'empire ayant été transféré à Moscou, les princes moscovites ayant été pendant le treizième siècle soumis au joug des Tatars et cette domination étrangère ayant pesé sur eux pendant plus de deux cents ans, leur langue dut aussi subir des changemens; elle adopta les tournures et les expressions du peuple vainqueur. De ce mélange

est sortie la langue russe d'aujourd'hui. Les Tatars n'ayant point exercé leur influence sur la langue sacrée, le ruske s'est conservé dans les livres sacrés et dans tous les livres liturgiques, tels que missels, rituels, bréviaires et livres particuliers de piété. Les popes (prêtres) en Russie célèbrent et lisent l'écriture sainte en langue ruske. Il y a pour elle des imprimeries particulières à Kiow, Moscou, St.-Pétersbourg et dans plusieurs monastères de Grecs non unis.

Les provinces autrefois polonaises, la Gallicie, appartenant en grande partie à l'Autriche, la Lithuanie, la Podolie, la Wolhinie, et l'Ukraine, les provinces comprises dans les gouvernemens de Wilna et de Kiow, ne subirent point le joug des Tatars; ainsi elles conservèrent l'ancien idiôme ruske, qui s'écrivait en caractères latins. Lorsqu'en 1772 la Pologne fut partagée par le traité d'Andrzejow, la totalité des Ruskes, unis et non unis, qui par ce traité tombèrent sous la domination de l'Autriche et de la Russie, offrait une population de 2,248,639 ames. Autrefois les grands ducs de Lithuanie et les gouvernemens de la Petite et Rouge Russie, rendaient leurs ordonnances, et les tribunaux leurs sentences, en langue ruske. Pierre-le-Grand, qui voulait tout niveler dans son empire, traça lui-même les caractères russes d'aujourd'hui et ordonna, par un ukase, qu'ils seraient employés dans la langue ruske, aussi bien que dans le russe. (*Voy. Rakowiecki, Législation ruske.*) L'ukase a été exécuté, et les livres lithurgiques ruskes s'impriment avec les caractères russes ordinaires.

Dans l'ouvrage que nous avons annoncé plus haut, Ign. Danilowicz a proposé de revenir à l'ancien usage, et d'écrire la langue ruske, comme autrefois, avec les caractères latins. Afin de faciliter cette innovation hardie, il a publié son ouvrage avec ces caractères. Dans son recueil, on remarque entr'autres les ordonnances de Witold, ce grand duc de Lithuanie, si puissant parmi les nations slaves du quatorzième siècle; elles sont toutes en langue ruske avec les caractères latins. Cet idiôme est celui des Cosaques; c'est celui de leurs chants militaires et bacchiques. *La Cosaque*, cette danse à mouvemens si brusques, a toujours ses accompagnemens en langue ruske. Les *rondeaux* de Zimorowicz sont écrits en idiôme ruske; ils ont un certain abandon, une gaité originale et une douceur d'expression qui leur donne

beaucoup de ressemblance avec les poésies de nos troubadours du 13<sup>e</sup> siècle.

G. G-Y.

249. ABRISS DER TERRITORIAL UND PROVINZIAL. GESCHICHTE DES PREUSSISCHEN STAATES, etc. — Précis de l'histoire territoriale et provinciale des états de Prusse, ou Exposé succinct de l'accroissement des possessions de la maison de Brandebourg depuis le 12<sup>e</sup> siècle; par A. W. MOLLER. Nouv. édit. In-8<sup>o</sup>, de 150 pp., avec une carte historique; prix, 12 gr. Munster, 1825; Regensberg. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; août 1827, n<sup>o</sup> 207 p. 1653.)

Le journal allemand reproduit une foule d'inexactitudes grossières qui se rencontrent dans l'ouvrage que nous annonçons.

250. DE JUDICIIS DRENTHINORUM ANTIQUIS; AUCTORE H. LOS. In-8<sup>o</sup>, de VIII et 120 pp. Groningen, 1825; Oomkens. (*Gætting. gel. Anzeigen*; janvier 1827, n<sup>o</sup> 11, p. 97.)

Cette dissertation offre des recherches sur l'ancien ordre judiciaire établi dans la province de Drenthe, et sur son développement jusqu'à l'époque de sa dissolution occasionée par la réunion de cette province avec la république Batave. Elle est divisée en 4 chapitres, dont le 1<sup>er</sup> traite de l'ordre judiciaire pendant les temps les plus reculés, et principalement sous les Carlovingiens; le 2<sup>e</sup>, de l'ordre judiciaire sous la domination des évêques d'Utrecht à qui les rois allemands avaient donné cette province en fief; le 3<sup>e</sup>, du développement que l'ordre judiciaire a éprouvé sous la régence du duc Charles Egmont de Gueldres (1522-1536) et de l'archiduc Charle d'Autriche et de ses successeurs (1536-1580); le 4<sup>e</sup> enfin traite de la réforme à laquelle on assujettit l'ordre judiciaire lorsque Drenthe appartient aux Pays-Bas. Ce qui donne principalement du mérite à ce traité, c'est que l'auteur a été en mesure de tirer parti de manuscrits inédits concernant l'ordre judiciaire de la province de Drenthe, depuis 1412 jusqu'à 1614. L. D. L.

251. LETTRES INÉDITES DE WALLENSTEIN, RELATIVES A LA GUERRE DE 30 ANS.

La riche collection de documens et de manuscrits du direc-



teur Karrig, de Berlin, comprend, entre autres pièces, plus de 200 lettres inédites de Wallenstein, relatives à la guerre de 30 ans, et dont plus de 150 sont des lettres autographes de ce guerrier. Elles sont toutes de l'époque de 1627-34. Ces dernières se rapportent principalement au siège de Stralsund, à l'occupation du Mecklembourg, etc. — On prétend que M. Karrig a l'intention de faire imprimer cette collection dans l'ordre chronologique. Nous ne saurions trop l'encourager à réaliser son projet le plus tôt possible. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; déc. 1827, n° 313.)

252. HISTOIRE DE LA CONTRE-RÉVOLUTION EN ANGLETERRE, SOUS Charles II et Jacques II; par Armand CARREL. Un vol. in-8° de 439 pages; prix, 7 fr. Paris, 1827; Sautelet.

M. Carrel était déjà connu comme auteur d'un *Résumé de l'histoire d'Écosse* (1), qui a mérité d'être distingué parmi la foule de livres qu'on nous a donnés sous ce titre nouveau, destiné à rajeunir celui d'*abrégé*; l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui le place au rang de nos historiens modernes les plus instruits et les plus consciencieux. Il est plein de recherches utiles, de rapprochemens heureux, et surtout de talent et de raison; nous regrettons seulement que le style en soit parfois un peu lourd et embarrassé, et nous craignons qu'il n'ait pas assez d'attraits pour des lecteurs disposés à tenir compte de la forme dans un livre où l'on doit principalement considérer le fond.

Le volume s'ouvre par une introduction qui est, à elle seule, un excellent morceau d'histoire, et où l'auteur, remontant à la révolution opérée par Cromwel, s'attache à bien présenter les antécédens de la contre-révolution « à laquelle, dit-il, les 2 rois Charles II et Jacques II ont eu le malheur d'attacher les destinées de leur famille, et qui a été la dernière résistance opposée en Angleterre par le pouvoir royal à l'établissement du gouvernement consenti. » Nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans aucun développement sur la marche que l'historien a suivie dans son récit. Nous remarquerons seulement, avec l'auteur, « que les Stuarts ne succombèrent point sous une influence

(1) Paris, 1825; Lecointe et Durey. *Voy. Bullet.*; tom. IV, n° 360.

ennemie de la royauté, et qu'ils eurent toujours pour eux la masse éclairée, intéressée au repos et à l'ordre, chaque fois que les débris des partis religieux et politiques, entrés les derniers dans la révolution, s'agitèrent pour ramener un ordre de choses en opposition avec les élémens dont se composait la société. » Leur faute fut de regarder leur rappel comme un retour complet aux principes qui avaient guidé la politique de leur père, de remettre tout en question, et de faire la guerre aux libertés conquises par la révolution, mais réclamées long-temps avant par la nation. Une leçon aussi importante ne sera point perdue sans doute pour l'histoire, et nous devons remercier l'auteur qui en a fait le sujet de ses méditations, sur lequel nous appelons celles de tous les hommes d'État.

E. H.

253. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DE NAPLES ET DE SICILE; par S. D. In-18 de 295 p.; prix, 2 fr. 50 c. Paris, 1826; Lecointe et Durey.

L'auteur de ce résumé commence par une *esquisse géographique du royaume de Naples et de Sicile*. « La terre lui présente tous ses dons, dit-il en parlant de Naples, et le Vésuve l'éclaire de ses feux. Constantinople seule peut lui disputer la préséance; mais, quelque imposans que soient les aspects du Bosphore, ils n'ont pas le privilège d'être illuminés par le flambeau d'un volcan. » A ce discours on serait tenté de croire que la nuit couvre inutilement de ses ténèbres la belle ville de Parthénope, attendu que le Vésuve est toujours là prêt à l'éclairer de ses feux. Quant au privilège de cette illumination, je pense que les Napolitains voudraient bien en être dispensés; heureusement ce phénomène imposant et magnifique, à la vérité, mais très-dangereux pour les habitans du pays, n'arrive pas tous les jours, comme on pourrait le croire par l'expression de l'auteur. En faisant cette remarque, nous ne voulons pas dire que tout le reste de cette histoire soit écrit du même style. Nous y avons trouvé d'assez bonnes réflexions, mais trop fréquentes peut-être pour ce que comporte un extrait d'histoire très-abrégé. En effet, si l'auteur avait supprimé la moitié au moins de ses réflexions, son *Résumé* aurait eu un peu plus de développement, surtout dans les premières époques de son histoire, qui sont traitées un peu trop à la hâte.

ROSELLINI.

254. DE LA SICILE et de ses rapports avec l'Angleterre, à l'époque de la constitution de 1812, ou Mémoires historiques sur les principaux événemens de ce temps, avec la réfutation de l'*Histoire d'Italie* de M. Botta, pour les parties qui ont rapport à ces événemens; suivi de pièces justificatives; par un membre des différens parlemens de Sicile. In-8° de 20 feuilles  $\frac{5}{8}$ ; prix, 6 fr. Paris, 1827; Ponthieu.

255. MÉMOIRES INÉDITS DE JEAN BAPTISTE SPADA, Gouverneur de Rome depuis l'an 1635 jusqu'en 1643, et dans la suite Cardinal sous le titre de Sainte Suzanne; découverts par M. l'abbé FÉLIX ALLARD.

Parmi les livres oubliés, et que la négligence avait dérobés à l'avidité du public se présentent les Mémoires du Cardinal Spada, que je viens de découvrir, et sur lequel je dirai quelques mots, avant de parler de son ouvrage, pour suppléer au silence ou à la défectuosité de nos biographies.

Moréri est le seul, parmi nos écrivains, qui donne quelques notions sur Spada (1); encore le fait-il d'une manière bien brève et purement chronologique. Il se contente d'indiquer quels furent les postes que remplit cette Éminence, et l'époque où elle les obtint. Du reste, aucune particularité sur sa vie et son caractère. Je vais offrir quelques détails peu connus sur ces deux objets.

Jean Baptiste Spada naquit dans la ville de Lucques, capitale de l'ancienne république de ce nom, le 27 août 1597. Son père se nommait Horace Spada et sa mère Cénami. Sa famille était une des plus anciennes de la république, et la dignité de 1<sup>er</sup> *Anziano*, changée dans la suite en celle de Gonfalonier, qui était la plus éminente de l'état, y devint comme héréditaire.

(1) On chercherait en vain quelques détails sur Spada dans les Biographies de Michaud, de Chandon et Delandine, de Feller, de Ladvocat, dans le volumineux *General biographical Dictionary* imprimé à Londres en 1816, et même dans la traduction italienne du dictionnaire de Chandon, publiée à Bassano, en 1796, où on a inséré quelques articles nationaux. Si Miravel y Casadevante en dit quelque chose, c'est que son dictionnaire n'est que la traduction de celui de Moréri. Prudhomme ne cite dans le sien que Bernandin Spada, autre cardinal de ce nom. Je ne compte pour rien ce que l'auteur du dictionnaire historique de l'Encyclopédie dit des Spada dont il ne fait qu'énoncer les noms.

Dès l'âge de 9 ans, Spada montra par ce qu'il était ce qu'il devait être. Cette naissante aurore promettait déjà un beau jour (1). On l'envoya, en 1606, à Rome, le théâtre de la science et l'asile du bon goût, afin qu'il y pût ébaucher et perfectionner ses études. Ce fut son oncle Spada, doyen des avocats consistoriaux, que l'on chargea de le diriger dans la carrière des lettres. Ses soins fructifièrent merveilleusement, et, à sa mort, le jeune Spada hérita de toute l'estime qu'il avait conquise par ses travaux et son intégrité, et de son poste d'avocat du consistoire, qu'il avait même déjà partagé avec lui vers les dernières années de sa vie.

Nommé bientôt encore avocat du fisc, Spada se démit de ce second emploi à l'invitation d'Urbain VIII qui l'engagea à se mettre en prélatrice. Il ne retint que la fonction d'avocat du consistoire, à laquelle ce dernier Pontife joignit, en 1624, celles de référendaire de l'une et l'autre Signature (2) et de secrétaire de la congrégation *del buon' Governo*. Spada fut encore nommé auditeur de la Consulte, en 1627, et secrétaire de cette congrégation en 1629.

Urbain VIII était si charmé de l'application avec laquelle Spada se livrait aux occupations dont le fardeau lui avait été confié; il fut si touché de l'affection qu'il lui témoignait et du dévouement qui l'entraînait à la gloire de son souverain, qu'il résolut de l'investir d'une marque éclatante de son estime et de sa bienveillance.

Pour donner un vaste champ à l'exercice de sa modération et de sa sagesse, il lui confia un des emplois les plus épineux de la Cour romaine, je veux dire la fonction de gouverneur de la capitale. Le succès correspondit à l'attente. Chose sans exemple avant lui (3), il conserva son poste 8 ans et 8 mois, sans que son gouvernement cessât un instant d'être une source de services

(1) Al sorgere di quest' aurora, conoscendosi dagli suoi quelle che doveva sperare del rimanente del giorno, fù, ect. Galeazzo Gualdo, Scena d'huomini illustri d'Italia. G.

(2) Segnatura di grazia, segnatura di giustizia.

(3) Non restò punto defraudata la speranza che haveva il papa in questo prelato, perche basta il dire, che senza essemplio continuó nel governo 8 anni et 8 mesi, etc. Galeazzo Gualdo, Scena d'huomini illustri d'Italia. G.

rendus au souverain et de bienfaits répandus sur le peuple. Spada avait pris possession de sa charge le 18 janvier 1635, et il la quitta le 18 septembre de l'année 1643. Le 13 juillet précédent, il avait été élevé au patriarcat de Constantinople, dans une promotion que le pape fit de plusieurs cardinaux.

A cet emploi fut ajoutée la haute fonction de ministre secrétaire d'état. Cette dernière dignité était, dans les circonstances où Spada en fut revêtu, aussi onéreuse que brillante. Toute l'Italie s'élevait conjurée contre le Saint Père. La prudence de Spada fut alors éminemment utile au siège pontifical, et son activité prévint ou détourna bien des orages.

Innocent X manifesta la même bienveillance à Spada que son prédécesseur. Le 1<sup>er</sup> témoignage de confiance qu'il lui accorda fut de le nommer président de la Romagne en 1644.

Spada se comporta dans cette nouvelle dignité avec tant de sagesse, il sut tellement captiver, par ses manières agréables et insinuanes, l'affection de ses administrés qu'il devint leur idole : à son départ le marbre fut appelé à attester aux générations futures les bienfaits dont il avait été l'organe pour le peuple heureux confié à ses soins. L'inscription suivante lui fut décernée. Elle vaut un peu mieux que toutes celles qui accompagnent les conquêtes, et qu'on trace avec du sang humain.

D. O. M.

Joanne Baptista Spada , patritio Lucensi, patriarcha Constantinopolitano, Flaminiaeque praeside, è provinciâ discedente, ingemiscunt Ravennates; summi quos adamavit; infimi quos non despexit; divites quos non expilavit; pauperes quibus erogavit; saeculares quorum concordiae studuit; religiosi quibus non defuit, si non praefuit; omnes denique, quos in ingenti annonae penuria ubere annona servavit; hujus ergo nomen perennare volens.

S. P. Q. R. posuit anno domini 1648 (1).

(1) Au Dieu très bon et très grand.

Jean-Baptiste Spada, patricien de Lucques, patriarche de Constantinople, président de la Romagne, quitte sa province; tous les citoyens de Ravenne le regrettent! Les grands qu'il aimait; les petits qu'il ne méprisait pas; les riches qu'il n'a point dépouillés; les pauvres qu'il a soulagés; les séculiers qu'il unit par les liens de la concorde; les religieux sur

De retour à Rome, Spada obtint enfin cette dignité que ses travaux et ses vertus éprouvées réclamaient depuis si long-temps et avec tant de justice pour lui. Il fut élevé au cardinalat le 2 mars 1654, et Innocent X, en lui présentant le chapeau, laissa échapper ce mot si flatteur pour celui qui en était l'objet : en nommant Spada membre du sacré collège j'ai moins songé à l'honorer par la pourpre romaine qu'à honorer la pourpre elle-même (1).

A peine était-il revêtu de cette nouvelle dignité que le souverain pontife qui n'avait pas eu le dessein, en le mettant sous la pourpre, de le cacher sous le boisseau, et de se priver de sa coopération au bien de ses sujets, lui confia la légation de Ferrare, poste important qui était ordinairement dévolu à une des plus fortes têtes du collège des cardinaux (2).

Spada se conduisit à Ferrare comme à Ravenne. Il obtint la bienveillance de tous en échange de celle qu'il témoignait à tous. A la mort d'Innocent X, il se rendit à Rome pour y assister au conclave où fut élu le cardinal Fabio Chigi sous le nom d'Alexandre VII. De Rome, Spada revint à Ferrare, et de Ferrare à Rome où il se fixa pour le reste de ses jours.

Quelques investigations que j'aie faites pour savoir à quelle époque finit sa légation, je n'ai pu le découvrir. Ce que j'ai su positivement c'est qu'il était dans cette dernière ville en 1671, qu'il assista et concourut à l'élection de Clément X, que, devenu l'ornement de la pourpre romaine (3) par ses hautes qualités et l'éminence de son caractère, la vieillesse ne put ralentir son activité.

Membre d'une multitude de congrégations utiles, il tâchait de conspirer encore au bien de l'église universelle par la sa- lesquels sa bonté s'étendit au défaut de son autorité; toutes les classes en un mot qu'il sauva par sa vigilance dans une grande disette de grains. Voulant éterniser son nom, le S. et le P. R. lui ont élevé ce monument, l'an de grâce 1648.

(1) Alli 2 di marzo conseguì il premio delle sue lunghe fatiche col cardinalato dichiarandosi sua santità, che pensava d'haver onorata più la promozione con la sua persona, che la persona con la promozione. Galeazzo Gualdo, Scena d'huomini illustri d'Italia. G.

(2) Idem, ibid.

(3) Purpuræ decus et ornamentum. Oldoinus, vitæ et res gestæ pontificum romanorum et S. E. R. cardinalium, tome 4.

gesse de ses conseils et sa ponctualité, lorsqu'il termina sa carrière empreinte des vestiges de toutes les vertus, laissant à la postérité un nom auquel ne se rattache nul souvenir pénible, que n'offusqua jamais même légèrement aucune de ces variations qui semblent inséparables de la faiblesse humaine, surtout quand cette faiblesse est rendue plus fragile encore par les grandeurs qui nous investissent comme autant d'écueils contre lesquels il est si facile, sinon de se briser, du moins de se froisser et de cesser quelques instans d'être soi-même.

Ce fut le 13 janvier 1675 que Spada finit ses jours. Il était âgé de 77 ans. Ses dépouilles mortelles furent transférées et déposées dans l'église de St.-Bonaventure ou, pour mieux dire, de la Sainte Croix dite de *Lucches*. (*La fin au prochain cahier.*)

256. RESUMÉ DE L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE ; par A. DE CARRION-NISAS. In-18 de 231 pages ; prix , 2 fr. Paris , 1826 ; Lecoq et Durey.

C'était une tâche assez difficile que de renfermer dans un volume in-18, de 200 pages tout au plus, les annales, bien que légèrement esquissées, d'une république qui a duré 14 siècles, et qui, par sa politique adroite et sa suprématie maritime, a exercé pendant long-temps une si grande influence sur les destinées de l'Europe. Aussi l'auteur, comme il le dit lui-même dans son avant-propos, n'a-t-il prétendu donner qu'un abrégé de l'ouvrage de son illustre devancier M. Daru, qu'il a suivi pas à pas, et sous l'inspiration duquel il l'a composé.

Cependant, avec le talent qu'on lui connaît, il a su tirer tout le parti possible d'un aussi bon modèle. Aucun fait n'a été omis ; tous les événements qui se rattachent à la splendeur ou à la décadence de la république sont développés avec autant de clarté que le permettent les limites étroites d'un abrégé. Passant rapidement en revue la longue succession des dépositaires du pouvoir, l'auteur s'arrête à ceux qui ont marqué davantage ou dont l'existence politique est liée à quelque révolution ou circonstance importante. Il s'est contenté de consigner le nom des autres dans l'ordre chronologique.

La difficulté était de présenter succinctement les accroissemens successifs de cette république, dont les institutions sont empreintes dès l'origine d'une physionomie toute particulière.

Il fallait peindre avec des couleurs originales l'esclavage de ces doges, fantômes du pouvoir, et emprisonnés dans leur palais, la politique ombrageuse des décemvirs, et la police vigilante exercée au-dedans et au-dehors par le tribunal soupçonneux des inquisiteurs d'état.

On peut se convaincre que l'auteur a rempli cette condition, si non entièrement, du moins autant qu'il a pu le faire dans un tableau si riche de matières, et renfermé dans un cadre aussi étroit. Quant aux bases qui servaient de règle aux gouvernans pour leur conduite politique intérieure et extérieure, qui prescri-vaient la marche à suivre aux agens de la république, limitaient l'étendue de leur pouvoir et assignaient le genre de condamnation applicable à chaque délit ou crime d'état, on peut en prendre une idée dans les statuts des inquisiteurs d'état, placés fort judicieusement à la suite du résumé. Le meilleur éloge, enfin, qu'on puisse faire de cet abrégé, c'est qu'il inspire au lecteur le désir de connaître l'ouvrage de M. Daru.

ROSELLINI.

257. RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE D'ITALIE, par M. TROGNON. 1<sup>re</sup> part. *Lombardie*. 2<sup>e</sup> édit. In-18 de 359 pages; prix, 2 fr. 50 c. Paris, 1825; Lecointe et Durey.

Dans l'hypothèse que ces résumés historiques puissent être d'une véritable utilité pour apprendre l'histoire, le petit ouvrage ici annoncé est un des meilleurs du grand nombre qu'on a publiés dans ce genre. Pour ceux qui n'ont pas acquis par d'autres livres une connaissance assez étendue de l'histoire de la Lombardie, je doute beaucoup que ce résumé puisse servir à leur en donner une idée si non détaillée, du moins distincte par rapport aux faits nombreux, importants et variés dont Milan et les villes lombardes furent le théâtre, surtout dans les interventions répétées de Frédéric Barberousse et de Frédéric II, et durant la domination suivante des Visconti et Sforza.

Mais si ce petit livre doit servir à rappeler les faits principaux à ceux qui les ont déjà connus par d'autres auteurs, et principalement par les historiens florentins, son utilité, on ne pourra pas la revoquer en doute, à cause de la clarté que l'auteur a su associer autant qu'il était possible, aux étroites limites dans lesquelles il s'est borné.

ROSELLINI.

258. L'ESPAGNE SOUS LES ROIS DE LA MAISON DE BOURBON, ou MÉ-



moires relatifs à l'histoire de cette nation, depuis l'avènement de Philippe V, en 1700, jusqu'à la mort de Charles III, en 1788, écrits en anglais sur les documens originaux inédits, par Don Andres MURIEL. Tom. I et II, in-8°, ensemble de 71 feuilles 3/4; prix, 12 fr. Paris, 1827; Debure. L'ouvrage doit avoir 4 vol.

259. GESCHICHTE DER REVOLUTION SPANIENS UND PORTUGALS, etc. — Histoire de la révolution d'Espagne et de Portugal, et principalement de la guerre qui en a été la suite, par M. de SCHEPELER, colonel prussien. Vol. I, depuis 1807 jusqu'en octob. 1808. In-8° de x et 555 pag. Berlin, 1826; Mittler. (*Goetting. gelehrte Anzeig.*; nov. 1827, n° 176, p. 1745.)

Schepeler fut en Espagne, durant toute la guerre de la péninsule, en qualité d'agent diplomatique. L'introduction de son ouvrage contient des observations intéressantes sur les caractères espagnol et portugais, et sur l'organisation politique de chaque province de l'Espagne. Ce 1<sup>er</sup> volume est divisé en 30 chapitres, dont le 1<sup>er</sup> traite de la révolution d'Espagne en 1808, et le 30<sup>e</sup> traite du corps espagnol de la Romana en Danemark. Il paraît que cet ouvrage, dont on parle avec beaucoup d'éloge, sera composé de plusieurs volumes.

L. D. L.

260. HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE, contenant les six périodes antérieures à Louis XI, avec un Coup d'œil sur la septième, et précédée d'une introduction; par M. R. A. HENRION, avocat à la Cour roy. de Paris. In-8° de 16 feuilles 3/4. Paris, 1827; Blaise.

261. HISTOIRE DE LA FRONDE; par le comte de SAINT-AULAIRE. 3 vol. in-8°, ensemble de 74 feuil. 1/2; prix, 21 fr. Paris, 1827; Baudouin.

262. CINQ LETTRES SUR LA CATASTROPHE DE QUIBERON; par le vicomte de la VILLEGOURIE, échappé au massacre. In-8° de 10 feuil. Paris, 1826; Delaforest.

263. HISTOIRE DU DAUPHINÉ; par M. de CHAPUYS MONTLAVILLE. Tom. 1<sup>er</sup>, 1<sup>re</sup> livrais. In-8° de 17 feuil. Lyon, 1827; Babeuf. Paris, Dupont.

264. MÉMOIRE SUR LE COMMERCE DE CAEN, depuis le XI<sup>e</sup> siècle;

par M. l'abbé de la RUE. (*Mémoires de la Société d'Agriculture de Caen*; t. 1<sup>er</sup>, pag. 169.)

L'abbé de la Rue a cherché dans les chartes les données fondamentales de son mémoire; il a trouvé 1<sup>o</sup> que la première foire établie à Caen, le fut par Guillaume le conquérant; 2<sup>o</sup> qu'une grande partie des productions du sol étaient exportées par les habitans dès le XII<sup>e</sup> siècle; 3<sup>o</sup> et la pierre aussi, les plus beaux édifices de Londres ayant été construits avec les produits des carrières des environs de Caen; 4<sup>o</sup> que l'éducation des chevaux, la pêche du hareng, et que diverses fabriques y étaient en grande activité, telles que celles d'armes et armures, la coutellerie, les tanneries, la teinturerie, la draperie, etc. Caen faisait aussi le commerce d'entrepôt pour les vins, le fil, le fer, etc. Mais cet état de prospérité fut ruiné par les guerres intestines, l'invasion étrangère et autres causes non moins calamiteuses. M. de la Rue promet de pousser cette histoire, par un second mémoire, jusqu'aux temps modernes.

265. HISTOIRE DE LA COLOMBIE; par M. LALLEMENT. In-8<sup>o</sup> de 10 feuil. 1/2; prix, 5 fr. Paris, 1826; Eymery.

266. HISTORICAL RESEARCHES ON THE CONQUEST OF PERU, MEXICO, etc. — Recherches historiques sur la conquête du Pérou, du Mexique, de Bogota, Natchez et Talomeco au 13<sup>e</sup> siècle, par les Mongoles accompagnés d'éléphants, etc.; par John RANKING. In-8<sup>o</sup>, de 479 pages, avec 2 cartes et des portraits; prix, 18 sh. Londres, 1827; Longman et Comp.

Un ouvrage à paradoxes, *Recherches historiques sur les guerres et les chasses des Mongoles et des Romains*, a fait connaître depuis peu le nom de M. Ranking, qui a voulu prouver que les Mongoles et les Romains avaient une énorme quantité d'éléphants, et que c'est de ces éléphants que proviennent les débris fossiles d'éléphants qu'on trouve en Europe, en Asie et en Afrique. Non content d'avoir établi ce paradoxe, l'auteur a voulu l'étendre aussi sur le Nouveau Monde. Il a donc composé un second ouvrage, dont le but est de prouver que les Mongoles ont envahi le Pérou et le Mexique, qu'ils ont emmené en Amérique des éléphants, et que ce sont les débris de ces animaux qu'on déterre quelquefois dans le sol du Nouveau Monde. Il y a dans cet ouvrage bien moins de raisonnemens et de discussions

que de citations de passages plus ou moins longs que M. Ranking met à la suite les uns des autres. Il pense que les Tartares-Mongols qui, au 13<sup>e</sup> siècle, voulurent faire la conquête du Japon, et qui échouèrent en partie, furent poussés par les vents jusqu'en Amérique. Assis sur des éléphants, ils furent pris pour des géans, et c'est de-là, suivant ce qu'il croit, que vient la tradition des géans de l'Amérique dont parlent quelques auteurs. C'est sur un fond aussi léger que M. Ranking bâtit son hypothèse. Il fait ensuite l'histoire des Incas et des Cazyques, et copie une foule de passages de Garcilasso de Véga, de Clavigéro et autres, sur les mœurs des peuples américains, et les met en parallèle avec des passages de Marcc-Polo, et autres auteurs qui ont écrit sur les Tartares : il veut arriver par là à prouver l'identité d'origine des Péruviens, Mexicains et Tartares-Mongols. Voici quelques-unes de ces analogies : Tous ces peuples avaient une grande vénération pour le soleil ; leurs princes prétendaient descendre de cet astre ; à la mort des monarques on immolait des esclaves, des concubines et d'autres individus pour les servir dans l'autre monde. Tous ces peuples avaient des armes semblables : l'or et l'argent étaient entassés dans les palais des souverains, ils se servaient de papier de soie, ils gravaient des inscriptions sur les rochers, ils avaient en estime le nombre 9, ils élevaient des pyramides, les souverains distribuaient à leurs courtisans les filles des nobles pour les leur faire épouser, etc. Voilà les matières qui remplissent ce volume, comme elles remplissaient le premier ouvrage ou la première compilation de l'auteur, qui, au reste, prouve qu'il a fait beaucoup de lectures. Il est à regretter qu'il n'en ait pas tiré des résultats plus utiles. D-G.

---

#### MÉLANGES.

267. *MAGAZIJN VOOR WETENSCHAPPEN, KUNSTEN EN LETTEREN.*  
 -- Magasin pour les sciences, les arts et les lettres, publié par N. G. van KAMPEN. Vol. VII, cah. 1-3. 446 p. in-8°. Amsterdam, 1827; Meyer Warnars.

Dans le t<sup>om</sup>. VI, n<sup>o</sup> 291 du *Bulletin*, 1826, nous avons fait connaître les 6 premiers vol. du recueil hollandais de M. van Kampen. Nous allons indiquer de même les principaux articles historiques et philologiques du volume suivant.

*De la République d'après Cicéron* ; par M. van Kampen. 2<sup>e</sup> discours. L'auteur continue d'expliquer les idées de Cicéron sur le gouvernement de l'état. — *Dissertation sur l'influence que la chute de Constantinople a eue sur l'état des lettres en Europe*, par S. Muller. La littérature grecque s'éteignait dans l'Occident lorsque les réfugiés grecs en Italie, Léonce Pilate, maître de Boccace, Manuel Chrysoloras, Théodore Gaza, Jean Argyropole, George de Trébisonde, le cardinal Bessarion et autres, vinrent la ranimer, grâce à la protection que leur accordèrent les papes, les grands-ducs de Florence et d'autres princes. — *Sur l'histoire et les antiquités de la Hollande sous le rapport du sentiment et de l'imagination*, par M. van Lennep. Pour détruire le préjugé que la Hollande n'a rien qui parle à l'imagination, et ne saurait inspirer un Walter-Scott, l'auteur rappelle quelques souvenirs historiques, et cite quelques passages des poètes hollandais qui ont su en tirer bon parti. L'auteur n'arrive point jusqu'à l'époque de la splendeur du commerce et de la domination hollandaise au 16<sup>e</sup> siècle; peut-être réserve-t-il cette époque pour un autre mémoire. — *Parallèle des Phéniciens et des Hollandais*, par M. Berg de Middelbourg. Tyr y est comparée à Amsterdam, les colonies des Phéniciens à Cadix et ailleurs, avec celles des Hollandais à Batavia, etc. — *De l'éducation de la jeunesse chez les Romains* ; par M. van Kampen. C'est surtout de Quintilien que l'auteur a emprunté ses renseignements. — *Défense de l'esprit primitif de l'islamisme*, par M. Hamaker. Le savant orientaliste présente Mahomet comme un grand réformateur et un régénérateur d'une nation abrutiée et plongée dans la superstition; il fait ressortir les grandes qualités que possédait ce fondateur d'une religion nouvelle, les efforts qu'il fit pour élever l'âme de ses compatriotes vers un Dieu unique, et pour leur inculquer la vertu : ses guerres avaient pour but, selon l'auteur, de propager la doctrine du monothéisme, ou de repousser des agressions injustes, etc. — *Des idées des anciens sur le Decorum*, par M. van Assen, d'après Cicéron, Aristote et d'autres écrivains de l'antiquité. — *Sur l'éducation de la jeunesse chez les Grecs*, par M. van Kampen. Cette dissertation se rattache à celle du même auteur sur l'éducation de la jeunesse romaine; les écrits de Platon ont fourni à l'auteur les principaux faits. — *Du style de Démosthène*; l'auteur anonyme fait ressortir les beautés de quelques passages des harangues de l'orateur grec. D—G.

268. SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA, séance du 14 mars 1827.

Cette séance a été terminée par l'examen rapide d'une partie d'un code de lois traduit du Birman. Ces lois portent un caractère de simplicité primitive, mais d'absurdité sociale qui décele un peuple semi-barbare. Plusieurs de ces lois traitent des rapports sociaux qui existent entre le maître et l'esclave, l'esclave considéré comme étant devenu tel par le fait d'une dette contractée par lui envers le premier, et dont l'acquit consacre de plein droit l'émancipation du libéré. L'esclave est-il parent de son propriétaire, le premier devient également libre par le fait de la mort de son maître. Ce code n'est pas moins favorable aux femmes : un mari maltraite-t-il son épouse, on commence par l'admonester. En cas de récidive, la femme a le droit de se séparer de lui et d'emporter avec elle tout le mobilier qu'ils possèdent, ne lui laissant que les vêtemens qu'il porte. Le prix marchand d'un homme adulte est de 30 tikals, et celui d'une femme de 25. Le prix d'un éléphant, considéré comme un objet de commerce d'une valeur qui l'emporte sur celle de l'un de ces deux articles, est de 50 tikals, l'animal pris à sa naissance; et ce prix augmente annuellement de 10 tikals par an, jusqu'à ce que l'éléphant ait atteint l'âge de 30 ans. Le code n'admet point de compensation en argent pour la perte de la vie ou d'un membre, si ce n'est dans le cas où un esclave ou un écolier viendrait à périr par l'effet d'un châtement trop sévère; dans ce cas le propriétaire ou le maître d'école est passible d'une amende égale au prix de 10 hommes. Les lois sur les successions sont, en général, très-différentes de celles du code Hindou, excepté en ce qui concerne les cérémonies funéraires, lesquelles jouissent d'un droit de préemption, même à l'égard d'un étranger. Le code Birman, tout imparfait qu'il est, tend à restreindre les cas de litige, en ce qu'il prescrit que celui qui gagne sa cause paiera les dépens, et que sa partie adverse paiera une amende. On remarque aussi dans ce cas que la décision du Roi est supérieure à la loi, et que le meilleur moyen d'arranger une affaire consiste, pour les parties intéressées, à la terminer à l'amiable entre eux sans recourir aux voies de droit. (*Calcutta Gov. Gazette—Asiat. journ.*; oct. 1827, p. 477.)

269. ACADÉMIE ROYALE DE TURIN. Séance du 19 déc. 1827.

La classe des sciences morales, historiques et philologiques

a entendu les lectures suivantes : De l'origine du Commerce de Gènes avec l'empire grec, et de la colonie de Galata, par M. Louis Sauli; Explication de deux manuscrits gréco-égyptiens du musée de Vienne, par Amédée Peyron; Observations sur une antique inscription métrique de Verceil, par l'abbé Constant Gazzera.

*Séance du 3 janvier 1828* : Considérations sur l'art historique, par le comte Napione; continuation du Mémoire de M. Sauli sur l'origine du commerce des Génois avec l'empire grec, et de la colonie de Galata.

*Séance du 24 janvier* : Rapport de l'abbé Gazzera sur un écrit de M. Sclopis, intitulé : Considérations historiques sur le prince Thomas, comte de Savoie. Notice du comte Napione sur l'anneau de Saint-Maurice. Note de M. Peyron sur la valeur du talent gréco-égyptien. Introduction à quelques dissertations historiques et morales, par le comte Somis. (*Journal de Savoie*; 5 janv., 19 *id.* et 16 fév. 1828.)

270. SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, *séance du 6 sept. 1827.*

M. Lecadre fait une communication sur diverses antiquités trouvées à l'entrée du canal de Bretagne. Il lit ensuite, au nom de M. Richard jeune, une description d'une figurine trouvée dans le même endroit du canal. La Société académique autorise l'impression de ces deux mémoires qui seront insérés dans la prochaine livraison du *Lycée armoricain*, avec une lithographie de M. Peytavin. (*Le Breton*; 8 sept. 1827, n<sup>o</sup> 125.)

271. NEUER NEKROLOG DER DEUTSCHEN. — Nouvelle nécrologie allemande. 3<sup>e</sup> année (1825), cah. 1 et 2 (1<sup>er</sup> vol.) Avec le portrait de Maximilien Joseph, roi de Bavière. In-8<sup>o</sup> de XXX et 1643 pp.; prix 5 thal. carton. (*Allgem. Repertorium*, De Beck; 1827, vol. 2, cah. 6, p. 432.)

Ces deux cahiers offrent ensemble 245 notices biographiques plus ou moins étendues. Elles sont relatives à des Allemands distingués, morts en 1825, et elles ont été redigées par divers auteurs, ou extraites des recueils périodiques et d'autres ouvrages publiés.

272. JOHANN FRIEDRICH DER SECHSTE, etc.—Jean Frédéric VI,

duc de Saxe, de la ligne Ernestine. Essai biographique; par le D<sup>r</sup> B. ROESE. In-8° de XV et 290 pp.; prix, 1 thal. Neustadt (sur l'Orla), 1827; Wagner. (*Allgem. Repertor.*, de Beck; 1827, vol. 2, cah. 6, p. 424.)

La biographie que nous annonçons, appuyée sur un grand nombre de documens inédits, est celle d'un prince devenu célèbre par ses malheurs. Elle offre en même temps des matériaux importants pour l'histoire de l'époque de ce prince.

273. NOTICES HISTORIQUES SUR LES BIBLIOTHÈQUES ANCIENNES ET MODERNES; par J. L. A. BAILLY, sous-bibliothécaire de la ville. In-8°. Paris, 1828; Rousselon.

Le volume que nous avons sous les yeux se compose de 210 pages; l'examen attentif que nous en avons fait nous a rappelé, à chaque instant, la maxime *Suum Cuique*; en voici l'application à cette notice.

Les pages 1 à 56, occupées par un *Coup-d'œil sur les bibliothèques anciennes*, depuis Moïse jusqu'à Charlemagne, et sur les bibliothèques modernes des pays étrangers à la France, ne sont qu'une copie des pages 58 à 108, tome 1<sup>er</sup> du *Dictionnaire raisonné de Bibliologie*, publié en 1802 par le savant bibliographe M. Peignot; on a seulement mis dans un autre ordre les notices que M. Peignot a publiées dans l'ordre alphabétique, et quant aux bibliothèques modernes étrangères, on y a ajouté quelques notions de plus par-ci par-là, tirées de notices déjà imprimées ailleurs. Les pages 56 à 115, relatives à la Bibliothèque du Roi à Paris, sont encore copiées du même M. Peignot, même ouvrage, pages 76 à 91, ou de l'*Essai historique sur la Bibliothèque du Roi*, publié par Leprince l'aîné en 1782. Il y a quelques notions de plus tirées des notices sur quelques départemens de la bibliothèque, publiées par MM. Dumersan, Duchesne aîné, etc. Ces notices ont aussi porté malheur à notre auteur et l'ont jeté dans une ridicule répétition, car, page 102, il donne la description d'un *vase en forme de soucoupe*, trouvé à Rennes, en 1774, et page 107, la description d'une *patère d'or*, trouvée aussi à Rennes, et la même année 1774, sans s'apercevoir qu'il s'agit toujours du même monument. Mais il a pris la première description dans l'ouvrage de Leprince, et la seconde dans la notice de M. Dumersan, d'après Millin,

et il ne s'est pas cru obligé d'aller au Cabinet des Antiques, pour voir la soucoupe et la patère, ou de savoir que c'est tout un.

Les pages 115 à 144, relatives aux principales bibliothèques de Paris, autres que la Bibliothèque Royale, sont également *copiées* du petit livre de Leprince, avec quelques additions relatives à leur état actuel, et sauf aussi une nomenclature, page 130 à 136, sur laquelle nous reviendrons. Ajoutons toutefois en passant, que l'article relatif à la Bibliothèque de la ville de Paris, que l'auteur doit bien connaître, est un des plus incomplets : on n'y voit qu'une seule chose positive, c'est que la Bibliothèque *de la ville*, c'est la Bibliothèque de *L'Institut*. Tout le monde sait que le premier fond de cette dernière est en effet l'ancienne Bibliothèque de la ville, ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait, de fait, une Bibliothèque de la ville. Le sous-bibliothécaire ne nous dit pas d'où elle date, ni quelle est son origine, et tout ce qu'il dit, d'après le livre de Leprince, appartient inévitablement à la bibliothèque actuelle de l'Institut. Les notices sur quelques collections particulières de livres, formées dans ces derniers temps, telles que les bibliothèques des Invalides, de l'École de Droit, du Jardin du Roi, etc., ne peuvent, je crois, être contestées à l'auteur; elles forment 2 pages. La Table qui les suit est encore imprimée ailleurs.

Les pages 145 à 159, anciennes bibliothèques de Paris, supprimées, sont encore *copiées* du petit livre de Leprince, pages 337 à 364.

Les pages 160 à 192, sur les bibliothèques des départemens, sont tirées des annuaires, notices et autres ouvrages connus : il y a des erreurs et des oublis notables; nous accordons, faute de moyen de vérification, ces notices ou extraits à l'auteur; mais rien n'est plus incomplet par exemple, que l'article relatif à la bibliothèque actuelle de la ville de Lyon, tandis que les renseignemens, tirés d'anciens ouvrages vraisemblablement, sont très-détaillés sur les bibliothèques de la même ville qui n'existent plus.

Pages 193 à 196, on trouve la table des villes de France qui possèdent une bibliothèque, avec l'indication du nombre de volumes de chacune; cette table a été imprimée partout, d'après les états dressés au ministère de l'intérieur. Voir surtout l'ouvrage de M. Petit-Radel.



Le tableau comparé des productions de la presse, pages 197 à 201, a été imprimé récemment. La reconnaissance publique rattache le nom de M. le comte Daru à ce travail.

Vient enfin une liste détaillée de lois et ordonnances relatives aux bibliothèques, pages 204 à 206.

Voilà ce que l'auteur appelle gravement dans sa préface les *Résultats de ses Recherches*, sans citer même le titre des ouvrages qu'il a si hardiment copiés, on peut mieux dire si malheureusement. Car certes, le premier mérite d'un sous-bibliothécaire, qui écrit sur la science dont il fait sa profession, c'est la fidélité dans l'orthographe des noms propres d'auteurs ou d'imprimeurs, et dans la transcription des titres d'ouvrages. Ce mérite, quelque faible qu'il soit d'ailleurs, manque cependant à la notice que nous sommes chargés d'annoncer, et les métamorphoses singulières que ces noms et ces lettres y subissent seraient fort amusantes, si elles étaient moins fâcheuses pour l'auteur. Il y en a des exemples presque à chaque page : nous les citerons si l'auteur conteste notre assertion.

Nous devons revenir, comme nous l'avons promis, sur les pages 130 à 136, contenant une table alphabétique des villes et provinces de France, dont l'*histoire* existe dans la bibliothèque de la ville de Paris. Cette table appartient incontestablement à l'auteur de la notice, et elle serait d'une grande utilité si les noms d'auteurs et les titres de livres n'étaient trop souvent ridiculement travestis : en voici quelques exemples : vous trouvez parmi les historiens de l'Alsace M. *Schoepflini*, de la Gaule narbonaise, M. *Mandajori*, ce qui veut dire que M. Bailly n'a pas su que ces deux noms d'auteurs sont au génitif latin dans le titre de leurs ouvrages, et qu'il fallait donc les nommer par leurs noms, Schoepflin, Mandajor, ou bien, si cela lui plaisait mieux, les exprimer au nominatif *Schoepflinus*, *Mandajorus*, et cette dernière manière leur aurait donné une apparence très-scientifique. Parmi les historiens de la Bourgogne, vous trouvez Monsieur *Réveil du Chyndonax* : on ne connaissait jusqu'ici qu'un livre publié à Dijon, 1621, et à Paris 1623, avec ce titre : le *Réveil de Chyndonax*, par Jean Guénébault ; mais l'ouvrage est anonyme, et l'auteur de la notice a pris le titre pour le nom de l'auteur. L'historien de la Bresse s'appelle Guichenon, comme il le faut en effet, à l'article *Belley*, et *Guichenou* à l'ar-

ticle *Bresse*; Oderic-Vital, devient *Orderic*; l'historien du Quercy, Cathala-Couture, est transformé en deux personnages, dont l'un s'appelle *Decothala*, et l'autre *Couture*; en voilà assez pour cette table de quelques pages. Qu'on nous permette, en finissant, une réflexion.

La manie de faire un livre est aujourd'hui universelle en France, et bientôt nous ne serons plus qu'une nation de scribes. Si nous voulions rechercher les causes de cette manie, celles de l'espèce d'élan donné depuis quelques temps à toutes les médiocrités entreprenantes, nous pourrions nous arrêter à deux faits principaux : 1<sup>o</sup> La malheureuse indulgence des journaux qui séduisent le public sans scrupule, et au profit des libraires ou des auteurs favorisés. 2<sup>o</sup> Des circonstances qui, divisant la France intelligente en partis nombreux, ont multiplié singulièrement nos grands hommes, nos chefs-d'œuvre, parce que chaque parti a voulu avoir les siens, et les a proclamés avec tous les superlatifs de la passion. Notre littérature n'en est pas plus riche réellement, mais bien des personnes qui voyaient qu'il en coûtait si peu pour devenir savant ou un écrivain du premier ordre, se sont mises à l'œuvre, et ont reçu leur brevet en bonne forme dans une feuille que le public lit un jour et oublie le lendemain. Mais enfin les presses gémissent, on devient auteur sans s'inquiéter de la critique : il est temps qu'elle rende aux sciences et aux lettres les services qu'elle leur doit. Le bon sens et la justice y feront un égal profit. R. J.

---

## TABLE

### DES PRINCIPAUX ARTICLES DE CE CAHIER.

---

#### *Philologie.*

Bible polyglotte sous presse à Londres. — Pentateuque hébreu manuscrit . . . . .	209
Tableau des Écritures de tous les peuples; de Brière. . . . .	210
Séparation des mots dans les textes sanscrits; W. de Humboldt. . . . .	211
<i>Brevis defensio hieroglyphices</i> ; Seyffarth. — Bibliothèque orientale de d'Herbelot . . . . .	212
Philonis judæi Paralipomena Armena; Aucher. . . . .	213
Éléments de la langue grecque; Bellermand. — De la particule ἦ; Fasi . . . . .	215

L'Iliade italiana; Mancini. — Supplément au théâtre des Grecs. . . . .	217
Méthode du grec moderne; David. — Sur le Dict. latin de Kaercher. . . . .	223
Pomponius Mela, trad. en franç.; Fradin. — <i>Statii Sylvæ</i> ; Markland. . . . .	225
<i>M. T. Ciceronis Lælius</i> ; Gernhard. — <i>F. Petrarchæ Historia Julii</i> <i>Cæsaris</i> ; Schneider . . . . .	227
MSS. des Bollandistes; 228. — Théâtre Slave à Raguse; Valeriani. . . . .	228
Journal grammatical et didact. de la langue française; Marle. . . . .	229
MSS. en vieux français à Valenciennes. 232. — Dictionnaire classique de la langue française. . . . .	233

*Mythologie.*

Religion, mythologie et philosophie des Indiens. . . . .	235
<i>De Buddhaismi origine</i> ; Pohlen. — Mythologie du Nord; Heiberg. . . . .	237

*Archæologie, Numismatique.*

Monumens égyptiens du musée britannique; Yorke et Leake. . . . .	238
Antiquités grecques de Symphéropol; Blaremborg. . . . .	239
Géans d'Agrigente; Politi. 241. — La Vénus de Syracuse; <i>idem</i> . — Peintures de Tarquinia. . . . .	242
Fouilles de Rome. — Tombelles druidiques en Angleterre. . . . .	243
Société archéologique de Dieppe; 244. — Fouilles à Lillebonne. . . . .	245
Sépultures antiques à Ronen, 246. — Figurines trouvées dans l'Erdre. . . . .	248
<i>De varia ratione inscriptiones interpretandi</i> ; Kopp. — Inscriptions grecques à Odessa. . . . .	249
Médaille de Mithridate III et de la reine Gépæpyris; Stempkovsky. . . . .	251
Médaille de Domitien, 252. — Musée de peinture et de sculpture; Reveil et Duchesne. . . . .	253

*Histoire.*

La Philosophie de l'histoire universelle; Windischmann. . . . .	255
Résumé de l'histoire d'Égypte; Rey-Dusseuil. — Histoire de l'empire ottoman; de Hammer. . . . .	260
Esquisse des mœurs turques; Palæologue, 264. — Colonies grecques du Pont-Euxin; Stempkovski. . . . .	265
Histoire de Mongolie; Taïdja, 266. — Chronique russe; Danilowicz. . . . .	267
<i>De judiciis Drenthinorum</i> ; Los. — Lettres de Wallenstein. . . . .	269
Hist. de la contre-révolution d'Angleterre; Carrel, 270. — Histoire de Naples; S. D. . . . .	271
Mémoires manuscrits du cardinal Spada; Allard. . . . .	272
Hist. de Venise, Carrion-Nisas, 276. — d'Italie; Trognon. . . . .	277
Conquête du Mexique par les Mongols; Ranking. . . . .	279

*Mélanges.*

Magasin pour les sciences, van Kampen; 280. — Société asiatique de Calcutta. — Académie royale de Turin, 282. — Société de la Loire-Inférieure, 283. — Nécrologie allemande, <i>Ib.</i> — Jean Frédéric VI, <i>Ib.</i> — Notices sur les Bibliothèques; Bailly. . . . .	284
--	-----

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGOLOGIE.

---

### PHILOGOLOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

274. OBSERVATIONS SUR LE LANGAGE DES SIGNES, lues au Lycée d'histoire naturelle de New-York, par le prof. Sam. AKERLY. (*Americ. journ. of science and arts*; vol. VIII, cah. 2, p. 348.)

A l'ouest du Mississipi habitent diverses tribus de sauvages qui parlent des langues différentes, et ne s'entendent que par signes. M. Éd. James a donné environ 150 de ces signes dans la relation de l'expédition du major Long aux montagnes rocheuses. M. Akerly fait la remarque qu'un grand nombre de ces signes ressemblent à ceux par lesquels, selon la théorie de l'abbé Sicard, et à l'école des sourds-muets de New-York, ces sourds-muets expliquent leurs pensées. La vérité, par exemple, s'exprime, dans les institutions des sourds-muets, par une ligne droite, tirée avec le doigt depuis la bouche vers une personne; le mensonge s'indique par une déviation de cette ligne droite, par un détour que prend la parole pour arriver à l'oreille de l'auditeur. Les Indiens, observés par le major Long, emploient la même image ou le même signe allégorique. Une maison est indiquée par la réunion de deux mains sous un angle aigu, en forme de toit; les sauvages ont le même signe. M. Akerly cite une foule d'autres analogies. D—c.

275. NOUVELLE MÉTHODE POUR ÉTUDIER L'HÉBREU DES SAINTES ÉCRITURES; suivie de l'histoire de Ruth et d'un petit Vocabulaire hébreu-français; par l'abbé BEUZELIN. In-12; prix 2 f. Paris, 1827; Dondey-Dupré.

« Cette nouvelle méthode, dit l'auteur dans l'Introduction de son livre, a pour base un système de transcription, fondé lui-même sur l'identité, en caractères légèrement différenciés, de 3 alphabets d'une haute antiquité; l'alphabet primitif des hébreux, connu sous le nom d'ancien samaritain, le même que

l'alphabet phénicien ; l'alphabet des premiers grecs et celui des premiers romains. » C'est ainsi que, dans cette phrase que nous transcrivons, l'auteur expose l'identité de ces différens caractères, d'un ton assez dogmatique et, pour ainsi dire, par aphorismes, sans se donner la peine de démontrer les correspondances de sons et de formes qu'il donne comme prouvées, et qui doivent pourtant servir de base à sa *nouvelle méthode*. Il y a 3 méthodes plus généralement adoptées pour apprendre la langue hébraïque. La 1<sup>re</sup> est celle des *points-voyelles*, appelée autrement des *massorètes*, méthode constamment suivie par toutes les synagogues, et, en général, par toutes les écoles catholiques; la 2<sup>e</sup> est d'après le système assez connu de *Masclef*, dont se servent plus particulièrement les écoles protestantes; la 3<sup>e</sup> enfin, qu'on peut regarder comme seulement *philologique*, et tirée de la nature même de la langue des Hébreux, parce qu'en la regardant comme un dialecte de la langue arabe, on ne suit d'autre système de prononciation et de voyelles que celui qui est fixé par l'analogie et par les grammairiens arabes.

Ces 3 systèmes peuvent plus ou moins directement amener au but de bien comprendre l'hébreu. Celui de *Masclef*, quoiqu'il ait l'air de rendre le chemin plus court, a été reconnu comme sujet à bien des difficultés. Le système des *massorètes* a été inventé sans doute par des gens qui étaient très-savans dans l'arabe et ses dialectes, et s'il a été regardé par quelques-uns comme trop compliqué et insuffisant, c'est peut-être parce qu'on ne l'a pas connu à fond. Ce n'est pas ici que nous devons discuter son origine et ses auteurs : nous avons exposé, dans un livre imprimé à Bologne en 1822, sous le titre de *Kelah David*, la *fronde de David*, tous les argumens qui, à notre avis, le rendent préférable à tout autre système nouveau. Nous ne voulons pas pour cela condamner la méthode de ceux qui, cultivant l'hébreu après avoir appris l'arabe, suivent, dans l'étude de cette langue, qu'ils regardent comme un dialecte, le système grammatical de la langue mère. Mais cette marche ne serait pas la plus convenable pour ceux qui se proposent de connaître, le mieux qu'on peut, la langue hébraïque, sans vouloir cultiver l'arabe, et dans ce cas, nous sommes d'avis que le système des *massorètes* est préférable à tout autre.

Après tout cela , on pourrait se demander si , malgré les différentes méthodes que nous avons pour étudier l'hébreu , il serait nécessaire ou bien utile d'en trouver de nouvelles ? C'est une question qui nous éloignerait trop de notre sujet principal , qui est de rendre compte le plus brièvement possible de l'ouvrage annoncé. Il faut se demander plutôt si la *nouvelle méthode* proposée par l'abbé Beuzelin , est digne d'être adoptée de préférence aux méthodes connues jusqu'ici ?

Nous dirons seulement que cet ouvrage , ayant pour base un *système de transcription* des lettres hébraïques en nos lettres , est radicalement défectueux ; car , toutes les fois qu'on voudra transcrire par d'autres lettres les mots d'une langue qui a des caractères propres , on s'exposera à des difficultés qui arrêteront à chaque pas. Et , en parlant de la langue des Hébreux , nous demanderons à l'auteur à quoi nous ce changement et cette transcription ? En général nous pensons que le meilleur travail à faire sur les langues anciennes dont on se propose de faciliter l'étude , serait au contraire de reconnaître et de fixer , le plus exactement qu'il serait possible , les caractères qui leur sont propres , quant aux *sous* et quant aux *formes*. Nous l'avouerons franchement : même après avoir lu plus d'une fois le peu de pages dans lesquelles l'auteur expose la correspondance de nos lettres avec celles des Hébreux , toutes les fois que nous avons rencontré des phrases ou des mots hébraïques transcrits d'après sa méthode , nous avons eu quelque peine à en comprendre le sens , quoique la langue de la Bible nous soit un peu familière. Ce fait même , à défaut d'autres raisons , a été suffisant pour nous convaincre que ce livre ne peut être d'aucun usage pour ceux qui ont déjà étudié l'hébreu. Mais l'auteur a eu sans doute l'intention d'en faciliter l'étude aux commençans ; considéré sous ce point de vue , il ne pourra encore servir qu'à embarrasser ceux qui voudront lire les livres sacrés dans le texte original ; car , après en avoir appris la langue d'après la méthode proposée par l'auteur , ils seront obligés d'acquérir une nouvelle habitude des formes et du système graphique des Hébreux , et par conséquent le travail deviendra double. Cette *nouvelle méthode* n'est donc , à notre avis , recommandable par aucune espèce d'utilité immédiate.

ROSELLINI.

276. OBSERVATIONS SUR LA LANGUE DU TIBET. (*Quarterly oriental Magazine* ; n° V, janv. 1825, p. 95.)

De toutes les contrées de l'Asie le Tibet est encore la moins connue, et une de celles qui mériteraient le plus de l'être. Nul doute que son étendue ne soit considérable, mais le nombre des provinces et des villes qui la divisent nous est aussi peu connu que les noms de la plupart d'entre elles ; nous n'avons que des notions peu nombreuses, et pour la plupart fort incertaines, sur l'histoire du peuple qui l'habite, dont nous ignorons complètement l'origine ; et si nous possédons quelques documens exacts sur l'écriture et la langue du Tibet, ce n'est que depuis peu d'années, et nous n'en sommes redevables qu'aux savantes recherches de M. Abel-Rémusat, qui, dans son ouvrage sur les langues tatares, nous a donné des notions précieuses sur les différentes sortes d'écriture en usage chez les Tibétains, et nous a exposé, avec cette lucidité qui lui est propre, les principales règles de leur langue. Personne, avant lui, n'avait songé à nous en développer le système grammatical ; car, pour ne parler que du moins inconnu des travaux entrepris sur ce sujet, il faut regarder comme nul, ou du moins comme tout-à-fait impropre à donner une idée tant soit peu exacte de la langue tibétaine, ce volumineux recueil de notes et de passages, empruntés, sans choix et sans nécessité, à des écrivains de tous genres et de toutes nations, accumulés sans goût, sans méthode, quelquefois même d'une manière incohérente, et publiés par Georgi, sous le titre d'*Alphabetum tibetanum*.

Cependant une étude plus approfondie du tibétain ne serait pas seulement une source d'observations nouvelles et infiniment curieuses pour les philologues, par les nombreux rapports de cette langue avec le chinois et le sanskrit ; elle serait encore de la plus grande utilité pour nous éclairer sur les mœurs et sur l'origine des Tibétains. Elle nous ferait connaître sans doute nombre de particularités intéressantes pour l'histoire du Bouddhisme, et indépendamment de cela, comme l'observe fort bien M. Abel-Rémusat, deux des principaux peuples de l'Europe, les Anglais et les Russes, pourraient en tirer des avantages plus immédiats. On a donc lieu de s'étonner, avec l'*Oriental Magazine*, de ne voir entreprendre aucun travail, ni tenter

aucun moyen pour nous procurer quelque'un de ces avantages. Ce reproche doit s'adresser plus particulièrement aux Anglais qui, par leurs relations et leur position dans les contrées de l'Inde voisines de l'Himalaya, pourraient se procurer aisément toutes les facilités possibles pour des travaux de ce genre. Est-ce incapacité ou seulement défaut de zèle de la part de ceux qui résident dans ces contrées, s'ils n'ont encore rien fait de ce qu'on pouvait attendre d'eux à cet égard? L'auteur de l'article qui nous occupe est trop poli pour juger aussi mal de ses compatriotes : il aime mieux croire qu'il y a un peu d'insouciance de leur part, et que, mal dirigés en commençant leurs travaux, ils se sont découragés trop promptement peut-être, en voyant le peu de fruits qu'ils en retiraient.

C'est dans le but louable de leur donner des notions préparatoires plus simples et plus exactes, qu'il a entrepris de publier quelques observations sur la langue du Tibet, et il n'a pas cru pouvoir mieux faire que de les extraire de l'ouvrage de M. Abel-Rémusat et de l'*Asia polyglotta* de M. Klaproth. Ces observations sont terminées par une liste de mots tibétains, comparés avec leurs équivalens dans les dialectes de Kémaon et du Népaul, d'après des vocabulaires recueillis par le capitaine Gérard, qui confirme la conjecture avancée par M. Abel-Rémusat, que le langage de Lasa n'était sans doute pas tout-à-fait le même que celui de Ladak, en nous apprenant que la langue parlée dans cette ville est la même que celle de Kémaon.

C. LANDRESSE.

277. ANTHOLOGIE ARABE, ou Choix de poésies arabes inédites, traduites, pour la première fois, en français, et accompagnées d'observations critiques et littéraires; par M. GRANGERET DE LAGRANGE, sous-bibliothécaire à la biblioth. de l'Arsenal, In-8°; prix 10 fr. Paris, 1827; De Bure.

M. Grangeret de Lagrange est un des élèves les plus distingués de M. Sylvestre de Sacy, et l'*Anthologie arabe* qu'il publie est, à plusieurs égards, un ouvrage important. La première partie de ce recueil est surtout digne de fixer l'attention des Orientalistes, puisqu'elle se compose principalement de divers morceaux, extraits des *diwans* de Moténabbi et d'Ebn Faredh, deux poètes également célèbres, et que les Arabes ont coutume de placer au premier rang.



Né à Koufah, au commencement du 4<sup>e</sup> siècle de l'Hégire, Moténabbi revêtit ses compositions poétiques de tout l'éclat dont la langue arabe est susceptible : il fut à la fois profond et brillant. Son génie créa pour ainsi dire de nouvelles richesses à une langue déjà si prodigieuse en ressources, si féconde surtout par la souplesse même de son mécanisme. Venu près de 3 siècles après lui, Ebn Faredh fut presque placé sur la même ligne, et l'Égypte peut revendiquer avec un juste orgueil la gloire de lui avoir donné le jour. Né au Caire, en 577 de l'Hégire, il y est mort, à l'âge de 55 ans, dans la célèbre mosquée d'El-Azhar, et sa mémoire est restée en honneur parmi les Égyptiens modernes, qui ne prononcent jamais son nom sans enthousiasme.

Deux citations de la traduction de M. Grangeret de Lagrange vont me servir à faire connaître le génie différent de ces deux poètes, autant du moins qu'une traduction, même bien faite, peut faire apprécier des beautés quelquefois si étrangères au goût de l'Europe classique. Je commencerai par Moténabbi, et je choisis de préférence quelques passages du poème élégiaque où il décrit son départ de *Misr*, et déplore la mort d'*Abou Chodjda Fâtek*, personnage renommé de la cour d'El-Ikhchid, souverain d'Égypte :

« Jusques à quand marcherons - nous durant la nuit obscure, de concert avec les étoiles ? Elles n'ont pas de pieds qui éprouvent la fatigue qu'endurent dans leur course l'homme et le chameau. »

« Elles n'ont point de paupières en proie à l'insomnie qui afflige l'homme éloigné de sa patrie, et privé de repos pendant la nuit. »

« Le soleil noircit notre visage, mais hélas ! il ne rend pas à nos cheveux blanchis leur noirceur primitive. »

« Tel est l'arrêt que le ciel a prononcé contre nous au même instant. Si nous avions pu porter notre cause devant un juge de la terre, sa décision sans doute eût été différente. »

« Nous avons soin que l'eau ne nous manque pas dans notre voyage : elle descend des nuages qui la contiennent, et nous la recueillons dans nos outres. »

« Je n'ai point pris les chameaux en haine; mais, en les faisant servir à mon usage, j'ai voulu préserver mon cœur de la tristesse, et mon corps de la maladie. »

« . . . . . Il n'est point en *Misir* un autre Fâtek vers qui nous puissions nous rendre, et personne ne le remplace parmi les hommes. »

« Nul d'entre les vivans ne lui ressemblait en vertus, et voilà qu'aujourd'hui les morts réduits en poudre sont semblables à lui ! »

« Je l'ai perdu ! je le cherchais dans mes courses lointaines ; mais je n'ai rencontré partout que le néant. »

« Mes chameaux paraissaient rire de pitié, quand ils considéraient les hommes pour qui leurs pieds s'étaient ensanglantés. »

« Je les conduisais parmi des peuples stupides comme les idoles qu'ils servaient, mais en qui je ne voyais pas l'innocence de leurs idoles. »

« . . . . . Méfie-toi des hommes, et cache avec adresse les précautions que tu prends contre eux : crains de te laisser séduire par un sourire qui brille sur leurs lèvres.

« La bonne foi a disparu : tu ne la rencontres plus dans les traités ; et la sincérité ne se trouve plus ni dans les discours ni dans les sermens.

« Gloire soit rendue au créateur de mon ame ! Comment se fait-il que les dangers et les fatigues des voyages se changent pour moi en délices, tandis que d'autres n'y voient que l'excès des tourmens ?

« La fortune s'étonne que je supporte ainsi ses vicissitudes, et que mon corps s'endurcisse contre ses coups accablans.

« Mes instans se perdent dans la société des hommes ; et ma vie . . . . ah ! plutôt à Dieu qu'elle se fût écoulée dans l'une des générations passées !

« Nos ancêtres, enfans du temps, sont venus dans sa jeunesse, et il les a réjouis ; et nous, nous sommes venus dans sa décrépitude. »

On voit, par les fragmens que je viens de citer, à quelle hauteur de pensée s'élève quelquefois la muse énergique de Moténabbi. Plus séduisant, plus fleuri, mais moins profond peut-être, Ebn Faredh, toutes les fois qu'il ne se livre point à ses rêveries religieuses, se montre également habile dans l'emploi des couleurs poétiques : à la fois gracieux et brillant, il sait, comme Moténabbi, faire servir à l'éclat de ses pensées les ressources les plus délicates de la langue arabe. Pressé par

l'espace et embarrassé dans le choix, je ne ferai qu'une courte citation ; c'est un passage emprunté à l'un de ses poèmes érotiques :

« Souvent, lorsque la bien-aimée est loin de moi, mes sens abusés la retrouvent dans tout ce qui a de la grâce et du charme ;

« Dans les sons harmonieux de la lyre et de la flûte, lorsque ces deux instrumens marient leurs accords ;

« Dans ces riantes vallées où viennent, à la fraîcheur délicieuse du soir et au lever de l'aurore, paître de timides gazelles ;

« Dans les prairies où tombe la *tendre* rosée sur des tapis de verdure émaillés de fleurs ;

« Dans les lieux où le zéphir traîne les plis de sa robe embaumée, quand, au léger crépuscule du matin, il m'apporte les plus suaves odeurs.

« Je la vois encore lorsque ma bouche presse avidement les lèvres parfumées de la coupe, pour savourer une liqueur vermeille dans des lieux consacrés au plaisir.

« Elle seule me suffit ; auprès d'elle je retrouve ma patrie ; et mon esprit, partout où nous sommes réunis, ne connaît ni peine ni agitation. »

Il est à regretter qu'Ebn Faredh n'ait pas toujours consacré ses compositions poétiques à l'expression des sentimens naturels et à la peinture des passions positives : entraîné par son exaltation religieuse, il embrassa avec enthousiasme les doctrines mystiques de la secte des Soufis, y conforma toutes les habitudes de sa vie, et souvent, dans ses écrits en apparence les plus profanes et sous l'image la plus séduisante des voluptés terrestres, il n'eut en vue que ces jouissances contemplatives où, faute d'alimens réels, les esprits ardents s'égarèrent jusqu'à rêver un commerce immédiat avec la Divinité. Le dernier poème que M. Grangeret de Lagrange a extrait du diwan d'Ebn Faredh est précisément une de ces compositions ascétiques, qui ne sauraient avoir pour nous aucun intérêt, ni par la forme ni par le fond ; puisque la forme est trompeuse et que le fond est entièrement étranger à nos idées, et hors du cercle de nos besoins intellectuels. La curiosité est peut-être le seul genre d'intérêt que nous puissions apporter à une telle lecture. Ce poème a été intitulé par le traducteur *La Khamriade*, du mot arabe *Khamr* qui signifie *vin*, mais qui, dans la langue symbolique des Soufis,

désigne l'amour divin. Je vais traduire ici mot à mot le premier vers ; ce sera faire connaître tout le poème :

« Nous avons bu, au souvenir du *bien-aimé*, un vin avec lequel nous nous sommes éivrés avant que la *vigne* fût créée. »

Le poème entier de la *Khamriade* ne contient autre chose que l'éloge de cette mystérieuse liqueur et l'énumération de ses effets miraculeux ; or, pour empêcher que le lecteur ne prenne le change sur le sens caché de ces paroles, le commentateur arabe d'Ebn Faredh a soin de nous avertir que, dans leurs expressions emblématiques, les Soufis ont coutume de citer le vin, sous ses noms divers et avec tous ses attributs, pour désigner l'amour de Dieu, les désirs ardents qui nous entraînent vers lui et cette intelligence intime qu'il donne à nos esprits et par laquelle il se communique à nous. Le *bien-aimé*, c'est l'emblème du Prophète (1), et quelquefois du créateur lui-même : *car*, ajoute le commentateur, qui s'embrouille un peu dans son explication parce qu'elle ne repose que sur un jeu de mots, *Dieu a aimé à être connu, et dès-lors il a créé ; les créatures sont donc un résultat de son amour, puisqu'aussitôt qu'il a aimé, il a créé ; il est donc à la fois l'ami qui aime et le bien-aimé, celui qui désire et celui qui est désiré.* Quant à la *vigne*, c'est, selon le commentateur arabe, l'assemblage des êtres créés, c'est ce monde périssable et fortuit, qui n'est qu'un *accident* de la toute-puissance éternelle.

Malgré tous ces éclaircissemens de l'officieux commentaire, le vers d'Ebn Faredh n'en demeure pas moins absurde, et il ne faut pas être doué d'une profonde logique pour constater le fait. La *Khamriade* est heureusement le seul morceau de ce genre que M. Grangeret de Lagrange aît admis dans son *Anthologie arabe*.

Le poème qui suit immédiatement celui d'Ebn Faredh est extrait de *Salah-eddin Khalil ben Ibek Assafady* ; c'est une élégie touchante où l'auteur pleure le départ de ses amis et l'absence de celle qu'il aime. Les cinq derniers vers arabes sont

(1) M. Grangeret de Lagrange aurait dû, ce me semble, avoir égard à cet avertissement du commentateur et ne pas traduire le mot arabe *Elhabib* par la *bien-aimée* : faire de ce mot un *féminin*, c'est le rendre inapplicable au prophète.

surtout remarquables par la délicatesse des images, par l'harmonie des mots et par cette fraîcheur de coloris que le traducteur a reproduite avec assez de bonheur dans sa prose élégante.

M. Grangeret de Lagrange termine ce que j'appelle *la 1<sup>re</sup> partie* de son recueil, par divers fragmens, puisés dans le livre d'Al-wakédy, intitulé *Conquête de la Syrie*. *La 2<sup>e</sup> partie* de l'Anthologie arabe n'est pas, à beaucoup près, aussi importante; mais si un goût sévère n'a pas toujours présidé au choix des pièces qui la composent, c'est néanmoins un agréable assemblage de pensées morales, de poésies érotiques, d'allégories, d'énigmes, de lettres amoureuses, de prières en vers; et la plupart de ces morceaux sont empruntés à des écrivains généralement estimés, tels qu'*Ebn Khallican, Soyouthy, Almokry*, et plusieurs autres. Ebn Faredh lui-même en a fourni un grand nombre au traducteur. Mais je dois me hâter de dire un mot sur les *notes*, qui ne sont pas la partie la moins intéressante du recueil : ces notes à la fois *explicatives, critiques et littéraires*, outre les divers genres de mérite qui les recommandent à l'estime des Orientalistes, contiennent le texte et la traduction de plusieurs morceaux inédits de poésie persane et arabe. Là, M. Grangeret de Lagrange s'est montré riche jusqu'à la profusion, et parmi les diverses pièces qu'il cite, il en est quelques-unes qui auraient pu figurer avec honneur dans le corps même de son anthologie.

Je terminerai cet article par les mots qui l'ont commencé; c'est qu'à plusieurs égards le recueil de M. Grangeret de Lagrange est un ouvrage important. Je n'ai ici à lui donner que des éloges : dans un examen plus sérieux et dans une critique de détail, j'aurais eu peut-être à relever quelques passages mal entendus, d'autres où le traducteur a plutôt traduit le commentaire que l'original, d'autres enfin où la traduction présente un sens obscur à quiconque ne peut pas recourir au texte arabe. Mais ces défauts, très-rare d'ailleurs, se laissent à peine apercevoir au milieu des richesses littéraires qui s'offrent de toutes parts au lecteur.

Il y a déjà quelques années que, dans ce même recueil, j'ai eu occasion de faire apprécier le mérite d'une autre *Anthologie arabe*, publiée par un autre élève de M. de Sacy; on peut voir dans M. Grangeret de Lagrange le digne condisciple de M. Humbert de Genève, et de tels élèves sont faits pour

ajouter à l'illustration du savant professeur qui a guidé leurs pas dans la carrière.

J. AGOUB.

278. SUR LES LANGUES DE L'AFRIQUE MÉRIDIONALE; par M. KLAPROTH. RÉPONSE A CES OBSERVATIONS; par M. BALBI: RÉPLIQUE, par M. KLAPROTH. (*Annales des Voyages*; août et sept. 1826, p. 219 et 357.)

Cette polémique se rapporte à l'*Atlas Ethnographique du Globe* publié par M. Balbi, et particulièrement aux langues de l'Afrique australe. M. Klaproth a cru devoir annoncer, avant même la publication de l'ouvrage, que ce qui s'y rapporte à la langue Congo, manque de justesse en ce que les articles n'y sont pas toujours séparés des mots; de plus, que M. Balbi n'avait pas de raison suffisante pour affirmer que les idiômes des Tychambo et des Matibani appartiennent plutôt à la famille du Monomotapa qu'à celle du Congo, qu'il y avait des fautes dans la liste des noms de nombre des Matibanis qui, après cinq, emploient des mots complexes. M. Balbi examine ces remarques l'une après l'autre, indique les sources d'après lesquelles il a travaillé, les vocabulaires manuscrits qui lui ont été communiqués et qu'il a dû suivre exactement, les personnes qui les avaient dressés sur les lieux méritant toute confiance. Nous n'indiquons ici les pièces de ce petit procès littéraire que pour les personnes qui veulent étudier à fond l'important ouvrage de M. Balbi, dont il a été rendu un compte très-détaillé dans le *Bulletin*, (tom. VII, p. 124, 328 et 444.)

279. APERÇU DES DÉCOUVERTES DANS LA LITTÉRATURE ANCIENNE, depuis 1813, faites principalement au moyen des *Codices rescripti* ou *Palimpsestes*; par M. DE SCHROETER, prof. en droit à Jena. (*Hermès*; vol. 24, p. 318-384.)

L'habitude de détruire l'écriture d'un manuscrit écrit sur parchemin, pour s'en servir une seconde fois, remonte à une haute antiquité; on en trouve des traces déjà du temps de Cicéron. Knittel dans son édition d'*Ulphilas*, p. 206, a eu raison de dire: *pestis ista antiquissimis seculis nata, per omnia secula fluxit et maravit*, et le canon 68 du concile tenu sous Justinien II, à Constantinople, en 692, défendit aux ecclésiastiques la *rescription* des manuscrits sous peine de suspension annuelle.

Depuis que M. A. Maj a, par de nombreuses découvertes,

fixé l'attention des savans sur les palimpsestes (1), on a remarqué que presque tous étaient du couvent de *Bobbio*, situé près des sources de la *Trébia*, fondé par S. *Columban* au commencement du septième siècle de notre ère, qui y déposa un grand nombre de manuscrits qu'il avait ou apportés d'Irlande sa patrie ou réunis en France et en Italie; quelques siècles après la collection se monta au moins à 680 volumes, dont le catalogue a été imprimé par *Muratori* dans les *Antiquitates Italicae mediæ ævi*, Tome III, p. 818-824; mais les études classiques s'étant perdues peu à peu parmi les moines, ils commencèrent à récrire leurs manuscrits, de sorte qu'un catalogue rédigé au milieu du XV<sup>e</sup> siècle et publié par M. *Peyron* (*Cic. orat. pro Scauro*, etc., p. 1-68) ne contient plus que 300 volumes; les classiques, à l'exception d'un volume d'*Aristote*, deux volumes de *Virgile*, un volume de *Cicéron* (*in Catilinam*), *Végèce*, *Dracontius* et sept volumes de *grammairiens*, ont disparu pour faire place à des psautiers, etc., non mentionnés dans le catalogue de *Muratori*. Ces manuscrits furent dispersés et se trouvent aujourd'hui surtout à *Naples*, *Rome*, *Milan*, *Turin*, *Vienne* et *Wolfenbüttel*.

Nous allons réunir dans une série bibliographique les différens ouvrages publiés jusqu'ici par MM. *Maj*, *Peyron*, *Niebuhr*, etc., à l'exclusion des ouvrages de droit dont nous comptons nous occuper plus tard.

1. M. T. Ciceronis trium orationum pro Scauro, pro Tullio, pro Flacco, partes ineditae; cum antiquo Scholiaste item inedito ad orationem pro Scauro invenit, recensuit et notis illustravit A. Maius. Mediolani, 1814, in-8°. Réimprimé à Francfort, 1815.

2. M. Tullii Ciceronis trium orationum, in Clodium et Curionem, de aere alieno Milonis, de rege Alexandrino, fragmenta inedita. Item ad tres prædictas orationes et ad alias Tullianas quatuor editas commentarius antiquus ineditus qui videtur Asconii Pediani. Omnia ex antiquissimis mss. cum criticis notis edidit A. Maius. Mediol. 1814, in-8°.

3. M. Tullii Ciceronis sex orationum partes ante nostram aetatem ineditæ. — Editio altera. Mediolani, 1817, in-4° et in-8°.

(1) Πάλιν encore et ψάω gratter, racler. La 1<sup>re</sup> observation connue de manuscrits *regrattés*, appartient à un savant français, M. *Boivin*, qui la fit, en 1692, sur un manuscrit grec de la Bibliothèque du Roi. (N. d. R.)

4. *M. Tullii Ciceronis sex orationum fragmenta inedita.* — Denuo impressum. Londini, 1816. Réimpression des num. 1 et 2.
5. Le num. 1 réimprimé avec le même titre, avec un excellent commentaire, par MM. Kramer et Henrich; à Kiel, 1816, in-4°.
6. *M. Tullii Ciceronis orationum pro M. Fonteio et pro C. Rabirio fragmenta; T. Livii lib. XCI fragmentum plenius et emendatius; L. Senecae fragmenta ex membranis bibliothecae Vaticanæ edita a B. G. Niebuhrio.* Romæ, 1820, in-8°.
7. *M. Tullii Ciceronis de Re Publica quæ supersunt, edente A. Maio.* Romæ, 1822, in-4°. Stuttgartiæ et Tubingæ, 1822, in-8°.
8. *M. Tullii Ciceronis orationum pro Scauro, pro Tullio et in Clodium fragmenta inedita, pro Cluentio, pro Cœlio, pro Cæcina, etc., variantes lectiones, orationem pro T. A. Milone à lacunis restitutam ex membranis palimpsestis bibl. R. Taurinensis edidit et cum Ambrosianis parium orationum fragmentis composuit A. Peyron.* Stuttg. et Tubingæ, 1824, in-4°.
9. *M. Cornelii Frontonis opera inedita, cum epistulis item ineditis Antonini Pii, M. Aurelii, L. Veri et Appiani invenit et commentario illustravit A. Maius.* Mediol., 1815, 2 vol. in-8°. Réimprimé à Francfort en 1816.
10. *M. Cornelii Frontonis reliquiæ ab A. Maio primum editæ. Meliorem in ordinem digestas suisque et Ph. Buttmanni, L. F. Heindorfii ac selectis A. Maii animadversionibus instructas iterum edidit B. G. Niebuhrius. Accedunt liber de differentiis vocabulorum, et ab eodem A. Maio primum edita Q. Aurelii Symmachi octo orationum fragmenta.* Berolini, 1816, in-8°.
11. *M. Cornelii Frontonis et M. Aurelii imperatoris epistolæ. L. Veri et Antonini Pii et Appiani epistularum reliquiæ. Fragmenta Frontonis et scripta grammatica. Editio prima Romana plus centum epistulis aucta cur. A. Maio.* Romæ, 1823, in-8°.
12. *Q. Aurelii Symmachi V. C. octo orationum ineditarum partes: invenit notisque declaravit A. Maius.* Mediol., 1815, in-8°. Réimprimé à Francfort et dans le n° 10. Nouvelle édition augmentée de quelques fragmens dans: *Juris civilis antejustiniani reliquiæ ineditæ cur. A. Maio.* Romæ, 1823, in-8°.
13. *M. Acci Plauti fragmenta inedita, item ad P. Terentium commentationes et picturæ ineditæ, inventore A. Maio.* Mediol., 1815, fol.
14. *Virgilii Maronis interpretes veteres: Asper, Cornutus,*



Haterianus, Longus, Nisus, Probus, Scaurus, Sulpicius et Anonymus, edente notisque illustrante A. Maio. Mediol., 1818, in-8°. Cette édition fait l'appendice de : Philonis Judæi de cophini festo. — Mediol., 1818.

15. L. Cælius Minutianus Apulius, de orthographia, et Julius Valerius Ars rhetorica, se trouvent dans : Juris civilis reliquiæ, n° 12.

16. Itinerarium Alexandri ad Constantium Augustum, edente nunc primum cum notis A. Maio. Mediol. 1817, 8°.

Julii Valerii res gestæ Alexandri Macedonis, translatae ex Æsopo Græco. Prodeunt nunc primum edente notisque illustrante A. Maio. Mediol., 1817, 8°.

17. Fl. Merobaudis carminum orationisque reliquiæ, ex membranis Sangallensibus editæ a B. G. Niebuhrio. Sangalli, 823. Nouvelle édition à Bonn en 1824.

Quant à la valeur des éditions, on est d'accord que M. Maj, dans ses premières publications, ne s'y est pas pris avec les soins convenables, et que MM. Niebuhr, Peyron et autres, par leurs éditions, lui ont donné d'utiles exemples; c'est pour cela même que ses dernières éditions valent beaucoup mieux. Le n° 16 n'est pas un palimpseste; le Julius Valerius ne contient rien d'intéressant en lui-même, mais il a du prix parce qu'il paraît être l'original d'un roman du moyen âge : Historia Alexandri M. de proeliis, qui a été imprimé plusieurs fois dans les premiers temps de l'imprimerie.

M. de Schrœter, dans sa notice, s'étant restreint à la littérature classique, nous y ajouterons une autre découverte de M. Maj, que nous avons sous les yeux : Ulphilæ partium ineditarum in Ambrosianis palimpsestis ab Angelo Maio repertarum specimen, conjunctis curis eiusdem Maii et Caroli Octavii Castillionei editum. Mediol. 1819, in-4°. L'édition entière n'a pas paru jusqu'ici, et M. Grimm (1) se plaint amèrement de ce que les Italiens refusent toute communication à ce sujet. S.

280. THUCYDIDIS DE BELLO PELOPONNESIACO LIBRI OCTO. Ad optimorum librorum fidem, ex veterum notationibus, recentiorum observationibus recensuit, argumentis et adnotatione perpetua illustravit, atque de vita auctoris praefatus est F.

(1) Gramm. allemande, Tome II, pref. IX, Goettingue, 1826.

GOELLER. *Accessit topographia Syracusarum aeri incisa*. 2 vol. in-8°, de 600 pag. chaque; prix, 6 thal. Leipzig, 1826; Cnobloch. (*Allgem. Liter. Zeitung*; oct. 1827, n° 242-245, pag. 257.)

Cette édition n'est, en grande partie, que la copie du texte de celle de Bekker. M. Goeller n'a fait des changemens qu'aux passages dont l'inexactitude de l'interprétation a été signalée par d'autres savans. L'ouvrage est précédé de la biographie de Thucydide. Celle-ci est suivie des anciennes biographies grecques par Marcelin et un anonyme. Les remarques critiques relatives à ces biographies se trouvent dans l'avant propos. On y trouve également, sous le titre de *Paralipomena glossarii Thucydidei*, une liste de passages d'anciens grammairiens où sont citées des expressions et des propositions de Thucydide et que l'éditeur n'a pu trouver dans cet écrivain. Les biographies grecques sont suivies d'une courte énumération des manuscrits connus de Thucydide, tant comparés que non comparés. L. D. L.

281. OBSERVATIONUM IN ÆSCHYLI EUMENIDES PARTICULA PRIMA; scripsit F. C. PETERSEN. In-4°. Havniæ, 1827; Schultz.

Ce discours de M. Petersen a été composé à l'occasion du changement du recteur de l'académie de Copenhague, changement qui a lieu tous les ans. Le savant professeur de philologie a choisi pour sujet l'examen des Euménides d'Eschyle, écrivain dont les manuscrits sont fort rares, et sur le texte du quel la critique s'exercera long-temps encore, à moins qu'une heureuse découverte ne nous restitue son texte en un meilleur état. M. Petersen examine 17 pages du tragique, et tente de les rétablir ou interpréter au moyen des secours que lui fournissent les variantes et les scholiastes. Les futurs éditeurs d'Eschyle ne manqueront pas de consulter cet écrit remarquable à plusieurs égards.

282. DEUX FRAGMENS DE SIMONIDE, corrigés par M. BURGES. (*Miscell. critica; Wittembergæ*; vol. II, part. 4, pag. 755, n° 57.)

Ce morceau de critique a déjà paru dans le *Classical Journal* de décembre 1820. Le 1<sup>er</sup> des deux fragmens est tiré de Diodore de Sicile (Lib. XI. 11.). Dans l'édition de Wesseling il est

écrit sans qu'on ait observé aucune mesure dans les vers; elle est restituée par M. Burges. Il fait aussi plusieurs corrections dans le texte, et en général celles de ce fragment sont plausibles. Ainsi j'admets volontiers *σεφανον* au lieu de *έντάριον*, et celle *πάντων δαμάτωρ* au lieu de *πανδαμάτωρ* épithète qui va mieux au *sommeil* tandis que la périphrase *πάντων δαμάτωρ* convient mieux au temps.

Quant au second fragment tiré de Denys d'Halicarnasse (de Compos. verborum cap. 26, p. 432, ed. Schæf.), il me semble que M. Burges a un peu abusé de la faculté de corriger les textes. Je n'en citerai qu'un exemple, on lit dans les anciennes éditions :

..... κέλομαι, εὔδε, Ερέφος  
 - εὔδέτω δέ πόντος, εὔδέτω ἄμμετρον κακόν.

A l'occasion de ce dernier membre de phrase le critique dit fort laconiquement : *At sententia friget*, et à cette pensée, qui lui paraît froide, il substitue celle-ci : *ἀλλ' εὔδ' ἔτ' οὐ ματρὸς κακόν*. Comme goût, j'aime autant la leçon des anciennes éditions.

D. M.

283. CORPUS SCRIPTORUM HISTORIÆ BYZANTINÆ; editio emendatior et copiosior, consilio B. G. NIEBUHRII instituta; opera ejusdem NIEBUHRII, IMM. BEKKERI, L. SCHOPENI, G. DINDORFII aliorumque philologorum parata; Bonnæ; impensis Ed. WEBERI.

Il ne s'agit de rien moins que de publier une édition critique de toute la collection des historiens de Byzance, et pour concevoir un pareil projet il fallait un homme tel que M. Niebuhr; pour le faire réussir, il fallait un public tel que celui de la docte Allemagne. Nous avons sous les yeux la liste des souscripteurs, elle nous donne le consolant espoir de voir cette grande entreprise menée à bien; car les efforts de l'éditeur et le zèle désintéressé de M. Niebuhr se seraient nécessairement arrêtés devant l'immensité des frais, si, comme il arrive trop souvent chez nous, leur belle pensée n'avait été entendue que d'un petit nombre de savans. Pour faire participer nos compatriotes aux avantages de ce travail, nous allons leur communiquer les détails les plus importans sur la marche de l'édition, sur la distribution des auteurs entre les collaborateurs, enfin

sur les ressources philologiques qui rendront cette édition supérieure aux précédentes. Nous parlerons de l'Agathias, qui vient de paraître, dans un article séparé; on se fera une juste idée du soin qu'on apporte à corriger les épreuves, quand on saura que le ministère de l'instruction publique a proposé cinq prix, qui seront donnés de six mois en six mois, à ceux qui auront le mieux accompli ce devoir. C'est chez les Allemands une profession à la fois lucrative et honorable que de revoir les feuilles après l'auteur; le plus souvent celui-ci est trop plein de son sujet, pour lire autre chose que ce qu'il devrait y avoir sur l'épreuve, et de la sorte il est exposé à laisser échapper les fautes les plus fâcheuses. Cantacuzène va paraître; immédiatement après sa mise en vente, on s'occupera de la réimpression de Léon Diacre, de cet auteur déjà publié il y a dix ans par M. Hase, de l'Institut; malheureusement l'édition a péri presque en entier sur mer, en sorte qu'il est aussi difficile aujourd'hui de s'en procurer un exemplaire, que de trouver Pachymère ou le supplément de Foggini. M. Hase a promis d'ajouter de nouvelles remarques à son commentaire et l'on y joindra les *acroases* de Théodose sur la conquête de la Crète et d'autres pièces qui n'ont jamais paru avec les Byzantins. Procope et le Syncelle seront donnés par M. Dindorf: on commencera l'impression du Syncelle vers l'automne; on ne possédait encore de cet auteur qu'une détestable édition, et l'on annonce d'innombrables corrections du texte. Le D<sup>r</sup> Schopen s'est chargé du Corippus dont M. Mazuchelli, d'après un manuscrit de Trivulce, avait publié la *Johannis* en 1820 (voy. *Bull.*, t. V, n<sup>o</sup> 124); c'est un poème historique dont le sujet est la révolte des Maures sous Justinien. Aujourd'hui le comte de Castiglione qui a de si vastes connaissances sur les peuples d'Afrique y joindra des remarques. On a recherché dans la bibliothèque de Copenhague des notes inédites de Reiske sur *Constantin Porphyrogénète*; on promet encore la collation d'un manuscrit de Leipzig. La bibliothèque de cette ville possède aussi un manuscrit de Genesius dont les variantes sont déjà entre les mains de M. Niebuhr. Quant à Paulus Silentarius, Saurmaise avait jadis une copie incomplète du manuscrit de Heidelberg, car ce manuscrit est déchiré et effacé; M. Niebuhr se l'est fait envoyer; il est parvenu à en déchiffrer beaucoup plus qu'on n'en avait lu, et c'est M. Jacobs qui fera l'édition de ce poète; l'on

espere que M. Graef y concourra. On a reçu de Tubingen une copie de Chalcondyles : malheureusement tous les manuscrits de cet auteur paraissent nés d'un seul ; il n'y en a qu'un aussi de Ducas son contemporain ; mais pour le restaurer on se servira d'une traduction italienne inédite, dont l'auteur paraît avoir eu sous les yeux un meilleur manuscrit. M. Buchon, notre savant compatriote, avait préparé déjà une édition de Georgius Phrantzis : instruit de l'entreprise de M. Niebuhr, il s'est empressé de s'y associer. Malgré tous les soins qu'on a pris, on n'a pu retrouver sur Alexias ni le manuscrit de Cujas, ni la collation du père Possin, mais M. Geel a communiqué à l'éditeur, M. Schopen, les matériaux rassemblés par Gronove. Déjà les collations de Theophanes, Georgius Pisida, Nicephore, des fragmens de Theophylactus sont achevées. M. Lindemann a copié d'après un manuscrit de Vienne le panégyrique de l'empereur Anastase par Priscien. Ce travail entrera dans la première partie de cette collection, avec les fragmens tirés de Dexippe, d'Eunape, de Petrus, de Priscus, de Malchus ; on réserve pour la cinquième ceux de Ménandre. M. Niebuhr s'est occupé lui-même de l'amélioration du texte. Sa surveillance, sa coopération se montreront en tout et partout ; mais il s'appliquera principalement à finir sa belle histoire de Rome, à laquelle il a consacré sa vie, à laquelle il doit toute sa renommée.

P. DE GOLBÉRY.

284. PLAIDOYER POUR SERVIUS SULPICIUS CONTRE L. MURENA, composé en latin par AONIUS PALEARIUS et traduit pour la première fois en français par A. PÉRICAUD. In-8°. Paris, 1826. (*Le faux titre porte : Supplément aux œuvres de M. T. Cicéron.*)

Si j'ajoute ici le faux titre de l'ouvrage, c'est parce que je pense avec M. Péricaud que la traduction du discours de Palearius doit entrer dans la belle édition des œuvres de Cicéron publiée par M. Victor Leclerc. Le plaidoyer composé par Palearius, monument remarquable de la latinité moderne, a déjà été adopté par d'Olivet (Tom. V, p. 303-7. Genev. 1786.), et mérite de tenir sa place parmi les harangues de l'orateur romain. L'auteur, *Antonio della Paglia*, qui selon l'usage de son temps avait latinisé son nom, et en avait fait *Aonius Palea-*

rus (1), y déploie une vaste érudition et une profonde connaissance des usages civils et politiques de l'ancienne Rome. Ces hommes du 16<sup>e</sup> siècle semblent avoir vécu réellement au sein de l'antiquité romaine; ils en reproduisent si bien les mœurs, les pensées, le style, qu'on dirait, selon la remarque de d'Olivet, que le plaidoyer que nous annonçons est écrit du temps même de Cicéron (2). Sans doute on ne trouve point dans Palearius cette grâce aisée, cet atticisme, cet esprit piquant et délicat, cette raillerie supérieure qui se remarquent surtout dans le beau discours de Cicéron pour Murena : ces qualités sont trop éminentes et tiennent trop exclusivement à la nature de l'homme pour que personne tente de les imiter; mais Palearius nous retrace avec assez de bonheur cette abondance de style, cet art d'enchaîner les raisonnemens et de les présenter avec tous leurs avantages, qualités qui sont aussi très-distinctives du génie de Cicéron. D'ailleurs, ne dût-on regarder ce plaidoyer que comme un commentaire animé de celui pour Murena, on y découvre une si grande habitude de l'ancien forum des Romains qu'à ce titre seul il appartient aux œuvres complètes de Cicéron.

La traduction qu'en a donnée M. Péricaud n'a pas moins de titre à paraître parmi les diverses traductions qu'a cru devoir accueillir le savant éditeur de Cicéron. Déjà M. Péricaud s'est associé à ce grand travail, en publiant avec son ami M. Bregnot du Luth une excellente notice biographique sur les éditions et les traductions françaises des œuvres de Cicéron (3), et, par cette traduction de Palearius, il s'est acquis de nouveaux droits à la reconnaissance des amis de l'éloquence Cicéronienne. Non-seulement cet ouvrage annonce une connaissance profonde de la langue latine, mais, écrit d'un style ferme et soutenu, il rend par-

(1) M. Péricaud a donné sur Palearius un fort bon article dans la *Biographie universelle*.

(2) Propter elegantiam sermonis putares, nisi admonerem, eâ floruisse ætate quâ Cicero. (Olivetus, Tome V, p. 303.)

(3) Je pourrais encore citer le discours de Cicéron sur l'Amnistie conservé par Dion Cassius (Liv. 54, p. 251-6.) dont M. Péricaud nous a donné la traduction, pour prouver, s'il en était besoin, combien mon savant collègue à l'Académie de Lyon s'est toujours livré avec fruit à l'étude de Cicéron.

faitement la pensée et la couleur de l'auteur original. D'ailleurs, dans cet important travail, M. Péricaud n'a été aidé par le travail d'aucun traducteur précédent. Il a frayé la route; le premier il a ouvert la carrière, et nous pouvons ajouter qu'il l'a fermée après lui. Qu'on me permette de justifier cette opinion par une longue citation qui, en même temps, pourra donner une idée de la manière de Palearius. L'orateur, après avoir établi que Murena s'était livré à une brigue honteuse dans la demande du consulat, s'écrie :

« Juges, je vous en conjure, pourvoyez à notre liberté, elle doit vous être plus chère que la vie, tremblez qu'avec des largesses on ne vienne à bout de tout envahir, ne souffrez pas que les lois qui sont sous votre sauve-garde soient méconnues, enfreintes et foulées aux pieds jusques dans le Forum. Vous avez vu dans les comices consulaires la fidélité, la religion sacrifiées à l'or et à la bonne chère. Voudriez-vous perpétuer un tel abus, et de tels excès parmi les citoyens? Fournirez-vous des alimens à l'impunité? Vit-on jamais une brigue plus prononcée, une corruption plus évidente? Si Murena se soustrait au glaive de la justice, que ne tenteront point les méchans? Après son acquittement, doutez-vous qu'ils ne se croient en droit de tout oser? Plût aux dieux, s'il doit échapper à votre sévérité, que Murena n'eût pas été traduit devant vous! Car nous ne serions pas exposés au danger qui nous menace. Les choses n'en sont plus au point où elles étaient avant son accusation : il eût été bien plus prudent de ne pas l'avoir accusé qu'il ne le serait de l'absoudre en ce moment. Considérez et réfléchissez dans votre sagesse combien il serait dangereux de ne pas condamner celui dont le salut est incompatible avec le salut de l'état. Souvenez-vous bien que si Murena triomphe, il n'est plus pour nous de république. Mais quelle est cette voix qui vous implore en ce moment? Cette voix est la mienne; ce n'est point celle de l'envie ou de la haine, c'est la douleur qui parle, c'est l'amour de la patrie! (Page 82 et suiv.) »

Il n'y a rien à redire à ce style, on y retrouve la vie et la chaleur de l'original; il renferme toutes les conditions d'une bonne traduction. Cependant, s'il m'était permis de faire une observation générale, qui s'applique moins encore à la traduction de M. Péricaud qu'à celles adoptées par M. Leclerc, je di-

rais que la plupart de ces auteurs ne s'attachent pas à rendre le texte d'assez près. Le devoir d'un traducteur n'est pas seulement de rendre le sens, mais aussi le mouvement de la phrase, l'ordre des pensées, l'arrangement des mots, autant que le permet le génie de notre langue, qui ne s'y oppose pas aussi souvent qu'on pourrait le supposer; et même, bien loin qu'une trop grande fidélité nuise à la clarté ou à l'élégance, je crois au contraire que c'est dans les langues anciennes qu'il faut aller chercher les plus intimes secrets de la nôtre, et que presque toujours le style d'une traduction trouve son plus favorable appui dans les formes du style de l'original. Je pourrais fortifier cette opinion par plusieurs exemples, s'il s'agissait de soutenir une thèse, de défendre un système; ce n'est pas ici le lieu. Qu'il me suffise de conclure comme j'ai commencé, et de dire que tous ceux qui possèdent le Cicéron de M. Leclerc sont obligés de joindre à leur exemplaire le plaidoyer qu'a composé Palearius en faveur du compétiteur de Murena. DUGAS-MONTBEL.

285. TALES OF A GRAND FATHER.—Contes tirés de l'histoire d'Écosse. 3 vol. in-18. Londres, 1828; Simpkin and Marshall. (*London liter. Gazette*; 22 déc. 1827).

Ce recueil de contes, attribué à Walter-Scott, n'est autre qu'une suite d'événemens historiques puisés dans les annales d'Écosse, racontés d'une manière succincte et d'un style simple, et mis à la portée des enfans de l'âge de 5 à 10 ans. L'ouvrage est dédié à Hugh Litle-John, écuyer, fils de M. Lockart, et petit-fils de Walter-Scott.

Un ouvrage de cette espèce est à l'abri de la critique. On n'y trouve rien qui n'ait pu être fait par une plume moins exercée. Le choix des circonstances est judicieux, et le mode de la narration, approprié à l'objet que l'auteur a eu en vue, est agréable et utile. Les réflexions que lui suggèrent les événemens, quoique rares, sont faites pour inculquer des vérités utiles dans l'esprit des jeunes gens. On vient de publier à Paris une traduction de cette espèce d'abrégé.

286. OBSERVATIONS SUR LA POÉSIE LYRIQUE DE LABINDO. (*Nuovo Giorn. de' Letterati*; Pise, 1825, n° 20, p. 89).

L'auteur anonyme de cet article se propose de défendre [le



poète latin Labindo contre quelques critiques insérées dans l'*Antologia* (août 1824), journal littéraire qui s'imprime à Florence. Il justifie la dénomination d'*Horace Toscan*, donné à Labindo, ou du moins, dit-il, on ne saurait lui en faire un reproche, puisque ce n'est point lui qui s'est donné ce titre par vanité, mais il lui a été accordé par Alfieri et les auteurs contemporains. D'ailleurs, dit l'auteur de l'article, personne n'entend par là comparer Labindo au cigne de Vénouze, mais seulement ce nom signifie que, de tous les lyriques italiens, Labindo est celui dont la manière se rapproche le plus de celle d'Horace.

Viennent ensuite plusieurs critiques de détails relevées avec goût et mesure par l'auteur de l'article : il prouve que Labindo ne fait point une traduction, mais plutôt une imitation qui rentre dans le sujet et qui naît de l'étude de son modèle : c'est ainsi que notre Boileau imitait les anciens.

---

#### ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

287. MONUMENS INÉDITS D'ANTIQUITÉ FIGURÉE GRECQUE, ÉTRUSQUE ET ROMAINE, recueillis pendant un voyage en Italie et en Sicile, dans les années 1826 et 1827; par M. RAOUL-ROCHETTE, membre de l'institut de France, etc. 2 vol. in-fol., imprimés à l'Imprimerie royale, avec 200 pl.

Ce recueil comprendra des monumens de toute espèce, *statues, groupes, bas-reliefs, vases grecs, urnes étrusques, sarcophages romains, peintures antiques, médailles, pierres gravées, cistes et miroirs mystiques, amulettes, fragmens*, monumens appartenant aux Grecs, aux Étrusques et aux Romains, qui n'auront été jusqu'ici ni rapprochés en aussi grand nombre, ni envisagés à la fois sous un pareil point de vue, celui d'y rechercher, à l'aide des sujets semblables qui s'y rencontrent, les mœurs et les croyances communes à ces trois peuples; et, en même temps, d'y étudier la marche générale et la direction particulière de l'art, dans ces trois écoles et dans ses principales époques. Nous osons croire que, sous ce rapport, notre *Recueil de monumens inédits* enrichira la science archéologique, aussi bien que l'histoire de l'art, d'un assez grand nombre de faits neufs et importants.

Nous avons adopté, pour le plus grand nombre de ces planches, le procédé lithographique, qui n'est pas seulement plus économique, plus expéditif, mais qui, manié par une main habile, a d'ailleurs le mérite de rendre plus fidèlement l'esprit d'un trait antique, d'un bas-relief, d'une peinture. La plupart de ces planches seront lithographiées au simple trait, d'autres, terminées entièrement, suivant les cas; quelques-unes, enfin, et particulièrement les vignettes jointes au texte, gravées au burin.

Le plus grand soin sera apporté à l'exécution de l'ouvrage, à la fois sous le rapport de l'impression du texte et sous celui de la lithographie et de la gravure des planches, qui seront confiées à nos plus habiles dessinateurs. Il suffit, à cet égard, de nommer MM. Ingres, Granger, Dupré, Vauthier, pour les planches terminées; et, pour les planches au trait, MM. Arnout, Muret, Garçon, Saint-Ange, etc.

L'ouvrage paraîtra en 12 livraisons, qui se succéderont avec toute la célérité que pourra comporter l'exécution même d'un livre de cette nature. Chacune de ces livraisons offrira, du reste, une réunion à peu près complète de monumens *grecs, étrusques et romains*, relatifs à un même sujet, soit héroïque, soit mythologique, de manière à former, sur chacun de ces sujets, un ensemble de monumens qui donne lieu à des rapprochemens utiles et à des parallèles intéressans, à la fois, sous le rapport de l'art et sous celui de l'érudition. Dans un *Discours général sur l'Antiquité*, qui paraîtra avec la dernière livraison, l'auteur exposera ses idées sur la nature et la destination de la plupart des monumens antiques, sur les usages et les croyances auxquels ils se rapportent; enfin sur le caractère général de l'art qui les a produits, idées qui résultent en partie des monumens mêmes qu'il publiera pour la première fois, en partie de l'état actuel des connaissances archéologiques. Dans un *mémoire* en forme d'*appendice*, l'auteur présentera des considérations nouvelles sur quelques monumens d'architecture antique, grecs ou romains, et sur l'âge et la destination de ces édifices, à l'aide d'inscriptions inédites qu'il a découvertes ou recueillies sur les lieux.

Le prix de chaque livraison est de 16 fr. 70 cent., et celui de l'ouvrage entier de 200 fr. Il sera tiré 10 exemp. avec épreuves sur papier de Chine, dont le prix sera double. La 1<sup>re</sup> livraison\*

paraîtra dans le courant de juin prochain. On souscrit à Paris : Chez l'auteur, à la Bibliothèque du Roi ; chez les édit. Dufour et comp., libr., et à Stuttgart et à Munich, chez Cotta. (*Extrait du Prospectus.*)

288. FOUILLES FAITES SUR L'EMPLACEMENT DE VEÏES. (*Bull. de la Soc. de Géogr.*; tom. VIII, n<sup>o</sup> 54, oct. 1827, p. 187).

Le gouvernement pontifical fit, en 1824, l'acquisition de tous les monumens qui ont été découverts dans les ruines supposées de l'antique et célèbre ville étrusque de Veïes, attaquée l'an de Rome 360, par Furius Camillus, déclarée *colonie romaine* par Jules-César, *municipe* par Auguste, et détruite par les Goths et les Lombards au 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. M. André Giorgi ne doutant pas que ce ne fût là réellement la position de la ville, y a entrepris des fouilles qui ont été très-productives; il en a retiré non-seulement beaucoup de monumens curieux, mais on a encore acquis la certitude que c'était bien sur cet emplacement qu'existait Veïes, dont on a reconnu les murs dans le voisinage de la rivière de *Cremera*, dont parle l'histoire. Quelques statues et une variété infinie d'objets composent la collection des monumens découverts; ils sont tous romains; le nombre des inscriptions, toutes en latin, est assez considérable, et quelques-unes, qui rapportent les honneurs accordés à quelques citoyens, nomment formellement les fonctionnaires municipaux de Veïes.

289. SUR LES CAMPS ROMAINS; par M. THOMPSON. (*Gentleman's Magaz.*; avril 1825, p. 299).

L'auteur de ces courtes observations examine ce qu'a dit des camps romains l'historien récent du prieuré de Swine, et il lui oppose les opinions de Polybe, Joseph, César, Hygen, Ammien Marcellin et Végèce. Il s'attache à faire distinguer ce qui, dans les passages de ces écrivains, est relatif au campement des anciens, doit être appliqué aux Grecs, d'avec ce qui se rapporte aux Romains. C'est là le principal mérite de ce morceau de critique.

290. DISSERTATION SUR LES CAMPS ROMAINS DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME AVEC LEUR DESCRIPTION; suivie d'éclaircissemens sur la situation des villes gauloises de Samarobrive et Bratuspance, et sur l'époque de la construction des camps romains

de la Somme; dédiée à S. A. R. Mgr. le Dauphin; par le comte Louis D'ALLONVILLE. In-4° XXXII et 187 p., avec 13 planches in-4°, ou plans in-folio; Clermont-Ferrand; Thibaud-Landriot, 1828.

La publication de cet important ouvrage sur des monumens intéressans pour l'archæologie et sur des lieux remarquables dans l'histoire, est encore une suite et une conséquence du travail général sur les antiquités de la France, ordonné en 1819, par le gouvernement, et subitement interrompu par sa volonté peu d'années après. On voit donc que l'utilité de cette entreprise avait été généralement appréciée, puisque le même zèle s'est manifesté d'abord sur tous les points pour y concourir, et que ce zèle a survécu aux effets d'une mesure irréfléchie, contraire à des études utiles et à l'éclaircissement de l'histoire et de la géographie de l'ancienne Gaule et de l'ancienne France. M. D'Allonville ne pouvant plus suivre comme préfet des recherches que son administration protégeait, s'y est livré comme particulier; il les a complétées sur divers points principaux, et il en publie aujourd'hui les importans résultats. Son exemple ne manque pas d'imitateurs, et l'on doit espérer que l'administration supérieure ne refusera pas long-temps encore son concours à un travail honorable pour elle et pour le pays.

L'utilité des recherches de M. d'Allonville, considérées sous ce rapport, ne peut être douteuse. Les questions qu'il examine dans la première partie sont relatives aux 4 camps romains situés sur la Somme. Ce mémoire avait été adressé à l'Académie des Inscriptions, et il fut compris dans le rapport fait en séance publique, le 29 juillet 1825. Le travail de M. d'Allonville occupa une grande place dans ce rapport; le savant rapporteur l'examina à fond, fit remarquer les observations propres à l'auteur, en quoi il s'accordait ou il différait de l'opinion de l'abbé de Fontenu, qui avait traité le même sujet dans les mémoires de l'Académie: enfin il expose ses doutes sur certains points tout en relevant les mérites réels de ce travail. C'est après cette utile et solennelle épreuve que M. d'Allonville le publie, et après avoir pesé toutes les observations, vérifié de nouveau les points douteux; ce sont pour lui autant de titres de plus à l'intérêt et au suffrage du public lettré.

Pour bien déterminer le lieu des questions que l'auteur s'est

proposé de traiter, il expose d'abord sommairement quelques notions géographiques sur l'ancienne Gaule, ses divisions successives, les limites du pays nommé *Belgium*, le rapport du *pas* et du *mille* romains avec notre lieue de poste, l'état de la légion romaine, et prenant le texte de César pour guide, il entre en matière et expose successivement la situation, l'étendue et la forme des camps romains de Tirancourt, l'Étoile, Liercourt et Roye sur la Somme. Il traite de chacun d'eux en particulier, de toutes les circonstances qui s'y rapportent, des fouilles qui ont été faites sur leur sol, des objets qu'on y a recueillis. Rappelant ensuite les circonstances de la guerre des Gaules relatives à cette localité, il recherche à quelle occasion, pour quel motif et à quelle époque chacun de ces camps a dû être établi, quelle sûreté, quels avantages les Romains pouvaient y trouver durant leurs campagnes, et c'est à César et à la guerre qu'il fit dans les Gaules, qu'il attribue également l'établissement de ces 4 camps. Les fondemens de cette opinion sont développés dans les 131 paragraphes qui composent la première partie de l'ouvrage de M. d'Allonville.

La seconde partie n'est que le développement de la première, un supplément si l'on veut, dans lequel l'auteur ajoute de nouveaux faits, de nouvelles considérations à l'appui des conclusions que nous venons d'indiquer. Il a donc réuni dans cette seconde partie tous les *éclaircissemens* nécessaires, provenant d'observations sur les localités principales et sur des points accessoires dont la détermination répand peu de lumières sur le sujet dominant de l'ouvrage. L'auteur examine donc dans ce but; 1<sup>o</sup> quelle était la situation de la ville gauloise de *Samarobriva*, et il se décide pour Amiens; 2<sup>o</sup> quelle était la situation de *Bratuspantium*, principale forteresse des Bellovaques, et il en reconnaît l'emplacement auprès de Bréteuil, département de l'Oise, ville à 8 lieues de Samarobriva; 3<sup>o</sup> il s'efforce de mettre hors de tout doute que les camps romains sont réellement l'ouvrage de César. Les 52 dernières pages du texte de son ouvrage sont occupées par l'exposition de ces 3 propositions et l'examen des opinions contraires, et dans cette 2<sup>e</sup> partie du livre, comme dans la 1<sup>re</sup>, M. d'Allonville s'est fait un devoir d'indiquer régulièrement les autorités écrites qu'il appelle en témoignage ou qu'il combat, et le nombre des auteurs cités est considérable.

On trouve la même exactitude et la même attention dans la description des objets d'antiquités recueillis à Bratuspantium ; ces objets sont variés, fidèlement reproduits sur 9 planches, et classés selon la nature des métaux. Ce sont des fragmens de poterie ornés de figures, et quelques uns avec des inscriptions, des instrumens et ustensiles variés en bronze, tels que bagues, clefs, styles, épingles, fibules et autres objets analogues, ou d'origine romaine ou gauloise. Quelques médailles de ces 2 nations occupent aussi la 1<sup>re</sup> planche ; enfin les 4 dernières planches sont les plans de chacun des 4 camps qui font le sujet de l'ouvrage, précédées d'une carte de rassemblement ou d'assemblage, toutes les 5 levées par les ingénieurs du cadastre.

Rien n'a donc été omis pour que le sujet de l'ouvrage que nous annonçons fût traité à fond, et l'auteur a réuni soigneusement tout ce qui pouvait justifier son opinion et éclairer celle du lecteur. C'est là une de ces bonnes monographies archéologiques si justement recommandées par tous les hommes réellement attachés aux solides progrès de la science ; ils accorderont leur suffrage aux travaux de M. d'Allonville, et recommanderont hautement l'ouvrage qui est le fruit de son zèle et de son savoir.

C. F.

291. ANTIQUITÉS TROUVÉES DANS LES ENVIRONS DE LAUSANNE.  
(Feuille du canton de Vaud ; n<sup>o</sup> 143, p. 324).

Les morceaux les plus remarquables parmi ceux que des travaux ont fait découvrir, sont une belle lampe romaine en bronze, d'un pied de longueur environ, quelques ornemens en bronze et quelques grains d'ambre trouvés autour du cou et des bras d'un squelette. On forme un musée cantonal dans lequel ces divers objets ont été déposés généreusement par les propriétaires ; et M. Regnier, qui en donne la description, engage les maîtres d'école à enseigner aux enfans le respect qu'ils doivent aux monumens, et le devoir de porter aux administrateurs des communes les fragmens ou médailles que le hasard leur fait découvrir.

292. SUR UN CADUCÉE EN BRONZE, trouvé à Lémenc ; par le comte DE LOCHE. (*Mém. de la Soc. Acad. de Savoie* ; tom. II, p. 327).

On avait trouvé sur la hauteur de Lémenc, en 1822, des fragmens d'une main de statue colossale en bronze, et la disposition de ces fragmens était telle qu'on voyait que cette main avait porté un insigne quelconque, servant à caractériser le personnage représenté. Peu d'années après, en 1826, on découvrit en effet sur les mêmes lieux un magnifique caducée en bronze, et à 8 pieds environ au-dessous du sol. Un dessin de ce précieux monument accompagne le mémoire que le comte de Loche a lu à son sujet à la Société académique de Savoie, le 20 juillet 1826. Deux coulevres entourent de leurs replis une baguette surmontée d'une sorte de pomeau; leurs replis forment au-dessus deux cercles élargis séparés par un double nœud, et leurs têtes se rapprochent pour dévorer une pomme. Deux ailes élégantes se déploient aux deux tiers de la hauteur de la baguette; le dessin est fait au quart de la hauteur totale du monument qui est d'un pied cinq pouces. Il y a peu de monumens antiques aussi remarquables par leur belle composition. Lémenc est l'ancien *Lemnicum* de la table théodosienne; les fragmens découverts permettent de conjecturer qu'il y eut autrefois dans cette station romaine un temple de Mercure, et M. de Loche présume que la vaste église de ce lieu en occupe aujourd'hui la place.

C. F.

293. THE HISTORY AND ANTIQUITIES OF THE CATHEDRAL CHURCH OF WELLS.—Histoire et antiquité de la cathédrale de Wells, ouvrage accompagné de vues et de plans, et renfermant des anecdotes biographiques relatives aux évêques du siège de Bath et de Wells; par JOHN BRITTON. In-4°. 1824. (*Gentleman's Magaz.*; mai 1825, p. 411).

Cet ouvrage fait partie d'une suite de travaux du même genre dont M. Britton paraît s'être imposé de continuer en quelque sorte la publication. Déjà plusieurs ouvrages ont en effet paru sur les antiquités des cathédrales de l'Angleterre, mais le plus grand nombre reste encore à décrire: c'est une tâche devant laquelle le patriotisme éclairé de M. Britton ne paraît point reculer, d'autant mieux que beaucoup d'entre elles sont très-curieuses et très-importantes, sous le rapport de l'architecture, de même que sous ceux des antiquités et de l'histoire. L'histoire de la cathédrale de Wells était d'autant plus digne d'intérêt qu'à

son siège épiscopal se rattachent quelques noms des plus célèbres de l'Angleterre, tels sont ceux de *John Phreas*, illustre médecin du 15<sup>e</sup> siècle, *Foix* et *Wolsey*, successivement ministres de Henri VIII, du docteur *John Still*, que Thomas Warton et d'autres antiquaires regardent comme l'auteur de *Grammer Gatons' Needle*, la plus ancienne comédie anglaise, etc.

Les 3 premiers chapitres de l'ouvrage sont consacrés à l'histoire des dignitaires de l'église de Wells et de Bath; le 4<sup>e</sup> contient la notice historique sur la fondation, les accroissemens successifs et l'état présent aussi bien que sur l'architecture de la cathédrale elle-même. Le livre se termine par une liste des évêques et par un catalogue des livres et des gravures qui peuvent éclairer l'histoire de ce siège épiscopal. A.

#### 294. TOUR DE WINSCHOTEN, EN HOLLANDE.

Depuis quelque temps, le bruit courait dans cette commune que l'on avait découvert, par hasard, les restes d'une tour dans le Vledder, situé entre Veenhuizen, annexé de la commune de Finsterwold, et le Gauze-Dijk, pays de Doeë Mulder. Des amateurs se rendirent dernièrement sur les lieux pour vérifier le fait. Là ils trouvèrent non-seulement les fondemens d'une tour, laquelle mesurait environ 10 aunes, 5 palmes, 1 pouce, 9 lignes de circonférence, sur une largeur de 2 aunes, 3 palmes, 3 pouces, 7 lignes, et une hauteur de 5 aunes, 2 palmes, 6 pouces, mais encore ceux d'une chapelle dont la largeur se trouve être de 2 aunes, 6 palmes, 3 pouces. A côté de cette chapelle on déterra un cercueil fermé d'une pierre grise. La quantité d'ossemens que l'on trouva, en outre, sur ce point, ne permet pas de douter qu'il n'ait été jadis l'emplacement d'un cimetière. Ce local a fait très-probablement partie du village d'Oost-Finsterwold qui, par suite de la rupture des digues, fut, en l'année 1277, entièrement englouti par les eaux et les sables de la mer. Il serait à désirer, ajoute notre correspondant, que les fouilles ultérieures qui restent à faire sur ce point, fussent dirigées par des antiquaires. (*Algem. konst en letter-bode*; 14 juillet 1826).

#### 295. GROTTÉ DES ENVIRONS DE FALAISE.

Une découverte assez curieuse vient d'être faite aux environs de Falaise, dans la commune de Villers-Canivet. Il existe



dans ce village, au pied d'un rocher, une ouverture souterraine. Le peuple, toujours ami du merveilleux, conserve depuis longtemps sur ce lieu les traditions les plus bizarres. Poussé par un mouvement de curiosité, le propriétaire y fit dernièrement exécuter des fouilles. Après deux jours de travaux, on a ouvert une communication dans une espèce de salle carrée, pratiquée dans le rocher. Le squelette d'un homme y était étendu; ses membres, d'une grandeur extraordinaire, étaient encore engagés dans des carcans de fer que retenaient de fortes chaînes scellées dans le roc. Près de lui se trouvait un vase, espèce de lampe en fonte, autour duquel des caractères à demi-effacés laissaient apercevoir les traces d'une inscription runique. De qui sont ces ossemens? depuis quand et comment se trouvent-ils en ce lieu? Telles sont les questions que l'on se fait. M. Galaron, bibliothécaire à Falaise et antiquaire distingué, s'occupe en ce moment de la rédaction d'un mémoire qui pourra jeter quelques lumières sur cette singulière découverte. Les chaînes et le vase ont été transportés à la bibliothèque de Falaise, où ils sont exposés aux regards du public. (*Le Breton*; 13 novembre 1827, n° 152, p. 621.)

296. NUMISMATA ALIQUOT SICULA, nunc primum edita à Marchione Henrico Forcella. In-4° et 3 planc. Neapoli, 1825, Trani. (*Giorn. di scienze etc. per la Sicilia*; vol. XXIX, p. 203.)

Les médailles inédites, publiées par M. Forcella, sont en or ou en argent. Les dernières, au nombre de 11, sont de Hiéron II, Hiéron I<sup>er</sup>, Denys, Erice, Ségeste, Termini, Catania, Enna. Celles de Gela et Hiéronyme, au nombre de 4, sont en or. Les explications qu'en donne l'auteur paraissent être distinguées par une grande érudition historique, et il la montre surtout dans l'interprétation de la médaille en argent d'un Hiéron. Le revers porte un quadrigé surmonté d'une étoile, avec la lettre K au-dessous. Un bident placé à côté de la tête peut faire attribuer cette médaille à Hiéron II, auteur de lois célèbres sur l'agriculture et le décuman. Mais Columelle rapporte que Hiéron I<sup>er</sup> fut aussi protecteur de l'agriculture, et le revers ne peut dès-lors s'appliquer qu'à la victoire que ce même prince remporta aux jeux olympiques. Le quadrigé en est le symbole parlant, la lettre K est l'abrégé de Καλλιπικον, mot employé

par Pindare au sujet de ces victoires, et l'étoile, autre signe caractéristique de Castor, dompteur de chevaux, exprime aussi la victoire à la course de chevaux, obtenue en même temps par le même Hiéron. On voit que l'auteur n'épargne pas les conjectures dans ses interprétations. Celles-ci nous paraissent heureuses, quoique soumises à discussion en ce qui concerne la lettre K et l'étoile: les savans en décideront.

297. LETTRE A M. LE CHEVALIER GOSSELLIN SUR LES MÉDAILLES DES EMPEREURS DE TRÉBISONDE; par M. MARCHAND. In-8° avec pl. Metz, 1827.

298. INTERPRÉTATION D'UNE ÉPIGRAPHE GRECQUE A LA FONTAINE D'APOLLON SUR LE MONT ERICE; par M. CRISPI. (*Giornale di Science, lettere e arti*; n° 26, Palermo, 1825.)

M. Crispi, qui a déjà donné l'explication de l'épigramme grecque qui se trouvait sur une lampe antique, tâche de découvrir le sens de quelques caractères grecs gravés sur une pierre qui appartient à un édifice en ruines, connu sous le nom de Piscine d'Apollon. M. Crispi donne deux copies de cette inscription. La 1<sup>re</sup>, tout-à-fait fautive, ne met sur aucune trace. Voici la seconde :

ΑΙΧΑΔΩΙΑΝΓ'Χ. . . .

Ce que M. Crispi lit ainsi: Αἴχ' ἄδω πᾶν ἄχος *puisque j'adoucis toute espèce de douleur*; sens qui convient à cet endroit, parce que la fontaine consacrée à Apollon, dieu de la médecine, était célèbre par la salubrité de ses eaux. Il y aurait bien, je crois, quelque chose à dire sur cette explication. Si on l'admet, il faut supposer que la phrase n'est pas complète, que c'est la fin d'un vers: car autrement à quoi bon l'apostrophe de la particule Αἴχς? Aristophane a bien pu dire: Αἴχ' εὐρητέ που (Arch. 732); mais en prose on ne s'exprimerait pas ainsi. D'ailleurs cette particule dubitative n'est pas à sa place, si elle n'a pas un antécédent. Je crois ensuite que le verbe ἄδω qui signifie *plaire, être agréable*, ne peut avoir le sens que lui donne M. Crispi, de *soulager, suspendre les maux*, qui ne s'applique qu'au verbe ἐπαιίδω et à ses dérivés, comme dans Homère ἐπαιιδῆ δ'αἶμα ἔεικθου (Ode τ, 457-8). Conjecture pour conjecture, je proposerais de lire: Αἰχμᾶζω πᾶν ἄχος, *je combats toute espèce de maux*.

D. M.

299. COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE DU JOANNÉE DE Gratz en Styrie. (*Joanneum, Jahresberichte* ; 1824, 25 et 26.)

Le Joannée de Gratz est une institution fondée par les particuliers et par l'archiduc Jean, pour l'instruction publique des Styriens. Parmi les diverses collections dont se compose le Joannée, se trouvent aussi un cabinet d'antiquités et un cabinet de manuscrits. Les 3 rapports des années 1824, 25 et 26, rendent compte des acquisitions que ces cabinets ont faites dans ces années. Elles consistent en un grand nombre de chartes copiées ou originales des provinces autrichiennes, en diplômes de noblesse, en tableaux généalogiques, en médailles d'or, d'argent et de bronze, déterrées à Pettau, Plattensee, Herbersdorf, en lampes, patères, pierres sépulchrales, en urnes cinéraires découvertes en Styrie, en lacrymatoires déterrés à Athènes, en antiquités du royaume de Naples, etc.

---

#### HISTOIRE.

300. NEUES ARCHIV FÜR PHILOGIE UND PAEDAGOGIK.—Nouvelles archives pour la philologie et la science pédagogique, publiées conjointement avec plusieurs savans par G. SEEBODE. 1<sup>re</sup> année, cah. 5-8 ; 2<sup>e</sup> année, cah. 1-3. In-8°. Hanovre, 1826-7 ; Hahn.

Outre les articles originaux sur la philologie et l'instruction classique, ce recueil fait la revue des nombreuses petites dissertations que l'on publie chaque année dans les universités, académies, collèges, gymnases, lycées et écoles d'Allemagne. Nous allons indiquer sommairement les principaux articles contenus dans les derniers cahiers que nous avons reçus.

1<sup>re</sup> ANNÉE. *De areopago*, par Boeckh. Le savant auteur discute l'origine et les attributions de ce fameux tribunal, et s'attache à prouver que l'aréopage est de beaucoup antérieur à la 88<sup>e</sup> olympiade, et que c'est entre cette olympiade et la 92<sup>e</sup> que ses prérogatives ont été restaurées. La restitution tombe précisément à l'époque du triomphe du régime démocratique, ce qui n'est pas une raison de croire avec quelques auteurs que le pouvoir redoutable de l'aréopage n'a pu être établi dans de

telles circonstances : *Nempè*, dit M. Boekh, *quò magis confirmata libertas erat, eò minùs populus dubitabat reddere areopago quæ ei patrio competebant jure.* — *Du destin dans les tragédies grecques* ; par le D<sup>r</sup> Thiersch à Halberstadt. Il semble à l'auteur que les modernes, tels que l'abbé Barthélemy, Winckelmann, Lessing et Schlegel, n'ont traité ce sujet qu'imparfaitement, parce qu'Aristote garde le silence à cet égard, ou plutôt que l'endroit de sa poétique où il traitait du destin dans la tragédie ne nous est pas parvenu. Le Destin se manifestait à l'esprit des Grecs tantôt comme la terreur des criminels ; c'était alors *Ἀλάστωρ*, *Ἐριννύς* ou *Δίκη* ; tantôt il frappait l'innocent, alors c'était l'inexplicable, l'inévitable sort, *Μοῖρα*, *Αἴσα*, *Ἄτη*, *Ἥρ*. Quelquefois le Destin se plaît à tromper l'homme et à le conduire par la ruse à sa perte ; d'autres fois il avertit l'homme et lui prédit l'avenir. Dans les auteurs tragiques, les dieux apparaissent tantôt comme des êtres indépendans du Destin ; tantôt les poètes les identifient avec lui. La lutte du héros contre la fatalité qui le poursuit est un des grands ressorts poétiques des auteurs grecs ; mais ce ressort n'a vraiment bien été employé que par Sophocle : c'est ce que M. Thiersch cherche à prouver par une savante analyse des tragédies où le poète assigne un rôle marquant au Destin. — *De formulis usu venire et usu evenire*, par Fr. Lindemann. Quelques auteurs modernes ont soutenu que l'expression *usu evenire* n'était pas latine. M. Lindemann fait voir que Cicéron l'a employée plusieurs fois, et qu'il existe une nuance entre les 2 façons de parler : « *Usu venit* notare debet rem ita ferre, ipso experimento ita fieri debere ; contra *usu evenit* plenam habet eventus indicationem, ut significare debeat rem accidere sic vel aliter, si usus ejus rei veniat, si ea in vitâ utamur. »

2<sup>e</sup> ANNÉE. Lettres inédites de D. Wyttenbach à son ami Bange, en bon latin, comme le savant Wyttenbach était habitué à écrire. *Notice des dissertations* annuelles publiées par les directeurs des collèges et lycées en Prusse. Parmi ces dissertations nous en trouvons une de M. Artaud, profess. au collège royal à Berlin : *De gallici sermonis cum græco convenientia.* — *De la signification mystique des mythes de l'antiquité.* L'auteur anonyme blâme avec raison la manie de ceux qui voient toujours dans la mythologie ancienne des symboles mystiques, et qui expli-

quent les monumens par la physique. L'auteur fait observer qu'il n'y a pas de mythologie sans archéologie, et que Winckelmann, Zoéga et Visconti n'interprétaient jamais arbitrairement les monumens antiques. — *Du passage d'Horace*, Od. liv. II, ode 20, vers 6.

*Non ego, quem vocas, dilecte Mæcenæ obibo.*

Ce *quem vocas* a embarrassé les traducteurs et commentateurs. L'un a dit qu'il fallait sous-entendre *ad cœnam*, d'autres *ad certamen amoris, amici nomine*, etc. Bentlei lisait *quem vocant*, et Klotz changeait *vocant* en *notant*. Bothe portait la correction plus loin. Selon lui, il fallait dire *quem vetas* (sous-entendu *obire*). Le *quem vocas* s'explique pourtant naturellement par l'usage des Romains d'appeler les mourans 3 fois par leur nom. (Comparez Burmann sur Properce IV. 7,26.) — *Ctesiaæ historici vita*, par le D<sup>r</sup> Rettig à Giessen. Il a semblé à l'auteur que le dernier éditeur des fragmens de Ctesias, M. Baehr, n'a pas recueilli tout ce qui se trouve sur cet historien grec dans les œuvres des anciens. En conséquence, il présente une notice plus complète. — *Observationes criticæ in locos quosdam histor. Taciti*, lib. II, par M. Conz. L'auteur diffère en quelques endroits, sous le rapport des leçons et de l'interprétation, des éditeurs et traducteurs de Tacite. Par exemple, dans cette phrase, où Tacite parle d'un individu tué par Mucianus : *In solatium cessit (nimius honor)*, Dureau de Lamalle lit *in exitum cessit*. M. Conz pense que cette leçon ne serait pas du bon latin ; il n'adopte pas davantage la leçon proposée par Woltmann : *Non in solidum cessit*, et il lit : *in salutem non cessit*. — *Variantes du texte de l'Œdipe de Sophocle*, tirées d'un manuscrit de Paris. — *Consuetudo, Veneris famula*. Apulée, dans le mythe de l'Amour et de Psyché, cite parmi les suivantes de Vénus la *Consuetudo* ; les imitateurs et les traducteurs ont rendu ce mot par habitude. C'était le commerce familier qu'il fallait dire ; autrement la fable aurait peu de sens. — *Observations sur les ouvrages récents, relatifs aux fables de Phèdre* ; par le D<sup>r</sup> Schwabe. On a contesté dans le dernier siècle à Phèdre la composition de ses fables, en les attribuant à Nicolas Perotto, mort en 1480, archevêque de Manfredonia, dans le royaume de Naples. Le D<sup>r</sup> Schwabe, éditeur et commentateur des fables de Phèdre, Brunswick, 1826, 2 vol. in-8°, avait répondu aux objections

faites contre l'authenticité de ces fables. Cependant, comme tout récemment les mêmes objections ont été faites en Allemagne, M. Schwabe cherche de nouveau à revendiquer les fables pour le poète latin Phèdre. Il existe de très-anciens manuscrits des fables en question; un des plus anciens se conservait à la bibliothèque de l'abbaye Saint-Remi à Reims. Pluche, dans son *Spectacle de la nature*, tome VII, en a donné un *fac simile*. Malheureusement ce manuscrit a été détruit, sans avoir été suffisamment décrit sous le rapport paléographique. A en juger par le *fac simile*, l'écriture est du 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> siècle. Pithou possédait un autre manuscrit aussi très-ancien, et qui a disparu également; mais Brotier et d'autres savans qui l'ont examiné ont attesté qu'il était d'une grande antiquité. Le silence de Quintilien ne prouve rien, selon M. Schwabe, contre Phèdre; les Romains avaient peu de goût pour les fables; les copies du fabuliste latin pouvaient être rares, etc. Quelques néologismes ou expressions non classiques feraient supposer seulement des interpolations; M. Schwabe est même disposé à admettre que diverses moralités et des fables entières ont été ajoutées. — Analyse du poème de Claudien *l'enlèvement de Proserpine*, par M. Platz. — *De variis Theocriteorum carminum generibus disputatio*; par M. Hepner. L'auteur distingue dans les idylles de Théocrite 3 genres différens; d'abord 12 *pièces bucoliques*, qui tendent à faire connaître la vie et les occupations des bouviers, bergers, pêcheurs et d'autres gens de la campagne; puis 4 *pièces mimiques* ou dramatiques, faites à l'imitation de celles qu'avait composées le poète Sophron, et dont les titres seuls nous ont été conservés; enfin 14 *pièces diverses*, dont quelques-unes se rapprochent du genre épique, d'autres du genre lyrique; d'autres encore sont anacréontiques.

D — G.

301. EXAMEN ANALYTIQUE ET TABLEAU COMPARATIF DES SYNCHRONISMES DE L'HISTOIRE DES TEMPS HÉROÏQUES DE LA GRÈCE; par L. C. F. PETIT-RADEL, de l'Institut royal de France, etc. 1 vol. in-4<sup>o</sup> de 296 pages; Imprim. roy., tiré à 500 exemplaires; accompagné d'un tableau de 34 pouces de long sur 9 pouces de haut, demi-feuille grand-aigle; prix, 12 fr. Paris, 1827; Debure.

Joseph Scaliger avait annoncé, dans une simple note critique

(*In Elencho orat. chronolog. Davidis Paræi*, p. 81), qu'il croyait à la possibilité de réduire les généalogies de la Bibliothèque d'Apollodore, sous la forme d'une chronique certaine; mais dans aucun de ses ouvrages, il n'a rendu compte des moyens qu'il aurait employés pour exécuter ce projet, dont il n'a réitéré la mention nulle part. Il est à croire que Scaliger avait une grande confiance en la chronique d'Eusèbe, qui lui fournissait le seul moyen alors existant de rapporter à une échelle commune de vérification les synchronismes qui pouvaient résulter, aux yeux de cet illustre savant, de la comparaison des récits de la Bibliothèque qu'Apollodore ou son abrégiateur nous a transmis dans un état de confusion. Ce ne fut que 19 ans après la mort du créateur français de la chronologie universelle, qu'on découvrit le monument original des marbres de Paros, qui fournit actuellement à la critique historique la seule échelle de faits et d'années qui soit à la fois continuelle et exempte de tout système au moins moderne, et de toute altération de copie depuis sa dernière date jusqu'à nous. Or, l'objet du Tableau de l'Examen analytique étant d'essayer l'exécution du projet de Scaliger, pour peu qu'elle soit heureuse, tout l'honneur en est dû à celui qui s'est exprimé le premier ainsi : « La Bibliothèque d'Apollodore se compose, il est vrai, de fables, non pas si vous considérez les choses qui leur sont attribuées; car si je voulais, je pourrais rédiger en chronique certaine toutes les généalogies qu'elle contient. » Mais il en fallait imaginer les moyens.

Dans les années 1821 et 1822, où l'auteur communiquait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la rédaction successive de son Tableau comparatif, la littérature allemande produisit 2 ou 3 autres tableaux du même genre, en apparence, dans lesquels on a rassemblé jusqu'à 2260 noms, soit d'êtres purement mythiques, soit de personnages historico-mythiques. La publication de ces nomenclatures paraît n'avoir point privé l'auteur de l'Examen analytique, du droit de les comparer au travail d'un tisserand qui, après avoir tendu la chaîne de sa toile, ne l'aurait encore croisée d'aucune trame. Tel est le jugement qu'il en porte dans une préface où il rappelle à la critique savante, que Cornelius Nepos avait composé une chronique qui remontait aux temps originaires de la mythologie; que, perdue aujourd'hui pour nous, elle existait encore à la fin du

4<sup>e</sup> siècle de notre ère, et qu'enfin, suivant le sentiment de Scaliger, il était fait allusion à cette chronique, dans ces vers de la dédicace de Catulle :

*Ausus es unus Italorum*

*Omne ævum tribus explicare chartis....*

Un discours préliminaire de 60 pages est employé à établir des principes généraux pour faire estimer les degrés de confiance que peut mériter la haute période d'histoire grecque dont l'examen est entrepris. Les parties qui la composent sont : les généalogies d'abord, les listes des règnes et des sacerdoce, les chroniques des autres faits purement et simplement rapportés, les poèmes héroïques, les cantiques et les livres sacrés, les inscriptions citées par les anciens auteurs, etc. Après avoir achevé l'énumération des autres parties de l'histoire, qui doivent être soumises à la fois à la critique spéculative et à la critique expérimentale des monumens, dans l'état actuel de nos connaissances, perfectionnées surtout par nos découvertes nouvelles, l'auteur réunit toutes ces divisions en 2 principales, savoir : l'histoire *simple* et l'histoire *composée*. L'histoire simple, passive de son essence, fut écrite de tout temps, mais jamais en style dramatique. N'ayant point d'auteur connu, elle s'est de tout temps et partout exprimée sous des formes impersonnelles. Les plus anciens chroniqueurs, cités pour l'avoir recueillie, n'ont été que de simples copistes, au témoignage de Cicéron et de Denys d'Halicarnasse. L'histoire composée est, au contraire, essentiellement dramatique. Développée par l'éloquence et la philosophie qui l'éclairent et l'animent, c'est elle que Denys d'Halicarnasse qualifiait du titre moral de Philosophie des exemples. La composition de ce genre d'histoire a toujours été un grand art pour les Grecs, depuis sa naissance, chez eux tardive; mais aucun art ne s'est mêlé aux récits impersonnels de la plus ancienne histoire simple.

Après avoir comparé, d'après ces principes, la nature de cette histoire avec la composition dramatique des récits d'Hérodote, de Thucydide, de Tite-Live, en un mot de tout ce qu'on s'accorde à présenter comme l'histoire la moins contestable, l'auteur en conclut que le scepticisme historique de nos jours est excessivement injuste, quand c'est dans les récits des histoires les plus affirmatives, il est vrai, mais aussi les plus sujettes à



être altérées par les fictions dramatiques de l'éloquence et de la philosophie, qu'il puise les conditions sévères auxquelles il prétend assujettir l'examen des plus anciennes chroniques grecques. Pour prouver jusqu'où va cette injustice, l'auteur a rassemblé les morceaux les plus frappans de dialectique qu'il a tirés des mémoires de Fréret et des écrits de Bayle même, qu'il oppose à la doctrine, sur ce point sophistique, de Locke.

En examinant d'abord l'abus qu'ont fait les mathématiciens de l'échelle de décroissance que le philosophe anglais avait imaginé le 1<sup>er</sup> d'appliquer dans l'estimation de la certitude historique des témoignages, l'auteur relève l'erreur commise par un de nos plus célèbres mathématiciens français, lorsqu'il assimilait à l'effet produit sur la vision intellectuelle des anciens faits de l'histoire, l'extinction de la clarté optique des objets par l'interposition de plusieurs verres. Sur quoi l'auteur demande comment des faits aussi simples, par exemple, que l'origine d'une colonie et sa date, le nom de son fondateur, le fait de son mariage avec une princesse d'une autre dynastie, auraient pu se décomposer avec le temps, surtout si la plupart de ces faits simples avaient été gravés sur l'airain ou sur le marbre, comme les inscriptions généalogiques qui furent trouvées par le père d'Acusilas au 6<sup>e</sup> siècle avant notre ère, et comme les marbres de Paros, qui nous mettent sous les yeux 1378 ans d'histoire gravée, il y a maintenant 2087 ans. Or, s'il est vrai que la présence de ce monument original nous ait rendus comme contemporains de l'année de sa gravure, la pile de verres imaginée pour nous représenter l'espace de temps qui nous sépare de l'époque des témoignages originaux, ne se convertit-elle pas en un cristal de roche, parfaitement homogène et sans aucun interstice? Or, comme personne n'ignore qu'on lit distinctement à travers le plus épais morceau bien poli de ce minéral, il s'ensuit donc que, décolorée du vernis des probabilités qui la couvrait, l'objection se tourne en preuve même de la doctrine attaquée par une comparaison aussi inexacte que captieuse.

Dans un exposé succinct du système des allégoriseurs, l'auteur rappelle le souvenir de Guérin du Rocher, que l'érudition plus sévère de l'académicien Dupuis avait fait oublier, sans qu'il eût toutefois acquis plus de droit que son devancier, véritable père de l'hypothèse, à prétendre que la réalité du plus grand

nombre des personnages qui figurent aux 1<sup>ers</sup> temps de l'histoire grecque, se réduisait à de pures allégories, même à l'époque de la guerre de Troie. Ici l'auteur montre que les noms significatifs, qui sont allégués pour exemple par les allégoriseurs, ne doivent pas surprendre davantage que ne le devrait, après un laps égal de 3,000 ans, la lecture d'une généalogie qui ne serait formée que des seuls surnoms de nos rois de France, tels que, le débonnaire, le chauve, le bègue, etc., si leurs noms spécialement personnels venaient, avec le temps, à tomber dans l'oubli. Et les noms des Montesquiou et des Montmorency seront-ils un jour réputés ne représenter que des êtres imaginaires, parce que ces noms sont en même temps géographiques ?

On examine ensuite l'hypothèse communément alléguée pour en induire que, dans l'origine de toute rédaction écrite des principaux faits de l'histoire grecque, cette histoire ne se réduisait qu'à de purs souvenirs mentalement conservés. Par anticipation aux développemens qu'il donne à ce sujet dans la seconde partie de son discours, voici le raisonnement que l'auteur tire du simple exposé de son tableau : J'y ai réuni, dit-il, les corrélations de 560 personnages, et ils m'ont fourni les moyens de vérifier la rencontre exacte de 320 synchronismes ; c'est donc au scepticisme à nous expliquer comment une telle quantité de faits aurait pu se combiner réciproquement ensemble et se conserver dans la simple et seule mémoire des hommes, si, dès l'origine, ces mêmes faits n'avaient pas été en même temps écrits ou gravés dans les localités respectives qu'ils concernaient, et cela à l'aide, soit du stylet sur le plomb, soit du ciseau sur la pierre ; ainsi que le livre de Job en atteste déjà l'usage fréquent, et la Genèse, l'usage immémorial.

Dans la seconde partie de son discours préliminaire, l'auteur examine si l'on peut raisonnablement supposer que l'ancienne histoire grecque ait été de tout temps fixée par des moyens graphiques, et si quelques traces de cet usage nous sont restés dans les anciens auteurs. Il commence par fixer, pour 1<sup>er</sup> point de départ, les récits des faits que les anciens rapportent à des temps antérieurs au 6<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Relativement à cette époque, 4 morceaux choisis de Varron, de Cicéron, de Denys d'Halicarnasse et de Tacite fournissent les moyens de conclure que les élémens de l'histoire simple ont été consignés

par écrit, ou par le moyen de la gravure, dès les temps héroïques de la Grèce. Un passage de Varron, tiré des histoires étrusques, prouve d'abord que dès leur arrivée en Italie, vers l'an 1360 avant notre ère, il fallait bien que les Tyrrhéniens eussent l'usage des registres publics de naissance et de mort, sans lesquels ils n'eussent pu déterminer, comme ils le faisaient, la durée inégale de leurs siècles. Un passage de Cicéron qu'on n'avait point encore comparé, sous ce point de vue, avec un autre de Denys d'Halicarnasse, prouve qu'Acusilas, Phérécyde et autres 1<sup>ers</sup> chroniqueurs, ne rédigeaient pas, comme on paraît le prétendre, les généalogies des 1<sup>ers</sup> temps, d'après les seules traditions orales de simples souvenirs mentalement conservés; mais que c'étaient des monumens matériels qu'ils copiaient et recopiaient; puisque les souvenirs des faits avaient été, dans toutes les localités, antérieurement fixés par des écrits, soit sacrés, soit profanes. Enfin la mythologie, déraisonnable il est vrai, qui s'y trouvait mêlée, n'était dès lors considérée que comme une addition épisodique. C'est un fait consigné dans un écrit peu connu de Denys d'Halicarnasse et que Bailly nous avait ingénieusement reproduit par ce mot : L'histoire est le noyau de la fable.

Conduit à examiner jusqu'à quelle antiquité remontaient les plus anciennes inscriptions historiques dont la mémoire nous ait été conservée, l'auteur raisonne d'après celles dont Tacite a parlé, et qui dataient du temps des Héraclides, vers l'an 1160 avant notre ère. Elles étaient gravées sur le marbre et sur l'airain, comme l'étaient sur ce métal les généalogies héroïques que le père d'Acusilas avait déterrées dans ses domaines. Comment donc les Pélasges, fabricateurs des monumens cyclopéens d'Argos, de Mycènes et de Tirynthe et auxquels l'antiquité attribuait des monumens de sculpture qu'on montre encore existans sur les portes de leurs villes, n'auraient-ils fait aucun usage du poinçon pour graver sur des stèles les séries de leurs généalogies royales? Le discours préliminaire se termine par montrer que l'usage d'inscrire les noms des prêtresses et la durée de leurs sacerdoces, est constaté par plusieurs monumens anciens que nous possédons, et qu'ayant eu, comme nous, son Gruter, au 3<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le recueil des inscriptions qui avaient été copiées d'après les originaux par Philémon, contemporain du rédacteur des Marbres de la Chronique de Paros, devait né-

cessairement présenter un grand nombre de témoignages gravés dès la plus haute antiquité. Si ce recueil nous était parvenu, combien ne réprimerait-il pas les doutes excessifs du scepticisme historique de nos temps? Mais, au moins, les monumens des Pélasges sont toujours là pour attester à celui qui les examine qu'ils n'ont jamais pu être totalement vides d'histoire simple, au moins.

La 2<sup>e</sup> partie du travail de M. P. R. consiste en une explication sommaire du tableau comparatif. Elle s'étend depuis la page 62 jusqu'à la page 92, et elle est précédée d'une note de M. Saint-Martin, dans laquelle ce savant académicien fournit un extrait des raisons qui ont engagé son confrère à adopter, pour époque de la prise de Troie, l'an 1199 avant J. C., et à faire partir de cette base tous les calculs ascendants des dates portées sur le tableau. (*La fin au prochain cahier.*)

302. DE LA GUERRE DES ESCLAVES EN SICILE SOUS LES ROMAINS; par SAVERIO SCROFANI. (*Giornale di scienz., lett. et art. per la Sicilia*; n<sup>os</sup> XL p. 47, et XLI p. 177.)

Comme ce morceau historique très-estimé est devenu fort rare, les auteurs du Journal des sciences, lettres et arts de Sicile l'ont reproduit tout entier.

303. LETTRE SUR LE LIEU DE LA BATAILLE ENTRE ANNIBAL ET SCIPION, sur le Tésin, par M. C. REDAELLI (*Annali di statistica*; etc., sept. 1826, p. 24.)

L'auteur examine, quelquefois en badinant, l'opinion de M. Giani, relative au lieu où fut livrée cette célèbre bataille. (V. le *Bulletin* de 1826, tome V, n<sup>o</sup> 422.) Il ne trouve pas l'opinion de M. Giani complètement démontrée; il lui soumet des objections, et ne se prononce cependant pas sur la question. Il blâme ensuite le savant archæologue de laisser, abandonnées à tous les accidens, les 3 inscriptions de Castelnovate qu'il a publiées, et qu'il aurait dû faire transporter à la Bibliothèque ambrosienne à Milan pour assurer leur conservation. En cela, le critique a tout-à-fait raison.

304. MARIAGE DU TSARÉVITCH ALEXIS PÉTROVITCH. Extrait d'un manuscrit contemporain conservé dans la bibliothèque du

comte Tolstoï. — (*Sièverni arkhif.* — Archives du nord ; n° 23-24, pag. 161-164. Saint-Petersbourg, décembre 1826.)

Le mariage du prince russe avec la princesse de Wolfenbüttel eut lieu le 25 septembre 1711, dans la ville de Torgau. La cérémonie nuptiale fut célébrée par un ecclésiastique moscovite dans une des salles du château, que l'on avait eu soin d'orner des plus belles tentures et d'une grande quantité de glaces. Au milieu de la salle, se trouvait une table sur laquelle étaient un crucifix et 2 couronnes : toutes les fenêtres avaient été fermées. Vers les 4 heures du soir, un grand nombre d'officiers de la Cour de la reine de Pologne descendirent dans l'appartement. Ces cavaliers furent bientôt suivis de l'empereur en personne tenant par la main le tsarévitch, et de 2 maréchaux qui précédaient la princesse. La fiancée était conduite par son grand-père, le duc Antoine de Brunsvig-Wolfenbüttel. Vinrent ensuite la reine de Pologne qui fut introduite par le prince Louis Roudolphe, et la duchesse de Wolfenbüttel suivie de plusieurs dames magnifiquement parées. La liturgie fut célébrée en langue grecque, et la cérémonie ne dura pas plus d'un quart-d'heure. L'empereur lui-même posa sur la tête des 2 époux les couronnes qui en furent retirées par le prêtre. La cérémonie terminée, tous les assistans se rendirent dans les appartemens de la reine de Pologne. Le soir sur les 7 heures, on se mit à table. La jeune princesse était à la droite de son époux. A côté de celui-ci se trouvaient l'empereur, puis le duc Antoine Ulrich et la duchesse de Wolfenbüttel. A gauche de l'auguste fiancée, on distinguait la reine de Pologne, le duc Louis Roudolphe et les princes Troubetskoï, Dolgorouki et Kourakine. De l'autre côté de la table, à côté de la duchesse, se trouvaient le comte Golovkine, en qualité de grand-chancelier, et le comte Bruce, général en chef de l'artillerie. Il est assez remarquable que pendant ces fiançailles on ressentit dans toute la salle un tremblement de terre qui dura près d'une minute, et qui porta l'effroi dans le cœur des personnes qui assistaient à la cérémonie. Cette secousse fut accompagnée d'éclairs et de violens coups de tonnerre.

A. J.

305. DES DROITS ET OBLIGATIONS DES MARCHANDS RUSSES JUSQU'AU COMMENCEMENT DU 19<sup>e</sup> SIÈCLE. (*Vestnik yevropou.* —

Courrier de l'Europe; déc. 1826, n<sup>o</sup> 23-24, pag. 181-202.)

Anciennement les droits et obligations des marchands russes n'étaient point déterminés. Ce corps se composait : 1) des gosti, ou marchands négocians ; 2) de la centurie des marchands des grande, moyenne et petite classes ; 3) de la centurie des marchands drapiers des grande, moyenne et petite classes ; 4) des centuries noires et des boutiquiers des grande, moyenne et petite classes ; 5) des marchands des faubourgs des grande, moyenne et petite classes (1).

On appelait *gost*, le marchand qui faisait le commerce intérieur et extérieur. Leurs marchandises étaient déposées dans un bazar particulier qui portait le nom de *Gostinni-dvor*, et le débit s'en faisait en gros et en détail. Le titre de *gost* n'était conféré que pour des services signalés rendus à l'état, ou pour des progrès rapides dans l'industrie commerciale. Les *gosti* jouissaient de grands privilèges, possédaient des villages, et souvent ils étaient promus à d'importantes dignités administratives (2).

*Gostinnaïa Sotnia*; Centurie des négocians des grande, moyenne et petite classes. Elle était composée de négocians fort riches qui étaient destinés à devenir par la suite *Gosti*. A Novgorod, c'étaient tous gens de distinction, et on les appelait aux Conseils pour délibérer sur les affaires les plus importantes ; ils remplissaient également des fonctions dans l'administration.

*Soukonnaïa Sotnia*, ou Centurie des marchands drapiers ; leur commerce était restreint à toutes les étoffes de laine ; ils avaient la permission de voyager à l'étranger pour se fournir de marchandises.

*Tchornïa Sotni*, les Centuries noires, titre qui équivaldrait aujourd'hui à celui de petits marchands, et les *Possadskie tiaglié lioudi*, c. à d. les gens de peine des faubourgs, faisaient le commerce en détail de toutes espèces de marchandises, et ils avaient leurs boutiques. Cette classe était composée de paysans appartenant aux patriarches, aux métropolitains, aux Vladiks,

(1) Code du Tsar Alexis Mikhaïlovitch (1649).

(2) En 1371, un marchand russe, Garass Pétrof racheta un grand nombre de Russes de tout rang, captifs chez les Tataes, fit construire 2 superbes églises en pierre à Nijni-Novgorod, et acheta du prince souverain de cette province un domaine qui contenait six bourgs.

monastères, boyards, etc.; et de gens de toutes sortes, comme fils de prêtres, bedeaux, sonneurs de cloches, charretiers et même d'hommes libres et d'artisans.

Les marchands étaient tenus de payer à l'état des impôts en raison des revenus du commerce qu'ils exerçaient, et proportionnés à la hausse et à la baisse des marchandises; le gouvernement percevait en outre des droits sur les boutiques, à l'instant même où les marchandises étaient livrées, et pour leur transport d'un lieu à un autre. Les commerçans devaient, indépendamment de cela, remplir des fonctions dans tous les lieux où l'intérêt de la Couronne réclamait leur présence.

Ces divisions subsistèrent jusqu'à Pierre le grand, qui donna une nouvelle organisation, établit des tribunaux de commerce à S<sup>t</sup>.-Pétersbourg, ainsi que dans plusieurs autres villes de l'empire, et institua des Collèges pour le commerce et les manufactures.

Toutes les villes russes furent divisées en 5 arrondissemens commerciaux. La classe des marchands et traficans fut subdivisée en 2 classes (*Guildii*). La 1<sup>re</sup> comprit les négocians les plus distingués par leurs richesses et par l'étendue de leurs affaires commerciales. Dans la 2<sup>e</sup> furent incorporés tous les marchands détaillans, les aubergistes et les artisans. Il fallait, pour être inscrit dans l'une de ces 2 guildes, prouver que l'on faisait au moins pour 500 roubles d'affaires. Il était défendu aux gouverneurs et voïévodes de se mêler en rien de ce qui concernait les corps des marchands, dont toutes les affaires ressortaient exclusivement du tribunal (*magistrat*) de S<sup>t</sup>.-Pétersbourg et des tribunaux particuliers institués à cet effet dans d'autres villes. Ces tribunaux eux-mêmes se trouvaient sous la dépendance immédiate d'un *Collège de commerce*, qui connaissait de tout ce qui était relatif au commerce maritime extérieur. Ce collège avait en outre la haute inspection sur toutes les douanes de l'empire, et c'était de lui que dépendaient encore la fixation des droits et l'ouverture des ports dans les villes maritimes.

Le *Collège des manufactures* avait été établi pour faciliter la création et la propagation des fabriques en Russie. C'était lui qui accordait les privilèges aux manufacturiers nationaux et les encouragemens nécessaires aux artistes et fabricans étrangers qui venaient s'établir dans les différentes villes de l'empire.

C'est par ces sages institutions, par l'établissement des voies de communications des eaux et forêts, ainsi que par la construction d'un grand nombre de vaisseaux marchands, que le régénérateur de la Russie sut favoriser le commerce dans ses états.

Il restait à affranchir le corps des marchands de cette multitude de taxes auxquelles il était sujet dans l'intérieur de la Russie, en vertu des anciens oukases des tsars. Il était réservé aux successeurs de Pierre-le-Grand de faire disparaître d'aussi grandes entraves à la prospérité du commerce russe. C'est ce qui fut exécuté par Élisabeth Péetrovna, comme on peut le voir dans son décret du 20 décembre 1753, et par Catherine II, dont l'ordonnance du 21 avril 1785 déterminait pour toujours les droits et privilèges des corps des marchands. J. . . . T.

306. LETTRE DU D<sup>F</sup> G.-B. NICOLOSI BERRETTA, SUR la publication du chap. 1<sup>er</sup> du liv. V des *Considérations sur l'histoire de la Sicile*; par le Chanoine GREGOIO; chapitre omis dans la 1<sup>re</sup> édit. de 1810. (*Giornale di scienze, etc., per la Sicilia*; août 1825, n<sup>o</sup> 32, p. 167.)

Le chanoine Grégoio publia, en 1794, une *Introduction à l'étude du droit public de la Sicile*, dans laquelle il traca le plan de l'ouvrage qui nous occupe et qu'il divisa en sept époques principales, depuis l'établissement de la monarchie en Sicile jusqu'aux temps présents; il fit connaître le sujet des chapitres contenus dans chaque livre, pour présenter d'un coup-d'œil la suite et l'enchaînement des faits. Peu d'années après, il acheva son ouvrage; il mit au jour, en 1805, les deux premiers volumes qui renferment l'époque dite *normande*. L'année suivante, il fit paraître le 3<sup>e</sup> volume, qui contient l'époque dite *suève*, et dans l'an 1807, le 4<sup>e</sup>, qui traite de la constitution d'Aragon jusqu'en 1337.

La mort l'ayant empêché d'achever l'impression de son ouvrage, les personnes qui tenaient à lui par les liens de l'amitié, employèrent leur zèle à réunir et revoir ses manuscrits, pour publier les autres volumes, si bien qu'en 1816 et l'année suivante, il sortit de la presse 2 volumes; l'un comprend la suite de l'époque aragonaise, et l'autre les temps d'Alphonse jusqu'à Charles V d'Autriche.

L'éditeur, malgré ses soins, n'ayant pas encore rassemblé,



pour le présent, les argumens de tous les chapitres, ni le manuscrit en entier, s'est décidé à laisser publier dans le journal de Sicile un fragment du livre V. Ce fragment, formant le chapitre 1<sup>er</sup>, renferme l'origine de la décadence du gouvernement du roi Frédéric, les notables événemens de la cour et du règne du roi Pierre, et du vicariat du duc Jean; enfin, les vices de la constitution.

307. LE DIECI EPOCHE, etc. — Les dix époques de l'Italie ancienne et moderne; par M. QUADRI. Tom. I. Milan, 1826; imprim. de Rusconi. (*Annali di Statistica*, etc.; mars 1827, p. 270.)

Nous avons annoncé l'ouvrage de M. Quadri d'après son prospectus (voy. le *Bulletin* de 1826, tom. 6, n<sup>o</sup> 381). Le tome 1<sup>er</sup> vient de paraître; il embrasse la première époque. L'auteur donne d'abord la description géographique ancienne de la contrée, et se livre ensuite à des recherches sur l'origine des peuples qui l'habitèrent, de leur état, et principalement de celui des Étrusques ou Tyrrhéniens, et des Pélasges Tyrrhéniens. Il traite de leurs sciences, de leurs arts, de leur religion, il parle ensuite particulièrement de chacun des autres peuples les plus connus pour cette époque primitive de l'Italie, des colonies grecques qui s'y établirent, des premiers habitans et des rois du Latium. Le journal cité au titre fait des vœux pour que l'auteur poursuive et termine son importante entreprise.

308. TRENTO CITTA DEI REZI. — Trente ville des Rhétiens et colonie romaine; par M. GIOVANELLI. Trente, 1825, imprim. de Monauni. (*Ibid.*; vol. 4<sup>e</sup>, juin 1825, p. 203.)

Cet opuscule se rattache à un monument antique, à l'inscription de l'époque des Antonins, trouvée à Trente, et publiée en 1824 par M. Giovanelli. Peu de temps après, parut un ouvrage posthume de Tartarotti sur le même monument, avec un supplément par l'éditeur, M. Floffella, et c'est dans ce supplément que ce dernier cherche à établir 1<sup>o</sup> que Trente fut une colonie des Gaulois cénomans; 2<sup>o</sup> que cette ville n'était pas colonie romaine durant la république, ni au commencement de l'empire; 3<sup>o</sup> que d'Auguste à Vespasien, elle ne fut qu'un château-fort dépendant de Brescia; 4<sup>o</sup> que ce fut Hadrien qui lui donna ce titre. Voilà les 4 propositions que M. Giovanelli s'attache à réfuter dans le nouvel ouvrage où il soutient de nouveau que

Trente fut une colonie des Rhétiens. Le journal cité ne rapportant point les preuves sur lesquelles M. Giovanelli appuie son assertion, nous devons nous contenter d'indiquer ces opinions si diverses sur l'histoire d'une ville très-connue.

309. NOTIZIE, etc. — Notices relatives à l'histoire de Pavie; par GIUS. ROBOLINI. Vol. I et II. Pavie, 1823-26; imprim. de Fusi. (*Ibid.*; févr.-mars 1827, p. 263; sept., p. 241.)

Il paraît, d'après le journal cité, que ces notices pour servir à l'histoire de Pavie, manquent, en général, de plan et de méthode. Elles renferment cependant de bons renseignemens archéologiques et diplomatiques. L'auteur promet d'ailleurs des mémoires spéciaux sur quelques établissemens ou sur quelques faits importans. Le premier volume de l'ouvrage contient une époque bornée d'une part aux plus anciennes circonstances de l'histoire de Pavie, et de l'autre à l'an 774 de l'ère chrétienne; ce n'est qu'un extrait de l'ouvrage de Capsoni, et l'auteur le déclare dans sa préface. Il s'arrête ensuite à l'origine du nom même de Pavie, *Papia*, connu chez les anciens sous le nom de *Ticinum*; Muratori le dérivait de la tribu romaine *Papia*, qui ne pouvait plus donner son nom à un lieu au 8<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, et comme on a trouvé dans les environs, des inscriptions en l'honneur d'une famille *Papia*, c'est à cette famille que l'auteur de l'article que nous analysons rapporte le nom actuel de *Papia* ou Pavie; il promet une plus longue analyse du tome II de l'ouvrage de M. Robolini.

310. GESCHICHTE DES TEMPELHERREN-ORDENS nach den vorhandenen und mehreren bisher unbenutzten Quellen. — Histoire des Templiers d'après des sources historiques et des documens jusqu'ici inédits; par Wilhem-Ferdinand WILCKE. 2 Vol. in-8°. Leipzig, 1826.

L'auteur a réuni plus de matériaux et puisé dans un plus grand nombre de sources que tous ses prédécesseurs. Sans préjugé ni pour ni contre les Templiers, laissant parler seulement les actes du procès et les témoignages, et laissant tout à fait de côté les idoles, cratères et autres monumens attribués par M. de Hammer aux Templiers, dans son *Mysterium Baphometis revelatum*, il n'en est pas moins arrivé que celui-ci aux mêmes résultats savoir : 1) que les Templiers étaient effectivement cou-

pables ; 2 ) qu'ils avaient une doctrine secrète ; 3 ) que cette doctrine était gnostique. Ce sont les faits historiques seuls qu'il laisse parler et qui le conduisent à l'opinion émise encore dernièrement par le comte de Napione ( dans le 9<sup>e</sup> volume des *Mémoires de l'Académie de Turin* ), qu'il est impossible de défendre avec succès l'innocence de l'ordre.

L'ouvrage est divisé en quatre livres , dont le premier contient l'histoire de l'ordre jusqu'à son abolition , le second l'histoire de l'abolition , le troisième l'organisation intérieure et les constitutions de l'ordre, le quatrième trente pièces justificatives, terminées par la nomenclature la plus complète des écrits publiés sur les Templiers, au nombre de 56. Voici le commencement du second volume , ( ch. 6 du second livre ).

« Après tout ce qui a précédé, quiconque est impartial ne saurait plus douter que l'ordre était coupable et méritait d'être puni. Si Thomasius veut défendre l'ordre par des argumens juridiques , ces argumens ne sauraient être admis que devant un tribunal protestant ou bien devant une cour de justice du 17<sup>e</sup> ou 18<sup>e</sup> siècle , mais non pas devant une du moyen âge. Quelle différence entre les idées de droit, les mœurs, l'état de civilisation, la croyance religieuse, en un mot, entre l'*esprit du temps* du 14<sup>e</sup> siècle et celui des temps modernes ! Il serait également faux et injuste d'appliquer au temps d'alors l'échelle que le nôtre nous met à la main. Ce qui était juste et louable, il y a des siècles, nous l'avons en horreur, comme, par exemple, les procès de sorciers ; ce qui est toléré aujourd'hui était persécuté alors à fer et à feu , comme, par exemple, ceux qui pensaient diversement en matière de religion.

Nous accuserions un juge non-seulement de superstition , mais d'injustice , qui voudrait mettre en œuvre les *ordials* ; nous sourions aux prétentions de l'hérarchie ; mais dans les siècles du moyen âge , la croyance à ces prétentions était aussi inébranlable que celle en Dieu ; c'est ainsi que la manière de voir et le jugement des peuples subissent un changement continuel. Le passé doit servir au présent de point de comparaison et d'information, mais le présent ne doit pas servir de règle en fait de jugement historique. La *coulpe* des Templiers doit donc être discutée d'après les idées du temps où ils ont vécu, et puisqu'ils n'ont point trouvé grâce devant le tribunal de leur temps, nous

ne sommes pas autorisés à invalider ce jugement comme faux ou injuste, pourvu qu'il soit fondé sur des motifs analogues à l'esprit du temps ; nous n'osons pas l'invalider, si nous respectons tant soit peu les arrêts de l'histoire comme le jugement des temps et des peuples.

On ne saurait nier, que par la doctrine secrète, l'ordre s'est rendu éminemment coupable dans ces temps où le doute le plus léger sur la légitimité du règne des prêtres et sur la vérité de leur enseignement suffisait pour la condamnation au bûcher, où des hérétiques comme les Manichéens furent exécutés en masse, où les Albigeois furent extirpés par le glaive. (p. 2). »

Déjà la circonstance que l'ordre avait des Mahométans pour frères, comme Malek, le prince de Cilicie, le rend suspect ; en revanche plusieurs Templiers passaient aux Sarrasins (p. 8).

« Le grand-maître Guillaume de Beaujeu et le chevalier Guillaume de Sarnage étaient intimement liés avec les Infidèles ; celui-ci vivait parmi eux, celui-là soudoyait des Sarrasins (p. 9). Le jugement porté contre eux par Frédéric II, est connu : *Nobis constitit evidenter infra claustra templi suldanos et suos cum alacritate pomposa acceptos superstitiones suas cum invocatione Muhameti et luxus sæculares facere Templarij paterentur.*

L'avidité porta les Templiers aux injustices les plus criantes et aux actions les plus blâmables, comme Bernard de Tremelay au siège d'Ascalon ; l'extradition de Nassireddin, celle de Jisor, l'assassinat de l'envoyé du Vieux de la montagne, le pécuniaire des deniers destinés pour la Terre-Sainte, l'avarice qui leur défendit de faire des sacrifices en faveur de la Palestine, jetèrent un grand blâme sur les Templiers. Ils abusèrent des bulles apostoliques, nombre de Templiers furent inscrits comme tels par la seule cession de leurs biens en faveur de l'ordre ; ils outrepassèrent leurs privilèges, offensèrent le clergé et les séculiers, au point qu'Innocent III, le grand protecteur de l'ordre, fut obligé de le rappeler aux bornes de la modération par une bulle qui met la corruption de l'ordre dans son plus grand jour (p. 10). La ressemblance entre les Templiers et les Assassins a été déjà relevée, de même que celle avec les Jésuites dont l'organisation intérieure s'accorde avec celle des Templiers (p. 11).

Il est à regretter que le manque de connaissance des langues orientales ait empêché l'auteur de compléter ces preuves par le

déchiffrement des inscriptions en lettres arabes sur les idoles, cratères et coffrets, dont le sens est parfaitement conforme aux articles de l'acte d'accusation porté par la cour de Rome contre les Templiers. T.

311. MÉMOIRES INÉDITS DE JEAN-BAPTISTE SPADA, gouverneur de Rome, etc. *Suite et fin.* (Voy. le *Bullet.* précédent, n° 255).

Ceux qui connaissent l'article que Moreri a consacré à Spada, dans son Dictionnaire universel, seront surpris que j'aie passé sous silence sa nomination à l'évêché de Rimini, puis à celui de Palestrine, dont il est question chez ce biographe. J'avoue que je ne conçois pas où il a puisé ce détail; peut-être est-ce une inexactitude de sa part, comme quelques autres qui lui ont échappé. On ne peut rien décider par le témoignage de Galeazzo Gualdo : sa *Scena d'uomini illustri*, où il nous a laissé sur Spada des détails si intéressans, ayant été imprimée à Venise en 1659, et celui-ci ayant vécu plus de 15 ans encore depuis cette époque, Gualdo n'a pu nous transmettre des renseignemens ultérieurs qui eussent tranché la difficulté.

Il faut donc se contenter du témoignage de Ciaconius ou plutôt d'Oldoini, son continuateur. Celui-ci, dans son *Histoire des papes et des cardinaux*, ne dit rien de l'élévation de Spada au siège de Rimini, ni à celui de Palestrine; il est visible, au contraire, par cette histoire si bien faite pour mériter la confiance des lecteurs, puisqu'elle a été publiée à Rome du vivant même de Spada, que celui-ci, en 1671, vivait paisiblement dans cette ville. Jusques alors, c. à d., quatre ans au plus avant sa mort, et âgé au moins de 73 ans, Spada n'avait pas encore été élevé aux sièges de Rimini et de Palestrine. Est-il croyable qu'à cet âge, et dans l'espace de quatre années seulement, il ait parcouru ces deux sièges? D'ailleurs, le dernier des historiens que je viens de citer assure encore que Spada finit sa vie à Rome (1).

Après avoir suivi ce personnage dans les diverses périodes de sa vie, et avoir parcouru avec lui les postes qu'il occupa et qu'il dut autant à ses mérites réels qu'à la bienveillance pontificale, il convient de parler maintenant de ses écrits; ils ne sont pas nombreux: ils auraient pu l'être davantage. Les contemporains de Spada paient un tribut unanime d'éloges à ses lumières. Mais les

(1) Oldoinus, *Athenæum romanum*.

affaires compliquées dans lesquelles s'absorbèrent si long-temps ses pensées, lui ravirent ce calme d'esprit, cette clarté d'idées, cette activité et cette force d'imagination indispensables pour la production des œuvres intellectuelles. Nous n'avons obtenu de sa plume que les ouvrages ci-dessous mentionnés :

1<sup>o</sup> Les panégyriques de St.-Thomas de Villeneuve, de St.-François de Sales, de St.-Pierre d'Alcantara, de Ste.-Madeleine de Pazzis, prononcés aux jours de leur canonisation (1).

2<sup>o</sup> L'édition des œuvres légales de son oncle Spada, doyen des avocats consistoriaux, dont nous avons parlé (2).

3<sup>o</sup> Un recueil de mémoires manuscrits touchant la contagion qui se répandit en Italie, l'an 1630. Spada, nommé alors secrétaire de la congrégation *della sanita*, crut qu'il serait avantageux à la chose publique de consigner dans quelques écrits les ressources qu'on avait employées à cette époque douloureuse pour réfréner la violence du mal et en extirper le germe. Ces renseignements furent d'une utilité réelle pour le gouvernement romain, lorsque de nouvelles maladies contagieuses s'étant introduites dans l'état ecclésiastique, en 1636, y semèrent le trouble et la désolation (3).

4<sup>o</sup> L'écrit le plus estimable de Spada, le plus utile et le plus intéressant, est celui que je possède et qui a motivé cette notice ; en voici le titre :

*Relatione, o sia memoria curiosa de' casi e contese gravi con cardinali, ambasciatori, ed altri principi, e de' delitti seguiti in Roma dalli 18 genn<sup>o</sup> 1635 per tutto il di 18 sett<sup>bre</sup> 1643 ; Scritta da mons<sup>re</sup> Gio : Batta Spada Lucchese gov<sup>re</sup> di detta città nel detto tempo, e che poi da Innocentio X fù creato cardinale, chiamato di S. Susanna ; con una piena notitia de' trattati, temperamenti, gratie e castighi usati circa le dette materie :*

C'est-à-dire :

Récit ou mémoire curieux des événemens et des démêlés qui eurent lieu entre les cardinaux, ambassadeurs, princes, et des

(1) Oldoini Athenæum romanum.

(2) Ciacoïus, Vitæ et res gestæ pontificum romanorum et S. E. R. cardinalium, tom. 4.

(3) Galeazzo Gualdo, Scena d' uomini illustri d' Italia. G.

délits commis dans Rome, depuis le 18 janvier 1635 jusqu'au 18 septembre 1643 inclusivement ; écrit par Mgr. Jean-Baptiste Spada de Lucques, gouverneur de Rome au temps susdit, lequel fut ensuite fait cardinal par le pape Innocent X, sous le titre de Ste.-Suzanne ; accompagné d'une notice exacte des moyens, accommodemens, pardons et châtimens dont on usa dans ces circonstances. »

Un fait intéressant à éclaircir serait de savoir de quelle manière cet ouvrage est resté inconnu jusqu'à nos jours, et comment les écrivains qui ont eu connaissance des moindres opuscules sortis de la plume de Spada n'ont pas seulement soupçonné son existence.

Je crois que ce volume précieux n'était pas destiné à voir le jour. Spada ne l'avait sans doute écrit que pour lui fournir de temps en temps quelques réminiscences et pour servir de monument à la droiture des intentions qui l'avaient constamment animé pendant qu'il remplissait le poste de gouverneur de Rome. Cet écrit, de son vivant ou après sa mort, fut déposé, je pense, aux archives de Rome, où il disparut bientôt sous un amas de nouvelles pièces qu'on éleva sur lui. C'est là qu'il était caché, et il y aurait sans doute trouvé son tombeau, si l'agitation dont nos troubles politiques ont frappé toutes les puissances de l'Europe ne l'eût arraché de sa retraite.

Ce volume a dû venir en France lorsque le gouvernement de cette contrée, par une de ces mesures extrêmes qui flattaient si bien alors sa gigantesque vanité, fit transporter à Paris toutes les archives que Rome renfermait dans son enceinte.

On sait combien ces monumens de l'administration ecclésiastique étaient nombreux. Ils remplissaient toutes les salles de l'hôtel Soubise où on les avait déposés, et même la cour de cet édifice. Lors de la restauration, le Saint-Siège les ayant revendiqués, on les lui restitua, mais on ne voulut point en défrayer le transport. Le gouvernement romain, alarmé à la vue de la dépense excessive que devait lui occasioner le renvoi total des pièces qu'on lui avait ravies, nomma un commissaire, d'abord M. Ginnasi, ensuite Mgr. Marini, pour faire un choix parmi les monumens enlevés.

Quelque vigilance que ces hommes habiles aient déployée pour ressaisir tout ce que rappelaient à Rome les regrets de la

cour apostolique et pour ne rejeter que ce qui était devenu infructueux, il est impossible qu'ils aient rencontré si juste au milieu de ces formidables amas d'écritures de tous les âges et de tous les styles, qu'ils n'aient répudié bien des pièces estimables et reconquis quelques anciens monumens dont l'intérêt est loin de ne pouvoir être contesté. Les mémoires de Spada auront peut-être été un des volumes élagués. C'est là l'origine la plus raisonnable que je puisse assigner à leur découverte. Cela explique à la fois comment ce manuscrit est resté si long-temps inconnu et comment il s'est présenté soudainement à la lumière.

Quoiqu'il en soit de la manière dont il est venu en ma possession et du chemin qu'il a pris pour arriver jusqu'à moi, voyons ce qui en fait la matière. Il renferme, comme on a pu le juger par la seule inspection du titre, la relation des événemens qui se sont passés dans Rome sous le gouvernement de Spada. Celui-ci a voulu tellement s'y circonscrire dans les bornes de ses attributions, que tout le reste lui est devenu étranger, et qu'il n'énonce que les faits qui ont rapport à l'emploi dont il se vit revêtu. Il n'était point dominé par la manie qui s'est emparée de tant de personnages de nos jours, qui mourraient, ce semble, à regret, s'ils ne laissaient après eux d'interminables mémoires pour leur succéder.

Bien que Spada ait voulu, par une modestie qu'on lui pardonnera avec peine, se renfermer dans un cercle si étroit et ne prêter à sa narration que le langage et la simplicité d'une feuille quotidienne, il était impossible que sur tant de faits qu'il avait à raconter il ne s'en trouvât point qui fussent destinés à réveiller l'attention publique. Spada était placé sur un théâtre trop élevé pour que ses mémoires ne dussent, même malgré lui, piquer la curiosité de ses lecteurs.

C'est ainsi que, dès l'ouverture de son livre, il nous offre le tableau d'une conspiration dirigée contre Urbain VIII, et qui fut éventée, déjouée et punie, avant qu'elle pût éclater. Ce récit est d'autant plus précieux, qu'il complète les documens de l'histoire pontificale, et qu'aucun écrivain, que je sache, ne le retrace. Ni Ciaconius et son continuateur (1), ni André Du-

(1) *Vitæ et res gestæ pontificum romanorum.*



chesne (2), ni Bérault-Bercastel (3), ni Dominique de Ros (4), ni Taurel (5), ni Pompée Ugonio (6), ni l'auteur de l'histoire des conjurations (7), ni Bower (8), ni Bruys lui-même (9), ne citent cet événement déplorable. Celui-ci n'aurait pas manqué de s'en saisir avidement, s'il fût parvenu à sa connaissance. On sait combien il aimait les anecdotes qui pouvaient molester le clergé romain, et cette conspiration eut cela de fâcheux, que les hommes qui devaient le moins y figurer s'y trouvèrent impliqués, et qu'on fut obligé d'oublier leur caractère, qu'ils avaient oublié eux-mêmes, pour ne se souvenir que des châtimens qu'ils avaient mérités.

Le chef de ce complot se nommait Hyacinthe Centini. Son but était de renverser Urbain VIII du trône pontifical, pour lui substituer son oncle le cardinal d'Ascoli. L'abbé ALLARD.

312. HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA BELGIQUE; par M. DEWEZ, membre de l'Institut royal des Pays-Bas, etc. Tom. V; in-8°; prix, 6 fr. Bruxelles, 1827; Tarlier.

313. NOTICES SUR QUELQUES MANUSCRITS INÉDITS RELATIFS A L'HISTOIRE DES PAYS-BAS.

La collection des manuscrits que la commission royale des Pays-Bas est chargée de publier dans le but de compléter l'histoire de ce pays, renferme, entre autres, 1) le *Chronicon Brabantiae d'Edmundus de Dinter* (mort à Bruxelles en 1448);

(2) Histoire des Papes.

(3) Histoire de l'Église.

(4) Abeja Barberina, panegyrico à la santidad de Urbano VIII, Romæ typis Aloyzzi Grygnani, 1639, in-4°.

(5) De rebus gestis Urbani VIII panegyricus, Bononiæ, 1639 in-f°.

(6) Oratio funebris Urbani VIII.

(7) The history of the Popes, from the fondation of the seat of Rome to the present time.

(8) Duport du Tertre.

(9) Histoire des papes. Une justice à rendre à Bruys, c'est qu'il ne persévéra point dans les sentimens qui répandirent sur son style tant de fiel, quand il écrivit l'histoire des pontifes romains. Revenu de ses préjugés, il embrassa le catholicisme; une modération exemplaire devint le fruit de son changement. Il désavoua le premier sa virulente *Histoire des Papes*, et ôta par ce moyen à ses censeurs le courage de le condamner.

2) *Chronicon Brabantiae* de *van der Heyden* (mort en 1473); cette chronique va jusqu'à l'époque de Charles, duc de Bourgogne et de Brabant; 3) *Rhymchronyk* (chronique rimée) de *Jean van Helu* (du 13<sup>e</sup> siècle); 4) *Rhymbibel* (bible rimée) de *Jacob von Maerlant*. Cette dernière ne fera point partie de la collection.—Il serait à désirer qu'on reçût également dans cette collection les lettres du comte d'Égmont, récemment découvertes dans la maison de ville d'Oudenarde, et qui sont adressées en partie au gouverneur de cette ville, en partie au comte de Hoorn, vû qu'elles sont toutes propres à éclaircir plusieurs faits douteux de la révolution des Pays-Bas. D'après ces lettres, le comte d'Égmont a pris une part beaucoup plus active à la révolution de ce pays qu'on ne l'a généralement cru jusqu'à présent.

314. HISTOIRE DES COMTES DE TOULOUSE; par M. MARTURÉ, avocat.  
1 vol. in-8<sup>o</sup>, imprimé à Castres, par Auger.

Cette histoire mérite l'examen des érudits. Elle attachera les amis de nos annales, et se rapporte à des événemens importans dans l'une des plus belles contrées de la France. Ces considérations recommandent un tel ouvrage qui fait honneur à son auteur.

315. HISTOIRE DU PAYS CASTROIS; par M. MARTURÉ, avocat.  
2 vol. in-8<sup>o</sup>. Castres, 1828; Auger.

Nous recommandons aux amis de notre histoire nationale les travaux de M. Marturé. Ses recherches sur les comtes de Toulouse et sur le pays Castrois méritent leur attention particulière. Lorsqu'un nombre suffisant de travaux de ce genre auront été publiés pour les principales provinces de la France, il sera possible alors de faire un travail général d'un très-grand intérêt pour le royaume.

316. JOURNÉES MÉMORABLES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. Tome II. (12, 13 juillet 1789: Insurrection populaire dans Paris). In-32 d'une feuille; prix, 35 c. Paris, 1826; Audin.

---

## MÉLANGES.

317. ACADÉMIE ROYALE DE TURIN. La classe des sciences morales et historiques a entendu, dans sa séance du 28 février der-

nier, les lectures suivantes : Le comte Napione a lu des lettres sur l'*Histoire des républiques italiennes des bas temps* de M. SISMONDI; le chevalier César de Saluces a lu un mémoire sur la Maison Royale de Savoie. (*Journ. de Savoie* ; 8 mars 1828, p. 278.)

318. MÉLANGES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES DE MALTE-BRUN; ou Choix de ses principaux articles sur la littérature, la géographie et l'histoire; recueillis et mis en ordre par M. J. NACHET, avocat à la Cour royale. 3 vol. in-8°; prix des 3 vol., 18 fr. Paris, 1828; Aimé-André.

Nous rendrons compte incessamment de cet intéressant recueil, auquel l'éditeur a donné tous ses soins, mu par des motifs très honorables pour la mémoire de l'auteur et pour lui-même.

## TABLE

### DES ARTICLES CONTENUS DANS CE CAHIER.

#### *Philologie.*

Sur le langage des signes; Akerly.—Nouv. méthode pour étudier l'hébreu; Beuzelin.....	289
Observ. sur la langue du Tibet.....	292
Anthologie arabe; Grangeret de Lagrange.....	293
Langues de l'Afrique; Klaproth et Balbi.—Palimpsestes; Schroeter. <i>Thucydidis editio</i> ; Goeller.— <i>Observ. in Æschilum</i> ; Petersen.—Fragments de Simonide; Burges.....	303
Corpus scriptorum hist. Byzantinæ; Niebuhr.....	304
Plaidoyer pour Servius Sulpicius traduit en français; Péricaud ...	306
Contes écossais.—Poésies de Labindo.....	309

#### *Archæologie.*

Monumens inédits grecs, étrusques et romains; Raoul-Rochette... 310	310
Fouilles à Veies.—Camps romains; Thomson.—Dissert. sur les camps romains de la Somme; d'Allonville.....	312
Antiquités de Lausanne.—Caducée en bronze.....	315
Tour de Winschotten.—Grotte de Falaise.....	317
Numismata sicula; Forcella, 318.—Epigraphe grecque; Crispi... 319	319

#### *Histoire.*

Archives de philologie et de pédagogie.....	320
Synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce; Petit-Radel.....	323
Mariage d'Alexis Pérovitch, 329.—Droits des marchands russes... 330	330
Histoire de la Sicile; Berretta, 333.—Les dix époques de l'Italie... 334	334
Trente, colonie Rhétienne; Giovanelli, 334.—Histoire de Pavie... 335	335
Hist. des Templiers; Wilcke, 335.—Mém. de Spada.....	338
Hist. des comtes de Toulouse et Hist. du pays Castrois; Marturé... 343	343

#### *Mélanges.*

Académie de Turin.—Mélanges scientifiques, etc.; Malte-Brun.....	16.
--	-----

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

RUE JACOB, N<sup>o</sup> 24.

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

#### 319. BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE DU DUC DE SUSSEX.

On travaille en ce moment à un catalogue des précieux manuscrits et livres que renferme la bibliothèque du duc de Sussex, au palais de Kensington. Ces manuscrits sont en diverses langues.

Les manuscrits arabes traitent du Koran, livre dont ils donnent un exposé très-intéressant. Le catalogue contient la description d'un magnifique manuscrit qui a appartenu autrefois à Tippoo-Saïb. 2 manuscrits, l'un persan, l'autre arménien, contiennent les évangiles; tous 2 sont ornés de dessins enluminés et d'une grande beauté: ce dernier, du 13<sup>e</sup> siècle, et peut-être le plus curieux des manuscrits arméniens qui existent dans ce pays, est sur papier vélin; l'un et l'autre sont très-rares. Les manuscrits en langues Pali, Cinghalaise et Birmane, terminent la 1<sup>re</sup> partie du 1<sup>er</sup> volume. Ceux en caractères Palis Carrés, obtenus à Rangoon, sont, sinon uniques, du moins les plus beaux que l'on connaisse en Angleterre; l'un de ces manuscrits est sur des feuilles d'ivoire. Les lettres sont en vernis du Japon et ornées d'un riche entourage en or. (*Asiat. Journ.* ; mars 1827, p. 377.)

#### 320. NOUVELLE TRADUCTION DU PENTATEUQUE HÉBREU; par M. LAMBERT.

Le livre le plus ancien, après Job du moins, le livre sur lequel les trois quarts des habitans de la terre fondent leur croyance, le Pentateuque, a été peut-être le plus mal traduit de tous les livres qui existent, non qu'un grand nombre de traducteurs n'aient été des hommes très-savans et très-érudits, mais parce que la langue hébraïque, morte depuis tant de siècles,

offre des difficultés extrêmes par sa brièveté, son esprit et le petit nombre de mots qui nous en sont restés; de sorte qu'outre un goût naturel pour cette langue, elle exige une étude approfondie et continuelle, commencée dès la plus tendre jeunesse, si l'on veut se pénétrer de son esprit et s'en approprier le génie.

M. Lambert, professeur à Metz, propose une souscription pour une nouvelle traduction de ce livre, le texte en regard, avec des notes justificatives et explicatives. Cet ouvrage sera publié en 5 livraisons, dont chacune contiendra l'un des livres qui le composent. Prix de souscription pour chaque livraison: 3 fr. — On souscrit à Metz, chez l'auteur, et à Paris, chez Treuttel et Würtz. (*Jour. gén. de la Litt. de France*; janv. 1828,) p. 30.)

321. *HORÆ SYRIACÆ, seu commentationes et anecdota res vel litteras syriacas spectantia*; auct. Nic. WISEMAN. In-8°. Romæ, 1828.

Nous donnerons dans le prochain cahier du *Bulletin* une analyse de ce savant ouvrage, qui intéresse à la fois l'histoire et la littérature sacrée.

322. LE NOUVEAU TESTAMENT TRADUIT EN LANGUES MONGOLE, KALMOUIQUE, TCHÉRÉMISSE ET MORDVIENNE.

On doit la traduction Kalmouique à M. Schmit, qui s'est également occupé de la traduction Mongole, conjointement avec le bouriate *Vadmer Marschounof*, homme fort éclairé, et qui, sur les fonts baptismaux, a reçu le nom de *Jean Alexandrof*. — Les 4 évangiles seuls ont été traduits il y a 5 ans en Tchérémissé et en Mordvien.

La traduction du nouveau Testament en *langue Servienne* est imprimée; mais elle n'est pas encore en vente. (*Bibliographitcheskii Listi*. — Feuilles bibliographiques; n° 41. Supplément 1825.)

323. I. EXAMEN DU TEXTE DE CLÉMENT D'ALEXANDRIE, relatif aux divers modes d'écriture chez les Égyptiens; par M. LETRONNE. In-8°. Paris, 1828; Imprimerie royale.

324. II. DE LA PRÉTENDUE DÉCOUVERTE DES HIÉROGLYPHES ACROLOGIQUES; par M. ZANNONI.

325. III. SUR LES NOUVEAUX HIÉROGLYPHES APPELÉS ACROLOGIQUES.—Lettre de A. M. MIGLIARINI. (*Antologie de Florence*; n° 85.)

I. Lorsque M. Letronne publia en 1824, dans la 1<sup>re</sup> édition du *Précis*, etc., par M. Champollion jeune, sa traduction et analyse du célèbre passage de Clément d'Alexandrie (1), relatif à l'écriture des Égyptiens, plusieurs des érudits lui firent des objections plus ou moins solides, qui donnèrent lieu à ce savant helléniste de revenir sur le même passage, de discuter les objections qu'on avait proposées, et de donner à son analyse une étendue plus grande et plus détaillée. Ce nouvel *Examen* vient de paraître dans la 2<sup>e</sup> édition du même *Précis des hiéroglyphes*.

La 1<sup>re</sup> traduction du passage, et la classification des écritures égyptiennes que M. Letronne en fit dériver dans son premier examen, restent toujours les mêmes dans le second; et elles sont d'ailleurs assez connues pour que nous ne soyons pas obligés de les reproduire ici. En général, toutes les difficultés de ce passage peuvent à présent se réduire à l'interprétation des mots *διὰ τῶν πρώτων στοιχείων*, par lesquels Clément d'Alexandrie désigne la première des 2 espèces de signes qui composent, chez les Égyptiens, l'écriture appelée *hiéroglyphique*. Et quant au mot *στοιχεῖα*, M. Letronne a désormais prouvé, sans retour, qu'il ne peut signifier ici autre chose que les *lettres alphabétiques*. Sur cette interprétation qui, d'ailleurs, est irrévocablement autorisée par les découvertes de M. Champollion, faites indépendamment de ce passage, tous les savans sont parfaitement d'accord, si on en excepte M. Goulianoff (1) qui, contre l'avis de M. Letronne et de tous ceux qui ont acquis quelque habitude de la langue grecque, prétend que *στοιχεῖα* signifie *éléments*, et non pas *lettres alphabétiques*, dont le nom en grec est, ajoute-t-on, *γράμματα*. « Je sais fort bien, dit M. Letronne, que *στοιχεῖα* signifie *éléments*; je sais encore que *γράμματα* est le mot propre pour dire les *lettres alphabétiques*; mais cela n'empêche pas que *στοιχεῖα*, employé absolument comme il l'est

(1) *Stromat.* V. 657 Potter.

(2) Questions archéographiques p. 8. — *Edinburgh Review*, p. 103.

ici, et à propos d'écriture, n'ait le même sens *propre* et *technique*. J'avais cru suffisant d'énoncer le fait; je vais l'établir, puisqu'on le juge nécessaire. » Nous nous dispenserons toutefois d'en rapporter ici les preuves nombreuses que le savant helléniste a été obligé de citer, convaincus que l'objection est telle qu'elle ne peut avoir un grand nombre de partisans.

Après avoir établi le sens du mot *στοιχεῖα*, M. Letronne examine ce que le mot *πρώτων*, devant *στοιχείων*, peut ajouter à l'idée. Et voilà, à notre avis, ce qui reste encore de véritablement difficile dans ce fameux passage.

« Au premier coup-d'œil, dit M. Letronne, je crus qu'il s'agissait des *premières lettres de chaque mot*. » Mais le plus léger examen lui fit abandonner cette idée comme tout-à-fait inadmissible. « En effet, si telle eût été l'intention de Clément d'Alexandrie, ajoute-t-il, il était absolument indispensable qu'il joignît un complément à *διὰ τῶν πρώτων στοιχείων*, comme, par exemple *διὰ τῶν ἐκάστου ὀνόματος, οὐ ἐκάστης λέξεως, πρώτων στοιχείων*, ou toute autre chose de ce genre. A moins de supposer que l'auteur n'avait aucun sentiment de sa propre langue, ni l'ombre du sens commun, il est impossible de donner une signification aussi déterminée à l'expression *στοιχεῖα*, qui, dans un sujet pareil, prise ainsi absolument, signifie en général les *lettres de l'alphabet*, ou ne signifie rien du tout. C'est cependant à ce sens, tout-à-fait inadmissible, que se sont arrêtés et le critique de l'*Edinburgh Review* (1), qui traduit *les premiers élémens*, ou *les élémens initiaux des mots*, et M. de Goulianof, qui traduit aussi les *éléments initiaux* (des noms des objets), sans s'apercevoir, ni l'un ni l'autre, que du moment où le mot *élément* n'est pas pris dans un sens clair et déterminé, une pareille expression en grec, en latin, en français, dans toutes les langues même, ne peut avoir de sens, à moins qu'on ne dise de *quels éléments initiaux* il est question. C'est pourtant là-dessus que M. de Goulianof paraît s'être fondé, pour gratifier les Égyptiens d'un système d'écriture, que M. Klaproth appelle *hiéroglyphes acrologiques* (2), et d'après lequel le même signe peut représenter

(1) Page 104.

(2) M. Letronne a observé que ce nom *acrologique* est on ne peut plus mal imaginé : car en grec *λόγος* signifie *proposition, phrase, discours*, et non pas *mot ou nom*, comme on le suppose dans la composition de cette voix *acrologique*, qui signifierait à la rigueur *hiéroglyphes pointus*.

également bien tous les objets dont le nom *commence* par la même lettre, comme *chien, chat, cheval, cabane, etc.* Je ne sais quel sort est destiné à cette belle découverte; mais il me paraît clair, en tout cas, qu'on doit renoncer à en trouver le moindre vestige dans le passage de Clément d'Alexandrie. »

C'est de cette manière que s'exprime M. Letronne à l'égard des *hiéroglyphes acrologiques*, dont la découverte n'a pas reçu à l'étranger un meilleur accueil qu'en France.

Mais cette interprétation des *premières lettres* étant inadmissible, M. Letronne en a proposé 2 autres. La 1<sup>re</sup> est que, Clément d'Alexandrie étant Grec et parlant à des Grecs, a pu se servir d'une idée qui leur était familière, celle de la formation de leur propre alphabet, qui ne fut d'abord composé que des caractères de 16 *sons*, qui, étant plus simples que les 8 autres, ont dû conséquemment être exprimés les *premiers* par des caractères. A cette interprétation on a fait des objections, et l'auteur, en les trouvant assez fortes, propose la 2<sup>e</sup>, ou, pour parler plus exactement, il modifie sa première interprétation de manière à éviter les inconvéniens qu'on lui opposait, et il se borne à dire que « le mot *πρῶτα* se rapporte non à l'alphabet primitif, tel qu'était l'alphabet phénicien, mais aux *sons primitifs* en général, c.-à-d., aux plus élémentaires et aux plus simples de tous. » Car tous les peuples ont commencé par avoir un nombre de *sons* plus borné, et qui s'est accru avec le temps selon le besoin. Il est remarquable, ajoute M. Letronne, que l'alphabet phonétique de M. Champollion rentre d'une manière très-satisfaisante dans cette interprétation, car plusieurs lettres affines viennent se ranger sous le même signe hiéroglyphique, de manière que cet alphabet se présente sous l'aspect d'un *alphabet primitif*, réduit *aux sons élémentaires*.

La conclusion la plus certaine et que personne ne refusera d'admettre, c'est que Clément d'Alexandrie désigne par les mots *πρῶτα στοιχεῖα* l'*alphabet phonétique*; car le rôle que joue cet alphabet dans l'écriture égyptienne étant très-important, et n'en trouvant pas d'autre vestige dans tout ce passage de Clément, on est forcé ou à le reconnaître dans l'expression *πρῶτα στοιχεῖα*, ou bien à dire que cet écrivain, en exposant le système graphique des Égyptiens, a oublié l'ordre principal et le plus étendu des signes employés.



M. Letronne fait enfin observer que ce texte de Clément n'est pas le seul où l'on trouve la mention expresse de l'alphabet phonétique; car Plutarque (1), Manéthon (2), et Horapollon (3), en font également mention dans les passages cités.

II. Le savant M. Zannoni, de Florence, qui a dans plusieurs écrits applaudi aux découvertes heureuses de M. Champollion jeune, vient d'émettre dans le n° 85 de l'Antologie de Florence, son opinion sur les *hiéroglyphes acrologiques*, découverte de M. Goulianof, publiée par M. Klapproth. « Nous ne craignons pas d'affirmer, dit le savant italien, que M. Klapproth aurait mieux fait de persister dans sa première opinion qui lui fit d'abord regarder la découverte de M. Goulianoff comme une simple *puérilité*, ne consistant que dans un petit jeu qu'on peut s'amuser à faire en chaque langue. »

Mais M. Klapproth ayant avancé que cette découverte nous donne enfin le moyen de comprendre les mots *διὰ τῶν πρώτων στοιχείων* du fameux passage de Clément d'Alexandrie, dans lesquels il prétend trouver les *hiéroglyphes acrologiques*, M. Zannoni déclare que cette expression de Clément ne lui paraît pouvoir en aucune manière subir l'interprétation de M. Klapproth, et il faut observer que quand M. Zannoni écrivait cet article dans l'Antologie de Florence, il n'avait certainement pas vu le second examen de M. Letronne dont nous venons de rendre compte: cependant nous allons tout simplement exposer son opinion sur ce même sujet.

Il n'a d'abord pas le moindre doute sur l'interprétation de *lettres* pour le mot *στοιχεῖα*; mais il combat la première opinion de M. Letronne quand il croyait voir désignés par l'adjectif *πρῶτα*, les 16 *sons* de l'alphabet primitif des grecs; « car il ne nous semble pas convenable, dit M. Zannoni, de préférer une conjecture purement probable, à l'autorité de Plutarque qui affirme que 25 lettres formaient l'alphabet égyptien (4). Mais cette difficulté avait été prévue par M. Letronne dans sa *note répondant à la page 331* de la 1<sup>re</sup> édition du *Précis*, et il en avait donné une explication. Mais nous avons déjà vu que ce

(1) Sympos. ix. 3. pag. 495.

(2) Maneth. ap. Joseph. contra Apion. pag. 445

(3) Hierogl. I. 7.

(4) De Isid. et Osir. pag. 374.

savant helléniste a, dans son 2<sup>e</sup> examen, renoncé à la première interprétation, pour en donner une autre que nous avons exposée.

Or M. Zannoni est d'avis que τὰ πρῶτα στοιχεῖα signifient les premiers et plus anciens élémens de l'alphabet égyptien, c.-à-d., d'après lui, les hiéroglyphes phonétiques, en nombre de 25 lettres, comme le dit Plutarque. Et en effet, ajoute M. Zannoni, les hiéroglyphes phonétiques sont les *premiers* et les plus anciens caractères, par rapport à l'écriture *hiératique* et *démotique*, qui sont dérivées des hiéroglyphes comme le simple dérive du composé, dérivation qu'on a d'ailleurs démontrée sans retour; et cette interprétation rentre dans ce qui avait été noté par M. Letronne, c.-à-d., que πρῶτα indique une espèce de lettres *primitives* par rapport à d'autres *secondaires*.

Voilà donc 2 explications qui, quoique différentes, s'accordent pourtant toutes les 2 sur 2 points principaux; 1<sup>o</sup> sur ce que par πρῶτα στοιχεῖα, on doit entendre les *hiéroglyphes phonétiques*; 2<sup>o</sup> que ces mots ne peuvent nullement s'accorder avec l'interprétation de M. Goulianof.

En laissant aux lecteurs à juger entre les 2 explications dont nous avons rendu compte, qu'il nous soit permis d'en rappeler une 3<sup>e</sup> que nous indiquâmes, il y a environ 2 ans, dans le Journal de Pise, en exposant les doctrines de M. Champollion. Ayant remarqué que les Égyptiens écrivaient les mots de leur langue en hiéroglyphes phonétiques par les seules lettres *principales*, c. à d., en supprimant les voyelles, surtout médiales, comme on fait plus ou moins dans le copte, nous crûmes que l'expression διὰ τῶν πρώτων στοιχείων, pouvait signifier *par les lettres principales*, c. à d., par les lettres *essentielles, constitutives* du mot. Et du moment que στοιχεῖα signifie à lui seul les *lettres de l'alphabet*, il nous paraît que la phrase de Clément n'a besoin d'aucun complément pour être claire; car, ayant dit que la 1<sup>re</sup> espèce de l'écriture hiéroglyphique s'exprime *au propre par les principales lettres*, διὰ τῶν πρώτων στοιχείων κυριολογικῆ, il nous paraît clair qu'on doit entendre, *par les principales lettres des mots*, ou *de chaque mot*, attendu que les lettres sont essentiellement et exclusivement employées pour composer les mots d'une langue. Quant au mot πρώτων, nous ne nous croyons pas même obligés de prouver par des exemples qu'il peut aussi

bien se traduire pour *principal*. Nous avons cru pouvoir nous permettre d'ajouter cette 3<sup>e</sup> aux 2 interprétations précédentes.

III. L'article de M. Zannoni est suivi d'une *Lettre sur les nouveaux hiéroglyphes acrologiques*, par M. Migliarini. Ce savant orientaliste, qui a fait une étude particulière de la langue copte, a vu que la *découverte* de M. Goulianof n'était pas une chose à prendre au sérieux, et il a écrit cette lettre de ce ton plaisant et spirituel auquel la langue italienne se prête si aisément. Nous regrettons de ne pouvoir pas en donner une traduction entière; mais comme M. Migliarini, tout en plaisantant, démontre par de très-bonnes raisons l'absurdité des *hiéroglyphes acrologiques*, nous allons indiquer ses principaux argumens.

Pour soutenir les *hiéroglyphes acrologiques*, dit M. Migliarini, il aurait fallu d'abord démontrer que les lettres *initiales* jouent un grand rôle dans la langue des Pharaons et qu'elles y occupent une place distincte et invariable, comme dans quelques langues modernes; mais ceux qui ont étudié le copte savent qu'il n'en est pas ainsi.

Ensuite il fait voir, en passant, que le but principal de cette prétendue découverte est de décréditer et d'avilir la nation qui aurait fait usage d'un système si absurde et si puéril, tandis que toute l'antiquité qui était à même d'en juger mieux que nous, (pour ne pas parler des faits qui attestent le contraire), nous a transmis à l'égard de l'Égypte des idées si différentes.

Il fait enfin remarquer que l'éditeur de la *découverte*, à défaut de bonnes raisons pour la soutenir, a fait usage de toute espèce de moyens plus ou moins contraires aux lois de la critique; par exemple, il donne la préférence d'antiquité tantôt au dialecte memphitique sur le dialecte thébain, tantôt au thébain sur le memphitique. En d'autres endroits, à l'appui de quelque *initiale*, il cite des chapitres d'Horapollon, dont l'authenticité a toujours été révoquée en doute, etc., etc.

La lettre est terminée par l'énonciation d'un doute qui paraît aussi répandu en Italie qu'il l'est parmi les savans français, c.-à-d., que M. Klaproth, tout en publiant et en soutenant avec chaleur cette prétendue découverte, n'était pas pour cela sérieusement de l'avis de M. Goulianof; on a même imprimé des assertions assez positives sur ce sujet. Quoi qu'il en soit, ce doute ne saurait désobliger M. Klaproth, et il serait fondé sur

la conviction de ses vastes et solides connaissances dans la philologie orientale.

ROSELLINI.

326. HISTORIA JEMANÆ, e codice manuscripto arabico concinnata; edidit Car. Théod. JOHANSEN. In-8° de 300 pages. Bonnæ, 1828.

Le savant professeur d'arabe de l'université de Bonn, M. Freytag, marche d'un pas constant sur les traces glorieuses de son illustre et digne maître M. le baron de Sacy. Chaque année il forme, comme ce grand orientaliste français, quelque nouvel élève qui s'élançe avec honneur dans la carrière. L'année passée nous avons fait connaître une publication intéressante d'un de ses jeunes auditeurs, M. Vullers, qui est venu se perfectionner à Paris dans l'école célèbre où s'est formé son maître. Cette année nous avons à parler d'un ouvrage fait aussi sous les yeux de M. Freytag et par un de ses élèves, M. Charles-Théodore-Johansen, jeune danois qui a quitté son pays pour aller étudier sous cet habile orientaliste. Cet ouvrage, qui du reste a été couronné par l'académie prussienne du Bas-Rhin, est, ainsi que le titre l'annonce, une *Histoire de l'Yemen*, partie de l'Arabie que nous avons nommée *Arabie Heureuse*, écrite d'après un manuscrit arabe intitulé : « Le désir de l'homme studieux, au sujet de la ville de Zébid. » On doit l'original arabe à un savant né à Zébid même en 866 de l'hégire. La copie sur laquelle M. Johansen a fait son travail a été transcrite sur un manuscrit de la bibliothèque de Copenhague apporté par le célèbre Niebuhr à M. Freytag, qui l'a obligeamment communiquée à son laborieux élève. L'ouvrage de M. Johansen se compose de deux parties. La première, qui sert comme d'avant-propos à la 2<sup>e</sup>, traite du manuscrit, de l'auteur, de la manière dont il a choisi ses matériaux et du style qu'il a employé, des écrivains qu'il a principalement suivis dans son travail et de l'usage qu'il en a fait; de la situation et des limites de l'Yémen, et de l'histoire des habitans de cette province depuis l'origine jusqu'au temps du prophète Mahomet. La seconde partie offre d'abord un coup-d'œil sur les matières contenues dans le manuscrit arabe qui est la base du travail de M. Johansen; ensuite le jeune érudit donne la traduction abrégée de la préface de l'auteur arabe, laquelle traite du nom du Yémen et de l'excellence de cette pro-

vince ; de la conversion de l'Yémen à la religion musulmane et de l'histoire de cette contrée avant la fondation de la ville de Zébid. Puis vient un premier chapitre où il est amplement parlé de la ville de Zébid, ancienne capitale de l'Yémen, la plus grande, dit l'auteur arabe, des villes de cette contrée sans en excepter la nouvelle capitale Sanaa ( on peut voir ce que dit Niebuhr de Zébid dans son excellente description de l'Arabie, t. II p. 57, édit. de Paris 1779 ). Les chapitres suivans, au nombre de neuf, contiennent l'histoire des princes qui ont gouverné l'Yémen. Comme les détails qui sont consignés dans ces chapitres ne sont guères que d'un intérêt local, nous n'entreprendrons pas d'en donner l'analyse. Les personnes qui seront curieuses de connaître l'histoire de cette contrée lointaine feront bien de recourir à l'ouvrage de M. Johanssen ; elles seront satisfaites de la clarté avec laquelle cette histoire y est exposée. M. Johanssen a joint à son travail un index géographique des lieux et des fleuves dont il est question dans le manuscrit arabe, au nombre de 56. Chaque mot y est suivi de développemens intéressans appuyés de bonnes citations. Cet index ajoute au mérite de l'ouvrage, qui nous paraît digne des suffrages des savans. Il est seulement fâcheux qu'il n'y ait pas de table des matières, pas même une liste des chapitres dont se compose l'ouvrage.

G. T.

327. HARPOCRATIONIS LEXICON de decem rhetoribus cum codice Darmstadiensis collatum; ex schedis Fr. XAV. WERFER (*Acta philolog. Monacensium*; Tom. III, fasc. 2, p. 235.)

Le titre de ce mémoire annonce ce que l'auteur s'est proposé; il a comparé un manuscrit d'Harpocraton avec l'édition donnée par Maussiac à Paris en 1614, et en a soigneusement noté les variantes; ce sont celles qu'on publie aujourd'hui; elles sont nombreuses et ne peuvent manquer d'intéresser les critiques qui veulent travailler sur le même sujet.

328. LEXICON LATINO-GRÆCO-BELGICUM; par l'abbé OLINGER, principal de l'Athénée roy. de Bruxelles. I<sup>re</sup> livr. Bruxelles, 1828; De Mat et Remy.

Ce dictionnaire aura 5 livraisons de 200 pages, au prix de 1 flor. 50 c. chacune.

329. CODICES GRÆCI MSS. REGIÆ BIBLIOTHECÆ BORBONICÆ, descripti atque illustrati a Salvatore CYRILLO, Regio bibliothecario. Tom. I, qui complectitur Bibliothecam sacram. VIII et 315 pag. in-4°. Neapoli, 1826; ex regia typographia.

On savait depuis long-temps que deux bibliothèques de Naples renfermaient un nombre considérable de manuscrits grecs : l'une était celle du roi des Deux-Sicules, l'autre existait au monastère de *San Giovanni della Carbonara*. Harles, à la suite du V<sup>e</sup> volume de sa Bibliothèque grecque, avait même fait imprimer en 1796 une liste de ces manuscrits ; il la devait à l'obligeance de MM. Baffi et Gaëtano di Ancora, savant helléniste et éditeur du seul ouvrage qui nous reste du médecin Xénocrate. Mais cette liste, ou si l'on veut, ce catalogue était si sommaire, les indications se trouvaient quelquefois si fautives, que l'Europe savante n'en put tirer que peu de lumières nouvelles. On désirait donc généralement avoir une description plus exacte et plus détaillée de tous les manuscrits grecs de la bibliothèque royale de Naples ; mais, pour qu'un tel ouvrage parût, il fallait d'abord un savant, à la fois helléniste et bibliographe, que le gouvernement mît en état de consacrer plusieurs années à ce long et pénible travail ; il fallait ensuite que cet ouvrage, dont l'exécution pouvait être au-dessus des forces d'un particulier, fût imprimé aux frais de l'état.

Le désir des savans s'est réalisé depuis que le Roi actuel tient les rênes du gouvernement. Voulant multiplier les moyens d'instruction, S. M. portant un regard vivifiant sur tous les établissemens littéraires, ordonna de publier un catalogue raisonné des livres imprimés et des manuscrits de sa bibliothèque à laquelle celle *della Carbonara* venait d'être réunie. M. Salvador Cirillo, bibliothécaire royal, fut spécialement chargé du dépouillement des manuscrits grecs confiés à sa garde ; sachons lui gré d'avoir déjà fait connaître au public quelques résultats de ses utiles et savans travaux. Suivant l'ordre généralement adopté par d'autres bibliographes, il a dû commencer par les manuscrits qui contiennent les Pères et les ouvrages ecclésiastiques ; c'est donc l'analyse de ces écrits qui remplit le volume que nous annonçons aujourd'hui et qui est dédié au roi des Deux-Sicules. Dans une préface fort bien écrite, l'auteur expose le plan

de son ouvrage et nous apprend qu'il fut désigné par le marquis de Ruffo pour rédiger le catalogue de la bibliothèque royale; assurément ce ministre éclairé n'aurait pu faire un meilleur choix.

Les manuscrits dont M. Cirillo donne la description sont au nombre de 94; il les a classés d'après les quatre divisions suivantes: I. *Codices biblici et Patres*, pag. 1-198. II. *Canones*, pag. 199-250. III. *Liturgiæ, Meneæ, Euchologia*, pag. 251-271. IV. *Vitæ, sententiæ et elogia Sanctorum*, p. 273-305. Ils sont pour la plupart assez modernes; nous en avons cependant remarqué quelques-uns qui, même sous le rapport de leur ancienneté, méritent de fixer l'attention des savans. De ce nombre sont le n° 3, *Évangile*, du XI<sup>e</sup> siècle; n° 8, *Actes des Apôtres*, du X<sup>e</sup>; un *St.-Basile* écrit en 1176, et coté aujourd'hui n° 18; n° 22, du XII<sup>e</sup> siècle, contenant les scholies de Basile de Césarée sur *St.-Grégoire de Nazianze*, ouvrage remarquable sur lequel M. Boissonade vient de publier un excellent travail dans le tom. XI<sup>e</sup> des *Notices et Extraits* des manuscrits de la Bibliothèque du Roi; n° 36, *Homélies de St.-Jean Chrysostôme*, du XI<sup>e</sup> siècle; n° 52, *St.-Jean Damascène*, du XIII<sup>e</sup>; n° 68, *Nomocanon* de Photius, de la même époque; n° 52, écrit l'an 1026; on y trouve, entr'autres, les *Catéchèses* de Saint-Théodore Studite; n° 90, *Geronticum* du XII<sup>e</sup> siècle, avec miniature. Il y a aussi quelques autographes: l'un, n° 19, de la main de Constantin Lascaris, l'autre, n° 75, écrit par Matthieu de Vari ou Devarius, auteur de l'ouvrage sur les particules de la langue grecque; enfin, nous devons citer le n° 24, de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, important pour compléter les poèmes de Saint Grégoire de Nazianze et pour en corriger le texte. M. Cirillo, avec une exactitude qu'on ne saurait assez louer, donne toujours le titre, le commencement et la fin des différens morceaux renfermés dans ces 94 manuscrits; il a soin de traduire en latin ces titres, le début, les derniers mots de chaque ouvrage, et y montre, en général, une connaissance approfondie des deux langues. Il nous semble, toutefois, que page 120, lig. 2, le commencement d'une homélie de Marc d'Éphèse: Ἐπειδὴ μετὰ ἀγάπης ἀποκρίνασθαι πρὸς τὰ παρ' ὑμῶν εἰρημένα ὑφείλομεν, aurait dû être rendu, *quoniam ad ea quæ a vobis dicta sunt, cum caritate respondere debemus*; M. Cirillo traduit: *quoniam ad ea, quæ a vobis cum caritate dicta sunt,*

*responsuri sumus*. Oserions-nous ajouter que p. 15, l. 18, dans un fragment intéressant que M. Cirillo attribue à Euthalius, évêque de Sulcé, ce savant bibliothécaire rend ainsi la phrase suivante : Τὰ μὲν γὰρ εὐαγγέλια ἀκριβῆ τῆς κατὰ Χριστὸν οἰκονομίας τε καὶ πολιτείας παρέχεται τὴν γνῶσιν ἡμῖν. *Etenim evangelia accuratam nobis suppeditant cognitionem œconomix et rationis vitæ, ad exemplar Christi instituendæ*. Il fallait peut-être : *cognitionem incarnationis Christi, vitæque terrestris ejus*. Les différentes acceptions théologiques des mots οἰκονομία et πόλιτεία ont induit en erreur bien des auteurs modernes, même le savant Huet (1); elles ont été cependant expliquées d'une manière satisfaisante par Henri de Valois (*ad Euseb. histor. eccles.*, ed. 1678, pag. 4, D.); Fronton le Duc dans son édition des œuvres de St.-Basile (p. 587, D.). Petau (*Animadvers. in S. Epiphan.*, t. II, p. 364, C.). Suicerus (*Thes. ecclesiast.*, t. II, col. 460 seqq.). Nous soupçonnons aussi que dans la phrase τῆς κατὰ Χριστὸν οἰκονομίας, la préposition suivie de l'accusatif n'est qu'une espèce de périphrase du génitif; cette locution, dont les auteurs classiques fournissent déjà quelques exemples, est sans cesse employée par les Pères grecs. Ἡ κατ' αὐτὸν ἱστορία (St.-Antiochus, Homil. LIV, *de inimicitiiis* dans le tom. I, part. II, de la *Bibliothec. Patr. græcolat.* Paris, 1624, in-fol., p. 113, B.), doit être rendu: *ejus*

(1) La version latine des commentaires d'Origène sur saint Matthieu nous semble un chef-d'œuvre digne de l'illustre auteur des *Traitées De claris interpretibus* et *De optima ratione interpretandi*: toutefois, p. 206 B., (ed. Colon. 1685, in-fol.) les mots τῶν μὲν ἀπλοῶν, κατ' οἰκονομίαν, ὡς ἀπλᾶ γεγένηται, sont rendus ainsi: *ita ut simplicibus servata proportione simplicia appareant* (evangelia). Οἰκονομία est un des 22 termes par lesquels les Pères grecs, usant de la richesse et de la flexibilité de leur langue, désignent l'incarnation d'après ses causes ou ses différens effets: διακονία, εἴσοδος, ἔλευσις, ἐνανθρώπησις, ἐμφάνεια, ἐνδημία, ἔνδυμα τῆς ἀνθρωπίνης φύσεως, ἐνσωμάτωσις, ἢ τῆς σαρκὸς ἐπίδειξις, ἐπιδημία, ἢ κατὰ σάρκα ἐπιφάνεια, θεοφάνεια, ἢ κάθοδος εἰς ἡμᾶς, κατὰβασις, οἰκονομία, ἢ ἔνσαρκος οὐ ἐνσώματος παρουσία, ἢ τῆς σαρκὸς περιβολή, πρόσλημμα (Theoph. Cerameus Homil. II, 14.C.) συγγένεια τῆς σαρκὸς, συγκατάβασις, σωματοποίησης, ἢ προσληφθεῖσα φύσις. Mais dans le passage d'Origène aussi bien que dans plusieurs autres le mot οἰκονομία signifie une certaine *condescendance* par laquelle Dieu s'accommode à la faiblesse des hommes. On aurait donc pu mettre dans la nouvelle édition, tom. III, Paris, 1740, in fol., p. 443. C.: *ita ut simplicibus per Providentiæ accommodationem simplicia facta sint*.



*historia*. Ainsi, dans les actes du concile de Constantinople, t. II, 1378. B, éd. de Hardouin, ὅτε ἐκινεῖτο τὸ κατὰ τοὺς κληρονόμους τοῦ Ρουφίνου, traduisez : *quando movebatur controversia hæredum Rufini*, et non, comme on a imprimé : *quando commotus fuit propter id quod cum hæredibus Rufini*. Dans les actes du sixième concile général, t. III, 1174. E, Τὰ κατ' αὐτὸν ἐγγράφως ζητήσαντες, il faudrait, *cum causam ipsius e scriptis expendissent*, au lieu de *quæ circa fuerant, in scripto discutientes*.

Nous sommes entrés dans quelques détails qui nous ont paru nécessaires pour justifier notre opinion, différente, sur ce point, de celle d'un savant aussi distingué que M. Cirillo. Hâtons-nous d'ajouter que les amateurs de la littérature ecclésiastique grecque lui devront plusieurs morceaux assez étendus qu'il donne en entier comme étant anecdotes. Parmi ces morceaux, ou ces fragmens, les plus importans sont 1° une introduction aux actes des apôtres, par l'évêque *Euthalius*, p. 14-20; 2° un supplément inédit au prologue du commentaire sur les psaumes, rédigé par *Cosmas Indicopleustès*, p. 33-37; 3° fragment d'un autre commentaire sur les psaumes, par *Théodore d'Antioche*, p. 150-158; 4° scholie de *Zonare* sur la neuvième lettre de St.-Athanasie concernant les fêtes chrétiennes, p. 211-214; 5° autre scholie inédite sur une lettre de St.-Basile adressée aux évêques, ὥστε μὴ χειροτονεῖν ἐπὶ χρήμασιν, p. 216-222. Ces différens morceaux sont accompagnés d'une bonne traduction latine et de notes dans lesquelles le savant éditeur propose plusieurs corrections. Les hellénistes s'empresseront sans doute de les adopter, à l'exception peut-être d'une. P. 154, l. 10, on lit le passage suivant sur la prédication de la foi par les apôtres : Οἱ δὲ γὰρ [sic] ταύτην δεξάμενοι [h. e. τὴν θεῖαν διδασκαλίαν] μετωχέτευσαν [sic] εἰς ἅπασαν τὴν οἰκουμένην τὰ νάματα, τοῖς θείοις αὐτοῦ πεισθέντες προστάγμασιν. Au mot μετωχέτευσαν M. Cirillo ajoute : « *legendum videtur μετεχεύσαν* » [sic] : mais nous ne croyons pas cette conjecture heureuse. Il nous semble (et c'est au savant éditeur lui-même que nous soumettons notre remarque) que μετοχέτευσαν se prend souvent au figuré, comme dans le passage de Theodorète (*Catena in Psalm.*, ed. Corder. Antverp., 1643, in-fol., tom. I, p. 32. C.), passage dont le nôtre est la copie ou l'imitation, comme l'a très-bien remarqué M. Cirillo : τὴν ἑαυτοῦ διδασκαλίαν προήνεγκε, καὶ οἱ ταύτην δεξάμενοι, μετωχέτευσαν εἰς

τὴν οἰκουμένην. St.-Jean Chrysostôme, *Homil. LXV* in cap. XXIII, Matth. ed. Front. Duc. Tom. I. Paris, 1636, in-fol. p. 792. B. οὕτω καὶ οὕτως [leg. οὕτως] μετοχετεύει τὴν ἐπιθυμίαν. St.-Grégoire de Nysse (*de Virginitate*, ed. Paris., 1615, in-fol. II, 572. A.), avait dit dans un sens différent : τὴν ἑρμὴν ἀπὸ τῶν θειοτέρων πρὸς τὰ ταπεινὰ καὶ ὑλώδη μετοχετεύσαντες.

On a vu plus haut que le volume que M. Cirillo vient de publier, et qui est terminé par une table faite avec soin, ne contient que des manuscrits de l'écriture sainte, les pères, les conciles, les ouvrages liturgiques et les hagiographes. Comme les volumes suivans offriront tout autant et peut-être plus d'intérêt que celui que nous annonçons aujourd'hui, nous osons encore faire les deux remarques suivantes : en les méditant, le savant auteur pourrait, si je ne me trompe, donner au reste de son ouvrage un degré de perfection de plus. Notre première observation porte sur l'ordre suivi par M. Cirillo. On sait que le hasard, je dirais presque le caprice des copistes, semble quelquefois avoir présidé au choix des morceaux qui forment le contenu des manuscrits grecs. Ces précieux monumens de l'antiquité contiennent souvent plus d'un auteur; rien n'est plus commun que de voir, par exemple, un dialogue de Platon immédiatement suivi d'un traité de Michel Psellus. Un autre volume sera composé d'un fragment de Polybe, d'un ouvrage polémique de St.-Jean Damascène, de deux chants de l'Iliade, de la grammaire de Théodore de Gaze. Comment faire quand il s'agit de classer, par ordre de matières, plusieurs centaines de volumes dont chacun renferme des choses aussi disparates? Ordinairement on regarde comme appartenant à la division de théologie, de jurisprudence, de mathématique, le manuscrit qui, dans la plus grande partie de son contenu, offre des ouvrages qui se rapportent à une de ces sciences. Y rencontre-t-on des traités qui sont étrangers au sujet principal? On les analyse à la place qu'ils occupent dans le manuscrit, et le catalogue étant terminé, une table générale mettra le lecteur à même de retrouver facilement le plus petit traité de grammaire, égaré au milieu d'une anthologie grecque ou d'un recueil de lois. Lambécus, Bandini, Matthæi, Montfaucon, dont les travaux peuvent être regardés comme des modèles dans ce genre, n'ont pas suivi d'autre méthode en faisant connaître les manuscrits grecs conservés à Vienne, à Florence,

à Moscou , à l'abbaye de St.-Germain ; telle est aussi, je crois, la marche naturelle. M. Cirillo, toutefois, ne l'adopte point. Découvre-t-il, à la suite des homélies de St.-Basile , un traité de Plutarque ou quelques harangues d'Isocrate, il n'en dit que quelques mots et en renvoie l'analyse détaillée à un autre volume : *horum descriptionem dabimus suis locis*. De cette manière les diverses pièces composant le même manuscrit, se trouveront éparses dans plusieurs volumes du Catalogue : il en résulte le grave inconvénient que, pour se former une idée de l'ensemble du même *code*, écrit de la même main, on sera souvent obligé de consulter deux , trois , quatre sections différentes. Peut-être M. Cirillo ferait-il bien de modifier autant que possible dans les volumes suivans cette marche dont , au surplus , il a été déjà forcé de s'écarter plus d'une fois. Un beau manuscrit, n<sup>o</sup> 29, renferme des fragmens de St.-Jean Damascène. On trouve ensuite des lettres de St.-Basile, de Libanius, de St.-Jean Chrysostôme, de St.-Isidore de Péluse. Pour ne pas trop morceler son analyse, M. Cirillo, tout en plaçant ce manuscrit parmi ceux des Pères, réserve à un autre volume l'énumération de leurs lettres : *optimum consilium visum est ; dit-il p. 92, earundem descriptionem eo loci rejicere, quo de profanis epistolographis mentio erit. Fieri enim nullomodo potest, ut sacræ epistolæ a profanis sejungantur.*

Notre seconde observation aura pour objet l'exécution typographique de l'ouvrage. Dans un travail où une exactitude et une précision scrupuleuses sont de rigueur, nous avons été surpris de rencontrer des fautes que M. Cirillo fera disparaître dans les volumes suivans dès qu'il voudra s'en donner la peine. Qu'on nous permette, afin de ne pas paraître avoir fait un reproche gratuit, d'indiquer quelques endroits plus ou moins maltraités par les imprimeurs napolitains. Page 84 on pourrait relever jusqu'à cinq fautes dans une seule ligne qui devrait être écrite : λόγος ἀσκητικός, οὗ ἡ ἐπωνυμία Φωτισμός· ὃν καὶ ἐπέστειλε τῷ ἀβῆ [ou ἀββῆ] Ἰωάννη. Il est juste de dire que presque toutes ces fautes, dans le passage cité et ailleurs, ne regardent que l'accentuation ; il est possible aussi que plusieurs doivent être attribuées aux copistes, quoique ces scribes, habitués à confondre les voyelles et les diphthonges qui aujourd'hui se prononcent en *i*, déplacent rarement l'accent de la syllabe où il doit être.

Leur oreille, tout en les portant à commettre ce que nous appelons des *itacismes*, les guidait plus sûrement pour marquer l'accent, ou l'élévation de la voix, sur les mots qu'ils écrivaient. En conséquence, nous doutons que les manuscrits analysés par M. Cirillo portent réellement κάλον, p. 82, l. 11, νοημάτων τῶν λεχθεντῶν, p. 143, l. 23, ῥωμαίων, p. 151, l. 9, πατερες, p. 153, l. 4, Κύριος εἶπε προς με, p. 154, l. 6, χαριεστατῶν λυσέων, p. 159, l. 12, εἰπεν sans aucune espèce d'accent, p. 106, l. 13, et par compensation ὠφθῆ [sic], p. 103, lin. penult.

Mais je crains d'avoir déjà trop multiplié mes remarques sur un ouvrage auquel sans injustice on ne peut refuser une estime complète. Ce premier volume nous promet en M. Cirillo un helléniste habile ; les suivans ne pourront que contribuer à lui faire prendre un rang distingué parmi le grand nombre d'écrivains savans et éclairés qui, placés à la tête des différentes bibliothèques de l'Italie, ont tant contribué à la gloire littéraire de leur patrie, toujours féconde en grands talens. Digne successeur des Bandini, des Morelli, des Marini, M. Cirillo, dans l'ouvrage que nous annonçons, a fait preuve d'un esprit sage, de grandes connaissances bibliographiques, d'un talent perfectionné par le travail. Le Catalogue des manuserits grecs de la bibliothèque royale de Naples, continué et terminé promptement, assurera à son auteur des suffrages dignes de lui, comme la publication de son beau travail, ordonnée par le roi des Deux-Siciles, est une preuve du vif intérêt dont ce souverain éclairé honore les lettres.

H.

330. THEOPHRASTI CHARACTERES QUINQUE PRIORES, cum præmio et sedecim sequentium partibus nunc primum genuina forma publicata, edd. Chr. WURMIO et Fred. THIERSCHIO. (*Acta philolog. Monacensium* ; Tom.-III, fasc. 2, p. 363.)

M. Wurm, en travaillant sur le lexique de Cyrille, trouva un fragment de Théophraste qui lui parut, par le grand nombre des leçons différentes, mériter une attention particulière. Il copia ce fragment, et c'est celui que M. Thiersch publie aujourd'hui. Il se compose d'un *proæmium*, des cinq premiers caractères en entier et de plusieurs fragmens des suivans. L'épilogue composé par M. Thiersch fait remarquer toute l'importance de ce manuserit à l'égard de l'authenticité et de la parfaite res-

titution de l'ouvrage de Théophraste, et le savant critique ne doute pas qu'il n'ait donné pour la première fois le texte du *procœmium* et des cinq caractères tels que Théophraste les écrivit. Il n'y a pas de doute pour nous que cette publication n'intéresse au plus haut degré le monde savant, et les amis de l'ancienne littérature grecque en particulier.

331. PRINCIPES DE GRAMMAIRE LATINE, d'après la méthode grecque de M. Burnouf; par B. DARAGON, chef d'institution, ex-prof. de l'université. In-8° de 29 f.  $\frac{3}{8}$ . Paris; 1828; chez l'auteur, rue Basse-du-Rempart, n° 56.

332. PELAGONII VETERINARIA, ex Richardiano codice excripta et a mendis purgata ab Josepho SARCHIANO; nunc primum edita curâ C. CIONI. Accedit Sarchiani versio italica. In-8° de 287 p.; prix, 8 fr. Florence, 1826. Paris; Barrois l'aîné.

L'ouvrage de Pelagonius nous est parvenu presque intégralement, puisque d'après la nomenclature même des chapitres, placée en tête de l'ouvrage (p. 10, 11), il ne manque que les chap. XXXII-XXXV, qui terminaient le livre. Une note du copiste (p. 3) nous apprend que Angelo Politiano fit transcrire ce traité d'un manuscrit *sane vetusto*, et qu'il conféra lui-même de nouveau l'original et la copie. Cette note porte la date de décembre, 1485.

Sarchiani, premier éditeur de cet ouvrage, n'est pas toutefois celui qui l'a découvert dans le manuscrit recopié par les soins de Politiano. M. Cioni, qui a publié tout le travail de Sarchiani après la mort de ce savant, nous avertit que Lami avait déjà fait mention du traité de Pelagonius dans le catalogue de la bibliothèque *Richardienne*.

La réputation dont a joui Pelagonius chez les anciens, ne nous permet pas de révoquer en doute la solidité de ses connaissances, et la justesse ordinaire de son empirisme. Nous laissons d'ailleurs à des juges plus compétens le soin de prononcer sur la partie scientifique de ce traité d'hypiatricque, et nous allons nous borner à faire quelques remarques sur le style de l'auteur.

Pelagonius vécut après Columelle et avant Végèce, voilà tout ce qu'on sait de son existence jusqu'à présent. Son style se res-

sent de la dégénération de la latinité, quoique, selon Végèce, *Pelagonio non defuerit et Columellæ abundaverit dicendi facultas.*

D'abord, dans la dédicace de son livre ( p. 9 ), lorsque Pelagonius dit d'un ton de modestie : *pauperem linguam, nullus aut modicus sermo protelat*, il semble qu'il emploie *protelat* dans le sens de *prodit* ou *arguit* : or c'est un sens que nul écrivain ne donne à *protelare*, dont les significations diverses se rapprochent plus ou moins de *longe propellere*.—Pag. 14, fin, *utilis pro generatione* est une construction dont je ne vois pas un exemple chez les auteurs. Un peu plus bas *incorruptum* est employé pour *quod non statim rumpitur*.

Les lexicographes pourront compiler avec fruit ce livre, où la nomenclature des substances médicinales leur fournira des termes omis dans les dictionnaires. Sarchiani donne une table de mots extraits de Pelagonius, et qui, dit-il, sont pour la plupart omis dans les lexiques. Mais cet index manque de méthode, d'abord, parce qu'il ne renvoie pas au passage où chaque mot est employé; ensuite, parce que les mots omis dans les lexiques ne sont pas, selon l'usage, marqués d'une astérisque. Toutefois je trouve (p. 14, init.) *philocalum*, adjectif qui manque dans l'excellent dictionnaire de Scheller.

L'authenticité de ce traité nous semble à peu près prouvée par les *testimonia*, et notamment par le passage de Végèce (1, 17), où non seulement Pelagonius est cité, mais où l'on rapporte presque textuellement l'une de ses recettes, dont la teneur se lit pag. 18 de notre édition. On pourrait peut-être concevoir quelques doutes sur plusieurs passages où Pelagonius est cité, comme si on interpolait quelque morceau pris ailleurs. Tel est celui dont nous venons de parler : *item pulvis Pelagonia...* (p. 18). Plus loin (p. 45) *item remedium viatorium Pelagonii*. — (Pag. 47) *aliud apopiras Pelagonii*. De semblables passages ont sans doute décidé Sarchiani (p. 240) à les qualifier d'interpolations. Mais on sait que les anciens aimaient à placer leur nom dans le corps de leurs ouvrages; et l'on peut considérer aussi ces titres courts, mais ces titres seulement, comme des additions marginales, ce que nous n'admettons guères.

En résumé, on ne peut contester à cette publication le mérite d'être éminemment utile, puisqu'elle met en circulation un

ouvrage inconnu; d'autres mains exploiteront ces matériaux; on portera un examen critique sur toute l'étendue du texte: sans doute quelque praticien se donnera la peine d'apprécier la valeur des préceptes de Pelagonius. On pourra trouver encore beaucoup de fautes dans les chiffres des quantités données pour les ingrédients dont se composent les divers remèdes. Une bonne édition de cet ouvrage se fera peut-être long-temps attendre, à cause de la réunion de deux mérites ordinairement isolés, celui d'artiste vétérinaire et celui de philologue. F. G.

333. ALIQUOT EMENDATIONES LIVIANAS ET LECTIONES CATULLIANAS proposuit J. Fr. Car. LEHNER. (*Acta philolog. Monacensium*; Tom. III, fasc. 2, p. 207).

M. Lehner tire ses remarques sur Tite-Live et Catulle d'un manuscrit qui n'a pas encore été consulté par les critiques. Il donne aussi par occasion un long fragment de Stace, remarquable par beaucoup de variantes, et tiré de la couverture d'un manuscrit de St.-Bazile, qui appartient à la bibliothèque de Messine. Viennent ensuite les variantes de Catulle; les premières remarques portent sur l'épithalame de Pélée et de Thétis; ailleurs cette pièce est un ensemble sans divisions; le manuscrit sur lequel a travaillé M. Lehner la divise en 3 parties; la 1<sup>re</sup> a pour titre *argonautica*; la 2<sup>e</sup> commençant au vers 242, *fletus Egei*, et la 3<sup>e</sup>, au vers 324, *epithalamium Thetidis et Pelei*. Ce manuscrit offre aussi beaucoup de variantes. M. Lehner les a recueillies et les publie, ainsi que celles qu'il a remarquées dans les autres ouvrages de Catulle, et il y en a de très importantes. C'est donc un nouveau service rendu aux lettres savantes par M. Lehner.

334. NICOLAÏ BYGOM KRARUP emendatio loci Ciceroniani de Offic. II, 14. (*Miscellan. Hafniens.*; Tom. II, fasc. II, 1824, 8°.)

D'après la discussion de ce passage de Cicéron, M. Krarup veut qu'on lise : *aut patrocinio, ut nos pro Siculis, pro Sardisque in Albucio Julius*, au lieu de *pro Sardis; pro M. Albucio Julius*.

335. IZLENSK SAGNABLOED. — Feuille historique islandaise, publiée par la Société littéraire d'Islande. Vol. II, contenant les cah. 6-10. In-4°. Copenhague, 1821-26, imprim. de Popp.

Une société littéraire a été fondée dans le nord pour la culture

de la littérature et de la langue islandaises. Il en a été question dans ce *Bullet.*, t. III, n° 419. Cette société se compose de 2 sections, dont l'une réside en Islande et l'autre à Copenhague. Dans cette dernière ville elle fait imprimer pour chaque année un court résumé des événemens politiques, lequel peut tenir lieu de gazette et d'histoire du temps aux Islandais; étant séparés du reste du monde par les tempêtes hivernales, ils ne peuvent avoir un journal régulier. Outre cette gazette abrégée qui se réduit à 2 ou 3 feuilles pour toute l'année, la feuille islandaise contient quelques pièces de vers islandais, le résumé des procès verbaux de la société littéraire, et les comptes rendus du trésorier. Ces comptes occupent beaucoup de place; il faut espérer que dans la suite on donnera plus d'étendue à la partie historique, et que l'on réduira la partie financière qui doit avoir peu d'intérêt, même pour les Islandais. D—c.

336. CJTANKA ANEBO KNIHA K CITANJ PRO MLADÉZ WE SSKOLACH SLOWANSKISCH W MESTECH A W DEDINACH.—Livres de lecture pour les élèves des écoles slavonnes dans les villes et les villages. In-8° de 231 pag. Bude, 1825; Impr. roy. (*Bibliog. Listi.* — Feuilles bibliogr.; n° 35, supplém., 1825.)

Le choix des articles qui composent ce livre le place au nombre des ouvrages les plus utiles à la jeunesse slavonne. Déjà annoncé par M. Dobrowsky, les lettres J K de la signature de la préface font supposer qu'il a été publié par M. J. Koller. Page 202 et suivantes, l'auteur avance que les deux tiers de la population dans l'empire d'Autriche (w rakauském cjsarstw) est slavonne, et que l'Europe compte de 50 à 60 millions d'habitans slaves, dont 35 millions de russes, y compris les roussniaks ou *Karpats-russes* dans la Gallicie et la Hongrie (w Halicii a w Uhrjch); 5 de Serviens; *Sloviniens* ou *Vendes* dans la Croatie etc. 1  $\frac{1}{2}$ ; *Tchiques*, *Moraves*, *Silésiens* et *Slovaks* de 5 à 6 millions, *Polonais* de 10 à 12; Lusaciens de la Haute et Basse Lusace 100 mille; *Cakoni* en Morée 15,000.

Les Valaques, auxquels l'auteur donne ordinairement le nom de Walachowé y sont appelés par lui de leur nom hongrois *Olasz*; et les habitans de la Carinthie *Khoritani* et *Khoroutani*.

Au nombre des slaves les plus illustres, M. Koller cite Souvarof, Nestor, Lomonossov et Karamsin. A la page 210, on trouve



une description assez divertissante d'un combat aérien qui aurait eu lieu en 1785 entre les oies et les canards. A. J.

337. КРАТКАЯ РОССІСКАЯ ГРАММАТИКА, С ПЕРЕВОДОМ НА МОЛДАВСКИЙ ЯЗЫК. — Grammaire russe abrégée, avec la traduction en langue Moldave, à l'usage du séminaire de Kischénief et des autres écoles de la Bessarabie, par l'archimandrite Irénée NESTOROVITCH, recteur du séminaire précité. Cette grammaire a été publiée en 1816.

338. A GLOSSARY OF NORTH COUNTRY WORDS IN USE.—Glossaire des mots en usage dans les provinces du Nord; d'après un manuscrit original de la bibliothèque de John George Lambton, esq<sup>r</sup>, avec des additions considérables par JOHN TROTTER BROCKETT. In-12 de 213 pag.; Londres et Newcastle. (*Gentleman's Magazine*; mai 1827, pag. 431).

De semblables ouvrages ne peuvent manquer d'intéresser la curiosité des gens instruits, surtout en Angleterre, où ils deviennent, comme celui-ci, d'une importance nationale; aussi, quoiqu'il soit douteux que par sa nature une *Polyglotte* de tous les termes en usage ou surannés employés dans les provinces soit susceptible d'acquérir une grande perfection, il n'en est pas moins utile sous une foule de rapports par les renseignements que l'histoire surtout y puise incessamment. Malgré les immenses difficultés que l'auteur a dû nécessairement rencontrer, sa collection est abondante et classée d'une manière très-claire et très-méthodique. A.

339. GRAMMAIRE ITALIENNE, OU Application de la science de l'analyse à l'italien, etc.; par G. BIAGIOLI. 6<sup>e</sup> édit. In-8<sup>o</sup> de 29 feuilles 3/8; prix, 10 fr. Paris 1827; l'auteur rue Rameau, n<sup>o</sup> 8.

340. DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, où les mots sont classés par familles; contenant les mots du dictionnaire de l'Académie française, les principaux termes d'arts, de sciences et de métiers, pour faciliter aux étrangers, et principalement aux étudiants, la connaissance de la signification et de l'origine des mots; par B. DE ROQUEFORT. 2 vol. in-8<sup>o</sup>. Paris; Gœury. (*Extrait du Prospectus*).

Les progrès incontestables faits à l'époque actuelle dans l'é-

tude comparative des langues, en général, ont jeté de nouvelles lumières sur la théorie de chacune d'elles en particulier, et la langue française y a gagné comme toutes les autres. L'art grammatical s'est perfectionné, et l'on a pu s'avancer avec quelque sûreté dans l'examen de la connaissance intime de notre idiome national. Le *Dictionnaire Étymologique* annoncé par ce Prospectus est une conséquence de ces progrès et des nouvelles conquêtes faites dans la science et la métaphysique du langage.

Si l'on pouvait ramener tous les mots de notre langue à leur première origine, n'offrirait-on pas à la fois et le moyen de les mieux comprendre et celui de donner à de nouvelles créations de mots toute la régularité qu'exige une langue bien faite? C'est le but que l'auteur de ce *Dictionnaire Étymologique* s'est proposé. Ses travaux sur notre ancienne littérature l'ont familiarisé avec les plus utiles matériaux de son nouvel ouvrage; il s'est aussi entouré de tous les autres secours qui pouvaient recommander son entreprise à la bienveillance et au suffrage des savans et des gens du monde.

Ce Dictionnaire manquait à la littérature: on en trouve, il est vrai, quelques fragmens épars dans plusieurs auteurs qui ont écrit sur cette matière. Tels sont Henri-Estienne, Bonamy, Borel, Tripault, Ménage, Guichart, Lancelot, La Monnoye, Le Duchat, Gêbelin, Barbazan, Morin, Gattel et autres; mais, pour la plupart, ils n'ont pas fait des étymologies un objet spécial de leurs recherches; l'ouvrage dont on publie le prospectus remplit donc une importante lacune dans la lexicologie de notre langue.

Le *Dictionnaire Étymologique* de la langue française formera 2 vol. in-8°, à 2 colonnes, imprimés en caractères neufs sur papier fin des Vosges, grand in-8°. Prix des 2 vol., 22 fr. Cartonnés à la Bradel, 25 fr. En papier vélin superfin, dont il n'est tiré que 12 exempl., titres rouges, 50 fr. Il ne tardera pas à paraître.

---

## ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

341. COSTUMES, MEUBLES ET INSTRUMENS relatifs aux arts industriels et économiques, aux mœurs et aux usages, ainsi qu'à la vie publique et privée des peuples de l'antiquité; par

MM. E. LABAT et DE LASTEYRIE. 1<sup>re</sup> liv. In-4<sup>o</sup>, avec 5 planc.; prix en noir, 5 fr. 50 c. Paris 1827; rue de Grenelle-St.-Germain, n<sup>o</sup> 59.

342. VASE ORIENTAL.—On a reçu à Calcutta un vase antique très-curieux qui avait été trouvé dans l'ancienne ville de Teshire. Ce vase, de forme oblongue irrégulière, a environ 3 pieds de hauteur sur deux de circonférence, prise à sa partie la plus large; il est formé d'une matière qui ressemble à la brique : ses parois ont un pouce d'épaisseur. Il contenait des ossemens humains. On conjecture que ces os, après avoir été recouverts d'argile, auront été cuits au four. Malcolm, dans son ouvrage sur la Perse, en donne une description très-circonscanciée. (*Bengal Hurkar.—Asiat. Journ.*; mars 1827, pag. 377).

343. ARCHITECTURE ANTIQUE DE LA SICILE, ou Recueil des plus intéressans monumens d'architecture des villes et des lieux les plus remarquables de la Sicile ancienne, mesurés et dessinés par J. HITTORF et L. ZANTH. Liv. I à IV, in-f<sup>o</sup>, chacune de 6 pl.; prix, 10 fr. Paris 1827; Hittorf, rue Coquenard, n<sup>o</sup> 32.

L'ouvrage aura 30 livr., publiées de mois en mois, chacune de 6 pl. grand in-f<sup>o</sup>, dont plusieurs seront coloriées. Un vol. de texte sera remis aux souscripteurs à la fin de l'ouvrage.

344. POMPÉI. CHOIX DE MONUMENS INÉDITS; 1<sup>re</sup> partie : maison du poète tragique; par MM. RAOUL-ROCHETTE, membre de l'Institut, et J. BOUCHET, architecte. (*Extrait du Prospectus*).

Le grand intérêt qui s'attache aux édifices de Pompéi, explique le grand nombre d'essais, plus ou moins heureux, qui ont été faits jusqu'ici pour rappeler cette ville à ceux qui la connaissent, ou pour en tenir lieu à ceux qui ne la connaissent pas encore. En tête de ces ouvrages, il est juste de nommer celui de M. Mazois, qui n'est point encore achevé, mais qui trouvera dans M. Gau un continuateur digne de lui; ouvrage certainement le plus exact et le plus complet qui ait encore été publié. Toutefois, il manque à cet ouvrage, aussi bien qu'à tous ceux dont Pompéi a été l'objet, ce qui *seul* peut donner une *idée juste* des édifices de Pompéi, nous voulons dire ce *charme de la*

*couleur*, sans lequel ni l'amateur, ni le simple voyageur, ni l'artiste lui-même, ne peuvent ni se la représenter telle qu'elle est, ni la retrouver telle qu'ils l'ont vue. C'est pour remplir cet objet, et, mieux encore, cette lacune, que nous nous proposons de publier des *dessins coloriés* de Pompéi, lesquels joindront au mérite de précision et d'exactitude d'un dessin d'architecte, celui de la *couleur* propre à produire l'effet de la réalité, et à montrer pour la première fois Pompéi sous son véritable aspect. A l'avantage que nous venons d'indiquer, nous pouvons encore en ajouter un autre non moins important, celui d'offrir aux amateurs de toutes les classes un choix d'édifices de Pompéi *qui n'ont point encore été publiés*, parmi ceux qui ont été le plus récemment découverts, et qui présentent, au témoignage de toutes les personnes qui ont été sur les lieux, le plus de mérite et d'intérêt, sous le double rapport de la disposition des édifices et de leur décoration. Les auteurs de l'ouvrage que nous annonçons, ayant obtenu, *par une faveur spéciale de l'autorité*, la faculté de dessiner à Pompéi les monumens encore inédits de cette ville, ont pu apporter à cette étude tout le soin, toute l'exactitude possibles, en sorte que rien ne saurait manquer au mérite de cette publication, ni l'importance et la nouveauté des objets, ni le charme de l'exécution, qui sera elle-même une nouveauté piquante.

Nous commencerons par donner la *Maison du Poète tragique*, celle de toutes les maisons, jusqu'ici découvertes à Pompéi, qui a offert le plus de richesses en peintures de tout genre. Cette 1<sup>re</sup> partie se composera de 20 *Planches, gravées à l'eau forte et coloriées au pinceau*, offrant les principales peintures de la *maison du poète tragique*, avec les *plans, coupes, détails d'architecture, ornemens, mosaïques*, de manière à présenter une image complète et fidèle de ce charmant édifice. Ces Planches seront distribuées en 5 livrai., afin de faciliter autant que possible l'acquisition d'un ouvrage d'une exécution nécessairement dispendieuse. Le texte, joint à chaque livraison, offrira des notions exactes et précises sur les mœurs publiques et privées des anciens, telles que nous les fournissent les édifices actuels de Pompéi, et, en particulier, ceux qui sont l'objet de cet ouvrage. Ce texte sera de M. RAOUL-ROCHETTE, qui a fait, sur les lieux, et conjointement avec l'architecte, auteur des dessins et des plan-

ches gravées, M. J. BOUCHET, une étude approfondie des monumens antiques. Prix de chaque livrais., comprenant 4 *dessins coloriés*, et plusieurs feuil. de texte, 30 fr.

On souscrit à Paris, chez les auteurs, MM. *Raoul-Rochette*, à la Bibliothèque du Roi, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12, et *J. Bouchet*, rue de Crébillon, n° 2; *Treuttel et Würtz*.

345. SUR LES CASQUES ROMAINS trouvés en Styrie, et qui sont aujourd'hui dans le cabinet des antiquités à Vienne. (*Archiv für Geschichte, Statist. Literat. und Kunst*; janv. 1827, p. 34).

Le journal de Styrie, (*Steiermærkische Zeitschrift*), cahier 7, 1826, renferme un mémoire sur 20 casques romains en bronze, trouvés, en 1812, dans le district de Marbourg, près Pettau (l'ancien Pettovico), en Styrie. Leur forme évidemment romaine, la belle patine dont ils sont couverts et le lieu où ils ont été trouvés, tout indique des faits d'armes dans cette contrée, quoi qu'il n'en soit point fait mention dans les anciens. L'auteur du mémoire rapporte ces casques à l'an de Rome 640, ou 114 ans avant J.-C., époque où C. Papirius Carbo se trouvait à Noréja, prêt à combattre les Cimbres. L. D. L.

346. ANTIQUITÉS DE L'ALSACE : Bas-Rhin, par M. SCHWEIGHEUSER. 9<sup>e</sup> livr., in-fol. de 4 pl., avec texte; prix, 6 fr.—Paris, 1828; Engelman.—Les pl. de cette livr. sont : intérieur de l'église de St.-Georges à Hagueneau, intérieur du château de Wasenbourg, vue de la chapelle de Neubourg, vue du château de Altwinstein.

347. PRÉCIS D'UNE DISSERTATION SUR UN MONUMENT ARABE du moyen âge, en Normandie; par M. SPENCER-SMITH. In-8° avec 5 pl. Caen, 1827; Chalopin.

On conserve dans la cathédrale de Bayeux une chasuble qu'on appelle de St. Regnobert, ainsi qu'une étole et un manipule du même temps. La chasuble est en forme de cornet, dont le sommet étroit laisse le passage nécessaire pour la tête du prêtre. Deux rubans retroussant le bas de la chasuble, permettraient l'usage des bras à celui qui la portait. L'étoffe se rapproche du *lampa* de la Chine; l'étole a 7 pieds 8 pouces de

longueur, et le manipule 4 pieds seulement. Ces trois objets sont enfermés dans une cassette en ivoire; l'entrée de la serrure est ornée d'une inscription en caractères cufiques, dans laquelle M. de Hammer a lu une sentence arabe, ainsi traduite en français: Au nom de Dieu clément et miséricordieux! Sa justice est parfaite et sa grâce immense. Il reste beaucoup de doutes sur l'origine et de la cassette et des reliques qu'elle renferme. M. Spencer Smith donne la description de tous ces objets et les a fait figurer sur les planches qui accompagnent son mémoire. C'est une chose qui ne peut manquer d'être agréable à ceux qui aiment et recherchent les antiquités orientales du moyen âge.

348. COLLECTION DE COSTUMES, ARMES ET MEUBLES POUR SERVIR à l'histoire de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours; par le comte Horace de VIEL-CASTEL. 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> livr. de 5 pl. chacune, avec le texte. Paris, 1827; l'auteur, rue du Bac; n<sup>o</sup> 71. Prix de chaque livr., 12 fr.

349. OPISSANIÉ KIÈVO-SOPHIISKAVO SOBORA I KIEVSKOÏ IERARCHII. —Description de la cathédrale de Ste.-Sophie à Kief, ornée de 6 planches représentant les plans et façades des églises de St<sup>e</sup> Sophie de Constantinople et de Kief ainsi que du monument funéraire d'Yaroslaf. Kief, de l'imprim. du monastère de Petschersky. (*Bibliographitcheskî Listi*. — Feuilles bibliographiques; n<sup>o</sup> 31, 1825.)

Cet ouvrage dû aux soins de S. Em. Eugène, métropolitain de Kief et de Gallicie, est divisé en 6 chapitres. Le 1<sup>er</sup> fait connaître l'époque et les motifs de la construction de ce monument, le 2<sup>e</sup> le modèle qu'on suivit en l'érigeant. Dans le 3<sup>e</sup> on compare les deux cathédrales de Constantinople et de Kief, le 4<sup>e</sup> traite des changemens survenus dans cette église et dans son monastère, le 5<sup>e</sup> de l'état actuel intérieur et extérieur de ce temple, dans le 6<sup>e</sup> on rend compte des reliques, ornemens, livres, manuscrits et tombeaux remarquables qui s'y trouvent. Dans un chapitre supplémentaire on a donné l'histoire de la hiérarchie des métropolitains de Kief. A. J.

350. MONUMENT ANCIEN EN MORAVIE. (*Annal. des Voyages*; déc. 1826, pag. 273).

Ce monument existe à Znaïm; c'est une tour ronde assez éle-

vue, et flanquée d'une moins haute. L'intérieur est orné de peintures à fresque, représentant diverses scènes de personnages à pied ou à cheval. Le dessin gravé qui accompagne le mémoire n'étant qu'une vue de cet intérieur, il est impossible d'asseoir une opinion sur l'époque de ces peintures; la description, ayant été faite par une personne peu habitée aux observations archéologiques, n'offre pas plus de notions positives que la gravure. Elle a vu une étoile au cou de chaque figure, tandis que c'est tout simplement la broderie des manteaux, les personnages étant costumés à la romaine. S'il avait été permis d'émettre une opinion d'après l'incertitude de ces renseignemens, nous y verrions les députés de Rome, allant, à cheval, chercher Cincinnatus qui labourait son champ. Quelque seigneur morave aura voulu, au moyen âge, vraisemblablement au XVI<sup>e</sup> siècle, orner cette tour de la représentation de ce fait historique. C. F.

351. OBSERVATIONS SUR QUELQUES MONUMENS RELIGIEUX DU MOYEN AGE, DES BORDS DU BAS-RHIN; par M. SCHWEIGHÆUSER. In-8°. Caen. (*Extr. des Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie.*)

Une grande question, relative à l'histoire de l'architecture, occupe particulièrement quelques membres de la Société des antiquaires de Normandie, et surtout MM. de Caumont et Le Prévost. Ils recherchent la véritable époque de l'origine de l'architecture dite *Gothique*, et pour y parvenir ils s'attachent à reconnaître l'état antérieur de l'art, et jusqu'en quel temps s'est prolongé l'usage de l'architecture dite Byzantine, intermédiaire entre l'antique et celle qui l'a remplacée. Pour s'associer à ces importantes recherches, M. Schweighæuser a étudié les monumens des bords du Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à Mayence, et il a visité Coblenz, Aix-la-Chapelle, Maestricht, Dinant, Luxembourg et Trèves. Partout il a observé les constructions anciennes; mais il n'a pas toujours été assez heureux pour trouver des renseignemens authentiques sur l'époque précise à laquelle elles remontent. Une autre difficulté se présentait encore: une charte de fondation appartient réellement à une église subsistant encore; mais à diverses époques l'édifice a été réparé, reconstruit en tout ou en partie; l'ancien ouvrage est confondu avec le plus récent; il faut donc distinguer soigneusement ces époques diverses pour ne pas attribuer à l'art ce qu'il ne faisait

pas encore ou ce qu'il ne faisait plus. M. Schweighæuser apporte toute sa science, tous ses soins dans cette distinction, et le mémoire que nous annonçons en rend témoignage. Il sera d'un secours réel pour l'examen de la question exposée au commencement de cet article : il se recommande ainsi par lui-même à l'attention et au suffrage des savans et des artistes qui s'intéressent à l'histoire de l'architecture et des arts ses auxiliaires.

352. ESSAI HISTORIQUE ET DESCRIPTIF SUR L'ABBAYE DE SAINT-WANDRILLE, et sur plusieurs autres monumens des environs; par H. LANGLOIS, avec un grand nombre de figures et de plans inédits, dessinés et gravés par l'auteur et par mademoiselle Espérance LANGLOIS. In-8°; prix, 10 fr., et 12 fr. av. les planches coloriées. Paris, 1827; Tastu.

Le goût moderne s'est porté vers les édifices du moyen âge; on a puisé dans l'art de cette époque mémorable le modèle d'une foule d'objets destinés à embellir la civilisation de nos jours. Le gothique domine dans nos meubles comme dans les ornemens et les parures de tout genre. Il y a cependant une erreur capitale dans cette imitation, c'est qu'elle est faite sans consulter les règles particulières à cet art, et qu'il en résulte les compositions les plus bizarres et souvent les plus difformes. Les modèles ne manquent cependant pas; les cabinets ont recueilli une foule d'objets de toute sorte, bien propres à guider les imitateurs, orfèvres ou architectes; mais il est plus facile de mal inventer que de bien copier. Nous considérons l'ouvrage de M. Langlois comme susceptible de concourir à corriger les mauvaises compositions en style gothique, qui se présentent trop souvent à l'œil de l'observateur de nos modes actuelles. Cet ouvrage a aussi un autre genre d'intérêt : c'est l'histoire d'une abbaye célèbre, dont la fondation remonte aux temps de la première race.

C'est à la onzième année de Clovis II qu'on en rapporte l'origine. Le fondateur Wandrille (Wandregesilus) eut pour aïeule Blithilde, fille de Clotaire I<sup>er</sup>; retiré du monde pour le service de Dieu, il se fixa dans un bois dépendant du désert de Jumiège, et il érigea son monastère au fond d'un vallon, en 684; on lui donna le nom de *Fontanella* ou *Fontinella*, à cause du ruisseau qui arrosait le vallon, d'où est venu le nom de l'abbaye de Fon-



tenelle ou de Saint-Wandrille. Plusieurs églises y furent construites, démolies successivement, et d'autres bâties encore selon les intérêts du monastère, soit sur les lieux, soit dans le voisinage. Elles reçurent des dons considérables, et leur état subit toutes les influences que le temps ne manque pas d'accumuler sur les ouvrages des hommes. M. Langlois rappelle tous les événemens remarquables qui se rapportent à l'histoire de l'abbaye de St-Wandrille, depuis sa fondation jusqu'aux temps modernes, en traitant de chaque grande construction dans un chapitre spécial, et les planches qui accompagnent chaque chapitre reproduisent soit l'état ancien, soit l'état actuel du monument qui en est le sujet, reproduisant aussi les parties de leurs sculptures qui peuvent le plus intéresser l'artiste et l'amateur, ou bien des sujets entiers tels que les tombeaux remarquables par leur exécution ou leur ancienneté, les peintures de divers siècles, les reliques intéressantes comme objets d'art, etc. Les discussions dont ces divers monumens deviennent le sujet, sont éclairées par des recherches historiques pour lesquelles M. Langlois a consulté à la fois les chroniques, les historiens et la tradition. C'est ainsi qu'il a dressé la liste des abbés de St-Wandrille, dont le dernier fut le cardinal de Brienne: le revenu de l'abbaye était alors évalué à 50,000 fr. M. Langlois indique ensuite les ouvrages manuscrits de la bibliothèque de Rouen, qui intéressent l'histoire de l'abbaye et qu'il a consultés; une table alphabétique des matières termine le volume

Ce que nous venons d'en dire suffira pour en donner à nos lecteurs l'idée avantageuse qu'il mérite à juste titre. L'ouvrage de M. Langlois est certainement l'un des plus recommandables parmi ceux qu'on a nouvellement publiés sur nos antiquités nationales. Il est parfaitement exécuté; les planches sont des modèles de fidélité; tout y est analogue, même les ornemens typographiques qui décorent ce volume, et l'auteur n'a pu réunir tous ces avantages qu'à la faveur des études approfondies qu'il a faites, et dont il a donné ailleurs d'autres preuves, sur les arts du moyen âge. C'est dire en peu de mots l'importance et l'utilité incontestable de cette histoire d'une de nos plus célèbres abbayes, ainsi que des bons modèles de style gothique que les artistes et les amateurs peuvent prendre avec confiance dans l'ouvrage de M. Langlois.

C. F.

353. LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE a tenu sa séance annuelle le 29 mai 1827. Le président, M. le maire de Caen, a fait espérer que le jardin des plantes recevrait prochainement des augmentations considérables, ainsi que le Musée, qui ne possède qu'un petit nombre de tableaux remarquables. La bibliothèque, encombrée de livres théologiques, obtiendra enfin les ouvrages nécessaires aux progrès des sciences et des arts industriels, dans une ville qui a produit des savans et des mécaniciens célèbres. Après le rapport sur les travaux de l'année, on a lu des observations de M. Le Prévost, de Rouen, sur les monumens de la ville d'Autun et sur ceux de Séz, et une notice par M. Pattu de Saint-Vincent, sur une mosaïque romaine trouvée auprès de Rémalars, département de l'Orne. La Société des Antiquaires ne reçoit, non plus que la Société linnéenne, aucuns secours pécuniaires des conseils généraux des 5 départemens de l'ancienne Normandie, ni du ministre de l'intérieur. Une somme modique suffirait pour arracher au sol qui recouvre la capitale des anciens Viducases, des antiquités précieuses, et ce n'est que par hazard qu'on en a recueilli quelques-unes. M. Deshayes a terminé la séance par la lecture d'un mémoire sur des constructions romaines qu'il a trouvées récemment dans l'enceinte de la cité de Vieux, qui a été le berceau de la ville de Caen. (*Revue Encyclop.* ; mars 1828, p. 835.)

#### 354. ANTIQUITÉS ROMAINES D'IZERNORE.

On sait qu'Izernore, aujourd'hui simple village dans l'arrondissement de Nantua, était une ville du temps des Séquanois et des Romains ; on peut encore en reconnaître l'emplacement ancien, et la terre y recèle beaucoup de traces d'édifices. Sur la partie la plus élevée, trois colonnes d'un temple qu'on croit avoir été dédié à Mars, et la totalité de son enceinte sont encore debout. Des fouilles qui ont été faites en divers temps, ont amené la découverte de plusieurs objets, de vases antiques de marbre ou de bronze, et de beaucoup de médailles.

Ces fouilles ont été reprises, il y a peu de temps, par M. De Reydellet, qui a mis à découvert de nouveau l'enceinte du temple ; plusieurs médailles en bronze et en argent, de l'empereur Maximien, ainsi que le doigt d'une statue en bronze qui paraît être de grandeur au-delà de nature et d'un travail précieux, ont

été trouvés par ce propriétaire qui en a fait hommage à la Société de l'Ain. Il continue ces fouilles dont les amis de l'antiquité apprendront avec intérêt les résultats. (*Courrier français* ; 27 février 1828.)

355. VASE PEINT GREC trouvé à Girgenti ; décrit par M. POLITI. In-8° de 14 pag. avec une gravure. Girgenti, 1826. (*Giorn. per la Sicilia* ; n° 38, p. 192.)

Le vase dont M. Politi a fait le sujet d'un hommage à la mémoire de Flaxman, a été trouvé à Girgenti, l'ancienne Agrigente, en 1825. Il est à 2 anses, et les peintures dont il est orné offrent deux sujets. Le premier et le principal représente un jeune homme assis sur un lit de repos, tenant une coupe de la main gauche, et écoutant avec admiration une jeune femme jouant de la double flûte devant lui : au-dessus des deux personnages est écrit : ΚΛΕΟΦΟΝΙΣ, ΔΕΜΕΤΡΙΟΣ. Sur le même plan, un autre personnage plus âgé, à longue barbe, et la tête ceinte d'un diadème, assis aussi sur le lit, tient négligemment une coupe de la main droite, et s'appuie sur le lit de la gauche. Son nom est au-dessus, ΚΛΕΟΦΑΣ. Une table ornée de guirlandes de lierre est auprès de chaque lit. Le sujet qui occupe le revers du vase a beaucoup moins d'intérêt ; trois jeunes initiés, enveloppés de leur manteau, sont debout, ayant chacun un bâton noueux à la main ; celui du milieu tient de plus un rython à la main.

Dans le sujet principal, M. Politi n'a pas hésité à reconnaître Démétrius de Phalère dînant avec un de ses amis, et son amie Lamia ; joueuse de flûte, qu'il aime plus particulièrement.

M. Bertini, qui rend compte de la brochure de M. Politi dans le journal cité au titre de notre article, n'approuve pas cette explication, et ses raisonnemens nous ont paru très-fondés, sans toutefois prendre trop à la rigueur ceux qu'il déduit des E et des O mis à la place des H et Ω dans les inscriptions. Le monument n'en est pas moins très-intéressant et très-remarquable par sa belle et savante exécution.

C. F.

356. BENEDICTI BENDTSEN MARMORA MYSTICA. (*Miscellan. Hafniens.* ; Tom. II, fascic. II, 1824.)

M. Benoit Bendtsen, pensant avec raison qu'un des moyens de pénétrer les opinions mystiques des Grecs, était d'étudier celles

de leurs inscriptions qui ont rapport à leurs doctrines religieuses , a rassemblé dans ce but et commenté un certain nombre d'inscriptions d'un caractère mystique puisées dans différens recueils. Ce travail est utile , mais n'est que préparatoire , car l'auteur n'en tire pas de conclusion.

357. INSCRIPTION ROMAINE TROUVÉE EN VALACHIE. (*Bibliographitcheskîé Listi*. — Feuilles bibliographiques ; n° 39, 1825.)

L'inscription suivante, qui se trouve sur une pierre miliare romaine , a été copiée par un boyard Valaque , et envoyée en 1811, à M. Boutkof, qui l'a communiquée au rédacteur du journal précité : voici ce qu'elle porte :

AIE. IMP. CAESARI  
 DIVI TRAIANI PATRI  
 ET FILIO DIVI NERVAE  
 NEPOTIS TRAIANI  
 HADRIANI AUG. P. P.  
 PONTIFICI MAXIMO  
 TRIB. POTESTATIS  
 XX COS. II. ANTIQVVS RV  
 FINVS INTER MOESOS  
 ET THRACLÆ FINES  
 POSVIT.

Nous copions cette inscription telle que la donne le journal cité.

358. INSCRIPTION SLAVONNE. — Sur la route de Tcherkask à Géorgief, non loin de la maison de poste, se trouve plantée dans la terre une haute croix en pierre, chargée d'une inscription slavonne. En 1775, on voyait encore sur cette pierre le millésime de 1041. M. Boutkof, l'un des plus savans archéologues russes, en a tiré la conséquence que l'ancienne principauté de Tmoutorokan s'étendait vers le nord jusqu'à l'embouchure du Grand Égorlik, qui se jette dans le Manatch. (*Bibliographitcheskîé Listi*. — Feuilles bibliographiques ; n° 30, 1825.)

359. ANCIENNES MONNAIES POLONAISES. (*Bibliog. Listi*. — Feuilles bibliograph. ; n° 32, 1825.)

En 1824, on a découvert à Trzebunin, près de Polotsk, d'anciennes monnaies polonaises, parmi lesquelles s'en trouvaient quelques-unes de fort rares et du temps de Boleslas, qui régna en Pologne depuis 992 jusqu'en 1025. On vient tout récemment de publier une description de ces médailles, ornée de planches représentant et celles nouvellement découvertes et beaucoup d'autres contemporaines, anglo-saxonnes et bohémiennes.

A. J.

---

## HISTOIRE.

360. ATLAS DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE, pour servir à l'intelligence des œuvres de Rollin; publié sous la direction de M. LETRONNE, membre de l'Institut. In-4° cartonné; prix, 12 fr. Paris, 1827; Firmin Didot.

On a réimprimé de nos jours, et sous différens formats, la vaste collection historique qui comprend l'histoire ancienne et l'histoire romaine, celle des empereurs et l'histoire du bas empire. La première partie, continuée par Crevier, qui a composé l'histoire des empereurs, est due à Rollin, et la dernière est l'ouvrage de Le Beau, qui eut pour continuateur Ameilhon.

Les œuvres historiques du vertueux recteur de l'Université de Paris, qui servit l'enseignement par ses utiles travaux, qui s'est immortalisé par sa bonté et par son excellent *Traité des études*, avaient besoin d'être enrichies de notes critiques propres à rectifier des erreurs de détail qui s'étaient glissées dans la rédaction de son grand ouvrage, ou à indiquer des particularités historiques qui y avaient été négligées. Des modifications dans l'évaluation des mesures et des monnaies anciennes devenaient également nécessaires, afin de mettre l'ouvrage au niveau des connaissances les plus récentes acquises depuis sa publication.

Un semblable travail ne pouvait être mieux confié qu'à M. Letronne, dont la réputation est toute européenne. Cet académicien a réduit à leur juste valeur les critiques dont les écrits de Rollin ont été l'objet en publiant pour la première fois une édition qui offre sur les endroits vraiment fautifs les rectifications et les éclaircissemens nécessaires (1).

Les notes de M. Letronne portent le cachet de sa profonde

(1) Cette édition se trouve chez M. Firmin Didot.

érudition. Elles sont rédigées en peu de mots, précises et concluantes. Loin de dénaturer l'ouvrage, il a respecté religieusement le texte du grand-maître, en rejetant au bas des pages les notes et les observations qui se trouvent entièrement séparées du texte.

La géographie, qui fut toujours la compagne inséparable de l'histoire, lui sert aussi de guide en ce qu'elle trace les itinéraires, la marche et la stratégie des armées et qu'elle montre la place où les événemens mémorables se sont passés. Un atlas devenait donc indispensable pour servir à l'intelligence des œuvres de Rollin; cet atlas, qui, à l'exception de la 1<sup>re</sup> carte, a été rédigé par M. Dufour, élève de M. Lapie, sous la direction de M. Letronne, vient de paraître : il est composé de 17 planches. Les dix premières donnent les cartes du monde connu des anciens d'après M. Gossellin; de l'empire romain (partie occidentale), de l'empire romain (partie orientale); de l'empire d'Assyrie; de la Grèce; d'une partie de ses colonies; de la Grèce (partie septentrionale); de la Grèce (partie méridionale); de l'Italie (partie septentrionale); de l'Italie (partie méridionale); de la Gaule. Les sept autres planches présentent les plans de Rome; de ses environs; des environs de Carthage; de Syracuse; du combat naval d'Ecnome; de Cunaxa; d'Athènes; de ses environs; de la bataille de Marathon; de celle de Platée; du combat naval de Salamine; du passage des Thermopyles.

Les cartes générales donnent de grands ensembles, et le géographe a réservé, pour les pays où les événemens importans se passent, les cartes de détails, afin que le lecteur puisse plus particulièrement suivre les récits de l'historien.

Nous reviendrons sur cet atlas, en rendant compte de celui que l'on grave en ce moment pour l'histoire des empereurs par Crevier; il a été dressé avec exactitude, et le choix des cartes et plans qui le composent prouve que M. Dufour a médité sur son objet. Quant à son exécution matérielle, elle est digne de la belle édition qu'il accompagne.

SUEUR MERLIN.

361. L'ANNÉE ÉGYPTIENNE; par M. COOK. (*London Journal of arts, etc.*; n<sup>o</sup> 79.)

On ne trouve, dans ce mémoire de 3 pages, que les notions les plus communes sur la composition de l'année égyptienne, et

quelques erreurs. L'auteur le termine par la liste des mois des Égyptiens, en commençant par *Troth* (sic), et il interprète leurs noms en tirant leur étymologie de l'arabe ou de la mythologie égyptienne telle qu'il la conçoit. Il n'y a rien à dire sur un petit écrit de ce genre.

362. VOYAGE PITTORESQUE SUR LES BORDS DU GANGE et du JUMNA, dans l'Inde; par le lieut.-colonel FORREST. In-4°. Londres; Ackermann. (*London literary Gazette*; n° 416; 8 janv. 1825.)

Cet ouvrage, où se trouvent décrites les beautés pittoresques que présente le beau sol de l'Inde, depuis les bouches du Gange jusqu'à l'Himalaya, est composé d'une partie historique et descriptive de 24 vues, d'une carte et de vignettes, d'après des dessins originaux pris sur les lieux. L'auteur de l'article, qui annonce ce voyage, exprime en termes fort honorables le plaisir que ce livre lui a procuré et l'estime qu'il en a conçue. Il pense qu'on ne peut bien l'apprécier qu'autant qu'on l'a vu, et il assure qu'il est aussi curieux que varié. Il est à regretter qu'au lieu de nous faire connaître le contenu d'un ouvrage qu'il nous dépeint comme fort intéressant, il ne nous ait donné qu'un petit nombre d'extraits capables tout au plus de nous faire juger du style de l'auteur.

Telle est, entre autres, la description du fameux figuier indien, dont les auteurs grecs et latins nous ont eux-mêmes raconté des merveilles. Le colonel Forrest dépeint un de ces arbres qui avait 400 verges de circonférence, et à l'ombre duquel pouvaient se reposer dix mille hommes. Si l'ouvrage renferme un grand nombre de passages semblables, il mérite certainement les éloges qu'on lui accorde, et promet au lecteur un grand intérêt.

363. TARIK WAKAIBI ISESI A CHI SAKS. — Histoire de la bataille de l'île de Scio; par le pacha de Scio WAHSIF PACHA. In-8°. Scutari, 1827.

364. EXAMEN ANALYTIQUE ET TABLEAU COMPARATIF des synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce; par M. PETIT-RADEL. (*Voy. Bullet.*, 1828, Tom. IX, n° 301.)  
*Suite et fin.*

Ce tableau contient les points fixes des résultats synchronistiques, car il faut introduire cet adjectif dans notre langue. Ces résultats ont été obtenus par la comparaison continuelle de 558 personnages choisis parmi 16 principales dynasties appartenant aux sept premiers siècles de la Grèce. Sur les bords supérieurs et inférieurs de la carte, composée d'une seule feuille, régnaient deux lignes de LIX nombres qui, se correspondant perpendiculairement l'un à l'autre, indiquent la direction verticale qu'il faut suivre pour trouver chaque nom marqué de même dans l'article correspondant de l'Explication méthodique. Ce nom se reconnaît ensuite par son alignement latéral avec un nombre exprimé en chiffres arabes dans l'article du texte comme dans les colonnes numériques du Tableau. C'est de ces nombres que part chaque ligne horizontale qu'il faut suivre pour trouver le point de sa coïncidence avec la ligne généalogique et perpendiculaire qui est tracée par les noms marqués en lettres capitales pour les héros, et séparés par des tirets qui marquent les filiations.

A chaque angle résultant de la coïncidence de ces deux lignes, on trouve le nom du personnage qui doit fournir le premier élément de chaque point de recherche. Le nom du second personnage à comparer se trouve en recherchant de même à plus ou moins de distance horizontale, perpendiculaire ou diagonale du premier des deux noms qu'il s'agit de confronter avec l'autre. Enfin, pour achever la preuve du synchronisme ou de l'anachronisme, que chaque opération fait également reconnaître, il ne s'agit plus que d'observer la distance de l'un à l'autre, et d'évaluer de combien d'années l'un était plus ou moins âgé que celui qui est présenté par l'histoire comme contemporain ou plus ancien. C'est à quoi servent les colonnes des millésimes ajustées à celles des dates fixes des Marbres ou de la chronique d'Eusèbe, auxquelles doivent encore coïncider les divers résultats du mouvement des années de naissance, de mariage, de mort des héros, ainsi que de tout autre fait de l'histoire *simple*.

C'est donc par des opérations, pour ainsi dire de trigonométrie chronologique, qu'on arrive à connaître l'année presque de chaque fait qu'on laissera néanmoins flotter dans un espace de dix ans. Mais combien de faits relatifs ne faut-il pas confronter



au fait principal avant de le fixer? L'Auteur en donne un exemple en faisant voir, par exemple, que pour vérifier l'âge de cinquante ans qu'Hellanicus, cité par Plutarque, assignait à Thésée, quand il commit le rapt d'Hélène, il faut commencer par apurer les calculs des sept époques qui rayonnent sur le point capital de la recherche, savoir : celle du mariage de Thésée avec Phèdre, et de celui d'Hélène avec Ménélas; l'âge que Thésée dut avoir quand il fut envoyé tributaire à Minos, quand il tua le tyran Sciron, quand il alla visiter Pitthéus; l'âge qu'avait Hélène quand elle fut délivrée de sa captivité par les Dioscures; l'âge enfin qu'avait Æthra quand elle fut emmenée captive au siège de Troie. Ces exemples suffisent pour faire comprendre combien ont du être compliquées les opérations imaginées pour arriver à obtenir l'accord de 320 faits, d'abord entre eux, ensuite avec les Marbres de Paros et la chronique d'Eusèbe.

Après s'être ainsi familiarisé avec l'usage du Tableau, le lecteur en trouve l'Explication méthodique depuis la page 93 jusqu'à la page 208. Cette partie du travail est rigoureusement didactique et se compose de 320 articles numérotés, en rapport avec le Tableau, et avec la table analytique et raisonnée des matières.

La première section est employée à rétablir dans la dynastie des rois arcadiens, un fragment de cinq degrés tirés d'une généalogie rapportée par le Scholiaste d'Euripide, et à montrer, en comparant l'identité partielle de ce fragment avec deux autres dont Phérécyde est bien reconnu pour auteur, que le fragment anonyme ne peut appartenir qu'aux généalogies reconnues pour authentiques du même Phérécyde. Scaliger ne s'était pas aperçu que, sans cette restitution, tous les points de connexion qu'il voyait entre la maison d'Argos et les autres dynasties se seraient tournés en anachronismes dès qu'il aurait voulu mettre la main à l'exécution du projet qu'il avait un moment rêvé.

La 2<sup>e</sup> section, divisée en 63 articles, se compose des récits historiques d'un égal nombre de mariages choisis parmi les alliances faites entre les seize dynasties grecques, durant les sept siècles qui sont soumis à l'examen. L'hypothèse fondamentale est qu'alors, comme encore aujourd'hui, on ne se ma-

riaient pas avant vingt ans pour les deux sexes, ni après soixante ans pour les hommes et quarante ans pour les femmes. En conséquence les résultats comparés de cette section présentent : douze mariages contractés à égalité d'âge; vingt-six à dix ans de différence; seize à vingt ans, quatre à trente ans, deux enfin à quarante ans de différence.

La 3<sup>e</sup> section, divisée en 49 articles, est une confirmation des résultats précédens. Elle consiste à montrer l'âge comparé des rois et des reines à la date probable de la naissance de leur premier et de leur dernier enfant. Il était nécessaire d'éprouver si, dans le jeu de toutes les combinaisons, il ne serait pas arrivé par hasard de supposer qu'un fils fut né lorsque son père ou sa mère serait présenté dans le Tableau comme parvenu à un âge trop ou pas assez avancé pour que le fait puisse paraître probable. Or, le résultat de cet examen est que : sur quarante-neuf naissances, on en compte neuf dans l'exposé desquelles les mères sont âgées de quarante ans; seize où elles sont âgées de trente ans; vingt-trois où elles sont âgées de vingt ans. D'autre part on compte : cinq pères âgés de soixante ans, onze âgés de cinquante ans, dix âgés de quarante ans, seize âgés de trente ans, cinq, enfin, âgés de vingt ans.

La 4<sup>e</sup> section, divisée en 78 articles, contient la démonstration d'un égal nombre de synchronismes que les récits de l'histoire établissent entre divers personnages. Ici se développe une grande variété de faits dont l'énumération suivante va donner quelque idée : bannissemens, hospitalité accordée ou reçue, débarquemens partis de terres étrangères, guerres entre divers princes, duels, meurtres, expéditions concertées, délivrance de captifs, sépultures données, dépossessions ou rétablissementemens de rois sur leur trône, captivité, sièges de villes, trônes disputés par plusieurs concurrens, otages, tributs, rapt de princesses, tutelles de princes, usurpations, partages de royaumes, prétention de plusieurs à la main d'une même princesse : en un mot, on examine si toute espèce de fait dans le récit duquel l'histoire présente plusieurs personnages comme contemporains, a pu s'accomplir de toutes parts dans un âge convenable à la nature de chaque fait, et d'accord avec les circonstances qui l'ont précédé, accompagné ou suivi.

La 5<sup>e</sup> section, divisée en 21 articles, traite de l'analogie qui

règne entre les dates par approximation des années auxquelles paraissent appartenir les faits résultant du seul mouvement des généalogies, et les années gravées des mêmes faits sur les marbres de Paros. Il résulte de cette section, que ces Marbres prouvent l'assurance qu'on peut avoir dans l'ordre établi par le Tableau, comme les opérations de divers genres qui ont concouru à le former, prouvent la certitude des époques gravées sur les Marbres de Paros; or, la diversité des moyens de preuve exclut ici toute suspicion de cercle vicieux.

La 6<sup>e</sup> section, divisée en 15 articles, comprend un choix de dates assignées par la chronique d'Eusèbe, aux commencemens des règnes, aux fondations des villes, aux alliances et autres faits de divers genres, et leur correspondance avec les résultats du mouvement des généalogies montre l'âge qu'avaient probablement, à l'époque de chaque fait, les héros qui sont nommés dans la chronique.

La 7<sup>e</sup> section, divisée en 23 articles, comprend les époques des fondations des villes ou des colonies, estimées d'après l'âge que devaient avoir alors leurs fondateurs, suivant le témoignage des généalogies comparées. Les connexités réciproques de ces articles produisent quelquefois des fragmens inattendus d'histoire suivie, qui ne pouvaient résulter que du rapprochement tout nouveau de plusieurs faits comparés sous un même point de vue, pour la première fois. Par exemple, on pourra remarquer dans un espace de 30 ans, l'alignement exact des synchronismes que produit l'époque du déluge de Deucalion avec la fuite de Dardanus en Samothrace, et sa fondation de la ville de Cora en Italie; avec l'interruption du règne de la dynastie d'Orus sur la Troézénie; avec les inondations causées par le fleuve Eurotas; avec la fuite de Mégarus sur le mont Géranon, avec l'arrivée de Danaüs, venu, par mer, d'Égypte à Argos, et 20 ans plus tard, l'arrivée de Lelex venu aussi d'Égypte à Mégare. A ce concours de faits se rattachent immédiatement les fondations des villes de Zacynthe l'insulaire, de Sagonte en Espagne, d'Ardée en Italie. Voilà l'origine des intérêts politiques qui se sont concertés entre ces colonies dont les moyens moraux sont expliqués par la consanguinité des dynasties, obligées de fuir les régions affligées par les effets de cette catastrophe. C'est ainsi que par des synchronismes rendus sensibles

sur le tableau, l'histoire *composée* ressort naturellement de l'histoire *simple*.

La 8<sup>e</sup> section, divisée en 19 articles, justifie en détail le rapport exact du nombre des générations assignées par les anciens auteurs, pour intervalle, entre des héros d'une même famille ou de familles différentes, l'époque de la guerre de Troie étant toujours la base commune des opérations.

La 9<sup>e</sup> section, divisée en 8 articles, contient les résultats des calculs généalogiques qui ont été prolongés bien après cette époque mémorable jusqu'au 4<sup>e</sup> siècle avant notre ère. On pourra d'abord estimer la justesse avec laquelle les millésimes d'années déterminés entre les deux extrêmes de chaque point soumis à l'examen, correspondent au nombre de générations assignées entre ces personnages par Homère, Pindare, Phérécyle, Hellanicus, Denys d'Halicarnasse, Diodore, Pausanias; ensuite on remarquera la correspondance exacte des degrés de filiation avec les calculs énoncés par les anciens, ce qui fournira les moyens d'en faire la vérification, soit abstraite et numérique, soit positive et nominale.

En voici 2 exemples de divers genres : 1<sup>er</sup>. Suivant Pausanias, Lelex arriva d'Égypte à Mégare, à la 12<sup>e</sup> génération après Car, fils de Phoronée et 1<sup>er</sup> roi de cette ville. Or, si à partir de ce roi, on compte 12 générations de 30 ans chaque sur le Tableau, on y lit le nom de Lelex, et pour preuve de la justesse de l'époque de son arrivée, les 4 degrés de sa postérité fournissent autant de synchronismes successifs, avec les dynasties de Thèbes et d'Athènes. 2<sup>e</sup> exemple. Les mythographes fixaient les faits relatifs à la vie d'Alcmène à la 16<sup>e</sup> génération depuis Niobé, fille de Phoronée; or, à partir du nom de cette princesse, on compte sur le Tableau 15 générations effectives et nominales, et la naissance d'Alcmène est marquée à la 16<sup>e</sup> des générations évaluées à 33 ans chacune.

La 10<sup>e</sup> section, divisée en 13 articles, comprend la division des sacerdoces, réunis pour la première fois sur une seule et même colonne chronologique, et en rapport avec les généalogies respectives. Dans cette section, comme sur son Tableau, l'Auteur a intercalé à des sacerdoces dont les époques sont incontestables, ceux qu'il a trouvés, soit dans les fragmens des histoires, soit même dans les marbres de Fourmont dont on

conteste, il est vrai, l'authenticité. Parmi ces derniers il est 2 sacerdoces qui sont attribués à des princesses du même nom qu'une fille de Minos 1<sup>er</sup> et qu'une fille d'Astérion, père de Minos 2<sup>e</sup> : ces deux noms, comparés à la dynastie de Sparte, forment 2 synchronismes d'homonymes que l'académicien n'aurait pas pu deviner dans la supposition qu'il aurait été faussaire, et le culte d'Apollon Amycléen paraît d'ailleurs avoir été originaire de Crète.

La 11<sup>e</sup> section, divisée en 24 articles, développe les anachronismes résultant de textes en apparence contraires à la disposition de quelques parties du Tableau comparatif et surtout des opinions de nos savans modernes, que l'Auteur a combattues dans les mémoires publiés spécialement sur ces questions et insérés aux recueils de l'Académie.

La 12<sup>e</sup> section se compose par appendice de 2 généalogies et de divers faits qui ont été intercalés après coup sur le Tableau, et qui s'y sont combinés naturellement par l'addition de 9 synchronismes avec le reste. Enfin, pour dernière preuve collective de l'exactitude probable des faits rangés dans ce tableau, chacun des personnages qui s'y trouve cité comme ayant assisté à la guerre de Troie, occupe le degré convenable à l'âge compétent pour les actions qu'Homère leur attribue; cependant la précision de ce degré dépend d'ailleurs d'une multitude d'autres considérations dans lesquelles les récits d'Homère à ce sujet ne sont entrés pour rien.

Le volume est terminé par une table analytique et raisonnée des matières, comprenant 721 articles en 70 pages, et particulièrement tous les noms des personnages portés sur le Tableau avec renvoi des connexions respectives qui sont traitées dans les articles du texte. Il en résulte un résumé qui, présentant l'ouvrage sous sa troisième forme, doit avoir pour tout littérateur et principalement pour les professeurs d'histoire ancienne, l'utilité d'un dictionnaire synoptique chronologique et généalogique des matières relatives à cette ancienne période. On sait que cette table manque à cette partie de l'enseignement, parce que les sources du travail qui l'ont préparée n'avaient point encore été réunies, ni assez distinctement rapprochées, pour pouvoir former le résultat succinct qui devait la produire.

Par sa nature et son format l'ouvrage se place à la suite de toutes les collections académiques où divers points de l'ancienne

histoire sont traités et il peut former la première division de toutes les histoires grecques. Considéré dans ses rapports avec l'instruction publique, il est difficile qu'un professeur d'histoire néglige un moyen de démonstration aussi simple par sa forme. D'après les épreuves qui en ont été faites, il demeure constant que s'il est susceptible de l'application qu'exige, par exemple, le précis d'histoire ancienne qui a été composé avec succès, l'année dernière, sous l'approbation de l'université, par MM. Caix et Poirson, tout élève saisira facilement les accords généalogiques, chronologiques et même politiques de la première période de l'histoire grecque. Les signes disséminés sur toute l'étendue du tableau l'avertiront d'avance sur la nature de chaque fait dont il doit trouver l'entière explication à chaque article correspondant du texte. C'est à dessein d'ailleurs qu'on a laissé aux professeurs le mérite et le soin d'en poursuivre les conséquences et les enchaînemens, et c'est pour cela même qu'on s'est borné à l'exposé des faits purement élémentaires, tels qu'ils ressortent de la seule tradition de l'histoire *simple*.

On sera surpris de voir que les temps les plus anciens des royaumes d'Argos, d'Arcadie, d'Athènes, de Sparte, sont, de tous ceux qui sont portés sur le Tableau, les plus féconds en événemens et en corrélations démontrables. Ceci n'est, au premier abord, qu'un paradoxe, mais qui se convertit en une vérité palpable, quand on voit que c'est durant la dynastie des Inachides que se placent les premières fondations de toutes ces villes de construction cyclopéenne, dont les ruines subsistent sous les mêmes noms jusqu'à nos jours, et que c'est de là que sont parties ces colonies pélasgiques et helléniques qui ont couvert de 450 remparts du même genre toute la Grèce, les rivages de l'Asie mineure, l'Italie, les îles de la Méditerranée et une région de l'Espagne, suivant le témoignage des 97 voyageurs de toute nation qui ont observé, dessiné, critiqué sur les lieux mêmes ces monumens, durant l'espace de 25 ans.

Voilà le fondement matériel de la certitude historique des temps héroïques de la Grèce, dont le Tableau de l'Examen analytique fournira l'ordre raisonné. C'est donc la réunion de ces deux sources de preuves qu'il faut opposer aux prétentions de ceux qui veulent que l'histoire de cette ancienne période ne puisse être qu'un assemblage de conceptions poétiques ou fabuleuses.

365. VOYAGE DE LA GRÈCE; par F. C. H. L. POUQUEVILLE, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, etc.; avec cartes, vues et figures : 2<sup>e</sup> édition, revue, corrigée et augmentée, 6 vol. in-8°, lxxviiij et 3112 p. Paris, Firm. Didot. (*Journal des savans*; cahier d'Avril 1828, pag. 217, art. de M. LETRONNE. *Extrait textuel.*) (Voy. le *Bullet. de géographie*, tom. X, n<sup>o</sup> 164; XI, 138.)

Un voyageur en Grèce qui, ne visant point à l'universalité, consent à se renfermer dans le cercle des observations qu'il a faites sur les lieux mêmes, peut facilement produire un ouvrage neuf et intéressant, pour peu qu'il ait de jugement, d'instruction et de goût. La tâche est bien plus difficile si, au lieu de raconter simplement *son voyage*, il veut, à son retour, composer une *description du pays*. Comme il n'a pu tout voir, ou comme il n'a pu donner à tout la même attention, le voilà obligé de coudre les observations des autres au bout des siennes, et, pour cela, de compulsor tous les voyages antérieurs, d'extraire une foule de dissertations sur l'histoire, les antiquités et la géographie de la Grèce, de se lancer enfin dans une multitude de discussions épineuses. Or, s'il n'est pas préparé de longue main par des études spéciales et s'il n'a pas acquis une longue habitude de la critique des textes et des monumens, toutes ses *recherches* pourront n'être souvent que des compilations incomplètes et inexactes. M. Pouqueville, qui s'est imposé cette tâche difficile, ne me paraît pas avoir évité l'écueil que je viens de signaler.

Il rappelle dans l'introduction qu'un savant helléniste regarde son ouvrage comme *le plus remarquable en ce genre qui ait paru depuis la renaissance des lettres* (pag. LXVI) : ce sont là de ces paroles qu'on dit à l'oreille d'un auteur par obligeance et politesse; mais nous ne savons si celui qui les a dites sera fort content qu'on les ait publiées. On peut convenir avec toute justice que M. Pouqueville, a fait le livre *le plus complet qui existe en ce genre*, parce qu'il a joint à ses propres observations celles qu'il a tirées d'autres voyageurs : on doit ajouter que, pour les régions septentrionales de la Grèce, l'Épire, l'Acarnanie, la Thessalie et la Macédoine, son Voyage renferme une foule de détails tout-à-fait neufs, ou que personne n'avait aussi bien connus avant lui; mais il est encore vrai de dire que, pour le reste, il n'apprend presque rien de nouveau à celui qui connaît

les ouvrages de Chandler, de Dodwell, de Gell, de Stuart, de Leake, le recueil de Walpole, etc. Nous persisterons, sauf erreur, à lui contester le mérite d'être l'*ouvrage le plus remarquable en ce genre*, qualification magnifique qui suppose non-seulement qu'on a traité un sujet important, mais encore qu'on l'a traité d'une manière supérieure, soit comme savant, soit comme écrivain : or, sous ce dernier rapport, le livre de M. Pouqueville laisse beaucoup à désirer. Il est certainement plus *complet* qu'aucun de ceux que je viens de citer; et cependant ils sont, à mon sens du moins, des livres plus *remarquables*, parce que leurs auteurs possèdent à un plus haut degré les qualités indispensables à tout voyageur en Grèce, savoir l'érudition des textes ou celle des monumens, et l'art de les faire tourner à l'éclaircissement des difficultés qui arrêtent le voyageur à tout moment dans ce pays, où chaque pas réveille un souvenir. C'est là, dans mon opinion, la partie faible de M. Pouqueville et de son ouvrage. Une instruction variée, une connaissance très-grande de l'état actuel du pays, et un talent peu commun d'observation, voilà les qualités qui le distinguent; mais il semble peu familier avec l'archéologie, la philologie ancienne, et la connaissance des sources : or, comme, au lieu d'éviter les discussions de ce genre en se renfermant dans le cercle de ses connaissances, l'auteur en sort à chaque instant pour faire des excursions dans le champ de l'antiquité, il a singulièrement multiplié pour lui les chances d'erreur. Aussi a-t-il commis une multitude de fautes plus ou moins graves; et son *Voyage en Grèce*, s'il est le *plus complet*, est peut-être en même temps, sous le rapport de l'érudition, un des moins *exacts* qui existent.

Un des avantages que présente la nouvelle édition, consiste dans l'excellente Carte de M. Lapie; elle remplace celle que feu Barbié-du-Bocage avait dressée pour la 1<sup>re</sup> édition, et dont il a toujours été impossible de se servir par suite du vice radical de la projection. Il est inutile d'avertir que la carte de M. Lapie en est exempte, et que cet habile géographe a coordonné, avec le talent qu'on lui connaît, les matériaux qui étaient à sa disposition.

Avant la publication du Voyage de M. Pouqueville, il n'existait en français aucun ouvrage qui embrassât la description générale de la Grèce. Celui que le même voyageur avait publié en 1805 sous le titre de *Voyage en Morée, à Constantinople, en Albanie et dans plusieurs autres parties de l'empire ottoman*,



pendant les années 1798 et 1801, était insuffisant; et l'auteur eut, à ce qu'il paraît, le tort d'en dire un peu plus qu'il n'avait pu en apprendre en allant de Navarin à Tripolitza, de là à Nauplie, puis à Constantinople par mer, et enfin à Scodra; ce qui l'a exposé à des critiques fort sévères de la part du savant colonel Leake (1) et à un mot piquant de lord Byron dans ses notes de Childe-Harold (2).

Nommé, en 1805, consul-général à Janina, M. Pouqueville eut occasion, pendant un séjour de plusieurs années en Grèce, d'acquérir de nouvelles connaissances sur ce pays; il visita souvent l'Albanie et l'Épire, parcourut la Thessalie, la Macédoine et les autres parties de la Grèce: c'est le résultat de ses observations et de ses études qu'il a réunis dans ce second Voyage que nous allons analyser.

L'auteur expose dans une préface de 78 pages les recherches qu'il a faites, le plan qu'il a suivi et le but qu'il s'est proposé. On y apprend qu'il a lu et étudié tout ce que les anciens et les modernes ont écrit sur la Grèce (pag. x-xii); qu'il a comparé leur témoignage à l'état des lieux. Il a même, selon lui, *rectifié l'érudition qui perce par fois dans les auteurs*, tels que Procope, Agathias, Anne Comnène, Constantin Porphyrogénète, Psellus, Nicéphore de Brienne (*sic*) et autres historiens de la Byzantine. Il nous avertit encore « qu'en se rangeant sous la bannière des écrivains anciens, il s'est bien gardé d'adopter de *confiance* les corrections des *linguistes* accoutumés à mettre des *accents* où il n'en faut point, et des *virgules* où il n'y en eut jamais (p. xiii). » Je pense que par *linguistes*, M. Pouqueville entend les éditeurs des anciens, et autres gens qui savent le grec ou le latin; en ce cas, il est bien certain que ces *linguistes* mettent des points et des virgules là où il n'y en eut jamais, attendu que les manuscrits n'en ont pas. Quant aux *accents qu'ils mettent où il n'en faut point*, j'ignore ce que l'auteur veut dire. Mais « comme il avait besoin d'un guide pour *discerner l'or pur du chrysoalce* (*sic*) (pag. xiii), » il a choisi Paulmier de Grentesménil; il le

(1) *Researches in Greece*, page 405 sq. Après avoir reproché à M. Hobhouse d'avoir commis de grosses erreurs sur la foi de M. Pouqueville, M. Leake ajoute: *He could not have chosen a more fallacious guide* (than Pouqueville).

(2) Canto II, stanza XLVII, n° 17... *According to Pouqueville the lake of Yanina: but Pouqueville IS ALWAYS OUT.*

suit de confiance, quoique Paulmier soit un de ces linguistes qui mettent dans les textes des accents et des virgules.

Dans cette préface, M. Pouqueville résume plusieurs des discussions géographiques auxquelles il s'est livré, et principalement ses observations sur l'emplacement de Dodone qu'il croit avoir définitivement fixé : on verra dans un article suivant quelles sont ses preuves; nous ferons seulement ici quelques remarques sur plusieurs opinions erronées qui l'ont égaré dans ses recherches relativement à ce point curieux de géographie ancienne. « Ayant déterminé, dit-il, l'emplacement de Dodone à Gardiki, je partis de là pour fixer celui de l'*hiéron de Thémis*, dont l'oracle permit aux Pélasges d'admettre le culte de Jupiter (pa. xvi). » Et en note : « Hérodote (liv. II) nous apprend que les Pélasges... ayant été sollicités d'admettre le culte de Jupiter, s'adressèrent à l'oracle de Thémis pour prendre son avis. Ainsi Jupiter Dodonéen ne fut pas le premier oracle établi dans la Pélasgide. » Mais Hérodote ne fait pas mention de cet oracle de Thémis; dans le passage allégué (1), il dit, au contraire, que les Pélasges consultèrent l'*oracle Dodonéen*, pour savoir s'ils devaient adopter les noms des dieux qui leur venaient des barbares. L'*oracle de Thémis* qui fut, selon M. Pouqueville, antérieur à celui de Dodone, et qu'il croit avoir été placé dans la vallée de Janina, l'était certainement ailleurs, et fort loin de Dodone. Eschyle (2), l'auteur des hymnes orphiques (3), Apollodore (4), Pausanias (5), tous ceux enfin qui parlent de cet oracle, affirment qu'il avait précédé celui d'Apollon dans l'emplacement de Delphes. M. Pouqueville s'efforce pourtant de prouver que cet hiéron de Thémis était situé au monastère d'Hellopia en Épire; il conjecture que la chapelle de la Vierge y a succédé à l'antique hiéron, « comme celles du prophète Élie, du Pantocrator, de S. Nicolas, de Démétrius, de S. Georges et de S. Michel, ont succédé aux temples du Soleil, de Jupiter, de Neptune, de Pan, de Cérès et de Mercure; » dépense tout-à-fait inutile d'érudition, car cet oracle n'était point en Épire.

Ce qu'il ajoute ne paraît ni plus exact, ni plus nécessaire

(1) Hérodote. II, 52.

(2) *Eumen.* 3.

(3) LXXIX, 3, Herm.

(4) I, 4, 1.

(5) x, 5.

(p. XVIII). « On objecterait en vain (à cette conjecture sur l'hiéron de Thémis) qu'on ne trouve pas de ruines pélasgiques sur le mont Dryscos. A cela, nous répondrons que les hiérons, dont l'origine remonte aux Phéniciens, n'étaient souvent entourés que de haies ou d'une simple terrasse, pour empêcher qu'ils ne fussent profanés par les bestiaux. Tel était le temple d'Orthosie, celui du mont Carmel, visité par Pythagore, ceux d'Hercule à Tyr, de Vénus à Biblos (Lucian. *de Deâ Syriâ*. Euseb. *Pr. Ev.* I, 9), de Junon à Samos (Strab. XIII), de Vénus à Paphos (*Hom. Odyss.* VIII, 322, 366; *Hymn. in Ven.* v. 58), etc. » — On pourrait demander à M. Pouqueville où il a vu que les Phéniciens sont les inventeurs des hiérons; que les temples d'Orthosie, du mont Carmel et de Tyr, n'étaient entourés que de haies. Quant à l'hiéron de Vénus à Biblos, ni le faux Lucien (1), ni Eusèbe (2) qu'il cite, ne font mention de haies ou de terrasse; non plus que Strabon à propos du temple de Junon à Samos (3). Il est bien question, à la vérité, de la Vénus de Paphos dans deux vers de l'hymne homérique de Vénus (4), tirés l'un de l'Odyssée (5), l'autre de l'Iliade (6); mais on n'y voit rien qui soit relatif au temple.

Notre voyageur cite l'opinion de Pelloutier, qui prétendait que les Pélasges étaient des Celtes; il ajoute qu'Antonius Liberalis place ces *Celtes* dans l'Épire: c'est ce même passage d'Anton. Liberalis que Pelloutier allègue; mais ce dernier, tout entier à son système celtique, n'était pas fort scrupuleux sur la critique des sources où il puisait: les éditeurs du mythographe ont prouvé depuis long-temps que la leçon Κελτῶς est extrêmement suspecte, et qu'il faut lire Σαλλῶς, nom d'un peuple de l'Épire dont il est souvent question dans les anciens (7).

Ce que l'auteur dit ensuite de la religion des peuples de l'Épire n'est pas fondé sur une critique plus rigoureuse: « Ils adoraient un *Dieu suprême à qui tout est soumis* (Tacit. *German.*

(1) *De Deâ Syria*, § 6, 8.

(2) Page 36 B, 38 D. Le passage allégué appartient au fragment de Philon de Byblos cité par Eusèbe, contenant les extraits de Sanchoniaton.

(3) XIV, page 637.

(4) 58, 60. Cf. Matth. et Ilgen *ad h. l.*

(5) θ, 362.

(6) ξ, 169.

(7) Verheyk *ad Ant. Liber.* § 4.

c. 35, lis. 39). Ils avaient élevé les premiers hiérons à ciel ouvert, sans simulacres (*id.* c. 9). » Les deux passages de Tacite auxquels M. Pouqueville renvoie se rapportent aux *Suèves* : quel rapport avec les habitans de l'Épire ! « Zélés contre l'idolâtrie, ils persistèrent pendant long-temps à briser les simulacres. » M. Pouqueville a omis de nous dire où il a pris ce fait, et je n'ai pu le découvrir. Il y a un passage classique sûr la religion des Pélasges, celui d'Hérodote (1); précisément M. Pouqueville ne le cite pas. « Cicéron (*pro Fonteio*) les accuse à tort d'athéisme pour cela. » Cicéron n'accuse les Pélasges d'athéisme ni en cet endroit ni ailleurs, attendu qu'il n'a jamais parlé de ce peuple. « Il est probable qu'ils adoraient l'essence suprême, dont aucune bouche ne peut prononcer le nom. » L'auteur ajoute en note : « Trismégiste, plus ancien que Platon, s'exprime ainsi : *ὃ τὸ ὄνομα οὐ δυνατὸν ἀνθρωπίνῳ σώματι λεχθῆναι*, et le disciple bien aimé de Socrate ajoute : *θεὸς ἀρρήτος καὶ ἀνωνύματος* (*sic*) (2), etc. » Cette note a été prise dans l'ouvrage de Lilio Giraldi (3), fort érudit pour le temps, mais qui ne doit plus être consulté aujourd'hui que par ceux pour lesquels les sources originales seraient inaccessibles. Il n'est plus permis de nos jours de citer le texte de *Trismégiste plus ancien que Platon*.

« Le synchronisme de Thesprotus et de Proserpine étant historiquement prouvé (Pausan. I, 17, VIII, 4; Strab., VIII), je dus également reconnaître que le canton de Paramythia était la région antique des ombres (Pausan. IX, 30) et la terre des ténèbres (Homer. *Odyss.* V, v. 115). » Ce serait assurément une chose fort curieuse que le synchronisme de *Proserpine* et de *Thesprotus* historiquement prouvé. Mais ni Pausanias, ni Strabon qu'on cite en note, n'ont jamais parlé d'un personnage appelé *Thesprotus*; seulement, le premier, rapportant l'expédition de Thésée et de Pirithoüs, dit que le roi des *Thesprotes* (ὁ Θεσπρωτὸς) les mit dans les fers. Aucun linguiste, que je sache, n'a pris cette qualification (ὁ Θεσπρωτὸς) pour un nom propre. Pausanias, à l'endroit cité, ne parle pas davantage de la région antique des ombres; et la terre des ténèbres dont Homère fait mention,

(1) Herod. II, 51, 52.

(2) Ceci est tiré d'Apulée (*Dogm. Plat.* 1, page 190, Oudend.); le texte porte ἀκατωνόμαστον; mais la leçon est contestée.

(3) *Synt.* 1, p. 16, G, et 17, A. *Opp.* Lugd. Bat. 1696.

selon M. Pouqueville, n'existe non plus nulle part dans ce poète. Les expressions μέλαινα γαῖα Θεσπρωτῶν, auxquelles M. Pouqueville renvoie (1), ne s'entendent pas plus d'une terre des ombres, que dans tous les autres endroits où Homère joint l'épithète μέλαινα au mot γαῖα (2); ici l'épithète se rapporte probablement à ce que la côte montagnieuse de l'Épire, à l'aube du jour, se détache en noir sur l'horison, pour les navigateurs qui en approchent :

Ἐννήμαρ φερόμην, δεκάτη δέ με νυκτὶ μελαίνῃ  
Γαίῃ Θεσπρωτῶν πέλασεν μέγα κῦμα κυλίνδον.

« Sachant que Pélasgus, comme le dit Plutarque, étant venu dans l'Épire avec Phaëton, ces chefs de colonie y fondèrent plusieurs villes, je crus reconnaître dans l'acropole de Castrizza la capitale des Pélasges qui fut primitivement appelée Ἑλλά καθέδρα (Pr. p. xviii). » Plutarque (3) dit seulement que Phaëton, un de ceux qui vinrent en Épire avec Pélasgus, régna sur les Thesprotes et les Molosses; il ne parle point de fondation de villes. La conjecture de M. Pouqueville sur la capitale des Pélasges, nommée Hella Cathedra, qu'il veut retrouver à Castrizza, présente une difficulté : c'est qu'il n'y a jamais eu de capitale des Pélasges de ce nom. Notre voyageur a été trompé par un passage de Paulmier de Grentemesnil (4), qui cite la glose d'Hésychius Ἑλλά, καθέδρα, καὶ Διὸς ἱερόν Δωδώνῃ, c. à d., « Ἑλλά (désigne) un siège et l'hiéron de Jupiter à Dodone. » C'est ce mot Ἑλλά dont les latins firent leur sella, qui répond à καθέδρα. Cela nous renvoie un peu loin d'Hella Cathedra des Pélasges. M. Pouqueville ajoute : « ces points (savoir l'hiéron de Thémis et Hella Cathedra) étant déterminés d'une manière rationnelle, tout s'orienta sans peine autour de moi. » Les observations précédentes me semblent devoir compromettre beaucoup l'exactitude de cet orientation. Nous verrons qu'en effet il y faut médiocrement compter.

Le résumé que l'auteur nous donne sur Athènes (p. xliv-xlvi) n'est pas plus exact. Quelques citations, prises à l'Histoire de la législation de M. Pastoret (5) et mal appliquées, en

(1) *Odyss.* ξ, 315, et non pas lib. V, v. 115.

(2) *Il.* ε, 699; δ, 715; *Odyss.* λ, 364, 376; τ, 111.

(3) *In Pyrrho, init.*

(4) *Gr. ant.* page 331.

(5) VI, 103.

font les frais. Nous y voyons en outre que Minerve avait placé sa ville chérie sous la protection des Furies (Eurip. *Androm.* 446, 447). On ne lit rien de pareil dans Euripide.

M. Pouqueville dit encore : « J'ai vu peu de ruines intéressantes à Argos; mais j'y ai retrouvé des inscriptions qui justifient l'authenticité long-temps contestée de celles qu'a recueillies Fourmont » (p. XLVIII). Ce passage donne une vive curiosité de connaître ces inscriptions : malheureusement, à l'article d'Argos (tom. V, p. 209), M. Pouqueville n'en parle plus; il donne seulement quatre fragmens d'inscription qui n'ont aucun rapport avec la question en litige; il avertit en outre qu'il en a relevé deux autres qui existent dans le manuscrit de Fourmont; mais ce manuscrit n'en contient point qui puisse jeter du jour sur la discussion qui partage encore les savans. J'en avertis pour prévenir les espérances qu'on pourrait fonder sur la parole du voyageur. Ce qui me paraît certain, d'après cela, c'est qu'il n'a pas une idée bien nette du point de la difficulté.

Je terminerai cet examen préliminaire par une remarque qui tient à la géographie générale et à l'état des connaissances des anciens. « La latitude et la longitude du cap Ténare, que donne Strabon, et d'où l'on est parti pour décrire tout le Péloponèse et la Grèce (Gossell. *Géogr. des Gr. analys.* p. 81), se trouvant exactes, devinrent pour moi le complément d'une démonstration qui justifie l'adage de Salomon : *rien de nouveau sous le soleil.* » On ne voit pas sur quoi se fonde ce grand enthousiasme pour l'*exactitude* des anciens, à l'occasion du cap Ténare (1); car il résulte des recherches mêmes de M. Gossellin, que Strabon a fait une erreur de 3 degrés environ sur la longitude, et de plus d'un degré sur la latitude. M. Pouqueville part de cette prétendue *exactitude*, pour nous dire : « Strabon ne dit pas qu'il est l'auteur des mesures qu'il donne; il se contente de se plaindre de la peine qu'il a eue à les supputer..... Les grandes mesures de la terre étaient donc établies depuis long-temps. » C'est ce que plusieurs savans ont pensé; mais si leur opinion n'avait d'autre appui que de pareils argumens, elle ne serait pas bien solide. « Thalès, ajoute-t-il, qui enseignait

(1) Dist. du cap Sacré, selon Strabon, 27 degr. 51 min.; selon les modernes, 30 degr. 58 min. Latitude, selon Strabon, 35 degr. 17 min.; selon les modernes, 36 degr. 19 min.

l'*Uranographie des Égyptiens*, qu'Athènes adopta, professait une doctrine déjà définie, en expliquant le système *que nous attribuons à Copernic*. » J'avoue que j'ignore absolument quelle était l'*Uranographie des Égyptiens* que professa Thalès; je ne sais pas davantage qu'*Athènes adopta cette Uranographie*, et surtout que Thalès *expliquait le système de Copernic*. Après beaucoup de recherches sur ce sujet, on en vient à douter, malgré les belles paroles de Bailly, que Thalès ait même eu l'idée de la sphéricité de la terre. Quant au système de Copernic, on peut sans crainte avancer que Thalès ne l'a jamais soupçonné. Philolaüs et les Pythagoriciens eux-mêmes, qui passent pour l'avoir connu, en soutenaient un tout différent. Aristarque a bien songé au double mouvement de rotation et de translation de la terre; mais il y a loin d'une conjecture à un système, et le véritable inventeur d'une découverte de ce genre n'est pas celui à qui l'idée en vient, mais celui qui la démontre; or c'est un honneur qu'il n'est pas possible d'enlever à Copernic.

Je terminerai ici ce premier article, où j'ai voulu montrer de quelle manière l'auteur touche les matières d'antiquité: il me reste maintenant à suivre la marche du voyageur, et à indiquer les principaux renseignemens dont il a enrichi nos connaissances positives sur l'état de la Grèce. Il dit (p. LIX), « Les autorités sur lesquelles je m'appuie dans mes dissertations mettront le lecteur à même de vérifier que, sans agir au hasard, je me suis renfermé dans les limites des connaissances que je possède. » Je suis obligé de convenir que la lecture de son livre m'a donné une opinion un peu différente: il m'a paru qu'en général les citations dont il a chargé le bas de ses pages ont été empruntées aux divers ouvrages qu'il a compulsés; qu'un assez bon nombre d'entre elles n'ont point été vérifiées sur les originaux, et qu'on y rencontre, en conséquence, beaucoup d'erreurs. Que M. Pouqueville ne voie pas ici l'intention de déprécier son livre. Faire connaître le mérite particulier d'un ouvrage, indiquer les qualités qui le distinguent, celles dont il est dépourvu, et l'utilité réelle qu'il peut offrir, tel est le devoir d'un critique impartial; c'est celui que je vais tâcher de remplir dans les articles suivans.

366. DE L'ÉTABLISSEMENT DES TURCS EN EUROPE; traduit de l'an-

glais par A. B., ancien secrétaire d'ambassade. In-8° de XXVIII-115 p.; prix, 4 fr. Paris, 1828; Bonthieu et C<sup>e</sup>.

Ce précis historique se recommande par des recherches soigneuses, un excellent esprit d'analyse et la modération avec laquelle il est écrit. L'auteur y trace le tableau de la domination turque depuis sa conquête de Constantinople, sous Mahomet II (1453), jusqu'à nos jours; il y examine tour à tour l'étendue de cette conquête, le caractère et l'esprit des conquérans, les causes de leurs succès, le genre de gouvernement qu'ils établirent, enfin les événemens qui arrêterent leurs progrès et qui ont amené leur décadence. Voici sa conclusion : « Les Turcs ont dû leur puissance au fanatisme militaire et religieux. A mesure que leurs conquêtes se sont étendues, l'esprit militaire s'est amorti; le fanatisme religieux est resté, et seul il leur a donné la force de résister encore aux armées du reste de l'Europe. La guerre devenue un art, un nouveau dilemme se présente aux Turcs; il faut, ou s'initier aux connaissances de leurs adversaires, ou les combattre avec leur ignorance. S'ils cherchent à s'éclairer, à étudier les théories et les combinaisons qui mènent de nos jours à la victoire, ils perdront leur fanatisme. S'ils préfèrent l'esprit du soldat à l'instruction du tacticien, quelle doit être alors la disproportion d'une lutte entre une armée sans discipline et les légions qui ont fixé le sort de l'Europe! »

Le traducteur de cet ouvrage y a joint des notes, empruntées à l'*Histoire de l'empire ottoman*, par M. DE HAMMER (1), à un autre ouvrage allemand, de M. RANKE (2), *Les princes et les peuples du midi de l'Europe*, aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, et à un ouvrage français de M. DEVAL, qui a pour titre : *Deux années (1825-1826) à Constantinople et en Morée* (3). Il a fait, en outre, précéder sa traduction d'une Préface fort remarquable, à

(1) *Geschichte des Osmanischen Reiches*, etc., tom. 1 et 2. Pesth, 1827. Ces 2 vol. vont seulement jusqu'en 1520; le traducteur de l'ouvrage que nous annonçons leur a emprunté le récit de la conquête de Constantinople.

(2) *Fürsten und Völker von Süd - Europa*, etc. In-8°, tome 1<sup>er</sup>. Hambourg, 1827. Cet ouvrage, composé sur les dépêches des ministres vénitiens, offre un grand intérêt.

(3) 1 vol. grand in-8°, Paris, 1828.



laquelle on peut adresser les mêmes éloges qu'à l'ouvrage même, dû à la plume de lord JOHN RUSSEL, dont les journaux anglais avaient avant lui trahi l'*incognito* (1). E. H.

367. SUR LES ORIGINES RUSSES. (*Bibliographičeskii Listi*. — Feuilles bibliographiques; n° 41, 1825, supplém.)

C'est un extrait des manuscrits orientaux, adressé au comte N. de Roumantsof, chancelier de l'empire de Russie, dans une série de lettres, depuis l'an 1816 jusqu'à l'an 1825, par M. J. DE HAMMER. L'ouvrage était sous presse à l'époque à laquelle se rapporte le journal cité.

368. IZSLÉDOVANĪA, etc. — Recherches relatives à l'influence des Tatars-Mongols sur la Russie; par M. Alexandre RICHTER. 93 p. in-8°. Saint-Pétersbourg, 1825. (*Bibliograph. Listi*. — Feuilles bibliographiques; n° 23, 1825.)

On reconnaît de plus en plus, chaque jour, que la domination des Mongols sur les Russes a laissé des traces ineffaçables après elles. Cette vérité est incontestable, malgré l'espèce de honte qu'éprouvent les Russes à avouer que leur langue diffère surtout des autres idiômes slaves par la grande quantité des mots tatars et mongols qu'elle a été forcée d'adopter.

L'auteur parle d'abord des usages que les Russes ont empruntés de leurs vainqueurs, et ensuite de l'influence que ces derniers ont exercée sur le costume, la nourriture, l'art militaire et jusque sur la législation des Moscovites. Il appuie ses assertions en citant plusieurs voyageurs étrangers, tels que Herberstein, Mayerberg, Olearius, etc. Il emprunte aux Antiquités russes de M. Kornilovitch ce fait : « que les Cosaques construisaient leurs maisons sur des pilotis, à l'exemple des Asiatiques. » Mais on pourrait objecter à M. Richter, que si les habitans de Staroï-Tcherkask bâtissaient leurs maisons de la sorte, c'était moins par esprit d'imitation que par une véritable nécessité. Il est également douteux que jadis les Cosaques parlissent entre eux plutôt la langue tatare que leur propre idiôme. En

(1) Voy. entre autres le *Literary Chronicle* du 20 oct. 1827, et le *London and Paris Observer* du 28 *id.*

émettant cette opinion, l'auteur cite plusieurs mots tatars en usage chez les Cosaques, tels que : *sakma*, selle de cheval; *kazane*, une chaudière; *maïdane*, une cabane; *endova*, espèce de grande tasse; *yassirka*, une femme de chambre.

Pour l'origine du mot *dienga*, argent, on peut consulter l'ouvrage de l'académicien Fraehn. — M. Richter donne ensuite une liste de mots tatars et orientaux qui se sont glissés dans la langue russe. — Quant à la dérivation des noms donnés aux pierres précieuses par les Russes, la discussion scientifique la plus instructive est sans contredit celle de M. de Hammer, dans ses *Mines de l'Orient*. — L'Église russe seule ne se ressentit point du joug des Tatars, ajoute M. Richter; et la justesse de cette observation est confirmée par des tableaux trouvés dans les murs de plusieurs églises bâties dans le 16<sup>e</sup> siècle.

Pour terminer, M. Richter, au moyen des armoiries des familles nobles de l'empire de Russie; fait l'énumération de celles d'entre elles qui tirent leur origine de la Horde d'or ou des Tatars de Casan.

A. J.

369. CHRONICK DES NEUNZEHNENTEN JAHRHUNDERTS.—Chronique du 19<sup>e</sup> siècle. 19<sup>e</sup> vol.; par le D<sup>r</sup> K. VENTURINI. In-8<sup>o</sup> de 841 p.; prix, 3 thlr. 8 gr. Altona, 1825; Hammerich. (*Leipzig. Liter. Zeit.*; sept. 1827, n<sup>o</sup> 244, p. 1949.)

Il parait que le 19<sup>e</sup> volume se distingue des précédens par la modération avec laquelle l'auteur a traité les diverses matières qui forment l'objet de sa tâche. Il débute, dans son introduction, par un aperçu sur les États; il aborde ensuite la Confédération germanique en général, puis chacun des États en particulier.

L. D. L.

370. LETTRES SUR L'HISTOIRE DE LA RÉFORME EN ANGLETERRE ET EN IRLANDE; par W. COBBETT; traduct. nouv., Tome 2<sup>e</sup>. In-18. de 8 feuilles. Paris, 1827; bureau de la Bibliothèque catholique, rue Saint-Guillaume, n<sup>o</sup> 15.

371. L'ESPAGNE SOUS LES ROIS DE LA MAISON DE BOURBON, OU Mémoires relatifs à l'histoire de cette nation, depuis l'avènement de Philippe V, en 1700, jusqu'à la mort de Charles III, en 1788; écrits en anglais sur des documens originaux inédits; par William COXE; traduits en français, avec des notes

et des additions, par Don Andres MURIEL. Tomes III et IV. In-8°, ensemble de 78 feuilles; prix, pour les souscripteurs 12 fr., pour les nouveaux acquéreurs 15 fr.

L'ouvrage avait été annoncé en 4 vol.; il y en aura un 5<sup>e</sup>.

372. HISTOIRE DE THIONVILLE; par G.-F. TEISSIER. In-8°. Metz, 1828.

M. Teissier, sous-préfet de l'arrondissement de Thionville, est celui des administrateurs qui a le plus secondé les vues de l'Institut, quand, sous le ministère de M. Decazes, cette savante compagnie a provoqué des recherches sur nos antiquités. Il a, en 1819, rédigé une circulaire pour l'instruction des personnes qui voulaient, dans son arrondissement, se livrer à ce travail; mais le savant auteur de ces questions pouvait seul y répondre d'une manière satisfaisante; elles ne trouvaient pas dans le territoire confié à l'administration de M. Teissier assez de lumières à faire jaillir: aussi l'Académie des inscriptions les fit elle imprimer et répandre sur tous les points de la France comme le complément nécessaire de ses propres préceptes. Dans la suite, et en 1825, M. Teissier a publié la Charte d'affranchissement de Thionville, que M. Raynouard, alors secrétaire perpétuel de l'Académie, a jugée très-importante pour ce qui concerne les règles observées dans le vieux langage; elle est du 15 août 1239, et on la doit à Henri II, comte de Luxembourg. M. Teissier la reproduit ici. Il faut lui savoir gré d'avoir joint à ce livre un grand nombre de renseignemens de statistique sur la population, l'instruction publique, les Israélites, les poids et mesures, le commerce et l'industrie. On pense bien que l'archéologie n'est pas négligée; aussi trouve-t-on des détails fort exacts sur des fragmens de la route de Sirmium à Trèves, que dans le pays on appelle le *Kem*, et qui, depuis le territoire du village de Daspich, traverse, sans passer à Thionville, un grand nombre de banlieues jusqu'au grand duché de Luxembourg; les appendices font connaître des tombeaux et des monnaies du moyen âge; enfin au commencement de l'histoire, M. Teissier rejette l'opinion que le Divodurum des Médiomatriciens ait été à la place où l'on voit aujourd'hui Thionville. En général on ne reprochera pas à cet écrivain d'exalter son sujet aux dépens

de la vérité, il débarrasse le terrain de ces étymologies celtiques, dont on peut faire tout ce qu'on veut, il renonce même à enrichir le sol de la ville de souvenirs romains. Il n'y a rien d'antérieur au 5<sup>e</sup> siècle; mais aussi on y voit paraître tout à coup un domaine royal, *Theodonis villa*. Les généralités qu'on lit partout, et qu'il faut recommencer à chaque nouveau travail d'histoire spécial, ne viennent pas remplir les pages de M. Teissier; il aime mieux se borner à quelques mots sur ces premiers temps, que de ressasser ce qu'on a si souvent répété. Il aborde donc la première époque dite Franco-Carlovingienne, qui s'étend de 753 à 925. Charlemagne était à Thionville quand il commença la guerre contre les Saxons, il y était aussi quand le pape Adrien lui envoya demander du secours contre le roi Didier. L'empereur y vint souvent encore. Louis-le-Débonnaire y fit célébrer le mariage de son fils Lothaire. Toute cette époque est marquée par la tenue de diètes et même d'un concile. Les souverains viennent fréquemment à Thionville. L'époque suivante est celle durant laquelle cette ville demeura séparée de la France; elle est subdivisée en 5 périodes, 1<sup>o</sup> sous les comtes de Luxembourg; 2<sup>o</sup> sous les ducs de Luxembourg; 3<sup>o</sup> sous les ducs de Bourgogne; 4<sup>o</sup> sous la maison de Habsbourg; 5<sup>o</sup> sous les rois d'Espagne. La célèbre Charte d'affranchissement remonte à la première de ces périodes. Sous les ducs, Thionville vit ses environs en proie aux horreurs de la *Jacquerie*. Immédiatement après vinrent les *Grands-Bretons*. En novembre 1443, Philippe-le-Bon essaya de s'emparer de Thionville, et l'obtint ensuite par un traité; il y eut des contestations entre lui, Ladislas, roi de Bohême, et Guillaume, duc de Saxe, et celui-ci vendit ses droits à Charles VII; mais Louis XI finit par les transporter à Philippe, duc de Bourgogne. Ici commence la 3<sup>e</sup> période, qui finit par le mariage de Marie, fille de Charles le Téméraire, avec l'archiduc Maximilien. La domination des Habsbourg ne dura que 42 ans. Celle de l'Espagne fut terminée par le siège de 1643, entrepris par le Grand-Condé, après la glorieuse journée de Rocroy. M. Teissier ne dépasse pas le règne de Louis XIV. Il a mis à la fin du volume des *notes, extraits ou souvenirs*, qui vont jusqu'en 1818 et qui, sautant d'un événement à un autre, ont pour l'auteur l'avantage de pouvoir omettre ce qui ne peut être dit sans inconvénient. Nous re-

commandons à nos lecteurs le morceau qui concerne l'origine et les progrès des fortifications de Thionville, puis nous adresserons à M. Teissier une prière, c'est de publier aussi les recherches qu'il a faites, sans doute, sur le reste de l'arrondissement de ce nom.

P. DE GOLBÉRY.

373. MÉMOIRES TIRÉS DES PAPIERS D'UN HOMME D'ÉTAT, sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans la guerre de la Révolution, depuis 1792 jusqu'en 1815. Tome 1<sup>er</sup> et tome 2<sup>e</sup> in 8<sup>o</sup>, de xvi-516 p. et 581 p.; prix, 15 fr. Paris, 1828; Ponthieu et C<sup>e</sup>.

Le temps n'est sans doute pas encore venu d'écrire l'histoire complète de la Révolution; trop de passions soulevées par elle, trop d'intérêts divers mis en présence les uns des autres, trop de résultats contestés ou différemment appréciés, empêchent qu'on ne juge sainement une catastrophe dont nous avons tous ressenti plus ou moins les effets, et à laquelle il faudrait être plus étrangers que nous ne le sommes pour être assurés de ne pas mettre quelquefois dans son examen des préventions à la place de la vérité. Mais, s'il est vrai qu'il faille écrire l'histoire à une certaine distance des événemens, il faut en recueillir les matériaux au moment même où ces événemens ont lieu, sous peine de voir échapper les fils de plus d'une intrigue, et de mal apprécier les circonstances qui sont tout, principalement en matière de révolution. C'est donc aux contemporains à préparer des mémoires pour les historiens; leur allure vive et passionnée, loin d'être un défaut, est une garantie de plus, surtout quand les opinions qu'ils renferment peuvent être expliquées par la position connue de celui qui s'est fait leur organe. Nous avons donc à regretter que les éditeurs de ceux que nous annonçons aujourd'hui n'aient pu soulever le voile qui en cache l'auteur à nos yeux. Quelqu'il soit du reste, il nous paraît bien instruit, mieux instruit même que la plupart de ceux dont nous avons lu les écrits sur le même sujet. Il s'est placé d'ailleurs sur un terrain presque neuf, en cherchant surtout, comme son titre l'indique, à nous initier aux secrets de la politique étrangère dans ses rapports avec notre Révolution, que ses prédécesseurs ont presque uniquement considérée sous le point de vue de son action et de ses effets intérieurs.

« Remonter aux causes premières de cette coalition de rois armés contre la France, en divulguer les circonstances les plus cachées, en signaler et en suivre la politique, soit dans ses démarches, soit dans ses écarts, en expliquer les succès et les revers depuis le premier coup de canon jusqu'à la paix générale, amener enfin sur cette double scène de la diplomatie et de la guerre les principaux acteurs de ce grand drame, et faire connaître leur caractère, tels sont les différens objets qu'embrassent ces mémoires nouveaux, » qui, selon l'expression des éditeurs, comme dans notre esprit, « s'élèvent à la hauteur de l'histoire », et dans lesquels, en effet, l'auteur ne procède point par chapitres, c. à d. épisodiquement et d'une manière décousue, mais par époques distinctes et parfaitement liées entre elles.

Nous ne saurions dire si l'auteur appartient à la France, ou s'il est étranger; et le style même de l'ouvrage, quoique dans quelques endroits nous eussions pu y désirer un peu moins de tension et de roideur, ne suffit pas pour nous mettre sur la voie. Nous devons peut-être ces mémoires à une plume française, qui les aura rédigés sur des matériaux fournis par les éditeurs; mais, à coup sûr, celui qui a recueilli ces matériaux est allemand, ou du moins a exercé long-temps des fonctions diplomatiques en Allemagne, car ses principaux points de vue sont pris au sein de cette nation, qualifiée avec raison de pivot diplomatique de la vieille Europe, et son Introduction la fait connaître à fond.

Dans le 1<sup>er</sup> volume, qui remonte à la première époque de la Révolution, en 1786, et qui finit en 1792, sont rapportées différentes négociations secrètes, dont les détails étaient restés ignorés jusqu'à ce jour; le tome 2<sup>e</sup> comprend tous les événemens politiques et militaires de la seconde époque, c. à d. à partir du mois de novembre 1792 jusqu'aux dernières stipulations de Bâle, en 1795. Ces deux volumes forment la 1<sup>re</sup> livraison, laquelle sera suivie de deux autres livraisons qui conduiront le lecteur jusqu'à la paix de Paris, en 1815. Nous aurons donc occasion de revenir sur un ouvrage que nous n'avons pas encore étudié assez à fond pour décider s'il a été écrit dans un intérêt privé, ou sous l'influence générale des faits, mais que nous croyons connaître assez pour le recommander à l'attention de tous nos lecteurs.

E. HÉREAU.

374. PROGRAMME DE LA FÊTE COMMUNALE DE CAMBRAI, précédé d'une Notice sur les principales fêtes et cérémonies publiques qui ont eu lieu à Cambrai, depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours ; par M. LEGLAY. 2<sup>e</sup> édit., revue et augmentée ; 15 août 1827. In-4<sup>o</sup>, 52 p. Cambrai, 1827 ; Berthoud.

C'est une chose curieuse à rechercher que l'origine d'usages et de fêtes publiques et annuelles qui se sont transmises d'âge en âge et conservées même aujourd'hui dans toutes les villes de la Flandre, de même que dans beaucoup d'autres pays. Faut-il remonter pour la reconnaître aux temps du moyen âge, au retour de ces fameux Croisés qui, fiers de leurs exploits, se voyaient reçus aux acclamations d'un peuple jaloux de leur montrer, par la représentation des combats où ils s'étaient trouvés, la joie que lui causait leur retour et l'enthousiasme qu'excitait leur héroïsme ; ou bien doit-on les regarder seulement comme se rattachant à d'autres événements ? Imbu de la première de ces deux opinions, l'auteur de cette notice s'attache à faire connaître les principales fêtes et cérémonies publiques qui ont eu lieu à Cambrai, depuis le XI<sup>e</sup> siècle. Dans le § 1<sup>er</sup> il s'occupe des fêtes qui se célèbrent chaque année dans toutes les communes de Flandres sous le nom de *Ducasse*, *kerchmesse* ou *kermesse*, suivant les localités, et qui durent quelquefois 4 ou 5 jours, mais jamais moins de 3, quoique Charles-Quint et Philippe II, aient fait défense de les prolonger au-delà d'un jour. Elles sont célébrées avec pompe, et l'église elle-même ne dédaigne point d'y prendre part, ou plutôt elle cherche à en diriger l'essor et s'il se peut à les sanctifier.

Mais la plus importante est la *fête communale de Cambrai*, dont la description est l'objet du § II<sup>e</sup>. C'était de toutes la plus pompeuse et la plus imposante, soit à cause de la richesse qu'y déployait un nombreux clergé, soit par l'appareil des présentations qu'on y avait introduites. On se faisait un tel honneur d'y assister que l'on a vu des difficultés sérieuses, exigeant sentence, s'élever sur l'ordre de préséances. Cette fête était fixée à diverses époques de l'année et durait 9 jours, temps pendant lequel on accordait une franchise complète ; chaque année, par les additions que l'on y a faites, on a semblé vouloir en augmenter la pompe. Une des plus brillantes fut celle de l'année

1777, époque de la réunion de Cambrai à la monarchie française. Aujourd'hui on la célèbre le 15 août de chaque année; mais elle n'a plus ce caractère purement religieux, qu'on lui voyait encore avant la Révolution; hors de l'église le clergé n'y prend aucune part. Du reste, on peut en considérer les représentations comme la commémoration de tous les événemens qui se sont passés dans cette ville au mois d'août quelle que soit l'année. C'est le compte rendu de celle qui eut lieu au mois d'août dernier, que donne M. Leglay, et qu'il a eu l'heureuse pensée de faire précéder d'une notice intéressante. Cette notice au § III renferme une *Description des tournois et fêtes extraordinaires célébrés à Cambrai, des entrées des papes, des empereurs, des rois, des princes souverains, etc.*, depuis le mariage des parens de Godefroy de Bouillon, en 1059, jusqu'à la fête célébrée, en 1781, pour la naissance du Dauphin. Dans tout cet espace de temps la ville de Cambrai jouit, à chaque événement de quelque importance, de spectacles dans lesquels on ne cessa de déployer la plus grande magnificence; et ce que l'on aime à voir dans cette énumération de ces fêtes, c'est la simplicité qui entourait Fénelon, lors de la prise de possession de son siège archiepiscopal, tandis que ses prédécesseurs de même que ses successeurs furent loin de montrer qu'ils dédaignaient l'appareil d'une réception pompeuse.

Cette notice de M. Leglay est curieuse, et quoiqu'elle soit annoncée sous le titre modeste de *Programme de la fête communale de Cambrai*, elle n'en sera pas moins recherchée et lue avec un véritable intérêt. On reconnaît en lui un homme jaloux de faire ressortir aux yeux de tous les titres d'illustrations que possède une des villes les plus importantes du royaume. A. B.

375. HISTOIRE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DES PAIRS DE FRANCE, des grands dignitaires de la Couronne, des principales familles nobles du royaume, et des maisons princières de l'Europe; précédée de la Généalogie de la maison de France; par le chev. de COURCELLES. Tome VIII, in-4° de 93 feuilles  $\frac{1}{2}$ . Paris, 1827; l'auteur, rue de Sèvres, n° 111; Arthus-Bertrand.

376. RELATION DU PASSAGE DE S. M. CHARLES X DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE, EN 1827; par A. LECOMTE, sous-chef



au bureau de la préfecture. In-8°, de 40 pp. Se vend au profit des pauvres. Laon, 1828; Varlet-Berleux. (Extr. de *l'Annuaire* pour 1828.)

Cette brochure offre le récit détaillé du passage de S. M. dans le département, les discours qui ont été prononcés, les vers composés pour la circonstance, etc. D.

377. MÉMOIRES DE MADAME DE CAMPESTRE. 2 vol. in-8° de 371 et 335 pp.; prix, 12 fr. Paris 1827; Moutardier.

Ces mémoires n'offrent presque aucun intérêt pour l'histoire; ce sont les aventures d'une femme remuante et spirituelle, comme toutes les grandes villes en renferment un certain nombre; quelques particularités touchant la famille Bonaparte, les événements de la Restauration, et le ministère de M. Corvetto peuvent cependant motiver l'annonce de ce livre dans notre recueil. M. Faure a publié une réfutation du même ouvrage. D.

---

### MÉLANGES.

378. DANITZA, ZABAVNIK ZA GODINU 1826 — Étoile matinière. Amusement pour l'année 1826; par VUK. 1<sup>re</sup> année. In-12, de 134 pp. Vienne, 1826. (*Götting. gel. Anzeigen*; déc. 1826, n° 192, p. 1905.)

Cet almanach servien ou serbe, le premier qui ait paru en ce genre, offre en premier lieu la traduction des mots slaves que la liturgie grecque a conservés et qui ne sont intelligibles qu'au clergé. Viennent ensuite plusieurs mémoires plus ou moins importants, tous en langue serbe : 1) le commencement de la description des couvens serbes; 2) observations sur la différence entre la langue serbe d'aujourd'hui et la langue slave telle qu'elle est encore consacrée par la liturgie grecque; 3) biographie du Hajdouk Welko Petrowitsch, le même qui marqua dans les dernières guerres que les Serbes soutinrent contre les Turcs; 4) observations critiques sur l'alphabet serbe; 5) deux chansons nationales inédites, dont la première est de Marco Craljevitsch, et traite un sujet de féerie, la seconde également précieuse, appartient à l'histoire; elle chante la prise de Donauwerth qui eut

lieu en 1744, lorsque l'empereur Charles VII fut en guerre avec Marie Thérèse.

L. D. L.

379. SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PERTH. (*Gentlem. Magaz.* ; sup. à la part. II de 1826, p. 628.)

Cette société s'occupe de la rédaction d'un volume de mémoires qui, indépendamment des Rapports, doit contenir les ouvrages suivans :

1° *Une chronique écossaise* en manuscrit et inédite. L'exemplaire actuel, que l'on suppose être de la main même de l'auteur, est intitulé : Histoire des affaires d'Écosse. Divisé en plusieurs parties, il fut continué depuis l'année 1560, époque à laquelle M. Buchanan commença à écrire sa chronique, jusqu'en mai 1654, alors que M. Ja. Wilson, bourgeois de Dumfries, entreprit de refondre le tout en un seul volume.

2° *Pleurs de l'Écosse*, poème; par M. W. Lithgow, célèbre voyageur; d'après le manuscrit inédit, de la main même de l'auteur, qui se trouve en la possession de la société.

3° Papiers relatifs à un projet de transférer l'université de St. André dans la ville de Perth, en 1697—8.

4° Livre des 83 questions, touchant la doctrine, l'ordre et les usages religieux, proposées aux prédicateurs des protestans d'Écosse, par les catholiques de l'ordre inférieur du clergé; rédigées par Niniane Winzet, prêtre catholique, et présentées à John Knox, le 20 février 1563. Cet ouvrage curieux fut imprimé à Anvers dans le courant de la même année, et on n'en connaît d'exemplaire existant que celui que possède la société.

380. SOCIÉTÉ DE LA LITTÉRATURE ET DES SCIENCES NATURELLES DE HULL.

Dans la 2<sup>e</sup> séance de cette société, tenue dernièrement, M. T. J. Buckton a donné lecture d'un mémoire sur l'*Origine des Américains*, tendant à prouver que les tribus américaines venaient originairement du nord-ouest de l'Asie. L'auteur fonde cette hypothèse principalement sur des preuves déduites de la physiologie et du langage. Il fait observer, d'après nombre d'autorités, que les variations qu'on remarquait dans les caractères physiologiques des tribus américaines étaient si peu sensibles, qu'il ne pouvait rester aucun doute raisonnable relativement à

leur identité, et que le type général des Américains décélait d'une manière frappante leur intime affinité avec les Mongols, ou avec un mélange de Mongols et de races tartares du nord-est de l'Asie. Après avoir fait observer, en outre, que les langues américaines possédaient une grande variété d'inflections et une syntaxe compliquée, il pose en fait que les tribus américaines étaient les débris d'une ou de plusieurs nations qui avaient atteint un très-haut degré de civilisation; et il produit, à l'appui de son opinion sur ce point, nombre de faits qui attestaient l'ancienne existence d'une culture avancée des arts dans le nouveau continent. L'auteur y ajoute des tables comparées des langages américains, ainsi que des langues copte, japonaise, malaye, sanscrite, africaine, basque, celtique et du Caucase; tables qui, toutefois, présentent un nombre d'affinités trop peu considérable, pour que l'on pût en déduire aucun résultat satisfaisant; mais il établit l'identité des langages parlés par les Tshouk-tches de l'extrémité septentrionale de l'Asie, par les habitans de la côte nord-ouest de l'Amérique et des Iles Aleutiennes, les Groenlandais et les Esquimaux. Il fait voir aussi des affinités frappantes entre les langues des Samoyèdes, des Tongouses, des Yakoutes, des Kalmouks, des Mantchoux, des Ainos des Iles Kouriles, des Ostiacks et des Tatars et Mongols, généralement parlant, ainsi qu'entre celles des diverses tribus de l'Amérique, depuis Notka-Sound et le Groenland, jusqu'au Mexique, au Pérou et au Chili. Il cita ensuite les traditions des tribus américaines et les annales mexicaines, et conclut en disant que l'Amérique s'est peuplée successivement aux dépens de l'Asie, et au moyen des tribus errantes de race mongole qui y avaient émigré par le détroit de Behring par les Iles Aleutiennes, et probablement par quelque autre voie septentrionale encore inconnue aux Européens. (*Asiatic Journ.*; mars, 1826, p. 384. ).

381. ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN. Classe des lettres. Prix proposé pour 1828.

*Examen critique des Écrivains normands, depuis le commencement du 11<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du 13<sup>e</sup>.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Les ouvrages devront être adressés, francs de port, et dans la forme ordinaire, à M. N. Bignon, *secrétaire perpétuel de l'Académie pour la classe des Belles-Lettres*, avant le 1<sup>er</sup> juillet 1828.

**382. SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU JURA, PRIX PROPOSÉ POUR 1828.**

La Société d'Émulation décernera, dans sa séance publique du 16 novembre 1828, un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 200 fr., à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

Quelle a été, relativement au département du Jura, l'influence, 1<sup>o</sup> De la réunion de la Franche-Comté à la France; 2<sup>o</sup> De la division de cette province en départemens? Les mémoires envoyés au concours ne pourront renfermer moins de 150 p., et seront adressés au Secrétaire perpétuel avant le 16 octobre 1828.

**383. ACADEMIE DE BESANÇON.—Sujet de prix.**

La vie du comte de Sèze, président de la Cour de cassation, appartient désormais à l'histoire. Les vertus de l'homme privé et les qualités de l'homme public fourniraient sans doute une matière abondante à l'éloge de ce magistrat. Mais ce qui a le plus honoré M. de Sèze aux yeux de ses contemporains, et ce qui rendra surtout sa mémoire vénérable à la postérité, c'est le noble dévouement qu'il fit paraître dans la cause de l'infortuné Roi, employant à défendre sa personne sacrée contre l'attentat d'une faction impie, toute la puissance de son talent et toute l'intrépidité de son ame, au risque de se désigner lui-même à la hache des bourreaux.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, persuadée que ce trait de sublime courage et de véritable patriotisme est capable d'enflammer le cœur et d'exciter l'émulation de nos jeunes poètes, a délibéré, dans sa séance du 8 mai, de décerner, en 1829, une médaille d'or de la valeur de 300 francs, au poème qui l'aura célébré le plus dignement. Le programme sera distribué, selon l'usage, à la séance solennelle du 24 août prochain; mais l'Académie, désirant prendre date pour le choix de ce sujet, fait annoncer d'avance sa délibération.

**384. SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.**

Cette société a tenu sa 7<sup>e</sup> séance générale annuelle, sous la présidence de Mgr. le duc d'Orléans, le mardi 29 Avril 1828. On a procédé aux lectures dans l'ordre suivant :

1° Rapport sur les travaux de la Société, par M. Abel-Rémusat, secrétaire. 2° M. Saint-Martin, Extrait de la correspondance de M. Schultz; 3° M. Brosset, Aperçu sur l'Histoire de la Géorgie et de la Littérature Géorgienne; 4° M. Eichhoff, Observations sur les Rapports Grammaticaux de la Langue Samskrite avec la plupart des Langues modernes de l'Europe; 5° M. Reinaud, Portrait de Zenghi, d'après l'auteur de l'histoire des Atabecs; 6° M. Landresse, Mémoire sur les Langues des Iles Philippines.

385. BIOGRAPHIE UNIVERSELLE ancienne et moderne, ou Histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus ou leurs crimes. Ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres et de savans; tome L (WA-WIM.). In-8° de 38 feuell.  $\frac{7}{8}$ ; prix, 8 fr. Paris. 1827; Michaud.

386. PROLEGOMENA AD VITAM ATTICI, quæ vulgo Cornelio Nepoti adscribitur; par J. HELD. In-8°, de 51 pp. Varsovie, 1826; Kupfer. (*Allgem. Repertorium*, de Beck; 1827, n° 2, pages 127.)

L'auteur s'attache à prouver que la biographie d'Atticus est faussement attribuée à Corn. Nepos. C'est pour cela qu'il débute par la biographie de Corn. Nepos, avec des recherches sur sa ville natale, suivies de l'indication de ses ouvrages connus par les anciens. Les preuves qui viennent à l'appui de l'auteur sont puisées dans la biographie même d'Atticus; les inexactitudes qu'on y rencontre et le genre de diction semblent justifier son opinion. M. Held attribue cette biographie à l'auteur des *Vitæ excell. Impp.*, qui peut-être n'était pas même romain. L. D. L.

387. COMMENTATIONUM DE LIBANIO PRIMA; de vita Libanii. Scripsit F. C. PETERSEN. In-4°. Havnix, 1827; Schultz.

Ce discours a été composé pour célébrer le 28 janvier 1827, jour anniversaire de la naissance du roi de Danemark. Le savant auteur a pris pour sujet la vie de Libanius le sophiste, surnommé Syrus, né en 314 ou 315 à Antioche, et mort à un âge avancé dans la même ville; dans une de ses lettres, en effet,

il se dit âgé de 76 ans; il vit aussi Arcadius et Honorius adultes; M. Petersen fixe donc l'époque de la mort de Libanius en 393. Son discours est plutôt un choix des circonstances de la vie du sophiste, qu'il n'en est une biographie complète. Il sera très-bon à consulter pour les personnes qui voudront approfondir ce sujet.

388. *STYLITICA*. Simeonis stylitæ senioris biographiam græcam, junioris orationem græcam primum edidit CLAUSEN. (*Miscellan. Hafniensia*; Tom. II, fasc. II, 1824, in-8°.)

On connaît assez généralement la secte des *Stylites* ou *Columnarii* dévoués à la vie contemplative, et se reléguant en haut d'une tour qu'ils ne quittaient jamais. Le fondateur de cette secte, renfermée dans l'Orient, fut le patriarche Siméon; il vécut, au commencement du 5<sup>e</sup> siècle, en Syrie. Sans s'exagérer l'importance de ces fragmens publiés par M. Clausen, on doit toujours se féliciter qu'ils soient consignés dans un recueil où ils peuvent se retrouver au besoin. Le texte grec de la biographie de Siméon a été trouvé par l'érudit danois, dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Naples. Le même savant publie également un discours d'un autre Siméon, également stylite, morceau inédit, que lui a communiqué M. Münter.

389. FRIDERICI MUNTER NARRATIO DE LUCIO I episcopo romano. (*Miscell. Hafniensia*; Tom. II, fascic. II. 1824, in-8°.)

Ces recherches, d'un intérêt purement local, ont pour but de rassembler les détails épars sur la vie du pape Lucius 1<sup>er</sup>, auquel est consacrée la cathédrale de Copenhague, et l'un des saints les plus spécialement invoqués dans le nord.

390. CAJUS JULIUS CÆSAR, etc.; aus den Quellen; etc.—C. J. César, d'après les sources, par le D<sup>r</sup> SOELT. In-8° de 190 p. Berlin, 1826. (*Gætting. gel. Anzeig.*; août 1827, n° 134, p. 1335.)

Le but de l'auteur était de donner, d'après les sources, une biographie critique de César, et il paraît, selon le journal cité, qu'il a parfaitement rempli sa tâche. Il a partout cité les sources dont il a tiré partie, et le journal prétend qu'il n'y en manque aucune, qui eût pu servir à l'auteur. L'introduction offre un aperçu de l'histoire romaine, depuis les Gracques. La biographie

est divisée en 5 chapitres. Le 1<sup>er</sup> est consacré à la jeunesse de César; le 2<sup>e</sup> traite des guerres contre les Gaulois; le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> des guerres civiles, et le 5<sup>e</sup>, des derniers événemens de César.

L. D. L.

391. ANNALES BIOGRAPHIQUES, ou Complément annuel et continuation de toutes les biographies ou dictionnaires historiques; contenant la vie de toutes les personnes remarquables en tous genres, mortes dans le cours de chaque année. Année 1826. Un vol. in-8° en 2 parties, de VIII et 264 pp. et de 238 pp.; prix, 10 fr. Paris, 1827-1828; Ponthieu.

« Les *Annales biographiques* sont la continuation de l'*Annuaire nécrologique*, ou plutôt c'est le même ouvrage sous un titre différent, rédigé sur un plan plus étendu. Comme l'*Annuaire nécrologique*, les *Annales biographiques* contiendront des notices sur les personnages français ou étrangers célèbres dans la politique, dans la littérature, dans les sciences, dans les arts, etc. qui viendront à décéder chaque année : elles continueront ainsi de former le complément naturel de toutes les biographies et dictionnaires historiques, que la mort et le temps décomplètent incessamment. » *Avertissement*, p. 1.

L'accueil que le public faisait chaque année à l'*Annuaire nécrologique*, rédigé par M. Mahul, était assez favorable pour engager l'auteur à persévérer dans son entreprise; mais peut-être cette nouvelle forme et ce titre d'*Annales* ne sont-ils pas dus à M. Mahul lui-même, et nous avons quelque raison de le penser en ne voyant plus sa signature sur le frontispice, et en ne la retrouvant qu'au bas de deux articles seulement. L'abandon de l'ordre alphabétique, le petit nombre des notices et l'étendue disproportionnée de quelques-unes d'entr'elles, sont des motifs de plus pour y croire : l'abondance des faits, la conscience des recherches qui distinguaient l'*Annuaire nécrologique* se retrouvent moins dans les *Annales biographiques*; on voit trop que c'est un recueil formé d'articles de différentes mains, rassemblés sans direction et sans unité. Aussi remarque-t-on, dès l'ouverture du livre, ici, une profusion de détails qui tient de la superfluité, là, une économie de faits qui ressemble à de la parcimonie. Quoique l'importance du sujet doive, en général, régler la mesure d'un article biographique, il n'y a guère de proportion en-

tre la notice sur Jean VI, roi de Portugal, qui a 130 pages, et celle sur le rabbin Crémieu, qui n'a que 6 lignes. La partie bibliographique n'est pas non plus assez soignée ; elle n'était pas le moindre mérite de l'*Annuaire*, lequel, pour le dire en passant, contenait, pour l'année 1825 seulement, 148 articles, tandis que les *Annales* n'en renferment que 70 pour l'année 1826. Les imperfections que nous avons signalées ne nuisent pas, du reste, à l'intérêt que peuvent offrir quelques parties de l'ouvrage : les notices sur *Boissy d'Anglas* et *Iturbide*, par M. Mahul ; sur *Lemontey* et *Wolf*, par M. Dugas-Montbel ; sur *Belzoni*, par M. Depping, et sur *Jean VI* par un anonyme, nous ont particulièrement attaché : nous pensons qu'il suffira aux éditeurs des *Annales*, de reprendre, l'année prochaine, le plan qu'ils ont suivi pendant six ans et d'en confier de nouveau la direction à M. Mahul, pour obtenir, comme par le passé, toute la faveur du public.

A. MÉTRAL.

392. THE ANNUAL BIOGRAPHY AND OBITUARY. — Biographie et Obituaire pour l'année 1827. In-8° de 492 pp. Londres, 1827 ; Longman et comp. (*Lond. liter. Gazette* ; 6 janv. 1827).

Parmi les 17 notices de ce volume, on remarque les nécrologies de lord Gifford, des évêques de Durham et de Calcutta, de sir Stamford Raffles, du docteur Milner, de sir David Ochterlony, de Weber, etc. On y trouve un mémoire intéressant sur M. de Watts. Le mémoire sur lord Gifford nous paraît être l'un des plus complets et des meilleurs, bien qu'il contienne nombre de détails de pure curiosité sur la vie active de Milner, évêque catholique romain, qui contraste si fortement avec le faste de celui de Durham, et encore davantage avec la piété apostolique de Heber.

393. NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LE PRINCE KHILKOF, extraite d'une Histoire abrégée de la littérature russe ; par M. GRETCH. (*Sievernî arkhif*. — Archives du nord ; n°s 17 et 18, sept. 1826, pag. 168.)

Le prince André Yakovlévitch Khilkof, boyard et grand-intendant de la cour de Pierre-le-Grand, fut nommé par ce prince ministre de Russie en Suède. Accueilli d'abord fort gracieusement par Charles XII, il fut, au commencement de



la guerre entre les Russes et les Suédois, arrêté avec tous les Russes qui se trouvèrent alors en Suède, et enfermé dans la tour de Vesteral, où il mourut en 1718, sans avoir pu recouvrer sa liberté. Son corps fut transféré à Saint-Pétersbourg et inhumé dans le monastère d'Alexandre Nevsky. Pendant sa captivité, il composa son *Yadro Rossiiskoï istorii*, ou Histoire de Russie depuis les temps les plus reculés jusqu'à Pierre-le-Grand, auquel il dédia son ouvrage, à Vesteral, le 7 avril 1715. Ce recueil historique, publié ensuite par Miller, était en usage dans toutes les écoles de Russie, faute de meilleur livre : car on y trouve peu de critique historique, beaucoup de partialité, et le style en est généralement lourd et inégal. On assure que cette histoire n'a pas été composée par le prince Khilkof, mais par son secrétaire. A. J.

394. BENJAMIN DYSTER OU LE PSEUDO-CHARLES XII de Suède. (*Magasin for Konst, Nyheter och Moder*; 2<sup>e</sup> ann., n<sup>o</sup> 8, avec 1 portrait.)

En 1725, un finlandais nommé Benjamin Dyster, qui d'abord avait été orfèvre, et qui vivait dans la misère, essaya à Upsal, où il séjournait alors, de se faire passer pour Charles XII. Arrêté et envoyé en prison à Stockholm, il adressa, en 1725, une proclamation aux Dalécarliens pour invoquer leurs secours. Traduit alors en jugement, il fut condamné à mort; le roi mitigea la sentence, en ordonnant que le coupable serait mis au carcan en 3 endroits avec sa proclamation à la main, et enfermé le reste de sa vie. Benjamin Dyster mourut dans la prison de Danviken, et ceux qui l'avaient secondé furent passés par les verges. Il ne paraît pas que Dyster ait jamais eu un parti. D.

395. A BRIEF MEMOIR OF THE LIFE AND WRITINGS OF JOHN BRITTON. — Notice succincte sur la vie et les écrits de John Britton, de la Soc. roy. des antiquaires, etc. Londres 1826. (*Quarterly Review*; 1826, vol. 34, p. 305.)

John Britton est un des antiquaires anglais qui, dans notre siècle, ont montré le plus de zèle et de talent dans la description des antiquités du moyen-âge. On lui doit plusieurs grands ouvrages, tels que la description du Wiltshire, celle des cathédrales d'Angleterre, et plusieurs volumes du grand recueil intitulé Beautés de l'Angleterre et du pays de Galles. L'auteur a

publié une notice sur sa vie et ses travaux : on y voit que Britton a eu à lutter dans sa jeunesse contre le besoin comme beaucoup d'autres érudits, et que ce n'est qu'à force de persévérance qu'il est parvenu à se faire un nom dans les lettres. D.

396. M. HENRY SALT, écuyer, consul général d'Angleterre en Égypte, y est mort le 30 octobre dernier, dans un village situé entre le Caire et Alexandrie. Il se distingua éminemment par son zèle constant et par sa sollicitude en faveur de la littérature et des sciences, et c'est, grâce à ses efforts, que nombre de précieux débris de l'antiquité, dont il a enrichi les musées publics et ses collections particulières, ont été tirés de l'oubli dans lequel ils étaient restés. M. Salt a publié un intéressant voyage en Abyssinie, et a vérifié sur les monumens même, comme il le dit dans son ouvrage sur les hiéroglyphes, les découvertes de M. Champollion au sujet des écritures égyptiennes. (*London litt. Gazette*; 22 déc. 1827.)

397. NICOLAS OUTZEN, ministre protestant de Brecklum (duché de Slesvig), philologue et archéologue distingué, né le 31 janvier 1752, est mort le 5 décembre 1826. Il existe de lui deux traités qui ont remporté le prix; le premier sur la langue danoise dans le duché de Slesvig, le second est un glossaire de la langue frisonne d'après ses différens dialectes. On lui doit également un travail sur les antiquités du Slesvig. (Altona, 1826; Hammerich.) M. Outzen travaillait depuis plusieurs années à un *Idiotikon* du dialecte schlesvico-danois, dont une partie seulement est terminée. (*Leipzig. Liter. Zeitung*; sept. 1827, n° 236.)

*Errata.*

Tom. VIII, p. 61, l. 35, *monument mithratique ou gnomonique*, lisez : *monument ou mithraïque ou gnostique*. Tom. IX, p. 287, l. 2, *Cathala-Couture*, lisez : *Cathala-Coture*.—*Id.*, p. 324, l. 22 et 23, lisez : *non pas si vous considérez les hommes, mais si vous considérez les choses, etc.*

## TABLE

### DES ARTICLES DE CE CAHIER.

<i>Philologie.</i>	Pages
Bibliothèque orientale du duc de Sussex.—Traduction française du Pentateuque.....	345
<i>Horæ syriacæ</i> ; Wisemann.—Nouv. Testam. traduit en Mongol, etc.	346
Examen du texte de Clément d'Alexandrie, relatif aux écritures égyptiennes; Letronne.—Hiéroglyphes acrologiques; Zannoni.—	

<i>Idem.</i> ; Migliarini . . . . .	346-347
<i>Historiæ Jemanzæ</i> ; Johanssen, 353.— <i>Harpocratonis lexicon</i> ; Werfer.	354
<i>Codices græci Regiæ Bibliothecæ Borbonicæ</i> ; Cirillo . . . . .	355
<i>Theophrasti V priores Char.</i> ; Wurm et Thiersch. . . . .	361
<i>Pelagonii veterinaria</i> ; Sarchianus. . . . .	362
Feuille islandaise.—Livre de lecture slave. . . . .	365
Glossaire du nord; Brockett.—Dictionnaire étymologique de la langue française; Roquefort. . . . .	366
<i>Archæologie, Numismatique.</i>	
Vase oriental à Calcutta.—Pompéi; Raoul-Rochette. . . . .	368
Casques romains.—Monument arabe; Spencer-Smith. . . . .	370
Ste-Sophie de Kief. — Monument en Moravie. . . . .	371
Monumens du moyen âge des bords du Rhin; Schweighæuser. . . . .	372
Essai historique sur l'abbaye de St.-Wandrille; Langlois. . . . .	373
Antiquités romaines d'Izernore; De Reydelet. . . . .	375
Vase peint grec; Politi.— <i>Marmora mystica</i> ; Bendtsen. . . . .	376
Inscription romaine.—Inscript. slavonne.—Monnaies polonaises. . . . .	377
<i>Histoire.</i>	
Atlas de géographie ancienne; Letronne. . . . .	378
L'année égyptienne; Cook, 379.—Voyage sur le Gange; Forrest. . . . .	380
Synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce; Petit-Radel . . . . .	<i>Id.</i>
Voyage de la Grèce; Pouqueville. . . . .	388
Etablissement des Turcs en Europe. . . . .	396
Origines Russes. — Recherches relatives à l'influence des Tatars-Mongols sur la Russie; Richter . . . . .	398
Chronique du 19 <sup>e</sup> siècle; Venturini.—Histoire de la réforme en Angleterre et en Irlande; Cobbett.—Espagne sous les rois de la maison de Bourbon; Coxe. . . . .	399
Histoire de Thionville; Teissier. . . . .	400
Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état. . . . .	402
Programme de la fête communale de Cambrai; Leglay. . . . .	404
Histoire généalogique et héraldique des pairs de France; Courcelles. . . . .	405
Passage de S. M. Charles X; Lecomte, 405.—Mémoires de madame de Campestre. . . . .	406
<i>Mélanges, Sociétés savantes.</i>	
Etoile matinière; Vuk. . . . .	<i>Ib.</i>
Société des antiquaires de Perth. . . . .	407
Société de la littérature de Hull. . . . .	<i>Ib.</i>
Académie royale de Rouen. . . . .	408
Société d'émulation du Jura.—Académie de Besançon.—Société asiatique de Paris. . . . .	409
Biographie universelle. — <i>Prolegomena ad vitam Attici</i> ; Held. — <i>Commentationum de Libanio prima</i> ; Petersen. . . . .	410
<i>Stylitica</i> ; Clausen.— <i>Münsteri narratio de Lucio I.</i> —Cajus Julius Cæsar; Sceltl. . . . .	411
Annales biographiques. . . . .	412
Biographie et obituaire pour l'année 1827. — Notice sur le prince Khilkof; Gretch. . . . .	413
Benjamin Dyster.—Notice sur la vie de John Britton. . . . .	414
Mort de Henry Salt . . . . .	415
Mort de Nic. Outzen. . . . .	<i>Ib.</i>

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

RUE JACOB, N<sup>o</sup> 24.

# BULLETIN

## DES SCIENCES HISTORIQUES, ANTIQUITÉS, PHILOGIE.

---

### PHILOGIE, ETHNOGRAPHIE ET LINGUISTIQUE.

398. LANGUES DE L'INDE. Extrait d'une lettre écrite de Calcutta, le 1<sup>er</sup> décembre 1827, à M. A. Balbi.

Les nombreuses occupations de M. Wilson ne lui auront pas permis, je pense, de répondre à vos questions sur les langues de l'Inde, et j'ignore quand il pourra le faire. Ayant fait connaissance avec un orientaliste fort instruit, M. Cracroft, juge à Benarès et membre de la Société de cette ville fameuse, je me suis adressé à lui, et il a bien voulu me donner les solutions désirées et d'autres éclaircissemens. Je vais vous communiquer les extraits de deux de ses lettres.

« L'Atlas ethnographique me paraît être un ouvrage de beaucoup de mérite : l'arrangement et la classification des langues de l'Inde sont généralement corrects autant que mes connaissances, qui s'étendent principalement aux pays arrosés par le Gange, me permettent de parler avec précision. Il existe une langue parlée près de Patna, entre la rivière *Sone* et *Burar*, qui diffère beaucoup du dialecte du district voisin. Cette langue est appelée *Bhojpoozi*, d'après le nom de la principale ville qui est encore la résidence du rajah héréditaire. Le district a été appelé pendant long-temps *shahabad*, et la principale station des Anglais est *Arrah*. Je pense que cette langue doit prendre rang après la langue *magha*, qui est parlée à l'Est de la *Sone*, jusque la rivière *Keef*, près de *Soorajgurha*.

Il existe une langue morte, employée dans le *Canara* par les prêtres et pour les ouvrages historiques et scientifiques; il n'en est pas fait mention.

Je ne me rappelle pas que, pendant une résidence de six mois dans le *Canara*, j'aie jamais entendu les naturels désigner ces deux langues par d'autres noms que ceux d'*ancien* et de

*moderne Canara.* » Néanmoins M. Cracroft hésita à s'écarter sur ce sujet des autorités respectables de Dubois et de Buchanam.

Au moment où je vous écris, je ne peux plus consulter M. Cracroft, mais je crois pouvoir affirmer qu'il confond le *Brouj* avec le *Brij-Bhassa*. M. Wilson, M. Cracroft et M. Marshman vous approuveront d'avoir donné l'*hindi* pour langue fondamentale de ce vaste immense ethnographique, qui comprend les provinces de Delhi, d'Agra, etc., etc.; mais il paraît qu'on y parle aussi une foule de dialectes et de patois divers.

J'ai visité des bateaux des Maldives qui viennent commercer à Calcutta et dont la construction est fort curieuse, mais j'ai eu beaucoup de peine à m'y faire comprendre avec le seul secours d'un interprète bengali. Tous les mots de votre vocabulaire sont parfaitement exacts; les Maldiviens étaient bien étonnés de me les entendre prononcer, il a fallu leur exprimer d'où venait toute ma science. Ils ont conservé le souvenir de plusieurs Français qui ont séjourné dans leurs îles. Je crois pouvoir ajouter *Audou* pour le nom de la lune dans votre vocabulaire, et le mot *Ari* pour exprimer le soleil voisin de l'horizon; *Jirous* est le soleil près du méridien.

Quant aux renseignemens statistiques, je ne peux vous en promettre que dans une autre lettre. La population des villes déconcerte tous ceux qui cherchent à la connaître; les extrêmes de celle de Calcutta sont 900,000 et 200,000 habitans, selon les diverses personnes que l'on consulte et qui ne sont pas bien d'accord sur les limites de la ville. Il n'y a aucun moyen de connaître la vérité; on ne pourra s'arrêter jamais qu'à des approximations. D'après des renseignemens dans lesquels j'ai pleine confiance, la population de Bénarès n'est que de 150,000; celle de Chandernagor est de 44,000.

Je n'ai pas beaucoup de nouvelles géographiques à vous donner, mais j'ai appris qu'on pourrait obtenir en Angleterre de précieux matériaux avec la protection des directeurs de la Compagnie, qui ne publient qu'une certaine partie des cartes et des plans qu'ils font lever dans l'Inde. On s'occupe maintenant de la géographie de l'Assam, et j'ai eu sous les yeux la carte de la province de Munnipour, qui vient d'être terminée. Les Anglais se flattent que la connaissance de ce pays leur facilitera l'approche de la capitale des Birmans.

Votre dévoué, etc.

Jules de BLOSSEVILLE.

399. FIRST ANNUAL REPORT OF THE LONDON ORIENTAL INSTITUTION. — Premier rapport annuel de l'Institut oriental de Londres, créé pour initier les jeunes gentlemen qui se rendent dans l'Inde britannique et autres parties de l'orient, dans les principes grammaticaux et la pratique du vocabulaire des langues indigènes les plus essentielles; établissement fondé par le D<sup>r</sup> J. BORTHWICK GILCHRIST, et placé sous la direction de MM. SANDFORD ARNOT, membre de la Société asiat. de Paris, et DUNCAN FORBES, A. M.; avec appendix, etc. Grand in-8° de 33 pag. Londres, 1828.

Nous apprenons par ce rapport qu'en 1818 la cour des directeurs de la Compagnie des Indes orientales ayant senti combien il était utile que les personnes qui entraient dans le service de la compagnie, étudiassent, avant leur départ de l'Angleterre, les rudimens de l'hindoustani, établit cette institution orientale aux frais du trésor public, en obligeant, par ordonnance, tous les officiers de santé à en suivre les cours, et nomma le D<sup>r</sup> Gilchrist pour la diriger, avec un traitement de 350 l. par an, et l'autorisation de recevoir de chaque élève 3 l. 3 s. Le docte professeur dédaigna de rien prendre des élèves et annonça qu'il ferait son cours *gratuitement*, à la charge par ses auditeurs de se procurer chez MM. Kingsbury, Parbury et Allen, ses libraires, une carte d'entrée que ces messieurs n'avaient ordre de délivrer qu'à ceux qui achetaient pour 10 à 15 l. d'ouvrages publiés par le docteur(1), ce qui ajoutait ainsi à ses honoraires des émolumens de 1500 l. par an (2).

Sept ans après (en 1825), le D<sup>r</sup> Gilchrist ayant appris que, par différentes raisons développées dans le rapport, la cour des directeurs devait supprimer son traitement, il donna volontairement sa démission. Mais, quelque temps après, ayant entendu dire que l'on devait nommer immédiatement 1200 cadets

(1) Il paraît même, d'après le rapport que nous avons sous les yeux, que MM. Kingsbury, Parbury et Allen ne se contentaient pas de vendre les ouvrages du docteur Gilchrist à ceux qui étaient ainsi obligés de les acheter : ils engageaient encore les personnes qui leur demandaient les ouvrages de Shakespeare, de Smyth et autres orientalistes estimés, à acheter de préférence les volumes du docteur Gilchrist, assurant de leur pleine autorité que les autres n'étaient bons à rien, *of no use*. Voy. p. 25 du rapport,

(2) Voyez page 23.

et 150 écrivains, il crut l'occasion favorable et offrit de nouveau ses services *gratuits*. Toutefois, comme la Compagnie des Indes orientales ne soutenait plus le cours d'hindoustani et qu'elle avait révoqué l'ordonnance qui obligeait les chirurgiens à le suivre, ce cours n'attira que peu d'auditeurs; leur nombre même diminua insensiblement jusqu'à la fin de 1826, où le D<sup>r</sup> qui aspirait à la présidence de la direction de la Compagnie des Indes orientales, crut qu'il n'était point de son honneur d'être simple *lecturer* (professeur particulier) d'hindoustani. Il engagea, en conséquence, deux jeunes orientalistes, qui l'aidaient déjà gratuitement, MM. Arnot et Forbes, à le remplacer, en s'obligeant à venir donner, gratuitement, à leur institution, une leçon par semaine (1), et à les seconder de tout son pouvoir. MM. Arnot et Forbes étaient bien préparés à remplir ces fonctions. Un séjour de plusieurs années dans les Indes les avait mis à même de parler couramment l'hindoustani, de pouvoir lire les *parvané des darbar* des Indes, écrits en persan, etc. Bien plus dans l'intérêt du bien public que dans leur propre intérêt, ils acceptèrent ces propositions. La dépense ne les arrêta pas. Ils se chargèrent sans hésiter d'un très-fort loyer et d'autres frais accessoires considérables. Pleins d'ardeur pour l'étude et de zèle pour leur entreprise, ils ne se sont pas contentés des connaissances qu'ils possédaient déjà. Après avoir remonté à l'arabe, ils ont étudié les auteurs classiques persans et hindous. M. Arnot a même parcouru à grands frais les métropoles de l'Europe savante, et y a suivi les cours des orientalistes les plus distingués, ceux, entre autres, de l'illustre orientaliste français M. le baron de Sacy. Ces deux jeunes orientalistes anglais ont donné au public éclairé une preuve de leur capacité littéraire par la publication d'une grammaire hindoustani (2) et d'une grammaire persanne (3), ouvrages écrits avec méthode et clarté, et qui ne peuvent que faire naître une idée très-avantageuse du mérite de

(1) « Let it, dit le docteur dans une lettre à M. Arnot, be boldly announced that you et M. Forbes give lessons et lectures every day of the week, Thursday excepted, when I attend in person. »

(2) A brief sketch of the elements of hindostanee grammar. London, 1827, in-4° de 68 p.

(3) A new persian grammar containing elementary principles of that useful and elegant language, illustrated by selections from the best writers; with two fac simile, etc. London, 1828. in-8° de 61 p.

leurs jeunes auteurs. De plus, ils ont introduit des améliorations sensibles dans l'Institution orientale que le D<sup>r</sup> Gilchrist leur a cédée. Ils font régulièrement quatre classes par jour. La première, de 10 à 11 du matin, est destinée à l'enseignement des principes élémentaires de l'hindoustani, de la prononciation et de la conversation en cette langue ; la 2<sup>e</sup>, de onze à midi, est surtout employée à lire, à expliquer et à écrire l'hindoustani en caractères orientaux, soit persi-arabes, soit devanagari ; la 3<sup>e</sup>, de midi à une h., est réservée pour l'enseignement élémentaire du persan ; enfin, la 4<sup>e</sup>, d'une heure à deux, à l'explication de Saadi, Hafiz, Jami et autres auteurs persans classiques.

MM. Arnot et Forbes n'annoncent point pompeusement que leurs cours sont *gratuits* ; mais, par le fait, les élèves paient bien moins qu'auparavant. Il sont admis à suivre les 3 premiers cours pour 3 l. le premier mois, et 2 l. les mois suivans. Ils ont la faculté de se servir des livres de l'Institution, et peuvent ainsi, s'ils le veulent, n'en acheter aucun. On comprendra facilement la différence énorme qu'il y a entre les nouvelles conditions et les anciennes quand on saura que la plupart des jeunes Anglais qui entrent au service de la Compagnie des Indes, soit par négligence, soit par d'autres motifs, ne commencent à suivre les cours de l'Institution qu'un mois, et même que huit jours, quelquefois, avant leur départ. En outre, MM. Arnot et Forbes admettent gratuitement les missionnaires qui se destinent à porter dans l'Orient la lumière de l'évangile, et l'on sait qu'ils sont nombreux à Londres. Aussi le succès a-t-il dépassé leurs espérances. Sans être protégés par le gouvernement, ni par aucune corporation, sans être soutenus par aucune ordonnance propre à leur procurer des auditeurs, le nombre des étudiants, qui était devenu extrêmement petit depuis que la Compagnie des Indes n'obligeait plus les officiers de santé à suivre les cours soi-disant gratuits du D<sup>r</sup> Gilchrist, s'est considérablement augmenté sous la direction de ces deux jeunes et savans orientalistes. Les parens ont pu apprécier, par eux-mêmes, et l'assiduité des soins que MM. Arnot et Forbes prodiguent aux élèves et leur capacité ; et le public en a eu une preuve convaincante en voyant leurs disciples remporter les principaux prix soit comme candidats pour les honneurs académiques, soit pour les hautes places civiles de l'Inde britannique (1).

(1) On peut en voir la liste, p. 17 du rapport,



MM. Arnot et Forbes ont droit de compter sur la continuation soutenue d'un succès que leur zèle et leurs talens méritent ; mais malheureusement ils ont encouru la disgrâce du D<sup>r</sup> Gilchrist dont ils ont aboli le monopole et dont ils n'ont pas suivi exactement, dans leurs ouvrages, le système *ortho-épigraphique*. D'ailleurs, le docteur ayant manqué la présidence qu'il ambitionnait à la cour des directeurs de la Compagnie des Indes orientales, regrette, à ce qu'il paraît, la cession qu'il a faite. Non-seulement il ne soutient plus de son crédit l'établissement de MM. Arnot et Forbes comme il s'y était engagé (1), non-seulement il n'y donne plus aucune leçon comme il l'avait promis (2), mais les auteurs du rapport ont appris qu'il a l'intention d'ouvrir une nouvelle institution dans leur voisinage. Ils craignent donc avec raison que, s'il exécute ce dessein, il ne porte beaucoup de tort à leur établissement et ne les expose même à perdre et les énormes avances pécuniaires qu'ils ont faites, et le temps considérable qu'ils ont consacré à cette entreprise. Toutefois, quoiqu'il arrive, nous croyons que ces deux jeunes et savans orientalistes ne doivent pas se décourager. Le public anglais est là ; il leur a donné sa confiance, il ne la leur retirera pas : il ne se laissera pas éblouir par un nom, il y préférera un zèle solide. Le D<sup>r</sup> Gilchrist a certainement beaucoup de mérite, nous n'en doutons pas, et personne ne le lui conteste ; mais ce mérite est effacé en grande partie par ses prétentions et son singulier système d'enseignement. D'ailleurs, on peut savoir l'hindoustani et n'être pas le D<sup>r</sup> Gilchrist. L'Angleterre, ainsi que l'observent les auteurs du rapport, possède entre autres un homme certainement supérieur en ce genre au docteur, c'est le savant et modeste Shakespeare, dont les excellens ouvrages contrastent victorieusement avec les volumes peu intelligibles du docteur écossais. Nous pourrions citer encore, avec les auteurs du rapport, M. Carmichael Smyth, que le D<sup>r</sup> Gilchrist aimait beaucoup, lorsqu'il ne le considérait que comme simple élève, mais qu'il regarde aujourd'hui comme un rival dangereux depuis qu'il a publié de bons ouvrages sur l'hindoustani.

Nous ferons des vœux pour que le D<sup>r</sup> Gilchrist se contente de la chaire de langues orientales qu'il vient d'obtenir à l'université de Londres, et laisse ses anciens protégés continuer à

(1) Voyez p. 18 de la brochure.

(2) Voyez plus haut.

donner paisiblement leurs modestes leçons. Du reste, le public anglais a été éclairé par le rapport que nous avons sous les yeux; MM. Arnot et Forbes peuvent compter sur son impartialité. H. I. 400. ESSAI SUR LE SYSTÈME DES HIÉROGLYPHES PHONÉTIQUES DU D<sup>r</sup> Young et de M. Champollion, etc.; par M. H. SALT, trad. de l'anglais par L. DEVÈRE. In-8<sup>o</sup>, avec 4 pl. Paris, 1827.

Le restant de cette édition, que nous avons annoncée au *Bulletin* de mars 1827 (Tom. VII, n<sup>o</sup> 234), a été acquis par le libraire Bridel, boulevard des Italiens, n<sup>o</sup> 1, qui en a mis les exemplaires au prix de 5 fr., au lieu de 9.

401. HORÆ SYRIACÆ seu commentationes et anecdota res ve-  
litteras syriacas spectantia, auctore Nicolao WISEMANN, S. R.  
D. in Archigymn. Rom. LL. OO. Profes., in collegio vero  
Anglorum pro-rectore et SS. LL. institutore In-8<sup>o</sup>; Rome, 1828.

Tout le monde connaît la question qui est agitée entre les catholiques et les protestans sur l'interprétation du fameux passage de l'Évangile (1) *Hoc est corpus meum, Hic est sanguis meus*, mots par lesquels le divin Sauveur a institué le sacrement de l'Eucharistie. Les catholiques suivent toujours la tradition de l'église, entendent ce passage à la lettre, et le regardent comme la base du dogme de la *présence réelle*; tandis que Calvin, Piccard et Mélancthon l'ont expliqué d'une manière *figurée et symbolique*, et comme répondant à la phrase, *Hoc est figura corporis mei*, etc. Les argumens de ces derniers ont été reproduits par le savant anglais M. Th. Hartwell Horne (2); puis, il ajoute: si le Sauveur eût dit ces mots: *Hoc est*, etc. en anglais ou en latin, on pourrait peut-être supposer qu'il eût eu l'intention de s'exprimer à la lettre; mais dans la langue syriaque (comme en hébreu et en chaldéen), dans laquelle manquent les expressions de l'idée *signifier, représenter*, on est forcé d'entendre, *ceci est la figure*, etc. En effet, continue-t-il, même les Syriens actuels, s'ils voulaient exprimer l'idée, *ceci représente*, ne se serviraient d'autre expression que de celle de la Bible, *Hoc est*.

Contre ces argumens, M. Wisemann démontre au contraire que la langue syriaque est très-riche en expressions qui signifient *figure, type, représentation*, etc.; mais il ne faut pas seu-

(1) Mat. XXVI, 26, 28. Marc. XIV, 22, 24. Luc. XXII, 19, 20, etc.

(2) *An Introduction to the critical study and Knowledge of the sacred scriptures, fifth edition corrected.* — London 1821.

lement s'arrêter aux dictionnaires syriaques que nous possédons, dont les erreurs et les défauts ne pourraient guère être révoqués en doute. Il faut chercher ces mots dans les écrivains syriens dont la pureté de langage est incontestablement reconnue, tels que *Ephraïm*, *Jacobus Sarugensis*, *Renajam* (Philoxenus), *Jacobus Edessenus* et le philologue le plus célèbre parmi les syriens *Gregorius Barhæbreus*. Le témoignage de ces écrivains, quoique récent, est très-valable; car M. Horne lui-même assure que le syriaque du 2<sup>e</sup> siècle ne diffère point de celui d'Abulfarage et de Barhebrée.

L'auteur prouve son assertion par une liste de plus de quarante mots propres à exprimer *type* ou *figure*, et par lesquels le Sauveur aurait pu exprimer le sens *tropique* de ces paroles. Cette liste est véritablement précieuse pour le perfectionnement des dictionnaires syriaques, y compris celui de Castelli, qui omet une grande partie de ces mots, en donne d'autres sans exemples, ou sans noter toutes les différentes significations qu'on leur attribue dans l'usage des écrivains.

Le savant auteur démontre aussi que l'emploi du verbe substantif *est* pour le verbe *signifier*, au lieu d'être familier aux Syriens, comme M. Horne le prétend, est chez eux moins fréquent que chez les Latins. Il rapporte enfin des passages de Syriens même, dans lesquels on dit que les paroles *Hoc est*, etc. doivent être prises dans le sens *littéral*, et non pas *figuré*; passages qui prouvent à la fois l'existence dans la langue syriaque des mots signifiant *type*, *figure*, etc. Cette première partie de l'ouvrage se termine par une courte discussion sur la langue de J. C. et des Apôtres, et il en conclut que dans ce temps les langues grecque et araméenne étaient également familières en Palestine.

Le reste de l'ouvrage est employé à plusieurs discussions sur les traductions syriaques du vieux Testament; d'abord sur celle qu'on nomme *Peschito*, ou *simple*, ensuite sur une autre appelée *Karkaphensis* (*Montana*) *quæ videlicet incolæ montium utuntur*, comme le dit le savant *Assemani* (*Biblioth. orient.*, T. II, p. 283). Sur cette traduction, l'auteur, à l'aide d'un manuscrit de la bibliothèque du Vatican (n° CLIII), donne des renseignemens et des aperçus très-curieux et nouveaux. Nous regrettons de ne pouvoir pas rendre un compte détaillé de toutes les parties de ce savant ouvrage, qui est un véritable trésor pour ceux qui s'occupent de la philologie et de la litté-

rature syriaque. Nous devons pourtant avouer que, surtout dans ses recherches sur les traductions, il nous a paru que l'auteur aurait pu avoir un peu plus de clarté; c'est un défaut qu'il faut peut-être trop souvent reprocher aux écrivains qui appliquent la philologie et la critique à des argumens de théologie.

La dernière et la plus petite partie de ce savant ouvrage n'est pas moins curieuse: elle intéresse la chronologie et l'histoire. L'auteur qui travaille avec tant de fruit sur les manuscrits syriaques de la bibliothèque du Vatican, nous apprend que, dans le manuscrit signé du n° CIV (1), qui contient des commentaires sur la Bible, par *Éphraïm*, *Jacob d'Edesse* et autres, au II<sup>e</sup> chapitre de l'Exode, v. 10, se trouve écrit en marge un *fragment qui se rapporte à la XVIII<sup>e</sup> dynastie des rois d'Égypte*. Ce manuscrit est de l'an des Grecs 1172, c'est-à-dire de l'an 861 de notre ère. Les notes en marge ont été ajoutées par le moine *Siméon*, sans que l'époque y soit indiquée; mais la couleur de l'encre rouge, semblable à celle du texte, et les formes des lettres démontrent que ces notes ne sont pas moins anciennes que le texte même. L'auteur rapporte ce *fragment* en syriaque, et en donne une traduction latine; nous allons la rendre dans son intégrité :

« La fille de Pharaon, qui éleva Moïse, s'appelait *Tharmutis*, et le nom de Pharaon son père était *Memnophmain*. *Aminophthis* régna après sa mort, et après lui *Horos* régna XXXVIII années. L'an XXIII du règne d'*Horos*, étant Moïse à l'âge de XXVIII ans, ce roi se décida à l'envoyer à la guerre qui se faisait contre le peuple de Cusch, car, ayant été élevé dans le palais du roi, il était regardé comme instruit et exercé. Allant à cette guerre, il subjuga leur ville royale qui s'appelait *Schaba* et qui depuis reçut le nom de *Medu*, de *Cambyse*, roi des Mèdes. Moïse, ayant été vainqueur, épousa la fille du roi de Cusch, qui s'appelait *Tharbi*: c'est par son aide que la ville avait été subjuguée. Ayant fait un traité, et la princesse consentant à lui donner la main, il l'aurait épousée. A cette époque (Moïse) avait trente ans, et c'était l'an trois cent trentième de la promesse faite à Abraham.

Nous avons ici un conte déjà connu, comme le dit l'auteur, mais tout ce qu'on dit dans ce morceau n'est pas également faux; car la succession des rois *Aménophis* et *Horus* est d'accord avec les extraits de Manéthon, et surtout avec la fameuse table

(1) *Assemani Bibl. orient.* Tome I, pages 36 et 607.

d'Abydos. Ce précieux monument, conforme aux fragmens du prêtre de Sebennytus, nous donne la succession des rois *Aménophis et Horus*; mais, quant au nom *Memnophmain* que donne le fragment syriaque comme prédécesseur d'*Amenophis*, il n'est d'accord ni avec l'histoire, ni avec les monumens qui marquent à sa place un roi appelé *Touthmosis*. J'ajouterai que ce nom, tel qu'il est orthographié dans le syriaque, n'existe pas du tout dans la série des rois égyptiens connus jusqu'à présent. Très-probablement c'est la corruption d'*Ammon-mai*, titre ou surnom donné à plusieurs Pharaons, quoique les monumens que nous connaissons ne l'attribuent jamais au roi *Touthmosis*, qui a dû sans doute régner à la place du *Memnophmain* du syriaque.

Ce qu'il faut remarquer dans ce récit c'est la durée du règne du roi *Horus*, fixée formellement à XXXVIII ans, comme l'avait fixée M. Champollion-Figeac dans ses *Notices chronologiques*, à la suite des *Lettres à M. le duc de Blacas, relatives au Musée royal de Turin; par M. Champollion jeune*. Manéthon, cité par Eusèbe et Josephé, ne donnant à ce roi qu'un règne de *trente-six ans et cinq mois*, M. Champollion-Figeac avait vu que cette durée n'allait pas d'accord avec le calcul des temps et des successions; il remarqua que le texte arménien de la chronique d'Eusèbe donnait au règne d'Horus *trente-huit ans et sept mois*, et il n'hésita pas à l'adopter pour remplir la lacune qui restait entre ces deux rois, d'après l'indication des textes grecs d'Eusèbe et de Josephé. Or, notre fragment syriaque apporte une nouvelle confirmation à la conjecture du savant français; car si l'auteur de ce fragment a tiré ces renseignemens du texte même de Manéthon, il est évident que celui-ci donnait à Horus *trente-huit ans*; s'il les a tirés d'un autre texte, cette conformité avec le texte arménien donne encore une plus grande autorité à la conjecture.

M. Wisemann fait encore quelques remarques sur ce même fragment syriaque par rapport à la chronologie; et en parlant de cette dynastie qui occupa l'Égypte plus de 200 ans avant J. C., et qui est connue sous le nom de dynastie des *Pasteurs* (Hyk-Schos), il n'hésite point à l'appeler *des Arabes*. Cette opinion a été, il est vrai, généralement adoptée jusqu'à présent, sans peut-être qu'on s'en soit rendu un compte bien rigoureux; mais les nouveaux progrès de la science archéologique nous mettent en état d'en douter très-fort. Ce n'est pas ici le lieu de

la discuter; nous remarquerons seulement que les *caractères physiques* par lesquels les monumens de l'Égypte nous présentent ces *Hyk-Schos* ou *Pasteurs*, déterminent à rapporter cette race d'hommes plutôt aux régions du nord qu'à celles du midi de l'Asie.

ROSELLINI.

402. THE BOOK OF THE ORPHIC HYMNS. — Le livre des hymnes orphiques, imprimé en lettres onciales, par forme d'expérience typographique, 78 pag. Londres, 1827.

Un livre grec imprimé en lettres onciales est une chose unique dans ce pays; mais, indépendamment de la beauté de l'exécution typographique, un tel ouvrage peut avoir une utilité scientifique. Dans le fait, il accoutume l'étudiant à déchiffrer les manuscrits grecs avec moins de peine qu'il n'en aurait sans cela; et il le familiarise en même temps avec des caractères qui ressemblent beaucoup à ceux des inscriptions grecques primitives.

La personne qui est à la fois auteur, imprimeur et éditeur de cette édition des Hymnes d'Orphée, paraît avoir acquis une certaine teinture des langues mortes et chercher à toute force à en tirer parti; mais elle se trompe grandement, si elle se croit véritable commentateur: ce n'est point là sa vocation; et c'est dans cette persuasion que nous ne lui tiendrons pas autrement rigueur sur son ouvrage, et que nous nous bornerons à lui conseiller de s'en tenir purement et simplement à ses caractères, à ses poinçons et à ses matrices. (*Liter. Chronicle*; 26 mai 1827.)

403. FRID. THIERSCHII OBSERVATIONES IN VARIOS SCRIPTORES GRÆCOS ET ROMANOS. (*Acta philolog. Monacensium*; T. III, fascicul. 2 et 3.)

Les remarques de M. Thiersch ont pour objet divers passages de Thucydide et de Tacite. Le savant critique examine plusieurs morceaux de l'historien grec qui ont embarrassé les commentateurs, et cherche à éclaircir ces passages par la comparaison des manuscrits ou le secours de la grammaire. A l'égard de Tacite, c'est sur le livre de la Germanie qu'il travaille particulièrement. Il se sert pour cela de la 1<sup>re</sup> édition faite à Spire, du texte de cette histoire, il y retrouve de bonnes variantes, et s'en sert heureusement pour l'éclaircissement du texte. Il donne textuellement 46 de ces variantes; cette édition de Spire étant extrêmement rare, l'exemplaire dont M. Thiersch s'est servi appartient à la bibliothèque royale de Munich.

404. COPIÆ VICTORIANÆ IN NONNULLOS XENOPHONTIS LIBELLOS.  
transcripsit L. SPENDEL. (*Ibid.* ; fasc. 3, p. 353.)

M. Spengel a relevé ces notes et corrections sur les marges d'un Xénophon imprimé par les Aldes; elles portent sur quelques-uns des petits traités de l'historien grec, notamment in Hieronem, in Symposium, et in Agesilaum. Ces observations sont en petit nombre.

405. VARIE LECTIONES IN M. ANTONIUM, PINDARUM, IN PLUTARCHI APOPTHEGMATA ET THEOPHRASTI CHARACTERES; ENOTAVIT FR. XAV. WERFER. (*Ibid.* ; p. 415.)

Les variantes que M. Werfer publie dans ce cahier, sont tirées d'un manuscrit de Darmstadt. Il y en a de relatives au traité de la composition des noms, par Denys d'Halicarnasse. Celles-ci sont les plus nombreuses.

406. CAROLI HAITINGERI ANIMADVERSIONES IN PLUTARCHUM.  
(*Ibid.* ; fasc. 2 et 3.)

Ces remarques sur Plutarque par M. Haitinger portent entièrement sur la vie d'Alcibiade, et elles sont très-nombreuses. Elles ne peuvent manquer d'intéresser les critiques et les futurs éditeurs du biographe grec. Il nous est impossible d'entrer dans les détails de ces remarques; il nous suffira donc de les recommander à l'attention des érudits.

407. OBSERVATIONS SUR LE PRÉTENDU ATTICISME ὑφήφασμαι; PAR  
J. B. GAIL (1).

M. le baron G. de Humboldt, dans un très-savant mémoire qu'il communiquait à l'Académie, a cité, il y a 8 jours, la forme ὑφήφασμαι, appuyée par d'anciens grammairiens et par M. Lobbeck (2). Étonné de cette forme et des autorités qui la corroborent, je pris la parole, j'exposai mes doutes, et représentai que la forme réduplicative ὑφήφασμαι me semblait non pas attique, mais barbare, contraire et à la doctrine des grammairiens et à toute analogie; qu'au lieu de ῥῆ il fallait probablement lire υ, ce qui, au lieu de ὑφήφασμαι, nous donnerait ὑφύφασμαι; puis je rappelai ce fait connu même des commençans, que souvent ῥῆ et ῥυ confondus dans la prononciation engendraient

(1) Ces observations ont été lues à l'Institut le 16 mai dernier.

(2) Voy. la note sur les parfaits dans son *Commentaire sur Phrynichus*.

de grandes erreurs; qu'au nombre de ces erreurs j'inclinerais fort à ranger l'ὑφήφασμαι, sur lequel M. de Humboldt appelait l'attention des hellénistes. Ces remarques, j'eus une nouvelle occasion, dans la même séance, de les représenter; puis je priai M. de Humboldt de m'indiquer les sources où il avait puisé. Ce savant si recommandable nomma *Suidas* et l'*Etymolog. M.* Je consultai les deux lexicographes, dont le dernier me semble pleinement justifier mes conjectures. Dans l'*Etym. M.* donc, on lit ce qui suit: ὑφύφασται ἀπὸ τοῦ ὑφάζω, ὑφάσα, ὑφακα, ὑφασμαι, ὑφασται· καὶ ὁ Ἀττικὸς ὑφύφασται. ἢ ἀπὸ τοῦ ὑφαίνω, ὑφασμαι καὶ ὑφύφασμαι. Ζηνόδοτος. C'est donc ὑφύφασμαι et non ὑφήφασμαι, que donne 2 fois l'une des autorités qu'on m'opposait. Discutant un point grammatical de cette importance, je ne pouvais oublier les deux célèbres grammairiens de la patrie de M. de Humboldt, MM. Matthiæ et Buttman; je les ai donc consultés. Le 1<sup>er</sup>, § 168, p. 306, 307, 2<sup>e</sup> éd. de sa grammaire, ne cite que la forme ὑφύφασμαι, qui, dit-il, ne se trouve que dans les écrits des grammairiens. Ainsi parle M. Matthiæ sans prendre aucune part à une controverse qu'il ne pouvait ignorer. Quant à M. Buttman (tom. II de sa grammaire, pag. 336, édition de Berlin, 1819), il protège la forme ὑφήφασμαι, et invite à maintenir l'ὑφήφασμαι de Zénodote cité par Suidas, et à corriger l'*Etymologie. M.*, qui donne ὑφύφασμαι. Pour moi, loin de corriger les formes ὑφύφασμαι, ὑφύφασται, je proposerais de les maintenir, de rejeter la forme ὑφήφασμαι, et de prononcer qu'il n'y a d'atticisme ni dans l'ὑφήφασμαι de Zénodote, ni dans l'ὑφύφασμαι de l'*Étymolog. M.*—Parlons d'abord de l'ὑφήφασμαι de Zénodote. On arrive, dit Zénodote, à la forme attique ὑφήφασμαι par le changement de υ en η (τροπή τοῦ υ εἰς η). Mais où donc a-t-on vu qu'au parfait, en vertu des principes de réduplication attique, on change υ en η? Toutes les grammaires, toutes sans exception, donnent des règles de réduplication attique au parfait pour les verbes qui commencent par α, ε, ο; mais aucune grammaire quelconque, que je sache, n'en donne pour les verbes qui commencent ou par ι ou par υ: loin de dire que de tels verbes au parfait sont soumis à des réduPLICATIONS attiques, elles enseignent au contraire que les voyelles ι et υ sont dites immuables ἀμετάβoλα (P. R. p. 127, 9<sup>e</sup> éd.) (1); que par conséquent elles

(1) Qu'on me pardonne de citer Port-Royal. Nous avons depuis P.-R. de bonnes grammaires, il est vrai; mais j'ai du plaisir à citer les illustres



n'éprouvent aucun changement dans ces parfaits où l'on veut l'introduire. Gardons - nous donc de faire subir à la voyelle *υ* une réduplication inusitée aux verbes en *ι* et en *υ*; n'attribuons donc pas de réduplication attique à *ὑφάω*; ne nous avisons pas de corriger ni le parfait *ὑφαγα* de Denys d'Halic. (l. 18, 120), ni le *ὑγρασμαι* de Théophr. (*de lap.* p. 393), ni tant d'autres mots que l'on croit malheureux parce qu'ils n'ont pas de réduplication attique; gardons-nous donc de changemens et de corrections téméraires sur ces verbes; et si l'on nous objectait les changemens de *υ* en *η* attribués par plusieurs grammairiens à certains adjectifs, nous répondrons que ces changemens nous semblent des fautes provenant de la conformité que des grammairiens grecs modernes attribuent à *η* et *υ*; que d'ailleurs ces exemples d'adjectifs où *υ* se change attiquement, nous dit-on, en *η*, sont étrangers à la question des réduplications attiques au parfait.

Parlons maintenant de l'*ὑφύφασμαι* de l'*Etymol. magnum*, l'adopterons-nous? Oui. Mais au lieu de voir avec l'*Etymol. M.* une réduplication dans cet *ὑφύφασμαι*, nous proposerons comme plus simple, et plus naturel et plus vrai, de voir dans *ὑφύφασμαι* non une réduplication sans exemple, mais le composé *ὑφυφάω*, dont *ὑφάω* signifie *tisser*, et dont la préposition *ὑπὸ* signifierait *sous, dessous, à la suite de*, et autres acceptions que le contexte seul déterminerait, si l'on avait le fragment de Zénodote ou la connaissance de l'auteur où il a pris son *ὑφύφασμαι*, que je crois seul grec.

Lors de la communication de mes remarques sur *ὑφύφασμαι*, je citais M. Beck comme appuyant la tradition reçue. Je m'étais trompé, ce n'était pas M. Beck, mais M. Lobeck, savant éditeur prussien de Phrynichus (1), que M. le baron G. de Humboldt avait nommé. Je me suis empressé de consulter dans le Phrynichus de M. Lobeck l'article qui nous intéresse. Voici ce

grammairiens de P.-R., ne fût-ce que pour dire que bien souvent les étrangers les ont copiés, sans jamais les nommer.

(1) Phrynichus, grammairien grec qui vivait vers le milieu du 2<sup>e</sup> siècle, sous Marc-Aurèle et Commode, et qui avait composé un recueil de tous les termes du dialecte attique. La biographie Michaud, dans son vol. 34, année 1823, n'annonce pas l'édition de M. Lobeck, qui cependant a paru 3 ans auparavant à Leipzig.

qu'on y lit (1): *De hoc postremo* (ὑφασμαι) *quod præcipiunt artis nostræ principes, Herodianus et Phrynichus, attice dici* ὑφασμαι *aut* ὑφήφασμαι (2), (*abeat cum* ὑφύφασμαι *suo Fischerus*), *indicium facit, grammaticos, omnis inconstantiae osores operam dedisse, si possent, sermonem ad æquabilitatem quamdam revocare.* Ce passage nous apprend que les grammairiens réputés les plus habiles sur la doctrine des atticismes, admettent une reduplication au parfait d'ὑφάω, ὑφαίνω, et qu'ils voient reduplication attique dans ὑφήφασμαι et dans ὑφύφασμαι. Mais le premier, j'oserais le redire, est un barbarisme; quant au second, ὑφύφασμαι, il ne renferme nullement une reduplication attique. Que les Grecs, dans le dialecte attique et même en d'autres dialectes, aient jugé nécessaires les reduplications, pour les dissyllabes, ou même les trissyllabes, et aient écrit (*in perfecto secundo*) ἔλωλα, ἔδωδα, ἄρηρα, ἔκωχα, et ἔλώλεκα, ἐμήμεκα, ἀλήλεκα ἐδήδοκα, (*in perfecto* (3) *primo*), cela n'a rien qui doive étonner, car sans ces reduplications les Grecs avaient des mots courts, grêles et dénués d'harmonie. Mais qu'ils aient adopté ces mêmes reduplications pour les parfaits des verbes en υ, dans ὑφάω par exemple, c'est ce que n'autorise aucune règle connue, aucun exemple cité. C'est une élégance qui n'a pu être admise que par des grammairiens bégues qui, ayant à prononcer ou ὑφασμαι, auront dit ὑφ ὑφασμαι, ou ὑφύφασμαι, auront dit encore en bégayant ὑφ υφ ὑφασμαι; accident de bégayement qui, avec le temps, aura été nommé atticisme.

La première syllabe ὑφ que l'on a prise pour reduplication, est tout bonnement, comme nous l'avons remarqué, la prép. ὑπ jointe au verbe ὑφάω. M. Lobeck cite (p. 33) παρύφανται (*Aris-*

(1) Phrynich., *ibid.* p. 33.

(2) App. Soph. p. 20. ὑφήφανται ἀντὶ τοῦ ὑφανται.

(3) Comme on le voit, plusieurs grammairiens reconnaissent, et avec raison, deux formes de parfaits; un parfait moyen qu'ils appellent le premier parfait (*in perfecto primo*) et un second parfait actif (*in perfecto secundo*) (dont je fais mention dans mes *désinences*, p. 111, année 1808, et que par crainte des routiniers je n'ai pas osé citer dans ma grammaire.) C'est ainsi que le second futur est primitivement un présent contracté qui, avec le temps, s'est appelé un second futur; c'est ainsi que quantité de participes présents se prennent dans le sens du passé (*passim*); c'est ainsi que le second aoriste qui est primitivement un véritable imparfait, avec le temps s'est appelé imparfait (grammaire gr. ma 8<sup>e</sup>. éd. préf. p. 11.)

tote H., An. 4, 4, 148), συνύφανθαι (Dionys. de comp. verb. 23, 170), παρυφασμένους (Diod. sic. 12, 21, et Xen. π. 5, 4, 48), ένυφασμένος (Teophr. Char. 5, 43, Appian. bell. pun. 8, 66, 389), έξυφασμ. (Themist. Or. 6, 84, A.) καθυφασμ (Euseb. V. const. M. 4, 17, 630), συνύφαντο (Philo de Sacrif. Abel. p. 131 B.) Ces exemples de ύφάω construits avec κατά, avec έν, avec έξ, avec παρά, avec σύν, auraient bien dû suggérer à M. Lobeck la pensée que ύφύφάω était de même un composé de ύφάω et de ύπό, et que ce composé, qu'on rendra très-bien *subtexere*, se disait d'un tissu mis au bas (ύπό) d'un vêtement ou de toute autre chose; qu'ainsi, je le répète, il y a deux mots où jusqu'ici l'on s'est habitué à n'en voir qu'un, erreur qui provient du respect que l'on a pour tout barbarisme, je dirais presque pour toute erreur décorée du nom d'atticisme.

Je propose donc de déclarer barbarismes l'ύφήφασμαι de Zénodote, d'Hérodien et de Phrynichus, barbarismes à tort protégés par MM. Buttman, Lobeck et autres; d'appeler également barbarisme le ύύφήφασμαι de Fischer; de rejeter les principes à l'aide desquels Zénodote cité par Suidas prétend justifier ύφήφασμαι, et d'admettre l'ύύφασμαι de l'*Etym. M.*, mais en déclarant anti-grammatical son système de réduplication attique pour les verbes qui ont υ pour initiale, et de douter de l'exactitude de la doctrine de M. Lobeck pour les verbes en αινω, ινω, υνω.

Si ces observations paraissent justes à la célèbre école de Berlin, si l'illustre Toup avant moi ne les a pas faites, elles se recommanderont aux éditeurs du *Thes.* l. gr. de H. Est. (édit. de Londres). Ils auront dans leur lexique un mot de plus et un atticisme de moins, atticisme démontré, ce semble, véritable barbarisme.

En finissant cet article, j'ai vu avec regret que MM. Matthiæ et Buttman, et avant eux Weller et tant d'autres grammairiens, et depuis eux les éditeurs de notre Leroi, laissent dans leurs grammaires ce verbe τύπτω, qui avant moi avait en France le privilège exclusif de tourmenter la jeunesse et de lui fermer dès les premiers pas l'entrée de la grammaire (1). On traduit aujourd'hui en plusieurs langues les grammaires de MM. Matthiæ et Buttman. En applaudissant à cette utile entreprise, j'exprime-

(1) Ainsi s'exprime mon ancien disciple, M. Burnouf, ici et ailleurs adoptant mes principes.

rais le désir de voir les traducteurs de ces estimables grammairiens conserve tout, excepté la suprématie imméritée qu'un vieil usage assigne à  $\tauύπτω$  dans la patrie même de l'érudition.

Parmi les grammairiens modernes, on remarque que M. Thiersch s'en est affranchi; mais, comme sa grammaire a paru en 1818, et la mienne long-temps auparavant (1), qu'il me soit permis de réclamer l'antériorité de la réforme sur ce point et sur tant d'autres. Cette justice, que ne songent pas à me rendre quelques-uns de mes compatriotes, un des compatriotes de MM. Matthiæ et Buttmann, l'illustre M. Wolf, me la rendait à son illustre école en présence d'élèves maintenant maîtres célèbres, dont l'un m'écrivait : « *M. Wolf, combattant ceux des Allemands qui s'opposent à la simplification des théories, vous citait, monsieur, comme pouvant servir d'exemple à quantité de grammairiens allemands.*

2<sup>e</sup> article sur  $\upsilon\phi\upsilon\phi\alpha\sigma\mu\alpha\iota$ .

Dans le cours de la controverse, M. Lobeck se prononçant pour  $\upsilon\phi\upsilon\phi\alpha\sigma\mu\alpha\iota$  ou  $\upsilon\phi\eta\phi\alpha\sigma\mu\alpha\iota$  qu'il déclare tous deux (p. 33) ayant reduplication attique, rappelle la forme  $\upsilon\phi\alpha\sigma\mu\alpha\iota$  universellement (p. 34) admise, et cherche à se rendre raison de la différence des formes  $\upsilon\phi\alpha\sigma\mu\alpha\iota$ ,  $\upsilon\phi\upsilon\phi\alpha\sigma\mu\alpha\iota$ . Le premier, se dit-il, vient de l'ancien  $\upsilon\phi\acute{\alpha}\omega$ , et le second de la forme postérieure en  $\alpha\iota\nu\omega$  ( $\upsilon\phi\alpha\acute{\iota}\nu\omega$ ). M. Lobeck se complait dans cette distinction. *Jamdudum*, dit-il, *gestio proloqui quæ mihi animum transvolaverit cogitatio : non ita pridem suspicari cœpi nonnullos græce scribentium ad perfecta illa quæ modo nominavi, respicientes, etiam verbis propagatis in  $\alpha\iota\nu\omega$ ,  $\iota\nu\omega$ ,  $\upsilon\nu\omega$ , hunc flexum dedisse.* Mais pour me servir du mot employé par le sagace et spirituel M. Lobeck, je croirais presque sa pensée entachée d'hérésie.

Avoir prouvé que  $\upsilon\phi\upsilon\phi\alpha\sigma\mu\alpha\iota$  est un composé de  $\upsilon\pi\delta$  et de  $\upsilon\phi\alpha\sigma\mu\alpha\iota$ , c'est avoir répondu aux conjectures de M. Lobeck; mais là, ne se bornera pas notre tâche. Ceux qui, avec l'illustre Wolf, approuvent mes efforts pour arriver à la plus grande simplification possible des théories, me sauront gré de dire mon sentiment sur les verbes en  $\alpha\iota\nu\omega$ ,  $\iota\nu\omega$ ,  $\upsilon\nu\omega$ , et même sur les verbes en  $\lambda\omega$ ,  $\mu\omega$ ,  $\nu\omega$ ,  $\rho\omega$ . On en fait une classe de verbes à part, mais

(1) Voy. ma Gramm. gr. 6<sup>e</sup> édit., p. 63, et *pass.* an 1812; mon Abrégé de grammaire, an 1813; et même la 1<sup>re</sup> édit. an XI.

c'est, je crois, faire rétrograder la science, c'est anéantir cette lumineuse doctrine des verbes primitifs (1) qui a illustré l'école hollandaise, et que M. Wittenbach regrettait tant d'avoir ignorée dans sa jeunesse (*Verba primitiva quorum cognitio unice valet ad omnem reliquam linguæ copiam intelligendam*). Pourquoi priver de cette précieuse connaissance notre jeunesse française, pourquoi leur dire, 1° *l'imparfait se forme du présent, en changeant ω en ον*; 2° *l'aoriste se forme du futur en changeant σω en σα*; 3° *le parfait, en changeant σω en κα*; 4° *le plusque parfait en changeant α final en ειν* (2). Ne serait-il pas plus simple de mettre sous leurs yeux des tableaux des désinences (3), lesquels rendent inutiles les principes des changemens précités, et où l'on démontre l'unicité du radical et l'invariabilité de la désinence dans les verbes simples bilitères, tels que λύω, τίω. Ne serait-il pas mieux d'appliquer ces principes aux verbes non primitifs? Lorsque les enfans auraient ὑφαίνω, τείνω, on les avertirait que le primitif d'ὑφαίνω est ὑφάω (ce qui les conduirait au parf. pass. ὑφασμαι); que le primitif de τείνω irrégulier ou de dérivation est τάω. Alors ils arriveront au parf. τέτακα. Cette méthode ne serait-elle pas plus exacte que celle-ci: « *les verbes de deux syllabes en ίνω et ύνω répètent ν au parfait, et forment ce temps comme s'ils venaient de ίω et ύω, ceux en είνω se font comme s'ils venaient de άω* (4). Pour lever les difficultés précitées, M. Burnouf recourt, à la vérité, à des moyens artificiels; mais à des moyens artificiels assez compliqués, pour quoi ne pas préférer des moyens naturels, vrais, simples, faciles, conseillés par l'analogie qui, souvent, est la raison même, et que comprendrait un enfant? Mon ancien disciple, M. Burnouf, qui fait si souvent à mes principes l'honneur de les adopter, me pardonnera, à moi, son ancien, de lui rappeler un principe sur lequel j'ai tant insisté, et qu'il ferait bien, je crois, de ne pas négliger sur les verbes en λω, μω, νω, ρω, voy. 1° ma *Gram.*, 6<sup>e</sup> éd. p. 283, 284; 2° mon *édit. de l'Évang. S. Matth.* 16, 21; 3° ma *Notice litt.*

J. B. GAIL, de l'Institut.

(1) Voy. 1° ma *grammaire gr.* 6<sup>e</sup> éd. pref. p. 10 et 11, 2° mes *Essais sur les désinences*; 2<sup>e</sup> part. p. 49 et 136; 3° ma *notice litt.* p. 75.

(2) M. Burnouf, 8<sup>e</sup> édit. p. 64, 65.

(3) Voyez ceux de ma *grammaire gr.* 6<sup>e</sup> éd. pag. 214; et surtout ceux de mes *Essais sur les désinences* que donne aussi ma *notice litt.*

(4) Méthode gr. de M. Burnouf, 8<sup>e</sup> édit. p. 116.

408. RECHERCHES HISTORIQUES SUR LES DIALECTES SLAVES; par M. DOBROWSKY. (*Bibliogr. Listi.*—Feuilles bibliographiques; n° 37, 1825. Supplément.)

M. Dobrowsky écrit au rédacteur du journal précité que, pendant l'été de 1824, il a visité les *Vendes ou Vénèdes qui habitent la Lusace*; mais qu'il n'a trouvé chez eux que des bréviaires et des recueils de cantiques pieux. Ces Slaves ont conservé jusqu'à présent *le nombre duel et le prétérit historique en ech et ich*. Ils emploient également encore des mots que l'on ne rencontre plus que dans l'ancien langage des livres saints.

Ce savant recommandable fait également savoir qu'il s'occupe maintenant d'un *onomastique slavon*, c. à d. d'un ouvrage qui aura pour but de découvrir l'origine des noms propres slaves. M. Dobrowsky, qui a trouvé pour cette œuvre difficile un puissant secours dans l'histoire de Russie de Karamsin, observe à cette occasion que les anciens noms sont arrivés jusqu'à nous entièrement défigurés par la faute des copistes étrangers, que ceux qui finissent en *slaw* sont innombrables, mais qu'il n'a encore trouvé que chez les Russes la terminaison féminine *nèga*. Il faut espérer que M. Dobrowsky s'appliquera aussi à rechercher d'où vient la finale *itch* qui termine tant de noms de familles en Russie, et la chose lui sera sans doute plus facile qu'à personne, puisque l'on rencontre partout cette terminaison, même dans les mots suivans : *Bratitch* (neveu) *sestritch* (nièce). Il pourra s'éclairer à cet effet d'un manuscrit fort curieux du XII<sup>e</sup> siècle, trouvé dans le monastère de Lioubine dépendant de l'Éparchie de Posen, et dans lequel sont inscrits les noms de tous les personnages pieux qui ont contribué par leurs aumônes à l'entretien de ce couvent. A. J.

409. ANCIENNES CHANSONNES POLONAISES (*Bibliographitcheskii Listi.* — Feuilles bibliographiques; n° 32, 1825.)

M. Chlendovsky, premier bibliothécaire de la bibliothèque nationale de Varsovie, instruit l'éditeur du journal précité que, parmi plusieurs manuscrits fort anciens, il a découvert de vieilles chansons polonaises, dont l'une, à en juger par le texte, remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. Ces chansons renferment des sarcasmes dirigés contre le gouverneur qui défendit si mal la ville de Sendomir attaquée par les Tatars. A. J.

410. TRADUCTION EN ANGLAIS DE L'HISTOIRE EN VERS FRANÇAIS DE LA DÉPOSITION DE RICHARD II; avec une préface, remarques, notes et appendix; par le Rev. John WEBB. (*Archæologia*; Tome XX, part. I, pag. 1 à 423. Londres, 1823, in-4°.)

Le titre de ce mémoire annonce toutes les parties qui le composent. Dans la préface, l'auteur rappelle les circonstances historiques du règne de Richard II, dont la fin malheureuse fut un des évènements mémorables du XIV<sup>e</sup> siècle. Il rappelle ensuite les divers documens qui existent sur l'histoire de ce prince, et d'après Gaillard, ceux qui existent dans la bibliothèque du Roi à Paris. Vient ensuite la version anglaise de l'histoire rimée en français, accompagnée en note de beaucoup d'éclaircissemens, et à leur place, la copie des 16 dessins qui ornent le manuscrit qui a servi à ce travail. L'appendix se compose de plusieurs pièces rapportées textuellement et qui servent de preuves aux assertions de l'écrivain en vers. Vient ensuite le texte français qui se divise en trois parties; 1<sup>o</sup> l'histoire du Roi Richard, en vers; 2<sup>o</sup> une relation en prose d'évènements subséquens; 3<sup>o</sup> une ballade en vers, fort étendue, qui est le complément de ce qui précède. Le tout est terminé par les souscriptions du manuscrit qui a servi de sujet à ce mémoire; cette souscription est en ces termes « Ce livre de la prinse du Roi Richart d'Angleterre est à M. Charles Daniou Comte du Maine et de Mortaing et Gouverneur de Languedoc. Charles. » Ce duc d'Anjou était Charles II, fils de Charles I, neveu du roi René, et qui mourut en 1481.

Ainsi le texte français de cette histoire en vers est donné d'après un manuscrit qui a appartenu au prince Charles duc d'Anjou; il est aujourd'hui dans le British Muséum à Londres, sous le n<sup>o</sup> 1319, et il provient de la bibliothèque harléienne. Ce texte a été conféré avec un autre manuscrit du même ouvrage de la bibliothèque de Lambeth, et aussi avec le manuscrit, n<sup>o</sup> 7656, de la bibliothèque du Roi à Paris. L'éditeur a noté soigneusement les variantes de ces deux manuscrits comparés avec le premier, et nous ferons observer à ce sujet 1<sup>o</sup> que le même n<sup>o</sup> 7656 de Paris, consulté et copié en partie pour l'éditeur est le seul qu'il ait consulté, et qu'il en existe deux autres sous le n<sup>o</sup> 7532, ancien fonds, que je crois plus an-

cien et qui est meilleur que le n<sup>o</sup> 7656. Or dans un examen sommaire, j'ai reconnu le déficit de plusieurs vers qui toutefois ne manquent pas dans le manuscrit de Londres, ni dans le n<sup>o</sup> 275 de Saint-Victor. Ces manuscrits n'ont point de dessins comme celui de Londres, et M. Webb a été informé trop tard de leur existence pour pouvoir aussi les faire collationner.

L'éditeur ne nommait pas d'abord l'auteur de ce poème, et il se contentait de le désigner d'après divers manuscrits par la qualité de *gentilhomme français de marque* qui était au service du Roi Richard ; mais il a su, avant la fin de l'impression de son mémoire, que le manuscrit de Saint-Victor de Paris a conservé le nom de l'historien en vers, et si le renseignement qu'il donne a quelque authenticité, l'histoire de la déposition du Roi Richard II aurait été mise en vers par un nommé CRÉTON. On ne peut donc que savoir beaucoup de gré à M. Webb de la publication de cette histoire rimée qui est à la fois un document historique pour l'Angleterre, et un document littéraire pour la France et l'état de son ancienne langue. C. F.

411. CENNI SULL'ORIGINE DELLA LINGUA ITALIANA, etc. — Coup-d'œil rapide sur l'origine, les progrès et l'état actuel de la langue italienne, et les moyens de la conduire à sa perfection; par G. LUNALI. In-8<sup>o</sup> de 60 pages. Rome, 1827; Salvioni.

412. LA NEMAIADA, o sia lou triomf dai sacrestau, etc. — La Némaïde ou le triomphe des sacristains. Poème nissart (en patois de Nice), de Jos. Rosalinde RANCHER, membre de l'Académie de Pétrarque d'Arezzo. In-8<sup>o</sup> de 130 p.; prix 2 fr. 25 c. Nice. Imprimerie de la Société typographique.

---

MYTHOLOGIE.

413. INTERPRÉTATIONS HISTORIQUES SUR LA MYTHOLOGIE; par M. LERICHE. 2<sup>e</sup> édition. In-12 de 244 p., avec une carte; prix, 2 fr 50 c. Paris, 1827; Bruère.

Nous avouerons que nous n'avons pas eu le courage de lire jusqu'à la fin le livre que nous annonçons; mais, pour prévenir et le regret que pourrait en concevoir le lecteur, et le reproche



qu'il aurait le droit de nous adresser, nous nous hâterons d'ajouter que nous n'avons pas voulu mettre sa patience à une trop rude épreuve, en lui présentant l'analyse fastidieuse d'un ouvrage qui n'est qu'un tissu d'absurdités et d'extravagances. Ce n'est pas tout : l'auteur, pour se donner sans doute un air de profondeur, semble avoir dédaigné de se rendre intelligible. On conçoit qu'un auteur, traitant de matières abstruses, tombe quelquefois dans l'obscurité ; mais si c'est un bon esprit, on est amplement dédommagé, par l'importance du sujet, de la peine que l'on s'est donnée pour le comprendre. Tel n'est point le cas où se trouve M. Leriche qui, bien que se renfermant dans le monde matériel, cache sa pensée sous un style qui mettra en défaut la pénétration de plus d'un lecteur. Encore, après s'être donné la torture pour saisir le sens d'une phrase, se trouve-t-on le plus souvent bien désappointé lorsqu'on est parvenu à le deviner : car, au lieu de faits certains ou seulement probables, il ne s'offre que des conjectures qui n'ont pas l'ombre de la vraisemblance ; les idées les plus bizarres et les plus ridicules s'y rencontrent à chaque page, et prouvent chez l'auteur un esprit radicalement faux. Quelques exemples feront foi de ce que nous avançons ; nous les choisirons parmi les moins obscurs.

M. Leriche veut que l'âge d'or ait été ainsi nommé, non du métal le plus précieux, mais du froment qui, par le rapport de sa couleur et de sa valeur représentative, lui a cédé le nom qu'il portait. Il voit dans les pierres, par lesquelles Deucalion et Pyrrha repeuplèrent la terre, un « emblème ingénieux qui servit à exprimer la rudesse des premiers hommes. » Quelques mythologues ont pensé que la toison d'or enlevée par Jason n'était autre chose que les trésors du roi de Colchide ; mais notre auteur se fondant sur « l'apparence que la Grèce manquait de bêtes à laine, » croit que les Argonautes n'entreprirent leur longue et périlleuse expédition que pour ravir des moutons. « La couleur jaune plus prononcée sous un ciel ardent », rend, selon lui, raison de la dénomination de *toison d'or*. Minerve sortant armée de pied en cap du cerveau de Jupiter, désigne la république ; le cheval que Neptune fit sortir de terre représente un navire ; la permission qu'obtint Proserpine de passer six mois avec sa mère et six mois avec son mari signifie le séjour du blé dans la terre pendant une moitié de l'année et

hors de terre durant l'autre moitié. C'est le minéral appelé *mercure*, qui a donné son nom au messager des dieux : « Sa fluidité éminemment pénétrante présentait une analogie trop directe avec l'empire qu'exerce sur nous l'art oratoire, pour ne pas faire du nouveau dieu mercure le *dieu de l'éloquence* » ; le hibou, consacré à Minerve, figure les républicains qui, comme certains oiseaux de nuit, voient clair dans les ténèbres ; les trois têtes du chien Cerbère « expriment les plus grands forfaits » ; le sacrilège, le parricide et la trahison envers la patrie ; l'obole que les anciens mettaient dans la bouche d'un mort « rendait l'idée de la plus petite partie de la vie, du dernier soupir ; l'usage où étaient les Grecs de ne brûler un cadavre que sept jours pleins après la mort, lesquels, avec celui du décès et celui de la sépulture, en faisaient neuf, a fait imaginer de peindre le Styx tournant neuf fois autour des enfers, etc., etc.

Nous pourrions prolonger davantage ces citations ; mais nous pensons que celles qu'on vient de lire sont plus que suffisantes pour mettre le lecteur en état de juger de cet ouvrage. Il ne verra indubitablement dans celui-ci que des visions ou des songes-creux fondés sur des faits imaginaires et invraisemblables formant un échafaudage de conjectures plus hardies les unes que les autres, et c'est ainsi qu'on cherche l'explication des mythes de l'antiquité. Pour donner quelque relief à la seconde partie de son livre, laquelle n'a rien à reprocher à la première, M. Leriche rapporte un passage de M<sup>m</sup><sup>e</sup> de Staël sur les fictions poétiques des Grecs : c'est ce qu'il y a de meilleur dans tout le volume ; seulement nous regrettons que cette perle soit si lourdement enchâssée. Enfin (nous sommes obligés de le dire), les défauts essentiels de cette production éminemment mauvaise ne sont pas même atténués par la pureté du style, qui, loin d'être élégant, est parfois d'une incorrection choquante.

Le frontispice de l'exemplaire que nous avons entre les mains porte *deuxième édition*. Nous voulons bien croire que ce n'est pas une supercherie de libraire ; mais comme, dans cette hypothèse, l'ouvrage peut avoir une troisième édition aussi bien qu'il en a eu une seconde, nous invitons l'auteur à changer le titre de son livre, qui pourra désormais être intitulé : *Imaginations amphigouriques sur la mythologie*. E.C.D.A.

---

 ARCHÆOLOGIE, NUMISMATIQUE.

414. DE LA SUBSTANCE APPELÉE LIN FIN DANS LA BIBLE; par le Rév. David SCOT. (*Edinburgh new philosoph. journal*; avr.-juin 1827, p. 71.)

Ce que les Hébreux appellent *cheche* et *sindon*, paraît avoir été un tissu de coton qui a en effet la blancheur éclatante que la bible lui attribue. On sait que les Égyptiens enveloppaient leurs momies dans des tissus de cette espèce. D.

415. ESSAI SUR LES MOMIES ÉGYPTIENNES, avec des observations sur l'art de l'embaumement en Égypte; par M. A. B. GRANVILLE. (*Philosoph. transactions of the R. Soc. of London*; an. 1825, 2<sup>e</sup> partie, p. 269.)

Sir Archibal Edmonstone rapporta d'Égypte, en 1825, une momie trouvée à Gournou, territoire de Thèbes, et M. Granville l'examina sous le rapport de l'embaumement. Il rend compte de ses observations, et il reconnaît que leurs résultats s'accordent avec ce que M. Royer a écrit, à ce sujet, dans la Description de l'Égypte. M. Granville donne d'abord une notice minutieusement détaillée de l'état de la momie, de son cercueil et de ses ornemens; il examine ensuite les diverses matières qui ont concouru à la confection de cette momie: toiles, substances, etc., il décrit les procédés suivis pour la fouiller et la mettre à nud, un petit papyrus qui s'y est trouvé, mais dans un état de dégradation tel, que, d'après la planche qui le représente, on peut seulement en conclure qu'il était écrit en caractères hiératiques. M. Granville, après avoir dépouillé le corps de toutes ses enveloppes, l'examine anatomiquement, reconnaît que c'est celui d'une femme, et en mesure les diverses parties principales, ses grandeurs proportionnelles, et se livre, à ce sujet, à des considérations physiologiques étrangères à cette section du *Bulletin*. Six planches accompagnent ce savant mémoire; mais un seul des sujets qu'elles représentent intéresse notre annonce: c'est la figure du couvercle du cercueil, comme objet archæologique, à cause des peintures dont il est orné. L'auteur, ayant eu un autre but, n'a pas fait soigner le dessin de ces peintures, et nous ne pouvons en tirer aucune induction

sur le nom du personnage momifié et sur l'époque où il a vécu.

416. FOUILLES D'HERCULANUM.

Ces fouilles, suspendues depuis si long-temps, vont être reprises sur un nouveau plan et avec une activité nouvelle. On doit entamer du côté de la ville enfouie, qui offre beaucoup moins de difficultés, et qui doit procurer des résultats aussi prompts qu'intéressans, à en juger d'après les premières tentatives qui ont été faites de ce côté. Le directeur de ces fouilles est l'architecte Bonacci, déjà connu honorablement par une *description de Pompeï*, la plus exacte et la plus complète qui ait été publiée jusqu'ici. On annonce aussi que les fouilles qui se poursuivent toujours dans l'île de Capri, sur l'emplacement d'une des *villa* de Tibère, vont recevoir également une nouvelle extension, et l'on doit concevoir encore à cet égard les plus flatteuses espérances. (*Nouv. journal de Paris*; 11 janvier 1828.)

417. VUES PITTORESQUES, HISTORIQUES ET GÉOMÉTRIQUES DES RUINES DE POMPEIA, dessinées sur le lieu dans les années 1822, 1826 et 1827; gravées et publiées avec des explications; par PAUL FUMAGALLI, à Florence.

Les découvertes que l'on fait tous les jours dans les *Ruines de Pompeia*, rendent de plus en plus cette ville admirable à l'Europe entière. On y remarque une grande quantité de mosaïques; les peintures qui ornent encore les pavés, les murailles, les arabesques, les paysages, les divinités, etc., sont faits pour porter notre attention sur les mœurs, la religion et la législation des anciens. On a trouvé dans les ruines des fouaces de miel, des vases de toute espèce, des chaînes pour les criminels, des bracelets pour les jeunes filles, la bibliothèque de Salluste, les parchemins du consul Pansa et beaucoup d'autres objets très-précieux. On y voit des temples, des salles de spectacle, des places publiques, des maisons et des boutiques très-bien conservés. Il n'est rien qui rappelle avec plus de vivacité le temps des Grecs et des Romains que ces anciens monumens. Plusieurs artistes ont demeuré exprès aux pieds de la ville de Pompeia, pour y former une collection des nouvelles décou-

vertes, et c'est cette riche et belle collection que nous annonçons par le présent prospectus. On y joindra tout ce qui a été découvert jusqu'à ce jour, et rien ne sera négligé pour le rendre digne de l'estime publique.

Les *vues pittoresques, historiques et géométriques des Ruines de Pompeïu* formeront au moins 12 livraisons de 3 planches chacune. Elles seront tirées sur papier vélin, de format in-folio; prix de chaque livraison, 6 fr. Vers la moitié de la collection, on donnera *gratis* aux souscripteurs la carte topographique de cette ville, et à la fin de l'ouvrage, une grande description de toutes les planches. — On ne paie rien d'avance. — (*Extrait du prospectus.*)

418. SUR L'ANTIQUITÉ DE STONEHENGE DANS LE WILTSHIRE EN ANGLETERRE, ET SUR LES ANCIENS DRUIDES. (*Gentlem. Magaz.*; févr. 1825, p. 102.)

Stonehenge fut autrefois un lieu d'instruction, surtout pour l'astronomie; c'était là que la jeunesse bretonne, aussi bien que celle de la Gaule, venait achever son éducation; telle est du moins l'idée que l'on en a toujours conçue, et celle que présente son nom primitif *Cor-Gæwr*, qui signifie *collège d'hommes instruits*. Le monument dont on voit encore les restes était-il un travail des Druides, ou bien était-ce une construction faite par quelque peuple, dont l'habitation locale et le nom sont l'un et l'autre ignorés? C'est cette dernière opinion, celle de M. Wau-sey, que refute l'article du *Gentleman's Magazine*. « Les Druides, dit-il, étaient au nombre des premiers habitans de cette île, et certes ils étaient bien capables d'élever le monument de Stohenenge et d'y faire l'application des sciences qu'ils connaissaient. Stonehenge porte dans son intérieur la première évidence de l'origine de sa construction. Le démenti donné à une renommée de près de 20 siècles n'a aucun poids, lorsque surtout on le rapproche de cette série de travaux pénibles dont un monde injuste et prévenu a voulu dépouiller ces zélés interprètes de la morale, de la philosophie et de la religion. Ce qui excite ensuite principalement la critique de l'auteur, c'est l'imputation horrible qui leur a été faite de sacrifier des victimes humaines : aussi s'attache-t-il à en repousser tout-à-fait l'idée. Appuyé sur les récits de César, qui ont été copiés et

étendus par les auteurs qui l'ont suivi, au gré de leur imagination, il rejette tout-à-fait cette opinion. Suivant lui, il faudrait distinguer ce que César dit des Gaulois de ce qu'il dit des Druides; et c'est faute d'avoir établi cette distinction que le fait des Gaulois a été attribué aux Druides, et qu'on les a dès-lors accusés d'immoler des victimes humaines, tandis qu'au contraire, et d'après César lui-même, le châtement le plus sévère qu'ils infligeaient était la simple excommunication. Ils pouvaient, comme le font les shérifs en Angleterre, assister aux exécutions criminelles; mais ils ne les ordonnaient point; ils n'imposaient pas même le plus léger châtement corporel. Leur affaire importante d'ailleurs était l'éducation dont le soin leur était confié. Ils faisaient des leçons sur l'astronomie, la géométrie, la philosophie naturelle et la théologie, et discouraient sur l'immortalité de l'âme. Il y a loin assurément de ces connaissances, qui aujourd'hui même sont regardées comme le fruit d'une haute éducation et des études qu'il fallait faire pour les acquérir, aux habitudes sanguinaires, auxquelles, dans l'autre hypothèse, il faudrait les croire livrés. A. B. du B.

419. MONUMENS CELTIQUES RECONNUS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR; par M. GIRAULT. (*Mém. de la Soc. Roy. des antiquaires de France*; Tom. VII, p. 12.)

Feu M. Girault se distingua parmi les archæologues de nos départemens qui s'attachèrent avec le plus de zèle à l'accomplissement des vues du gouvernement relatives à la description générale de nos antiquités nationales. Le mémoire dont on vient de lire le titre a été trouvé dans les papiers de ce savant; il a pour objet les monumens celtiques du département de la Côte-d'Or, qui consistent en pierres fichées qui se voient à Aignay, Bocavault, une pierre percée qualifiée d'autel, le fragment de la jambe d'un taureau posée sur un œuf, ce qui fait supposer par l'auteur l'adoption dans les Gaules de quelque mythe oriental où l'œuf figurait comme symbole du principe de l'univers. Ce dernier sujet occupe la plus grande partie du mémoire annoncé. Les rapprochemens au sujet de l'œuf et du taureau y sont nombreux; mais ils ne peuvent servir à l'établissement d'aucune doctrine sur ce sujet curieux.

420. RESTAURATION DES THERMES D'ANTONIN CARACALLA, à Rome,

présentée en 1826 à l'Académie des beaux arts; par G. ABEL BLOUET. 1<sup>re</sup> livraison. In-folio de 2 feuilles avec 3 pl. Paris; l'auteur, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n<sup>o</sup> 14. Firmin Didot. — L'ouvrage se composera de texte, de 9 planches doubles et de 5 pl. simples, le tout distribué en 5 livr. qui sont promises de 2 en 2 mois. Prix de chaque livraison, pap. vélin. . . . 12 fr.

421. NOTICE SUR LA RECHERCHE DES MONUMENS ANTIQUES EN SA-VOIE; par M. LE C. A. DE LOCHE. (*Mém. de la Soc. académique de Savoie*; Tom. 1<sup>er</sup>, p. 224).

Cette notice est divisée en plusieurs parties qui traitent: 1<sup>o</sup> des recherches d'archæologie à faire en Savoie, par le moyen des correspondans de la Société; 2<sup>o</sup> de la vallée d'Aoste et de ses monumens, comprenant aussi sa description géographique, son histoire sous les Salasses, les Romains et la maison de Savoie. Nous avons déjà donné une analyse du mémoire relatif à Aoste et à ses monumens, d'après les mémoires de l'Académie de Turin, au *Bulletin* de l'année 1824 (Tom. II, n<sup>o</sup> 42, p. 36).

422. REPRISE DU TRAVAIL GÉNÉRAL SUR LES ANTIQUITÉS NATIONALES DE FRANCE.

Nous avons eu souvent l'occasion d'exprimer, dans le *Bulletin*, les justes regrets des amis des sciences historiques au sujet de la suppression du travail général sur nos antiquités nationales, ordonné par le gouvernement en 1819, et suspendu inopinément en 1826. L'Académie royale des inscriptions et belles lettres, qui dirigeait ce travail, avait aussi manifesté plusieurs fois publiquement ces mêmes regrets et les vœux des savans français pour qu'une entreprise aussi utile ne fût pas plus longtemps délaissée. S. Ex. le vicomte de Martignac a entendu ces regrets et ces vœux, et il vient de calmer les uns et de satisfaire les autres par la lettre suivante adressée à tous les préfets du royaume.

« Paris le 5 juin 1828.

« Monsieur le préfet, je me suis fait rendre compte de l'état des travaux relatifs aux recherches ordonnées sur les antiquités de la France, par la circulaire de l'un de mes prédécesseurs, du 8 avril 1819.

« Des commissions ont été formées à cette époque, des fouilles et des découvertes ont eu lieu, des mémoires ont été produits et transmis à l'Académie des Inscriptions, qui en a fait, en séance publique, le rapport le plus favorable.

« Mais l'entreprise n'est pas à son terme : il y a des lacunes dans les documens fournis, et, depuis quelques années, la correspondance sur les objets de cette nature a été suspendue et arrêtée.

« C'est un objet qui mérite de n'être pas négligé et que je recommande à votre attention. J'ai prié l'Académie des Inscriptions de m'indiquer les investigations qui restaient à faire et les mémoires qui devraient être complétés.

« Je vous communiquerai, monsieur le préfet, les demandes qui me seront adressées par le Secrétaire Perpétuel, M. Dacier, et je vous prierai d'engager les personnes qui, dans votre département, s'occupent de ces recherches à vouloir bien répondre aux questions de l'Académie.

« Des médailles d'or seront, comme par le passé, décernées aux auteurs des mémoires qui auront été jugés entrer le mieux dans l'esprit des instructions; et si vous aviez dès à présent des lettres ou des notices qui fussent dans le cas de m'être remises, vous me ferez plaisir de n'en pas retarder l'envoi.

« La connaissance des monumens est d'un intérêt véritable pour tous ceux qui s'occupent d'arts, d'histoire, de science; et nous devons mettre de l'empressement à entretenir entre les hommes qui consacrent leurs veilles à ces nobles études, des relations qui tournent au profit et à la gloire du pays.—Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération distinguée. Le ministre secrétaire d'État de l'intérieur, signé DE MARTIGNAC; pour expédition : le maître des requêtes, directeur des sciences, belles lettres et beaux arts, signé *vicomte SIMÉON.* »

On doit espérer que ce nouvel appel du gouvernement sera entendu de tous les hommes dévoués à l'avancement de la science archæologique et à l'illustration de nos monumens nationaux. Le *Bulletin* donnera toujours une place privilégiée aux travaux de cette nature, et s'appliquera à faire pleinement apprécier les efforts et le mérite des savans des départemens qui concourront à l'accomplissement de ces vues d'utilité publique et d'intérêt littéraire.

C. F.



## 423. MONUMENS ROMAINS D'ARLES.

I. L'exploration de ces nombreux monumens se continue depuis 3 ans avec un zèle soutenu; elle donne aujourd'hui les plus heureux résultats. Les voyageurs admirent l'étendue, le grandiose de l'*amphithéâtre romain*, jusqu'ici enfoui sous des amoncellemens de terre et presque inconnu. A côté de celui de Nîmes, il présente des détails nouveaux et des développemens plus remarquables, surtout dans sa partie inférieure qui est de la plus belle conservation.

Une nouvelle opération présente un intérêt plus direct peut-être, pour les arts. Des fouilles viennent d'être commencées sur le théâtre antique, monument en grande partie détruit dans les guerres diverses qui ont affligé le midi de la France, mais dont les ornemens et les statues avaient été enfouis, pour les soustraire à l'idolatrie des peuples; la Vénus d'Arles, le torse de Jupiter, la belle tête de Diane, découverts par hasard, appelaient des recherches nouvelles. Ces recherches n'ont pas été infructueuses: à peine commencées, elles viennent de produire une statue de Silène, la partie inférieure d'une figure portant également une grande barbe, un autel votif, dont la couronne de chêne et les ornemens sont peut-être supérieurs à tout ce qui existe dans ce genre; de grands morceaux de corniches, de la plus riche sculpture; une quantité infinie de morceaux de candelabres, trépieds, etc., le tout en marbre blanc. Ces découvertes en font espérer de plus importantes à mesure que les travaux prendront un plus grand développement. Ils vont être repris au retour de la belle saison. (*Journal des Débats*; 24 mars 1828.)

424. II. DES CLOAQUES DE LA VILLE D'ARLES; par M. VÉRAND (*Mémoires de la Soc. Roy. des antiquaires de France*; Tom. VII, p. 232.)

Un canal voûté a été découvert à Arles en juillet 1817; la description des cloaques de Rome fait reconnaître beaucoup d'analogie entre ces cloaques et le conduit souterrain d'Arles. M. Vérand y reconnaît donc le réceptacle des immondices, des eaux pluviales et autres qui se déversaient dans le Rhône.

425. III. EXTRAIT D'UN RAPPORT SUR LES FOUILLES DU THÉÂTRE D'ARLES, EN 1823; par M. PENCHAUD (*Ibid.*; p. 225.)

Ces fouilles remontent à l'année 1823; nous en avons entretenu nos lecteurs, ainsi que des recherches qui ont été faites particulièrement dans le même théâtre. Le mémoire de M. Penchaud servira à l'histoire complète des travaux entrepris de notre temps et sous sa direction, dans les ruines de l'antique théâtre d'Arles.

426. IV. SUR L'AMPHITHÉÂTRE D'ARLES. Analyse d'un mémoire manuscrit de M. VÉRAND, notaire à Arles, mai 1828.

L'amphithéâtre d'Arles que l'on sait avoir eu trois cents ans d'existence, a-t-il jamais été achevé de manière qu'on ait pu en faire usage? Le savant Maffei dit que non et il se fonde :

1<sup>o</sup> Sur ce qu'Ammien Marcellin en parlant des jeux du théâtre et du cirque célébrés à Arles sous le règne de Constance, n'aurait pas omis ceux de l'amphithéâtre, si ce monument eût été assez perfectionné pour y donner des jeux ;

2<sup>o</sup> Sur ce que les arceaux en sont entièrement dépourvus d'ornemens ;

3<sup>o</sup> Sur ce que les colonnes n'ont jamais été finies, qu'elles sont sans chapiteaux ;

4<sup>o</sup> Sur ce que cet édifice est resté imparfait, n'y ayant jamais eu d'attiques.

A l'époque à laquelle Maffei écrivait, on n'avait pas encore déblayé ce majestueux édifice ; cette opération due au zèle éclairé d'un magistrat ami des arts, le Baron de Chartrouse, maire d'Arles, ne date que de l'année 1825, et M. Vérand cherche, dans les matériaux mêmes de l'édifice, des argumens péremptoires contre ceux de Maffei.

D'abord il établit par le témoignage d'auteurs classiques tels que Pomponius Lætus, Ammien Marcellin, Procope, et par des inscriptions funéraires et autres inscriptions que les fouilles récentes ont mises au jour, qu'il a été donné des jeux dans l'amphithéâtre, *theatrales ludos atque circenses*, depuis l'an 251 de notre ère jusqu'à l'an 264, époque de la cessation dans les Gaules, des jeux de l'amphithéâtre à la manière des Romains ; qu'il y a eu à Arles des corporations de gladiateurs et des personnes chargées de donner les combats ; que des places étaient assignées aux musiciens, aux déclamateurs ; que des fêtes y ont été données pour perpétuer le souvenir d'événemens mé-

morables ; et aussi des fêtes quinquennales auxquelles des princes français ont accepté l'honneur de présider.

Il paraît d'après M. Vérand, que si Maffei vivait encore, il conviendrait, aujourd'hui que l'édifice est déblayé, que les arceaux ont tous les ornemens dont ils sont susceptibles ; qu'il est encore plusieurs colonnes dans leur entier ; qu'on y compte encore cinq chapiteaux tous sculptés, de l'ordre corinthien, à feuilles panachées d'une parfaite conservation, ce qui suppose l'existence de l'attique, puisque chez les Romains on ne donnait le soin aux ornemens qu'après que l'édifice était achevé.

M. Vérand tient pour faits incontestables que, dans le V<sup>e</sup> siècle, la ville d'Arles a essuyé plusieurs sièges ; que dans le VIII<sup>e</sup> siècle elle a été prise et reprise ; que l'amphithéâtre a servi de citadelle aux habitans ; que c'est alors que furent construites les quatre tours qui flanquent les arènes ; que les arceaux furent murés et que l'amphithéâtre fut encombré de terres, jusqu'à la hauteur de ses voûtes ; et il ne trouve pas étonnant que les pierres les plus faciles à détacher du monument, aient été employées à la construction des tours, ni même qu'une grande partie des pierres de l'attique aient servi aux habitans qui devaient les précipiter sur les assiégeans ; ce qui semble le lui prouver, c'est que la corniche de l'entablement est presque partout écornée, effet de la chute des pierres de l'attique supérieure à ces corniches.

Peut-être aussi, la destruction de l'attique doit-elle être attribuée aux barbares, qui, s'étant rendus maîtres de la ville, durent l'être aussi de la citadelle, et qui, au moment d'évacuer la place, auront pu vouloir détruire l'amphithéâtre, qu'ils auront commencé par démanteler et fini par incendier. Les traces du feu sont en effet bien sensibles sur une grande partie des murs intérieurs du pourtour du monument.

La conclusion de M. Vérand est que l'amphithéâtre d'Arles a été entièrement fini, s'il n'a pas été perfectionné. BOTTIN.

427. INSCRIPTION TROUVÉE PRÈS DE TRINCOMALI, dans l'île de Ceylan ; par sir Alexandre JOHNSTON. Planche représentant cette inscription. (*Transactions of the royal asiatic Society* ; 1<sup>er</sup> vol., p. 537.)

M. Alexandre Johnston, pendant le séjour de dix années

qu'il a fait dans l'île de Ceylan, y a remarqué les débris d'une ancienne civilisation, et entr'autres quatre lacs artificiels d'une étendue surprenante, destinés à arroser le pays. Parmi les ruines de la province de Trincomali, au N.-E. de l'île, se trouve une inscription tracée sur la pierre, près de la route qui conduit de Trincomali au lac artificiel de Kandellé. En 1781, l'amiral Suffrein en avait envoyé une copie à Anquetil du Perron. Le peuple qui habite la province ignore en quels caractères cette inscription a été tracée. C'était ainsi, disent-ils, qu'on écrivait dans le Nord et l'Est de l'île dans l'âge des deux rois de Solamandelum, Manumethy Candesolam et son fils Kalocata Maharasa, qui vivaient vers la 512<sup>e</sup> année du Kali-youga, c'est-à-dire il y a 4000 ans.

Il y a 3 traditions sur le contenu de cette inscription. La 1<sup>ère</sup> dit qu'elle renferme le compte des taxes que les prêtres du temple de Trincomali pouvaient lever sur les habitans, etc. La 2<sup>e</sup>, que c'est un rapport sur les sommes dépensées pour la construction du grand lac de Kandellé, sur l'eau qu'il contenait, sa distribution. La 3<sup>e</sup>, que ce sont les titres des lois civiles et criminelles, portées par les deux princes que nous venons de citer. M. Al. Johnston pense que le peuple de Ceylan, à cette époque, pouvait parler la même langue que les Indiens de la péninsule méridionale, et que des moyens de déchiffrer cette inscription doivent être trouvés dans cette partie du continent.

428. LETTERA, etc. — Lettre sur une inscription grecque du théâtre de Syracuse; par le D<sup>r</sup> PANOFKA. In-8°. Florence, 1825.

Nous avons donné le titre de cet ouvrage dans le tome VII du *Bulletin*, n° 67. Nous en trouvons une analyse, par M. Letronne, dans le *Journal des savans* du mois de juillet 1827, et nous croyons devoir mentionner de nouveau cet ouvrage; il se rapporte à celui de M. Osann que nous avons fait connaître dans le tome VI, n° 449, et travaillant chacun de leur côté, MM. Osann et Panofka sont parvenus à peu près au même résultat, c'est-à-dire à reconnaître dans le *Reine Philistis* des médailles de Syracuse, la femme du roi Hiéron, fils d'Hiéroclès, et qui régna immédiatement avant Gélon: elle était la fille de Lep-

tine, illustre citoyen de Syracuse. Cette explication est fondée sur les lumières qu'ont jetées dans la question deux inscriptions du théâtre de Syracuse, et c'est ainsi que l'archæologie enrichit assez souvent l'histoire de faits inconnus ou jusque-là incertains. M. Panofka publie à la suite de sa Lettre, une autre inscription qu'il a découverte à Syracuse, et d'après laquelle, *sous Aristodème, fils de Sosibius, Nymphicus, fils de Hiéron. . . .* a élevé ce monument *aux chastes déesses*. La lacune que nous laissons est la place d'un mot grec que M. Panofka a lu MNAMONEYΣΑΣ et traduit par *monumentum posuit*. Tout en remarquant la difficulté que présente ce mot, M. Letronne nous paraît la résoudre heureusement en reconnaissant dans ce terme grec le verbe Μνάμνεύω fait de Μνάμων ou bien Μνήμων fonction sacerdotale qui avait pour objet de veiller à l'administration du temple; et la terminaison εύω est surtout caractéristique de verbes indiquant une fonction publique. Ainsi Nymphicus fut un de ces *mnémons*, et la lacune ci-dessus se remplirait par ces mots: ayant exercé les fonctions de mnémon. Les savans ne pourront manquer d'adopter cette heureuse interprétation. C. F.

429. QUELQUES ANTIQUITÉS DE METZ; par M. TESSIER (*Mém. de la Soc. R. des antiquaires de France*; Tom. VII, p. 239.)

Cette notice est particulièrement relative à des inscriptions romaines trouvées à Metz dans des temps différens et déjà publiées. La suivante a été découverte récemment :

GENIO	<i>Genio</i>
C. AVR. MATERN.	<i>Caii Aurelii materni</i>
PREF. STAT. Q. C. M.	<i>Præfecti Statorum quoi</i>
CATHIRIG. DELFICVS	<i>(Cui) curavit monumentum</i>
CLIENS	<i>Cathirigus Delficus</i>
	<i>Cliens.</i>

430. DISSERTATION SUR UN TAUROBOLE EXISTANT A DIE; par M. DROJAT. (*Ibid.*; p. 63.)

Le Taurobole de Die a été décrit par plusieurs antiquaires et inséré dans le *Corpus inscriptionum* de Gruter, pag. 31, n<sup>o</sup> 1. M. Drojat a examiné de nouveau ce beau monument romain, et il a reconnu que l'inscription n'avait pas été fidèlement publiée.

Il en donne donc une nouvelle copie qui paraît mériter plus de confiance ; il explique ensuite les divers emblèmes et instrumens figurés sur le monument , et recherche enfin à quelle époque il peut appartenir, pour quel empereur il fut érigé, et le Taurobole qu'il rappelle accompli. M. Drojat se fixe sur l'empereur Valerien. Il joint à son savant mémoire une planche représentant le monument même dans son état actuel.

431. RAYMUNDI CUNICHI RAGUSINI EPIGRAMMATA, nunc primum in lucem edita. In-8° de 350 p. Ragusii, 1827; Martecchini.

432. QUELQUES OBSERVATIONS SUR LA VALEUR DES MONNAIES ANCIENNES. (*Biblioth. univ.*; mai 1826, pag. 90.)

L'auteur cet article, communiqué à la *Bibliothèque univers. de Genève*, a voulu reproduire l'opinion de feu Germain-Garnier qui, supposant chez les anciens une monnaie de *compte*, a cherché à donner une nouvelle appréciation du talent, de la dragme, du denier, etc., et à réduire ainsi à de moindres sommes les estimations proposées jusqu'ici de divers objets dont le prix est donné par les écrivains de l'antiquité. On sait que l'opinion de M. le marquis Garnier a été l'objet d'une savante discussion dans le sein de l'Acad. r. des inscriptions, que M. Letronne a combattu cette opinion, et que le résultat de cette polémique a été peu favorable aux nouvelles idées du savant traducteur de l'Économie politique d'Adam Smith. L'article que nous annonçons n'ajoute aucune donnée nouvelle à ce qui a été dit sur cette question.

433. MÉDAILLES TROUVÉES A POUILLY-EN-AUXOIS.

On vient de faire à Pouilly-en-Auxois, dans les roches de Baume, une découverte intéressante. En fouillant d'antiques ruines, on a trouvé des pots contenant 5 à 600 médailles en cuivre avec alliage d'argent, portant l'effigie d'une suite d'empereurs romains et d'impératrices. (*Courrier français*; 21 avril 1828.)

434. VASES GRECS PEINTS, conservés au Musée d'Odessa.

Nous nous proposons de donner l'explication de quelques-uns des sujets représentés sur une partie des vases antiques qui

ont été déposés au Musée d'Odessa. — Voici la description d'un de ces tableaux.

VASE A UNE ANSE, EN TERRE CUITE, orné d'un tableau dont les figures sont noires, sur un fond de couleur rougeâtre, tirant sur l'orange. (Sujet) Étéocle et Polynice prêts à se combattre. Un autre héros, monté sur un quadrigé, s'est arrêté avec son conducteur entre les 2 frères ennemis, et semble parler à Polynice, auquel il lance un regard farouche. — Sur la gauche de ce tableau, on voit Étéocle, roi de Thèbes, que caractérise le bouclier béotien (1). En face d'Étéocle, de l'autre côté du char, est placé Polynice, gendre d'Adraste, roi d'Argos, armé du bouclier argien (2).

Il est vraisemblable que le héros, monté sur un char, dont nous venons de parler, est Amphiaraüs, qui semble reprocher à Polynice le moyen dont il s'était servi pour l'obliger à prendre part à une guerre dont, en qualité de devin, il prévoyait l'issue aussi fatale à lui-même qu'à Polynice. Examinons sur quoi cette conjecture est fondée : Apollodore, l. III, chap. 6 : « Amphiaraüs, fils d'Oïclée et célèbre devin, ayant vu dans l'avenir que tous ceux qui iraient à la guerre de Thèbes y périraient, excepté le seul Adraste, refusait d'y aller, et cherchait même à en détourner les autres. Polynice, étant allé vers *Iphis*, fils d'Alector, lui demanda comment il pourrait déterminer Amphiaraüs à prendre part à cette expédition : Iphis lui conseilla de donner son collier à Ériphyle, femme d'Amphiaraüs, et de la prier de faire ensorte que son mari vînt à la guerre avec eux. Cela dépendait d'elle, car Amphiaraüs avait jugé précédemment que dans toutes les discussions qui s'élevaient entre lui et Adraste, il s'en rapporterait à Ériphyle. Celle-ci, gagnée par le don, décida Amphiaraüs à partir. Lorsque Capanée montait déjà sur les murs de Thèbes, Jupiter le foudroya.

(1) On sait que le bouclier béotien était ovale et échancré des deux côtés, le bouclier argien était rond. On voit néanmoins Adraste sur une pierre gravée publiée par Winkelmann, portant un bouclier échancré.

(2) Le style maigre et sec des tableaux peints sur les vases grecs et étrusques, n'empêche pas de reconnaître dans ces productions de l'art des anciens une proportion qui ne peut être que le résultat des principes certains et fixes, inventés et établis par des artistes grecs de la première et de la seconde époque de l'art.

« A la suite de cet événement, la déroute se mit parmi les Argiens ; cependant comme il périssait beaucoup de monde de part et d'autre, les 2 armées convinrent qu'Étéocle et Polynice décideraient, par un combat singulier, à qui appartiendrait la couronne; ils se tuèrent tous les deux. Un combat sanglant survint après. . . . Amphiaräus s'enfuit vers le fleuve Ismène, et Périclymènes était prêt à lui percer le dos, lorsque Jupiter, ouvrant la terre d'un coup de tonnerre, l'engloutit tout vivant avec son char ainsi que Baton son écuyer (que quelques auteurs nomment Elaton), et le rendit immortel. »

Pausanias, l. X, chap. 10, dit que, parmi les offrandes des Argiens qu'on voyait à Delphes, se trouvaient les statues des chefs qui marchèrent avec Polynice à Thèbes et autres, le char d'Amphiaräus, avec Baton son parent et son écuyer qui tient les rênes des chevaux.

Pausanias, l. II, chap. 28. — Baton était du même sang qu'Amphiaräus, et descendait comme lui de Mélampus. Il fut englouti par la terre, ensemble avec son maître et le char. On voyait sa chapelle à Argos.

Pausanias, l. V. chap. 17. — On conservait, dans le temple de Junon à Olympie, le fameux coffre de Cypselus. Parmi les figures gravées sur ce coffre, on voyait le palais d'Amphiaräus et toute sa famille. Baton, son écuyer, tient les rênes des chevaux d'une main et une lance de l'autre, Amphiaräus a déjà un pied sur son char, il tient son épée nue tournée vers sa femme : on voit qu'il s'emporte contre elle, et que peu s'en faut qu'il ne la perce de son épée. (*Journal d'Odessa*; n° 32, mai 1827.)

435. OBSERVATIONS SUR QUELQUES ÉDIFICES ANCIENS EN PRUSSE ; par John Adey REPTON, avec 5 pl. (*Archæologia, or Miscellaneous tracts relating to antiquity*; vol. XXI, p. 158.)

Dans la Prusse, l'auteur n'a point trouvé des monumens du style que les antiquaires anglais appellent *saxon pur*, c. à d. dont l'architecture ne présente que le plein ceintre. A Hambourg M. Repton a dessiné le faite d'une maison curieuse, en briques à moulures; ce fronton offre un mélange du plein ceintre et de l'ogive. L'auteur fait remarquer à ce sujet que, dans le nord de l'Allemagne, on a employé bien plus tôt qu'en Angleterre les moulures en briques; il n'y a que les Romains qui en aient fait



anciennement usage en Angleterre. M. Repton donne la figure de 2 croisées d'église, à Berlin, dont les pilastres, longs et minces, sont entièrement en brique moulée; il ajoute le dessin du fronton d'une maison de la même ville, qui présente 3 rangs de croisées à ogives et à fer de lance, construites pareillement en brique.

D-G.

436. FAUST. 26 gravures par BRANCHE et TRUEB, d'après les dessins de RETSCH, avec une notice. Un cahier in-16 oblong, papier grand raisin; prix, 2 fr. Paris, 1828; Audot.

Nous ne saurions donner trop d'éloges à la verve et à l'originalité du dessin de M. Retsch, ainsi qu'à la vigueur et à la pureté du trait qui l'a reproduit. Il était impossible de mieux entrer dans les vues de l'auteur. Cette traduction (nous pouvons lui donner ce nom) des scènes les plus marquantes du drame de Goëthe aura l'avantage d'une langue universelle, et c'est faire preuve de génie que de traduire ainsi les œuvres du génie.

Nous regrettons seulement que ce joli recueil de dessins ne puisse être joint, à cause de son format, à aucune des éditions françaises de Faust que nous connaissons. Les planches sont trop petites pour la traduction in-8° de M. Stapfer (1), et trop grandes pour celle de M. Gérard, que nous avons annoncée dans notre cahier de janvier dernier. (Voy. Tom. IX, n° 22.)

E. H.

---

## HISTOIRE.

437. THE REASONS OF THE LAWS OF MOSES. — Fondemens des lois de Moïse, d'après le More Nevochim de MAIMONIDES; avec notes, dissertations et une vie de l'auteur; par James TOWNLEY. In-8°; prix, 10 s. 6 d. Londres, 1827.

438. HISTOIRE DE LA LÉGISLATION; par M. le marquis de PASTORET. 9 vol. in-8°; prix des vol. 1-4, 25 fr.; des vol. 5-7, 20 fr.; et des vol. 8 et 9, 14 fr. Paris, 1818-28; Treuttel et Wurtz.

(1) Un autre recueil de dessins par Delacroix, publié par le libraire Santelet, paraît avoir été fait pour la dernière édition de cette traduction, la meilleure, sans contredit, que nous possédions en français.

1<sup>er</sup>. Article. *Législation des Assyriens , des Babyloniens et des Syriens.*

Je dois considérer l'un des plus beaux monumens que le siècle ait élevés au bonheur des hommes ; c'est l'histoire des lois qui ont gouverné les peuples de la terre , histoire à peine connue, et dont les fragmens se trouvaient épars et comme enfouis dans une multitude d'ouvrages de la plus haute antiquité , écrits dans des langues mortes , et souvent d'un sens obscur et difficile. Quelle patience pour les chercher , les réunir , les comparer , en former un ensemble ! Cela seul serait un travail digne d'un savoir profond , d'une érudition surprenante. Mais quand à ce genre de talent, fruit d'une persévérance opiniâtre et d'une mémoire heureuse , se joint cet esprit d'observation et de philosophie qui compare et enchaîne les objets de telle sorte qu'il en tire des réflexions profondes , des traits de lumière inattendus propres à éclairer de grands espaces dans les temps obscurs de l'histoire , si bien que des lois dont il ne restait que des vestiges reprennent une nouvelle vie , que des mœurs , des coutumes , des religions , une police , des institutions qui n'existent plus , sont rétablies comme si elles étaient écrites dans des codes , que de vastes empires tombés en poussière , il y a plus de deux mille ans , sont réorganisés comme s'ils étaient encore des corps politiques vivans , on peut bien dire : alors voilà un ouvrage digne de la postérité , puisqu'il est l'école de l'expérience des lois , de la politique et de la religion ; n'est-ce pas le livre de tous ceux qui sont appelés à l'administration des affaires publiques , le livre des rois et des législateurs ?

C'est sur les rivages de l'Euphrate et du Tigre que commence l'histoire des législations. Babylone et Ninive , dont la grandeur a été célébrée par tous les historiens , s'élevaient sur les bords de ces fleuves ; ils se sont tous plus à décrire leurs remparts , leurs tours , leurs temples , les palais des rois ; ils n'ont pas même négligé les divers ornemens des arts , ni les détails de leur magnificence. Mais à la vue de ces superbes remparts et de ces villes décorées de tant de magnificence , on se demande si les peuples qui les habitaient y vivaient heureux. S'il est vrai qu'il n'y a point de véritable félicité pour une nation , sans un bon gouvernement et sans de bonnes lois , les Assyriens et les Babyloniens n'avaient

guère d'autre bonheur que celui qui peut se concilier avec la domination d'un monarque absolu.

Tout, dans la cour des rois de Ninive et de Babylone, offrait l'image et le caractère du despotisme. Leur palais, où régnait la pompe d'un luxe asiatique, était fortifié par une enceinte, et gardé par des soldats étrangers. Les enfans des rois captifs ou tributaires y traînaient leur humiliation et leur esclavage. Les grands de l'empire pouvaient seuls y pénétrer. On voyait, parmi les officiers, un chef de conseil, un capitaine des gardes chargé d'exécuter les ordres particuliers du monarque, un chef des eunuques intendant de ses valets et des femmes consacrées à ses voluptés, un chef des échansons, des intendants du trésor, des historiographes et des devins. Les deux plus grandes dignités étaient remplies par deux officiers, dont l'un commandait l'armée, et l'autre était chargé de tout ce qui concernait l'administration intérieure.

Dans ces palais où le trône était héréditaire résidait un pouvoir terrible. Le monarque avait droit de vie et de mort, toutes terres lui appartenaient, il ne les cédait que sous une redevance; il créait l'impôt d'une manière arbitraire; l'état était divisé en petits gouvernemens confiés à ses satrapes, il cassait ou maintenait à son gré les actes de la justice et de l'administration. Ce pouvoir redoutable faisait prodiguer aux rois les noms d'une adulation exagérée, on leur rendait des hommages divins, et leurs statues étaient placées près des dieux.

A côté du pouvoir royal, s'élevait le pouvoir du sacerdoce, tantôt pour se prêter un appui mutuel, tantôt pour se heurter. Les prêtres, se mêlant également des affaires de la terre et du ciel, étaient des hommes versés dans les mystères de la nature. Du haut des tours du fameux temple de Bel, ils observaient sans cesse le cours des astres; leurs divinités n'étaient que des symboles de l'astronomie, des élémens et de la fécondité de la nature; elles tenaient en main un sceptre, une hache, un glaive, pour indiquer qu'elles veillaient au gouvernement, à la justice, à la guerre. La puissance des prêtres était d'autant plus affermie que le sacerdoce était héréditaire dans leurs familles, qu'ils étaient chargés de l'instruction de la jeunesse, qu'ils présidaient à la naissance, au mariage, aux funérailles, qu'ils rendaient des oracles redoutables. Ils faisaient plier le despotisme, dit M. de

Pastoret, lui rendant crainte pour crainte, ils balançaient la menace des Rois par la menace des Dieux.

Les rivages de l'Euphrate et du Tigre n'en furent pas moins, malgré l'empire du sacerdoce et le pouvoir absolu des rois, le séjour des arts et du commerce; si, dans un état despotique, la fortune place sur le trône un prince d'une âme extraordinaire, tout s'anime et prospère; telle fut Sémiramis qui créa une marine, qui ajouta à la fécondité naturelle de la terre une fécondité d'industrie, qui rendit le commerce si florissant, que Babylone resta long-temps la première ville du monde par son opulence. « Voyez, disaient les prophètes, toutes les richesses qui venaient inonder l'Euphrate, la soie, le lin, le marbre, l'ivoire, tous les bois odoriférans, toutes les pierres précieuses, tous les genres de meubles, de vêtemens, de parfums, les marchandises d'or, d'argent; les huiles, les vins, les chevaux, les armes, les chars, les esclaves; ils se sont enrichis par elles; tous ceux qui ont des vaisseaux sur les mers, et ces marchands sont des princes sur la terre ». Un commerce si prodigieux n'a pu s'établir sans une protection spéciale de la part du gouvernement, et sans de nombreuses relations et divers traités avec les autres nations, dont on retrouve quelques traces dans l'histoire.

La justice était exercée par trois tribunaux composés d'hommes distingués par l'âge, la naissance et des services rendus. Les uns veillaient au mariage, et infligeaient des peines à l'adultère; ils étaient les protecteurs des mœurs et du bonheur privé. Les autres avaient sous leur juridiction le vol: ils garantissaient la propriété. D'autres réprimaient et punissaient toute espèce de violence; ils mettaient un frein aux attentats de la force. Les décisions de ces tribunaux pouvaient être cassées par le prince, qui punissait aussi les malversations des juges. Les demandes et les plaintes étaient reçues à la cour par l'intermédiaire d'un officier; et la cour d'un despote se trouvait ainsi le dernier asile de la justice.

L'armée avait ses institutions, ses réglemens, ses tribunaux. Pour prévenir la révolte, on lui donnait tous les ans d'autres chefs, on la renouvelait, on lui faisait changer de garnison; il paraît qu'on préparait de bonne heure les jeunes gens des familles les plus distinguées à la gloire des armes; la religion y

concourait. Les étendards portaient l'image de Sémiramis, mise au rang des déesses, et des tombeaux étaient élevés aux guerriers morts dans les combats ; mais tout était barbare dans la conquête ; on dépouillait les villes, on les démolissait, on pillait les temples. Il était d'usage d'enlever les familles riches, les ouvriers les plus habiles, les monumens des arts pour les transplanter chez le vainqueur. Ninive et Babylone étaient riches de ces espèces de dépouilles. On envoyait des colonies dans le pays dévasté, pour mieux en assurer la possession. On n'épargnait pas mieux les rois que les peuples. Ninus fit mourir sur la croix le roi des Mèdes avec toute sa famille.

Comme les lois qui punissent les crimes ont un rapport plus intime avec la nature du gouvernement, M. de Pastoret s'est surtout appliqué à nous les faire connaître. Il nous montre combien étaient affreux la plupart des supplices à Ninive et Babylone. Le plus terrible de tous était la fosse aux lions qu'on affamait pour le jour de l'exécution. Outre la prison et les fers, tantôt on arrachait les yeux au patient, tantôt on le faisait expirer au milieu des flammes d'un bûcher. La condamnation pouvait s'étendre sur la famille et sur les biens du coupable dont on démolissait quelquefois la maison. On contraignait un père d'assister au supplice de son fils. On a vu livrer au boureau une classe entière d'habitans. Une législation si cruelle ne peut être produite que par la terreur dont s'arme toujours le despotisme.

C'est ainsi que des monarques absolus, maîtres des biens et de la vie de leurs sujets, dont la puissance était appuyée d'un côté par des armées illustrées par la conquête, et se trouvait d'un autre côté gênée ou fortifiée tour-à-tour par l'ascendant des prêtres versés dans la connaissance de la nature et des astres, établissaient leur domination sur le Tigre et l'Euphrate. Les peuples qu'ils gouvernaient, quoiqu'ils fussent adonnés au commerce et aux différens arts de l'industrie humaine, étaient serviles, corrompus par le luxe, par l'opulence, et par les délices de la mollesse et de la volupté. Toutes leurs lois politiques, civiles et religieuses échappées au naufrage du temps, portent l'empreinte de ces mœurs et de ce gouvernement. A. MÉTRAL.

439. BIRMAN EMPIRE. — Empire des Birmans, guerre contre cette nation ; vues prises à Rangoon et aux environs, etc. ;

par le lieutenant MOORE. Londres, 1825; Clay. (*Gazette littér. de Londres*; n° 461, 19 nov. 1825.)

L'expédition des Anglais contre l'empire des Birmans a éveillé l'attention publique sur un peuple jusqu'à présent peu connu. Ce que des naturels jaloux laissaient à peine observer à quelques voyageurs surveillés avec soin, à des ambassadeurs gênés par leur caractère diplomatique, les militaires anglais ont pu l'examiner à loisir. Nous avons lieu d'espérer que nous sommes à la veille de mieux connaître ce pays, son gouvernement, sa littérature, son histoire. M. Moore a fait luire les premières lumières : 18 gravures doivent compléter son ouvrage, dont la *Gazette littéraire* du 19 novembre 1825 annonce le premier fascicule composé de six planches : 1° une vue du port Cornwallis, Grand Andaman ; 2° une vue du débarquement de la flotte anglaise, mai 1824 ; 3° la grande pagode, vue du sud ; 4° le temple d'or de l'idole Guadma ; 5° position de l'armée anglaise avant l'attaque du 30 août ; 6° une tempête. De plus une vignette représentant le trait d'un matelot qui sauve un jeune birman, et le rend à sa mère. Des notes accompagnent les gravures.

440. *THE HISTORY OF PERSIA.* — Histoire de la Perse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; par le major-général sir John MALCOLM. Édition nouvelle, revue et corrigée, 2 vol. in-8°. Londres, 1827.

441. *PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS ET DE L'ÉGLISE* pendant les 4 premiers siècles ; par M. DUMONT, professeur d'histoire au collège royal de Saint-Louis. Ouvrage adopté et prescrit pour l'enseignement de l'histoire moderne dans l'Université. In-8° ; prix, 5 fr. Paris, 1828 ; L. Colas.

442. *HISTOIRE CRITIQUE DU GNOSTICISME*, et de son influence sur les sectes religieuses et philosophiques des six premiers siècles de l'ère chrétienne ; ouvrage couronné par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres ; par M. Jacques MATTER, prof. à l'Acad. de Strasbourg. 2 vol. de texte et 1 de planches, in-8° ; prix, 18 fr. Paris et Strasbourg, 1828 ; Levrault.

Nous reviendrons incessamment sur cette importante production d'un de nos savans les plus versés dans l'étude des opinions philosophiques des anciens et des modernes.

443. TABLEAU DE LA GRÈCE EN 1825, ou Récit des voyages de M. J. ÉMERSON et du comte Pecchio, traduit de l'anglais, orné du portrait de l'amiral Mjaulis, et augmenté d'un Précis des événemens qui ont eu lieu depuis le départ de ces voyageurs jusqu'à ce jour; par Jean COHEN. In-8° de 30 f. avec un portrait; prix, 6 fr. Paris, 1826; Eymery.

444. PRÉCIS DES RECHERCHES HISTORIQUES SUR L'ORIGINE DES SLAVES OU ESCLAVONS ET DES SARMATES, et sur l'époque de la conversion de ces peuples au christianisme; par Mgr. Stanislas SIESTRZENCEWICZ DE BOHUSZ, archevêque de Mohilef, métropolitain des églises catholiques romaines dans l'empire de Russie. 2<sup>e</sup> édit. revue. Pétersbourg, 1824; imprim. de l'Acad. impér.

445. HISTOIRE DU ROYAUME DE LA CHERSONNÈSE TAURIQUE; par le même. Seconde édit. rev. Pétersbourg, 1824; imp. de l'Acad. imp.

446. EXAMEN CRITIQUE D'UN OUVRAGE SUR LES LIEUX PRIMITIVEMENT HABITÉS PAR LES RUSSES, ET CITÉ DANS UNE LETTRE A M. EVERS; par M. POGODINE. (*Sièverni arkhif.* — Archives du nord, n<sup>os</sup> 16, p. 281; 17 et 18, p. 109; 19 et 20, p. 289; août, sept. et oct. St.-Pétersbourg, 1826.)

Dans cet examen, M. Pogodine s'applique à prouver que les Russes, fondateurs de l'empire actuel de Russie, étaient venus d'au-delà de la mer Baltique. Ce sentiment, opiniâtement combattu par l'auteur de l'ouvrage dont il est ici question, semblerait cependant adopté par lui, puisqu'il fait les concessions suivantes: 1<sup>o</sup>) Que Rurik est venu de la Scandinavie; 2<sup>o</sup>) que l'empire russe n'a commencé à porter ce nom qu'à l'époque où le Scandinave Rurik parut en Russie; 3<sup>o</sup>) que Rurik et les Varègues ont fort bien pu donner un autre nom que le leur à l'empire qu'ils venaient de fonder; 4<sup>o</sup>) que les Varègues habitaient sur les bords de la Baltique, et que cette mer portait le nom de mer des Varègues; 5<sup>o</sup>) que les Russes n'étaient point des Kosacs.

« Quand même, dit l'auteur de l'ouvrage précité, quand même on trouverait une grande analogie entre les anciens Scandinaves et les Russes, et que l'on prouverait que les uns et les autres appartenaient à la même race, tout cela n'attesterait pas encore qu'ils sont venus de la Scandinavie en Russie. Lors de l'étonnante transmigration des peuples, qui eut lieu à cette époque, il a fort bien pu arriver qu'une portion de la race, dont nous parlons ici, se soit portée vers le nord, et que s'y étant confondue avec les Lappes, elle ait formé les anciens Normands, tandis que l'autre serait restée dans les contrées orientales et méridionales de la Russie actuelle, auxquelles elle aurait donné son nom. »

Mais, dit M. Pogodine, les historiens admettront-ils cette supposition *à priori*? Deux tribus d'un même peuple qui, se trouvant encore au berceau de l'état social et sans existence politique bien déterminée, n'a pu, par conséquent, acquérir aucun caractère distinctif, peuvent-elles, en se séparant sur des points aussi opposés et en entrant en relations avec des nations entièrement différentes, conserver entre elles une grande analogie au bout de cinq cents ans? Prenez deux petits Russes âgés de quatre ans; élevez-en un en Russie, et l'autre en Turquie, par exemple, pourra-t-on, au bout de dix ans, reconnaître leur commune origine? et que dira-t-on de la ressemblance de leurs descendans de la troisième et quatrième génération?

M. Pogodine fait cette autre supposition: Peut-être existait-il sur les bords de la mer Noire une colonie de Russes Scandinaves qui s'y étaient établis, comme Ascold et Dir à Kief, du temps de Rurik, Rogvold à Polotsk, Tour à Tourof, etc. Au reste, ajoute-t-il, sans recourir à cette hypothèse, et quoi qu'en dise l'auteur du livre qu'il réfute, tous les récits des historiens arabes et bysantins attestent suffisamment que les Kiéviens étaient des Russes.

A. J.

447. DOCUMENTS pour servir à l'histoire des relations diplomatiques de la Russie avec les puissances occidentales de l'Europe, depuis la paix générale de 1814 jusqu'au congrès de Vienne, en 1822, publiés par ordre du ministre des affaires étrangères. Deux vol.; le premier a paru en 1823, le second en 1825. Pétersbourg.



448. CHRONIQUE DE L'ANCIENNE VILLE SLAVE-RUSSE D'IZBORSK ; par l'évêque de Pskof. (*Bibliograp. Listi.*—Feuilles bibliogr., n<sup>os</sup> 22 et 23, 1825.)

*Izborsk* ou *Sboresk*, d'après l'annaliste de la ville d'Archangel, était ainsi que Smolensk, une ville des Krivitches ou Slaves de Polotsk, et en 862, lorsque les Varègues russes se furent emparés de toute la Russie, Izborsk devint la capitale des provinces échues en partage à Trouvor.—La situation des résidences que se choisirent Rourik, Sinéous et Trouvor, font faire à l'auteur l'observation : « que tous ces princes Varègues-Russes fondèrent leurs capitales dans le voisinage de grands lacs, sur les frontières mêmes du pays de leurs ennemis. Rurik, sur le Ladoga, près des Tchoudes du golfe de Finlande et les Carisiens ; Sinéous, sur le Bèlo-Ozèro ou lac Blanc, à portée de combattre les Zavolotski ; et Trouvor, sur le lac Peipus, sur les limites des Tchoudes Lithuaniens. Ce choix tenait encore à l'amour qu'avaient les Normands pour les vastes étendues d'eau, qui leur procuraient les plaisirs réunis de la navigation et de la piraterie. »

Toutes les suppositions sur le lieu de la sépulture de Trouvor, ne reposent sur aucune preuve authentique. — Lorsque la grande princesse Olga, née dans le pays d'Izborsk, eut arrêté que Pskof serait désormais la capitale de cette province, Izborsk ne fut plus qu'une dépendance de Pskof, et même son nom ne figure dans aucun événement historique jusqu'au 13<sup>e</sup> siècle. »

Cet ouvrage est orné d'une planche représentant la forteresse d'Izborsk, ainsi que le prétendu tombeau du prince Trouvor ; une pierre et plusieurs objets en cuivre, trouvés dans des tombeaux Tchoudes, aux environs de la ville d'Izborsk. A. J.

449. RELATIONS HISTORIQUES, POLITIQUES ET FAMILIÈRES, en forme de lettres, sur divers usages, arts, sciences, institutions et monumens publics des Russes, recueillies dans ses différens voyages et résumés par le chevalier DE DOMINICIS. 150 et 148 pages in 8<sup>o</sup>, enrichies de planches et de notes. Saint-Pétersbourg, 1824 et 1825.

450. RECUEIL DE LETTRES, PROCLAMATIONS ET DISCOURS DE CHARLES-JEAN, prince royal, et ensuite roi de Suède et de Nor-

vége. In-8° de 326 pages. Stockholm, 1825. (*Rev. Encyclop.*; fév. 1828, p. 453.) Ne se vend point.

Les pièces que renferme ce recueil vont du 20 octobre 1820 jusqu'au 28 janvier 1825; la première est un discours prononcé par Charles-Jean, à son arrivée à Helsingbourg, et la dernière, une allocution du Roi de Suède à l'Académie d'agriculture de Stockholm. Le volume contient encore des lettres écrites à Napoléon, par Bernadotte, de 1810 à 1813, et les proclamations datées des bords du Rhin, en 1814. A. M.

451. MATÉRIAUX POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES BOHÉMIENS exilés dans la Haute-Lusace; par J. G. L. BRUCKNER. (*Neues Lausitz. Magazin*; 1827, vol. 6, cah. I<sup>er</sup>, p. 63.)

Ce mémoire est relatif à la colonie bohémienne de Carlsdorf, et au culte de ces colons. L'auteur fait connaître l'origine de cette colonie et les causes de sa dissolution.

452. MEMOIRS OF M<sup>r</sup>. WILLIAM VEITCH AND GEORGE BRYSSON.—Mémoires de William Veitch et Georges Brysson, avec d'autres récits propres à éclaircir l'histoire de l'Écosse depuis la restauration jusqu'à la révolution; auxquels on a joint des esquisses biographiques et des notes; par Thom. MACCRIE. 540 p. in-8°. Edimbourg, 1825; Blackwood. Londres, Cadell.

Les mémoires de Veitch, né en 1640, nous retracent les aventures d'un ministre presbytérien, pendant les 50 années de la fin du 17<sup>e</sup> et du commencement du 18<sup>e</sup> siècle; ceux de Brysson contiennent les évènements de la vie d'un marchand d'Edimbourg, de la même secte et de la même époque. Tous deux sont intéressans et servent à l'histoire des persécutions religieuses du temps: les mémoires de Brysson ont encore le mérite d'être bien écrits, et d'offrir des aventures extraordinaires. D.

453. HISTORY AND ANTIQUITIES OF THE TOWER OF LONDON, etc.—Histoire et antiquités de la Tour de Londres, avec des mémoires sur des personnages distingués, etc., tirés des sources originales; par John BAYLEY, Esq. Part. II. 4°. Londres, 1825; Cadell. (*London Literary Gazette*; 1825, n° 435.)

L'auteur, ayant donné dans le premier volume, qui parut en 1819, différens détails relatifs au *Tower*, s'occupe dans le présent à donner la biographie des prisonniers de tout rang et de tout genre, qui, de cette prison, ont monté sur l'échafaud; cette liste ramène en 1388, où les oncles du roi Richard II, les ducs de York et de Gloucester, ayant dépouillé le roi de son pouvoir, sévirent contre le parti opposé; le compagnon de la jeunesse du roi, *sir Simon Burley*, que le duc de Gloucester refusa aux instances et aux larmes de la reine, fut condamné à être décapité; ceux qui l'avaient précédé avaient été pendus.

Un fait singulier se passa sous Henri VIII : *Arthur Plantagenet*, vicomte de *Lisle*, fils naturel d'Édouard IV, avait été nommé par le roi gouverneur de Calais : il fut soupçonné d'avoir voulu livrer cette place aux Français, rappelé et emprisonné; son innocence ayant été reconnue, le roi chargea son secrétaire de lui faire une sorte d'amende honorable en lui présentant un anneau de diamant. Le prisonnier, qui s'attendait à tout moment d'être livré au supplice, fut tellement saisi à cette nouvelle, qu'il en mourut dans la même nuit.

On trouve encore que, lorsque le roi de France, Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356 (et non 1358, d'après M. Bayley), fut transféré à la Tour (*Rymer, Acta publica Angliæ*), il y avait un peintre parmi les personnes de sa suite.

En 1746, on exécuta au *Tower Hill*, pour la dernière fois; les coupables étaient des chefs écossais, *Nilmurnock*, *Balmerino*, *Lorat* et *Ratcliffe*, qui avaient pris les armes pour la cause du prétendant.

454. RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS QUI ONT EU LIEU EN PORTUGAL, à la fin de 1826 et pendant une partie de l'année actuelle; par H. S. In-4° de 30 p.; prix, 1 fr. 50 c. Paris, 1827; Le Normant.

C'est un résumé rapide de tous les événemens qui ont eu lieu pendant l'époque indiquée, accompagné de notes contenant quelques documens. D.

455. GESCHICHTE ARAGONIEN'S IM MITTELALTER.—Histoire d'Aragon au moyen âge; par M. SCHMIDT. VIII et 479 pag. in-8°.

Parmi les différens pays dont la réunion a formé le royaume d'Espagne, l'Aragon est, sans contredit, celui dont l'histoire est la mieux connue. On remarque, vers le milieu du seizième siècle, une tendance à tirer le passé de l'oubli, et la publication des chroniques de *Muntaner*, des rois *En Jayme et En Pere*, de même que les *Annales de la couronne d'Aragon*, par *Zurita*, avec d'autres ouvrages moins marquans, en fut la suite. De nos jours, *Lindau* a publié, en 1812, un ouvrage sur la constitution de l'Aragon, et l'auteur de celui qui fait l'objet de cette notice a tâché, par une lecture attentive de tous les auteurs originaux, qui sont en grand nombre, de donner l'histoire politique, de même que celle de la constitution, du commerce et de la littérature d'un pays qu'il juge (p. 380) être le seul du moyen âge qui mérite absolument le nom de royaume.

L'Aragon était d'abord une partie du royaume de Navarre, dont le roi *Sanche*, en 1035, céda une partie à *Ramiro*, un de ses quatre fils; cette portion, assez petite, s'accrut par des conquêtes sur les Arabes. En 1137, *Petronelle*, l'héritière d'Aragon, épousa *Raimond V*, comte de Barcelone, dont le fils, *Alfonse II*, réunit l'Aragon et la Catalogne à ses possessions étendues, tels que le Roussillon, Montpellier, etc., dans le sud de la France. *Jayme I*, le conquérant (1213-1276), conquit Valence (1238) après avoir soumis Murcie et les îles Baléares; son fils, *Pierre III* y joignit la Sicile (1276), et *Jayme II* en 1326, la Sardaigne. Cette ligne s'éteignit avec la mort de *Martin*, en 1410, et *Ferdinand*, Infant de Castille, grand-père de Ferdinand-le-Catholique, fut élu roi le 25 juin 1412; ce dernier, âgé de 16 ans, monta sur le trône d'Aragon en 1479, et son épouse, Isabelle, sur celui de Castille, en 1474. Dès-lors, ces pays restèrent réunis.

La constitution d'Aragon est unique, peut-être, par le développement prodigieux du tiers-état, tandis que le clergé n'y figura que beaucoup plus tard; on remarque dans l'histoire de France qu'il était le plus grand adversaire des communes (1). Le commerce florissant et les guerres continuelles avec les infidèles firent le reste; cette dernière cause explique aussi les grandes prérogatives de la noblesse qui, entre autres, avait, comme en Pologne, le droit garanti par la constitution, de se

(1) La collection de D. Bouquet XII, 250 et XIII, 541.

liguer contre le roi; on remarque que les villes adhéraient parfois à ces confédérations. Ce droit fut aboli en 1348 sous Pierre IV, c'est-à-dire, que depuis c'était au *justitia* (souverain juge) à décider entre le monarque et ses sujets; il avait le droit de faire prendre les armes, droit qui fut exercé probablement pour la dernière fois sous Philippe II, en 1591, dans l'affaire de *Perez*. Une des circonstances qui maintinrent si long-temps la constitution de l'Aragon fut le peu d'étendue des domaines royaux (1), et la nécessité qui en résulta d'assembler souvent les états pour obtenir de l'argent.

On ne trouve que peu de choses à remarquer sur la culture des arts et des sciences, et ce peu ne se trouve qu'en Catalogne, où la poésie des Troubadours était cultivée. On aurait désiré que M. Schmidt fût entré dans plus de détails; car, même après l'excellent ouvrage de M. *Bouterweck*, le contact de la poésie arabe avec celle des Espagnols, et ses résultats, ne sont pas encore suffisamment connus.

L'auteur a mis à profit les richesses que lui offrait la bibliothèque de Berlin; mais nous nous sommes étonnés que la chronique de *Muntaner*, dont on a deux éditions dans le dialecte catalan et une traduction espagnole, lui ait manqué; M. Schmidt, à la vérité, le cite à différentes reprises (1), mais toujours d'après d'autres autorités. Nous n'attendons que le second volume de l'excellente traduction de cet ouvrage par M. *Buchon*, pour nous en occuper dans un article subséquent.

S.

456. ESSAI HISTORIQUE SUR LES GITANOS; par M. JAUBERT DE PASSA, correspondant de l'Institut (Académie des sciences). (*Nouv. Annales des voyages*; mars 1827, p. 289.)

Cet ouvrage est un récit bien fait de tout ce qui concerne les Gitanos, peuple venu de l'Égypte avec les Maures, et qui habite l'Espagne, quoiqu'il soit proscrit par l'opinion et les lois; on y trouve dépeint leur caractère, leurs physionomies, leurs usages et leurs mœurs; les détails dans lesquels entre l'auteur attachent naturellement le cœur à leur infortune. Ce qu'il y a surtout de remarquable parmi eux, c'est que, malgré cet état de dé-

(1) La même chose avec les mêmes suites ont eu lieu en Hongrie.

(2) P. 190, 192 (206), 233, 248, 255, 310.

gradation où ils se trouvent plongés, ils conservent une fierté d'âme qu'on ne saurait trop admirer et un esprit de vagabondage, de liberté, d'indépendance, que ni les lois, ni la police ni le gouvernement d'Espagne n'ont jamais pu comprimer. Les familles de ce peuple sont errantes et dispersées; elles logent partout, bravent les intempéries des saisons et se contentent de peu; elles vivent d'aumône, de rapines, de maquignonage, de sortilèges, de danse, de prostitution; elles ont un chef qui les gouverne, les aime et les protège. On a fait de vaines tentatives pour les fixer, leur inspirer l'amour du travail, les accoutumer aux usages de la société. Leur genre de vie a tant d'attraits pour eux que leurs enfans même qu'on a pris soin de faire élever dans des collèges sont allés rejoindre leurs familles. L'Espagne n'aurait qu'un moyen de les ramener dans la société, ce serait de faire pour eux ce qu'on a fait en France pour les Juifs. Jusqu'à quand l'homme continuera-t-il à proscrire et à persécuter son semblable? N'est-il pas honteux pour l'humanité qu'il existe encore au milieu des nations policées des races d'hommes avilies et proscrites?

A. MÉTRAL.

457. ANNALI D'ITALIA, DAL 1750, etc. — Annales d'Italie, depuis 1750, recueillies par M. A. COPPI. Tom. 4, de 1810 à 1819. In-8° de 504 p. Rome, 1827; imprim. de Romanis.

458. NOTICES HISTORIQUES SUR LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN. (*Annal. univ. de statistique de Milan*; mars 1825, pag. 202.)

Saint-Marin est une petite ville bâtie sur une montagne élevée de 350 toises, et située dans la province d'Italie appelée *Romagna*, à 5 ou 6 lieues S.-O. de Rimini et à 7 lieues environ N.-O. de Urbino. Cette montagne appelée anciennement *Ritano*, changea de dénomination dans la seconde moitié du 4<sup>e</sup> siècle, lorsque le Dalmate *Marino* y établit sa demeure et y fonda une société libre et tranquille. Le système constant de refuser toute espèce d'agrandissement a peut-être contribué le plus à conserver l'indépendance de cette petite république dont la population ne dépasse pas 7,000 habitans, la superficie n'excède pas 3 lieues environ de diamètre, et le revenu public ne monte qu'à 60,000 fr. Le général Bonaparte offrit à la république de Saint-

Marin une plus grande extension de territoire; le conseil général en remercia le conquérant, et ne demanda autre chose que l'assurance de sa conservation. En 1817, Pie VII reconnut l'indépendance de cette république, et les citoyens en remercièrent le pontife par un monument en marbre pour perpétuer cette générosité. La souveraineté et l'administration de Saint-Marin consistent actuellement dans un conseil de 300 *anziani* (vétérans) : le pouvoir exécutif est dans les mains d'un sénat composé de 20 patriciens, de 20 bourgeois et de 20 paysans; ce sénat est présidé par 2 *gonfalonieri* (vexilliferi), qui sont renouvelés de 3 en 3 mois, et auxquels on accorde, pendant l'exercice de leur autorité, une garde d'honneur de 30 soldats; en cas de danger, chaque citoyen est obligé de prendre les armes. On ne peut arriver à Saint-Marin que par une seule route, et il est défendu sous des peines très-sévères d'en chercher d'autres pour en approcher. Les habitans sont estimés, vertueux et justes. Leur commerce consiste en bétail, en soie et en vin qui y est excellent.

ROSELLINI.

459. STORIA DELLA GUERRA DI CIPRO, etc.— Histoire de la guerre de Chypre. 3 livres de PAOLO PARUTA. In-8° de 421 pages. Sienna, 1827; impr. de Pandolfe Rossi.

460. HISTORY OF THE PROGRESS, etc. — Histoire des progrès et de la suppression de la réforme en Italie, dans le 16<sup>e</sup> siècle; par Thomas MAC CRIE. In-8. Edimbourg, 1827.

Dans cet ouvrage fort recommandable, l'auteur s'élève à de hautes considérations sur l'histoire générale des religions, et, en particulier, sur celle de la religion chrétienne. Les faits y sont développés et liés entre eux avec un talent peu commun; et quoique presque toujours M. Mac Crie fasse preuve d'un jugement sain et éclairé, cependant son histoire n'est pas sur tous les points à l'abri du reproche de partialité: on peut y entrevoir de temps à autre un peu d'animosité contre la cour de Rome. Ce n'est pas que celle-ci doive toujours avoir gain de cause au tribunal de l'histoire; mais nous pensons qu'elle a été déjà assez engagée avec les peuples et les rois, sans lui attribuer encore des actes dont, après tout, elle peut être innocente. Toutefois, l'histoire de la réforme en Italie est, à ce défaut près, digne de

l'attention et de l'estime publiques, et comble heureusement une lacune jusqu'ici peu aperçue de l'histoire ecclésiastique. B. M.

461. ESSAI STATISTIQUE SUR LES FRONTIÈRES NORD-EST DE LA FRANCE; par J. AUDENELLE, employé des douanes; 2 livraisons. In-8°. Metz, 1827. Paris, Truchy.

Le titre de ce livre est bien modeste, et l'on est fort surpris, lorsqu'en l'ouvrant, on y trouve des choses aussi utiles que les recherches et les indications qu'il renferme, non-seulement sur l'histoire de Lorraine, mais encore sur celle du duché de Luxembourg, sur le Barrois, enfin, sur les anciens départemens de la rive gauche. Nous citerons, comme paragraphes essentiels, ceux intitulés : *Coup-d'œil sur l'Étranger*; 2° Résumé historique; 3° Archæologie; 4° Description des établissemens fondés au moyen âge. Dans la première de ces sections, les articles Trèves et Coblenze nous ont paru particulièrement bien faits. La section archæologique, outre qu'elle a le mérite d'être bien écrite, donne des détails essentiels sur l'état des voies romaines, sur les monumens de Metz, sur les restes de Scarpone. Quant aux voies romaines, M. Audenelle commence par rappeler les quatre grandes routes établies par Auguste, puis il se renferme sur ce qui est spécial au pays qu'il décrit, et parle des séparations opérées par la reine Brunehaut. Les quatre voies qui traversent ce pays sont : 1° celle de Sirmium à Trèves, par Strasbourg et Metz, et par la rive gauche de la Moselle; 2° celle de Metz à Trèves, par Caranusca et Ricciacum, au-dessus des hauteurs qui longent la rive droite; 3° La voie de Metz au Palatinat, par l'Hérapel; 4° une autre parallèle à celle-ci, pour gagner les bords du Rhin; contre l'opinion établie par Cluvier, M. Audenelle fixe la position de Caranusca dans le voisinage du Hakenberg; M. Teissier, cependant, nous dit, dans son histoire de Thionville, qu'il n'a pu encore déterminer la position de *Caranusca*, et l'hésitation d'un homme aussi savant, aussi capable de décider, ne peut être balancée ni confirmée par une simple conjecture. Au surplus, M. Audenelle la propose avec modestie; en attendant mieux, il me semble avoir apporté d'excellentes raisons de ne point rechercher Caranusca à Sarrebourg, à 4 lieues de Trèves. Quant à Ricciacum, M. Teissier en a indiqué la situation non



loin du village de Ritzing, qui a été bâti plus au couchant, et il a pris soin d'avertir que Ricciacum n'était pas au même endroit, ce que néanmoins M. Audenelle dit d'une manière précise. Celui-ci s'occupe ensuite du beau monument d'*Igel*, placé dans le village de ce nom, à l'endroit où il présume que la voie traversait la Moselle pour rejoindre celle de Sirmium à Trèves. Ce monument est un obélisque de 64 pieds, couronné d'un globe, sur lequel un aigle déploie ses ailes. Les savans ont beaucoup disputé sur un reste d'inscription, sur l'origine du monument, etc., etc. Nous rappellerons ici l'idée assez plaisante d'un étymologiste, qui a expédié la difficulté sans en être gêné le moins du monde. D'abord il fait naître Caligula dans ce lieu, il le baptise Cajus César, et fait jaillir son nom de celui de *Caius* et de celui d'*Igel*. Cela est commode, il n'y a que trois ou quatre consonnes et autant de voyelles à changer; mais, et il y a long-temps, qu'on a dit spirituellement que les étymologistes ne s'occupaient pas des voyelles et fort peu des consonnes. J'en veux un peu à M. Audenelle de ne s'être pas déclaré contre cette belle découverte. Les Secundins n'étaient pas non plus des gens d'affaire, comme il les appelle; ce n'est pas là une bonne traduction d'*agentes in rebus*. Les *Secundini* étaient des personnages d'une toute autre importance. La section des établissemens du moyen âge offre des notices sur beaucoup de villes, de bourgs et d'abbayes; mais je voudrais voir à côté des dates assignées aux églises la description architectonique de ces édifices. En résumé, M. Audenelle a fait une chose utile et même agréable. Ce qu'il laisse encore à désirer pourra être plus complètement traité dans une seconde édition.

P. DE GOLBÉRY.

462. HISTOIRE DES MAIRES DU PALAIS, par George-Henri PERTZ; trad. de l'allemand par M. DEROME. In-12 de 284 p.; prix, 3 fr. 50 c. Haguenau, 1827; Koesler. (*Revue française*; n° 1, pag. 213.)

Tout en rendant justice aux recherches érudites de M. Pertz, savant éditeur de la vaste collection des *Monumenta Germaniæ historica*, et aux soins qu'il met à restituer, pour ainsi dire, plusieurs maires du palais restés inconnus jusqu'à ce jour, on peut lui reprocher d'avoir voulu trop constamment attribuer à une

cause intelligente, des événemens qui n'étaient, en quelque sorte, dus qu'au hasard, de vouloir toujours reconnaître un esprit de conduite dans les hommes de ces temps de barbarie, qui n'obéissaient guère qu'à leurs caprices et à leurs passions. A. M.

463. LES ÉTATS DE BLOIS, ou la Mort de MM. de Guise. Scènes historiques (déc. 1588); par l'auteur des *Barricades*. 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée. Un vol. in-8<sup>o</sup> de VIII-487 p.; prix, 7 fr. 50 c. Paris, 1828; Ponthieu.

En attendant que nous puissions annoncer la *Mort de Henri III à Saint-Cloud*, que l'auteur des *Barricades* et des *États de Blois* nous a promise, et qui complétera le tableau de l'un des événemens les plus remarquables de l'histoire de la Ligue et celui qui se prêtait le plus naturellement à la forme dramatique choisie par lui, nous constatons ici le succès croissant qu'obtient cette composition neuve et originale, en annonçant une troisième édition de sa 2<sup>e</sup> partie.

Cette 3<sup>e</sup> édition a bien été réellement revue et corrigée par l'auteur, qui a fait dans le dialogue quelques légers changemens dont les gens de goût et ceux qui recherchent la vérité des mœurs et du langage lui sauront gré. Nous signalerons, comme le plus important, celui qui consiste dans l'addition de quelques pages (p. 353 à 358), qui servent à donner au personnage de M<sup>me</sup> de Nemours un développement qui avait paru généralement désiré, et en même temps, à motiver davantage l'opiniâtreté du duc de Guise, que l'on sera moins porté maintenant à attribuer à l'aveuglement et à une sorte de fatalisme. Cette sollicitude, ce soin de sa propre gloire dans l'auteur, quand d'autres à sa place croiraient avoir assez fait pour justifier la faveur publique, prouvent qu'il aspire à des suffrages durables et que son ambition n'est point satisfaite. Nous croyons qu'il est appelé à de nouveaux succès et que sa place est marquée au rang de nos historiens philosophes. E. H.

464. MÉMOIRES ET MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES; par le prince DE LIGNE, ornés de son portrait et d'un *fac-simile* de son écriture. 4 vol. in-8<sup>o</sup>; prix, 26 fr. Paris, 1827-1828; Ambroise Dupont et C<sup>ie</sup>.

Dans un moment où le goût du public pour les Mémoires est

tellement prononcé qu'il accueille avec intérêt tout ce qu'on lui présente sous ce titre, c'était une heureuse idée que de reproduire ceux d'un homme aussi connu que le prince de Ligne, et dont on a dit avec raison que chacune des illustrations eût pu suffire à une renommée. Propre à toutes les carrières, il avait recherché toutes les gloires et aucune ne lui avait manqué; militaire brillant, courtisan habile et pourtant loyal, historien piquant et fidèle, observateur délié, homme du monde, littérateur ingénieux, il a rempli tour à tour ces différens rôles avec le même bonheur. Seul, entre les étrangers (1), selon l'ingénieuse pensée de M<sup>me</sup> de Staël, le prince de Ligne obtint l'honneur d'être en France modèle et non imitateur. Il nous appartenait par ses goûts, par ses mœurs, par l'élégance de sa personne et le piquant de ses expressions. Quand on parcourt ses ouvrages, ajoute l'auteur de la *Notice* que nous mettons à contribution, et quand on lit en même temps le récit d'une vie si pleine et si occupée, on est étonné de tout ce qu'il savait : histoire, politique, art militaire, économie rurale, etc., il aborde tout, il parle de tout en homme instruit des choses qu'il traite; et c'est, dit M<sup>me</sup> de Staël, avec un ton si facile, un style si négligemment *parlé*, qu'il faut à son lecteur de la réflexion pour apprécier toute la profondeur de vues que cache cette frivole enveloppe. C'était celle, du reste, de l'époque où il a vécu, et ce n'est pas un des moindres talens d'un esprit supérieur que d'éviter d'afficher aucune supériorité et de savoir être de son siècle pour toutes les choses qui ne tirent point à conséquence.

Dans les loisirs de sa retraite, à Léopoldsberg, le prince de Ligne, à l'âge de 60 ans, songea à mettre en ordre et à publier les divers ouvrages sortis de sa plume. Ils parurent pour la 1<sup>re</sup> fois chez les frères Walther à Vienne, en 31 vol. in-12, en l'année 1807. Mort en 1814, à l'âge de 79 ans, à l'époque du congrès de Vienne, il avait voulu, conformément à un antique usage, laisser un legs à la compagnie de trabans dont l'empereur l'avait nommé commandant en 1808. Ne possédant aucune fortune, il avait disposé pour cet objet de ses *OEuvres posthumes*, qu'il estimait 100,000 florins (200,000 fr. environ). Ses

(1) Le prince de Ligne, issu d'une des plus anciennes et des plus illustres maisons des Pays-Bas, était né à Bruxelles le 23 mai 1735.

héritiers, dit l'auteur de la *Notice*, les vendirent un prix beaucoup moindre. Le comte de Colloredo, son successeur au commandement, leur intenta un procès dans l'intérêt des trabans ; mais, au moyen d'une transaction, les *OEuvres posthumes* parurent en 1817, à Vienne, en 6 vol. in-8°.

C'est dans cette mine si riche d'écrits, dans cette collection, dont les exemplaires complets sont assez rares, à ce qu'il paraît, même en Allemagne, que les éditeurs ont fait un choix ; et ce choix nous a paru judicieux. Ils ont rejeté un assez grand nombre de morceaux parcequ'ils n'étaient pas du prince de Ligne, mais seulement des extraits ou des traductions, faits par lui, tels sont : *l'Instruction du Grand-Frédéric à ses troupes légères* ; les *Mémoires sur le prince Louis de Bade*, les *maréchaux de Lacy*, le *comte de Rabutin*, etc. ; d'autres, parceque, réimprimés plus d'une fois, ils sont devenus populaires, tels sont : les *Mémoires du comte de Bonneval*. Les morceaux qu'ils ont reproduits sont surtout ceux qui peuvent offrir le plus d'attraits aux gens du monde ; ce sont des fragmens, des lettres, des portraits, tous morceaux littéraires, qui n'entrent guère, par conséquent, dans le cadre des études et des objets auxquels notre *Bulletin* est spécialement consacré, mais auxquels se rattachent des souvenirs historiques assez récents et assez importants, par la position où s'est trouvé le narrateur, pour que nous en recommandions ici la lecture.

Le 3<sup>e</sup> de ces 4 volumes, qui renferme les *Mémoires militaires* de l'auteur et ses observations sur un art dans lequel il obtint autant de succès que dans le monde, sera l'objet d'un article spécial dans la 8<sup>e</sup> section du *Bulletin*, et nous y renverrons les lecteurs qui auraient intérêt à juger du mérite de cette partie, laquelle sera lue avec plaisir et avec fruit, même par les gens du monde.

E. H.

465. RESUMEN HISTORICO DE LA REVOLUCION DE LOS ESTADOS UNIDOS MEJICANOS. — Résumé historique de la révolution du Mexique ; par DON PABLO DE MENDIBIL. 1 vol. in-8°. Londres 1828 ; Ackermann. (*Literary Chronicle* ; 1828, n° 458.)

L'auteur a tracé avec précision et impartialité l'histoire des événemens qui se sont passés dans le Mexique, depuis l'insurrection dans la ville de *Dolores*, en 1808, jusqu'en 1819 où

l'autorité de l'Espagne fut momentanément rétablie. Le portrait du général *Mina* qui termina sa carrière à 29 ans, donnera une idée de la manière de l'auteur.

« *Mina* naquit avec les plus heureuses dispositions pour la vie militaire. Doué d'une grande valeur, il était en même temps calme, actif et désintéressé. Il supportait courageusement les plus cruelles privations, et partageait toutes les fatigues et les dangers avec les simples soldats. Ses qualités naturelles et acquises qu'il déployait même en des occasions indifférentes, le rendaient l'idole de ses troupes. Aucun de ceux qui l'approchaient n'échappait à cette influence secrète et toute puissante du génie, qui contient la foule, et semble être ce sceau mystérieux, dont l'empreinte dénote des natures supérieures. Sa taille était au-dessus de la moyenne et bien proportionnée. Ses restes mortels furent déposés dans un caveau, à Mexico, où reposent les nobles fondateurs de l'indépendance nationale, Hidalgo, Allende, Morelos, Matamoro et tous les autres chefs qui ont tant de droit à la vénération et au respect des Mexicains. »

---

#### MÉLANGES.

466. ACADEMIE ROYALE DE TURIN, séance du 27 mars 1828.

La classe des sciences historiques et philologiques de l'Académie royale des sciences, a entendu les lectures suivantes : Rapport fait par M. de Provana, au nom d'une commission composée de MM. le rapporteur César de Saluces et Joseph Manno, sur l'*Art d'enseigner à lire en peu de temps*, par M. Bouvier; *Considérations historiques* sur le comte Thomas de Savoie, par M. Selopis; 2<sup>e</sup> *Lettre sur l'histoire des Républiques Italiennes* de M. Sismondi, par le comte Napione; continuation des *notices* sur la maison royale de Savoie, par M. César de Saluces; lecture sur la vie et les œuvres de Brunetto Latini, par M. Sauli. — *Séance du 10 avril*. M. Sauli a lu le livre 2<sup>e</sup> de son histoire du commerce des Génois avec l'empire grec et la colonie de Galata. M. Omodei a continué la lecture de ses recherches sur les anciennes artilleries et inventions de guerre, relatives à la poudre et aux armes à feu. M. Selopis a continué ses observations historiques sur Thomas I<sup>er</sup>, comte de Savoie. — *Séance du 8 mai*. Le comte Napione a lu sa 3<sup>e</sup> lettre sur l'histoire des ré-

publiques italiennes de M. Sismondi; M. Peyron, son examen de la chronologie égyptienne selon le système de Manéthon; M. Sauli, un mémoire sur l'état de la colonie de Galata, dans les premières années du règne de l'empereur Andronic Paléologue. (*Journal de Savoie*; avril et mai 1828.)

467. PROSPECTUS OF A PLAN FOR TRANSLATING AND PUBLISHING such interesting and valuable works on eastern History, etc.— Prospectus d'un plan pour la traduction et la publication des ouvrages intéressans et précieux sur l'histoire, la science et la littérature de l'Orient, qui se trouvent dans les manuscrits des bibliothèques du Musée britannique et de la Compagnie des Indes, et dans d'autres dépôts de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. 4 p. in-fol. Londres, 1828.

L'Angleterre a senti le reproche qui lui a été adressé plusieurs fois d'avoir contribué si peu à la propagation des connaissances relatives à la littérature orientale, quoiqu'elle y soit plus intéressée qu'aucune autre contrée, puisqu'elle règne sur une des plus belles parties de l'Inde, et qu'elle entretient des relations actives avec les grands états de l'Asie. Il vient de se former à Londres un comité composé en très-grande partie de membres de la Société asiatique, pour provoquer et diriger la publication et la traduction des manuscrits orientaux. Nous voyons dans ce nombre MM. Carey, prof. de sanscrit à Calcutta, Farquhar, ancien gouverneur de Malacca, Haughton, ci-devant prof. de littérature hindoue au collège de la Compagnie des Indes, sir W. Ouseley, Price, prof. d'indostani à Calcutta, Mirza Ibrahim, prof.-adjoint pour la littérature hindoue, Wilson, secrétaire de la Société de Calcutta, etc. Ce comité se propose de se mettre en relation avec les sociétés savantes et avec les consulats pour se procurer des manuscrits. Il fait sentir dans son prospectus l'utilité de ses travaux futurs pour les études théologiques, l'histoire, la littérature, le commerce, la géographie, même la médecine et d'autres sciences. Il s'occupera non-seulement des ouvrages arabes, persans et syriaques, mais aussi de ceux qui sont écrits en sanscrit, chinois, pali, cingalais, birman, et dans les langues du Tibet, de la Tartarie et de la Turquie, en malais et dans les autres dialectes de l'Archipel oriental, ainsi que dans les nombreux dialectes de l'Indostan et de la péninsule méridio-

nale de l'Inde. Les textes seront publiés dans l'idiome original, et indépendamment des traductions, afin de mettre les étudiants à même de se procurer des livres orientaux. Il seront imprimés aux frais du comité qui a ouvert une souscription à cet effet. Déjà un grand nombre de personnes riches ont promis des cotisations annuelles, par exemple, le duc de Clarence et le prince Léopold de Saxe-Cobourg, chacun 21 liv. sterl., les ducs de Sussex et de Gloucester, l'archevêque de Cantorbéry, les ducs de Richmond, Devonshire, Wellington, Northumberland, lord W. Bentinck, les évêques de Londres, Winchester, Salisbury, Ely, MM. Hobhouse, Marsden, Morrit et beaucoup d'autres, chacun 10 liv. st. La Société asiatique renoncera en faveur du comité aux 105 liv. st. que lui alloue la Compagnie des Indes.

Pour encourager les savans à contribuer aux travaux du comité, celui-ci distribuera chaque année, en séance générale, 4 prix en argent, chacun de 10 à 100 liv. sterl., et 4 médailles en or du prix de 15 guinées chacune, pour les textes ou traductions qu'ils auront présentés.

Avec ce prospectus nous avons reçu une circulaire, également en 4 p. in-fol., du comité de correspondance de la Société asiatique, ayant pour but de stimuler le zèle des orientalistes; on y a joint le discours prononcé par Colebrooke, directeur de la Société, dans la séance du 15 mars 1823. D-G.

468. *BIOGRAFIA UNIVERSALE ANTICA E MODERNA*, etc. — Biographie universelle, ancienne et moderne, etc. Vol. XXXVIII (MÉ-MI). Venise, 1827; imprim. de Missaglia.

469. *CRONICA DI POETI ANTERIORI E CONTEMPORANEI AD OMERO*, etc., etc.—Chronique des poètes antérieurs et contemporains à Homère, composée par Ambroise BALBI de Gênes, augmentée de notes et corrigée par l'auteur, précédée d'un discours historique et critique. In-8°. Lugano, 1826. (*Antolog.*; n° 81, vol. XXVII, septembre 1827, p. 122.)

Nous sommes reconnaissans envers M. Balbi, dit le rédacteur, d'avoir reproduit et réuni, pour la commodité des amateurs des études de l'antiquité, tout ce qui se trouve sur cet objet dispersé dans diverses auteurs; nous ne regardons pas autrement cette chronique comme vraiment fondée sur l'histoire et sur la

critique, et nous nous contentons de la considérer comme un recueil de tout ce qui nous est parvenu de l'antiquité sur cet objet; il nous semble en effet que telle a été l'intention de l'auteur puisqu'il en appelle aux témoignages d'Ennius de Viterbe.

470. MODERNE BIOGRAPHIEN, etc. — Biographies modernes, ou précis historique de la vie des hommes qui se sont distingués en Suisse comme régens, capitaines, hommes d'état, savans, artistes; par M. LUTZ. In-8° de IV et 408 p. Lichtensteig, 1826; Kappler. (*Jena. allg. Liter. Zeitung*; juin 1827, n° 108, p. 377.)

M. Lutz avait déjà publié, en 1812, une collection de biographies contenant un précis historique sur les hommes qui, par leurs vertus civiles, se sont distingués en Suisse pendant le 18<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est une continuation de celui dont nous venons de parler, bien que l'auteur ne le dise pas dans le titre.

L. D. L.

471. NOTICE SUR LA VIE ET LES OUVRAGES D'ANTOINE ROSCHMANN, historiographe du Tyrol. (*Zeitschrift für Tirol und Vorarlberg*; 1826, vol. II, p. 1.)

On trouve, dans cette notice de 184 pages, beaucoup de détails sur un savant du Tyrol, qui, né en 1694, à Hall, dans la vallée de l'Inn, et mort en 1760, à Inspruck, avec le titre d'historiographe des pays du Tyrol, a composé plus de 180 écrits, dont on a joint le catalogue à sa biographie. La plupart sont encore inédits, on les conserve à la bibliothèque publique d'Inspruck. Parmi ceux qui ont été imprimés, on remarque *Veldidena urbs antiquissima Augusti Colonia et totius Rhaetiæ princeps*. Ulm, 1744, in-4°. *De episcopatu sabionensi S. Cassiani martyris*. Ulm, 1751, in-4°. Les manuscrits concernent pour la plupart les antiquités du Tyrol.

D.

472. PLUTARQUE DES PAYS-BAS, ou Vies des hommes illustres de ce royaume; précédé d'Une introduction historique; par M. ADER, avec cette épigraphe: *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*, Bruxelles. 1828, in-8°. Orné du portrait de Guillaume I<sup>er</sup>. (*Revue Encyclop.*; mars 1828, p. 741.)

Cette 1<sup>re</sup> livraison d'un ouvrage qui aura 4 volumes, renferme les articles de *Guillaume I<sup>er</sup>, Ruyter, Rubens, Jean Sc-*



cond, Grotius, Brauwer, de Witt, Vondel, Boerhaave, Grétry, Swammerdam, Huyghens, Erasme et Charles-Quint.

473. BIOGRAPHIE DE SCHLOEZER. (*Siéverni Arkhif-Archives du Nord*; juil. et août 1826, n<sup>os</sup> 14 et 15, p. 113.)

Auguste-Louis Schloezer, l'un des historiens russes les plus profonds, naquit en 1737, à Yagstadt, sur la rivière de Yagst, dans le district de Kirchberg, comté de Hohenlohe, où son père était pasteur. Redevable à une excellente éducation de la connaissance des langues latine, grecque, hébraïque, chaldéenne, syriaque et française, il se rendit, en 1751, à Wittemberg pour y apprendre la théologie. C'est là qu'il conçut le désir de voyager dans l'Orient, désir qui l'agita pendant toute sa vie, et que cependant il ne put jamais satisfaire, malgré l'étude approfondie qu'il avait faite des langues orientales. En 1754, il soutint à Wittemberg une thèse *de vita Dei*; et de cette ville, il partit pour Göttingue, où il s'adonna pendant deux ans à la théologie, et principalement à la philologie biblique. Des propositions avantageuses le firent consentir à occuper une place de précepteur en Suède. C'est là qu'au bout de 3 ans de séjour, en 1758, il publia en suédois son essai sur l'histoire du commerce; mais comme il avait toujours présent à sa pensée le plan de son voyage, il retourna à Göttingue en 1759. Indépendamment des langues orientales et surtout de l'arabe, qu'il fut bientôt en état d'enseigner, il fit encore un cours de médecine sous le célèbre docteur et accoucheur Rœderer, dont il épousa la fille. Schloezer pensait que la médecine était indispensable au succès du voyage qu'il méditait, et déjà il se préparait à soutenir son examen de D<sup>r</sup> lorsque de nouvelles propositions, qui lui furent faites par la Russie, changèrent entièrement le plan d'existence qu'il s'était tracé. Le célèbre Müller, historiographe de Russie, l'ayant engagé comme précepteur de ses enfans, avec promesse de le faire recevoir ensuite membre de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, Schloezer partit pour cette capitale en 1761. Son premier soin, à son arrivée en Russie, fut d'étudier la langue du pays, sans laquelle il n'aurait jamais pu débrouiller le chaos des vieilles annales russes: il y fit bientôt tant de progrès qu'il excita l'envie de Müller, qui prit à tâche de le contrarier dans toutes ses vues. Quoique ses plus chères espérances se trouvas-

sent évanouies, il n'en continua pas moins de s'occuper de l'histoire de Russie, en compulsant les chroniques et tous les documens nationaux qu'il put rassembler. En 1762, il fut nommé agrégé à l'Académie des Sciences et désigné précepteur des enfans du comte Razoumowski; mais ce qui le dédommagea surtout des désagrémens qu'il avait éprouvés, c'est qu'en 1764, M. Michaëlis lui fit obtenir la place de professeur à l'université de Goettingue. Müller s'opposa à son départ de la Russie, il exigea avant tout que Schloezer lui remît tous les matériaux historiques qu'il avait recueillis. Schloezer ayant refusé d'adhérer à cette demande, fut contraint de rester, mais en même temps nommé professeur, attaché à l'Académie de Saint-Pétersbourg et spécialement chargé de travailler à l'histoire ancienne de Russie. Il reçut un congé de 3 mois pour séjourner en Allemagne, revint ensuite passer 2 ans à Saint Pétersbourg, et repartit pour Goettingue où il resta jusqu'à ce qu'il eut obtenu la place de professeur de politique en Russie. C'est de là que date la belle carrière littéraire et scientifique de cet illustre historien. Au nombre de ses œuvres les plus remarquables, il faut compter : l'*Histoire générale du Nord*, publiée pour la première fois en 1772, et son *Nestor* (1802-1809). Schloezer ne rendit pas de moins grands services à la statistique qu'à l'histoire. Personne mieux que lui n'a déterminé l'esprit et les limites de cette science, et n'en a mieux tracé la théorie entière. L'histoire universelle lui est redevable de nouvelles lumières, comme on peut s'en assurer par son *Histoire générale* (1792), et son *Introduction à l'histoire générale pour les enfans*. Peu satisfait de ces immenses productions, son esprit infatigable avait embrassé la science entière de la politique, sur les divisions et l'essence de laquelle il n'a malheureusement publié que quelques cahiers. Il eut de son temps une influence particulière en Allemagne par sa *Correspondance* (1776-1782), et ses *Indications politiques* (1782-1793), dont le but principal était de blâmer ouvertement les abus et les vices des gouvernemens. Il ne fut pas moins utile aux sciences comme Académicien. A 70 ans, il renonça à tous les emplois, et mourut en 1809, dans sa 75<sup>e</sup> année. L'empereur Alexandre l'avait élevé en 1804 au rang de gentilhomme, et lui avait accordé la décoration de Saint Vladimir, 4<sup>e</sup> classe. A. J.

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS CE CAHIER.

<i>Philologie, Ethnographie et Linguistique.</i>	Pag.
Langues de l'Inde; Blossville .....	417
Institut oriental de Londres; Arnot et Forbes .....	419
<i>Horæ siriacæ</i> ; Wisemann .....	423
Hymnes orphiques.— <i>Thierschii observationes</i> .....	427
<i>Copiæ victorianæ</i> ; Spengel.— <i>Varia lectiones</i> ; Werfer.—Haitinger .....	428
Sur le prétendu atticisme ὑψηλασμα; J. B. Gail .....	Ib.
Dialectes slaves; Dobrowsky.—Chansons polonaises .....	435
Hist. rimée de la déposition de Richard II; Webb .....	436
<i>Mythologie.</i>	
Interprétation historique de la mythologie; Leriche .....	437
<i>Archæologie, Numismatique.</i>	
Sur le lin fin de la Bible; Scot.—Momies égyptiennes; Granville .....	440
Fouille d'Herculanum.—Vues de Pompéïa; Fumagalli .....	441
Stonehenge du Wiltshire et sur les Druides .....	442
Monumens celtiques de la Côte-d'Or; Girault .....	443
Reprise du travail général sur les antiquités de la France .....	444
Monumens romains d'Arles; Vèrand et Penchaud .....	446
Inscription de Trincomali; Johnston .....	448
Inscription grecque de Syracuse; Panofka .....	449
Antiquités de Metz; Tessier.—Taurobole à Die, Drojat .....	450
Médailles découvertes.—Vases grecs peints d'Odessa .....	451
Anciens édifices en Prusse; Repton .....	453
<i>Histoire.</i>	
Histoire de la législation; de Pastoret .....	454
Empire birman; Moore.—Histoire du Gnosticisme; Matter .....	459
Sur les lieux primitivement habités par les Russes; Pogodine .....	460
Chronique d'Izborsk.—Lettres de Charles-Jean .....	462
Histoire de la Tour de Londres; Bayley.— <i>Id.</i> de Portugal .....	464
Hist. d'Aragon au moyen âge; Schmidt .....	Ib.
Essai sur les Gitanos; Jaubert de Passa .....	466
Hist. de la république de St.-Marin .....	467
Hist. de la réformation en Italie; Mac.-Crie .....	468
Essai sur les frontières Nord-Est de la France; Audenelle .....	469
Les maires du palais; Pertz .....	470
Les Etats de Blois .....	471
Mémoires du prince de Ligne .....	Ib.
Résumé de la révolution du Mexique; Mendibil .....	473
<i>Mélanges.</i>	
Acad. Roy. de Turin, 474 — Ouvrages orient., 475.—Biographie.	
Poètes antérieurs à Homère, 476. — Plutarque des Pays-Bas .....	477
Biographie de Schloëzer .....	478

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

RUE JACOB, N<sup>o</sup> 24.





